

www.e-rara.ch

**Supplément Au Dictionnaire Historique, Géographique, Généalogique
etc**

Moréri, Louis

A Basle, 1743-1745

Universitätsbibliothek Basel

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-136905>

[Elg - Ezz]

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelnformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

ELFLEDE, furnommée la Blanche, fut la concubine, ou la femme d'Edgar, Roi d'Angleterre, & la mère d'Edouard II. Roi d'Angleterre. * Le même, tom. I. liv. IV. *Règne d'Edgar. Dict. de Holl.*

ELFRIDE, fille d'Ordang, Comte de Devonshire, étant une des plus belles personnes d'Angleterre, le Roi Edgar, qui avoit ouï parler de sa beauté, résolut de l'épouser, si elle se trouvoit telle qu'on la lui avoit dépeinte. Pour en être informé, il ordonna à Ethelwold, son favori, de faire en sorte de s'affûrer, si la beauté de la Dame répondoit à sa réputation. Ethelwold s'étant rendu chés le Comte de Devonshire, n'eut pas plutôt jetté les yeux sur Elfride, qu'il en devint éperdûment amoureux, de sorte qu'oubliant les faveurs qu'il avoit reçues du Roi, son maître, il demanda Elfride pour lui-même. Elle lui fut accordée; mais il fit en même tems entendre au Comte, qu'il avoit des raisons très importantes pour ne pas divulguer son mariage. Quelque tems après, étant retourné auprès du Roi, il lui dit, que la beauté d'Elfride étoit des plus médiocres, & que les richesses du Comte donnoient apparemment du relief à la beauté de sa fille. Sur ce rapport, Edgar se dégoûta de ce mariage, & en perdit même entièrement la pensée. Lorsqu'Ethelwold s'aperçut que la passion du Roi étoit tout-à-fait éteinte, il lui représenta que, bien que la richesse d'Elfride ne fût rien par rapport à un Roi, elle pouvoit néanmoins faire la fortune d'un particulier; & là-dessus, il lui demanda la permission de rechercher cette riche héritière. Edgar la lui accorda volontiers, & dès qu'Ethelwold l'eut obtenue, il alla retrouver sa femme, & fit célébrer ses nocés publiquement. Cependant de peur que son épouse ne parût trop belle aux yeux du Roi, il la tint éloignée de la Cour. Malgré toutes ces précautions, Edgar fut bien-tôt informé de la vérité, & pour s'en instruire par lui-même, il fit naître l'occasion d'un voyage dans le voisinage du lieu, où Ethelwold tenoit sa femme enfermée, & se trouvant près de la maison, il parut souhaiter de la voir. Ethelwold tâcha de l'en détourner; mais ses efforts ne firent qu'augmenter la curiosité d'Edgar. Tout ce qu'il obtint, fut d'aller la préparer à recevoir l'honneur que le Roi lui vouloit faire. Dès qu'il fut chés lui, il alla se jeter aux genoux de sa femme, à laquelle il avoit tout, & la conjura de faire ses efforts pour éviter de donner de l'amour au Roi. Elfride le lui promit, bien résolu de lui manquer de parole. Dès que son mari fut parti, elle prit soin de se parer de tout ce que l'art pouvoit ajouter à sa beauté naturelle. Dès que le Roi la vit, il en devint passionnément amoureux, & dès ce moment même, il résolut de s'en assurer la possession. Pour y parvenir, il fit partir Ethelwold pour le Northumberland, sous prétexte de quelque affaire pressante; mais il n'acheva pas son voyage, & il fut trouvé mort au milieu d'un bois, où l'on crut d'abord, qu'il avoit été assassiné par des voleurs. Mais on changea bien-tôt de sentiment, quand on vit que le Roi ne se mit point en peine de faire aucune perquisition, & épousa la veuve du mort. Elfride eut d'Edgar un fils, nommé Ethelred, qui succéda à Edouard, son frère aîné, qu'Elfride avoit fait poignarder. Cette cruelle Princesse, pour expier ce crime, fonda deux monastères de filles, l'un à Ambresbury, & l'autre à Whorewel proche d'Andover. Ce fut dans ce dernier qu'elle se retira pour y faire pénitence pendant tout le reste de sa vie. On dit qu'elle se couvroit souvent le corps de petites croix, afin d'en écarter le démon, qu'elle n'avoit que trop sujet de craindre. * Mr. de Rapin-Thoyras, *hist. d'Angleterre*, tom. I. liv. IV. *Dict. de Holl.*

ELFSBOURG, petite ville de Suède, dans le Westrogoland. Zeiler écrit ce nom *Effzborg*. Elle est sur la frontière de la Norwège & du Gouvernement de Bahus, sur la Trolhette, qui se décharge un peu après dans le Cattegat près des confins de la province de Halland. Elle étoit autrefois bien forte; mais ayant été prise par les Danois, elle fut retirée de leurs mains en 1612. pour une bonne somme d'argent par le Roi Gustave-Adolphe, qui fit bâtir l'année

suivante la ville de Gottenbourg une lieue au-dessus, & la plupart des habitans s'habituèrent à Gottenbourg; de sorte que, depuis ce tems-là, elle n'est plus qu'un bourg. * Th. Corn. *Dict. géogr.* La Martinière, *Dict. géogr.*

ELFWINE, fille d'Ethelred & d'Elfède, & nièce d'Edouard I. ayant résolu de se marier à un Prince Danois, fournit à ce Prince une raison de la dépoüiller de la Mercie. Il l'emmena avec lui dans le Westsax, où elle passa le reste de ses jours dans un monastère. * Mr. de Rapin-Thoyras, *hist. d'Angleterre*, tom. I. liv. IV. *Dict. de Holl.*

ELGEMUHA, ville du Roïaume de Maroc, dans la province d'Escur. Elle n'a que cinq-cens feux, & a été bâtie par ceux du pais, sur une montagne du grand Atlas, qui est environnée de quelques autres fort rudes. Il y a plusieurs villages dans les intervalles de ces montagnes, d'où naissent plusieurs ruisseaux, qui coulent en bas dans la plaine, où ils sont bordés de jardins, de vergers qui produisent quantité de bons fruits, & sur-tout des noix sur des noyers d'une hauteur & d'une grosseur extraordinaires. La ville d'Elgemuha est sur un roc assés escarpé, à deux petites lieues de celle d'Isadagaz, aux habitans de laquelle elle doit sa fondation. Ce peuple voyant les partialités, qui étoient entre les Grands, dont il étoit contraint de souffrir la tyrannie, demanda permission au Roi de Fez, de bâtir en un village, où il y avoit une vieille mosquée fort célèbre, ce qui lui fut accordé. Ainsi les gens du commun quittèrent Isadagaz, où ils laissèrent leur Noblesse, qui vécut quelque-tems en liberté sous l'autorité d'un Cheque, qui ne faisoit rien sans l'avis des principaux. Comme il se trouve quantité de bues dans la Numidie & dans la Libye, on fait des rondaches du cuir de ces animaux à Elgemuha. Tous les côteaux des montagnes des environs sont pleins d'oliviers & de vignes, & la plupart de ceux qui les habitent, sont felliers & corroïeurs. Il y a dans l'une de ces montagnes une mine de fer & plusieurs forges, d'où on le porte vendre par tout le pais en petites barres. * Marmol, *descr. du Roïaume de Maroc*, tom. II. liv. III. ch. 73. Th. Corneille, *Dict. géogr.*

ELGIEMAHA, ville ancienne d'Afrique dans la province de Maroc propre. On tient qu'elle a été bâtie par les Africains, dans une plaine, sur le bord d'une rivière, nommée Chauchava, à deux lieues du mont Atlas du côté du nord. Elle étoit dans sa splendeur sous le règne des Almohades, & avoit plus de six mille maisons; mais elle fut détruite par les Benimerinis, & son Gouverneur Elmuchor, ne souffrit point qu'on la rétablît, afin de jouir plus tranquillement de ses terres. On voit encore les ruines de ses murs & de ses édifices, où il ne demeure que quelques pauvres gens, que les Arabes emploient à la garde de leurs moissons. Quoique le pais d'alentour soit si fertile, qu'autrefois la dime valoit plus de cent mille écus de revenu, les Arabes n'en cultivent qu'autant qu'il leur en faut pour chaque année, le reste sert à paître leurs troupeaux. Dapper la désigne ainsi: Elgiumuhe, ou Elgiemahe, située près du fleuve Xeuxave ou Sechave à deux milles du mont Atlas. Il confirme qu'elle est maintenant toute déserte. * Marmol, *descr. du Roïaume de Maroc*, tom. II. liv. III. ch. 32. Th. Corn. *Dict. géogr.* La Martinière, *Dict. géogr.*

ELHAMMA, ville d'Afrique dans la province de Tripoli propre. Elle a été bâtie par les Romains à quinze milles de Capez, & est environnée d'un mur de pierres de taille. On y voit encore sur des marbres des inscriptions Latines du tems de Léon d'Afrique. Les places & les édifices en sont, dit-il, très-peu de chose, les habitans misérables & grands voleurs. Le terroir est aride & inculte, & on n'y trouve rien que des dattes de mauvais goût. A un mille & demi vers le sud est la source d'un ruisseau d'eau très-chaude, qui traverse la ville dans des canaux très-larges, & où un homme en a jusqu'à la ceinture, quoiqu'à cause de l'excessive chaleur, peu de gens osent s'y risquer. Les habitans ne laissent pas d'en boire, après l'avoir fait refroidir durant près de vingt-quatre heures. Cette

eau forme auprès de la ville un lac, nommé le lac des Lépreux, parce qu'il a la merveilleuse vertu de guérir cette maladie & de consolider les plaies; c'est pour cette raison qu'on voit à l'entour des baraques de lépreux, dont plusieurs reçoivent la guérison. Cette eau est d'une nature sulphureuse & incapable d'éteindre la soif, comme Léon dit l'avoir lui-même éprouvé. * De la Croix, *hist. d'Afrique*, tom. II. La Martinière, *Dist. géogr.*

ELIÆ, (Paul) Danois, Moine de l'Ordre des Carmes. Environ l'an 1520. dans les premiers commencemens de la Réformation, il quitta son couvent, qui étoit à Elsenour, & alla enseigner la religion, dans l'Université de Copenhague, suivant les sentimens de Luther, & cela dans la langue du pais. Il est vrai qu'il n'enseignoit pas publiquement dans un auditoire, mais simplement dans un couvent de la place de St. Pierre. Les Evêques Lagon Urne & Avon Bilde, prévoyant aisément que ce Moine, qui ne manquoit ni de science, ni d'éloquence, nuirait beaucoup à la religion Romaine, si on lui laissoit continuer ses instructions sur l'écriture, l'amorcèrent par un Canonicat. Alors il changea totalement de sentiment, fut un zélé défenseur de la religion Romaine, & dans toutes les rencontres il persécuta violemment les Luthériens. On le nomma *Vende Kaabe*, ce qui signifie *Vertumne*, à cause de son inconstance en fait de religion. On trouve la liste de ses écrits dans l'ouvrage de Bartholin, *de scriptis Danorum*. Vindingius en fait aussi mention in *Acad. Hassn. & Mollerus, ad Alb. Barthol.* pag. 271.

ELIE, (Rabbin) fils de Moïse Lama, étoit de Francfort sur le Mein, & fut Chef de la Synagogue d'Hanau au commencement du XVII. siècle. On a de lui: 1.) *Rinnat dodim*, le Cantique des amis; 2.) Un commentaire sur les passages difficiles du R. Bechai; mais le savant Wolff ignore, s'il a été imprimé; 3.) *Adderet Eliahou*, le Manteau d'Elie. * *Wolff bibl. Hebr.* p. 165.

ELIE, *Punctator*, petit-fils de Berachie, surnommé *Punctator*. Cet Elie a écrit de sa main le Pentateuque & quelques autres livres du V. T. Ce manuscrit est dans la bibliothèque Royale de Berlin. A la marge on trouve diverses remarques Masorétiques & à la fin, Elie a ajouté plusieurs choses en Hébreu. André Muller a cru que ce manuscrit avoit été fait dans l'Isle de Rhodès l'an 334. de J. C. & qu'il avoit conséquemment 1339. ans. Mais Mr. de la Croze ne lui donne pas plus de 400. ans, & Mr. Wolff croit que l'Elie, Auteur du manuscrit, ne vivoit que sur la fin du XV. siècle. * *Wolff bibl. Hebr.* p. 166.

ELIEN. (Claude) *Cet article servira de Supplément à celui qui est déjà dans le Moréri.* Elien, de qui nous avons quelques ouvrages, étoit Sophiste. On ne fait de lui que ce que nous en apprennent Philostrate & Suidas. Celui-ci le fait naître à Préneste, l'autre le dit citoyen Romain, & lui-même assure que Rome étoit sa patrie. Cependant il a écrit en Grec avec tant de pureté, qu'on le prendroit pour un Athénien. C'est qu'il avoit bien lu Platon, Aristote, Isocrate, Plutarque, & les autres Ecrivains Grecs les meilleurs, sur-tout les Poètes. Philostrate lui donne le titre de Sophiste, & Suidas lui joint celui de Pontife ou de Prêtre. Il avoit composé, selon lui, un livre sur la Providence, contre Epicure, & tous ceux qui nioient cet attribut de la Divinité. Il nous reste trois ouvrages sous le nom d'Elien, *la Tactique*, ou l'art de ranger des troupes en bataille; *l'Histoire diverse*, & celle *des Animaux*. La plupart les attribuent à un seul & même Elien, qui vivoit, selon eux, sous l'Empire d'Adrien. Mais le savant Périzonius soutient que l'Historien vivoit un siècle plus tard. Pour Elien, Auteur de la Tactique, il est certain qu'il vivoit sous Elien, à qui il a dédié son ouvrage. D'ailleurs il étoit Grec de nation, il le dit lui-même, & convient qu'il avoit appris des Grecs l'art militaire. Elien l'Historien, au contraire, étoit Romain, & vivoit sous l'Empire d'Alexandre Sévère, vers l'an 222. de Jésus-Christ. Philostrate qui a écrit sa vie, range entre les Sophistes, qui ont vécu sous Commode & Septime Sévère, Pausanias dont Elien fut disciple, & Athenodore contemporain de Pausanias, & il place aussi sous Alexandre Sévère, Aspasius, qui fut condisciple d'Elien sous Pausanias. Philostrate de Lemnos, oncle de celui dont nous parlons, étoit familier avec Elien: or ce Philostrate étoit en grande considération sous Alexandre Sévère, & il paroît qu'il étoit de même âge qu'Elien, ce qui marque qu'ils étoient contemporains. Enfin Elien, dans son Histoire diverse, n'est souvent que le Copiste ou l'Abbréviateur d'Athénée, qui par conséquent avoit publié son ouvrage le premier. Or Athénée n'a écrit qu'après l'Empire de Caracalla, puisqu'il parle du Poète Oppien, comme d'un homme déjà mort, & que ce Poète avoit dédié ses ouvrages à cet Empereur. Athénée a donc écrit les siens sous Héliogabale, ou pendant les premières années d'Alexandre Sévère. Or qu'Elien ne soit souvent que le Copiste ou l'Abbréviateur d'Athénée, c'est ce qu'il est aisé de voir par la lecture de leurs ouvrages, ou par la dissertation de Périzonius. A l'égard de l'Elien, Auteur de l'Histoire des animaux, il y a apparence qu'il est encore le même que l'Auteur de l'Histoire diverse. On voit le même génie dans l'un & l'autre ouvrage, la même variété de lecture, le même goût pour cette espèce de multiplicité. Cette distinction des deux Eliens, l'Auteur de la Tactique, & l'Auteur de l'Histoire diverse & de celle des Animaux, avoit été faite avant Périzonius par Trifan de St. Amant dès 1644. dans ses Commentaires historiques sur l'histoire Romaine. * *Voies* outre les Auteurs cités dans cet article, la préface d'Abraham Gronovius, dernier Editeur de l'Histoire diverse d'Elien, à Leyde en 1731. Le *Journal des Savans de novembre 1731. Suppl. de Paris.*

ELIEZER MIMMEZ, c'est-à-dire de Metz en Lorraine. Il est mort en 1238. & on a de lui: *Sepher Férim*, le livre de ceux qui craignent Dieu. Il y traite des différens préceptes de la loi de Dieu. Il a été imprimé à Venise en 1566. Buxtorf a attribué cet ouvrage au R. Benjamin, qui n'avoit fait que le mettre en ordre. Sam. Algafi l'a éclairci par ses remarques. * *Wolff bibl. Hebr.* p. 179.

ELINAND, Religieux de l'Abbaïe de Froimond de l'Ordre de Cîteaux, &c. *Ajoutés* qu'il étoit né à Pron-le-Roi en Beauvoisis, & qu'il mourut, selon les uns, en 1223. & selon d'autres en 1227. La Croix du Maine ne dit point, comme plusieurs le prétendent, qu'il ait été Poète Latin. A l'égard des vers François sur la mort, (non sur sa mort) donnés par Loisel en 1594. in 8. on a raison de les attribuer à Elinand: ils sont de lui, & c'est une preuve que feu Mr. l'Abbé Fleuri s'est trompé, quand il a dit qu'on ne trouvoit pas de Poésies en langage François sur des sujets moraux & de piété, dans le XII. ou le XIII. siècle. Elinand passe pour bienheureux dans l'Abbaïe de Froimond, où l'on voit plusieurs manuscrits de ses ouvrages, entr'autres sa Chronique. * *Suppl. de Paris.*

ELISABETH, femme d'Edouard, Roi d'Angleterre IV. du nom, après la conquête, ou VII. en comptant les Rois du nom d'Edouard, qui ont régné en Angleterre avant Guillaume, le Conquérant. Elle étoit fille d'un Chevalier Anglois, nommé Richard Woodwille, & de Jaqueline de Luxembourg, qui en premières noces avoit épousé le Duc de Bedford. Elle fut d'abord Dame d'honneur de Marguerite, Reine d'Angleterre, femme de Henri VI. Elle se maria ensuite au Chevalier, Jean Gray, qui l'an 1455. perdit la vie dans la bataille de St. Alban, combattant pour le service de Henri VI. Dans son veuvage elle se retira chés sa mère à Grafton dans le Comté de Northampton. En 1464. Edouard chassant dans ces quartiers-là, Elisabeth alla trouver le Roi, pour lui demander une grace pour sa mère, aussi-bien que la restitution des biens de son défunt mari, & pour le prier d'avoir pitié de ses enfans. La beauté & la vertu de cette suppliante produisirent un tel effet sur l'esprit du Monarque, qu'il l'épousa bien-tôt après, & la fit couronner solennellement à Westminster. Depuis le commencement de son mariage, elle avoit acquis sur l'esprit du Roi, son époux, un empire qu'elle conserva

serva jusqu'à la mort de ce Monarque, & elle fut en profiter pour l'élevation de sa famille. Son père fut fait Comte de Rivers, & elle fit épouser à son frère, la fille unique du Lord Scales, la plus riche héritière du Roiaume. Ensuite Edoüard combla de biens & d'honneurs toute sa famille, & fit son beau-frère, Antoine Woodwille, qui étoit devenu Comte de Rivers, Gouverneur du Prince de Galles. Elisabeth n'oublia pas ses propres enfans, qu'elle avoit eus de son premier mariage avec le Chevalier Gray. Thomas Gray, son fils aîné, fut fait Marquis de Dorset, Gouverneur de la Tour, & Garde des trésors du Roi. Richard Gray, son frère, fut élevé à la dignité de Baron, & eut une charge considérable auprès du Prince de Galles. En 1470. Edoüard se trouvant par un revers de fortune obligé de se réfugier en Flandres, elle se retira dans l'asyle de Westminster, où elle accoucha d'Edoüard, son fils aîné. En 1471. les affaires aiant changé de face, Edoüard remonta sur le trône. Il mourut en 1483. Le Duc de Gloucester, frère d'Edoüard IV. s'empara de la personne d'Edoüard V. mais Elisabeth, pour se soustraire à la violence de son beau-frère, se retira pour une seconde fois dans l'asyle de Westminster, avec le Duc d'York, son fils, & les Princesses, ses filles. Dans la suite elle se vit obligée de remettre son second fils entre les mains du Duc de Gloucester, qui avoit pris le nom de Protecteur du Roiaume, & qui se défit des deux jeunes Princes, pour monter, sans obstacle, sur le trône avec le nom de Richard III. Ce Prince fut dans la suite la tirer de son asyle, & depuis elle fut confinée dans le monastère de Berdmonsey, par Henri VII. qui avoit épousé l'aînée des filles de cette Princesse infortunée, nommée Elisabeth, comme sa mère. Elle y mourut quelque-tems après, en 1486. & elle fut enterrée à Windsor, & mise auprès du corps d'Edoüard IV. son mari. Elle lui donna une nombreuse famille. * Mr. de Rapin-Thoyras, *hist. d'Angleterre*, tom. IV. liv. XIII. & XIV. *Gr. Dict. Univ. Holl. Dict. de Holl.*

ELISABETH, fille aînée de la précédente & d'Edoüard IV. Roi d'Angleterre, épousa Henri, Comte de Richemont, connu sous le nom de Henri VII. de la Maison de Lancastre. Lorsqu'elle n'étoit encore qu'une enfant, elle fut promise au Dauphin, qui fut depuis Roi de France, sous le nom de Charles VIII. mais cela n'eut point de suite. Ensuite Richard III. son oncle, pour affermir son usurpation, voulut épouser cette Princesse, qui résista courageusement à cette proposition, & pour punir son refus, il la fit garder comme prisonnière dans le château de Sherry-Hutton. Après la mort de Richard III. elle épousa en 1485. Henri VII. Par ce mariage furent réunies les deux Maisons ennemies de York & de Lancastre. Cette Princesse fut couronnée en 1487. le 25. novembre. Elle mourut le 11. février de l'an 1503. sans être beaucoup regrettée du Roi, son époux, qui ne l'avoit jamais aimée. * Mr. de Rapin-Thoyras, *hist. d'Angleterre*, tom. IV. liv. XIII. & XIV. *Gr. Dict. Univ. Holl. Dict. de Holl.*

ELISABETH, fille de Jaques Stuart VI. du nom, Roi d'Ecosse, & premier du nom, Roi d'Angleterre, & d'Anne, fille de Frédéric II. Roi de Danemarck, épousa en 1613. Frédéric V. Electeur Palatin, qui fut élu Roi de Bohême en 1619. & lui donna une nombreuse famille. Entr'autres enfans elle eut Elisabeth de Bohême, *Voyés le Dict.* & Sophie, mariée à Ernest-Auguste de Brunswick, Electeur de Hanovre, & mère de Georges-Louis, qui après la mort de la Reine Anne, devint Roi d'Angleterre en 1714. & mourut en 1727. * *Dict. de Holl.*

ELISCHA GALIKO, Rabbin, vivoit au milieu du XVI. siècle. Il étoit Chef d'une Synagogue de Sapheth dans la haute Galilée. On a de lui : 1.) *Biour*; c'est un commentaire littéral sur le livre d'Esther, imprimé à Venise l'an 1583. 2.) Un Commentaire sur l'Ecclésiaste, ib. 1578. in 4. 3.) Un Commentaire sur le Cantique des Cantiques à Venise 1586. * *Wolfii bibl. Hebr.* p. 184.

ELKA, (Guillaume) Moine de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Le Pape Innocent IV. voulant, après la mort de l'Empereur Frédéric II. unir au St. Siège le Roiaume de Naples, ordonna à Elka de publier une Croisade contre Conrad, fils de Frédéric, qui prétendoit hériter des Etats de son père. Le Prédicateur étoit autorisé à promettre aux fidèles qui se croiseroient contre Conrad, les graces spirituelles accordées pour les Croisades de la Terre-Sainte. Outre cela ceux qui assistoient à ses prédications, devoient jouir de quarante jours d'indulgences. * *Egly, hist. des Rois des deux Siciles &c.* tom. I. p. 75.

ELKERZÉE, beau village de Zéelande dans l'Isle de Schouwen, avec Seigneurie, de laquelle dépend le bourg de Schatendyk. Cette Seigneurie a été long-tems possédée par la noble famille des de Wit, qui s'appellent de Wit d'Elkerzée. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Dict. de Holl.*

ELL, petit village d'Alsace sur la rive droite de l'Ill, vis-à-vis de Bénéfeld, à 7. ou 8. lieues de Strasbourg au sud-sud-ouest, & à 5. ou 6. lieues de Schlestat au nord-nord-est. Ce lieu qui en Latin s'appelle *Hellus* ou *Hellelus*, n'est remarquable que par la découverte qu'on y a faite de plusieurs antiquités, comme de statues de Mercure, de Diane & d'autres Divinités, & de quantité de médailles de cuivre, d'argent & d'or. On dit aussi que St. Materne, Apôtre de l'Alsace, est mort dans ce lieu-là. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Dict. de Holl.*

ELLA, Roi de Bernicie. Osbert aiant forcé l'épouse du Comte Bruen-Bocard, ce mari, outré d'un si sanglant affront, engagea les Berniciens à secouer l'autorité d'Osbert, & de choisir Ella pour Roi. Le Comte, non content d'avoir fait perdre à Osbert la Bernicie, voulut encore le dépoüiller de la Déire. Pour cet effet il passa en Danemarck, & engagea facilement Yvar, qui étoit alors sur le trône, à entreprendre la conquête du Northumberland, d'autant plus qu'il trouvoit en cela une occasion favorable de venger la mort de son père Régner. Yvar aiant surpris Osbert à l'improviste, celui-ci recourut à Ella, quoi qu'aparavant son ennemi. Ella se mit incessamment en devoir de le secourir, d'autant plus volontiers, que c'étoit lui qui avoit causé la mort de Régner, qui étant prisonnier en Angleterre, avoit été jetté dans une fosse, pleine de serpens, où il avoit misérablement terminé sa vie. Osbert étant sorti d'York sans attendre Ella, fut défait & tué par Yvar, qui, peu après, fit subir le même sort à Ella. D'autres disent, qu'Ella fut fait prisonnier, & qu'Yvar le fit écorcher viv, pour venger la mort de son père. Le lieu du combat fut nommé *Elles-Croft*, c'est-à-dire, la déroute d'Ella. * *De Rapin-Thoyras, Abrégé de l'hist. d'Angleterre*, tom. I. p. 96.

ELLA, Capitaine Saxon. Hengist, fils de Witi-gifil, Général des Saxons, se trouvant en Angleterre maître d'un pais tout dépeuplé, parce que les habitans s'en étoient enfuis à cause de sa cruauté, fit venir Ella d'Allemagne, lui promettant de partager avec lui les terres que Vortigern lui avoit cédées. Ella vint avec trois fils, Balduphe, Colgrin, & Cissa. Il amena des troupes, qui débarquèrent avec quelque peine à Whithering dans la province de Suffex. Aiant repoussé ceux qui s'opposoient à sa descente, il s'établit peu à peu le long de la côte vers la Tamise. En 487. Ella & ses fils furent battus, de sorte qu'Ella fut contraint de se retirer dans des forts, & de faire venir du secours d'Allemagne. Le secours étant venu, Ella mit en 491. le siège devant Andred-Chester, ville forte dans la forêt d'Andred-Wald, l'emporta d'assaut & la détruisit. Il prit ensuite le titre de Roi de Suffex, ce qu'il n'avoit osé faire pendant la vie de Hengist. Non seulement il eut le titre de Roi, mais de plus la dignité de Monarque ou de Général des Saxons, vacante par la mort d'Hengist. Ella mourut l'an 514. aiant régné 23. ans. * *De Rapin-Thoyras, Abrégé de l'hist. d'Angl.* tom. I. p. 27. &c.

ELLE, rivière de Bretagne en France. Elle est dans l'Evêché de Vannes, coule d'abord du nord-est

au sud-ouest, puis du nord au sud, & se rend dans le golfe de Blavet. On l'appelle aussi Scorff, d'où Pont Scorff tire son nom. * *Dict. de Holl.*

ELLENBERG (Jean-Charles) fut d'abord au service du Roi de Danemarck, où il acquit, pendant plusieurs années, beaucoup de gloire & de réputation. Ensuite il entra au service de Guillaume III. Roi d'Angleterre, en qualité de Général-Major. Il se distingua en plusieurs occasions, de telle manière qu'en 1694. on lui confia la garde de la ville de Dixmude. Mais en 1695. il la rendit aux François, contre les ordres exprès du Roi Guillaume. Là-dessus on lui fit son procès, & il fut décapité dans la soixantième année de son âge. On confisqua les biens qu'il possédoit dans les Pais-Bas, mais on les rendit ensuite à ses enfans. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Dict de Holl.*

ELLER, petite ville de Thuringe dans la haute Saxe, au nord-ouest de Northausen, dont elle est éloignée d'environ deux milles d'Allemagne. Elle appartient au Roi de Prusse, qui en a fait transporter la Chancellerie & le Consistoire à Halberstadt. On la nomme aussi Elrich & Ellerich. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Dict de Holl.*

ELLOC en Autriche près de la ville de Vienne. Ce lieu est remarquable par le culte de St. Jean de Capistran, dont le corps y fut transporté, lorsque les Turcs se rendirent maîtres de Willeck en Hongrie, lieu de sa mort & de sa sépulture. * *La Martinière, Dict. géogr.*

ELNBOGEN, ELLENBOGEN, ELBOGEN, ELBOGEN, ou **LOKET**, Comté de Bohême. Les Allemands l'appellent Elbogner-Craifs, & les Bohémiens Loketsky Krag, c'est-à-dire, le Cercle d'Elnbogen ou de Loket. Ce Comté, aussi bien que celui d'Eger, n'est pas, à proprement parler, dans l'enceinte des forêts dont la Bohême est entourée. Les habitans parlent Allemand, & ce pais a autrefois appartenu aux Margraves de Vohbourg ou de Cham; c'est pour quoi on le regarde comme un démembrement de l'Allemagne, & c'est plutôt une annexe qu'une partie de la Bohême. Ce Cercle d'Elnbogen est borné au nord par le Voigtland; à l'orient par le Cercle de Satz; au midi par celui de Pilsen, dont une lisière le sépare; à l'occident du Palatinat de Bavière & de la Franconie. Les rivières qui l'arrosent, sont la Zwota, la Tepla & la Weteritz, & l'Egre, dans laquelle elles se déchargent. Sa principale ville est Elnbogen, que les Bohémiens nomment Loket. Outre quelques autres moindres villes, on y trouve les Seigneuries de Steina, de Schlakowald & de Schlakewerd. * *Zeiler, Bohemia topog. p. 23. & 26. La Martinière, Dict. géogr.*

ELNBOGEN, ville de Bohême, dans le Cercle qui en porte le nom, ou celui de Loket que lui donnent les habitans du pais. Elle est située sur l'Eger en forme de coude, ce que signifie le nom d'Elnbogen. La citadelle est sur un rocher escarpé, entourée par la rivière & par les montagnes. Le fossé rempli par la rivière, est si profond que l'on ne peut entrer dans la ville que par une porte. Cette petite place est une des clefs de la Bohême du côté de l'Allemagne. Dans l'Eglise, qui est au-dessous de la citadelle, est la sépulture de Matthias, Seigneur de Schlick, Comte de Passau & de Weiffenkirchen, qui mourut l'an 1487. après avoir possédé 55. ans la Seigneurie d'Ellenbogen. Cette ville a aussi appartenu, quelque tems, aux Margraves de Vohenbourg, & en 1542. il y avoit encore dans la citadelle un corps de logis, nommé la maison du Margrave. Cette ville souffrit beaucoup des troubles, suscités par les Hussites. En 1471. le Duc de Saxe, Albert, s'en rendit maître; mais on prétend, que ce fut pour le Comte de Schlick, contre qui elle s'étoit révoltée. Georges, Duc de Saxe, fils de cet Albert, fut encore obligé de rendre le même service à la Maison de Schlick en 1504. il y entra la nuit & brûla 70. maisons. Les révoltés s'enfuirent, cela causa, l'année suivante, de nouveaux troubles, qui donnèrent lieu à de grands ravages. Par la paix qui termina cette guerre, Eln-

bogen fut annexée à la Couronne de Bohême. Elle fut prise, trois fois, durant la longue guerre qui finit par la paix de Westphalie. * *Les mêmes.*

ELOQUENCE. Mr. Jebb remontant à l'origine de cet art de bien parler, qui a tant de pouvoir sur les hommes, il la trouve dans les tems les plus anciens, où la fable est encore mêlée avec l'Histoire. Platon après Homère dit que Jupiter l'enseigna à Minos dans une caverne, où ce Roi de Crète alloit prendre des leçons tous les neuf ans. Platon, suivant le même Philosophe, fut un parfait Sophiste. Après eux, Eole, Sisyphus & Protée se montrèrent très habiles dans cet art. Il parut ensuite une foule de Rhéteurs ou d'Orateurs. Suivant Cicéron l'Eloquence étoit déjà en vogue du tems de la guerre de Troie, Homère louant à cet égard Ulysse & Nestor, l'un d'avoir une éloquence forte & mâle, & l'autre d'avoir une éloquence douce & insinuante. L'art de parler cessa ensuite peu à peu d'être fort cultivé. Si l'on excepte Solon & ceux que l'on appella Sages par excellence, il y eut peu d'Orateurs célèbres jusques au tems de la guerre du Peloponnèse. Alors l'Eloquence fut portée tout d'un coup à un très haut degré de perfection, par une nouvelle volée de Rhéteurs qui s'élevèrent en même tems, comme un Gorgias, un Thrasymaque, un Protagoras, un Prodicus, un Hippias, & plusieurs autres. Thucydide, Platon, Isocrate tâchèrent de se conformer aux préceptes & à l'exemple de Gorgias, & Aristote lui fut redevable de toute sa science dans la Rhétorique, dont ce Philosophe nous a laissé un beau traité. Démosthène se forma à l'Eloquence par les leçons d'Isocrate & de Platon. Ce fut là l'âge d'or de l'Eloquence parmi les Grecs. L'Eloquence fournissant un moyen de parvenir aux charges & de gouverner les peuples, dans le tems de la liberté de la Grèce, c'étoit un grand motif de la cultiver avec ardeur. Philippe, Roi de Macédoine, étant venu à bout d'affujettir la Grèce, fit tomber en même tems toute la gloire de l'Eloquence. Elle disparut presque entièrement sous Alexandre & ses successeurs. Sylla, qui soumit la Grèce aux Romains, porta le dernier coup à cet art, que la servitude rend ou timide ou muet. L'Eloquence demeura comme ensévelie dans la Grèce sous les Empereurs Romains, jusqu'à ce qu'Hadrien rétablit la ville d'Athènes, & lui rendit une espèce de liberté. Marc-Aurèle, appliqué lui-même à l'Eloquence, eut des Rhéteurs au nombre de ses amis & de ses Conseillers. Il leur assigna des gages, leur donna des immunités, & tout ce qui étoit capable de faire estimer & respecter l'art de bien dire. On vit alors reparoître des Orateurs & des Rhéteurs distingués, Hérode Atticus, Polémon, Hermogène, & Aristide fort loué par ses contemporains & placé au premier rang. Mr. Jebb a procuré une belle édition des ouvrages d'Aristide à Oxford en 1722. & 1730. en deux volumes. * *Bibliothèque raisonnée, tom. X. p. 291. &c.* L'espace qui s'est écoulé depuis Périclès jusqu'à Démétrius de Phalère, a été, suivant Mr. Rollin, le beau tems de l'Eloquence chés les Grecs. Ce goût ne fut pas commun à toute la Grèce. Il se renferma dans Athènes, qui porta dans cet espace de tems ces illustres Orateurs dont le mérite l'a rendue immortelle. Tout ce tems-là fut le règne de la vraie Eloquence, qui ne connoît & n'admet d'autre parure qu'une beauté naturelle & sans fard. Quand, après la mort de ces grands Orateurs, on suivit d'autre route, une Eloquence plus parée fit disparoître la première, & Mr. Rollin attribue ce changement à Démétrius de Phalère. On peut voir ce que le même Auteur dit de l'Eloquence chés les Romains. * *Histoire Ancienne in 4. tom. VI. sur la fin.* Mr. l'Abbé d'Olivet présume que la France doit en partie les Orateurs & les Poètes qui ont paru dans ce Roiaume depuis 1671. aux prix que l'Académie distribue, tous les ans, à ceux qui ont le mieux réussi dans l'Eloquence & dans la Poésie. Le prix de l'Eloquence fut fondé par Mr. de Balzac. Sa volonté ne put être exécutée qu'en 1671. Comme le fonds qu'il avoit donné, s'étoit augmenté sensiblement, le prix qu'il avoit fixé à deux cens livres, fut porté à trois

cens. C'est une médaille d'or, qui d'un côté représente St. Louis, & de l'autre une couronne de laurier avec ce mot, à l'immortalité, qui est la devise de l'Académie. * *Histoire de l'Académie Française*, tom. II. pag. 12.

ELPHEGUE, d'abord Evêque de Winchester, succéda à Elfric dans l'Archevêché de Cantorbéri l'an 1006. Il alla à Rome recevoir le Pallium. Les Auteurs de sa vie rapportent, que comme il étoit en chemin pour aller à Rome, étant entré dans un petit bourg, les habitans du lieu, qui ne le connoissoient pas, le volèrent, le battirent & le chassèrent. Comme il s'en retournoit, on vit fortir une horrible flamme qui consumoit ce bourg. Les habitans vinrent incessamment se jeter aux pieds de l'Archevêque, qui leur pardonna, & qui pria Dieu pour eux, de sorte que le feu cessa. On ajoûte que l'hiver, pendant le plus grand froid, il se levoit la nuit, nus pieds en chemise, & sortoit dehors pour faire sa prière; quelque fois même, il se mettoit dans la rivière jusques à la ceinture. Les Danois aiant assiégé Cantorbéri l'an 1011. ils y entrèrent par la brèche. Elphègue ne pouvant soutenir la vue de la désolation de cette ville infortunée, s'arracha d'entre une troupe de Moines qui l'environnoient, & courut dans le lieu du carnage en criant; „ Epargnés, épargnés, le sang humain. S'il vous reste encore quelque sentiment „ d'humanité, aies pitié de tant de pauvres créatures „ innocentes, qui ne peuvent se défendre que par „ leurs cris. Jettés vous plutôt sur moi, qui suis le „ coupable, & qui ai toujours hautement crié contre vos méchantes actions. “ A ces mots les Danois le faifirent, le maltraitèrent en plusieurs manières, mirent le feu à l'Eglise, & passèrent le peuple & le Clergé au fil de l'épée. L'Archevêque fut renfermé dans une prison, où il demeura sept mois, & où il fut exposé à de rudes épreuves. L'Historien ajoûte que la colère du ciel frappa les troupes qui avoient maltraité Elphègue, que deux mille souffrirent des douleurs inouïes, & que la mortalité ne cessa parmi eux, qu'après qu'ils eurent demandé pardon à l'Archevêque, qui étant sorti de prison, leur pardonna & intercédâ efficacement pour eux. Les Danois envoièrent des Députés à ce Prélat, pour le remercier de ce qu'il avoit fait en leur faveur, & en même tems, pour lui proposer de paier trois mille marcs pour sa rançon. Elphègue refusant d'acquiescer à cette demande, ils le lièrent, lui donnèrent la torture & le ramenèrent en prison, où son Historien dit qu'il arriva bien des choses que nous passerons sous silence. Finalement il eut la tête tranchée le 19. ou 20. d'avril de l'an 1012. & l'an 59. de son âge. On porta son corps à Londres, où il fut enseveli honorablement. Lanfranc ne vouloit pas qu'on le nommât Martyr, parce qu'il n'avoit pas été mis à mort pour la Foi; mais pour avoir refusé de paier ce qu'on lui demandoit. Il consulta Anselme sur cet article, qui lui répondit qu'Elphègue devoit être envisagé comme un Martyr, parce qu'il avoit souffert pour la justice. Baronius rapporte que cette mort eut des suites sinistres pour ceux qui en étoient les auteurs; que plusieurs se tuèrent eux-mêmes, que d'autres furent possédés par le démon, que 160. de leurs vaisseaux furent submergés, que 65. abordèrent en des terres inconnues, où ils furent massacrés. * *Pictet, hist. du XI. siècle* p. 78. &c.

ELPIDIUS, Comte des biens particuliers, sous Julien, embrassa le Paganisme pour lui plaire, comme on l'apprend de Théodoret, liv. III. ch. 12. Il finit misérablement sa vie, sous Valens, au rapport de Philostorge, liv. VII. num. 10. Il y en a eu un autre Préfet de Prétoire, que l'on dit avoir été Martyr. * *Voies Godefroi Hermant, vie de St. Basile*, liv. XI. ch. 14. *Dict. de Holl.*

ELSBORG, ville de la Westrogothlande en Suède, est au sud-ouest de Gottenbourg, dont elle est éloignée de près de deux lieues. Après avoir dans le XVI. & XVII. siècle été tantôt aux Danois, tantôt aux Suédois, elle fut cédée à ces derniers en 1623. par un traité. * *Dict. de Holl.*

ELSEN, village de Westphalie. Il est ancien & célèbre. On croit que c'est l'ancienne forteresse Elifon ou Alifo, que les Romains avoient au confluent de la Lippe & de l'Alme. L'ancien château aiant été détruit, Paderborne s'éleva de ses ruines, & ses Evêques & Princes ont élevé un nouveau château à l'endroit, où étoit le vieux. * *Monumenta Paderbornensia*. Th. Corn. *Dict. géogr.* La Martinière, *Dict. géogr.*

ELSHOLTZ, (Jean Sigismond) naquit en 1623. à Francfort sur l'Oder, où son père étoit Secrétaire. Il commença ses études dans le Collège de cette ville sous la direction de Jean Mollerus, Recteur d'alors, & il fit des progres si considérables, qu'il fut bientôt en état de fréquenter les leçons Académiques de Tobie Magire. S'étant senti beaucoup de goût pour la Médecine, il alla à Wittemberg, où il profita des leçons de Sperling, de Schneider, de Banzer &c. & delà il se transporta à Königsberg. Il fit finalement, en 1650. un voiage en Hollande, en France, & en Italie, demeura quelque tems à Padoüe, & y fut créé Docteur en Médecine. De retour chez lui, Frédéric-Guillaume, Electeur de Brandebourg, Pappella en 1656. pour être Médecin & Botaniste de la Cour. Il remplit cette charge jusques à sa mort, arrivée à Berlin le 19. février 1688. Ses ouvrages sont 1.) *Flora Marchica*, Berlin 1665. in 8. 2.) *Anthropometria*, Francfort 1663. in 8. & Padoüe 1654. in 4. 3.) *Clysmatica nova*, Berlin 1665. in 8. 4.) *De horricultura*, in 4. * *Morhof. Polibist.* tom. II. lib. II. n. 4. P. II. c. 42. n. 1. cap. 47. n. 4. *Stollen, Anleitung zur Medicinischen gelehrtheit*, II. 3. c. 29. *Suppl. Al. de Bale.*

ELST, village du haut Bétou en Gueldre, entre Nimègue & Arnhem, sur le canal qui conduit de l'une de ces villes à l'autre. C'est là, où se tient le siège de la justice de tout ce quartier-là. * *Dict. de Holl.*

ELSTER, rivière de la haute Saxe en Allemagne, traverse le Voigtland & l'Ostderland du midi au nord, & en continuant son cours de la même manière, en tirant vers l'orient, va se jeter dans la rivière de Saala un peu au-dessous de Mersebourg. * *Dict. de Holl.*

ELSTER, rivière de la haute Saxe en Allemagne, prend sa source vers les frontières de la Misnie & de la haute Luface, coule d'abord du sud au nord, puis de l'est à l'ouest jusques à Ellterwerd, ensuite du sud-est au nord-ouest jusques à Schweinitz, enfin de l'est à l'ouest jusques à Elster, où elle tombe dans l'Elbe. * *Le même.*

ELSTERBERG, petite ville de la haute Saxe en Allemagne dans le Voigtland sur l'Elster au nord de Plawen. * *Dict. de Holl.*

ELSTERWERD, petite ville ou bourg de la haute Saxe en Allemagne, dans le Duché de Saxe sur l'Elster au nord de Dresden, dont elle est éloignée d'environ six lieues. * *Dict. de Holl.*

ELSWICH (Jean-Herman d') Théologien Luthérien, naquit en 1684. d'une ancienne famille noble à Rensbourg en Holstein. Il étudia à Lubeck, à Rostock, à Leipzig, à Jéna, & à Wittemberg. Ce fut dans cette dernière, qu'il fut reçu Maître ès Arts. En 1717. il fut appelé à Stade, pour y exercer le Ministère. Il mourut le 10. juin 1721. Quoiqu'il soit mort assés jeune, il a cependant composé plusieurs ouvrages. Il a publié le livre de Simonius de *Literis perennitibus*, avec des notes de sa façon; *Epistola familiares varii, Theologici potissimum, argumenti*; *Launius de varia Aristotelis fortuna in Schola Parisiensis*, à quoi il a ajoûté *Schediasma de varia Aristotelis in Scholis Protestantium fortuna*; *Commentatio de reliquiis Papatu Ecclesie Lutherana temere assētis*; *Dissertationes de Melchisedeco*; *Formula Concordia in Dania non combusta*; *Recentiorum in Novum Foedus Critica*; *Fanaticorum palinodia*; *Observationes Philologicae super Witteri Commentatione in Genesin*; *Vindiciae Diaphepsos Hunniana*. Il avoit dessein de donner encore au jour *Historia Ecclesiae Holsatica*; *Historia Philosophica*; *Psellus de operationibus*

nibus demonum, & Hyperius de ratione Studii Theologici, avec des notes: mais la mort l'empêcha d'exécuter ses projets. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Dict. de Holl.*

ELUSA, ville de la Palestine. Ptolomée la met entre les villes de l'Idumée à l'occident du Jourdain. D. Calmet dit que c'est apparemment la même qu'Allus, Allus, ou Chaluze. * La Martinière, *Dict. géograph.*

ELUTHS, peuples de la Tartarie que l'on nomme aussi Kalmucs, occupent le pais qui est entre la mer Caspienne & la montagne d'Altaï, de l'orient à l'occident, & du septentrion au midi entre les Moscovites & les Tartares Yusbeks, qu'ils appellent Hafack-pourouk, avec qui ils sont continuellement en guerre. Ils se sont étendus jusques au Thibet. Les Eluths sont à présent de trois sortes. Ce sont trois branches qui sortent de la même famille. La première sorte est de ceux qui sont à présent les plus nombreux & les plus puissans. Ils vont tous les ans camper, durant l'hiver, sur les bords de la mer Caspienne allés près d'Astracan, où ils font un grand commerce. Ce sont les plus occidentaux, & ils occupent les terres qui se trouvent entre la Moscovie, Samarcand, Kaskar, & autres pais des Tartares Yusbek. Les seconds Eluths, que les Moscovites appellent aussi Kalmucs, sont ceux qui habitent entre deux chaînes de montagnes dont la plus considérable s'appelle Altaï. C'est de cette montagne que sortent l'Oby & l'Irtis. Le Roi des Eluths tenoit ordinairement sa cour vers la source de cette dernière rivière. Ces peuples étoient nombreux & puissans. Ils occupoient une vaste étendue de pais depuis les terres des Moscovites jusques au pais des Tartares Yusbeks; mais ils s'affoiblirent & se ruinèrent eux-mêmes par leurs guerres intestines. La troisième espèce d'Eluths est de ceux qui occupent tout le pais qui est entre une des extrémités de la province de Chen-si, une partie de la province de Se-tchmen, & le Roïaume de Thibet, où le Roi de ces Eluths fait sa résidence ordinaire. Ce sont ces Eluths qui ont conquis le Roïaume de Thibet, & l'ont donné au grand Lamas. L'Empereur de la Chine a permis à ces Eluths, pour se les attirer, de commercer jusques à Peking même. On n'exige d'eux aucun droit. On leur fournit outre cela tout ce qui leur est nécessaire pour leur subsistance, pendant 80. jours, qui est le tems qu'on leur accorde pour leur commerce. Il leur est permis de rester plus long-tems; mais on ne leur fournit plus rien. * Le P. du Halde, *descript. de la Chine, &c.* tom. IV. p. 39. &c.

ELY, Evêché. (*Additions*). On trouve dans le tome I. du *Monast. Anglic. Dugd. dal*, la fondation de l'Abbaie dans l'Isle d'Ely, & comment le Roi Henri I. la transforma en Evêché. Le premier Evêque de Bangor qui y fut transféré en 1109. est Hervée, mort en 1131. Il eut pour successeurs, Nigelle, Godefroi Ridel, William Longchamp, &c. & depuis Henri VIII. jusques à nos jours.

En 1515. Nicolas West, Prof. en Théologie.

1534. Thomas Goodrich, Prof. en Théologie.

1554. Thomas Thirlby, Evêque de Norwich, fut cassé par le Parlement, & mourut en 1570.

1559. Richard Cox, Prof. en Théologie, mourut en 1581. après quoi l'Evêché demeura vacant pendant 18. ans.

1599. Martin Heton, Prof. en Théologie.

1609. Lancelot Andrews, Evêque de Chichester, fut transféré à Winchester l'an 1618.

1618. Nicolas Felton, Evêque de Bristol.

1628. John Buckeridge, Evêque de Rochester.

1631. Francis White, Evêque de Norwich.

1638. Mathew Wren, Evêque de Norwich.

1667. Benjamin Lancy, Evêque de Lincoln.

1674. Pierre Gunning, Evêque de Chichester, mourut le 6. juillet 1684. âgé de 71. ans.

1684. Francis Turker, Evêque de Rochester, fut cassé en 1690. parce qu'il ne voulut pas prêter le serment.

1691. Simon Patrick, Evêque de Chichester, mourut le 31. mai 1707.

1707. John Moore, Evêque de Norwich, décéda le 31. juillet 1714.

1714. William Fleetwood, Evêque de St. Afaph, mourut en 1723.

1723. Thomas Green, Prof. en Théologie, mort au mois d'avril 1729.

* *Anglia sacra*. Rymer. Godwin. Le Neve. *Regist. & annotat.* Suppl. Al. de Bâle.

EMACURIES, fêtes du Péloponnèse, où les jeunes garçons se fouettoient auprès du sépulcre de Pelops, jusques à ce que leur sang dé coulat sur le tombeau. * Montfaucon, *Ant. expl.* tom. II. p. 208.

EMBECK, rivière de la Livonie, qui est comme un canal entre les lacs de Werczer & de Peipis, Peipus, Peibus ou Peibas, & sur lequel est la ville de Derpt, Dorpt ou Dorpat. * *Dict. de Holl.*

EMBOLI, ville de la Turquie en Europe dans la Macédoine sur la rivière de Stromona, qui se jette peu après dans l'Archipel, & au golfe de Contessie. Elle a un Archevêque Grec, & n'est pas loin des frontières de la Romanie à soixante & cinq milles de Thessalonique au levant. Il y en a qui la nomment aussi Chrifopoli & Chifopoli. * La Martinière, *Dict. géogr.*

EMBRUNOIS, *Voies AMBRUNOIS.*

EMBS, (Jaques d') fameux guerrier du tems de l'Empereur Maximilien I. étoit issu d'une ancienne famille noble, qui fleurit encore sous le nom de Hohen-embs. Il servit Louis XII. Roi de France, contre le Pape & les Vénitiens. En 1521. il lui amena environ deux mille cinq cens Allemans avec deux chefs pour les commander. Aussi-tôt après il emporta Concordia & Bologne. Les bourgeois de la dernière auroient bien voulu l'avoir pour Gouverneur; mais Gaston de Foix, Duc de Nemours, aima mieux l'employer au siège de Brixen, où après avoir battu en chemin l'infanterie Vénitienne, il donna l'assaut avec Philippe de Freyberg, prit la ville, y tua onze mille hommes, & fit prisonniers plusieurs des principaux Seigneurs Vénitiens. Il mourut en 1512. dans la bataille de Ravenne. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Dict. de Holl.*

EME, Roi de Thrace, qui conçut la folle vanité de se faire adorer comme Jupiter, fut changé en rocher avec sa femme, qui prétendoit le même honneur qu'on rendoit à Junon. * Ovide, liv. II. *Métam.* fab. 2. *Dict. de Holl.*

EMELOORDT ou EMMELOORDT, est une petite Isle dans le Zuiderzée pas loin des côtes de l'Ovériffel. Elle est étroite & longue, & s'étend du midi au nord à la hauteur du Camperdiép, & du Zwolschediep. Elle étoit autrefois fort habitée; mais la mer a contraint les habitans de lui abandonner la partie septentrionale, & de se retirer vers la méridionale, qui porte aussi le nom d'Ens. * *Dict. de Hollande.*

EMELRAAD, fameux peintre, natif des Pais-Bas, a demeuré long-tems à Rome. Erasme Quilinus a ajouté des statues à la plupart de ses meilleures pièces, & d'autres des figures de bêtes. Plusieurs de ses plus excellens tableaux pendent dans l'Eglise des Carmes Déchauffés. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken. *Dict. de Holl.*

EMERIC, Roi de Hongrie, & fils du Roi Béla II. fut couronné en 1196. Son frère André aspirait à la Couronne; mais il ne put exécuter ses projets. Les Vénitiens profitèrent de la guerre que se faisoient les deux frères, & se rendirent maîtres de diverses places en Dalmatie & en Hongrie. Les Polonois en tirèrent aussi quelque avantage, & prirent Halicz avec quelques autres places dans la Russie rouge. Emeric mourut en 1200. laissant son fils Ladislas pour successeur. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bonfinius, *rerum Hungar.* decas II. lib. CLXXI. *Dict. de Holl.*

EMERY, (Sébastien) Avocat au Parlement de Paris dans le XVI. siècle, ne voulut jamais se charger des intérêts de la Duchesse d'Angoulême, pendant les différens avec le Connétable de Bourbon. Il fit même

me une piquante satire contre Poyet, qui devint ensuite Chancelier de France, parce que, dans cette occasion, il avoit lâchement encensé à la fortune. Cette pièce fit beaucoup de bruit, & causa même la disgrâce de l'Auteur, qui eut ordre de se retirer de la Cour. Il se retira dans le Bourbonnois, & de chagrin de ne pouvoir plus retourner à la Cour, il entra en effet dans l'Ordre de St. François, d'où il sortit ensuite, par le désir d'une plus grande réforme, pour entrer dans celui des Chartreux, dont on le voulut faire Général quelques années après; mais la résistance qu'il fit, fut si grande, qu'on fut obligé de le laisser dans sa cellule, dont il se fit une règle inviolable de ne jamais rompre la solitude par la communication avec les Séculiers. Mr. Emery, Conseiller au Parlement de Paris, est de cette famille. Il a hérité des biens de Mr. Emery, son oncle, qui est mort Conseiller à la Cour des aides en 1703. & dont le père avoit eu la même charge. * Bayle, *Dict. Crit. Diction. de Hollande.*

EMILIE, femme du premier Scipion l'Africain. Elle étoit sœur de Paul Emile, père du second Scipion l'Africain. Cette Dame laissa de grands biens à son petit-fils par adoption. Outre les diamans, les pierreries & les autres bijoux, qui composoient alors la parure des personnes de son rang, elle avoit une grande quantité de vases d'or & d'argent destinés pour les sacrifices, un train magnifique, des chars, des équipages, un nombre considérable d'esclaves de l'un & de l'autre sexe, le tout proportionné à l'opulence de la Maison d'où elle sortoit. Scipion fit présent de tout cet héritage à sa mère Papiria, qui aiant été répudiée par Paul Emile, menoit une vie obscure. * Polybe, *dans ses exemples des vertus & des vices*, tom. V. p. 530. de la version de Vincent le Thuillier.

EMILIEN, (Jérôme) fondateur des Clercs Réguliers, nommés Somasques, naquit à Venise l'an 1481. d'Ange Emilien, Sénateur, & d'Eléonore Morocini, tous deux de Maisons nobles & distinguées dans la République. Dans sa jeunesse Jérôme s'appliqua à l'étude jusques à l'âge de quinze ans. Les Vénitiens étant entrés dans la ligue qui se fit en 1495. contre Charles VIII. Roi de France, Jérôme prit parti dans les troupes, malgré les pleurs de sa mère, qui n'avoit que lui pour la consoler dans son veuvage. Dans cette profession trop licentieuse, Jérôme se laissa aller à tous les excès, qui s'y remarquent. La paix se fit, & il retourna chés lui. Il servit de nouveau en 1508. dans l'armée que les Vénitiens levèrent pour s'opposer aux Princes qui s'étoient ligués contre eux par le traité de Cambrai, où Louis XII. étoit entré. Le Sénat commit à Jérôme la défense de Castelnovo sur les confins de Trevisé. Le Gouverneur de cette place s'étant lâchement retiré de nuit, Emilien prit soin de la défendre, soutint divers assauts; mais fut finalement forcé, & étant pris prisonnier, on le jeta dans une mauvaise prison. Les Allemands le firent beaucoup souffrir dans ce cachot. Là se représentant les horreurs de la mort, & tous les dérèglemens de sa vie, il conçut le dessein de se convertir. Il eut recours à la Ste. Vierge, & l'on dit, que par son moyen, ses chaînes tombèrent, sa prison s'ouvrit, qu'il passa à travers l'armée des Impériaux sans être reconnu, & qu'il se rendit à Trevisé. Prostré aux pieds de l'image de la Vierge, il lui fit hommage de sa délivrance, & l'on y montre, dit-on, encore une partie de ses chaînes. La paix s'étant aite, les Vénitiens reconnurent la valeur qu'Emilien avoit fait paroître dans la défense de Castelnovo, en donnant à sa famille ce château pour en jouir pendant trente ans, & il en fut fait Podesta, ou chef de la justice. Il quitta cet emploi peu après, pour aller prendre à Venise la tutèle des enfans de son frère, qui venoit de mourir. Il se ressouvint de la promesse qu'il avoit faite de se consacrer totalement à Dieu; & sous la conduite d'un sage directeur, il renonça à tout ce que la vanité & le luxe inspirent, se livrant au jeûne, à la prière & à toutes les œuvres de dévotion. Sa charité étoit fervente. Dans une grande disette, qui réduisit les habitans du pais aux plus

tristes extrémités, il vendit jusques à ses meubles pour secourir les misérables, & sa maison devint une espèce d'hôpital. Une maladie contagieuse s'étant jointe à la famine, Emilien en fut attaqué, & se croiant à l'extrémité, il reçut ses sacrements. Sentant que sa pénitence étoit encore très-défectueuse, il pria Dieu de lui prolonger la vie, pour se préparer mieux à sortir de ce monde. Sa prière aiant été exaucée, il renonça à l'administration des biens de ses neveux, quitta la robe Vénitienne, qui n'est permise qu'aux Nobles, & se vêtit d'un mauvais habit, se mettant au-dessus des risées de ceux qui le prenoient pour un insensé. La contagion avoit fait un grand nombre de pauvres orphelins. Emilien voulut leur servir de père. Il disposa une maison à Venise proche l'Eglise de St. Roch, où il en reçut plusieurs, & les assista avec une ardeur & un succès qui étonnèrent toute la ville. Tel fut le commencement de la Congrégation des Religieux Somasques environ l'an 1528. Voyez dans le *Dict. CLERCS REGULIERS* de St. Mayeul. Nous ne parlerons pas ici de tous ses travaux & de ses mortifications. Après avoir fait plusieurs établissemens, il se retira à Somasque entre Bergame & Milan, lieu qu'il avoit choisi pour y établir le chef de la Congrégation. Il y mourut peu après le 8. février 1537. * Héliot, *hist. des Ordres Religieux*, &c. tom. IV. chap. 33.

EMINE ou **EMINA**, mère du faux Prophète Mahomet, étoit Juive & avoit épousé Abdala. Elle étoit, selon la plupart des Auteurs & des Chronologistes, fille de Vaheb; mais Rodrigue Ximenes, Archevêque de Tolède la fait femme d'Abdelmotleb ou Abdelmutlib, & fille de Haya. * Chevreau, *hist. du monde*, liv. VI. ch. 1. *Dict. de Holl.*

EMIR-CHAN, Gouverneur de Tauris en 1584. de la part de Chodabende, Roi de Perse. Le Roi irrité de voir que les Turcs, avec qui il étoit en guerre, avoient bati, sans aucun obstacle, la forteresse de Reivan, crut que c'étoit uniquement la faute d'Emir-Chan, & qu'il devoit l'en punir d'une manière exemplaire. Chodabende fit venir le Gouverneur, & lui reprocha d'avoir manqué à la parole qu'il avoit donnée à Heri de marcher avec les Turcomans au secours de Tocmasés pour s'opposer aux entreprises des Turcs. Emir n'apporta que des excuses frivoles que les Officiers & le Roi ne goûtèrent point. Il fut condamné à perdre la vue par le moyen d'un fer chaud. On le dépouilla après cela de ses biens, on le mit en prison, où il mourut de chagrin. Cette mort fut pernicieuse à la Perse, parce que les Turcomans, parmi lesquels il s'étoit acquis une grande autorité, prirent cette occasion pour se révolter contre le Roi. * De Thou, *hist.* tom. VI. p. 406.

EMIR-EMSE, fils aîné de Chodabende, Roi de Perse. Pendant que le Roi & son fils étoient occupés au siège de Tauris en 1585. ils apprirent que les Turcomans avoient dessein de couronner à Casbin, pour Roi de Perse, le Prince Thamas, le plus jeune fils de Chodabende, qu'il venoit de leur donner pour Gouverneur contre tous les avis des Grands de la Cour. Emir-Emse se mit à la tête de douze mille hommes, poursuivit les révoltés du côté de Casbin, & leur présenta la bataille. Il ne fut pas nécessaire d'en venir à un combat, les séditieux s'étant dissipés d'eux-mêmes, soit parce qu'ils se repentirent du dessein qu'ils avoient formé, soit qu'ils redoutassent la valeur du Prince Emse. Les Chefs des séditieux furent pris & eurent la tête tranchée. Le Prince Thamas fut confiné dans la forteresse de Cohaca. L'année suivante Emir-Emse apprit qu'Alyculi-Chan machinoit contre sa vie, & se proposoit de faire passer la Couronne sur la tête d'Abas-Mirize, son cadet. Cela ne l'empêcha pas de faire divers exploits contre les Turcs. Il emporta d'assaut la ville de Salmas, qu'il traita comme les Turcs avoient traité Tauris. De là il tourna ses armes contre le Bacha d'Erivan, qui, avec quinze cens arquebusers, ravageoit tous les environs. Il l'atteignit proche de sa capitale, lui tua beaucoup de monde, & passa au fil de l'épée tout ce qui s'opposa à lui dans sa marche. Ensuite il se rendit

dit auprès de son père, qui étoit campé aux environs de Tauris avec environ quarante mille hommes. Le Prince chargea Alyculi-Chan d'harceler les ennemis avec les troupes qu'il lui confia. Ce Général agit si mollement que le Prince en augmenta ses soupçons contre lui, & résolut d'abandonner ses projets contre les Turcs, pour tourner ses forces contre le perfide qui en vouloit à ses jours. Malgré toutes ses précautions, il tomba sous le poignard d'un assassin, d'un Eunuque de sa maison, qui vraisemblablement avoit été gagné par Alyculi-Chan. Ce fut avec lui, dit Mr. de Thou, que fut enlevée toute la valeur Persane, qui faisoit tant d'ombrage à l'Empire Ottoman. Les Turcs, ajoûte-t-il, qui furent les principaux auteurs de sa mort, répandirent le bruit, qu'il avoit été assassiné par les ordres du Roi lui-même, qui vouloit mettre Abas-Mirize sur le trône. * De Thou, *hist.* tom. VI. p. 613. &c. Oléarius récite fort différemment l'histoire d'Emir-Emse. Il fait mourir Chodabende, son père, avant lui, au lieu que Mr. de Thou place la mort du père après celle du fils, & en attribue la cause au chagrin que lui causa cette mort tragique. 2°. Oléarius fait assassiner Emse par son frère, Ismaël, après un règne de huit mois, pour s'emparer du trône, au lieu que Mr. de Thou attribue l'assassinat du Prince Emse à la perfidie d'Alyculi-Chan, & aux menées des Turcs. * *Voies Oléarius, voyages, &c.* col. 899.

EMMANUEL, (Benoît) de famille noble de Marfala, petite ville sur la côte occidentale de la Sicile dans la vallée de Mazara, florissoit au commencement du XVII. siècle. Il orna le lustre de sa naissance par la connoissance des belles Lettres, & reçut la dignité de Docteur en Droit avec une gloire extraordinaire, qu'il augmenta encore beaucoup par ses consultations & par ses plaidoiers. Il fut mis au nombre des premiers Avocats de ce tems-là, & on lui donna plusieurs emplois honorables. Enfin Philippe IV. Roi d'Espagne, pour le récompenser de ses services, le fit le 17. nov. 1655. Marquis de Villa Alba. Il a donné au jour plusieurs traités de Jurisprudence: *Consultatio apologetica in causa Givra seu Brucula pro D. Catharina Gantes & S. Martino; Patrocinium pro Senatu Panormitano contra Fiscum Patronum Archiepiscopi; Allegationes in jure & in facto pro Cardinale ab Auria, Archiepiscopo Panormitano contra Canonicos & Correndatos Regia Capella St. Petri Regii palatii Regni Sicilia & consortes; Allegationes in causa possessoris summarissimi Principatus & Status Campisfranci pro D. Stephano Riggio & Campo; Allegationes qui se trouvent dans le livre intitulé *Constitutio Jurisconsultorum*, Partie III. tome II. p. 292. François Strada dit, qu'il a aussi écrit: *Allegationum & decisionum tribunalium volumina*, qui jusques ici n'ont pas été imprimés. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula. Dict. de Hollande.**

EMMANUEL, (Pierre) Prêtre de Palerme en Sicile, s'est rendu fort célèbre dans le XVII. siècle par la connoissance profonde qu'il avoit des Mathématiques, non-seulement dans sa patrie, mais aussi par toute l'Europe; de sorte qu'il fut recherché par les amateurs de cette science, qui lui écrivirent des lettres, pour le prier de leur donner son avis & de leur faire part de ses pensées sur les choses les plus abstruses. Sa réputation lui fit bien des envieux. Il fit aussi de grands progrès dans la Chimie, & cela alla si loin que l'on disoit qu'il pouvoit tirer de l'or de tous les métaux, & en aussi grande quantité qu'il vouloit. Ce qu'il y a de certain, c'est que par toutes ces expériences chimiques, il avança le tems de sa mort. Il mourut le neuvième octobre de l'année 1669. Il publia en Italien: *Risposta alli quesiti de Benedetto Magbetti; Lettera in difesa d'un problema Geometrico risoluto; Discorso, en que propone, y resolve algunos problemas Astronomicos, Hidrographicos para conocer la longitud. en el arco equinoçial des de el meridiano, por facilitar los vaxelles en la navegacion.* Outre cela, il a encore écrit quelques traités de Mathématiques, entr'autres un de *Triangulis*, qu'il portoit toujours sur soi, & qu'à son lit de mort il remit entre les mains d'un de ses amis; mais qui n'a jamais été vu depuis. *Supplément. Tom. II.*

* *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula. Dict. de Hollande.*

EMMANUEL, (Pierre) Théologien de Sicile, & Religieux de l'Ordre des Dominicains, naquit à Palerme en Sicile, vers le milieu du XVII. siècle. Pendant plusieurs années, il enseigna dans le couvent des Frères Prêcheurs la Théologie, la Philosophie &c. & il mourut dans la ville de sa naissance le cinquième octobre 1671. dans le monastère de St. Cità. Il publia: *Orto di Maria; Sermoni dell' SS. Rosario fondato sopra le piante dell' Ecclesiastico; La Rosa trionfante & Relazione della solennità fatta in Palermo nel Convento de S. Cità dell' Ordine de Predicatori alli 16. di settembre dell' anno 1668.; Tesoro de Miracoli del SS. Rosario di M. V. con l'aggiunta dalla quinta parte.* Ce dernier fut réimprimé bien-tôt après à Messine en 1698. in 4. avec les annotations d'Hiacintho Campoli. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula. Dict. de Hollande.*

EMMANUEL ou MANUEL CALECAS, Grec de nation, Religieux de l'Ordre de St. Dominique, &c. Dans le *Dictionnaire historique* il est dit que ce Religieux vivoit, selon Bellarmin, sur la fin du XIV. siècle, ou plutôt dans le XIII. comme l'assure Gallefini. Le Père Echard, savant Dominicain, qui a fait une excellente Bibliothèque historique des Ecrivains de son Ordre, prouve qu'il faut placer Emmanuel Calecas au commencement du XV. siècle. * *Suppl. de Paris.*

EMME, rivière de Suisse. Elle est assez grosse & fort rapide. Elle sort des montagnes de Brunick au voisinage d'Underwald, traverse le Canton de Berne en ligne droite du sud au nord, dans un lit à peu près parallèle à celui de l'Aar (Aar), & se jette dans cette rivière une lieue au-dessous de Soleure. Elle ser voit autrefois de limite entre le Roiaume de Bourgogne & le Duché d'Allemagne (de Souabe). Comme elle est fort rapide, lorsqu'elle se jette dans l'Aar, elle trouble & agite son cours, & la rend fort dangereuse pour la navigation.

Aux environs de cette rivière est l'Emmethal, qui consiste en six Bailliages; dont quatre sont à l'orient, à savoir Landshut, Brandis, Trachselwald & Summiswald, & deux à l'occident, à savoir, Signaw & Burgdorff. C'est le troisième, à savoir Trachselwald, qui est proprement l'Emmethal ou le Val d'Emme. * *Délices de la Suisse*, tom. I. p. 155. La Martinière, *Dict. géogr.*

EMME, *Voies* ALFRED.

EMMENES ou EMMENESSE, beau village dans la province d'Utrecht, divisé en Emmenès en deçà & Emmenès au-delà de la digue, qui ont chacun leur Ministre séparé. Ce village est entre Amersford & Naarden. * *Dict. de Holl.*

EMMIUS, (Ubbo) savant Professeur à Groningue, &c. *Ajoutés* que sa description de l'ancienne Grèce est un ouvrage Latin, qui ne parut qu'en 1626. à Leyde, chés Bonaventure & Abraham Elzevir, après la mort de l'Auteur, par les soins de Wesselus Emmius, son fils. Cette description qui est fort estimée, est intitulée: *Vetus Græcia illustrata.* Elle est en trois volumes in octavo. Dans le premier on trouve une description des pais habités par les Grecs, & des Isles adjacentes. Le second contient l'histoire des Grecs, & le troisième représente l'état & la forme de leurs principales Républiques, & leurs jeux solennels. Outre cet ouvrage, qui eût suffi seul pour faire beaucoup d'honneur à Emmius, ce Savant en a donné encore plusieurs autres, dont on n'a point parlé à son article, entr'autres: *Opus Chronologicum novum*, en 1619. in fol. livre peu commun & recherché; *Chronologia rerum Romanarum cum serie Consulium*, in fol. en 1619. avec des Prolegomènes sur la Chronologie Romaine, à la tête de cet ouvrage: *Appendix Chronologica illustrando operi Chronologico adjecta*, in fol. en 1620. Ces ouvrages ont été imprimés à Groningue. * *Suppl. de Paris.*

EMPALER, supplice usité parmi les Turcs. Lors-

Lorsqu'on veut empaler un malheureux, on le fait coucher ventre à terre, après lui avoir lié les mains derrière le dos. On lui endosse le bast d'un âne, sur lequel s'asseoient deux valets du bourreau, afin de le bien assujettir, tandis qu'un autre lui presse le visage contre terre avec les deux mains qu'il lui appuie fortement sur le col. Un quatrième officier lui fend le derrière de la culotte avec des ciseaux, & lui enfonce un pal dans le fondement. Ce pal est une broche de bois qu'il fait avancer avec les mains autant qu'il peut. Après cela un autre estafier chasse cette broche avec un maillet jusqu'à ce qu'elle sorte par la poitrine. Enfin on plante le pal tout droit, & si ces malheureux vivent encore quelque tems, les Turcs les plus zélés pour l'Etat s'approchent d'eux pour leur chanter pouilles, bien loin de les exhorter à se faire Musulmans. Les Turcs, dit Mr. Tournefort, sont si persuadés qu'un homme qui a fait un grand crime, est indigne d'être Musulman, que lors qu'un Musulman est condamné à mourir, personne ne l'assiste, parce qu'ils croient que son crime l'a rendu Jaour, c'est-à-dire, selon eux, infidèle & Chrétien. * Tournefort, *voies*, tom. I. p. 92.

EMPEREUR de Guadalajara, ou le serpent qui préface l'avenir. Les Mexicains disent, que si quelque malheur doit leur arriver, comme des tempêtes, de grandes maladies &c. ce serpent le fait connoître par des sifflemens singuliers, au bruit desquels plusieurs autres espèces de serpens se rendent auprès de lui, comme auprès de leur chef, & forment tous, par leurs cris, une sorte de concert. Alors les peuples épouvantés recourent à leurs idoles pour détourner de dessus leurs têtes ces malheurs annoncés. Ils rendent même un culte au serpent, croiant qu'ils ont une espèce d'esprit prophétique. Suivant que le bruit des serpens assemblés dure plus ou moins, ils jugent de la grandeur du péril. Dès que l'Empereur se retire, les sifflemens cessent, & les autres serpens rentrent dans leur demeure. * *Bibliothèque raisonnée dans l'extrait de la description des curiosités naturelles du riche cabinet d'Albert Séba, &c.* tom. XV. p. 196. *Voies* dans le *Diét.* AMARU.

EMPSON, *Voies* DUDLEY.

EMPTAT, ville d'Asie sur la route d'Aleth, à la Palude, à quatre journées de caravane de la première. Ces journées sont de sept ou huit heures de chemin. Cette ville, qui est bâtie en forme d'amphithéâtre sur une petite montagne, est assez jolie, les bazars en sont beaux & couverts. Le château, bâti de même sur une coline, n'est séparé de la ville que par un fossé grand & profond. C'est encore un ancien ouvrage des Romains. * Lucas, *premier voyage*, Part. I. ch. 24. La Martinière, *Diét. géogr.*

EMSERBAD, village sur le Lohn dans le Comté de Nassau en Allemagne, au nord-ouest de la ville de Nassau, dont il est éloigné d'environ une bonne lieue. Il est renommé par ses bains chauds. * *Diét. de Holl.*

ENAUDERIE, (Pierre de l') étoit un Gentilhomme de la paroisse de St. Germain d'Auvillers, au pais d'Auge, du diocèse de Lisieux. Son vrai nom étoit Pierre le Monnier; mais il ne retint que celui de l'Enauderie, d'un lieu de ce nom qu'il possédoit dans la paroisse d'Auvillers. Il fit ses études dans l'Université de Caen, comme il le dit lui-même dans le Matrologe de l'Université qu'il compila & écrivit de sa main en 1515. & qu'il donna à l'Université. Il y fut Maître ès Arts, Notaire juré, & Greffier de la Cour des privilèges Apostoliques. Il fut Bachelier aux Droits, Licentié, Docteur & Régent. Il se fit recevoir Avocat, & fut deux fois Recteur de l'Université. L'Evêque de Baieux le fit son Vice-Gerent dans la Cour des privilèges Apostoliques, dont il fut Conservateur, & il fut Syndic de l'Université. Il avoit été marié, & survécut long-tems à sa femme. Il s'engagea dans l'état Ecclésiastique, à ce qu'il paroît, lorsqu'il fut nommé, par l'Université de Caen, à la Cure de St. Martin de Foullebère, du diocèse de Lisieux. Il en obtint les provisions à Rome: cependant il ne

paroit pas qu'il ait pris possession de ce bénéfice. Il a fait beaucoup de bien à l'Université en livres, en réparations, en donations. Il a donné au public un traité écrit en Latin, touchant les droits & privilèges des Docteurs; & un autre en François à la louange du mariage & des femmes vertueuses, adressé à Zacharie le Gouez, son disciple. Il parle dans ce traité d'un autre ouvrage Latin sur la vie contemplative, adressé au même. Ce Zacharie le Gouez fut son successeur ou son associé dans la charge de Scribe de l'Université. Pierre de l'Enauderie a encore composé une petite exhortation à la vie active, où il loue de nouveau le mariage; & un court traité de l'Université de Caen. Il mourut vers l'an 1515. & fut enterré dans la nef de l'Eglise des Cordeliers de Caen, sous une grande tombe qu'il fit faire de son vivant. * *Voies* Pierre-Daniel Huët, ancien Evêque d'Avranches, dans son *Traité des origines de Caen*, seconde édition, pag. 413. & suiv. & pag. 267. *Suppl. de Paris.*

ENCHUYSEN, (l'Isle d') Isle de l'Océan septentrional environ à trente lieues de la côte orientale de l'Isle vers le levant. Elle a été découverte par les Hollandois, qui lui ont donné ce nom. * Baudrand, 1705. La Martinière, *Diét. géogr.*

ENCRE de la Chine. Cette encre est trop fameuse pour la passer sous silence. Elle se fait du noir de fumée que les Chinois tirent de diverses matières & principalement des pins ou de l'huile qu'ils brûlent. Ils y mêlent des parfums, qui corrigent l'odeur forte & désagréable de l'huile. Ils lient ensemble ces ingrédients, jusqu'à ce qu'ils prennent consistance & qu'ils forment une pâte, qui se met dans différens petits moules de bois. Ces moules sont fort bien travaillés, & impriment sur la pâte toutes les figures qui s'y trouvent. Pour l'ordinaire ce sont des figures d'hommes, de dragons, d'oiseaux, d'arbrisseaux, de fleurs, &c. L'un des côtés est presque toujours rempli de caractères Chinois. On lui donne la forme de bâton ou de tablettes. L'encre la plus estimée est celle qui se fait à Hoi-tcheou, ville de la province de Kiang-nan. Cette composition demande beaucoup de façons, & elle a différens degrés de bonté, suivant lesquels elle est plus ou moins chère. On a essayé de la contrefaire en Europe, sans qu'on ait pu y réussir. On se sert aussi à la Chine d'encre rouge, mais ce n'est guères qu'aux titres & aux inscriptions des livres. Tout ce qui a du rapport à l'écriture, est si noble parmi les Chinois, que les ouvriers occupés à faire de l'encre, ne sont point regardés comme exerçant un art vil & mécanique. Dans les commencemens les Chinois ne se servoient pour écrire que d'un noir de terre. Et l'on prétend que cette encre étoit déjà en usage sous le célèbre Empereur Vouvang, qui florissoit 1120. ans avant l'ère Chrétienne. Sous les premiers Empereurs de la Dynastie des Tang, c'est-à-dire, environ vers l'an 620. de l'ère Chrétienne, le Roi de Corée envoya son tribut annuel à l'Empereur de la Chine, lui offrit des pièces d'encre, qui étoient faites d'un noir de fumée, qu'on avoit recueilli de vieux pins brûlés, & où l'on avoit incorporé de la colle de corne de cerf pour lui donner de la consistance. Cette encre avoit un tel éclat, qu'on auroit dit que l'on y avoit mis une couche de vernis. Les Chinois furent piqués de jalousie à la vue de cette invention, & tâchèrent, par plusieurs essais, d'imiter l'artifice des Coréens. Ce ne fut cependant que vers l'an 900. de J. C. que l'on réussit à la Chine à faire la belle encre qu'on y voit aujourd'hui. En l'année 1070. de l'ère Chrétienne, sous le règne de Chintsong on raffina encore sur la matière de l'encre que l'on nomma Impériale, Yu-me, parce qu'on s'en servoit dans le palais. * Le P. du Halde, *descript. de la Chine, &c.* tom. II. p. 245. &c. L'on verra là diverses recettes pour faire l'encre de la Chine; comment il faut discerner les divers degrés de bonté de cette encre, & de quelle manière il faut s'en servir. Lorsque cette encre est fort vieille, les Chinois ne s'en servent pas pour écrire; mais ils y trouvent un remède excellent qui est rafraîchissant, & qui arrête les hémorrhagies & les convulsions des petits enfans.

ENDE,

ENDE, (François von dem) pratiqua d'abord la Médecine à Amsterdam, & donna de très-bonnes leçons de Latin. Spinoza fut un de ses disciples en cette langue, & ce fut de ce maître qu'il apprit les premiers fondemens de la doctrine qu'il rédigea ensuite en système. Les sentimens de von dem Ende aiant été connus, on ne lui confia plus des jeunes gens, parce qu'on s'aperçut qu'il les entraînoit dans l'Athéisme. Cela fut causé qu'il se retira à Paris, où il commença une école de Latin dans le fauxbourg de St. Antoine. Il se trouva impliqué dans les affaires du Chevalier de Rohan, qui tenoit chés lui ses conférences, avec ceux de son parti, & qui l'avoit employé en qualité de Secrétaire pour les correspondances de Hollande. Il l'avoit même envoyé à Bruxelles, pour s'y aboucher avec le Comte de Montreuil & quelques Députés des Etats. Le complot aiant été découvert, von dem Ende, qui avoit voulu tenter de s'évader, fut saisi à Paris, emprisonné & pendu en 1674. Il mourut avec les sentimens qu'il avoit fait profession d'avoir pendant sa vie. * *Basnage, annal. des Provinces-Unies*, tom. II. Bayle, *lettres*, pag. 65. *Suppl. Al. de Bâle*.

ENERGUMENES. Dans la primitive Eglise on appelloit de ce nom ceux qui étoient possédés du démon, & qui étant Chrétiens, avoient une place particulière dans les Eglises, où ils devoient demeurer debout. Ils ne pouvoient être admis aux fonctions du Sacerdoce. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Cave, premier Christianisme*. Du Frêne, *Glossar. Græc.* p. 386. *Beverigius, ad Can. Apost. 79. Dict. de Holl.*

ENESE, ville, *Voies PUY.* (Ste. Marie le)

ENETES, peuple ancien de l'Illyrie. Ils avoient accoutumés, toutes les années, dans chaque village, de rassembler toutes les filles nubiles. Alors on mettoit à part, d'un côté, les filles qui avoient de la beauté, & de l'autre celles qui en étoient dépourvûes. Un crieur proposoit à vendre la plus belle, & elle étoit délivrée au plus offrant, soit qu'il fût du village ou d'un autre endroit. Lorsque toutes les belles personnes étoient pourvûes, on proposoit les laides à ceux qui voudroient les prendre avec une moindre somme. Celui qui se contentoit de moins que les autres, obtenoit la fille. De la sorte l'argent que l'on retiroit de la vente des belles, servoit de dote à celles qui étoient laides. Les Babyloniens se servirent de cette méthode pendant quelque tems. * *Herodotus, lib. I. c. 196.*

ENGELBERDE ou ENGELBERGE, fille, à ce que l'on croit, d'un Duc de Spolète, ou, selon d'autres, d'Eticho, Duc de Suève, aiant épousé l'Empereur Louis II. le défaut d'égalité de naissance avec son mari lui attira la haine de beaucoup de Princes & de Princesses d'Allemagne, qui ne purent, sans dépit & sans jalousie, la voir élevée à la dignité Impériale. Quelques-uns même poussèrent leur jalousie si loin, qu'ils résolurent de la perdre. Un Prince d'Anhalt & le Comte de Mansfeld l'accusèrent d'avoir été infidèle au Prince, son mari, & donnèrent quelques couleurs à cette accusation pour la faire croire. Engelberde cependant étoit innocente. Elle se défendit autant qu'elle put; mais malheureusement pour elle la coutume de ce tems-là autorisoit les accusations sans preuves, & il ne restoit à une femme d'autre moyen de se justifier, que de passer par les épreuves du feu & de l'eau, que la superstition avoit mises en usage, & que l'autorité, même ecclésiastique, consacroit. L'Empereur, qui avoit ajouté foi aux accusations de ces deux Seigneurs, se disposoit à la faire passer par la dernière de ces épreuves; le bruit s'en répandit partout. Bofon, Comte d'Arles, qui étoit persuadé de la vertu de l'Impératrice, fut si touché de la voir si injustement opprimée, qu'il résolut de lui sauver la vie au péril même de la sienne. La Cour Impériale étoit alors à Augsbourg. Il s'y rendit en Chevalier errant, n'étant accompagné que d'un Ecuier & d'un valet. Armé de toutes pièces & monté sur un très-beau cheval, il se présenta à la porte de la grande salle du palais de l'Empereur, où il afficha un cartel

de défi contre les accusateurs de l'Impératrice, par lequel il les appelloit au combat pour leur faire avouer leur calomnie: c'étoit deux jours avant celui qui avoit été choisi pour faire subir l'épreuve de l'eau à cette Princesse. L'Empereur aiant été averti de ce cartel, voulut que les dénonciateurs comparussent. Ils se présentèrent en effet. Bofon fit porter des lances, dont il donna le choix au Prince d'Anhalt & au Comte de Mansfeld. On en vint d'abord aux mains, & le combat réussit à Bofon. Aiant abatu le Comte de Mansfeld de son cheval, il descendit du sien, & lui portant l'épée à la gorge, il lui fit avouer la calomnie. Le Prince d'Anhalt, aussi terrassé, fit le même aveu. Le Marquis d'Alberstadt prit le parti de ces deux Seigneurs, & voulut rompre une lance avec le Comte d'Arles; mais il tomba de cheval & se tordit le cou. Le combat fini, Bofon alla saluer l'Empereur sans hauffer la visière, & s'en retourna à Arles. Content d'avoir délivré l'Impératrice, le généreux & valeureux Chevalier alloit jouir en silence de la gloire de son action; mais Louis, pénétré d'estime & de reconnaissance pour cet inconnu, le fit suivre, & aiant appris qui il étoit, il lui envoya une couronne avec la qualité de Roi d'Arles, & peu de tems après il lui donna en mariage sa fille Hermengarde, qu'il avoit eue d'Engelberde même, laquelle lui avoit aussi donné deux Princes, Louis & Charles, morts en bas âge. Engelberde devenue veuve, se fit Religieuse au monastère de Ste. Julie de Bresse, d'où elle passa dans celui de St. Sixte de Plaisance, qu'elle fonda. Elle vivoit encore en l'an 880. * *Voies Bulbeau, dans son abrégé de l'histoire de St. Benoît; le Continuateur d'Aimoin, liv. V. Les Historiens de France & d'Allemagne, &c. Suppl. de Paris.* Cet art. est plus complet que celui qui est dans le *Dict.*

ENGELBERG, c'est-à-dire, *montagne de l'Ange*, monastère de Suisse au Canton d'Underwald, sur la plus haute montagne du pais, proche de la rivière d'Aa dans l'ancien Comté de Surich. Il fut fondé par Conrad, Baron de Selleburen. Il y avoit aussi autrefois une maison de Religieuses, fondée l'an 1197. lesquelles furent transférées à Sarnen. Le monastère d'Engelberg est habité par des Religieux Bénédictins, & possède aux environs une étendue de pais, laquelle s'étend jusqu'aux frontières de Berne & d'Uri. Il est indépendant & sous la protection des quatre Cantons du lac. Il se trouve quelques mines d'argent dans ce territoire en certains creux des montagnes. * *Délices de la Suisse*, tom. II. p. 334. *La Martinière, Dict. géogr.*

ENGELBERT. (Saint) Il fut élu le 8. mars 1216. Archevêque & Electeur de Cologne. Il étoit auparavant Grand-Prévôt. Il se présenta à la diète du premier mai, où le Légat confirma son élection, & le Roi Frédéric lui donna son investiture. Il étoit de la Maison d'Altena, fils d'Engelbert, Comte de Berg, & neveu de deux Archevêques de Cologne, Frédéric & Brunon d'Altena; Adolphe, successeur de Brunon, étoit son cousin germain. Engelbert, étant encore jeune & dans le cours de ses études, fut chargé de bénéfices, tant prébendes que Prévôtés. Etant sorti de l'école, il fut élu Grand-Prévôt de Cologne, puis Evêque de Munster; mais il ne voulut pas accepter ce Siège. Thiéri, Archevêque de Cologne, aiant été déposé, il lui succéda. En 1222. l'Empereur Frédéric le donna à son fils Henri, Roi des Romains, pour tuteur & Régent de ses Etats en Allemagne. Le Prélat aiant assemblé les Seigneurs à Aix-la-Chapelle, sacra le 8. mai 1222. le jeune Roi Henri. Il l'aimoit comme son fils, l'honoroit comme son Roi, & n'usoit de l'autorité que l'Empereur lui avoit confiée, que pour faire régner la justice, ce qui lui attira d'un côté la haine des méchans accoutumés au pillage, & de l'autre la bénédiction de tous les gens de bien, & particulièrement des marchands. Il se servoit, pour reprimer les rebelles, des deux glaives qu'il avoit reçus, du spirituel & du matériel. Le Moine Césaire, Auteur de sa Vie, ajoute qu'il fut le plus puissant des Archevêques de Cologne depuis St. Brunon, frère de l'Empereur Othon I. Il retira plusieurs domaines,

& plusieurs fiefs soustraits depuis long-tems à son Eglise, il l'enrichit de plusieurs autres, & y fit des tours, des châteaux & d'autres bâtimens considérables. Etant repris par des Religieux de ce qu'il jettoit des impôts sur le peuple, il s'excusa en disant que sans argent il ne pouvoit maintenir le pais en paix. Dans la famine qui arriva en 1224. il fit venir une grande quantité de bled, qu'il fit surtout distribuer aux monastères qui en avoient le plus de besoin; car il aimoit & honoroit les Religieux & les faisoit manger à sa table. En 1224. l'Archevêque & le Légat Conrad accompagnèrent le Roi Henri en Saxe, dans la vûe de procurer au Roi de Danemarck Valdemar II. la liberté que Henri, Comte de Suerin, lui avoit enlevée. Le Pape avoit écrit le 1. novembre 1223. une lettre à Engelbert, pour le solliciter en faveur du Roi prisonnier. L'Archevêque fit ce qu'il put, pour répondre aux desirs du Pape; mais il ne put réussir. Valdemar ne fut relâché qu'en 1225. moiennant une grosse rançon. L'Archevêque s'étoit attiré plusieurs ennemis puissans par un effet de son zèle pour la justice. Le plus implacable fut Frédéric, Comte d'Isembourg, son parent. On porta diverses plaintes contre ce Comte qui étoit Avoué de l'Abbaie d'Esende, monastère Roial de filles. Engelbert l'avertit, & lui offrit une pension de ses propres revenus, s'il vouloit ne pas abuser, comme il le faisoit, de son droit d'Avoué. Bien loin de se corriger il résolut la mort du Prélat. Après la fête de la Toussaints de l'an 1225. l'Archevêque de Cologne vint à Soust en Westphalie, pour traiter de la paix avec le Comte Frédéric, qui s'y rendit avec deux de ses frères. Pendant trois jours de conférences, on ne put trouver aucun expédient qui satisfît le Comte. Engelbert reçut une lettre qui l'avertissoit de se tenir sur ses gardes, & que l'on en vouloit à sa vie. Il la lut à l'Evêque de Minden, qui l'exhorta fortement à veiller à sa conservation. Je suis dans un grand embarras, lui répondit Engelbert; si je me tais, je m'expose au danger: si je parle, ils disent que je les calomnie; je remets donc désormais mon corps & mon ame à la divine providence. Aiant dit cela, il jeta la lettre à terre, la foula aux pieds & la brûla. Puis il entra dans sa chambre avec l'Evêque de Minden, & lui fit la confession générale de toute sa vie en versant bien des larmes. Il vouloit aussi se préparer par-là à une dédicace d'Eglise qu'il devoit faire le lendemain. En allant vers Soulme, où il devoit dédier l'Eglise, il tomba dans l'embuscade que son cousin avoit placée sur la route, & il y fut tué à coups d'épée. Il reçut quarante-sept blessures. On porta à Cologne son corps, où on le fit bouillir pour en porter les os à la diète. La tête étoit tellement fracassée, qu'à peine put-on en rassembler les os. Il fut tué le 7. novembre 1225. la dixième année de son Pontificat. Henri, Prévôt de Bonne, lui succéda. En 1226. il fut canonisé. Jean de Heisterbach a écrit sa vie, que l'on trouve dans Surius au VI. tome, & qui fut publiée en 1633. par Gilles Gilénus. * Fleuri, *histoire ecclési.* tom. XVI. p. 404. &c.

ENGELBERT II. Archevêque & Electeur de Cologne, étoit Comte de Valkembourg, & fut fait Archevêque en 1261. Il eut le malheur de tomber dans la désunion avec la ville de Cologne, au sujet de la liberté de l'Empire, & d'être fait prisonnier dans une bataille par Guillaume, Comte de Juliers, qui maintenoit les immunités de la ville, & qui, toutes les fois qu'il vouloit se divertir & donner du plaisir au peuple, obligeoit Engelbert d'entrer dans une cage de fer, qui pendoit hors de la tour de Juliers. Quelques années après aiant recouvré sa liberté, la méintelligence précédente se ralluma, ce qui fit prendre aux bourgeois de Cologne la résolution de s'assurer de sa personne; mais peu de tems après, il fut de nouveau mis en liberté. Il choisit alors Bonne pour y faire sa résidence, & tâcha toujours depuis à tirer vengeance du traitement qu'il avoit reçu. Dans cette vûe il envoya à Cologne un certain homme en habit de mendiant, qui de jour devoit aller demander son pain de porte en porte; mais qui de nuit étant retiré dans le lieu de sa demeure, qui touchoit au rem-

part, travailloit à faire un trou sous terre. Quand il fut achevé, Engelbert envoya de ce côté-là autant de monde qu'il crut nécessaire pour se rendre maître de la ville. Mais comme on eut connoissance de ce qui se tramoit, cette tentative eut une issue toute contraire à ses espérances, puisque de 600. soldats, qui s'étoient servis de cette ouverture pour entrer dans la ville, il n'en retourna pas un seul en vie. Le frère même d'Engelbert fut du nombre de ces malheureux. Depuis cela il se raccommoda avec la ville, & mourut en 1271. ou 1273. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, G. S. P. I. Northoff, *Cat. Archiep. Col. Dict. de Hollande.*

ENGELBERT III. Archevêque & Electeur de Cologne, né Comte de la Mark, fut élu en 1364. aiant auparavant été Evêque de Liège. Comme l'Archevêché étoit chargé de beaucoup de dettes, il ne se laissa aller à accepter cette dignité qu'à la persuasion du Pape. Il passa le reste de ses jours dans le château de Briel, & mourut en 1368. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin. Merfæus. *Dict. de Holl.*

ENGELBERT ou ENGELBRECHT de Nassau, fils de Jean de Nassau & de Marie, Comtesse de Loon. Après la mort de son père, il partagea la succession avec son frère Jean, & eut toutes les terres qui se trouvoient dans les Pais-Bas en deçà du Rhin, & tous les biens que le défunt possédoit en Brabant, en Hollande & dans le pais de Liège, y compris la Baronnie de Breda. Ce Comte fut second Seigneur de Breda, premier Chevalier de la Toison d'or de la Maison de Nassau, Gouverneur de Brabant, comme aussi de toutes les villes & forteresses des Pais-Bas du tems de l'Empereur Maximilien I. C'étoit un homme d'un fort grand esprit, & en même-tems un vaillant guerrier. Il gagna avec le Comte de Romont la bataille de Guinegaste, & rendit de grands services à Maximilien & aux Pais-Bas; mais il eut le malheur d'être prisonnier à la bataille de Bethune. Charles VIII. Roi de France, dit tout haut, qu'il mettroit à un si haut prix la rançon de son prisonnier, que ses parens, pour la paier, seroient obligés d'en aller mendier l'argent la besace sur le dos. Ensuite il fut racheté, par son frère Jean, pour la somme de quatre-vingts mille francs, qui lui fut envoyée avec encore une pareille somme. Alors il comparut devant le Roi avec ses Gentilshommes, qui avoient tous une besace sur le dos. Charles lui demanda, ce que vouloit dire une telle singularité, & Engelbert lui répondit: *Aucun Roi François, que je sache, n'a été surpris en mensonge; ainsi, Sire, pour vous empêcher de mentir, nous nous sommes chargés de ces besaces.* Ensuite il demanda au Roi, s'il vouloit par un coup de dé jouer sa rançon à quitte ou double. Aussi-tôt après il invita à un repas la première Noblese qui se trouvoit alors à Paris. Charles voulut savoir, pourquoi il l'avoit oublié dans son invitation, & Engelbert lui en donna pour raison, qu'il étoit d'une trop basse condition pour inviter un Roi à manger chés lui; mais que si Sa Majesté, sans être invitée, vouloit bien se trouver à son repas, il regarderoit cette démarche comme le plus grand honneur qui pût lui arriver. Là-dessus Charles fit faire par tout Paris défense de vendre ou de livrer au Comte de Nassau aucun bois à brûler, afin qu'il ne pût faire cuire ses viandes. Cela n'embarrassa pas cependant Engelbert qui, au lieu de bois commun, en employa d'autres, se servant même de bois de réguellise, de canelle & d'autres matières sèches. Le Roi, surpris de la grandeur d'ame d'Engelbert qui entendoit si bien raillerie, non-seulement lui remit sa rançon; mais lui donna outre cela une pension annuelle. Il mourut en 1504. à Breda sans laisser d'enfans. Son frère, Jean de Nassau, grand-père de Guillaume I. devint par-là l'héritier de toutes ses terres & de tous ses biens. * *Grand Dict. Univ. Holl. République des Lettres*, en Flamand, pour les mois de juillet & d'août de l'an 1725. *Dict. de Holl.*

ENGELBERT, (Corneille) peintre célèbre de la ville de Leyde en Hollande, vivoit dans le seizième siècle. On voit de lui de fort bonnes pièces, à Leyde & à Utrecht. Il a eu deux fils, qui ont fort imité

té fa manière, Cornelius Cornelii & Lucas Cornelii. Celui-ci, dans l'état misérable où étoit la peinture, se fit cuisinier; mais forcé par son génie, il reprit sa première profession, & devint habile peintre. Il passa en Angleterre, où le Roi Henri VIII. lui donna de l'emploi & le prit en affection. * Piles, abrégé de la vie des peintres. Dict. de Holl.

ENGELBERT, (Jean-Guillaume) Conseiller de Cour de Sa Majesté Britannique, & le plus ancien des Professeurs en Droit de Helmstadt, mourut le 14. septembre 1729. âgé de 55. à 56. ans. Il étoit né le 15. janvier 1674. Son père, Arnold-Henri Engelbrecht, étoit Conseiller de Cour du Duc de Brunswick-Lunebourg. On a de lui un ouvrage de *legibus Locrensum, Zalenco auctore promulgatis*, & quantité de dissertations Académiques. * *Biblioth. Germanique*, tom. XVIII. p. 209. Dict. de Holl.

ENGELBRECHT, (Christophe-Jean-Conrad) fils de Georges Engelbrecht, naquit à Helmstadt le 24. septembre 1690. Aiant perdu son père en 1705. son oncle paternel se chargea de son éducation, & lui fit commencer les études Académiques à l'âge de 16. ans. A peine en eut-il atteint dix-neuf, qu'il soutint, sous ce même oncle, plusieurs dissertations très-bien travaillées. Il se proposa ensuite de parcourir, avec son frère cadet, les principales villes d'Allemagne. Il assista à l'élection & au couronnement de l'Empereur à Francfort, & il fut admis aux négociations des affaires les plus importantes de l'Empire, à la recommandation de son proche parent, le Conseiller intime Schrader, qui y avoit été député par son Altesse Electorale, le Duc de Brunswick-Lunebourg. Ce parent trouva bon, qu'Engelbrecht allât à Ratisbonne, pour y finir ses études de Droit Public. La peste l'obligea de quitter cette ville, & il se rendit à Augsbourg, d'où aiant voulu partir pour Vienne, ses parens le rappellèrent chés lui. On lui conféra, dans sa patrie, l'an 1715. la profession extraordinaire en Droit Public, & en 1717. l'ordinaire, qu'il remplit avec honneur jusques à sa mort. Aiant été incommodé depuis long-tems de la phthisie, il en mourut le 20. octobre 1724. après avoir été demandé, peu auparavant, pour être Conseiller de justice à Zell. Ses principaux ouvrages sont: 1°. *Commentatio de servitutibus Juris publici*, Helmstadt 1715. in 4. 2°. *De injusta asylo-immunitatisque Ecclesiarum ad crimina dolosa extensione*; 3°. *Commentatio de utilitate atque necessitate studii Juris Germanici*; 4°. *De fati Jurisprudencia justitiae administrationis in Germania*; 5°. *De genuinis decisionum Juris fontibus in terris Brunsvico-Luneburgicis*; 6°. *Examen distinctionis vulgaris inter theoriā, seu, ut plerumque dici solet, punctum juris & hodiernam praxin*; 7°. *Dissertatio de causis impediti habitus felicitatis successus tentata in Germania emendationis & administrationis Justitiae*, Helmstadt 1718. in 4. * *Gelehrte zeit.* 1714. p. 1015. &c. Suppl. Al. de Bâle.

ENGELBRECHT, (Georges) fils d'Arnaud, naquit à Hildesheim, le 4. mars 1638. Il étudia & prit le bonnet de Docteur en Droit à Helmstadt. De retour de ses voyages de France & d'Hollande, il devint successivement Professeur extraordinaire & ordinaire du Code, finalement Senior de l'Académie & Conseiller du Prince de Brunswick. Il mourut le 24. août 1705. & laissa: 1°. *Compendium Jurisprudencie secundum ordinem Digestorum*, Helmstadt 1689. in 4. 2°. *Exercitationes ad Institut. Justiniani*, ibid. 1709. in 4. 3°. *Dissertationes ad Pandectas*, qui furent réimprimées toutes ensemble à Helmstadt l'an 1697. in 4. 4°. *Diss. de clausulis concessionum Principum*, ib. 1678. in 4. 5°. *Usum Juris Romani in Jure Publico Romano-Germanico hujusque variis controversiis decidendis*, ib. 1670. in 4. *Universal-Lexicon*. Suppl. Al. de Bâle.

ENGELCKEN, (Henri-Afcagne) Théologien Luthérien, naquit le 15. août 1675. à Rostock, où sa mère s'étoit retirée à cause des troubles de la guerre. Son père, Chrétien-Pierre, fut d'abord Bailli à Jennewitz, & ensuite Inspecteur des prêts sur gages à Schwartorf dans le Duché de Mecklenbourg. Henri-Afcagne aiant reçu de bonnes instructions particu-

lières dans la maison paternelle jusqu'à l'âge de 18. ans, il s'en alla en 1693. à Rostock, où il prit des leçons des deux Professeurs, Lindenman & J. G. Moller. Il défendit, sous ce dernier, l'année suivante, une partie de l'Histoire Universelle de Bœcler, & fit en 1695. avec lui un voyage en Poméranie, en Prusse & dans la Marche de Brandebourg. Il prit, à son retour, des leçons de Théologie, de Fechtius, de Samstarckius & de Habichorstius, sous lequel il soutint en 1695. une dissertation *De serpente ignito & volante*, après quoi il prit le degré de Maître es Arts en 1696. Engelcken commença de disputer en 1697. contre Gailendi, & s'en alla en 1698. à Leipzig, où il soutint aussi quelques thèses, & où il prit des leçons de Rabbinate, & de langues orientales de Feliuss, de Starckius & de Blossius. De retour à Rostock en 1700. il s'y distingua si fort par ses leçons & ses disputes, qu'on lui conféra en 1704. la chaire de Professeur extraordinaire en Théologie, & peu après le bonnet de Docteur dans la même Faculté. Quoiqu'il se fût destiné à l'Académie, il se vit obligé cependant en 1713. d'accepter, par ordre du Duc Frédéric-Guillaume, la charge de Surintendant & de Pasteur de l'Eglise de St. Georges à Parchim, qu'il remplit avec tant d'honneur, qu'on confia encore à ses soins, l'an 1721. cinq Prépositures qui étoient auparavant du ressort du Surintendant de Mecklenbourg à Rostock. Il mourut le 13. janvier 1734. âgé de 59. ans. Outre plusieurs dissertations qu'il a publiées, il a mis au jour, & augmenté de quelques-unes de ses dissertations le *Collegium a.) novissimarum controversiarum*; b.) *Anti-Socinianum*; c.) *Anti-Calvinianum*, & d.) *Anti-Pontificium*, de Schomerus, & il travailla en 1717. avec Krakewitz & Schaperus au Catéchisme de Mecklenbourg. Il commença aussi un ouvrage fort étendu, dans lequel il refuta toutes les controverses de Bellarmin; mais sa mort l'empêcha de le finir. * *Progr. funebre in actis historico-ecclēs.* P. III. Suppl. Al. de Bâle.

ENGELLEN, village de Hollande dans le pais de Heusden. Il est sur la Dyse à moitié chemin entre Bois-le-Duc & Crevecoeur. Il a été considérable autrefois, & bâti en manière de ville, aiant des murailles en plusieurs endroits, & un fort pour sa défense. L'autre côté de la Dyse est dans le Brabant, & les maisons qui sont sur sa rive droite, dépendent du village d'Empel, qui en est éloigné de près d'une demilieuë, & qui est sur la Meuse à la gauche. * *Dict. de Holl.*

ENGELMODE ou ANGILMODE, étoit Chorévêque de Soissons, lorsque Rothade II. Evêque de la même ville, fut déposé dans un Concile, tenu à Soissons l'an 861. Engelmode obtint cet Evêché; mais il fut obligé de le rendre, peu de tems après, à Rothade, réhabilité par le Pape Nicolas I. dans une assemblée, tenue à Rome l'an 864. Dès 862. Engelmode se trouva au Concile qui fut assemblé dans la ville Episcopale, & y souscrivit à un privilège, accordé à l'Abbaie de St. Denis. On ignore les autres événemens de la vie de ce Prélat. Il y a de lui un assez long poëme, en vers héroïques, à la louange de Pascale Radbert, à qui l'Auteur l'envoia, pour lui donner une marque de son estime & de son amitié, & le P. Sirmond l'a fait imprimer à la tête des œuvres de Pascale. * *Histoire littéraire de la France*, tom. V. p. 329.

ENGELMOND, (Saint) Anglois de naissance, mais originaire de Frise, Prêtre & Abbé de l'Ordre de St. Benoît; vint en Hollande du tems de St. Willebrod, & y annonça l'Evangile. Après avoir subi de grands travaux, il fut attaqué de la fièvre, qui le coucha dans le tombeau. Il fut enterré à Velzen, dont les habitans le tiennent pour leur Patron. On dit que, par ses prières, il fit descendre la pluie du ciel. Les anciens Missels Romains mettent le jour de sa mort au premier de février; mais, à ce que dit Molanus dans son livre intitulé *Natales Sanctorum Belgii*, ce jour a toujours été célébré le 21. juin, de mémoire d'homme; mais peut être que c'est le jour, qu'il a été tiré de terre. Dans un manuscrit de la bibliothèque de l'Abbaie de Prémontré à Anvers, il est fait mention de quelques miracles, opérés par les mérites

de ce Saint. On rapporte, par exemple, qu'en 1370. un enfant de Gueldre, qui étoit fort malade d'un abcès au cou, fut amené à Velzen au tombeau du Saint, & qu'il fut guéri; qu'en 1390. un homme qui ne pouvoit avaler, fut délivré de son incommodité; que la même année, un enfant qui avoit un ulcère fluant qui rendoit du pus par le nez & par les oreilles, fut guéri par l'invocation de ce Saint. Molanus, Hugues Menard, Bucelin, J. Mabillon & plusieurs autres l'ont placé parmi les Bénédictins. Rovénus, Archevêque de Philippes, a publié, en 1640. l'abrégé de la Vie de St. Engelmond, & l'a fait imprimer dans le livre des heures à l'usage des Catholiques-Romains de l'Archevêché d'Utrecht, & des Evêchés qui en dépendent. Soutman, qui en 1650. donna au public les Représentations des Apôtres des Pais-Bas, met Engelmond du nombre. Il y a des Auteurs, qui en parlent comme d'un Martyr, & les Catholiques-Romains ont recours à lui pour se délivrer du mal de dents. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Batavia sacra*, P. I. p. 155. *Antiquités de Kennemerland*, p. 327. édit. in 8. *Dict. de Holl.*

ENGELMUNSTER, & INGELMUNSTER, fort château avec Seigneurie dans la Flandre à une lieue de Courtrai. Les Hollandois l'assiégèrent en 1580. mais ils ne le prirent pas. Les François s'en sont rendus maîtres en 1646. & en 1697. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Sanderi Flandria illustrata*, tom. II. f. 425. *Becman, hist. Anhalt.* P. VII. *Dict. de Holl.*

ENGELSBURG, petite ville du Duché de Troppaw, sur les confins de la Moravie, au sud-est de Jegersdorf, au nord de Freudental tirant vers l'ouest, & à l'ouest de Troppaw tirant vers le nord. Cette ville appartenoit anciennement aux Comtes de Wibna; mais dans la suite les Chevaliers de l'Ordre Teutonique l'ont acquise avec la Commanderie de Freudental. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Lucæ Schlef. chron. Henelius.* *Dict. de Holl.*

ENGELSCHALL, (Charles-Godefroi) Prédicateur de la Cour du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, connu par plusieurs ouvrages pieux & savans, naquit le 5. mai 1675. à Oelsnitz dans le Voigtlande. Il étoit fils de Wolfgang Engelschall, Conseiller de la Reine de Pologne, Electrice de Saxe, & Avocat de Bailliage à Voigtsberg. Son père le mena à Colditz à l'âge de 10. ans, & lui fit apprendre le Latin & le Grec, après lui avoir enseigné les premiers fondemens des sciences & de la religion. On l'envoya à Grimma en 1687. pour y fréquenter l'école Electorale. Il y fit assés de progrès dans l'espace de 5. ans, pour pouvoir aller avec honneur à l'Université de Leipzig. Il y fréquenta les leçons des plus célèbres Philosophes & Philologues, comme du Dr. Alberti & du Dr. Rechenberg, sous lequel il soutint publiquement une dissertation Académique de *Innocentia inaudita*; après quoi il prit le degré de Maître ès Arts. Quoique son père lui eût conseillé de choisir l'étude de la Jurisprudence, il se trouva plus de goût pour celle de la Théologie. Il alla à Wittenberg, après avoir demeuré six ans à Leipzig, & il y fut attaqué d'une fièvre violente. Après s'être relevé de maladie, il alla trouver le Dr. Avenarius, Surintendant à Plauen, qui lui donna de très-bonnes instructions pour ce qui concerne les fonctions du Ministère. Il demeura une année entière auprès de lui, après quoi il se retira auprès de son frère unique, qui étoit Secrétaire privé de la Reine de Pologne. C'est par son moyen qu'il eut occasion de prêcher deux fois, sur des textes prescrits, à Torgau, en présence de Christian-Ernest, Margrave de Bareuth. Le Pastorat d'Embs-Kirchen étant alors vacant, on le donna à Engelschall, qui l'accepta avec beaucoup de plaisir. Il fut appelé en 1707. à l'Archidiaconat de Reichenbach. Il y avoit déjà six ans qu'il remplissoit les fonctions de cette charge, lorsqu'on le fit Prédicateur de la Cour à Dresde. Engelschall s'attira dans ce poste l'amitié des Grands & du petit peuple. Il fut souhaité par Jean-Georges, Duc de Weissenfels, pour succéder au Dr. Olearius, dans la charge de premier Prédicateur de la Cour; mais il refusa cette offre, parce

qu'il se sentoît trop foible pour de si pénibles fonctions. Il se maria à Embs-Kirchen avec la fille de Mathieu Dafsdorf, Conseiller & marchand à Reichenbach, de laquelle il eut 12. enfans, dont il n'y eut que deux fils & quatre filles qui lui survécurent. Il y avoit déjà plus de six mois qu'il n'étoit plus en état de monter en chaire, lorsqu'il fut frappé le 23. mars 1738. d'une apoplexie, de laquelle il mourut âgé de 63. ans. Assidu & zélé à remplir les fonctions de son Ministère, il employoit aussi les heures de loisir au bien de l'Eglise & de la République des Lettres. Il a publié en sa langue plusieurs ouvrages: *Allerhand Gott-geheiligte kanzel-und traur-reden; Heilige betrachtungen unterschiedener haupt-sprüche aus den 5. büchern Mosis und Josua; Betrachtung über das buch der Richter und Ruth; Nichtige vorurtheile der welt-kinder in ihrem leben, II. theile; Nichtige vorurtheile der heutigen welt in glaubens-sachen, II. theile; Der den siebenden posaunenden engel ganz unrecht verstehende Dr. Petersen; Passions-andachten; Siegende Evangelische wahrheit wider die falschen lehr-sätze des Tridentinischen Concilii; Das gedächtnis der frommen in leich-predigten und abdankungen; Der glaube Jesu und der Jesuiten; Tractat von unterschiedenen feuers-brünsten; Gott-geheiligte beytrag zum wahren Christenthum, II. theile; Wahre abbildung der Jesuiten Theologie; Kurtze wiederholung des Bischoffs von Condom Bossuet Römisch-Catholische glaubens-erklärung.* Il a traduit aussi d'Anglois en Allemand douze Sermons de Stillingfleet & ceux du Dr. Beveridge. On a outre cela de lui: *Büßpredigten; Miscellan-predigten; Epistola de edendis Johannis Dallai Operibus; Observatio de umbra Petri agris salutari.* * *Gelehrte Zeitungen.* Suppl. Al. de Bale.

ENGENHUIS, (Corneille-Adger d') naquit à Leeuwaarde en Frise. Sans avoir jamais appris de Latin ni de Grec, il devint parfaitement habile dans la Géométrie, par son application, & en conversant avec de célèbres Mathématiciens, de sorte qu'il se rendit fort utile, non-seulement à sa patrie, mais aux Princes & villes qui étoient dans le voisinage. Pendant les premiers troubles des Pais-Bas, il se retira à Cologne, qui le prit pour quelque tems à son service, & où il fit une exacte carte du pais de Cologne, laquelle fut imprimée là en 1583. * *Suffridius Petri, de scriptor. Frif. dec. XIV. c. 8.* *Dict. de Holl.*

ENGERN, en Latin, *Angaria*, ancienne ville du tems des guerres de Charlemagne & de Witekind. Ce dernier ayant été vaincu & ayant embrassé la religion Chrétienne, son vainqueur lui rendit Engern, qui aussi bien que le reste de la Westphalie, ou habitoient alors les Saxons, changea souvent de maîtres. Elle passa, dit-on, aux Comtes de la Lippe. L'un d'entr'eux, à favoir Simon, fils de Bernard, eut de grands démêlés avec les habitans d'Osnabrug, & l'an 1299. par le moyen des forterefes d'Engern & de Rhede, il leur causa de grandes pertes. Louis de Ravensberg, Evêque d'Osnabrug, lassé de tant d'insultes, livra bataille à Simon, le fit prisonnier, & le tint dans une captivité fort étroite, pendant six ans; après quoi il lui rendit la liberté en 1305. à condition que la forteresse d'Engern seroit démolie. Cependant elle n'a pas laissé de conserver le droit, le nom & la Magistrature de ville, quoique ce ne soit qu'un village en apparence. La colline, sur laquelle étoit la forteresse, garde le nom de Burgstede; elle est moins élevée qu'une autre colline, où est l'Eglise de St. Denis bâtie par Witekind, qui y mit un Chapitre de Chanoines & dont on y voit le tombeau. Charles IV. Empereur, étant arrivé le 18. novembre 1377. à Bilefeld, & apprenant qu'au village d'Engern, dont il n'étoit guères éloigné, il y avoit le tombeau de Witekind, il voulut le voir. Il n'y avoit alors qu'une tombe que le tems avoit gâtée. L'Empereur la fit rétablir avec quelques changemens. Le Chapitre d'Engern fut transféré avec les reliques de Witekind par l'autorité du Pape, l'an 1414. le 16. de janvier à Hervord, où on les montre aux étrangers enfermées dans un coffret de bois. Crantzius & quelques autres se trompent, quand ils disent qu'Henri l'Oiseleur les fit porter à Paderborne. * *Monumenta Paderbornensia.* La Martinière, *Dict. géogr.*

g^{éogr.} Cet article remplacera celui qui est dans le *Dict.*

ENGERS, petite ville de l'Archevêché de Trèves en Allemagne, sur la rive droite du Rhin, au nord de Coblenz, tirant vers l'ouest. Le territoire de cette ville s'appelle Engersgow. * *Dict. de Holl.*

ENGLEBERME, ou **ENGLEBERMÆUS**, (Jean-Pyrrhus) Docteur en Droit dans l'Université d'Orléans, savant Jurisconsulte, fut le maître du célèbre du Moulin, qui étudia sous lui à Orléans vers l'an 1526. comme celui-ci le témoigne dans son Commentaire sur la coutume de Paris, titre des Fiefs, n. 11. Engleberme possédoit bien la Langue Grèque & Latine, & il étoit regardé de son tems comme un des meilleurs Jurisconsultes. Il étoit d'Orléans, & il a célébré les louanges de cette ville dans un panegyrique fait exprès, intitulé: *Panegyricus Aurelia, Gallia urbis clarissima*, in 4. à Orléans en 1510. & à Paris en 1529. Il a fait aussi des Commentaires sur les coutumes de Tours, de Bourges & d'Orléans. Son panegyrique de la ville d'Orléans a été réimprimé pour la troisième fois à la fin des Commentaires sur la coutume de cette ville, in 4. à Paris en 1643. En 1518. il fit imprimer un autre ouvrage Latin in 4. où il célèbre les actions les plus mémorables des François pour la Foi Chrétienne, c'est-à-dire, pour la conquête de la Terre-Sainte, *Militia Regum Francorum pro re Christiana*, in 4. à Paris. Enfin on a de ce Savant un traité *De lege Salicâ & Regni successionem*, à Paris en 1543. & à Hanovre en 1613. Son Panegyrique de la ville d'Orléans a été traduit en François, & imprimé avec plusieurs autres sur le même sujet, in 4. à Orléans en 1640. Engleberme ou, comme d'autres disent, Langeberme, étoit d'une famille qui sortoit originairement de Francfort en Allemagne, & qui venoit d'un Docteur en Médecine. On croit que Pyrrhus Engleberme ou d'Angleberme, fut Sénateur à Milan sous François I. & qu'il mourut dans cette ville en 1521. un peu avant que ce Prince perdit tout le Milanés. * *Mémoires du tems. Le Long, biblioth. hist. de la France, Alciat. parerg. II. Suppl. de Paris.*

ENGRAINE, rivière de la province d'Anjou en France, prend sa source vers les confins de Normandie, & coulant à peu près du nord au sud, se jette dans la Mayenne, environ deux lieues au-dessus de la ville de Mayenne. * *Dict. de Holl.*

ENGSTLEN, montagne de Suisse dans le Canton de Berne, au Bailliage de Thoun auprès du mont Grimsel. Il y a sur l'Engstlen une fontaine qui est un petit miracle. Elle ne coule, dit l'Auteur des Délices de la Suisse, que durant l'été, dans le tems que les vaches font sur les montagnes, à favoir dans les mois de juin, de juillet & d'août, comme si elle reservoit à répandre son eau pour l'usage de ces animaux. On a répandu aussi le bruit qu'elle ne couloit pas même tout le long du jour, mais seulement à certaines heures, le soir & le matin; mais cela ne se trouve pas vrai. * *La Martinière, Dict. géogr.*

ENGSTLEN, petite rivière de Suisse au Canton de Berne, elle coule auprès de Frutigen. * *Le même.*

ENGUERRAND I. Seigneur de Coucy, vivoit en 1080. *Voies* sa famille à **COUCY** dans le *Dict.* Aiant tué un lion dans la forêt de Coucy, qui faisoit de grands ravages aux environs, pour en conserver la mémoire, l'on fit faire en pierre la figure de ce lion, que l'on plaça dans la cour du château de Coucy, & l'on institua des fêtes & des rejoüissances qui se renouvelloient tous les ans. Les fondateurs de l'Abbaie de Nogent, qui étoient de la Maison de Coucy, obligèrent l'Abbé de ce monastère d'offrir du pain & des rissolles au Seigneur de Coucy, dans la cour où ce lion étoit placé. Cela se faisoit de la manière suivante. Avant que de présenter ce pain & ces rissolles, l'Abbé étoit obligé, revêtu de l'habit d'un laboureur, avec un semoir, & monté sur un cheval harnaché, comme pour aller au labour, de faire plusieurs tours dans la cour, en faisant claquer un fouet qu'il tenoit à la main. On visitoit ensuite son équipage, pour

voir s'il étoit en bon état, & si l'on trouvoit qu'il manquât seulement un clou aux fers du cheval, il étoit confisqué. Après cela l'Abbé étoit admis à faire ses présens. Cela se réitéroit trois fois l'an, aux fetes de Noël, de Pâques & de St. Jean Bâtilte. Cette cérémonie s'observe encore à présent avec quelques autres circonstances. Ce n'est plus l'Abbé, qui rend cet hommage en personne, se contentant d'y envoyer un des Officiers de l'Abbaie, qui a dans son semoir une certaine quantité de bled, & qui mène avec lui un chien qui a deux rissolles à son cou. Si le chien les gâte ou les mange, s'il fait ses ordures dans la place, & le cheval aussi, l'Abbé est condamné à l'amende. Celui qui rend l'hommage, embrassé aussi deux lions de pierre qui sont à la porte de l'hôtel de ville, où l'on a transporté celui qui étoit au château. Cet hommage se rend à présent dans la place de la ville. Lalouère, qui a fait l'histoire généalogique de la Maison de Coucy en 1576. dit, que ce fut à l'occasion de cette action d'Enguerrand I. que fut institué l'Ordre du Lion, qu'Enguerrand II. renouvela au commencement du règne de St. Louis, comme Belleforêt l'a remarqué dans son Histoire de France, ce qu'il fit avec une magnificence Royale; mais le P. Héliot remarque, qu'il y a plus d'apparence, que ce Seigneur fut le vrai instituteur de cet Ordre, où l'on donnoit pour marque à ceux qui y entroient, une médaille d'or, où étoit représenté un lion. Enguerrand VII. Seigneur de Coucy & Comte de Soissons, institua l'Ordre de la Couronne, dont il est fait mention dans des lettres de confirmation que Louïs, Duc d'Orléans, accorda au P. Célestin de Villeneuve, après qu'il eut acheté la terre de Coucy & le Comté de Soissons. * *Mémoires communiqués par Mr. de Clairambaud. Héliot, hist. des Ordres Religieux &c. tom. VIII. ch. 39.*

ENIMIE. (Sainte) Quelques Auteurs prétendent qu'elle étoit sœur du Roi Dagobert, d'autres de Clovis II. fils de ce Prince; mais on le dit sans preuve, & l'on ne peut s'appuyer sur les actes de la vie de cette Sainte, qui ne sont nullement authentiques. Tout ce que l'on peut assurer touchant cette Sainte, c'est qu'elle se retira vers l'an 631. dans les montagnes du Gevaudan vers la source de la rivière de Tarn; qu'elle vécut saintement dans sa retraite, & qu'elle y fit bâtir un monastère double pour des personnes de l'un & l'autre sexe. Elle gouverna cette maison sous le titre d'Abbesse, après avoir été bénite par St. Ilare ou Ilère, Evêque de Javoux. Le monastère de cette Sainte subsiste encore aujourd'hui dans le Gevaudan, sous le titre de Prieuré conventuel de l'Ordre de St. Benoît; il dépend de l'Abbaie de St. Chaffre dans le Velay. La régularité, dont il ne restoit plus aucune trace dans le X. siècle, y fut rétablie par les soins d'Etienne, Evêque de Gevaudan. On conserve encore aujourd'hui dans ce lieu les reliques de Sainte Enmie, dont on célèbre tous les ans la fête dans l'Albigois & dans le Gevaudan. * *Voies* le Père le Coïnte, de l'Oratoire, dans ses *Annales historiques de l'Eglise de France.* Le Père Mabillon, Bénédictin, dans ses *Actes des Saints de l'Ordre de St. Benoît*, tom. II. *Gallia Christ.* tom. I. de la nouvelle édition; & les PP. DD. de Vic & Veysslet, dans le tom. I. de leur *Hist. générale de Languedoc*, liv. VII. *Suppl. de Paris.*

ENNIUS, (Quintus) Poète Latin, &c. *Ajoutés* son épitaphe, rapportée par Aulugelle, en ces termes:

*Aspicite ô cives, senis ENNII imaginis formam,
Heic vestrum panxit maxuma facta patrum.
Nemo me lacrymis decoret, nec funera stetu
Faxit, cur? Volito vivus per ora virum.*

Cette épitaphe est du genre de celles dont parle Platon, au liv. XII. des Loix, que l'on bernoit à quatre vers. On peut voir la figure du tombeau d'Ennius, dans les tombeaux de Tobias Fendt. Ce monument étoit placé sur la voie Appienne. * *Suppl. de Paris.*

ENNEQUE-TENQUE, place forte d'Asie dans l'Indoustan, sur la route de Surate à Golconde. Elle est située sur une montagne escarpée de toutes parts, & porte le nom de deux Princesses des Indes. Il n'y a qu'un

a qu'un petit chemin du côté du levant pour y monter. On voit un étang dans l'enclos de cette place, & il y a place pour y semer de quoi nourrir cinq ou six cens hommes; mais on n'y tient point de garnison, & le peu de foin qu'on avoit de l'entretenir dans le tems que Tavernier étoit en ces quartiers-là, la faisoit tomber en ruine. Tavernier, *voiage des Indes*, tom. II. liv. I. Th. Corneille, *Dict. géogr.*

ENNIUS, Evêque de Nantes en Brétagne du tems des Empereurs Diocletien & Maximien. On croit qu'il faut placer sous son Episcopat le tribunal dont on voit cette inscription à la maison de ville de Nantes: NUMINIB. AUGUSTOR. DEO VOL. JANO. M. GEMEL. SECUNDUS ET C. SEDAT. FLORUS ACTOR. VICANOR. PORTENS. TRIBUNAL. C. M. LOCIS EX STIPE COLLATA POSUERUNT. Ce qui signifie: *Numinibus Augustorum (c'est-à-dire, Dieus quos Imperatores Diocletianus & Maximianus colunt.) Deo volente Jano, M. Gemelius Secundus & C. Sedatius Florus actorum vicanorum Portensium, (c'est-à-dire, pagi Portensis) Tribunal, commerciorum locis ex stipe collata posuerunt.* Du tems d'Ennius, l'an 289. ou 290. St. Donatien & St. Rogatien souffrirent le Martyre à Nantes. * *Voies l'explication de l'inscription citée dans cet article, dans le tom. V. P. I. des Mém. de littér. & d'hist. chés Simart. Histoire abrégée des Evêques de Nantes, par Mr. Travers, tom. VII. des mêmes Mémoires, P. II. * Suppl. de Paris.*

ENOCH, Rabbin, fils de Moïse, succéda l'an 997. à son père dans la charge de Juge de la nation Juive en Espagne. Hachem II. Roi de Cordoue, que les Juifs nomment Aschafès, avoit ordonné de traduire le Thalmud en Arabe. Le R. Joseph, disciple de Moïse, l'entreprit, & acheva heureusement ce grand ouvrage. Ce succès lui enfla tellement le cœur, qu'il ne put souffrir qu'on lui eût préféré Enoch, pour être le Juge de la nation. Ils se brouillèrent, & il se forma deux partis. Celui d'Enoch fut le plus nombreux. On dit qu'il fortoit, tous les jours, sept cens hommes, montés sur sept cens chariots, vêtus superbement à la manière des Seigneurs Arabes, pour accompagner Nathan, fils d'Enoch, & petit-fils de Moïse. Le R. Joseph fut excommunié par cette assemblée. Il eut recours au Roi, qui ne voulut pas se mêler de cette affaire. Joseph prit le parti de quitter l'Espagne, & se retira à Damas, laissant Enoch tranquille possesseur de sa dignité. * *Basnage, hist. des Juifs, tom. V. p. 1526.*

ENOS, ville ancienne de Thrace, située sur l'Ebre. Etienne le Géographe dit, que l'Ebre est divisé en deux bras dans son embouchure, & que la ville d'Enos est bâtie sur l'un de ces bras, & que les Cuméens l'ont bâtie. Un voyageur moderne en parle en ces termes. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un bon village. Sur la ressemblance de son nom avec celui d'Enée, les Grecs modernes, malgré leur ignorance dans l'antiquité, veulent que ce Troien l'ait bâtie. Ce n'est pas-là un sentiment moderne. Mela, lib. II. cap. 2. dit la même chose. *Eximia est Enos, ab Aenea profugo condita.* On n'y voit, ajoute le voyageur, aucune inscription, qui confirme cette pensée, ni même aucuns restes de bâtimens assez considérables, pour témoigner que c'ait été autrefois une ville, si on en excepte quelques pièces carrées de marbre, qui sont des restes d'une muraille. Il y trouva quantité de médailles Grèques & Latines, la plupart d'Agrippa, de Néron, de Titus, de Vespasien & de Plautine. On n'y voit plus aucune trace du tombeau de Polydore. * *La Motraie, voyages, tom. I. p. 395. Cellarius, geogr. ant. lib. II. c. 15. Voies dans le Diction. ENOS.*

ENOSIS, Isle voisine de la Sardagne, auprès du cap de Sulci. Cellarius présume que c'est l'Enosis de Pline. On la nomme aujourd'hui St. Antioco, suivant le P. Hardouin & le P. Coronelli. * *La Martinière, Dict. géogr. Cellarius, geogr. ant. lib. II. cap. 11.*

ENS, (le pais sur l') pais d'Allemagne le long de la rivière d'Ens, dans la haute Autriche, dont

il comprend la principale partie, qui est au midi entre le Danube au septentrion, la basse Autriche à l'orient, la Bavière à l'occident & la Stirie avec l'Archevêché de Saltzbourg au midi. Voici ce que Mr. d'Audifret dit de ce pais. Le pais sur l'Ens est coupé par le Danube en deux parties, & a environ dix lieues de longueur. Il fut incorporé à l'Autriche par le Duc Henri, qui aiant été obligé l'an 1156. de rendre la Bavière à Henri Léon (le Lion) retint ce pais, qui en faisoit partie, avec le consentement de l'Empereur Frédéric I. & des Etats de l'Empire. L'Empereur Ferdinand II. l'engagea à Maximilien, Duc de Bavière l'an 1619. pour treize millions que ce Prince lui avoit prêtés durant la guerre de Bohême; mais l'Empereur Ferdinand III. le dégagea, aux dépens de l'Electeur Palatin, en donnant à Maximilien la dignité Electorale avec le haut Palatinat; moiennant quoi il renonça pour lui & pour ses successeurs à cette dette & à ses prétentions sur ce pais; & il fut de plus ajouté dans le traité de Munster, qu'incontinent après la publication de la paix, il donneroit à l'Empereur les actes obtenus sur cela, pour être cassés & annullés. Lintz en est la capitale. Les autres villes sont Ens, Wels & Gemund. Il n'y a dans la partie qui est au nord du Danube que de gros bourgs, avec quantité de châteaux. * *La Martinière, Dict. géogr.*

ENS, (Jean) Savant des Pais-Bas, naquit à Quadyck dans la West-Frise, le 9. mai 1682. Il étudia à Leyde, & y fut reçu Ministre. On le donna d'abord pour Pasteur au village de Béets dans la Nord-Hollande, & il fut créé ensuite Professeur en Théologie à Lingen. Appelé à desservir l'Eglise d'Utrecht en 1719. on lui permit d'enseigner la Théologie dans sa maison, après quoi on lui donna, l'année suivante, la Profession extraordinaire, & en 1723. l'ordinaire. Il mourut le 6. janvier 1732. n'ayant pas encore 50. ans, & cela sans laisser d'enfans. Ens étoit très-habile, de beaucoup de lecture, entendant à fonds le Grec & l'Histoire Ecclésiastique. Il n'étoit rien moins que poli. Ses ouvrages sont: *Bibliotheca sacra, seu Diatribe de librorum N. T. Canone, 1710. Aanmerkinge over Jesaias cap. 11. en 12. Satans verantwoordinge, livre écrit contre les Voëtiens; Oratio inauguralis de persecutione Juliani, 1720. Oratio de Academiæ omnium præstantissima, 1728.* Il a entretenu outre cela un commerce de lettres en Hollandois, avec le D. Jaques Fruytier, Ministre à Rotterdam, & a fait imprimer quelques discours Latins. Après sa mort on imprima en 1733. en Hollandois son traité des formules. * *Casp. Burmanni Traject. erudit.*

ENS, (Caspar) Mathématicien. On a de lui: *Thaumaturgus Mathematicus, id est, admirabilium effectuum & Mathematicarum disciplinarum fontibus profluentium sylloge, Colon. 1651. in 8. & Thaumaturgus Mathematicus, sive recreationes Mathematicæ nova ipso interprete.* Ce livre a été imprimé au même endroit que le premier & la même année. * *Jo. Christ. Heilbronner, historia Matheseos universa, p. 678.*

ENTERREMENS, dans l'Eglise Grèque. Lorsque quelqu'un vient à mourir, toute la maison retentit de cris & de hurlemens, dont la scène lugubre commence aussi-tôt que les yeux du mort sont fermés, & que le corps, revêtu des meilleurs habits du défunt, est étendu sur le plancher, avec un cierge à la tête, & un autre aux pieds. La femme, les enfans, les domestiques, les parens, & les amis, entrent dans la chambre, la tête échevelée, les habits tout en lambeaux, s'arrachant les cheveux, se frappant l'estomac, & se déchirant le visage de leurs ongles. Le corps, habillé comme nous venons de dire, & muni d'un crucifix, est porté en terre, accompagné des Prêtres & des Diacres, qui récitent les prières, ordonnées par l'Eglise, font brûler de l'encens, & prient Dieu, de recevoir cette ame dans le séjour des bienheureux. La femme suit les tristes restes de son époux, baignée de ses pleurs, dans une si grande désolation, qu'à en juger par les torrens de larmes, qu'elle répand, & par la violence des cris, qu'elle pousse, on diroit qu'elle a résolu de forcer son ame, à courir après celle du défunt. S'il y a des femmes, qui

qui ne se sentent pas capables de feindre ces violents transports, il y a aîlés de pleureuses de profession, qui représentent la scène de veuves affligées, & qui ont acquis l'habitude de contrefaire les mouvemens de la plus profonde douleur. Après que le service est achevé, on va baiser le crucifix. On baise ensuite le mort à la bouche & au front. Enfin chacun mange un morceau de pain, & boit un verre de vin, dans l'Eglise, en souhaitant du repos à l'ame de leur ami & de la consolation à la famille affligée; ce qui termine la cérémonie. Au bout de huit jours, on leur rend une visite de charité pour les consoler de leur perte & pour les accompagner dans l'Eglise, où il se fait des prières pour le repos de l'ame du mort. Les hommes mangent & boivent encore dans l'Eglise, tandis que les femmes renouvellent leurs lamentations & leurs hurlemens, avec toutes les marques d'un véritable désespoir. Mais celles qui ont de quoi acheter les larmes d'autrui, ne se font point cette seconde violence, se contentant d'envoyer des femmes gagées, pleurer sur le tombeau de leurs maris, trois jours après l'enterrement. C'est ce qu'on appelle *τὰ τριμύρα*, les trois jours. On fait alors des prières pour le mort. On dit des Messes, & l'on prie encore pour lui, au bout de neuf jours, & de 40. jours, de six mois, & de l'année. Et à la fin de la cérémonie, on donne aux amis du bled, du ris bouilli, du vin, & des fruits secs. Cette pratique, connue par le nom de *τὰ σπέρνα*, *ta sperna*, passe parmi eux pour être d'une très-grande antiquité. Ils la renouvellent avec plus de dévotion & de solennité que jamais, le vendredi qui précède le Carême de l'Avent, le vendredi Saint, & le vendredi d'avant la Pentecôte, jours que leur Eglise observe pour la commémoration des morts, tant de ceux qui ont fini leur vie par une mort naturelle, que de ceux qui ont eu une fin violente. * Ricaut, état présent de l'Eglise Grèque &c. p. 295.

ENTERREMENS des Arméniens. Les femmes accompagnent le corps de leurs époux & de leurs autres parens, avec de grands cris & les démonstrations de la plus violente douleur. Elles ont des pleureuses à gages, qui sans affliction se livrent à tout ce que l'affliction la plus vive peut inspirer. A certains jours solennels, comme à Pâques & à la Pentecôte, elles renouvellent leur deuil. Alors elles portent aux cimetières les habits des personnes mortes, dont la mémoire leur est chère, les étendent sur les tombeaux, & donnent un libre cours à leur douleur, par des mouvemens qui paroissent convulsifs. Elles assemblent deux ou trois familles, & mangent ensuite sur le sépulcre un bon repas, qu'on leur apporte de la maison, & où le vin n'est pas épargné. St. Ambroise fait mention d'une coutume approchante & qu'il blâmoit fortement. Ils vont aux tombaux des Martyrs, disoit cet Evêque; ils y boivent, ils y mangent jusques au soir, s'imaginant que leurs vœux ne peuvent être autrement exaucés. O foux! ajoute-t-il, qui regardent l'ivresse comme un sacrifice. Les Prêtres assistent à ces cérémonies, non pas pour pleurer, mais pour prier, chanter & boire. Les prières ont pour but d'obtenir du ciel, pour les personnes décédées, le pardon des péchés qu'elles ont commis, dans cette vie, & une prompte jouissance de la gloire éternelle. Les Arméniens croient, qu'aucun Prophète, ni aucun Saint, excepté le Prophète Elie, & la bienheureuse Vierge, n'est dans le ciel, ni en corps ni en ame; qu'un fidèle, mourant en état de Grace, ne va pas immédiatement en Paradis, ni un réprouvé en enfer; mais que les uns & les autres sont retenus & placés dans le même lieu, qu'ils nomment *Gayank*, qui est le huitième ciel, ou le ciel des étoiles, où ils prétendent qu'on n'éprouve ni joie, ni douleur, qu'autant qu'une bonne ou mauvaise conscience peut exciter ou l'un ou l'autre de ces sentimens. Ceux qui sortent de ce monde, chargés de petits péchés, vont aussi dans le *Gayank*, où par les aumônes & les bonnes œuvres des fideles d'ici bas, ils sont délivrés des peines dues à leurs crimes. Les ames des justes ne jouiront de la présence de Dieu qu'après la résurrection; seulement jusques à ce tems-là elles sont remplies de quelques

Supplément. Tome II.

raisons de la lumière & de la gloire de Dieu. Si c'est un Evêque ou un Prêtre que l'on doit enterrer, ils oignent le corps d'huile consacrée. Si ce sont des Laïques, ils les lavent à la manière des Turcs & de tous les peuples du Levant. Lorsqu'un enfant meurt, au-dessous de l'âge de neuf ans, son père & sa mère, ou ses plus proches parens, font prier Dieu pour son ame, durant huit jours, entretenant le Prêtre à leurs frais. Le 9. jour on fait un service solennel pour cette ame. * La Motraie, *voies*, tom. I. pag. 213. Ricaut, état présent de l'Eglise Grèque & Arménienne, p. 435. &c.

ENTERREMENS des Juifs; voirés dans le Diction. DEUIL.

ENTES, (Bartel ou Barthold) de Mentheda, est un homme qui a fait parler de lui dans l'histoire des Pais-Bas. Il avoit étudié à Groningue, étant ordinairement vêtu de blanc, & menant une vie fort déréglée avec les femmes de mauvaise vie, avec lesquelles il avoit dépensé tout son bien. En 1571. il se mit avec quelques autres à faire le métier de corsaire, & gagna par ce moien plus de cent mille écus. Guillaume, Comte de la Mark, l'avoit fait son Lieutenant-Colonel, & il l'emploia à la prise de la Brille; mais ce lâche prit honteusement la fuite, quand il apprit que Mondragon s'approchoit de cette place. Lorsque Haarlem étoit assiégé par Dom Frédéric, fils du Duc d'Albe, il marcha avec le Comte de la Mark en fort mauvais ordre contre les ennemis, & fut cause que ses gens furent battus, parce qu'il avoit négligé de faire avancer en même tems les autres compagnies, qui, après sa défaite, furent maltraitées & dispersées. Non content d'avoir causé cet échec à la République, il voulut en rejeter la faute sur le Prince & sur les Etats. Son Pourvoieur à Delft se déchaina contre les Etats, voulant les faire passer pour des traîtres à leur patrie, les accusant, de ne point paier les troupes, & de ne point songer à leur subsistance, & tâchant par-là de les rendre odieux au public. Il alla même si loin que de pousser le Comte de la Mark, à ne plus reconnoître de Souverain. Les Etats, après une exacte perquisition, découvrirent que le Pourvoieur avoit reçu sa leçon d'Entes. On lui ordonna, aussi bien qu'au Comte de la Mark, de se rendre à Delft, pour faire une rémontrance au Comte, & mettre son Lieutenant à la raison; mais tout se passa d'une manière toute opposée à ce que l'on devoit en attendre. Entes s'emporta tellement contre les Etats, qu'ils résolurent de s'assurer de sa personne; d'un autre côté le Comte de la Mark, séduit par Entes, entreprit de tirer Entes de Delft à force ouverte. Le Prince auroit bien voulu assoupir ce différend; mais le Comte ne voulut point démordre. Les Etats, qui ne vouloient pas souffrir qu'on violât leur autorité, firent mettre la bourgeoisie sous les armes, & le Comte aussi bien qu'Entes furent faits prisonniers. Entes fut détenu à Delft pendant un an entier. Pendant ce tems-là, il fit plusieurs dépenses inutiles. Lorsqu'il fut mis en liberté, il se remit en mer avec la permission des Etats. Après la pacification de Gand, il fut pourvu du régiment d'infanterie du Colonel Yffelstein, & eut aussi le commandement d'une compagnie de cavalerie, qui fut cassée trois mois après; mais Entes s'en alla avec l'argent. Il s'en fallut peu, qu'on ne l'attrapât à Anvers; mais il fut averti assés à tems, pour pouvoir s'échaper. Peu de tems après, il se mêla dans le différend, qui étoit entre la ville de Groningue & les Ommelandes, & marcha contre les Groninguois, qui le prirent, & qui firent durer sa détention tout au moins une année. Après qu'il fut relâché, il entra encore dans le service. Renneberg qui avoit quitté le parti des Etats, avoit pris Groningue pour le Roi d'Espagne. Entes en fit le siège; mais comme la désunion qui étoit entre lui & ceux d'Eufum dans les Ommelandes, empêchoit le siège d'avancer, les Etats y envoièrent le Comte de Hohenlo avec seize drapeaux. Cela ne fut nullement du goût d'Entes, qui s'étoit flatté de remporter tout seul l'honneur & le profit de cette conquête. Le 27. mai de l'an 1580. il se trouva à un repas avec le Comte de

O o o o

Hohenlo,

Hohenlo, & le Comte Guillaume de Nassau. Dès qu'il eut un peu de vin dans la tête, il monta à cheval, comme un furieux, pour se rendre à l'armée devant Groningue, disant qu'il vouloit faire quelque chose, dont il seroit parlé dans la suite. Il trouva les Capitaines occupés à régler une entreprise, & les traitant comme des enfans, il cria qu'on eût à le suivre, & qu'il vouloit se rendre maître du fauxbourg, qui étoit fortifié. Il partit en même tems comme un éclair, prit, pour se couvrir le corps, le fonds d'une tonne à beurre au lieu de rondache, & soutenu par quelques-uns des siens, il s'empara du fort. Mais ceux de Groningue aiant fait une sortie, se battirent vigoureusement contre Entes, qui regardant le combat par une embrasure du fort, reçut dans la tête une balle de mousquet, qui le coucha roide mort. Ceux qui seront curieux de favoir d'autres particularités de sa vie, peuvent consulter Bor & Méteren. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Dict. de Holl.*

ENTRAIGUES, ou **ENTRAYGUES**, petite ville de France dans le Rouergue, au confluent du Lot & de la Trueyre, au nord de Rhodès, dont elle est éloignée de 5. ou 6. lieues. * *Dict. de Holl.*

ENTRAIN, petite ville du Nivernois dans le Gouvernement de l'Orléanois en France, sur la rivière d'Entrain, à peu près au nord de Nevers, dont elle est éloignée de dix bonnes lieues. * *Dict. de Holl.*

ENTRAIN, petite rivière du Nivernois, coulant du nord-est au sud-est, à environ deux ou trois lieues des frontières du Gâtinois. * *Le même.*

ENTRASME, ou **ENTRAMES**, lieu de France, avec titre de Baronnie, au diocèse du Mans, Doienné de Sablé, sur la Jouanne, un peu au-dessus de son embouchure dans la Maïenne. Ce lieu est remarquable dans l'Histoire par l'hommage que Salomon, Duc de Bretagne, y vint rendre au Roi Charles, le Chauve, l'an 861. selon les Annales de St. Bertin. Cette Baronnie, qui est à cinq lieues de Laval, a une juridiction, qui s'étend sur neuf paroisses. Jaillot dans sa grande Carte du diocèse du Mans, y met une Abbaye de l'Ordre de St. Benoît. * *La Martinière, Dict. géogr.*

ENTRECASTEAUX, Baronnie de Provence, qui fut érigée en Marquisat au mois d'avril 1676. en faveur de François-Ademar de Monteil, Comte de Grignan, Lieutenant de Roi en Provence, & depuis Chevalier des Ordres de Sa Majesté. * *Briançon, Nobiliaire de Provence*, tom. I. p. 209.

ENVOYÉS ordinaires & extraordinaires. (Cérémoniel que l'on observe en France à l'égard des) Ils sont introduits à l'audience par l'Introducteur des Ambassadeurs. L'Envoié salue trois fois le Roi en l'approchant; mais Sa Majesté ne se lève point comme pour les Ambassadeurs, & l'Envoié ne se couvre jamais. En se retirant, il fait encore trois révérences au Roi. Les Envoies jouissent de la protection qui est du Droit des Gens, & de tous les privilèges des Ambassadeurs; mais ils ne font point d'entrée publique. On ne les reçoit pas avec les mêmes cérémonies, & le présent que le Roi leur fait, lorsqu'ils sont rappelés, n'est que de six mille livres, au lieu que celui des Ambassadeurs est de douze mille. On leur envoie les carrosses du Roi & de la Reine pour les conduire à l'audience; la garde se met en haie, mais sans armes, & les tambours n'appellent point. * *Pigniol, descr. de la France*, tom. I. p. 157. &c.

EOBANUS, (Hélius) naquit le 6. janvier 1488. sur les confins de la Hesse, du côté du septentrion, où elle a pour bornes la Westphalie, ce qui lui a fait donner le surnom Hessian, qu'on joint ordinairement à son nom propre. Pour ce qui est de son nom de bête, c'étoit originairement Elie, qu'il changea depuis en Hélius, aimant mieux avoir un nom Grec, qu'un nom Juif; outre cela son attachement à la Poésie lui faisoit prendre volontiers un nom, qui signifiant le soleil, ou Apollon, dieu des Poètes, lui rappelloit sans cesse sa passion favorite. Ses parens, quoiqu'assés mal partagés des biens de la fortune, ne négligèrent rien cependant pour son éducation.

Un Moine d'un couvent, au service duquel son père étoit, lui apprit à lire; ce qu'il fit avec tant de facilité & de promptitude, qu'on jugea à propos de le faire étudier. On l'envoia pour cela à Gemund, ville de Souabe, dont sa mère étoit native, & il apprit les élémens de la langue Latine sous un de ses parens, nommé Jean Mebesius, qui y tenoit école. Après avoir fait quelques progrès, il passa à l'âge de 14. ans à Franckberg, où Jaques Horæus enseignoit alors avec réputation. Ce maître fut si charmé des heureuses dispositions de son disciple, qu'il ne se contenta pas de l'instruire avec les autres en public, il voulut encore lui donner des leçons particulières. Par ces secours, Eobanus avança avec beaucoup de rapidité dans l'étude des belles Lettres, & principalement dans la Poésie, pour laquelle il eut toujours une inclination particulière. Après trois années de séjour en ce lieu, il alla à Herford, persuadé qu'il trouveroit dans cette Université plus de secours encore qu'il n'en avoit eu jusques-là, pour satisfaire l'envie qu'il avoit d'apprendre. Lorsqu'il se fut suffisamment instruit dans cette ville, il forma le dessein de voyager. En passant à Risenburg, dans la Prusse, il eut l'avantage d'en voir l'Evêque, qui aimoit les gens de Lettres, & à qui il plut si fort, qu'il voulut le retenir auprès de lui, pour s'en servir en qualité de Secrétaire, & pour l'employer dans les affaires qu'il avoit avec les Princes, ses voisins. Il jugea cependant à propos qu'il étudiât auparavant en Droit; & l'envoia pour cela, à ses frais, à Leipsic. Eobanus se rendit en cette ville l'an 1512. âgé de 25. ans; mais il se dégoûta bien-tôt d'une étude, qui n'étoit point conforme à son goût particulier. L'amour des belles Lettres la lui fit bien-tôt oublier, & sans s'embarrasser des ordres & des intentions de son protecteur, il vendit les livres de Droit, qu'il avoit d'abord achetés pour lui, dépensa tout l'argent qu'il lui avoit donné pour ce sujet & pour son entretien à Leipsic, & retourna à Herford. Le peu de bien qu'il avoit, l'obligea d'enseigner les belles Lettres dans cette ville, pour y pouvoir subsister, mais son défintéressement fit, qu'il se contenta des gages assés modiques qu'on lui donna pour cela. Quelque-tems après, il se maria, & épousa une fille d'Herfort, dont il eut plusieurs enfans. En 1518. la réputation d'Erasme l'attira dans les Pais-Bas, & il fit un voyage, pour avoir le plaisir de l'entretenir. Pour être mieux reçu de ce savant homme, il fit précéder sa visite d'une épître en vers qu'il lui envoya; mais Erasme, soit distrait par d'autres choses, soit pour quelqu'autre raison, ne parut pas faire grand cas de cette épître, ni de la visite d'Eobanus, & reçut l'une & l'autre avec une espèce d'indifférence, qui n'empêcha pas celui-ci de conserver pour lui de l'estime & de la vénération, & d'en parler, en toute occasion, d'une manière fort avantageuse. De retour à Herfort, il continua d'y instruire la jeunesse avec tant de succès, que sa réputation attira dans cette ville plusieurs étrangers, qui souhaitoient profiter de ses instructions, ou avoir du moins la satisfaction de le voir. Cependant les troubles qui survinrent dans le pais, & la peste qui attaqua cette ville, aiant dispersé les écoliers, Eobanus se vit fort à l'étroit par la diminution du peu de revenu qu'il avoit, & sans le secours de quelques-uns de ses amis, il auroit été obligé de sortir d'Herfort, faute d'y pouvoir subsister. Il est vrai que pour se ménager une ressource, il se détermina, par le conseil de ses amis, à apprendre la Médecine, & qu'il s'y appliqua même, pendant quelque-tems; mais il ne la pratiqua jamais, n'y aiant pas donné assés de tems pour le faire avec succès. Il demeura à Herfort, dans un état qui approchoit de l'indigence, jusque'à l'an 1526. que Philippe Melancton, qui l'aimoit, le fit appeler par la ville de Nuremberg. Eobanus se rendit aussi-tôt dans cette ville, où il enseigna, pendant sept ans, les belles Lettres, sans aucun titre, mais d'une manière fructueuse, & capable de le mettre un peu au large. Au bout de ce tems, ses amis d'Herfort le pressèrent avec tout de l'instance d'y revenir, qu'il se rendit à leurs desirs. Ils lui faisoient espérer un meilleur sort que celui qu'il y avoit trouvé la première fois; cependant les

les effets ne répondirent pas à leurs promesses. A peine fut-il arrivé dans cette ville l'an 1533. que la peste l'obligea d'en sortir. Mais il y retourna bientôt après, & y passa près de quatre ans, occupé à enseigner tant en public qu'en particulier, avec des gages assez modiques, auxquels ses amis suppléaient par leurs libéralités, pour n'avoir pas le chagrin de l'avoir attiré mal à propos dans leur ville, en rendant sa condition pire qu'elle étoit à Nuremberg. Philippe, Landgrave de Hesse, l'ayant ensuite invité à se rendre à Marbourg, où il attiroit tous les Savans, qu'il pouvoit, pour en faire fleurir l'Université. Eobanus, qui commençoit à être sur l'âge, qui se voyoit beaucoup d'enfans, & qui d'ailleurs étoit bien aisé de revoir son pays, se rendit aux invitations de ce Prince, & alla demeurer dans cette ville, où il se trouva dans une situation assez agréable, aimé & recherché du Landgrave, & avec une bonne pension. Après trois années de séjour en ce lieu, il fut attaqué de la goutte & de plusieurs infirmités, qui le conduisirent peu à peu au tombeau. Il mourut le 5. octobre 1540. âgé de 52. ans. Joachim Camérarius, qui a écrit sa vie, loue fort ses bonnes qualités, son application au travail, son habileté dans la Poésie, son caractère doux & humain, son éloignement pour les railleries, le mensonge & la duplicité; mais il ne peut s'empêcher de le blâmer de s'être fait une gloire & un point d'honneur de bien boire. C'étoit en effet son grand défaut; il vouloit l'emporter sur les meilleurs bûveurs, & il s'étoit si fort accoutumé à ne le céder à personne en ce genre, que les plus hardis n'osoient se commettre avec lui. Il y en eut un cependant, qui voulant un jour lui disputer la victoire dans un repas, fit apporter un seau, qu'il remplit de bière de Dantzic, & le pria de le boire à sa santé, ajoutant que s'il le faisoit, il auroit pour prix de la victoire un diamant, qu'il tira de son doigt, & jeta dans le seau. Eobanus, sans s'émouvoir, prit le seau, le mit bien-tôt à sec, & le renversant jeta le diamant sur la table. Son adversaire le prit aussi-tôt, & le lui présenta, comme l'ayant bien mérité par son habileté: Mais Eobanus, le regardant d'un visage refrigné, croiés-vous, lui dit-il, que je boive par intérêt? & lui jettant son diamant, reprénés ceci, ajouta-t-il, & faites ce que j'ai fait. L'autre se piquant d'honneur, voulut effectivement le faire; mais il ne put aller jusqu'au bout, & tomba yvre mort avant que d'avoir épuisé une partie du seau.

CATALOGUE DE SES OUVRAGES.

1°. *Heroidum Christianarum epistolarum opus*, Lipsiæ 1514. in 4. 2°. *Elegia, Epicedia & Idyllion, quare hoc tempore studia litterarum tanto contemptu habeantur*, Norimbergæ 1526. in 4. 3°. *De tumulibus horum temporum querela. Priscorum temporum cum nostris collatio. Omnium regnorum Europa mutatio. Bellum servile Germania, carmine heroico. Ad Germaniam afflictam consolatio parænetica, elegia una. Roma capta elegia dua*, Norimbergæ 1528. in 8. 4°. *Bucolicorum Idyllia*, Haganoæ 1528. in 8. 5°. *Theocriti Idyllia Græce, cum Eobani Hessi Latina metrica versione*, Haganoæ 1530. in 8. 6°. *Descriptio calumnia. Consolatio ad M. Phil. Nidanum in morte Barbara uxoris &c.* Francofurti 1530. in 8. 7°. *Elegia ad Anselmum Ephorinum*; 8°. *Carmen in funere Hieronymi Ebneri*, Norimbergæ 1532. in 8. 9°. *Urbs Norimbergæ illustrata carmine heroico*, Norimbergæ 1532. in 4. 10°. *Bona valetudinis conservanda præcepta ad Georgium Strutiaden, Authore Eobano Hessio. Medicina laus ad Martinum Hunum*, Paris. 1533. in 8. On y trouve encore *Chorus nobilium Medicorum in Museo Sturtiano, & Chorus Musarum*; 11°. *De victoria Wirtembergensi ad Philippum Hess. Principem acclamatio*, Erfurdia 1534. in 4. 12°. *Salomonis Ecclesiastes carmine Latino redditus*, 1534. in 4. it. *cum Proverbiis Salomonis carmine redditus ab Alvaro Gomez*, Basileæ 1538. in 8. 13°. *Sylvarum libri sex*, Haganoæ 1535. in 8. 14. *Psalterium carmine elegiaco*, Marburgi 1537. in 8. it. Argentorati 1539. in 8. it. *Cum annotationibus Viti*
Supplément. Tom. II.

Theodorici, cui accessit Ecclesiastes Salomonis, Lipsiæ 1546. in 8. 15°. *Urbs Norimbergæ gratulatoria acclamatio Carolo V. & ad eundem de bello contra Turcas suscipiendo adhortatio. In adventum ejusdem urbis Francofurti gratulatio per Jacobum Micillum*, Norimbergæ 1538. in 8. 16°. *Poëmatum farragines dua, quibus non parum multa accesserunt nunc primum edita*, Halæ Suevorum 1539. in 8. 17°. *Homeri Ilias Latino carmine reddita*, Basileæ 1540. in 4. 18°. *Hymnus Paschalis Eobani Hessi. Sylva sacrarum elegiarum universam Christi vitam complexa. Nicolao Aselepio, Barbato authore*, Marburgi 1542. in 8. 19°. *Epistolarum familiarium libri XII.* Marburgi 1543. in fol. 20°. *Epistole Eobani Hessi ad Camerarium, & alios quosdam*, Norimbergæ 1553. in 8. 21°. *Operum farragines dua; Carmina & Epistole*, Francofurti 1564. in 8. * Sa vie par Camerarius. Melchior Adam, *vita Germanorum Philosophorum*; ce qu'il en dit est tiré de Camerarius. *La Bibliothèque de Gesner & ses abrégés.* Nicéron, tom. XXI. Cet art. plus exact & plus complet que celui qui est dans le *Dict.* le remplacera.

EOLDE, ou EOALDE, ou EVALDE, (St.) Archevêque de Vienne en Dauphiné, fut élu environ l'an 710. Ce Prélat étoit de grande naissance & avoit beaucoup de mérite. Il étoit allié dans la Maison Royale de France. L'Eglise de Vienne lui est fort redevable. Voici ce qu'Adon en dit. *Viennensem Ecclesiam auxit: Erat enim affinis Francorum Regibus.* Le Pape Constantin, qui mourut l'an 714. lui envoya, avec une lettre, diverses reliques dans un reliquaire d'argent & entr'autres des cendres de St. Jean Baptiste. Eolde mourut le 7. juillet. * N. Chorier, *nobiliaire de Provence*, tom. I. p. 203.

EON. Supplées cet article à celui que l'on a déjà donné dans le *Moréri*, mais très-superficiellement. Eon étoit un Fanatique, qui fit beaucoup de bruit dans le XII. siècle. C'étoit l'homme le plus extravagant que l'on eût vu depuis longtems. Il se disoit Gentilhomme bas-Breton, & joignoit à une profonde ignorance beaucoup d'autres mauvaises qualités. Il étoit grossier, brutal, opiniâtre, & sans aucune autre religion que celle qu'il se faisoit à sa mode. Comme il s'appelloit Eon, il s'étoit imaginé, qu'il étoit fils de Dieu, & le Juge des vivans & des morts. Tout le fondement de cette extravagance étoit appuyé sur l'allusion grossière de son nom avec le mot Latin *eum*, qu'on trouve dans cette conclusion des Exorcismes: *Per eum qui venturus est judicare vivos & mortuos, ou per eum qui judicaturus est, &c.* Cette imagination, toute absurde qu'elle étoit, ne laissa pas de lui servir à séduire une assez grande multitude de peuple ignorant de son pays, & comme il accompagnoit son espèce de prédication, de plusieurs opérations extraordinaires qui n'avoient, sans doute, que le démon pour auteur, il en imposoit aux simples, & ces actions passioient presque toutes pour autant de miracles. Il parcourut ainsi plusieurs villes & plusieurs provinces, & vint en Champagne, où il fit beaucoup moins de disciples qu'ailleurs. Plusieurs Seigneurs voulurent même le faire arrêter; mais soit qu'ils ne prissent pas assez bien leurs mesures, soit qu'en effet, comme on le croioit, il usoit de quelque enchantement pour se soustraire à leurs poursuites, on fut assez de tems sans pouvoir s'en saisir. L'Archevêque de Reims fut ou plus heureux ou plus adroit. Eon fut pris, par ses ordres, & enfermé, & le Prélat attendit, pour lui faire son procès, que l'on célébrât le Concile qui avoit été indiqué dans sa ville pour le dimanche après la mi-Carême de l'année 1148. L'ouverture s'en fit en effet dans la grande Eglise de Notre-Dame, non le 19. de mars, comme l'a dit Mr. de Villefore dans sa belle Vie de St. Bernard, mais le 22. du même mois, qui étoit le lundi après le quatrième dimanche de Carême. Le Pape Eugène III. qui avoit été obligé de se retirer en France, y présida, & dès la première séance Eon fut amené dans l'Assemblée & présenté au Pape par un Evêque de Bretagne. Eugène lui demanda qui il étoit, il répondit: „ Je suis celui qui doit venir juger les vivans „ & les morts. „ Comme il se servoit, pour s'ap-
puier,
O o o o 2

puier, d'un bâton fait en forme de fourche, le Pape lui demanda que vouloit dire ce bâton ? „ C'est „ ici un grand mystère, répondit ce Fanatique; tant „ que ce bâton est dans la situation où vous le voyés, „ les deux pointes tournées vers le ciel, Dieu est en „ possession des deux tiers du monde, & me laisse „ maître de l'autre tiers; mais si je tourne les deux „ pointes vers la terre, alors j'entre en possession „ des deux tiers du monde, & je n'en laisse qu'un „ tiers à Dieu. „ On ne voulut pas en entendre d'avantage; mais le regardant plutôt comme fou que comme impie, on se contenta, à la prière des Evêques de Bretagne, de le condamner à une prison perpétuelle; mais il y mourut peu de jours après, & l'on prétendit, que ce fût des mauvais traitemens qu'on lui fit souffrir, contre l'intention des membres du Concile. On avoit arrêté aussi ses principaux disciples, à qui il avoit donné des noms magnifiques, comme la Sagesse, le Jugement, la Terre, &c. On les fit paroître de même dans le Concile, & après leur avoir laissé le choix de l'abjuration ou du feu, comme on vit qu'ils demouroient opiniâtrément dans leurs erreurs, on les livra au bras séculier, qui les condamna tous à être brûlés, ce qui fut exécuté dans le grand marché de Reims. En les conduisant au supplice, celui qui s'appelloit le Jugement, répétoit sans cesse ces paroles : *Terre, ouvre toi pour engloûir mes ennemis, comme Dathan & Abiran*; mais la terre ne s'ouvrit point, & il fut brûlé. Après cette expédition, cette multitude presque innombrable de Bretons insensés qui suivoit ce faux Prophète, & dont il se feroit pour piller les Eglises & les monastères, se dissipa d'elle-même. Ceux qui demandèrent à rentrer dans l'Eglise, furent mis en pénitence, & exorcisés comme des démoniaques. On apprit d'eux bien des choses particulières de leur faux Prophète, c'est-à-dire, bien des prestiges dont il s'étoit servi pour les séduire, & bien des extravagances dont toute sa conduite avoit été remplie. Ils assurèrent aussi, comme plusieurs Evêques du Concile de Reims, qu'il appartenoit à une des principales familles de Bretagne; mais on ignore à quelle famille. Plusieurs Histoires le nomment Eon de l'Etoile, & prétendent qu'il commença à s'infatuer de son fanatisme après avoir entendu réciter ou chanter dans l'Eglise ces paroles du symbole : *Per eum qui venturus est judicare vivos & mortuos*. Ses disciples dirent aussi, qu'entre ses prestiges, il faisoit paroître des tables bien garnies de toute sorte de mets, & de viandes de toute espèce, & que l'esprit s'aliénoit dès qu'on y touchoit. Les présens qu'il faisoit, produisoient le même effet. * *Voyés Robert, in Supplém. Chron. Sigib. ann. Christ. 1148.* Othon de Frisingue, liv. I. chap. 55. Génébrard, en parlant du Pape Eugène III. Sanderus, *hæres.* 145. Baronius, sous l'année 1148. Mr. Dupin en parle aussi dans sa *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XII. siècle*, & Dom Gervaisé, ancien Abbé de la Trappe, dans son *Histoire de l'Abbé Suger*, tom. III. *Supplément de Paris.*

EONE, (Saint) Evêque d'Arles à la fin du V. siècle, assista à la célèbre conférence qui fut tenue vers l'an 499. entre les Evêques Catholiques de Bourgogne & les Ariens. Cette conférence se tint à Lyon en présence du Roi Gondebaut, qui favorisoit l'Arianisme, & nous en avons une relation exacte de ce tems-là même. Les Ariens y furent confondus; mais, comme il arrive ordinairement, ils ne furent point convertis. Vers le même tems St. Eone eut quelques contestations avec St. Avite de Vienne, au sujet des privilèges de leurs Eglises; le premier se plaignoit que le second étendoit sa juridiction au-delà de ce qu'il devoit. L'affaire fut portée devant le Pape Symmaque, qui avoit succédé à Saint Anastase l'an 498. & Avite fut condamné. Césaire, qui fut depuis Evêque d'Arles, fut en grande estime auprès d'Eone, de qui il étoit parent. Ce Prélat l'ordonna Diacre & ensuite Prêtre, & recommanda à son Clergé de lui donner sa place, lorsqu'il seroit mort, comme aiant toutes les vertus qui sont dignes de l'Epis-

copat. Le Clergé d'Arles suivit cet avis, lorsqu'Eone fut mort l'an 502. Ce dernier est honoré comme Saint le 30. d'août. * *Suppl. de Paris.*

EONES, terme fameux chés les hérétiques Valentiniens, & souvent répété dans les écrits de St. Irénée contre ces hérésiarques. Ces insensés mêlant à l'Evangile de St. Jean, le seul qu'ils admettoient, les idées Platoniciennes mal entendues, s'étoient formés un monstrueux & ridicule système de la Divinité par la propagation des *Eones*, c'est-à-dire, des siècles, dont ils faisoient autant de personnes, à qui ils attribuoient l'un ou l'autre sexe. Le premier *Eone*, qu'ils nommoient *Proarché* ou *Byrhos*, c'est-à-dire, le commencement ou l'abîme, aiant demeuré long-tems avec *Sigé*, le silence, engendra son fils *Noûs*, l'intelligence, & *Alithea* ou *Alethea*, la vérité. *Noûs* & *Alethea* engendrèrent *Logos* & *Zoé*, le verbe & la vie. *Logos* & *Zoé* engendrèrent l'homme & l'Eglise. Telle est la fameuse *Ordoade*, c'est-à-dire, les huit premiers *Eones*. *Logos* & *Zoé* engendrèrent encore dix autres *Eones*, & l'homme & l'Eglise en engendrèrent douze. Ainsi les Valentiniens comptoient jusqu'à trente *Eones*, dont étoit composé ce qu'ils appelloient *Pléroma* ou plénitude. *Sophie*, la dernière entre les *Eones*, voulut sortir du *Pléroma*. Elle se seroit égarée, si *Horos* ou le terme du *Pléroma* ne l'avoit retenuë. Elle enfanta *Achamoth*, la sagesse, qui demeura hors du *Pléroma*, comme un avorton informe. Le *Christ* que *Noûs* avoit produit, en eut pitié, & lui donna sa forme par sa croix. *Achamoth* se tourna vers celui qui lui avoit donné l'être, & cette conversion fut la matière de ce monde. Elle pleura de se voir hors du *Pléroma*, ses larmes firent les eaux de la mer & des fleuves, sa crainte produisit les élémens. Alors *Christ* lui envoya le *Sauveur*, qui la délivra de ses passions. Elle enfanta *Demiourgos*, qui est l'auteur & le Dieu du monde, & de tout ce qui est hors du *Pléroma*. C'est le précis de la Théologie des Valentiniens. Cependant quelque extravagante qu'elle soit, & quoique St. Irénée l'ait refutée sérieusement, & que tous les Auteurs ecclésiastiques l'aient regardée comme impie, feu Mr. l'Abbé Faydit a entrepris de la justifier, & de montrer qu'on l'avoit mal entendue. C'est ce qu'il s'efforça de prouver dans ses *Eclaircissémens sur la doctrine & sur l'histoire ecclésiastique des deux premiers siècles*, à Maltricht en 1695. in 8. paragraphe premier. A en croire cet Auteur, qui a eu si souvent des opinions très-singulières, Valentin étoit un grand personnage, ses sentimens sur la nature de Dieu & sur la Trinité sont orthodoxes, & ses *Eons* ou *Eones* ne sont que des hieroglyphes, sous lesquels il cachoit la vérité. * *Suppl. de Paris.*

EPENOI, village du ressort d'Ornans en Bourgogne. Il y a aussi une famille noble de ce nom.

Léonard d'Epenoi, Damoiseau, fils de Fromond d'Epenoi, est nommé dans le testament d'Ortenine d'Ornans, sa cousine, de l'an 1376. Léonard fut père de Jean, Jean de Guillaume, & Guillaume de Claude, mari de Cathérine de Clairon, nommé au testament de Simon de Clairon, son beau-père, de l'an 1483. Leurs enfans furent Etienne d'Epenoi, Seigneur de Butier, Guillaume, Seigneur de Maillot, & Léonard, Seigneur d'Epenoi. Etienne mourut sans enfans, & fit son frère Guillaume héritier, lequel de Guionne de Saubertier eut Claude d'Epenoi, Seigneur de Butier & de Maillot, & Cathérine, épouse de Jean de Scey. Claude d'Epenoi, sans enfans de son mariage avec Cathérine de Clairon, fit héritière Cathérine d'Epenoi, sa sœur, par son testament de l'an 1504. Ce fut ainsi que les terres de Butier & de Maillot passèrent dans la Maison de Scey.

Quant à Léonard d'Epenoi, troisième fils de Claude, il fut père de Jaques & d'Etienne. Jaques d'Epenoi eut de son mariage avec Françoise de Vilers, Etienne, marié à Jeanne du Vernois, dont Claude d'Epenoi, qui releva le nom & les armes de la Maison du Vernois, en vertu du testament de Simon du Vernois, son oncle, & épousa Françoise, fille de Claude de Scey, suivant que le tout est rapporté dans l'acte de son émancipation de l'an 1567. Les armes d'Epe-

d'Epenoi étoient de gueules à trois croissans d'argent.
* Dumod, *nobiliaire de Bourgogne*, p. 257.

EPHESE, (*Additions.*) Cette ville, autrefois si illustre qu'Etienne de Byzance la nommoit Epiphaneltate, la très-célèbre, n'est aujourd'hui qu'un misérable village. Mr. de Tournefort n'y comptoit que 30. ou 40. familles Grèques. Mr. de la Motraie la divise en haute & basse. Dans la basse, dit-il, il n'y a qu'une Eglise avec 50. à 60. maisons. Ephèse Mahometane, ou la haute, a un château de médiocre apparence, mal gardé, & peu fourni d'artillerie. Elle n'est guères plus magnifique que la partie basse, & le nombre des maisons n'est guères plus considérable. Il y a une mosquée assés belle; suivant la tradition du pais, c'étoit anciennement une Eglise, dédiée à St. Jean, & où le Concile s'assembla en 431.

Auguste honora l'ancienne Ephèse d'une de ses visites, & l'on y dressa des temples à Jules César & à la ville de Rome. Elle fut rebâtie par les soins de Tibère. Les Persans la pillèrent dans le 3me. siècle, & quelque tems après les Scythes ne l'épargnèrent point. Mr. de Tournefort croit, qu'il y a beaucoup d'apparence que le temple de Diane fût détruit sous Constantin, ensuite de l'édit, qui ordonnoit de renverser tous les temples des idoles. Anne Comnene rapporte que les infidèles s'étant rendus les maîtres d'Ephèse, sous le règne de son père Alexis, il y envoya Jean Ducas, son beau-père, qui défit Tangripère & Marace, Généraux des Mahometans. La bataille se donna dans la plaine au-dessous de la citadelle, ce qui fait connoître que la plus belle partie de la ville étoit déjà détruite pour lors. Les Chrétiens eurent tout l'avantage. On fit deux mille prisonniers, & le gouvernement de la place fut donné à Petzeas. Il y a apparence que la citadelle, dont parle Comnene, étoit l'ancien château de marbre abandonné. Théodore Lascaris se rendit le maître d'Ephèse en 1206. Les Mahometans y revinrent sous Andronic Paléologue, qui commença à régner en 1283. Mantachias, un de leurs Princes, conquit toute la Carie, & Homur, fils d'Asin, Prince de Smyrne, lui succéda. Tamerlan, après la bataille d'Angora, ordonna à tous les petits Princes d'Anatolie de le venir joindre à Ephèse, & s'occupa, pendant un mois, à faire piller la ville & les environs. Ducas assure que tout fut épuisé, or, argent, bijoux, on enleva même jusques aux habits. Après le départ de ce Conquerant, Cineités, Grand-Capitaine Turc, fils de Carafupasi, qui avoit été Gouverneur de Smyrne sous Bajazet, déclara la guerre aux enfans d'Asin, qui s'étoient venus établir à Ephèse. Il ravagea d'abord la campagne à la tête de 500. hommes; ensuite il se présenta devant la citadelle avec un plus grand nombre d'autres troupes, & l'emporta facilement; mais quelque tems après, un autre fils d'Asin, qui s'appelloit Homur, du même nom que son frère, qui venoit de mourir, se joignit à Mantachias, Prince de Carie, qui l'accompagna à Ephèse avec une armée de 6000. hommes. Carafupasi, père de Cineités, commandoit dans la ville, où ce même Cineités, qui étoit dans Smyrne, n'avoit laissé que 3000. hommes. Malgré la vigoureuse défense des Ephésiens, les assiégeans mirent le feu à la ville, & dans deux jours tout ce qui étoit échappé à la fureur des Tartares, fut réduit en cendres. Carafupasi s'étant retiré dans la citadelle, en soutint le siège jusques en automne; mais ne pouvant être secouru par son fils, il se rendit à Mantachias, qui remit le pais d'Ephèse à Homur, & fit enfermer dans le château de Mamalus, sur les côtes de Carie, Carafupasi & ses principaux Officiers. Alors Cineités partit de Smyrne avec une galère, & fit favoir à son père son arrivée à Mamalus. Les prisonniers firent tant boire leurs gardes, qu'ils les enyvèrent, & profitant de cette ruse ils descendirent avec des cordes & se sauvèrent à Smyrne. Au commencement de l'hiver ils entreprirent le siège d'Ephèse. Homur, à son tour, se retira dans la citadelle. La ville fut livrée aux soldats. On y commit toutes sortes de crimes & de cruautés. Au milieu de tant de malheurs, Cineités se reconcilia avec Homur, & lui donna sa fille en mariage. Ephèse en-

fuite tomba entre les mains de Mahomet I. qui aiant vaincu non-seulement tous ses frères, mais encore tous les Princes Mahometans qui l'embarassoient, resta paisible possesseur de l'Empire. Depuis ce tems-là Ephèse est restée aux Turcs; mais son commerce a été transporté à Smyrne & à Scalanova. * Tournefort, *voies &c.* lettre 22. La Motraie, *voies &c.* tom. I. p. 187.

EPHESTRIES, fetes qui se célébroient de la sorte dans la ville de Thèbes. Ils habilloient le devin Tiréias en femme, & ensuite ils le dépouilloient & lui donnoient des habits d'homme. Et comme Ephestris en Grec veut dire une sorte d'habit, qui est à peu près un furtout, la fete fut appelée Ephestrie. * Montfaucon, *Ant. expl.* tom. II. p. 216.

EPHIALTE, Orateur Athénien. Il se rendit redoutable à ceux qui soutenoient le parti de la Noblesse. Il ne pardonnoit à aucun de ceux, qui attaquoient les droits du peuple; mais il les poursuivoit à toute outrance. Idoménus imputoit à Périclès d'avoir fait tuer en trahison cet Orateur qui étoit son ami, mais de la gloire duquel il étoit jaloux. Plutarque regarde comme une calomnie le récit d'Idoménus, & lui oppose le témoignage d'Aristote, qui rapporte qu'Ephialte s'étant attiré des ennemis, ils le firent tuer par le moien d'un certain Aristodicus Tanagrien. * Plutarque, *dans la vie de Périclès.*

EPHREM. (Saint) *Ajoutés à son article* que le Cardinal Quirini aiant remarqué qu'entre les belles éditions des Pères qu'on a données de nos jours, il n'y en a point de St. Ephrem, a cru devoir enrichir le public avec le secours que lui fournit la bibliothèque du Vatican, que l'on a confiée à ses soins. Son édition augmentée & enrichie de tout ce qui pourra la faire rechercher, doit paroître à Rome en quatre tomes, *in folio.* * *Suppl. de Paris.*

EPICYDE, citoien d'Athènes & contemporain de Thémistocle. Epicyde avoit quelque talent pour la parole, mais d'ailleurs sans mérite, sans courage & avare. L'on craignoit cependant qu'il n'eût les suffrages pour la dignité de Général. Thémistocle comprenant que la République courroit le plus grand danger, si Epicyde, qui n'étoit pas à l'épreuve de l'or des Perses, venoit à obtenir le commandement de l'armée, résolut de le gagner par des présens, pour l'engager à ne pas rechercher cet emploi, & il en vint à bout. Rollin, *hist. anc.* tom. II. p. 81.

EPICYDE, Carthaginois, fut envoyé avec Hippocrate, son frère, par Annibal à Hieronyme, Roi de Syracuse, qui venoit de succéder à Hieron, son père, pour le soutenir contre les Romains. Le Roi donna à ces deux Carthaginois un corps de deux mille hommes pour tenter d'exciter du trouble dans les villes de la Sicile, qui tenoient pour les Romains. Mais le Tyran Hieronyme aiant été tué par ses sujets, Epicyde & Hippocrate se virent abandonnés de leur troupe, retournèrent à Syracuse & de-là auprès d'Annibal. Les Syracusains se trouvant dans le désordre, & voulant se donner des Magistrats, un de la foule nomma Epicyde, & Hippocrate fut nommé par un autre. Dès que les citoiens & les soldats eurent entendu indiquer ces deux personnes, qui leur étoient fort connus, ils s'harcelèrent à ce choix, & le Sénat fut forcé d'y consentir. Dès qu'ils furent établis, ils n'oublièrent rien pour détacher les Syracusains des Romains, & pour les jeter dans les intérêts d'Annibal. Les Léontins aiant demandé à Syracuse du secours pour défendre leurs frontières contre les Romains, on leur envoya Hippocrate à la tête de quatre mille hommes, qui taila en pièces quelques troupes d'Appius, & ravagea les frontières de la province Romaine. Marcellus se plaignit à Syracuse de cette infraction de la paix qu'on venoit de conclure, & demanda qu'on chassât de Sicile, Hippocrate & Epicyde. Les Syracusains députèrent à Léonce, pour faire part des plaintes des Romains, & pour faire favoir qu'on devoit chasser les deux frères Carthaginois, qui étoient les auteurs du trouble. Les Léontins refusèrent ce que l'on exigeoit d'eux. Metellus assiégea Léonce, & la prit. Hippocrate

crate & son frère prirent la fuite. Les Syracusains aiant envoyé huit mille hommes au secours de Metellus, furent rencontrés par un homme qui leur fit un portrait affreux, mais faux, du traitement, que les Romains avoient fait aux habitans de Léonce. Les soldats Syracusains, remplis d'indignation contre les Romains, murmurèrent. Les deux Carthaginois se présentèrent, dans ce moment, à ces soldats animés, & en furent reçus avec plaisir. Dinomène & Sofis, Chefs de ces huit mille hommes, désapprouvèrent qu'on eut reçu Epicyle & son frère, & voulurent qu'on les arrêtât prisonniers; mais les soldats s'y opposèrent fortement. Les deux frères envoièrent à Syracuse un homme aposté pour y dépeindre les Romains sous les plus noires couleurs. Le stratagème réussit. Le peuple crie contre les Romains, & dit qu'il faut leur fermer les portes. Dans ces entrefaites Epicyle, Hippocrate & la troupe arrivent, entrent dans la ville, tuent le Magistrat, & s'emparent de l'autorité. Marcellus vint bloquer Syracuse, & Epicyle resta dans la ville, pour commander les troupes pendant le blocus. La ville étant fort pressée, Epicyle en sortit pour aller exhorter Bomilcar à hasarder un combat naval contre les Romains. Bomilcar ne le trouva pas à propos, & Epicyle se retira à Agrigente. Dès que l'on fut dans le camp des Siciliens, qu'Epicyle s'étoit retiré, on envoya des Députés à Metellus pour traiter de la reddition de la place. Ce qui fut exécuté. Agrigente aiant été peu après livrée aux Romains par trahison, Hannon, Général Carthaginois, qui y commandoit, prit la fuite, & s'embarqua pour se retirer en Afrique, aiant pris Epicyle pour l'accompagner. * Titus Livius, lib. XXIV. c. 6. lib. VI. c. 40. Rollin, *hist. anc.* tom. V. in 4. p. 240.

EPIGENE, Officier-Général d'Antiochus Callinique, Roi de Syrie. Epigène avoit déjà servi sous Seleucus, père d'Antiochus. Les troupes avoient une grande confiance en lui, & il étoit propre pour persuader & pour exécuter les desseins qu'il avoit formés. Antiochus aiant pris possession du Royaume après la mort de Seleucus, son frère aîné, qui avoit été tué en trahison au de-là du mont Taurus, établit Molon sur la Médie, & Alexandre son frère sur la Perse. Molon s'étant révolté, Antiochus assembla son Conseil, où Epigène, opinant le premier, fut d'avis que le Roi marchât incessamment contre les révoltés, pour étouffer la rébellion dès sa naissance. Hermias, premier Ministre d'Antiochus, homme vain & cruel, jaloux de la gloire d'Epigène, mit tout en œuvre, pour persuader au Monarque que cet Officier lui manquoit de fidélité, & il prétendoit le prouver par le conseil qu'il venoit de donner, qui, suivant Hermias, tendoit à faire tomber le Roi entre les mains de ses ennemis. Hermias fit donc conclure, que l'on enverrait contre Molon, Xenon & Théodote Hémiolien, & que l'on chercheroit outre cela à reconquérir la Cœlesyrie; afin, dit Polybe, que le Roi, occupé de plusieurs guerres, sentit le besoin, qu'il avoit de ses services, & qu'il n'eût pas le tems de penser à ses fautes passées, ni à le dépouiller de ses dignités. Les conquêtes de Molon furent si rapides, qu'Antiochus épouvanté tint encore un Conseil, pour connoître ce qu'il y avoit de mieux à faire pour borner les progrès du rebelle. Epigène, parlant le premier, dit qu'il avoit été d'avis, dès le commencement, que l'on marchât contre lui, sans différer, & qu'il étoit encore dans le même sentiment. Hermias s'emporta de nouveau contre Epigène & blâma le conseil qu'il venoit de donner. Le discours de ce premier Ministre déplut au Roi & à tout le Conseil, qui résolut qu'il falloit s'en tenir à l'avis d'Epigène & armer, sans différer, contre le rebelle Molon. Hermias plia & fit semblant d'approuver la résolution que l'on venoit de prendre. Les troupes s'étant assemblées à Apamée, il y eut quelques mouvemens violens de leur part, à cause de quelque défaut de paie. A cette occasion Hermias offrit de paier de sa bourse ces arrages, si le Roi vouloit renvoyer Epigène & le dégrader, parce, disoit-il, qu'il importoit au service du Roi, que cet Officier ne demeurât point en place après le bruit qu'ils avoient eu ensemble, de peur

que cette division ne fit du tort aux affaires du Prince. Antiochus, gagné par les Ministres des finances qu'Hermias avoit mis dans ses intérêts, accorda ce qu'on exigeoit, quoiqu'à contrecœur, connoissant le mérite d'Epigène, qui se retira d'Apamée, dès que les ordres du Roi lui eurent été signifiés. Hermias n'en demeura pas là. Il feignit une lettre, comme si elle eût été écrite par Molon à Epigène, & par le moien d'un valet de ce dernier, gagné par Alexis, garde de la citadelle d'Apamée, il la fit glisser entre les papiers du Général congédié. Peu après Alexis, créature d'Hermias, vint demander à Epigène, si l'on n'avoit point apporté chés lui une lettre de la part de Molon? Epigène répondit à cette question comme à une insulte. Alexis entra brusquement, trouva la lettre, & tua Epigène sur le champ. On tâcha de justifier cette action dans l'esprit du Roi; mais les Courtisans la suspectèrent, sans oser dire ouvertement ce qu'ils en pensoient. * Polybe, liv. V. ch. 10. & 12.

EPIGONES; c'est ainsi que furent nommés les enfans des Macédoniens, qui naquirent dans le camp d'Alexandre, pendant ses expéditions en Perse & dans les Indes. Il permit à ses soldats de se marier, dans la vûe que les enfans, qui leur naîtroient, non-seulement les attacheroient au camp, mais de plus seroient élevés, dès leur enfance, dans le métier de la guerre, & qu'il n'auroit pas besoin de faire venir des recrues de la Macédoine. Il destina des fonds pour l'entretien de ces enfans. Dès qu'ils étoient en âge, on leur fournissoit des armes & des chevaux, & on mesura la récompense des pères par le nombre de leurs fils. Si les pères venoient à mourir, les enfans, quoique jeunes, tiroient la paie de leurs pères. De cette manière ces enfans ne connoissoient de patrie que le camp, & de profession que celle des armes. Les successeurs d'Alexandre suivirent cette méthode. * Justinus, lib. XII. c. 4.

EPIGRAMME. Dans le Dictionnaire historique, en parlant de quelques-uns des Poètes François qui ont le mieux réussi à faire des épigrammes, on cite le Chevalier d'Acilly ou de Cailly, il falloit dire Aceilly, c'est-à-dire, le Chevalier de Cailly. C'est le vrai nom de cet ingénieux Auteur, dont les poésies ont eu beaucoup de succès, & que le Père Bouhours loue dans ses dialogues d'Eudoxe & de Philante. Comme on s'est peu étendu sur ce qui regarde l'épigramme dans cet article du Dictionnaire, ceux qui voudront approfondir d'avantage cette matière, trouveront beaucoup à profiter dans la dissertation Latine que Mr. Nicole a mise au-devant d'un recueil intitulé : *Epigrammatum delectus*. Le Père Vavasseur, Jésuite, a fait un long traité Latin de l'épigramme, adressé à Charles de Sainte-Maure, Duc de Montausier, où il attaque cette dissertation : ce Père ne laisse pas que de dire de bonnes choses au sujet de l'épigramme. * *Supplément de Paris*.

EPIMELETES, c'est ainsi que l'on nommoit à Athènes les Ministres du Roi des Mystères sacrés, qui étoit le second des Arcontes. Le Roi & ses Epimeletes présidoient même dans les Mystères Eleusiniens de la déesse Cérés. Montfaucon, *Ant. expl.* tom. II. p. 8. & 9.

EPINETTE. (Roi de l') On appelloit ainsi les chefs d'une fête, qui étoit célébré à Lille en Flandre dès le XIII. siècle, & qui a été continuée jusques dans le XVI. On croit que l'origine de ce nom vient de ce que l'on donnoit au Roi de cette fête, que l'on élevoit, tous les ans, le jour du Mardi-Gras, une petite épine ou épinette pour marque de sa dignité, & de ce qu'il alloit, tous les ans, en pompe honorer la Sainte-Épine, qui est dans l'Eglise des Dominicains de Lille. Ce Roi mangeoit chés ces Pères avec les Anciens, & ses Chevaliers le dimanche des Rameaux, & y assistoit à tous les Offices de la Semaine-Sainte. Quand on Pélevoit, on faisoit en même-tems l'élection de deux Joûteurs pour l'accompagner. Les jours qui précédoient cette élection, & tout le reste de la semaine, se passoit en festins & en bals. Le premier dimanche de Carême, le Roi se rendoit en grande

grande pompe au lieu destiné au combat, & les combattans y jôtoient à la lance. Le prix du victorieux étoit un épervier d'or. Les quatre jours suivans, le Roi avec ses deux jôteurs & le Chevalier victorieux étoit obligé de se trouver au lieu du combat, pour rompre des lances contre tous ceux qui se présentoient. On fait injure à la piété de St. Louis, en prétendant qu'il a été l'instituteur de cette fête, ou il faudra dire, qu'elle étoit bien plus conforme à la religion dans son origine. D'ailleurs la liste la plus exacte que l'on connoisse des Rois de l'Épinette, ne commence qu'en 1283. treize ans après la mort de ce Roi. Jean, Duc de Bourgogne, se trouva présent à cette fête en 1416. Le Duc Philippe, le Bon, y assista en 1464. avec le Roi Louis XI. L'excessive dépense, à laquelle la qualité de Roi de cette fête engageoit, la ruine de plusieurs familles qu'elle avoit occasionnée, le refus que firent quelques habitans de Lille d'accepter ce prétendu honneur, enfin l'indépendance qu'il y avoit de s'occuper, pendant le Carême, de tant de divertissemens profanes que le Christianisme interdit en tout tems, obligèrent Charles, Duc de Bourgogne, à suspendre cette fête depuis 1470. jusqu'en 1475. Elle se rétablit en partie, mais aux dépens des fonds publics, jusqu'en 1516. Charles V. en interrompit l'exercice, pendant douze ans, ce qu'il continua ainsi, pendant son règne, par lettres, données en 1528. & 1538. Enfin Philippe II. la supprima entièrement en 1556. Elle fut remplacée, pendant quelque tems, par une autre, qui s'établit en la même ville, sous le nom de Prince des fols, & ensuite du Prince d'amours; mais elle a été éteinte, & il ne s'est conservé de toutes ces fêtes que le nom de l'Épinette, que l'on donne à un des bas Officiers du Magistrat, ou de la maison de ville de Lille, qui représente en quelque façon le Héraut, par qui les Rois de l'Épinette avoient droit de se faire précéder. Plusieurs Historiens ont parlé de cette fête, entr'autres l'Auteur d'une petite Histoire de Lille, en 1730. On peut voir dans l'ouvrage de Jean Buzelin, intitulé : *Gallo-Flandria*, la liste des Rois de l'Épinette. Voyés aussi le tom. VII. des *Mém. de l'Académie des Inscriptions & belles Lettres*, p. 290. & suiv. *Suppl. de Paris*.

EPISCOPIA, lieu de Thrace près de la ville d'Atyrtre, selon Procope, qui en parle ainsi. Au-delà d'Atyrtre est un lieu, nommé Episcopia par les habitans, qui n'avoit aucune fortification, & étoit tout-à-fait exposé aux courses des ennemis. Justinien le fit fortifier d'une manière toute nouvelle. Le bâtiment s'avance hors de l'enceinte de la muraille, & étant fort étroit au commencement, il devient fort large, & est revêtu par les deux bouts de deux tours, ce qui empêche les ennemis de pouvoir approcher des murailles. Les portes ne sont pas à l'ordinaire au milieu des courtines entre deux tours, mais à côté dans des enfoncemens qui les déroberent à la vue des ennemis. * La Martinière, *Dict. géogr.*

EPISCOPUS, (Jean-Dominique) né à Palerme, a été un très-renommé Philosophe, & un Médecin très-expérimenté, qui étoit heureux dans les cures qu'il entreprenoit. Il étoit d'ailleurs versé dans beaucoup d'autres sciences & d'arts. Il écrivoit en Latin, en Toscan, & en Sicilien, & faisoit merveilleusement bien des vers dans ces trois langues. Il florissoit en 1647. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula. Dict. de Holl.*

EPITACE, (Saint) étoit de Cadix en Espagne. Si l'on en croit Julien Perez dans son Hist. l'Apôtre St. Jaques, après avoir converti un grand nombre des habitans de Tyr, à la prière des Cadixiens, laissa pour premier Evêque de Tyr Epitace, qu'il avoit amené avec lui de Cadix dans la Palestine. Cet Evêque, marchant sur les traces de son maître, acheva la conversion des Tyriens, étendit le Royaume de J. C. dans la Phénicie, & dans les provinces des environs. Ensuite il revint en Espagne, fonda l'Eglise de Thy en Gallice, dont il fut le premier Evêque. Il fonda aussi l'Eglise de Plaifance, où il fut couronné du Martyre. * Labat, *voies d'Italie &c.* tom. I. p. 123.

EPITAPHES. *Ajoutés.* Ce mot vient de deux mots Grecs, ἐπι τάφος, *super sepulchrum*; c'est-à-dire, qu'on appelle *Epitaphes*, des inscriptions mises sur les tombeaux. On les faisoit ou en prose ou en vers, ou en l'une & l'autre manière en même tems. Les plus courtes épitaphes étoient censées les meilleures. C'est que le but étoit que les voyageurs pussent les lire entièrement en passant; ce qui a fait dire à la Cinthie de Properce:

*Hoc carmen mediâ dignum me scribe columnâ,
Sed breve, quod currens vector ab urbe legat.*

Propert. lib. IV. *Eleg.* 7. Pour la même raison, Platon bernoit les épitaphes en vers à quatre vers hexamètres. Telle étoit cette épitaphe du Poète Nevius:

*Mortales immortales flere si foret fas,
Flerent diva Camœna NEVIUM Poëtam.
Itaque postquam est Orcino traditus thesauro,
Obliti sunt Romæ Latinâ loquier linguâ.*

On trouve chés les Romains une infinité d'épitaphes en prose, les unes longues, les autres courtes. Telle est celle de Tite-Live, que l'on voit encore à Padoue, sur la porte de la galerie du palais, au-dessous de la figure de ce célèbre Historien. On peut rapporter ces inscriptions, soit en vers, soit en prose, à cinq espèces. Les unes étoient par forme de simple discours: elles contenoient seulement les noms de ceux qui étoient mis en sépulture, avec un court exposé de leur âge, de l'année, du mois, du jour, auxquels ils étoient morts. Les autres étoient des espèces de plaintes, & remplies de sentimens tendres, qui exprimoient la douleur. Il y en avoit qui ne tenoient qu'à relever la gloire de ceux dont on rappelloit la mémoire. Dans une quatrième espèce, on se railloit, ou c'étoit un tissu d'ironie ou de plaisanteries. Enfin la cinquième étoit d'inscriptions déshonorantes, où la mémoire de ceux qui en faisoient l'objet, étoit caractérisée par des traits qui ne leur faisoient point d'honneur. Ces deux dernières espèces étoient assez rares. La troisième étoit la plus ordinaire, comme elle l'est encore aujourd'hui, si ce n'est que la première espèce est aussi fort ordinaire. Ceux qui veulent voir des épitaphes de toutes ces sortes, peuvent consulter les recueils faits par Smetius, Juste-Lipse, Onuphre Panvini, Tobie Fendt, le Père Petau, Jésuite, Janus Gruterus, &c. Nicolas Bergier, Avocat au siege Présidial de Reims, en rapporte aussi quelques-unes dans son *Histoire des grands chemins de l'Empire Romain*: voyés sur-tout le liv. II. ch. 39. dans la nouvelle édition de cet excellent ouvrage, donnée à Bruxelles en 1728. en deux volumes in 4. * *Suppl. de Paris*.

EPOPE'E, Roi de Sicyone. On dit ce Prince insensé & impie, qu'il défia les dieux au combat, & qu'il profana leurs temples & leurs autels. * *Fragmens de Diodore de Sicile extraits par l'Empereur Constance Porphyrogenète, & publiés par Henri de Valois.*

EPOSOGNAT, Roi dans la Gallo-Grèce. Manlius lui envoya des Ambassadeurs pour l'engager à députer aux autres Rois de la Gallo-Grèce. Eposognat envoya à son tour des Députés à Manlius, pour le prier de ne pas se hâter de décamper, & de ne point attaquer les Tolistoboges, lui faisant savoir, qu'il iroit lui-même trouver leurs Rois, qu'il tâcheroit de les porter à la paix, & qu'il persuaderoit d'accepter les conditions qu'on leur proposeroit, pour peu qu'elles fussent supportables. Mais pendant que Manlius étoit auprès de la petite ville de Gorde, Eposognat lui envoya dire, qu'il avoit vu les Rois des Gaulois, qui, bien loin de consentir à aucun accommodement, avoient assemblé, sur le mont Olympe, leurs femmes & leurs enfans, y avoient transporté tous leurs effets, & y étoient prêts à se défendre. * Polybe, *Ambassade* 33. tom. VI. pag. 337. de la version de D. Vincent Thuillier.

EPREUVES. C'étoit autrefois une coûtume fort usitée, sur-tout en Allemagne, dit le savant Grotius, dans son *Traité de la vérité de la religion Chrétienne*, de faire l'épreuve de son innocence en touchant un fer chaud.

chaud. Souvent les loix ont ordonné de se purger par cette voie, & l'on ne peut nier, ajoute-t-il, qu'elle n'ait réussi. Ce Savant a raison : on n'a guères vu de pratiques accompagnées de caractères plus avantageux que ces épreuves par l'eau & le feu. Leur origine est ancienne. Simplicie, Evêque d'Autun dans le IV. siècle, & St. Brice dans le VI. en firent usage l'un & l'autre, pour prouver qu'ils étoient innocens des crimes dont ils étoient soupçonnés. On en trouve même des vestiges dès le II. siècle, dans la personne de Démétrius, Evêque d'Alexandrie, dont le fait est rapporté dans la Chronique orientale. Mais combien n'en trouve-t-on pas d'exemples dans les siècles postérieurs? C'étoient les personnes les plus respectables par leur dignité & les plus recommandables par leurs vertus & la sainteté de leur vie, qui avoient recours à ces épreuves. L'Impératrice Cunegonde au X. siècle, & plusieurs autres illustres personnages, firent usage des épreuves de l'eau, du feu & même du duel, soit pour défendre les vérités de la Foi, comme St. François d'Assise, au rapport de St. Bonaventure, soit pour se purger de crimes dont on les soupçonnoit, comme l'Histoire en fournit un grand nombre d'exemples. Dans une addition que les Rois Childebert & Clotaire firent en 593. à la loi Salique, il est dit qu'un homme accusé de vol, en sera jugé coupable, s'il se brûle par l'épreuve du feu. Lorsqu'il s'agissoit de l'épreuve de l'eau bouillante, on plongeoit le bras dans l'eau. Delà venoit ce proverbe ancien, lorsqu'on vouloit affirmer la certitude d'une chose.

J'en ferois un jugement d'eau chaude. Dans le Roman manuscrit de Renard cité par du Cange, on trouve ;

Si que j'en ferois un Juisse c. à. d. un jugement De chaude Yave & de fer chaud.

Celui qui étoit accusé, ou celui qui vouloit prendre sa place, étoit obligé de mettre le bras nud dans une chaudière d'eau bouillante, & d'en tirer une pierre qui y étoit plus ou moins enfoncée, selon la qualité du crime. Ensuite on envelopoit sa main. Le juge mettoit un scélé sur l'enveloppe, & au bout de trois jours on la venoit visiter. Si elle se trouvoit sans brûlure, l'accusé étoit déclaré innocent. L'Empereur Charlemagne, au commencement du IX. siècle, autorisa les épreuves juridiques par les loix, ayant ordonné, par un Capitulaire, exprès que tous eussent à se soumettre à la décision du *Jugement de Dieu*. C'est le nom qu'il leur donne, & qui marque le grand cas que l'on en faisoit alors. La puissance ecclésiastique autorisoit pareillement ces épreuves. Le Concile de Tibur en 897. les permet aux laïcs en certaines occasions. Le Pénitenciel Romain du X. siècle ordonne qu'un ferviteur, qui sera accusé d'avoir tué un Prêtre, se justifie en marchant sur douze fers chauds. Yves de Chartres dans le XI. siècle, & St. Bernard dans le XII. parlent de l'épreuve du feu, comme d'une chose commune de leur tems, & autorisée par les loix ecclésiastiques & civiles. Le recours à ces épreuves n'étoit point abandonné au caprice & à la volonté arbitraire de chaque particulier, ni mis en usage pour des choses inutiles, ni pour satisfaire sa curiosité : il falloit avoir employé tous les moyens humains pour discerner l'innocent du coupable avant que d'en venir à ces épreuves, & la crainte de condamner un innocent en prononçant contre lui un jugement injuste, faisoit qu'on y avoit recours, & alors c'étoit le juge d'Eglise qui ordonnoit l'épreuve, qui se faisoit au milieu des cérémonies les plus saintes de la religion. Après un jeûne de trois jours, & beaucoup de précautions, pour empêcher que ceux qui devoient subir l'épreuve ne trompassent, on célébroit une Messe, où ils devoient communier. La Messe finie, on bénissoit l'eau, le fer ou le feu qui devoit servir à l'épreuve; on faisoit baiser la Croix & le livre des Evangiles, & boire de l'eau bénite à ceux qui devoient subir l'épreuve, & l'on demandoit à Dieu, dans des prières dressées à ce sujet, & que l'on trouve recueillies dans le second volume des Capitulaires de nos Rois, qu'il fit connoître l'innocent ou le coupable. Pour ôter tout lieu à la supercherie, ces épreuves étoient faites en présence de l'Official de l'Evêque, accompagné des Clercs & des Officiers de la justice séculière. Ce

qu'il y a de plus étonnant, dit l'Auteur du *Suppl. de Paris*, ce sont les miracles constans qui suivoient ces épreuves; car on ne peut refuser de reconnoître comme une chose miraculeuse, ce qui arrivoit alors à ceux qui n'étoient point coupables. Ils marchaient dans des brasiers ardents, sans que leurs habits même en fussent endommagés; ils manioient des fers chauds sans se brûler; ils portèrent du feu dans leurs habits sans qu'ils fussent consumés. Le crime étoit découvert, l'innocence défendue, les malfaiteurs étoient retenus & intimidés; Dieu étoit glorifié par des merveilles sans nombre; les peuples étoient rappelés à leurs devoirs, & des pécheurs touchés & convertis. Cependant tous ces effets n'empêchèrent point des Auteurs célèbres de s'élever, avec force, contre ces épreuves, lors même qu'elles étoient le plus en usage. Agobard, Archevêque de Lyon au IX. siècle, composa un traité sur ce sujet, qu'il intitula: *Contre la damnable opinion de ceux qui prétendent que Dieu fait connoître sa volonté & son jugement, par les épreuves de l'eau, du feu & autres semblables*. Il se récrie vivement contre le nom de *Jugement de Dieu*, qu'on ôtoit donner à ces épreuves, „ comme si Dieu, dit-il, les avoit „ ordonnées, ou s'il devoit se soumettre à nos pré- „ jugés & à nos sentimens particuliers, pour nous „ révéler tout ce qu'il nous plait de savoir. „ Mais enfin l'éblouissement cessa, & une attention plus sérieuse aux vrais principes, aux règles établies, fit revenir d'une pratique qui, toute merveilleuse qu'elle avoit paru, n'étoit pas moins contraire aux uns & aux autres. Aussi les Papes, les Conciles, les Auteurs Ecclésiastiques, se réunirent-ils pour condamner ces épreuves, comme des pratiques superstitieuses, par lesquelles on ne cessoit de tenter Dieu. Les Papes Etienne V. Alexandre II. Honoré III. &c. quatre Conciles assemblés l'an 829. par Louïs, le Débonnaire, & qui se tinrent à Paris, à Lyon, à Maïence & à Toulouse; le IV. Concile général de Latran, & plusieurs autres donnèrent des décisions, qui firent enfin finir la pratique & l'usage des épreuves; & les Théologiens les condamnèrent aussi comme contraires à la loi de Dieu, qui défend de le tenter. Yves de Chartres, qui avoit paru d'abord en permettre l'usage, en quelques occasions seulement, écrivit ensuite plusieurs lettres contre leur pratique, & il y marque; 1°. Qu'elles étoient absolument interdites aux Ecclésiastiques. 2°. Que les Papes & les Conciles les condamnoient généralement. 3°. Que l'on tentoit Dieu, toutes les fois que l'on y avoit recours. Saint Thomas, dans sa Somme, condamne de même très-clairement l'usage des épreuves du fer chaud & de l'eau bouillante. 1°. Parce que l'on veut, dit-il, connoître par cette voie des choses cachées, qu'il appartient à Dieu seul de connoître. 2°. Parce qu'il n'y a aucun commandement de sa part, qui les ordonne. Ce n'étoit point là les seules raisons qui portoient à condamner ces épreuves: on avoit remarqué, qu'on étoit souvent trompé dans l'usage qu'on en faisoit, & qu'il n'y avoit d'ailleurs aucune raison naturelle entre elles & l'effet que l'on en attendoit. Or, dès qu'il y a eu du mensonge & de l'erreur, disoit-on alors, dans les effets qui ne sont pas naturels, il est évident que l'esprit séducteur s'en mêle; n'y ayant que l'esprit de mensonge, qui confonde le vrai avec le faux, sous le prétexte spécieux de discerner la vertu d'avec le vice; & qui, comme l'a remarqué St. Augustin, pour mieux tromper les hommes, opère quelquefois ce qu'ils paroissent désirer. On ne manquoit pas d'opposer, pour la justification des épreuves, les miracles dont elles étoient souvent accompagnées. Mais, sans contester la vérité de ces miracles, on répondoit; 1°. Qu'il pouvoit se faire que, quoique l'usage des épreuves fût en lui-même condamnable, Dieu néanmoins opérât des miracles en faveur de ceux qui, prévenus par une erreur commune, y avoient recours avec simplicité & avec foi. 2°. Qu'il n'étoit pas hors de toute apparence, que le démon n'eût part dans ces effets merveilleux qui suivoient des épreuves, parce que non-seulement il se transforme souvent en ange de lumière, mais qu'il fait quelquefois aussi des choses utiles aux hommes, pour les séduire plus facilement. Que si, dans quelque rencontre, il découvroit, par

par le moien des épreuves le vrai coupable, ce n'étoit que pour s'accréditer davantage dans l'esprit des hommes, & faire enforte d'y prendre plus sûrement la place de Dieu. On ajoutoit que cette raison étoit d'autant plus vraisemblable, que Dieu justement irrité par le peu de ménagement & d'attention, avec lesquels on ne craignoit pas de le tenter, en demandant sans ordre de sa part, & souvent sans nécessité, des prodiges, pour connoître des choses, ou qui auroient pu l'être par d'autres notes, ou dont la connoissance lui devoit être réservée, ou qu'il étoit même inutile de favoriser, eut permis au démon d'entrer dans ces épreuves, & d'y faire illusion à ceux qui violioient perpétuellement sa loi, en y ayant recours. De-là on conclut toujours à interdire l'usage des épreuves, & depuis long-tems il est aboli. * On peut consulter sur cette matière, le traité de Grotius cité, liv. I. chap. 9. Les notes de Jérôme Bignon, sur les *Formules de Marculfe*. Baluze, tom. I. des *Capitulaires des Rois de France*; & dans ses notes sur Agobard, pag. 104. Juret, dans ses notes sur la lettre 74. d'Yves de Chartres. La *Dissertation sur les duels & sur les Ordres de chevalerie*, par Balnage. *Menagiana*, tom. II. p. 327. & suiv. Gérard Brandt, *hist. de la Réforme*, tom. 1. p. 4. & 5. &c. *Suppl. de Paris*. Le P. Daniel, *hist. de France*, tom. I. p. 721. Lobineau, *hist. de Bretagne*, tom. II. p. 243. *Diët. de Trévoux*. *L'histoire des Papes de 1730*. tom. II. p. 410. où il y a un fait des plus singuliers, & que l'on rapporte à l'article de IGNEUS (Pierre). *Histoire littéraire de la France*, tom. IV. p. 577. & 603. & tom. V. p. 556. &c. Héliot, *Histoire des Ordres Religieux*, tom. V. p. 103. & 309. Pictet, *hist. du XI. siècle*, p. 36. &c. Mr. Bel, *notitia Hungariae nova &c.* Vienne 1735. *Bibliothèque raisonnée*, tom. XVI. p. 157. &c. VOIES JUGEMENT de Dieu devant la Croix, & ORDALIUM.

EPTE, rivière de la haute Normandie en France, tire sa source près du bourg de Forges, coule à peu près du nord au sud jusqu'à Gisors, & du nord-nord-est au sud-sud-ouest jusqu'à ce qu'elle se rende dans la Seine. * *Diët. de Hollande*.

EPTERNACH, ECTERNACH, ou ESTERNACH, Abbaie, située sur la rivière de Sure, dans le diocèse de Trèves, entre cette ville & celle de Luxembourg, fut fondée par St. Villibrode, Evêque d'Utrecht, l'an 697. ou 698. Voici quelques lignes qui se trouvent dans un très-ancien manuscrit d'Epternach, qui étoit à l'usage de St. Villibrode, & que l'on croit être de la main de ce St. Evêque. *In nomine Domini Clemens Wilibrodus anno DCXC. ab Incarnat. Christi veniebat ultra mare in Franciam, & in Dei nomine anno DCXCV. ab Incarnat. Domini, quamvis indignus fuit ordinatus in Roma ab Apostolico viro D. Sergio Papa; nunc verò in Dei nomine agens annum DCCXXVIII. ab Incarnat. D. N. J. C. S. in Dei nomine feliciter.* St. Villibrode étoit le Père spirituel d'Irmine, fille, comme l'on croit, de Dagobert II. laquelle fut la principale Bienfaitrice d'Epternach.

1. Le premier Abbé d'Epternach fut St. Villibrode lui-même, qui la gouverna depuis l'an 698. jusqu'à sa mort, arrivée en 741. Voiries Mabillon, *annal. Bened.* tom. II. p. 115. Il eut pour successeur dans le gouvernement de son monastère
 2. Albert, qui gouverna depuis l'an 741. jusques vers l'an 770. Voiries Bertel, *historia Luxemburg.* Coloniae 1605. p. 165. & seq.
 3. Berneradus, ou Berneredus, depuis 770. jusqu'en 796. On dit qu'il avoit été Evêque de Sienna. Après sa mort, Charlemagne laissa ce monastère sans Abbé, pendant un an, après quoi il y nomma
 4. Adon, qui le gouverna jusqu'en 818.
 5. Sigoaldus, ou Sigualdus, ou Signalus, mourut en 827. On dit qu'il avoit été Evêque de Spolète.
 6. Thietgaudus, ou Theutgaudus, mort en 838.
 7. Hetti, ou Hetto, Archevêque de Trèves, après son abdication faite en 838. gouverna l'Abbaie d'Epternach, où il s'étoit retiré pendant cinq ans, jusqu'en 843.
 8. Jérôme, mort en 847.
- Supplément. Tome II.*

9. Adelard Comte, qui introduisit des Chanoines, au lieu des Moines, dans l'Abbaie d'Epternach, vers l'an 859. Il mourut vers l'an 889. Bertelius l'appelle Comte de Lorraine; on ne fait pourquoi. Il donne la même qualité à Reginherus, & à Herman ci-après.
10. Reginherus, ou Régnier Comte, mort en 873.
11. Charoloman, qu'on dit être le fils de Charles, le Chauve, qui aiant été condamné à perdre les yeux, à cause de sa révolte contre son père, fut rélégué à Epternach. Il mourut vers l'an 877. On l'accuse d'avoir sécularisé l'Abbaie d'Epternach. (*Voies Mabill. annal. Bened.* tom. III. p. 608.) mais elle étoit sécularisée avant qu'il s'y fut retiré.
12. Ratbode, gouverna l'Abbaie d'Epternach jusques vers l'an 897. qu'il fut fait Archevêque de Trèves. On met sa mort dans l'Archevêché de Treves, en 918.
13. Reinier, Comte & Abbé, mort en 916. si c'est le même que Reinier, Duc de Lorraine.
14. Berengaudus, gouverna le monastère pendant vingt ans.
15. Sigebert, fils du Comte Reinier, mort en 939.
16. Herman, Comte, mort en 957.
17. Sigefroy, premier Comte de Luxembourg, obtint de l'Empereur Othon I. en 971. que l'observance monastique fût de nouveau rétablie à Epternach. L'Empereur y nomma pour Abbé Ravengère, tiré apparemment de l'Abbaie de St. Maximin de Trèves. On met sa mort en l'an 1007. L'Empereur lui accorda le privilège de battre monnaie.
18. Adelarius; Trithème parle d'un Adelarius, qui fut Chef des écoles, puis Abbé d'Epternach, vers l'an 990. ou 995.
19. Vroldus, sous lequel le monastère & l'Eglise furent réduits en cendres. Il fut déposé de l'Abbaie pour sa mauvaise conduite, & mourut deux ans après dans la ville de Wurtzbourg.
20. Humbert, tiré de l'Abbaie de St. Maximin, rétablit l'Eglise & le monastère, & mourut en 1051.
21. Régimbert, établit la fête de tous les Saints de son monastère en 1059. mort en 1078. *Vide annal. Bened.* tom. V. p. 136.
22. Théofride, célèbre par ses ouvrages, mourut en 1106. ou 1110. Il étoit savant en Grec & en Hébreu, chose fort rare en ce tems-là.
23. Gérard I. déposé pour sa mauvaise conduite & nonchalance.
24. Geoffroi, élu par les Religieux d'Epternach, & peu de tems après par ceux de Prüm; mourut en 1159.
25. Gérard II. fit sa résignation, en mettant le bâton pastoral sur l'autel, après dix-huit ans de gouvernement, vers l'an 1177.
26. Louïs, Abbé de St. Matthias de Trèves & d'Epternach en 1178. fit sa démission de l'Abbaie en présence de l'Empereur Frédéric I. qui pria qu'on élût en sa place Geoffroy, son Aumônier, en 1182.
27. Geoffroy prit l'habit religieux & fit Profession; & après vingt-huit ans de gouvernement, mourut en 1210. C'est à cet Abbé que Thierry, Moine d'Epternach, dédia un livre des Evangiles, écrit en lettres d'or.
28. Barthélemi, mort en 1231.
29. Reinier II. mort en 1242.
30. Arnoù I. mort en 1269.
31. Henri, mort en 1270.
32. Richard, mort en 1296.
33. Louïs, mort en 1298.
34. Henri de Schoenech, mort en 1324. reçut les régales de l'Empereur, & lui fit hommage du temporel de son Abbaie & de sa ville.
35. Arnoù II. mort en 1329.
36. Thierry d'Arly, ne put obtenir sa confirmation de l'Archevêque Baudouin, qui étoit alors détenu prisonnier au château de Starkembourg par la Comtesse de Sponherin. Il fut obligé de renoncer à son Abbaie en 1340.
37. Jean de Mininghem, depuis 1340. jusqu'en 1353.
38. Jean de Neuville, mort en 1362.
39. Vil-

39. Guillaume de Kerpen, mort en 1372.
 40. Hältvinus de Waldech, mort en 1375.
 41. Philippe-Arnlde de Hombourg & de Feltz, mort en 1375.
 42. Robert, mort en 1379.
 43. Wiric de Achtembach, mort la même année.
 44. Pierre de Gymnich, mort en 1414.
 45. Pierre de Hubinghen, mort en 1437.
 46. Winandus Glewel, mort en 1465. a composé un petit livre intitulé: *De computo reddendo*. Il commence par: *Vera Dei sapientia descendens à Patre luminum, &c.*
 47. Colinus Pliék; il eut pour compétiteur Jaques de Fey, ou de Neu-château, qui avoit déjà les Abbaies de St. Vincent de Metz & de Luxembourg. Il mourut le 27. mai 1490. chargé de ces trois Abbaies. *Necrolog. S. Vincentii Metens.*
 48. Burchard Pofsvyn, mort en 1506.
 49. Robert de Montcal, mort le 3. mai....
 50. Matthias de Kuttzeraldt, fut élu par le Chapitre d'Epternach; il eut pour compétiteur un Religieux, nommé Willibrod, qui l'obligea de quitter.
 51. Geoffroy d'Apremont, intrus dans le monastère par la force de ses gens, & soutenu par les lettres de l'Empereur. Cependant Matthias qui avoit été élu, se retira dans une terre de l'Abbaie, où il mourut bientôt après.
 52. Jaques d'Altemberstein, élu par les Religieux, fit tout ce qu'il put pour s'opposer à Geoffroy d'Apremont; mais il ne put empêcher qu'il ne jouît de tout ce que l'Abbaie possédoit dans l'Empire. Dans l'entre-tems Jaques fut élu Abbé de Metloc, & mourut peu après. Alors Geoffroy d'Apremont se fit bénir Abbé d'Epternach, & jouît tranquillement de l'Abbaie jusqu'à sa mort, arrivée en 1562.
 53. Antoine Howée, mort en 1568. Il a composé quelques écrits.
 54. Martin Mafius, nommé après dix mois de vacance; mort le 21. juin 1585.
 55. Jean Gladt, natif de Luxembourg, mort en 1594.
 56. Jean Bertols de Luxembourg, Abbé d'Epternach & de l'Abbaie de Luxembourg; aiant été pris par les Hollandois, les Religieux d'Epternach engagèrent tous leurs biens pour le racheter, contre l'intention du bon Abbé, qui auroit mieux aimé finir sa vie dans les liens, que d'être à charge à ses confrères. Il étoit natif de Louvain, où il avoit fait de bonnes études. Il se fit Religieux dans l'Abbaie des Bénédictins de Luxembourg. Il en fut fait Abbé en 1576. Le Roi Philippe II. lui donna l'Abbaie d'Epternach en 1595. *Voies dans le Dict. BERTEL (Jean)*. Il mourut le 19. juin 1607. Il a écrit plusieurs ouvrages, comme *l'Histoire de Luxembourg; dix-sept dialogues sur la règle de St. Benoît, & le catalogue des Abbés d'Epternach*, dont on a pris presque tout ce qu'on en dit ici, quoi qu'il y ait beaucoup d'endroits assés peu exacts.
 57. Pierre Richardot, prit possession de l'Abbaie le 4. octobre 1607. Il rétablit le monastère, l'enrichit de bons livres, vécut en Saint, & mourut de même. Le P. Viltème, Jésuite, a fait imprimer la Vie de ce digne Abbé. Il mourut le 14. février 1628.
 58. Pierre Fich de Rosport, élu en 1628. mourut le 15. mars 1657.
 59. Richard Pascale, mort le 14. juin 1667.
 60. Philippe de la Neu-forge, mort le 10. septembre 1684. homme d'un rare mérite, & Conseiller de Sa Majesté Catholique.
 61. Villibrode Hotton, ne put obtenir la confirmation du Roi; fut pris par les Brandebourgeois, & occasionna de grandes pertes au monastère pour sa rançon. Il mourut le 18. avril 1693.
 62. Benoît Zender, élu en 1694. mort le 7. janvier 1717.
 63. Matthias Hartz, installé le 16. janvier 1718. béni le 7. novembre de la même année.
 * D. Calmet, *hist. de Lorraine in folio*, tom. III. dans l'Abbrégé chronologique &c. qui est à la tête, p.99. & dans

le corps de l'ouvrage, p. 34. Voies dans le premier volume de cette Histoire plusieurs particularités qui regardent cette Abbaie, & dans le recueil des preuves qui est à la fin, les donations d'Irmine, & celles du Roi Pepin.

EQUEBDENON, grande montagne d'Afrique au Royaume de Fez dans la province de Garet. Elle s'étend à l'orient depuis Casafa jusqu'au fleuve Muluye & au midi depuis la mer Méditerranée jusqu'au désert de Garet. Cette montagne est nommée Mequeb-huan, par Marmol. Il dit que d'un côté elle donne sur la rivière de Mulucan, où elle fait comme une espèce de cap, & les Chrétiens la nomment en cet endroit la montagne des Adargues, ou des boucliers; de l'autre côté, poursuit-il, qui répond à la mer, elle tient à la montagne de Carmun, où étoit l'ancienne ville de Méchucha... Les Historiens disent, que cette montagne étoit autrefois habitée d'un peuple riche & belliqueux, & qu'il y avoit grand commerce. Il y a beaucoup d'orge & de miel, de gros & de menu bétail; mais les habitans furent si fatigués des courses des Chrétiens, après la prise de Méliè, parce que les villages étant éloignés les uns des autres, ne se pouvoient entre-secourir, qu'ils se retirèrent ailleurs. Ils y revinrent depuis la perte de Casafa; mais ils ne font plus si à leur aise qu'ils étoient. On les nomme Benifayd, & ils font des dépendances de Tezote, & paient contribution au Gouverneur pour l'entretien de la cavalerie, qui sert à la défense de la province. Cette montagne est nommée Echebdevon par Jean Léon. * La Martinière, *Dict. géogr.*

EQUIAN, petite ville d'Egypte, bâtie par les successeurs de Mahomet. Elle est peuplée de Jacobites, qui s'occupent au labourage, & nourrissent quantité de poules, de pigeons & d'oies qui sont à fort vil prix. Il y a quelques monastères de Religieux, où les étrangers sont nourris en passant, & il n'y demeure ni Turc, ni Maure que le Gouverneur & sa famille. * Marmol, *descr. de l'Egypte*, tom. III. ch. 37. Th. Corneille, *Dict. géogr.*

EQUICOLA, (Mario) étoit natif d'Alveto, bourg de l'Abruzze; pais qu'il croioit faussement être celui des peuples, nommés anciennement *Æquicoli*, dont il a pris pour ce sujet son nom d'Equicola. Léandre Alberti, qui n'a fait attention qu'à ce nom, l'a fait naître dans la campagne de Rome, quoiqu'il n'y ait point de bourg, appelé Alveto. On ignore toutes les particularités de sa vie. Bandel, qui parle souvent de lui avec éloge, nous apprend, qu'il avoit été Précepteur & Secrétaire d'Isabelle d'Est, femme de François de Gonzague II. du nom, Marquis de Mantoue. C'est tout ce que nous savons de lui. Mr. de la Monnoie, dans ses notes manuscrites sur les Bibliothèques Françaises, doute fort qu'il ait vécu au delà de 1520. & même qu'il ait été jusqu'à cette année; mais son doute est mal fondé. Il vivoit encore en 1524. puis qu'on a une lettre de Celio Calcagnimi du 10. janvier de cette année, qui lui est adressée. C'est la 13me du 8. livre.

CATALOGUE DE SES OUVRAGES.

- 1°.) *De Isabella Estensis, Mantua Principis iter in Galliam Narbonensem per Marium Æquicolam*, in 4. 2°.) *Epistola ad Maximilianum Sfortiam Mediolani Ducem de liberata Italia 1513.* in 4. 3°.) *Chronica di Mantona in 4. It. Dell' di Mantona libri cinque scritta in Commentarii da Mario Equicola d'Alveto; Riformata secondo l'uso moderno di scrivere Istorie per Benetto Osanna, Mantuano.* 2. impressione, in Mantoua 1608. in 4. 4°.) *Marius Equicolus de opportunitate*, Neapoli 1507. in 4. 5°.) *Libro di natura d'amore*, in Venetia 1526. Il a été réimprimé plusieurs fois & traduit en François, imprimé à Paris & à Lyon, tantôt in 8. tantôt in 12. 6°.) *Epistola eloquentissimi Oratoris ac Poeta clarissimi D. Marii Æquicola in sex linguis in 4.* 7°.) *Institutioni di Mario Equicola al comporre in ogni sorte di Rima della lingua volgare, con un eruditissimo discorso della pittura, e con molte segrete allegorie circa le Muse e la Poësia*, in Milano 1541. in 4. 8°.) *Apologie de Marius Equicola, Gentilhomme Italien, contre les médisans de la nation*

tion Française traduite de Latin en François par Michel Roté, Clerc d'office de Madame Renée de France, Duchesse de Ferrare, Paris 1550. in 8. * Toppi & Nicodemo, *bibliotheca Neapolitana*. Poffevini *apparatus sacer*, tom. II. p. 395. Nicéron, tom. XLI.

ERARD, à qui l'Eglise Romaine a accordé le titre de Bienheureux, étoit, selon quelques-uns, frère de St. Hildulfe, de l'Ordre de St. Benoît, &, selon d'autres, il n'étoit que son parent, mais le premier sentiment est le plus suivi. Il fut honoré de la consécration Episcopale; mais on ignore, s'il a eu un siège particulier. Un ancien Auteur de la Vie de St. Hildulfe le fait Evêque de Ratisbonne. Richer & Aventin, & la plupart des Martyrologes, cités par les Bollandistes, assurent la même chose. Mais, comme l'a remarqué le savant Père Mabillon, Ratisbonne reconnoissant St. Boniface de Maience pour le fondateur de son siège Episcopal, & ce Saint étant postérieur à Erard, celui-ci n'a pu être Evêque de cette ville. Nous ne connoissons non plus aucun des anciens, qui ait mis Erard entre les Evêques de Ratisbonne. Si l'on en croit Browerus, il a occupé le siège de Ardagh en Irlande; mais cet Auteur le dit sans aucunes preuves. Il est plus à croire, & c'est le sentiment du Père Mabillon, qu'Erard n'a point eu de siège fixe. C'étoit un de ces Evêques regionnaires, à qui l'on accordoit la consécration Episcopale, afin d'être plus utiles dans les lieux, où leur zèle les transportoit, pour y annoncer la Foi de Jésus-Christ. Il secourut beaucoup son frère Hildulfe dans ses travaux, & après l'avoir quitté pour aller s'acquitter ailleurs des fonctions pénibles de l'Apostolat, il passa le Rhin, & vint à Regensburg, c'est-à-dire, à Ratisbonne, ville & aujourd'hui Evêché de l'Empire d'Allemagne en Bavière, où il mourut selon les uns le 5. & selon d'autres le 6. des ides de janvier, c'est-à-dire, le 8. ou le 9. de ce mois. * *Voies les actes Bénédicteins*, tom. IV. & *l'histoire Latine de l'Abbaie de Moienmoûtier* par Dom Belhomme, in 4. en plusieurs endroits du texte & des notes. *Suppl. de Paris.*

ERASINIDE, *Voies* DIOMEDON.

ERASME, (Vitellius) *voies* dans le *Dict.* CIOLEK (Erasme.)

ERATOSTHENE de Cyrène. *Ajoutons ici* qu'il eut pour Père Aglaüs, ou Agacleus, selon Etienne de Byzance, & pour maîtres Lyfanius & Callimaque. Poésie, Grammaire, Philosophie, Mathématiques, tout fut de son ressort; mais aussi il ne prima dans rien, comme on l'a dit à son article, après Hesychius, Suidas & quelques autres. On pouvoit faire remarquer que Strabon, qui le ménage peu sur la Géographie, ne laisse pas d'assurer en termes formels, qu'il fut tout à la fois un grand Mathématicien & un excellent Poète. Plusieurs modernes, comme Marsham, Humfr. Hody, &c. ont prétendu même, que si Eratosthène fut surnommé βῆτα, de la seconde lettre de l'alphabet Grec, ce ne fut point parce qu'il n'eut que le second rang dans tout ce qui fut l'objet de ses études; mais parce qu'il avoit été le second Bibliothécaire de la bibliothèque d'Alexandrie, ayant succédé dans cet emploi à Zenodote, qui l'avoit possédé le premier. Mais quand cette conjecture ne seroit pas vraie, il est certain que c'étoit un usage assez ordinaire, chés les anciens, de donner aux hommes célèbres le nom des lettres de l'alphabet. Ainsi Pythagore fut surnommé γάμμα, Anténor, Historien de Crète, δέλτα, Apollonius Εϋριλον, & l'on ne prétendoit pas par-là désigner le progrès qu'ils avoient fait dans les sciences. Eratosthène est mis au nombre des Poètes élégiaques; & dans le peu qui nous reste de ses ouvrages, & que l'on a imprimé à Oxford en 1672. in 8. on trouve des vers élégiaques sur la duplication du cube, matière plus propre à l'instruction d'un Mathématicien qu'à l'élégie; & c'est ce qui prouve qu'Eratosthène avoit eu tort d'avancer, que les Poètes ne se proposent que de plaire, & non pas d'instruire. Il donnoit lui-même, comme on le voit, l'exemple du contraire, & Strabon a eu raison de le refuser dès l'entrée de sa Géographie. * *Voies* la dissertation de Mr. Souhai de *Supplément. Tome II.*

l'Académie des Inscriptions & belles Lettres sur les élégiaques Grecs, dans le tome VII. des *Mémoires* de la dite Académie. *Suppl. de Paris.*

ERATOSTHENE le Gaulois, Philosophe & Historien, que l'on a souvent confondu avec le précédent, a fleuri vers la CLXII. Olympiade, ou même plutôt, au lieu qu'Eratosthène de Cyrène mourut sous la CXLVI. Celui que nous nommons le Gaulois, parce qu'il étoit né dans les Gaules, & comme on le croit dans cette partie que l'on appelle la Gaule Narbonnoise, vivoit donc environ un siècle après le Cyrénéen. Il est Auteur d'une ancienne Histoire des Gaules, dont parle Etienne de Byzance, mais qu'il attribue mal-à-propos à Eratosthène de Cyrène. Un peu plus d'attention, s'il a vu cette Histoire qui est perdue aujourd'hui, lui eût fait éviter cette faute. En effet, l'Auteur de cette Histoire parle du combat entre Prusias, Roi de Bithynie, & Attale, Roi de Pergame. Or ce combat ne s'est donné que vers la CLIV. ou même la CLVI. Olympiade, par conséquent plus de dix Olympiades, après la mort d'Eratosthène de Cyrène, qui n'est donc point l'Auteur de cette Histoire. * *Voies* ce fait discuté un peu plus au long dans *l'Histoire Littéraire de la France*, par quelques Bénédicteins de la Congrégation de St. Maur, tom. I. pag. 80. & suiv. *Suppl. de Paris.*

ERBACH & ALWERBACH, rivière d'Allemagne dans le bas Palatinat, depuis sa source, pendant près de 20. lieues, coule du nord au midi, & ensuite de l'est à l'ouest, tirant vers le nord jusques à la ville de Deux-Ponts, qu'elle arrose, & au-dessous de laquelle elle se jette dans le Horn. * *Dict. de Holl.*

ERCALTHAI, Roi des Tartares. Dans le tems que St. Louis, Roi de France, étoit en Chypre, Ercalthai lui envoya une Ambassade. Elle arriva le 14. décembre 1248. à Nicosie, où étoit St. Louis. Les Ambassadeurs lui présentèrent une lettre en langue Persane & en caractères Arabes. Voici le contenu de la lettre. „ Je prie Dieu qu'il donne la victoire aux „ armées des Rois de la Chrétienté & les fasse triompher des ennemis de la Croix. Nous voulons que „ tous les Chrétiens soient libres & en sûreté dans „ leurs biens; que les Eglises ruinées soient rebâties, „ & qu'ils prient pour nous en repos. Kiokai, Roi „ de la terre, ordonne qu'il n'y ait point de différence dans la loi de Dieu entre le Latin, le Grec, „ l'Arménien, le Nestorien, le Jacobite, & tous ceux „ qui adorent la Croix. Ils sont tous un chés nous, „ & nous vous prions de les favoriser tous également. „ Les deux Ambassadeurs étoient David & Marc. Celui qui est nommé Kiokai dans la lettre, est Cajouc-can, au nom duquel Ercalthai parloit. St. Louis fit traduire cette lettre en Latin, par André de Lengjumeau, Dominicain, & l'envoya en France à la Reine Blanche. Ensuite il fit diverses questions aux Ambassadeurs. Ils répondirent que Kiokai, qui régnoit alors, étoit fils d'une Chrétienne, fille du Prêtre Jean, & qu'il avoit reçu le bapême avec dix-huit fils de Roi & divers Capitaines, par les exhortations de sa mère & de l'Evêque Malaffias. Pour Ercalthai, disent-ils, qui nous a envoyés, il est Chrétien, depuis plusieurs années, & quoiqu'il ne soit pas de la race Royale, il est puissant, & il se tient maintenant à l'orient de la Perse. Ces Ambassadeurs prirent congé du Roi le 25. janv. 1249. & partirent de Nicosie, deux jours après, accompagnés de trois Dominicains que St. Louis envoyoit au Roi des Tartares. Il les chargea de présens pour ce Monarque; savoir d'une croix, faite du bois de la vraie croix, d'une tente d'écarlate, où étoit représentée en broderie la vie de J. C. & quelques autres curiosités religieuses. Louis écrivit au Can & à Ercalthai. Le Légat leur écrivit aussi & aux Prélats, qui étoient sous leur domination, exhortant ces Princes à reconnoître la primauté de l'Eglise Romaine, & l'autorité du Pape. * *Fleuri, hist. eccléf.* tom. XVII. p. 408. &c.

ERCHANBERT ou ERCHANPERNT, ou ERENBERT, Evêque de Frisingue. Il étoit neveu, par son père, d'Hitton, Evêque du même siège. On le représente comme un bon Pasteur, & chéri de son

troupeau. Avant que d'être élevé à l'Épiscopat, il paroît avoir enseigné les Humanités. Ce fut alors qu'il composa un traité sur Donat, le Grammairien, que l'on conserve encore manuscrit dans la bibliothèque de la Cathédrale de Frisingue, & qui commence ainsi : *Omnes Artes Liberales Grammaticam merito dignitatis principalitatem tenere nemo ignorat.* Il y a aussi de ce Prélat une petite lettre pastorale aux fidèles de son diocèse, touchant un jeûne de trois jours, qu'il avoit ordonné, afin d'obtenir de Dieu la grâce de n'être pas trompé au sujet des reliques de St. Barthélemi Apôtre, & d'autres Saints que l'on devoit apporter en Bavière. Il gouverna son Église dix-huit ans, & mourut l'an 853. Il eut Annon pour successeur. Il fut enterré dans la Chapelle de St. Pierre, qu'il avoit fait construire sur le mont de Frisingue, & on lui fit cette épitaphe :

*Est Erembertus, hac Presul in aede sepultus,
Atque coopertus Saxo de paupere sculptus.*

* *Hist. litt. de la France*, tom. V. p. 128.

ERCHANGERUS ou ERCHANGER, ERKANGER, ERCKANGER, s'empara en 911. du Duché de Souabe, après que Burchard eut été assassiné. Il étoit fils du Comte Erchanger & frère de la première épouse de Charles, le Gros. Mais s'étant fait du Duché contre la volonté du Roi Conrard, ce dernier alla en Souabe l'an 912. pour l'en faire fortir. Ils s'accordèrent l'année suivante, & l'Empereur épousa Cunigonde, sœur d'Erchanger. Il battit la même année, avec Berthold, son frère, les Huns, qui s'en retournoient chés eux. Erchanger fit prisonnier en 914. Salomon, Evêque de Constance, & Abbé de St. Galle. Berthold & lui avoient, depuis long-tems, une haine contre ce Prélat, parce que le Roi lui avoit donné quelques terres aux environs de Potamus, ville qui étoit de leur juridiction. C'est ce qui les engagea à attenter à la vie de Salomon, sous le règne de l'Empereur Arnulfe, & ils seroient venus à bout de leur dessein, si l'Evêque ne se fût retiré secrètement dans un bois, & n'eût demandé du secours à l'Empereur. Arnulfe cita les deux frères à Maïence, où, après avoir examiné leur affaire, ils furent déclarés coupables du crime de lèse-Majesté, & arrêtés à Ingelheim. Peut-être auroient-ils perdu la vie, si Hatton n'eût obtenu leur grâce de Roi, par l'intercession de Salomon. Ils furent cependant encore piqués de ce que le Roi donna au couvent de St. Galle, Steinheim sur le Bodensee & quelques autres endroits. Ils représentèrent à Conrard la perte qu'en souffroit la Chambre du Roi, sans dire, que le château leur appartenoit. N'ayant rien avancé par leurs représentations, ils attaquèrent l'Evêché à force ouverte, & se moquèrent de ses Avocats. Ils rencontrèrent un jour Salomon, qui les exhorta à discontinuer leurs poursuites, de peur qu'ils n'encourussent derechef la disgrâce du Roi. Mais ils l'attaquèrent, le lièrent avec une bride, & le menèrent prisonnier à Depoldisbourg, où demuroit Berthe, épouse d'Erchanger. Son cousin Siegfried le remit cependant bientôt après en liberté. Conrard n'eut pas plutôt appris ce procédé, qu'il partit pour la Souabe, fit prisonnier Erchanger près du château d'Oufdingen, & l'exila. Mais Burchard se révolta en Souabe, & fit beaucoup de peine à l'Empereur, qui l'auroit assiégé d'abord dans le château de Tuip, que l'on croit être Hohentwiel, si le Duc Henri de Saxe n'eût fait une irruption dans ses Etats. Erchanger revint de son exil, pendant ces entrefaites, traita alliance avec Burchard & Berthold, son frère, battit les Romains près de Walwis, & prit le titre de Duc d'Allemagne. Ils furent déclarés, dans le Concile d'Alheim, tenu en 916. ennemis de l'Empire, avec qui personne ne devoit avoir de communion. On confisqua leurs biens, & on les condamna à perdre la tête comme criminels de lèse-Majesté. L'Empereur ayant donc fait Erchanger, son frère, Berthold & Luitfride, fils de sa sœur, il leur fit subir la sentence de condamnation à Adingen, l'an 917. La Chronique de St. Gall remarque cependant que cela se fit par ruse, en ce qu'on les avoit attirés dans l'espérance qu'ils obtiendroient leur grâce. Tous leurs biens furent confisqués, à l'exception de

ce qu'avoit apporté en mariage Berthe, épouse d'Erchanger, qui n'avoit point consenti à la conduite de son époux à l'égard de l'Evêque Salomon. * *Contin. Regin. annal. Quedlinb. ad an. 917. Annal. Saxon. ad b. a. Hepidannus. Ab Eckhart, reb. Franc. Tolner. cod. diplom. Palat. n. 17. p. 13. Suppl. Al. de Bale.*

ERCILLA Y ZUNIGA, (D. Alonzo d') Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur Maximilien, fut élevé dans la maison de Philippe II. & combattit sous ses ordres à la bataille de St. Quentin, où les François furent défaits, le jour de St. Laurent de l'an 1557. Après cette journée si malheureuse pour la France, d'Ercilla, entraîné par le désir de connoître les hommes, & de voir le monde, voyagea par toute la France, parcourut l'Italie & l'Allemagne, & séjourna long-tems en Angleterre. Tandis qu'il étoit à Londres, ayant entendu dire que quelques provinces du Pérou & du Chilly avoient pris les armes contre les Espagnols, leurs conquérans, & leurs tyrans, la passion de la gloire & le désir de voir & d'entreprendre des choses singulières, l'emportèrent dans ces pais du nouveau monde. Il alla au Chilly à la tête de quelques troupes, & y resta pendant tout le tems de la guerre. Sur les frontières du Chilly, du côté du sud, est une petite contrée montagneuse, nommée Araucana, habitée par une race d'hommes plus robustes & plus féroces que tous les autres peuples de l'Amérique. Ils combattirent pour la défense de leur liberté avec plus de courage & plus long-tems que les autres Américains. Alonzo d'Ercilla s'opposa contre eux une pénible & longue guerre. Il courut des dangers extrêmes, il vit & fit les actions les plus étonnantes, dont la seule récompense fut l'honneur de conquérir des rochers, & de réduire quelques contrées incultes sous l'obéissance du Roi d'Espagne. Pendant le cours de cette guerre, Alonzo conçut le dessein d'immortaliser ses ennemis en s'immortalisant lui-même. Il fut en même tems le conquérant & le Poète. Il employa les intervalles de loisir que la guerre lui laissoit, à en chanter les événemens, & faute de papier, il écrivit la première partie de son poème sur de petits morceaux de cuir, qu'il eut ensuite bien de la peine à arranger; le Poème est intitulé : *Araucana*, du nom de la contrée. Le sujet qui étoit neuf, a fait naître des pensées neuves; mais outre que ce Poème est composé de trente-six chants très-longs, il y a d'ailleurs beaucoup de bas dans cet ouvrage. Il y a sans doute beaucoup de feu dans ses batailles, mais nulle invention, nul plan, point de variété dans les descriptions, point d'unité dans le dessein. Cependant Miguel Cervantes a osé dire que ce poème Espagnol pouvoit être comparé avec les meilleurs poèmes d'Italie. Celui de Dom Alonzo est intitulé : *La Araucana, Poëma de Alonzo de Ercilla y Zuniga.* Les trois premières parties furent imprimées à Anvers en 1597. in douze. La quatrième & la cinquième par Diégo de Santistevan Oforio, à Salamanque, la même année in 8. * Aroüet de Voltaire, *essai sur la Poësie épique*, à la fin de sa *Henriade* de l'édition de 1733. ou dans la traduction que l'Abbé Desfontaines avoit déjà donnée de cet essai, dont l'original est Anglois. *Suppl. de Paris.*

ERDEODI, ERDWIDI, & ERDEWIDI, fort château de la basse Hongrie, dans une Isle que forme le Danube au-dessus & au-dessous de l'embouchure de la Drave. En 1687. on le prit sur les Turcs. Les Comtes de Palfy prennent le titre de Comtes héréditaires d'Erdéodi. * *Gr. Diët. Univ. Holl. Diët. de Holl.*

ERDEODI, (Thomas) Comte de Monte Claudii & de Warasdin, Ban de Dalmatie, de Croatie & d'Esclavonie, étoit issu d'une noble famille de Hongrie, originaire du Duché de Carniole. Il étoit fils de Pierre Erdéodi, Ban de Dalmatie, de Croatie & d'Esclavonie, mort en 1566. & de Marguerite, fille de Jean Alapi. Les grands services de son père, & ceux qu'il avoit rendus lui-même, lui firent avoir, en 1584. la Viceroyauté de ces trois Etats. Poussé par le zèle qu'il avoit pour sa patrie, & accompagné du Comte Joseph de Thurn, il prit les armes contre les Turcs, qui étoient tombés dans la Carniole, en tua plu-

plusieurs & gagna dix drapeaux, n'ayant perdu de son côté que trois hommes. Aussi-tôt après il remporta de plus grands avantages sur le Commandant Turc, sur lequel il prit vingt drapeaux. En 1591. il obligea Hassan-Bacha de lever, avec grande perte, le siège de la ville de Siffeg, & lorsque ce même Bacha revint une seconde fois se présenter devant cette ville, Erdéodi se joignit à l'armée Chrétienne, qui lui livra bataille, dans laquelle ce Général Turc demeura sur la place avec 12000. des siens. Le Pape Clément VIII. l'en remercia par une lettre, écrite de sa propre main, & cette faveur lui donna un nouveau courage pour de nouvelles entreprises. En 1595. avec l'aide du Comte Georges de Sérin, il prit la forteresse de Petrina, & fit démolir le château, & lorsque les Turcs reprirent cette place, il les contraignit à l'abandonner. Après avoir donné des preuves de sa valeur & de sa prudence dans la guerre, il n'en donna pas de moindres de sa capacité dans la conclusion de la paix. L'Empereur Rodolphe II. l'envoia en 1604. à Bude dans cette vûe. S'il ne réussit pas là dans ses négociations, il n'en fut que plus heureux ailleurs; car par sa sage conduite la paix fut faite avec les deux Princes de Transilvanie, Sigismond Bathory & Etienne Botskay. Dans la dispute, survenu entre l'Empereur Rodolphe & son frère Matthias, Erdéodi prit le parti du dernier, & assista, en 1608. à son éléction & à son couronnement dans la ville de Presbourg. On proposa souvent de le faire Palatin de Hongrie; mais la pluralité des voix l'emporta, chaque fois, contre lui. Cela l'obligea à reprendre en 1611. la charge de Ban de Dalmatie, de Croatie & d'Esclavonie, qu'il avoit résignée en 1596. Quatre ans après, il se démit de cette charge, pour la seconde fois, afin de passer le reste de ses jours avec plus de tranquillité. Cependant il ne laissa pas d'exercer celle de *Magister Tavernicorum*, ou de Président de la Chambre, & eut l'Intendance & la Direction des mines & des salines de Hongrie. Il étoit un Catholique fort zélé, & défendit très-expressément dans tous les Etats dont on vient de parler, l'exercice de toute autre religion que de la Romaine. Il alla même si loin que, dans une certaine diète, il menaça d'employer contre elle l'épée nue qu'il tenoit à la main, plutôt que de leur accorder la liberté de l'exercice. Il mourut en 1624. après avoir eu de sa femme Anne-Marie Ungnad, Baronne de Sonnek, Christophle; Sigismond, qui suit; Jean-Etienne, & deux filles. * *Gr. Diët. Univ. Holl. Ithuanus, Res Hungar. Diët. de Hollande.*

ERDEODI, (Sigismond) Comte de Monte Claudii & de Warasdin, Ban de Dalmatie, de Croatie & d'Esclavonie, fut fils du précédent & d'Anne-Marie Ungnad. Après s'être rempli l'esprit de toutes les belles connoissances, & avoir fait de grands progrès dans la science de la guerre, il se mit au service de l'Empereur Matthias, & ensuite de Ferdinand II. & s'acquit une si haute estime par ses heureux exploits, qu'il obtint une haute charge. Dans sa marche contre les Turcs, au lieu d'attendre le Comte de Sérin près du château de Sérin, il se laissa emporter à son ardeur pour les attaquer, & perdit 600. hommes dans cette action. Cette faute n'empêcha pas qu'après la mort du Comte de Sérin, Ferdinand II. ne le fit Ban de Dalmatie, de Croatie & d'Esclavonie. Aussi-tôt qu'il eut pris possession de cette charge, il déposa le Vice-Ban, & s'attira par-là la haine de toute la Noblesse; mais il ne laissa pas de pousser l'affaire jusqu'au bout. Quelque tems après, il fut appelé en duel avec trois autres grands Seigneurs de Croatie, par quelques Officiers Turcs; mais les Chrétiens ayant accepté le défi, les Turcs n'osèrent se montrer. Erdéodi fit de grands biens aux Eglises & prit plaisir à les orner, sur-tout celle d'Agram ou Zagrabia, qu'il enrichit de magnifiques tapisseries, & où il fit bâtir un autel qui lui coûta bien sept mille écus. Il se montra aussi fort libéral envers les Franciscains & les autres Ordres Religieux, & leur procura des Eglises & d'autres avantages. Il mourut en 1639. sans avoir eu d'enfants de sa femme Anne-Marie de Kleckowitz. * *Gr. Diët. Univ. Holl. Ithuanus, Res Hungar. Diët. de Holl.*

ERDHOLM, écueils de la mer de Danemarck. On les trouve vers l'Isle de Bornholm, & ils sont connus par quantité de naufrages, qui les font d'autant plus craindre, pendant l'automne, que l'obscurité de la nuit empêche qu'on ne les découvre & que la sonde ne trouve point de fond dans le voisinage. Ils sont au nombre de trois au nord-est de cette Isle. Le plus septentrional est par les 55. degrés 20. min. de latitude, le second est à l'orient de celui-là, le troisième est le plus long & gît au midi de tous les deux. Et tous les trois sont entre le 33. degré 55. min. & le 34. degré de longitude, selon le Neptune François, où ils sont nommés Eertholm. * La Martiniere, *Diët. géogr.*

ERDINGA, village du Cercle de Bavière, dans l'Archeveche de Saltzbourg, environ à cinq lieues de la ville de Saltzbourg du côté du nord. Une inscription, trouvée dans ce village, fait conjecturer qu'il est un reste de la petite ville du Norique, nommé anciennement *Ariodunum*. * La Martiniere, *Diët. géogr.*

ERDMUTH, (Sophie) fille de Jean-Georges II. Electeur de Saxe, & femme de Christian-Ernest, Marquis de Brandebourg-Bareith, naquit en 1644. Elle a écrit un livre qui porte pour titre: *De l'age ou de l'ancienneté du monde*. Elle mourut en 1670. * *Gr. Diët. Univ. Holl. Paschii Gynaceum doct. Mulleri anal. Sax. Diët. de Holl.*

ERETUM, ville des Sabins dans l'Ombrie, selon Strabon, Etienne le Géographe, & Virgile. Le premier dit que ce lieu ressembloit plus à un village qu'à une ville. Elle étoit à 107. stades de la ville de Rome, selon Denis d'Halicarnasse; & Antonin la met à 18. milles. C'est présentement *Monte Rotondo*, dans la Sabine. * La Martiniere, *Diët. géogr.*

ERFORT ou ERFURT sur Gère, ville d'Allemagne, &c. *Il faut ainsi réformer ce que l'on a dit de la donation de cette ville aux Archevêques de Maïence.* L'Empereur Othon I. après la mort de Burchard, Seigneur de Thuringe, donna en 1163. la ville d'Erfort à Guillaume, son fils, Archevêque de Maïence, & à ses successeurs dans le même siège; & ceux-ci se maintinrent dans cette possession. *Il faut aussi ajouter ce qui suit.* L'Académie d'Erfort a été autrefois très-florissante. Mais les défordres que les écoliers commirent dans cette ville, furent la cause de la ruine de cette Académie. C'est dans cette Université que Luther prit ses premiers degrés. * *Suppl. de Paris.*

ERGAMENES, Roi d'Ethiopie, régnoit du tems de Ptolomée second, & avoit été instruit dans la Philosophie des Grecs. Les Prêtres de Méroé avoient alors un très-grand pouvoir, & une autorité tyrannique sur les Rois. Quand il leur prenoit fantaisie, ils dépêchoient un courrier au Roi pour lui ordonner de mourir. Ils lui faisoient dire, que les dieux l'avoient ainsi réglé, & que ce seroit un crime de violer un ordre qui venoit de leur part. Ils ajoûtoient, dit Diodore, plusieurs autres raisons, qui surprennent les hommes simples, prévenus d'une ancienne coutume, & qui n'avoient pas assez d'esprit pour résister à ces commandemens injustes. Les premiers Rois s'étoient soumis à ces cruelles ordonnances, sans aucune autre contrainte que celle de leur propre superstition. Ergamène fut le premier qui osa secouer ce joug ridicule. Il vint avec son armée attaquer la forteresse, où étoit autrefois le temple d'or des Ethiopiens. Il fit égorger tous les Prêtres, & institua lui-même un nouveau culte. * Diodore de Sicile, liv. III. tom. I. pag. 366. de la traduction de l'Abbé Terrasson. Cet article suppléera à celui qui est dans le *Diët. imparfait & fautif*. Diodore ne dit point qu'on eut menacé le Roi d'attenter à sa vie.

ERGASTULE, en Latin *Ergastulum*. C'étoit un lieu à la campagne creusé dans la terre, où il n'y avoit que d'étroites fenêtres, & où les maîtres faisoient travailler leurs esclaves. Juvenal nomme ces lieux-là des prisons, sat. 14. v. 24.

Quem mire afficiunt inscripta ergastula, carcer Rusticus.

C'est-là qu'on retenoit liés les esclaves destinés à labourer

bouger les champs, à moudre, à tailler les pierres, à puiser l'eau, & aux autres ouvrages de la campagne. Du tems des Gracques l'usage des ergastules se répandit beaucoup. Les riches aiant acquis la plupart des biensfonds à la campagne, avoient un grand nombre d'esclaves, qu'ils enfermoient de nuit dans les ergastules. C'est-là, où quelquefois des personnes libres alloient se cacher, soit pour éviter d'aller à la guerre, soit pour se mettre à couvert de la poursuite de la justice. On accusoit certains maîtres de jeter de force, dans ces lieux, des personnes libres ou des esclaves, qu'on arrêtoit sur les chemins, & qui y étant une fois renfermés, n'en sortoient jamais, & ne pouvoient point donner de leurs nouvelles. L'Empereur Adrien enleva aux maîtres non-seulement le droit de vie & de mort sur leurs esclaves; mais il leur défendit aussi d'avoir des ergastules. On croit pourtant qu'il conserva les ergastules publics. L'Empereur Théodose donna le même ordre dans la suite. * *Pitisci Lexicon*. D. Calmet, *hist. univ.* tom. IV. p. 683.

ERGERS, rivière d'Allemagne. Elle a sa source aux montagnes qu'on voit au-delà de St. Léonard. Elle passe par la haute & par la basse Ehenheim, vient à Krant, à Ergersheim, qui en prend ce nom, & à Blesheim où elle reçoit le ruisseau de Mage, qui coule par la ville de Rosheim. Delà l'Ergers va mêler ses eaux avec celles de l'III, proche de Gravenstaden. * Davity, *Alsace*. Th. Corneille, *Dict. géogr.*

ERGONE, une des deux rivières qui bornent la Chine du côté de l'ouest & de la Tartarie des Moscovites. Elle vient du sud & se jette dans le Saghalien-aula, presque au quatrième degré de longitude orientale, compté du méridien de Peking. Il y avoit une peuplade à l'orient de la rivière d'Ergone, dont on démolit les maisons, & que l'on transporta de l'autre côté de la rivière par un article de la paix, concluë entre la Chine & la Moscovie l'an 28. de l'Empereur Cang-hi. * Du Halde, *descript. de la Chine*, &c. tom. IV. p. 17. & 204. *in fol.*

ERGOUSKI, ville de la Tartarie près de Selingskoi. Les Moscovites l'ont bâtie. Elle est plus peuplée que Selingskoi, & autant marchande que le peut être une ville de la Tartarie. * Du Halde, *descript. de la Chine*, &c. tom. IV. p. 22.

ERIBAN, montagne d'Italie dans la Campanie sur le Volturne. Annibal, dit Polybe, sortit du Samnium, & passant le détroit du mont Eriban, vint camper sur l'Athurnus, qui divise la Campanie en deux parties presque égales. * Polybe, liv. III. chap. 19.

ROIS DE DANEMARCK.

ERIC ou **HENRI I.** fils de Ringo & frère de Harald, qui régna en Danemarck environ l'an 815. Après la mort de Sivard, son fils devoit naturellement être Roi; mais parce qu'il étoit encore mineur, & que d'ailleurs Eric s'étoit acquis beaucoup de gloire par ses exploits guerriers, on le plaça sur le trône. Avant que d'être élevé à ce haut rang, il s'étoit réfugié auprès de Louïs, le Débonnaire, & se fit bâtifier à Maience avec son frère. Après cela, il obtint de l'Empereur une partie de la Frise pour sa subsistance, avec ordre de garder les frontières de l'Empire, & de les défendre contre les Pirates. Il reçut encore la ville de Dorestad sur le Rhin, que dans la suite l'Empereur Lothaire lui ôta, en le faisant prisonnier. Mais il trouva le moyen de se sauver, & alla en Allemagne demander du secours à Louïs, qui lui donna quelques places dans la basse Saxe, tirant vers le Danemarck. Lorsqu'il se fut établi-là & que par un bon gouvernement il se fut acquis l'amitié du peuple, il marcha avec un corps passable de troupes contre Lothaire, ravagea son pais, & reprit Dorestad. Lothaire voyant qu'il ne pouvoit rien exécuter contre lui sans se causer beaucoup de préjudice, fit alliance avec lui à condition qu'il défendrait les bornes de l'Empire contre les incursions de ses compatriotes, qui ne cessoient d'infester les côtes. Eric tint fidèlement sa promesse, donnant la chasse aux Normans, tant en Frise que sur le Rhin.

Ce fut par de si belles actions qu'il se fraia le chemin au trône de Danemarck, quoique Sivard y eût destiné son fils, nommé Eric comme lui, qui étoit encore en minorité. Il protégea la religion Chrétienne pendant son règne, bâtit une Eglise à Sleswik, & publia un édit pour donner à chacun la liberté d'embrasser la religion Chrétienne. Aussi-tôt après, le zèle d'Ansgarius, qui étoit venu de l'Abbaie de Corbie en Danemarck, fit quitter l'idolatrie à une innombrable quantité de Païens, & les porta à recevoir le Christianisme. Eric conseilla ensuite à Ansgarius de passer en Suède, pour en convertir les habitans. Cependant Gutormus, son neveu, ne pouvoit sans envie voir le trône qu'il prétendoit lui appartenir, occupé par un autre; mais il passa des plaintes aux effets, & livra à son oncle une bataille, dont la suite fut telle qu'Eric périt dans ce combat avec la plupart de ses sujets & toute la famille Royale, à la réserve du seul fils de Sivard, qui portoit aussi le nom d'Eric, & qui recouvra le Roïaume qu'il avoit hérité de son père. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Wormius, *in Regum Danie serie*. Lifchander, *in hist. Dan.* Huitfeldt, *chron. Dan.* Pontanus, *rer. Dan. hist.* lib. IV. Meursius, *hist. Dan.* lib. III. p. 44. Beringii *Florus Danicus*, p. 176. Des Roches, *hist. de Danemarck*, tom. II. *Dict. de Holl.*

ERIC II. surnommé *Barn* ou l'Enfant, Roi de Danemarck, parvint à la Couronne en 854. Au commencement il exerça de grandes cruautés contre les Chrétiens, fit abattre leurs Eglises & piller tous leurs biens; mais Ansgarius, Evêque de Hambourg, & de Brème, l'étant venu trouver, il lui fit avoir d'autres pensées, de sorte que non-seulement il donna pleine liberté aux Chrétiens, mais qu'il embrassa lui-même la religion Chrétienne. Il épousa la fille de Gutormus, qui périt dans la bataille qui se donna entre lui & Eric I. & dans laquelle elle fut faite prisonnière. Elle demeura dans sa prison jusques à ce qu'Eric II. charmé de son extrême beauté la prit, en mariage, & réunit ainsi les deux maisons. Il eut d'elle Canut qui parvint au trône en 863. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que ci-dessus.

ERIC III. surnommé le Bon ou *Eyegut*, monta en 1095. sur le trône après la mort de son frère Olaus, surnommé le Famélique ou l'Affamé. Le Roi Canut surnommé le Saint, se trouvant, dans la guerre des païens, assiégé dans une Eglise, Eric le défendit avec une valeur extraordinaire; mais il ne put empêcher que le Roi n'y perdît la vie, & il fut obligé de se contenter de sauver la sienne en se faisant jour au travers de ses ennemis. Outre les preuves qu'il avoit données de son courage, il en donna aussi de sa force en faisant prisonnier Olaus, son frère, qu'il prit par le milieu du corps, ce que les gardes de Canut n'avoient osé entreprendre. Après la mort de Canut, Olaus lui succéda. Cela fit craindre à Eric qu'il ne se vengeât de lui, & cette crainte l'obligea à se réfugier en Suède; mais Olaus étant mort de faim, il fut rappelé en Danemarck, du commun consentement des principaux du Roïaume. Son retour fit cesser la cherté, toutes les denrées devinrent à bon marché. Il nettoia des Corfaires les côtes de Danemarck. Ensuite il lui prit envie de faire le voyage de Rome, & obtint du Pape le pouvoir d'établir à Lunden dans la Scanie un Evêque, qui eût la direction de toutes les Eglises du Nord. On remarque qu'il avoit à sa Cour un certain joueur d'instrumens qui avoit, par le moyen de sa musique, le secret, premièrement de l'attrister, ensuite de le rendre gai, & enfin de le jeter dans la fureur; ce qui coûta, à ce qu'on dit, la vie à quatre personnes. Au reste, on dit qu'il n'étoit rien moins que chaste, & que pour expier les péchés que sa sensualité lui avoit fait commettre, il avoit entrepris le voyage de la Terre-Sainte. Mais il mourut avec sa femme Bodilde dans l'Isle de Cypré. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que ci-dessus. Cet article remplacera de même que quelques-uns des suivants ceux qui sont défectueux dans le *Dict.*

ERIC IV. dit le Bâtard & *Hafensuf*, c'est-à-dire, Pié de Lièvre, & surnommé depuis *Edmond* ou le Noble. Roi de Danemarck & fils d'Eric III. parvint à la Couronne

ronne en 1130. Il eut une sanglante guerre avec Harald, qui avoit de la peine à digérer de se voir exclus de la Roiauté, & qui se tenoit dans l'armée de Nicolas qui étoit l'ennemi d'Eric; mais il le prit dans un combat avec tous ses fils, dont il en avoit déjà auparavant fait noier deux, & les fit tous égorger. Il n'y en eut qu'un seul, nommé Olaüs, qui échapa en habit de femme; mais il eut dans la fuite la même destinée que ses frères. Lorsqu'Eric eut ainsi pacifié son Roiaume, il tourna ses armes contre les Corsaires de l'Isle de Rugen, qui commettoient beaucoup de brigandages, & qui honoroient alors comme un Dieu, un certain Vitus ou Svanovitus, qui leur avoit annoncé la religion Chrétienne, laquelle ils avoient depuis abandonnée. Eric y introduisit de nouveau le Christianisme, & alla ensuite en Norvège, & mit à la raison le Roi Magnus. A son retour il fit sentir sa sévérité aux Principaux du Danemarck, qui, dans son absence, avoient fort foulé le peuple. Enfin il fut tué en 1139. près de la ville de Ripen, par un Gentilhomme, qui portoit le nom de Plogius. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que ci-dessus.

ERIC V. surnommé l'Agneau, à cause de son bon naturel & de sa douceur, Roi de Danemarck, étoit le fils de la sœur d'Eric IV. auquel il succéda en 1140. Lorsque le dernier Roi fut assassiné, & que la fraieur eut fait prendre la fuite à tous ses domestiques, il resta seul auprès de son oncle, & demoura par sa valeur le maître du corps du Roi. Olaüs dont il a été parlé dans l'article précédent, & qui s'étoit sauvé sous le déguisement d'une femme, parut tout d'un coup, & tâcha de profiter de cet événement pour monter sur le trône. Il eut du bonheur dans le commencement; mais il fut enfin tué en Scanie, près de la rivière de Thiuta. Après cela Eric s'abandonna à la conduite de sa femme, & lui laissa le soin du gouvernement. Mais voyant que la fortune lui tournoit le dos, aiant été vaincu par les Vandales, il se retira dans un cloître, où il mourut vers l'an 1148. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que ci-dessus.

ERIC VI. surnommé le Saint, après la mort de son frère, qui fut tué à la chasse, fut associé à la Roiauté par le Roi Valdemar II. son père, en 1242. Son frère Abel lui suscita beaucoup d'affaires, parce qu'il avoit mis dans son parti tout le Clergé qui avoit reçu d'Eric de grandes mortifications, & que d'ailleurs il causoit grand dommage au Danemarck par le moien des troupes auxiliaires qu'il avoit prises de ceux de Lubeck. La Saxe, le Brandebourg & les Comtes de Swérin tenoient pour Eric. Enfin après que les meilleures places de Danemarck eurent été réduites en cendres, la paix se fit. Ensuite Eric se transporta en Livonie, où il affermit la religion Chrétienne; mais ce ne fut pas sans éprouver beaucoup de résistance de la part de ses sujets, qui devoient contribuer à cette bonne œuvre une certaine pièce d'argent par charrié, à cause de quoi, au rapport de quelques-uns, il fut appelé le Denier de la charrié. A son retour de Livonie, les Comtes de Holstein lui firent la guerre, & assiégèrent la ville de Rensbourg. Il mit en campagne quelques troupes pour s'opposer à eux; mais il alla lui-même en 1252. sans aucune suite, trouver son frère Abel dans le Duché de Sleswick. Il en fut reçu avec beaucoup de froideur. Abel lui remit devant les yeux tout ce qui s'étoit passé, & le fit prisonnier, le faisant conduire simplement dans un petit bateau. Un certain Gentilhomme Danois, nommé Lago, le suivit dans un autre bateau, & lui annonça sa sentence de mort, qui fut exécutée, après lui avoir à peine donné le tems de communier. Ce Lago servit lui-même de bourreau, & le corps fut jeté dans la rivière de Sley. Comme ce corps fut, deux mois après, retrouvé sans aucune corruption, le Pape le canonisa. Il avoit épousé Mathilde, fille d'Albert, le Grand, Duc de Brunswick, mais comme il n'en eut point d'enfans, son frère Abel, son meurtrier, lui succéda. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que ci-dessus.

ERIC VII. surnommé *Glipping*, à cause du mou-

vement continuél de ses paupières, Roi de Danemarck, parvint à la Couronne en 1256. après la mort de son père Christophle I. & comme il étoit encore fort jeune, sa mère Sambirie, femme d'un grand esprit, prit les rênes du gouvernement. Dès qu'il fut monté sur le trône, il se broüilla avec le Clergé, se voyant appuié & soutenu par ceux de Holstein & de Sleswick. Cela aboutit à une guerre, qui fut bientôt après assoupie par la mort du principal moteur de cette entreprise, lequel fut tué par une femme. Il eut de plus grandes affaires à démeler avec Eric, fils d'Abel, qui fortifié du secours des Comtes de Holstein, lui redemandoit hautement le Duché de Sleswick. Le Roi qui n'avoit aucune envie de le lui céder, aima mieux subir le sort de la guerre, dans laquelle lui & sa mère furent faits prisonniers. Mais ils recouvrèrent ensuite leur liberté, la Reine mère par la médiation d'Albert, frère d'Othon, le Bon, Marquis de Brandebourg, & le Roi par son mariage avec la fille d'Othon, auquel les Comtes de Holstein avoient livré Eric, comme un équivalent pour la ville de Rensbourg. Après cela il fortifia son Roiaume par plusieurs places fortes sur les frontières, & le munit de plusieurs loix salutaires. Il chassa les Moscovites, les Lithuaniens & ses autres ennemis, & obligea le Duc Waldemar, petit-fils d'Abel, & fils d'Eric, à se tenir en repos. Eric aiant eu commerce avec la femme de Stigot, le premier de ses Généraux, ce mari forma contre lui une conspiration, qui coûta la vie à ce Prince, après avoir reçu 56. blessures. Il avoit épousé Agnès de Brandebourg, de laquelle il eut Eric VIII. qui fut. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que ci-dessus.

ERIC VIII. surnommé le Jeune, le Débonnaire & *Menwed*, fils d'Eric VII. succéda à son père, aiant à peine dix ans. Waldemar, Duc de Sleswick, fut établi son tuteur, & il profita de l'occasion pour enrichir sa Maison. Il ne laissa pas de témoigner un grand zèle contre les meurtriers du Roi défunt, & à la diète de Niborg, il les fit condamner à perdre la vie avec confiscation de leurs biens. Comme Haquin, Roi de Norvège, les avoit pris sous sa protection, cela causa une guerre qui, pendant plusieurs années, produisit beaucoup de troubles. On tint à la vérité plusieurs conférences, pour procurer une paix entre les deux partis; mais elles furent inutiles, & ce ne fut qu'en 1308. que l'on fit une paix durable, après que quelques-uns des assassins eurent reçu le juste salaire de leur parricide. Eric aiant mis son Roiaume dans un état tranquille, fit une alliance avec plusieurs Potentats, & tâcha sur-tout de s'unir étroitement avec la Suède. Pour cimenter cette union, il épousa Ingeburge, fille de Magnus, Roi de Suède. Il rétablit ensuite les affaires qui, sous la régence de son beau-frère Birger, avoient pris une mauvaise face, & donna outre cela au Roi Birger une Princesse Danoise du nom de Marguerite. Cependant la tranquillité ne fut pas durable, parce qu'Eric se broüilla avec son tuteur, avec Waldemar, Marquis de Brandebourg, & avec plusieurs Princes Suédois. Mais celui qui lui tailla le plus de besogne, fut Christople, son frère, qui, bien qu'il eût reçu du Roi pour appanage Esthen & Halland, ne laissa pas de se bander contre lui avec les Suédois. D'ailleurs le Clergé tenoit le parti de ses ennemis, & tâchoit d'affranchir par-là de toute redevance les biens qu'il possédoit. Eric fit prisonnier l'Evêque de Lunden, nommé Grandius; mais cet Evêque s'étant échappé de ses mains, s'en alla à Rome, où par les plaintes qu'il fit contre Eric, il porta le Pape à lancer la foudre de l'excommunication contre le Roi & contre tout le Roiaume. Les principaux du Roiaume s'étant aussi soulevés contre lui, & aiant formé des cabales dans l'Etat, le Roi n'étoit plus assuré de sa vie. Cependant tout se pacifia dans la suite, & l'excommunication fut levée. Enfin, Eric, après avoir fait la conquête de Rostock, & avoir réduit ceux de Jutland à son obéissance, mourut en 1319. Il eut de sa femme Ingeburge quatorze enfans, qui moururent tous avant lui, & comme par-là la Couronne devoit naturellement tomber entre les mains de

son frère Christophle, il conseilla cependant avant que de mourir, aux premiers du Roïaume, de le rejeter. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que ci-dessus.

ERIC IX. Roi de Danemarck, de Suède & de Norvège, fut fils de Wratlas VII. Duc de Poméranie, & de Marie, fille de Henri II. Duc de Meckelbourg, & d'Ingeburge, Princesse de Danemarck. La Reine Marie l'adopta comme fils de la fille de sa sœur, & lui fraïa par-là le chemin au trône. En 1396. Marguerite aiant fait la conquête de la Suède, fit déclarer à la diète de Calmar le jeune Eric, Prince de Suède & son successeur aux Roïaumes de Danemarck, de Suède & de Norvège. Tant que la Reine vécut, il fut heureux dans ses entreprises; mais après la mort de cette Princesse la chance tourna. Pour exécuter le dessein qu'il avoit formé de réunir le Duché de Sleswick à la Couronne, il entra en guerre avec les Comtes de Holstein. Il prit d'abord quelques places; mais sur le bruit, que les Hambourgeois qui tenoient le parti de ses ennemis, marchaient contre lui, il fut saisi d'une terreur panique, qui lui fit abandonner tout ce qu'il avoit conquis. Depuis ce tems-là, ses entreprises n'eurent point de succès, & même en 1435. il fut obligé de restituer le Duché de Sleswick. Il est vrai que l'Empereur Sigismond lui promettoit ce Duché; mais les Comtes de Holstein qui n'étoient pas contents de cela, en appellèrent au Pape, & se fortifièrent du secours des villes Anféatiques, qui, après une longue guerre, qui leur avoit causé de grandes dépenses, l'obligerent à faire cette paix. Dans le tems qu'il étoit à Bude, pour conférer là-dessus avec l'Empereur, quelqu'un fit son portrait, qui fut envoyé en Syrie. Quelque-tems après étant allé dans la Terre-Sainte, il fut reconnu & fait prisonnier, & ne put obtenir sa liberté qu'en payant une grosse rançon. Cela donna occasion à un grand soulèvement en Suède, où, pendant qu'il visitoit la Hongrie, la Terre-Sainte & d'autres contrées, les Gouverneurs qu'il avoit établis pour administrer les affaires, pendant son absence, travailloient bien plus à épuiser le peuple par des impositions, qu'à chercher l'avantage du Roi. Eric vint pourtant à bout de pacifier les troubles; mais il les fit lui-même revivre, & fut cause que les Dalécarliens, aiant à leur tête leur Gouverneur Charles Canut, prirent les armes contre lui, & n'eurent point de repos, qu'ils ne se fussent entièrement affranchis du joug des Danois. Les affaires d'Eric n'alloient pas mieux en Danemarck, & il fut déposé par les Etats du Roïaume qu'il avoit abandonnés, après en avoir enlevé le trésor Roïal. Ceux de Norvège suivirent cet exemple. Pendant une telle confusion, il fit sa résidence, pendant quelque-tems, dans l'Isle de Gothlande, où il composa une Histoire de Danemarck, qu'il tira des annales qu'il avoit emportées avec lui dans cette vûe. Cette Histoire, qui commençoit avec la Monarchie, finissoit à l'an 1288. Elle se trouve dans le tome premier du *Chronicon Chronicorum Joh. Gualtheri*. Il aimoit fort les gens de Lettres, & il avoit résolu d'établir une Université dans son Roïaume, après en avoir obtenu le pouvoir du Pape Martin V. mais les sommes destinées à cet établissement, aiant été employées dans les guerres qu'il eut à soutenir, ce projet ne fut point exécuté. Il ne put aussi réussir à assurer, après sa mort, sa Couronne à son cousin Bogislas, Prince de Poméranie. Il fit dans la suite quelques tentatives qui furent infructueuses, & comme ses sujets ne vouloient plus le souffrir, il prit le parti de se retirer auprès du Duc de Poméranie, auquel il avoit auparavant fait avoir l'Isle de Rugen, & mourut à Rugenwalde en 1459. sans laisser d'enfans de sa femme Philippe, fille de Henri IV. Roi d'Angleterre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que ci-dessus. Vossius, de *Hist. Lat. lib. IX. c. 5.* Freheri *theatrum*, p. 757. Puffendorf, *introduction à l'Histoire*.

ROIS DE SUEDE.

ERIC ou HENRI, est le nom de quatorze Rois de Suède, desquels cependant il n'y a pas beaucoup

à dire jusques à Eric, surnommé le Saint. Eric I. donna de salutaires loix à ses sujets. Quelques Auteurs disent que, comme leur nombre s'augmentoït extrêmement, il fit transporter les personnes inutiles dans les Isles de Danemarck, & leur donna des Gouverneurs qui étoient sujets à l'Empire des Goths; mais Messénus n'est pas de ce sentiment. Eric II. étendit beaucoup les bornes de son Empire par la conquête de plusieurs pais. Eric III. issu d'une famille très-distinguée de Norvège, se tint au commencement à la Cour de Frothon, Roi de Danemarck. Il gagna tellement ses bonnes grâces, par son éloquence, son esprit & sa valeur, qu'il l'aida, dans la suite, à monter sur le trône de Suède, en lui donnant sa sœur en mariage. Il fit aussi avoir à son frère Roller le Gouvernement de la Norvège, & l'y confirma dans la suite, lorsque ses sujets se soulèverent contre lui. Eric réunit le Roïaume des Goths à la Suède. Il eut pour successeur son fils Haldanus qu'il avoit eu de Gunna-ce, sa femme. Eric IV. parvint à la Couronne, après la mort de son grand-père Sivard. Il étoit fils de Frothon, Roi de Danemarck, & d'Ulvide, fille de Sivard, Roi de Suède. Frothon fit mourir son frère Harald, & lui enleva le Roïaume de Danemarck. Mais les deux fils de Harald, dont l'un portoit le nom de son père, & l'autre s'appelloit Haldan, brûlèrent Frothon tout vif, pour venger la mort de leur père, & ils lapidèrent Ulvide. Ensuite, lorsque Sivard mourut sans enfans, & qu'Eric, son petit-fils, lui succéda, Haldan tâcha de lui ôter la vie & les Roïaumes de Suède & de Danemarck. Dans cette vûe, il commença par se rendre maître du Danemarck, & après avoir confié ce Roïaume entre les mains de son frère Harald, il entra dans le Roïaume des Goths, pour y lever une puissante armée contre Eric. Il s'en servit pour attaquer ce Prince; mais il fut battu, & contraint de se réfugier dans l'Elsingie. Après s'être renforcé, il livra à Eric une seconde bataille qui ne lui réussit pas mieux. Pour se mettre en sûreté, il fut obligé de se cacher sur de hautes montagnes, & Eric pour l'obliger à en sortir, prit le parti de passer en Danemarck avec une flotte, pour aller attaquer son frère Harald, le vainquit en quatre batailles, & retourna triomphant en Suède. Cependant Haldan qui s'étoit rendu en Danemarck, y rassembla une grande armée, & l'embarqua pour la Suède. Eric de son côté aiant fait tous les préparatifs nécessaires pour se défendre, alla à sa rencontre avec sa flotte. Comme Haldan ne laissa voir, que deux vaisseaux de la sienne, qu'il tenoit cachée derrière un cap, Eric leur donna la chasse, & tomba ainsi dans l'embuscade de Haldan, où il périt sans demander aucun quartier, laissant par sa mort son Roïaume à Haldan. Eric V. fils d'Agnius, eut d'abord de grands démêlés avec son frère au sujet de la Couronne de Suède; mais un jour qu'ils étoient fortis ensemble à cheval, ils eurent entr'eux quelques paroles qui dégénérèrent en un combat, où faute d'armes ils se tuèrent l'un l'autre à coups de brides. Eric VI. surnommé *Waderkat*, parvint à la Couronne, après la mort de son père Ingon II. Ses sujets eurent d'abord bonne opinion de lui, & en conçurent de grandes espérances, parce qu'ils croïoient qu'il avoit un chapeau, par le moyen duquel il pouvoit commander aux vents. Mais il s'appliqua à la piraterie, à la magie & à l'idolâtrie, sans se mettre en peine des affaires de son Roïaume. Eric VII. son fils, lui succéda, & fut surnommé le Victorieux. Il eut toujours beaucoup d'inclination pour la guerre. Il vainquit Agner, fils de Regner, qui étoit venu d'Angleterre, pour faire valoir les prétentions que, par sa mère, il avoit sur la Couronne de Suède. Il conquit l'Estonie, la Finlande, la Livonie, la Courlande & la Prusse. Cela augmenta tellement sa gloire, que plusieurs Potentats recherchèrent son amitié. Entr'autres il contracta une alliance avec Othon, Duc de Saxe, qui fut depuis Empereur. Il marcha contre Harald, qui étoit entré en Suède, pour placer sur le trône le quatrième fils de Bierno, appelé Stobiern, & l'empêcha, par cette marche, d'exécuter son dessein. Stobiern s'étant soumis à tout ce qu'il plut à Eric de lui imposer, ce Prince le tint quitte de tout, & lui donna outre cela une province

vince entière pour son entretien. Enfin il eut à faire avec Suénon, Roi de Danemarck, & après avoir pris Halland & la Scanie, il le contraignit de s'enfuir d'abord en Norwège, & delà en Angleterre & en Ecoſſe, d'où il ne revint que ſept ans après, lorsqu'Eric fut mort. Eric VIII. ſurnommé le Libéral, ſuccéda à ſon père Eric VII. On raconte, que de ſon tems un certain Prêtre Paien aiant perdu la vue dans le temple des idoles, on l'aſſura qu'il la recouvreroit, pourvu que, dans la fuite, il annonçât l'Evangile de Jéſus-Chriſt. Il tint ſa parole & convertit une grande quantité d'idolâtres, du nombre deſquels étoit le Roi Eric lui-même. Il embralla le Chriſtianisme avec beaucoup de zèle, & nomma pour l'avancer deux membres du Clergé, favoir Adelwart & Steffan de Hambourg. Il fit auſſi abattre à Upſal le temple des idoles, mais cela produiſit parmi les idolâtres un ſi grand ſoulèvement, qu'il y fut maſſacré & brûlé avec les deux Prêtres. * *Gr. Diſt. Univ. Holl. Snorro Sturlonides, hiſt. Reg. ſeptent. Joh. Magnus, in Gothorum Suecorumque Hiſtoria. Ericus Olaus, hiſt. Suec. Loccenius, hiſt. Suec. p. 1. 19. 20. 24. 39. 49. 50. 51. Meſſenius, Scandia illuſtr. tome I. Puffendorf, introduction à l'Hiſtoire de Suède. Diſt. de Holl.*

ERIC X. étoit, comme le prétendent quelques-uns, fils de Canut & neveu d'Eric, le Saint, dont Voies l'article dans le Diſt. Dans le commencement, après la mort de ſon père Canut, il diſputa la Couronne à Suercher III. qui lui avoit ſuccédé; mais voyant qu'il ne pouvoit le débuiſſer, il fit avec lui cet accord, que Suercher demeureroit ſur le trône; mais qu'il régneroit après ſa mort. Cette convention ne fut pas obſervée; car Suercher fit un jour ſurprendre & maſſacrer les fils de Canut; mais Eric s'enfuit en Norwège, d'où, quelques années après, il fut rappellé par les Uplandois. Eric vint les trouver en 1207. avec des troupes qui lui avoient été données par Ingon, Roi de Norwège, & ils le reconnurent pour leur Roi. Enſuite il en vint à une bataille avec Suercher, qui fut battu, & qui s'enfuit dans la Weſtrogthlande, où il ne fut pas plus heureux, puis que, nonobſtant le puiffant ſecours qu'il avoit reçu de Danemarck, il fut défait près de Latern, & obligé de quitter la Weſtrogthlande pour ſe retirer en Danemarck, où il leva une nouvelle armée, avec laquelle il paſſa en Suède, pour marcher contre Eric; mais il perdit la vie, dans la bataille qui ſe donna encore près de Latern, & laiſſa par ſa mort ſon Roiaume à Eric, qui, pour ſ'affermir ſur le trône, fit quelque traité avec Jean, fils de Suercher, & lui accorda qu'il régneroit après lui. Outre cela, il épouſa Rixa ou Rickot, fille de Waldemar I. & ſœur de Waldemar II. Roi de Danemarck, & il en eut Eric Leppe ou le Bègue, qui régna après Jean I. & trois filles, parmi lesquelles il faut remarquer Ingeburge, qui fut mariée à Birger de Bilboo, Duc d'Oſtrogthlande, qu'elle fit père de quatre fils, deſquels deux, appellés Waldemar & Magnus, montèrent ſur le trône. Enfin il établit, pour le gouvernement du païs, des gens qui euſſent plus d'égard au bien public qu'à leurs propres intérêts, & mourut en 1219. Il fut enterré dans le cloître de Warnheim. * *Gr. Diſt. Univ. Holl. Les mêmes Auteurs que ci-deſſus. Pontanus, rer. Dan. Hiſt. liv. VI. p. 301.*

ERIC XI. ſurnommé Leppe ou le Bègue, à cauſe d'un empêchement qu'il avoit à la langue, étoit fils d'Eric X. & de Rixa ou Rickot, ſœur de Waldemar II. Roi de Danemarck. Outre le défaut, dont on vient de parler, il étoit paralytique; cela n'empêcha pas qu'à cauſe de ſes belles qualités & de ſa capacité, il ne fût élevé ſur le trône. Mais une certaine famille du nom de Folckunger, avec laquelle Eric penſoit être bien uni, par le moïen de pluſieurs mariages, prétextant les défauts corporels d'Eric, pour lui attirer la haine du peuple, & pour ſ'affûrer d'autant plus facilement la Couronne. Ce parti, dont Canut Folckunger étoit le chef, eut le bonheur de vaincre dans une bataille le Roi Eric, qui fut obligé de ſe retirer en Danemarck, & qui, par ſa retraite, don-

na occaſion à ſes ennemis de proclamer Canut pour Roi. Eric aiant rasſemblé en Danemarck une grande armée, retourna en Suède, & livra, près d'Enköping, la bataille à Canut, qui perdit dans cette action le champ de bataille & la vie. Cette guerre étant ainſi heureuſement terminée, & les principaux des mutins aiant été punis pour l'exemple, il s'éleva de nouveaux troubles, quoique hors de la Suède, puis qu'ils furent cauſés par les habitans de la province de Tavasthus qui étoient encore Paiens & qui ſe jetèrent ſur les frontières de la Suède. Eric envoya contre eux Birger Jerln, qui fut le ſeul de la famille de Folckunger qui lui fut demeuré fidèle. Pendant qu'il mettoit ces rebelles à la raifon, & qu'il étendoit le Chriſtianisme, Eric mourut en 1250. dans la 28. année de ſon règne, ſans laiſſer d'enfans. Ainſi on déclara pour ſon ſucceſſeur le fils du Général Birger, appellé Waldemar. * *Gr. Diſt. Univ. Holl. Ericus Upſalienſis. Pontanus, rer. Dan. Hiſt. lib. VI. pag. 308. 315. 316. Loccenius, hiſt. Suec. lib. III. p. 82. Meſſenius, Scandia illuſtr. tom. II. Puffendorf, introduction à l'Hiſtoire. Diſt. de Holl.*

ERIC XII. fils de Magnus II. & de Blanche, Comteſſe de Namur. Son père, par les hautes impoſitions qu'il avoit levées pour fournir aux frais de la guerre de Moſcovie, s'étoit rendu extrêmement odieux, non ſeulement au Clergé qui avoit porté le Pape Clément VI. à l'excommunier, mais auſſi à la Nobleſſe & au peuple. Cela pouſſa ſes Conſeillers à lui mettre dans l'eſprit de faire ſes deux fils, Eric & Haquin, l'un Roi de Suède & l'autre de Norwège. Il le fit; mais les Nobles aiant chaffé du païs un jeune Gentilhomme, nommé Bengt, & favori du Roi Magnus, le Roi comprit bien qu'il lui étoit trop préjudiciable de faire couronner ſes fils. Cela l'obligea d'envoyer ſa femme à Waldemar III. Roi de Danemarck, pour lui demander du ſecours. Mais cette démarche anima encore d'avantage contre lui la Nobleſſe qui connoiſſoit bien les ruſes de Waldemar, & qui ne ſe donna point de repos qu'elle n'eût obligé Magnus, en préſence d'Albrecht, Duc de Meckelbourg, & d'Adolphe, Comte de Holſtein, de céder à Eric, ſon fils ainé, la moitié du Roiaume. Et comme, malgré ce traité, les Nobles ne laiſſoient pas d'avoir toujours plus d'inclination pour le fils que pour le père, cela cauſa un grand dépit à la Reine Blanche, qui fut aſſés dénaturée pour faire mourir ſon fils par un brùvage empoifonné. Eric le donna bien à connoître en diſant avant que de mourir: *Celle qui m'a donné la vie, me l'a ôtée.* Cela arriva environ l'an 1357. Eric, avant ſa mort, avoit fait quelques loix avantageuſes. * *Gr. Diſt. Univ. Holl. Loccenius, hiſt. Suec. lib. III. p. 105. Meſſenius, Scandia illuſtr. tom. III. Puffendorf, introd. à l'Hiſtoire. Diſt. de Holl.*

ERIC XIV. fils de Guſtave I. & de Cathérine, fille de Magnus, Duc de Saxe-Lawembourg, monta ſur le trône en 1560. à l'âge de 27. ans, après la mort de ſon père. Il fit dans ſes jeunes ans paroître beaucoup d'inclination pour l'étude, apprit pluſieurs langues étrangères, & ne s'occupoit qu'à des choſes louables. Il étoit outre cela très-bien fait de ſa perſonne, de forte que tout le monde eſpéroit que ſa domination ſeroit heureuſe. Mais cette eſpérance diminua extrêmement dans la fuite, & il fut même dépoſé à cauſe de ſes mauvais comportements. Dès qu'il fut parvenu à la Couronne, on ouvrit le teſtament de ſon père, pour le faire exécuter; mais ſans y avoir égard, il retint pour lui ce qui avoit été légué à ſes frères & à ſes ſœurs, & il reſerra dans de telles bornes ce qu'il voulut bien leur accorder, que ſes frères pouvoient bien plutôt paſſer pour ſes eſclaves que pour des Princes libres. Quelque mécontentement qu'ils en euſſent, il falut pourtant ſigner tout à la diète d'Arboga. Ce fut dans ce même lieu-là que les Etats lui permirent d'épouſer la Reine d'Angleterre, de peur qu'il ne lui prit envie d'épouſer l'une de ſes maîtrefſes qui étoit de baſſe naiſſance. Alors il fit un plan de la manière, dont le Roiaume ſeroit gouverné dans ſon abſence, & tâcha d'abolir quel-

ques inutiles cérémonies d'Eglise; mais il en fut empêché par l'Archevêque. Le couronnement se fit en 1561. le 29. juin, avec une grande solemnité, & à cette occasion Pierre Brahé, Sicanto Sture & Gustave Rosa furent faits Comtes, & les autres neuf Conseillers, savoir deux Steinbok, deux Guldenstiern, Leuwenhaut, Grip, Oxenstiern, Flemming & Horn, furent créés Barons. Dans le commencement de son règne, la ville de Rével & la Noblesse d'Estonie, qui s'étoient séparées du Grand-Maitre de Livonie, lui donnèrent quelques affaires. Comme Sigismond, Roi de Pologne, demandoit pour lui la ville de Rével, par son Envoyé Lanski, & qu'Eric n'y vouloit pas consentir, Godard Ketler vint se présenter devant la place avec ses troupes, dans le dessein de la livrer aux Polonois. Cependant le Pape faisoit état, qu'à cette occasion la Suède & l'Angleterre reprendroient la religion Catholique-Romaine. Dans cette vûe il envoya Jean François, Evêque de Zante, à Eric, afin qu'après avoir ramené ce Roi dans le sein de l'Eglise Romaine, on pût avec moins de difficulté travailler en Angleterre, lorsqu'il auroit épousé la Reine Elisabeth. Mais le Pape ne put exécuter le dessein de rétablir la religion Romaine en Suède, ni Eric celui d'épouser la Reine d'Angleterre. Eric aiant fait demander au Roi de Danemarck un libre passage pour lui & pour trois cens personnes de sa suite, & se plaignant en même tems de ce que les Danemarck portoit trois couronnes dans ses armes, le Roi répondit au premier article en l'accordant, & il dit que quant au second, on en parleroit dans l'assemblée de Bromsebroo; mais en même tems il fit secrettement des préparatifs pour la guerre. Là-dessus Eric se désista du dessein de passer par le Danemarck, & s'embarqua à Elfsburg avec 14. vaisseaux, se faisant accompagner de son frère Charles, & des deux Comtes de Brahé & de Rosa; mais le lendemain une violente tempête l'obligea à rentrer dans le port. Le désir pressant qu'il avoit de se conserver l'Estonie, fut causé qu'il oublia pour un tems le voiage d'Angleterre, d'autant plus qu'en peu de semaines il mourut environ deux mille hommes de la garnison de Rével. C'est pourquoi il tint à Joenkoping une assemblée de Nobles, qu'il choqua beaucoup, en exigeant des contributions très onereuses. Cependant il prit au Roi de nouveau l'envie de se marier. Son choix tomba sur Marie, Reine d'Ecosse, & il y envoya, dans cette vûe, le Comte Pierre Brahé, l'année suivante. Il rechercha aussi, en même tems, l'amitié du Roi de Danemarck, & lui envoya une Ambassade; mais les Ambassadeurs revinrent sans avoir pu rien effectuer. Il arriva au contraire, quelque tems après, que le Duc Jean aiant fait abattre d'un vaisseau Danois, qui se trouvoit dans le port de Stockholm, les armes de Danemarck, Frédéric, Roi de Danemarck, en prit occasion de courir à la vengeance; ce que les villes Anseatiques avoient déjà résolu de faire au sujet du commerce de Moscovie. Eric continuoit à rechercher Marie, Reine d'Ecosse, & en même tems il fit demander, par d'autres Envoyés, la Princesse de Lorraine, petite-fille du Roi Christian. Et, ce qui doit surprendre le plus, il fit de nouvelles tentatives auprès de la Reine Elisabeth, & il dépensa à cela inutilement les thrésors que le Roi Gustave avoit amassés. Cependant la ville de Pernau se rendit aux Suédois, qui furent aussi heureux en Livonie, & qui firent la paix avec les Moscovites. D'un autre côté les troubles & les dissensions s'augmentoient, de plus en plus, avec le Danemarck, où l'on arrêta les Envoyés qui alloient demander en mariage pour Eric Christine, fille de Philippe, Landgrave de Hesse-Cassel. Mais quoique le Danemarck eût pour lui la Moscovie, la Pologne & la ville de Lubeck, il fit cependant fort peu de chose, & perdit presque toute sa flotte dans la première bataille navale proche de l'Isle de Bornholm. Il est vrai que les Norwégiens tombèrent sur la Dalie, la Wermelande & la Helsingie, & que les Danois de leur côté ravageoient cruellement la Westrogothlande & l'Isle d'Oeland; mais Eric ne tarda pas à s'en venger, prit sur la Norwège la Jemptie, le Hérendal & Dronthem, & fit un grand ravage dans

les provinces de Hallande & de Bleckinge. Cela arriva en 1563. L'année suivante paroissoit ne devoir pas être heureuse pour Eric, sa flotte forte de 46. vaisseaux, aiant été battuë d'une violente tempête, & l'Amiral qui portoit 200. pièces de canon de fonte, étant tombé entre les mains des Danois, après une vigoureuse résistance. Mais cette perte fut bientôt réparée par les succès avantageux qu'eut Nicolas Horn, Amiral Suédois, qui prit sur les ennemis quantité de vaisseaux marchands, qui battit la flotte de Danemarck près de l'Isle d'Oeland, qui fit ensuite paier le péage du Sond à plus de 250. vaisseaux, & qui enfin, dans une seconde bataille entre Wismar & Rostock, remporta une victoire signalée. Pendant que ces choses se passaient sur mer, Eric fit plusieurs courses dans les provinces Danoises, & ses ennemis en firent autant dans la Suède. Pour ce qui regarde le mariage d'Eric avec la Princesse de Hesse, ce Roi perdit toute espérance de le voir réussir, depuis que Frédéric, Roi de Danemarck, eut envoyé au Landgrave la lettre qu'Eric écrivoit à la Reine Elisabeth, pour la porter à se marier avec lui, & qu'il avoit interceptée. Pendant tous ces troubles, les Envoyés du Duc de Poméranie tâchèrent de faire la paix entre ces deux Rois; mais comme le Danemarck ne voulut pas accepter les conditions proposées par la Suède, & que d'ailleurs les Danois ravageoient la Westrogothlande, Eric marcha de ce côté-là, en chassa les Danois, & prit la ville de Warberg. Peu de tems après, la Hallande septentrionale se soumit à lui, & l'Amiral Danois, Othon Ruth, aiant été pris, fut mené à Stockholm avec quantité d'autres prisonniers. Les Danois tâchèrent de reprendre la ville de Warberg; mais Charles Mornay, qui en étoit Gouverneur, les repoussa courageusement, par trois fois, & les obligea de se retirer. Là-dessus, les Suédois aiant cherché à leur couper le passage, il se donna un rude combat près de Swarterag, où il demeura bien 7000. hommes, de part & d'autre, sur la place. En 1566. le Roi Eric perdit beaucoup de monde devant Bahus, & la peste lui emporta aussi un grand nombre de ses gens. La flotte de Suède ne laissa pas de se mettre en mer, & attaqua, près de l'Isle de Gothlande, la flotte Danoise, qui fut si mal traitée qu'elle fut obligée de se retirer dans un endroit dangereux, où elle fut surprise d'une violente tempête qui la jeta sur les rochers, de sorte qu'elle perdit seize vaisseaux, y compris les deux Amiraux, & environ neuf cens hommes. Les Danois n'eurent pas un meilleur sort dans la Gothlande, aiant été attaqués par Claude Mornay dans un bois, où ils perdirent plus de deux mille hommes. L'année suivante, Eric aiant fait semer plusieurs billets avec de belles promesses dans la Norwège, dont il prétendoit se rendre maître, il fut obligé de se retirer, sans avoir pu rien exécuter. Environ dans le même tems, il commença à s'élever des troubles domestiques, à quoi ne contribuèrent pas peu toutes les différentes galanteries d'Eric, & l'élévation sur le trône, d'une de ses maîtresses, appelée Cathérine, dont le grand-père n'étoit qu'un païsan, & le père un petit Officier dans la garnison du château de Stockholm. Quelques Auteurs attribuent ce mariage inégal à un philtre ou bruvage amoureux, que Cathérine avoit fait prendre à Eric; mais d'autres croient que l'inconstance du Roi, & sa superstition à ajoûter foi aux chimères de l'Astrologie judiciaire, en ont été la principale cause. Dans cette occasion, quelques personnes mal intentionnées, firent accroire au Roi que le Duc Jean, son frère, avoit formé le dessein d'attenter à sa vie, & de lui enlever la Couronne. Ces insinuations le portèrent à faire mourir plus de cent de ses domestiques, & de renfermer en prison le Duc Jean, sa femme, & son fils Sigismond. Dans un autre tems, il se mit dans l'esprit, que la famille des Stures avoit formé contre lui toutes sortes de complots, & dans cette pensée il plongea un poignard dans le sein de Nils Sture qu'il avoit auparavant déclaré innocent. Cette action le jeta dans une espèce de rage, qui le fit courir comme un forcené dans les bois, pendant quatre jours consécutifs, jusques à ce que sa chère Cathérine trouva le moyen de

de le tranquilliser. Dans la fuite, il chercha à expier le meurtre de Nils Sture, & de ses amis qu'il avoit fait mourir en prison, par de grands présens qu'il fit à ses parens. Il relâcha le Duc Jean, pour prévenir des guerres intestines, & se prépara à marcher avec de grandes forces contre les Danois, qui étoient déjà en grand nombre sur les frontières, qui voioient tout ouvert devant eux dans la Smalande & dans l'Ostrogothlande, & qui avoient battu les Suédois, près de Norby, de telle manière qu'à peine en étoit-il échappé un. Les Danois de leur côté perdirent près d'Estesto trois mille hommes & 700. chariots, & furent obligés de se retirer dans leur pais au travers de l'armée Suédoise. Après cela, Eric commença à goûter quelque repos. Il remit en liberté Joran Peerfon, qui avoit été condamné à mort, pour avoir été, depuis quelque tems, par ses conseils, la cause de tous les excès, où le Roi s'étoit abandonné. Il fit l'apologie des meurtres commis sur des personnes de la famille des Stures, & de quelques autres, chercha dans la solemnité de son mariage avec Cathérine une occasion d'ôter la vie à tous ses frères, & se détermina à livrer la femme du Duc Jean, aux Envoies de Moscovie qui, depuis long-tems, s'étoient dans cette vûe arrêtés à sa Cour. Mais l'affaire fut découverte, de sorte que son frère & les amis de ceux qu'il avoit fait mourir, résolurent ensemble de le détrôner. Dans le tems donc de la célébration des noces ils s'assurèrent de plusieurs châteaux, & lui firent dire de s'acquiescer mieux de son administration. Mais le Roi ne leur ayant pas donné une réponse satisfaisante, ils lui déclarèrent ouvertement la guerre, & la continuèrent jusques à ce qu'il leur livrât son favori Joran Péerson & sa mère, qui avouèrent à la question, que le Roi avoit pris la résolution de piller Stockholm, & de se retirer avec son butin en Moscovie. Cette confession les fit marcher en hâte vers la ville, dont les portes leur furent ouvertes. Ils contraignirent Eric à quitter le trône, & à se rendre prisonnier au Duc Charles. Après cela on le mit entre les mains des parens de ceux qu'il avoit fait mourir, & en 1569. il fut condamné dans la diète à une prison perpétuelle. De Stockholm il fut transporté à Abo, de là à Gripsholm, & enfin pour plus grande sûreté à Oerby. Après une captivité de neuf ans, il mourut le 25. février 1577. du poison que son frère lui fit prendre, & il fut enterré à Westeras. Son fils Gustave, que le Duc Jean avoit fait mettre dans un sac pour le noier, mais qui fut sauvé par Eric de Spar, se réfugia d'abord auprès de l'Empereur Rodolphe II. & ensuite chés le Czar, où il mourut l'an 1607. Sa fille Sigridis fut donnée en mariage à Jean de Tot. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Messenius, Scandia illustr. tom. VII. Loccenius, hist. Suec. lib. VIII. p. 347. Jorenson & Kempenskiold, in hist. Gustavi I. Puffendorf, introd. à l'Histoire. Dict. de Holl.*

ARCHEVEQUE DE MAGDEBOURG.

ERIC, Archevêque de Magdebourg, étoit fils de Jean I. Electeur de Brandebourg. Il fut élu dès l'an 1278. mais comme quelques Chanoines avoient jeté leur vûe sur Gonthier de Swalenberg, il lui céda cette dignité pour une somme d'argent. Lorsqu'en 1284. on l'eut élu de nouveau avec un consentement unanime, ceux de Magdebourg protestèrent contre cette élection, dans l'appréhension qu'il ne se vengeât sur eux de ce qu'ils avoient tenu, pendant quelques années, son frère Othon prisonnier, & ils investirent le Chapitre; mais Eric échapa & se retira à Wolmirstad avec son frère Othon. Cependant les bourgeois se laissèrent persuader d'approuver l'élection qui avoit été faite, & lui rendirent, dans la fuite, de grands services, comme cela parut entre autres, lorsque dans le siège du château d'Herlingbourg qui étoit un repaire de bandits, il fut fait prisonnier. Ils lui procurèrent la liberté en déboursant pour lui 500. marcs, pendant que ni son frère, ni le Chapitre, ni les Etats du pais, ne firent aucune démarche pour cela. Eric assiégea ensuite le château de Nieux-Gattersleben; mais il eut le malheur que,

Supplément. Tom. II.

pendant ce siège, Falcon de Roder tomba sur son armée, & en fit prisonnières les meilleures troupes, que l'Archevêque fut obligé de racheter à grandes sommes d'argent. Il mourut en 1295. après avoir, six ans auparavant, engagé à l'Archevêché le Bourgraviat de Magdebourg, possédé alors par Albert II. Duc de Saxe. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Sagittarius, Antiq. Magdeb. Streversdorf, in Primat. Magdeb. Krantzii Metropol. Werner Magdeb. Chron. Spangenberg, Mansfeld. Chron. Dict. de Holl.*

DUCS DE SAXE-LAWEMBOURG.

ERIC I. Duc de Saxe-Lawembourg, d'Engern & de Westphalie, étoit fils du Duc Jean, chef de la branche de Lawembourg, & d'Ingelburge, fille d'Eric, Roi de Suède, ou, selon d'autres, d'Hélène, fille de Herman, Duc de Sleswick. Il donna, dès ses jeunes ans, des preuves d'une valeur qui s'augmenta avec l'âge, & qui lui acquit la réputation d'un brave guerrier. Lorsque la guerre, qui étoit allumée en 1316. entre Eric VII. Roi de Danemarck, Christophle, son frère, Waldemar, Marquis de Brandebourg, & Wratislas, Duc de Poméranie, eut été transportée en Allemagne, il prit le parti du Roi, qui avoit résolu de faire le siège de Stralfund. Pour l'aider dans cette entreprise, il prit les devans, & alla se poster auprès du bois voisin de la ville. Mais comme 130. Gentilshommes de l'Isle de Rugen, & les troupes auxiliaires de Waldemar & de Wratislas s'étoient jettés dans la ville avant que le Duc Eric put se joindre à ses Alliés, on fit de la ville une sortie sur lui, dans laquelle il fut fait prisonnier. Cependant le Roi Eric ne pouvant pas demeurer plus long-tems hors de son Roiaume, à cause des divisions qui y régnoient, & par conséquent ceux de Stralfund n'ayant plus besoin de secours, ils remirent le Duc Eric entre les mains de Wratislas, Duc de Poméranie, qui le livra à Waldemar, Marquis de Brandebourg, auquel, pour se racheter, il fut obligé de paier une rançon de 16000. marcs d'argent. Il travailla de toutes les forces à recouvrer la dignité Electorale, que son oncle & ses enfans s'étoient appropriés. Il mourut en 1360. quoique d'autres disent qu'il étoit mort dès l'an 1338. D'autres enfin prétendent qu'il mourut dans une bataille en 1358. Il avoit épousé Elisabeth, fille de Bogislas IV. Duc de Poméranie, & il en eut 1.) Judith, mariée à Magnus, Duc de Meckelbourg; 2.) Albert, Duc de Saxe-Lawembourg; & 3.) Eric qui fuit.

ERIC II. Duc & Comte Palatin de Saxe, &c. Seigneur de Lawembourg, fils du précédent, alla dans ses jeunes ans à la Cour de Danemarck avec son frère Albert. Il fut un de ceux qui signèrent, en 1329. un traité, par lequel on laissoit au Roi de Danemarck la partie orientale de Hallande, &c. & l'Isle de Samsoë, &c. Mais comme il souffroit dans son pais les bandits qui causoient un très-grand dommage aux villes de Lubeck, de Hambourg & de Lunebourg, en molestant les rouliers qui transportoient les marchandises pour ces grandes villes, elles se réunirent avec son neveu Albert III. ravagèrent son pais, & firent pendre aux arbres plusieurs personnes qu'ils soupçonnerent d'être coupables de ces voleries. Le Duc Albert, son frère, étant mort en 1344. Eric II. fut son héritier. Trois ans avant sa mort, il s'étoit trouvé à la bataille que perdit Christophle II. Roi de Danemarck, dont il suivoit le parti contre Gérard Comte de Holstein. Waldemar III. Roi de Danemarck, fit le voiage de Prusse & de Livonie, d'où il alla dans la Terre-Sainte. Il fut accompagné par le Duc Eric, qui reçut avec lui à Jérusalem la dignité de Chevalier du Saint Sépulcre. Lorsque le Roi tint en 1359. une diète à Lubeck, Eric s'y trouva avec plusieurs Princes, & contribua à terminer heureusement les plus importantes affaires qui furent mises sur le tapis. En 1357. il eut quelque dispute avec Rodolphe II. au sujet de la dignité Electorale de Saxe; mais cela n'aboutit à rien. Enfin en 1376. dans le tems qu'il vouloit aller en toute diligence à Ravensbourg, lieu de sa résidence, pour remédier aux divisions qui

Q 9 9 9 2

se

se trouvoient entre son fils & Guillaume, Duc de Lunebourg, il tomba de cheval, & mourut bientôt après de sa chute. Il avoit épousé Agnès, fille de Jean, Comte de Holstein, de laquelle il eut Hélène, mariée à Gérard, Comte de Hoie, & un fils, nommé Eric comme lui. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Krantzius, Saxonia* lib. IX. c. 19. 20. Pontanus, *rer. Dan. Hist.* lib. VII. p. 717. 718. Meursius, *Hist. Dan.* Brotuff, *Général. & chron. d'Anhalt.* Lucæ, *Graven en Vorsten-Saal. Dict. de Holl.*

ERIC V. Duc de Saxe-Lawembourg, fut fils d'Eric IV. qui avoit eu de grands démêlés avec ceux de Ditmarsen & de Lubeck. En 1422. mourut Albert III. Electeur de Saxe, & le dernier de sa race. Comme la Maison de Lawembourg, depuis longues années, avoit des prétentions à la dignité Electorale, & les avoit fait valoir dans toutes les occasions qui s'en étoient présentées, Eric V. ne manqua pas de les renouveler dans cette conjoncture. Il se trouva alors plusieurs prétendans pour la place vacante d'Electeur, entr'autres Louïs, Comte Palatin du Rhin, Frédéric, Marquis de Misnie, & Frédéric, Marquis de Brandebourg, au nom de Jean, son fils, qui avoit épousé Barbe, fille de l'Electeur Rodolphe III. Mais Eric s'imaginait qu'il devoit être préféré à tous ses concurrens, non-seulement parce qu'il étoit de si près apparenté avec la branche, qui venoit de s'éteindre; mais aussi parce qu'il pouvoit produire la convention confirmée par l'Empereur Charles IV. qui portoit que les deux branches devoient posséder alternativement la dignité Electorale, & qui contenoit plusieurs autres prérogatives par rapport à cela. Cependant l'Empereur Sigismond, faisant attention aux services rendus par Frédéric, Comte de Misnie, dans la guerre des Hussites, le choisit préférablement à tous les autres pour le revêtir de cette dignité. Eric tâcha de maintenir son droit au Concile de Bâle, & fit prendre à son Député place au-dessus de celui de l'Electeur de Saxe; mais, par cette fière démarche, il se rendit si odieux à l'Empereur & aux autres Princes séculiers, qu'il se trouva plus éloigné que jamais de voir réussir son dessein. Cependant il prit le titre d'Electeur de Saxe, & le garda jusques à sa mort, qui arriva l'an 1435. Il avoit épousé Elisabeth, fille de Conrad, Comte de Weinsberg, de laquelle il ne laissa point d'héritiers. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Krantzius, Saxonia*, lib. II. c. 10. Chytræus, *chron. Saxon.* p. 696. Spangenberg, *chron. Saxon.* Goldast, *constitut. Imper.* tom. III. pag. 440. & suiv. & 538. Lucæ, *Vorsten en Graven-saal. Dict. de Holl.*

DUCS DE BRUNSWICK ET DE LUNEBOURG.

ERIC, l'Ancien, Duc de Brunswick & de Lunebourg, fils du Duc Guillaume, le Jeune, & d'Elisabeth, Comtesse de Stolberg & de Wernigerode, naquit le 16. février de l'an 1470. Il passa ses premières années à la Cour d'Albert ou d'Albrecht de Bavière, pour apprendre la science & les exercices qui convenoient à son rang. Après s'y être acquis l'estime de tout le monde, il fit dans la 18. année de son âge le voyage de la Terre-Sainte, visita les saints lieux, & en s'en retournant vint à Rome, d'où il alla à la Cour de l'Empereur Maximilien I. dont il gagna bientôt les bonnes grâces, à cause de sa capacité dans les tournois. Les Turcs étant en 1493. tombés dans la Croatie, ce Prince lui donna contre eux une armée de 15000. hommes à commander. Par sa valeur il obligea les Turcs à prendre la fuite, & s'acquitta par là, auprès de l'Empereur & d'autres Princes puissans, une estime qui s'augmenta encore beaucoup en 1504. lorsque dans la bataille, qui se donna proche de Ratisbonne contre Robert, Comte Palatin, & ses Alliés, il rendit un service extraordinaire à l'Empereur, qui, en courant à toute bride, fut sur le point de tomber avec son cheval, & qui auroit pu facilement être écrasé sans le secours de ce Général, qu'il falut porter hors de la mêlée, à cause des blessures dangereuses qu'il avoit reçues. Cela ne fit qu'animer l'Empereur,

qui fondit avec intrépidité sur les ennemis, & remporta une victoire signalée. Maximilien, pour reconnoître les services de ce brave Général, mit au cimier de ses armes au haut de la queue de paon, une étoile d'or, qui donnoit à connoître le rang qu'il avoit devant tous les autres Princes. Dans le siege de Kuffstein, qui se défendoit avec beaucoup d'opiniâtreté, l'Empereur avoit fait serment de faire mourir tous les assiégés, dès qu'il seroit maître de la place, & avoit juré de donner un soufflet au premier qui oseroit parler en leur faveur. Eric eut pitié de tant de braves gens, & aux risques de recevoir un soufflet, il intercèda pour eux avec tant de force qu'il leur sauva à tous la vie, à la réserve de dix-sept qui avoient déjà subi cette rigoureuse sentence, lorsque le Duc se hazarda de prier pour eux. Trois ans après, arriva la malheureuse guerre avec les Vénitiens, pendant laquelle le Duc Eric rendit de grands services à l'Empereur, pendant dix années consécutives. En 1513. il se jeta sur les Comtés de Schawembourg & de Hoie, & en remporta un grand butin. Ensuite il soumit les Frisons, & prit Groningue & plusieurs autres places. Tant que l'Empereur vécut, Eric n'eut aucun ennemi à redouter; mais dès que Maximilien fut mort, Jean, Evêque d'Hildesheim, né Duc de Saxe-Lawembourg, se jeta sur son pais, mit tout à feu & à sang, & assiégea le château de Calenberg; mais ce siege n'eut pas de suite, & l'on tâcha de porter le Duc, & ses Alliés à une trêve. Comme on s'aperçut que l'Evêque n'agissoit pas de bonne foi, & ne cherchoit qu'à gagner du tems pour se fortifier, on marcha avec les troupes réunies vers Soltaw sur la Bruière, où il se donna un combat, dans lequel le Duc Eric avec son neveu, le Duc Guillaume, & plusieurs personnes considérables furent faits prisonniers, & menés dans le château de Henri, Duc de Lunebourg. Il ne fut mis en liberté qu'en payant, selon les uns 10000. & selon les autres 30000. florins d'or. Lorsque Charles d'Autriche, Roi d'Espagne, fut fait Empereur, & qu'à cette occasion les deux partis devoient faire la paix, l'Evêque n'y voulut point entendre. Cela obligea l'Empereur à le mettre au ban de l'Empire, & il confia l'exécution de cette sentence aux Ducs de Brunswick, qui s'en acquitèrent si bien, qu'à la réserve de la ville d'Hildesheim, & des trois châteaux de Steurwald, de Mariembourg & de Peine, ils se rendirent maîtres de tout son pais, dont ils conservèrent la possession par le traité de paix fait à Quedlimbourg en 1523. Pour ce qui regarde la religion, le Duc demeura attaché à la dominante; mais il n'empêcha personne d'embrasser la religion Luthérienne. En 1540. il se trouva à la diète d'Hagenau, où il mourut d'une hémorrhagie; son corps fut en 1541. porté à Munden, où il fut enterré. C'étoit un Prince d'une grande considération, & d'une valeur distinguée, dont il donna des preuves en douze batailles & en vingt assauts, où il monta lui-même sur la brèche. Voici une marque bien forte de l'affection qu'il portoit à ses sujets. Le pais ayant été épuisé par les troubles d'Hildesheim, il aima mieux vendre sa vassalle que de l'engager à la charge du pais, & chassa d'après de lui un Alchimiste, qui lui promettoit de merveilleux effets de son art. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Letzner, Dassel. chron.* lib. III. c. 35. & suiv. Bunting, *Brunsw. chron.* p. 506. & suiv. Goblerus, *de bello Hildesh. inter Ericum Ducem Brunsw. & Johannem Hildesh. Episc. ap. Scharadinum*, tom. II. Lunig, *Archives de l'Empire*, en Allemand, P. *spec. sect.* IV. ch. 4. n. 25. 30. p. 39-48. *Dict. de Holl.*

ERIC, le Jeune, Duc de Brunswick & de Lunebourg, fils du précédent & d'Elisabeth, fille de Joachim, Electeur de Brandebourg, naquit le dixième août 1528. & fut élevé dans la religion Luthérienne par sa mère, qui le poussa avec ardeur à s'instruire en toutes sortes de sciences & de langues. Il donna des preuves de sa capacité en 1544. dans une conférence qu'il eut à Nordhausen avec Jean Spangenberg, & dans une autre avec Luther même à Wittemberg. Ce dernier craignit dès lors que ce jeune Prince ne se laissât séduire tôt ou tard par les Catholiques-Romains, & ne

& ne retournât dans leur religion. En effet, à l'instigation de quelques Archevêques & de quelques Evêques, il se liguâ en 1546. avec Charles-Quint contre ceux de la Confession d'Augsbourg. L'année suivante, il marcha contre Brême; mais il fut si maltraité par le secours qui en avoit fait lever le siège, qu'il eut lui-même bien de la peine à s'échapper. Dès qu'il fut de retour dans son pais, il y rétablit la religion Romaine, & déposa, au grand mécontentement de ses sujets, tous les Ministres Luthériens. Mais l'année d'après, Albrecht, Marquis de Brandebourg, aiant eu quelque brouillerie avec ses voisins, tâcha d'attirer à son parti le Duc Eric, qui, à cause du changement, arrivé dans les villes Anféatiques, par rapport à la religion, ne pouvoit pas lui donner grand secours. Cependant le Marquis, assisté de la mère du Duc, lui parla avec tant de force, & fut si bien le ramener, qu'il fit relâcher les Ministres Luthériens, & qu'en 1553. le libre exercice de la religion fut accordé, par un édit public, à ses sujets de la Confession d'Augsbourg. Aussitôt après, le Duc Henri enleva au Duc Eric presque tout son pais, à cause de l'alliance qu'il avoit contractée avec le Marquis Albrecht; mais il le lui rendit. A peine Eric étoit-il sorti de cette guerre, qu'il entra au service de l'Espagne contre la France, & contribua extrêmement au gain de la bataille de St. Quentin, dans laquelle il eut un cheval tué sous lui. En 1563. à son retour d'Espagne, il alla trouver le Roi de Danemarck, ou, selon d'autres, le Roi de Suède. Après son arrivée dans son Duché, il fit la même année lever beaucoup de monde, imposa de grandes taxes, & marcha enfin contre la ville de Dantzick, qui fut obligée de lui donner une grosse somme d'argent. Mais comme de telles procédures étoient directement contraires à la paix générale, il fut obligé, en 1568. de faire soumission à l'Empereur, par le moien de son Député. Philippe second, Roi d'Espagne, avoit pour Eric une si haute estime, qu'en 1573. il l'honora de l'Ordre de la Toison d'or. Quelque tems après, Eric bâtit une forteresse, à laquelle il donna le nom de Landtbroost. Enfin en 1584. il fut surpris d'une violente toux, dont il mourut d'une manière assez subite à Pavie en Italie, où il s'étoit rendu de Venise. Les Médecins aiant ouvert après sa mort, lui trouvèrent le cœur extrêmement gros. *Gr. Dict. Univ. Holl. Letzner, Dassel. chron. lib. III. c. 60. & suiv. Bunting, Brunsw. chron. Dict. de Holl.*

DUC DE POMERANIE.

ERIC II. Duc de Poméranie de la branche de Wolgast, étoit fils du Duc Wratislas IX. & de Sophie, fille de Georges, Duc de la basse Saxe. Il eut d'abord de grands démêlés avec les Chevaliers de la Sainte-Croix, au sujet des prétentions qu'il avoit sur les Seigneuries de Lawembourg & de Butow. En 1448. il s'appropriâ toute la succession de son beau-pere, le Duc Bogislas IX. à l'exclusion de tous les autres Ducs de Poméranie, & tâcha de la même manière, en 1459. de s'emparer de celle du Duc Eric I. qui avoit été Roi de Danemarck: mais cela ne lui réussit pas. Enfin la branche de Stetin étant éteinte, il voulut aussi se rendre maître de cet héritage, à l'exclusion de son frère Wratislas X. mais il fit un accord avec lui, & joignit ses armes aux siennes contre la maison de Brandebourg, qui avoit aussi ses prétentions sur la succession de la branche de Stetin. L'Electeur Frédéric II. se fonda sur une convention, faite entre Louis, Electeur de Bavière, & le Duc Barnime, & soutenoit que la branche de Wolgast n'avoit rien de commun avec celle de Stetin, & ne pouvoit par conséquent pas hériter de cette succession. L'Electeur fit bien là-dessus avec Eric un accord, par lequel ce Duc posséderoit ce Duché comme un fief relevant de la maison de Brandebourg, & qu'outre cela il paieroit les taxes ordinaires de l'Empire. Mais l'Empereur ne voulut pas y consentir; ainsi cet accord n'eut point de suite, & le Duc Henri fut installé en qualité d'héritier légitime. L'Electeur ne pouvant le souffrir, entra à main armée dans la Poméranie, & conquît quelques places, de sorte que la sentence de

l'Empereur, qui vouloit, que cette affaire fut terminée par les voies de la justice, & de la négociation entamée à ce sujet à Peterkow, ne furent suivies d'aucun effet. Cependant l'Electeur Frédéric II. vint à mourir en 1470. ou comme le dit Hubner, en 1471. & eut pour successeur Albert, surnommé Achille, qui porta cette affaire devant le Conseil Aulique, qui cita Eric plusieurs fois. Comme le Duc ne comparoït point, & que son Député, Matthias Védélius, mourut subitement, ce qui fut cause que le tems marqué s'écoula sans que personne parût de la part du Duc, l'Empereur Frédéric III. confirma l'Electeur Albert dans la possession du Duché de Stetin. C'est depuis ce tems-là, que l'Electeur de Brandebourg porte les armes de Poméranie parmi les siennes. Le Duc Eric fit ce qu'il put pour faire annuler cet acte à la Cour de l'Empereur, & l'on nomma à cette fin des Commissaires qui s'assemblèrent à Rorick; mais les conférences furent infructueuses, & l'on ne put s'accorder. Là-dessus le Duc Eric s'accommoda avec l'Electeur à Prentzlau; mais comme Wratislas, frère d'Eric ne voulut pas y donner son consentement, cet accommodement ne servit de rien. Eric mourut en 1474. Il avoit épousé Sophie, fille de Bogislas, Duc de Poméranie, de laquelle il eut Wratislas, Casimir & Bogislas X. Les deux premiers moururent sans avoir été mariés; mais le troisième continua la postérité. Il eut aussi quelques filles. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Henn. p. 316. Reusnerus, p. 467. Spener, sylloge hist. geneal. p. 471. Micraëlius, hist. polit. lib. III. §. 12. p. 686. Dict. de Holl.*

DUCS DE SLESWICK.

ERIC I. fils puiné d'Abel, Roi de Danemarck, auroit succédé à son frère Waldemar III. qui étoit mort en 1257. sans laisser d'héritiers, par rapport au Duché de Sleswick; mais Eric VII. surnommé Glipping, refusa de le lui donner en fief, parce que les fiefs de Danemarck ne tombent pas dans les lignes collatérales. Les Comtes de Holstein Jean I. & Gérard I. frères uterins d'Eric I. contraignirent le Roi, par le gain d'une bataille qu'ils lui livrèrent en 1261. près de Sleswick, de lui céder ce Duché. Dans la suite le Roi cherchant quelque prétexte pour les attaquer, avant qu'ils fussent en état de se défendre, se rendit maître de tout le Duché de Sleswick, & Eric mourut dans l'exil en 1272. laissant deux fils, savoir Waldemar IV. qui recouvra le Duché de Poméranie, & Eric, surnommé Longues-jambes. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Pontanus, hist. rer. Dan. lib. VII. p. 352. 359. 364. Dict. de Holl.*

ERIC II. fils de Waldemar IV. lui succéda en 1312. fit un accord avec le Roi de Danemarck, par rapport à tous les différens passés, & passa sa vie tranquillement. Il avoit épousé Agnès, fille de Henri I. Comte de Holstein, & il en eut Waldemar V. qui lui succéda, & Hedwige, mariée à Waldemar III. ou IV. Roi de Danemarck, fils de Christophle I. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Pontanus, hist. rer. Dan. pag. 407. 409. 422. Dict. de Holl.*

ERIEU, rivière de France dans le Vivarais en Languedoc, coule du nord-ouest au sud-est, & tombe dans le Rhône à Beauchatel, à quatre ou cinq lieues au-dessous de Valence en Dauphiné. * *Dict. de Holl.*

ERING, ERINK, ERINCK, ERAINCK, petite ville de l'Archevêché de Trèves en Allemagne, sur la rivière de Keyl ou de Kyl, à son embouchure dans la Moselle, au nord-est de Trèves. * *Dict. de Holl.*

ERINGDRANE, province de l'Isle de Madagascar. Elle est bornée à l'orient par des montagnes fort hautes, qui la séparent du pais d'Antavara & d'Ambohimène. Elle a du côté d'occident trois grandes rivières, savoir Manatang, Zoumando, & Sahamang, qui sortent de ces montagnes, & qui après avoir traversé tout le pais, se vont décharger dans une grande baie, située sous le 20. d. de latitude méridionale à côté de Mosambique. C'est un pais plat & d'assez grande étendue. On le divise en grande & petite Eringdrane. La petite, d'où la rivière de Mangarach prend

prend sa source, est le quartier méridional, & la grande est le septentrional qui finit au pais de Vohitfanghombe, duquel il est séparé par le Manfiate, grande rivière qui se va jeter dans la même baie. Cette province est extrêmement peuplée. Du côté du levant il y a quantité de bétail sur les montagnes. Les habitans de la province de Vohitfanghombe sont ennemis jurés des Eringdranes. * Flacourt, *hist. de l'Isle de Madagascar*, ch. 6. Th. Corn. *Dict. géogr.*

ERIZZO, l'une des plus anciennes familles de Venise. André Erizzo, fut en 1348. Procureur de St. Marc, & Antoine Erizzo fut élevé à la même dignité en 1475. Mais ce fut François Erizzo, qui donna le plus de lustre à cette famille, ayant été fait Doge en 1631. à la place de Nicolas Contarini. Il avoit été Lieutenant-Général, lorsque pour le bien de la République il sema des divisions parmi les principales familles du Frioul, qui avant cela avoient vécu dans une très grande union, en donnant, selon le pouvoir qu'il en avoit reçu, les titres de Comtes & de Marquis, à qui il lui sembloit bon. Pendant qu'il fut Doge, la République se brouilla avec le Pape Urbain VIII. & avec toute la famille des Barbérins. Cette brouillerie vint de ce qu'Urbain fit ôter de la grande sale du Vatican à Rome, une inscription à l'honneur des Vénitiens. Mais Innocent X. leur donna là-dessus une entière satisfaction. En 1645. la République entra dans une périlleuse guerre avec les Turcs, laquelle finit par la perte de l'Isle de Candie. Dès que cette guerre commença, le Sénat prit une résolution extraordinaire, dont on n'avoit eu aucun exemple depuis André Contarini, qui avoit été Doge depuis l'an 1368. jusques en 1382. Cette résolution fut de mettre le Doge François Erizzo à la tête de l'armée. Quoique cela ne fut pas du goût de plusieurs Sénateurs, cela ne laissa pas de passer. Il se prépara pour son expédition, qui n'eut cependant point de suite, parce qu'il mourut en 1646. à l'âge de plus de 80. ans. En 1546. c'est-à-dire, cent ans auparavant, deux frères, nommés Louis & Marc-Antoine Erizzo, firent assassiner à Ravenne le Sénateur Maphée Bernardi, leur oncle maternel, uniquement en vue de profiter de sa riche succession; mais comme le Sénat promit un pardon absolu avec deux mille écus de récompense à celui qui découvreroit cet assassinat, un soldat dont ils s'étoient servis pour exécuter ce meurtre, les accusa. Là-dessus Marc-Antoine fut condamné à une prison perpétuelle; mais Louis fut décapité, & leurs biens aussi bien que ceux du malheureux assassiné furent confisqués. Paul Erizzo perdit la vie d'une manière plus glorieuse & plus funeste en 1469. Il étoit Gouverneur de Négrepont, & ayant, après une vigoureuse résistance, été obligé de se rendre aux Turcs, desquels il avoit stipulé qu'on lui conserveroit la vie, l'Empereur Mahomet II. sans avoir aucun égard à la capitulation, le fit scier en deux, & trancha lui-même la tête à Anne, fille de ce malheureux, parce qu'elle n'avoit pas voulu descendre à ses volontés. Au reste, il y a eu beaucoup de gens de cette famille, employés par la République en Ambassades & en autres charges importantes. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Morosini, hist. Venet. Amelot de la Houffais, p. 13. 37. 50. 152. 198. 334. 541. Dict. de Holl. Voies aussi Casimir Freschot, la nobilité Veneta, seconda edizione, 1707. p. 321. &c.*

ERKENEH-KOUN, montagne d'Asie. Ces mots signifient une montagne inaccessible. Ce fut dans cette montagne que Kian & Teghous se retirèrent, après la défaite entière de leur nation dans la sanglante bataille que Tour, fils de Feridoun, livra aux Mogols. Ce fut aussi dans cette montagne qu'ils engendrèrent les pères de deux peuples, nommés Kiat & Derlighin qui rétablirent la nation & l'Empire des Mogols. Cette montagne est fermée par une autre chaîne de montagnes que les anciens ont appelée Imaüs qui sépare les Scythes en orientaux & occidentaux. * Herbelot, *bibliothèque orientale.*

ERLACH, petite ville ou bourg de Suisse. Les François le nomment Serlier; il appartient au Canton de Berne, & est situé au bord du lac de Biemme.

Il n'y a rien de remarquable que le château, où réside de le Bailli. * *Délices de la Suisse*, tom. I. p. 130. La Martinière, *Dict. géogr.*

ERLACH, Bailliage de Suisse au Canton de Berne. Il ne renferme que le bourg d'Erlach & quatre ou cinq paroisses, & ses rentes sont principalement en vin. Les Princes de la Maison de Chalon possédoient autrefois cette terre; mais comme ils prirent parti pour le Duc de Bourgogne contre les Suisses, dans la guerre qu'il leur fit, les Bernois victorieux leur prirent toutes les terres qu'ils possédoient dans ces pais, Erlach, Orbe, Echallens, & Granfon. * Les mêmes.

ERLACH, (Isle de St. Jean d') autre Bailliage de Suisse au Canton de Berne. C'étoit autrefois une célèbre Abbaie de l'Ordre de Cîteaux, fondée par un Evêque de Bâle dans le XII. siècle. Comme elle avoit des terres d'un grand revenu, les Bernois en ont fait un Bailliage. Le bâtiment qui servoit à loger les Moines, sert à loger le Bailli. Ce lieu est situé dans un fond, à l'endroit, où la Thièle se va jeter dans le lac de Biemme. La Thièle l'environne de tous côtés & en fait une espèce d'Isle, & c'est ce qui lui a fait donner le nom qu'il porte. Les rentes de ce Bailliage sont principalement en grains. * Les mêmes.

ERLACH, (Rodolphe d') bourgeois de Berne & Colonel, rendit de très grands services à sa patrie. Le Comte Rodolphe de Nydau, & plusieurs Gentilshommes distingués des pais voisins Allemans & François aiant formé le dessein de faire la guerre à la ville de Berne, d'Erlach qui tenoit un fief du Comte, se trouvant alors à la Cour, lui fit comprendre, que la plupart de ses biens étant situés aux environs de Berne & par là même exposés au plus grand danger, il ne pouvoit s'entendre avec lui, qu'à condition qu'il lui donneroit des assurances qu'il le dédommageroit. Le Comte prit la chose sur un ton fort haut, & lui dit fièrement, qu'il pouvoit aller joindre ses Bernois, & qu'il n'avoit pas un si grand besoin d'un seul homme. Erlach lui repliqua, qu'il fauroit lui montrer qu'il trouveroit en lui plus d'un homme. Il ne fut pas plutôt de retour à Berne, qu'il fut nommé unanimement Colonel, & qu'il mit le militaire sur un meilleur pied. Au lieu qu'auparavant les ouvriers soldats, qui avoient fait quelques fautes contre le service, ou même en campagne, ne vouloient être punis ou absous que par leurs confrères, il fit un nouveau règlement, par lequel le Colonel avoit un pouvoir absolu sur ses soldats en campagne. Quoique Berne eût reçu du secours d'Ury, de Schwitz, d'Unterwalde, de Soleure, du Siebenthal & du pais de Hafsle, ses troupes ne montoient cependant qu'à 5000. hommes.

Erlach alla, avec cette petite armée, au-devant de l'ennemi, qui étoit fort de 30000. hommes, qui avoit beaucoup de cavalerie, & qui assiégeoit la petite ville de Laupen. Il fut si bien ranger ses troupes en ordre de bataille que, quoique celles de l'ennemi fussent en beaucoup plus grand nombre, elles ne purent point envelopper les siennes. Il eut même le bonheur de remporter la victoire. Cette bataille, qui fut le premier fondement de la puissance qu'eut, depuis lors, la ville de Berne, ne lui coûta pas plus de 122. hommes, pendant que l'ennemi en perdit plus de 4500. entre lesquels il y avoit 80. casques couronnés, plusieurs Comtes, en particulier ceux de Nydau, de Savoie & 27. bannières. Erlach attira, peu après, ceux de Fribourg, qui s'étoient montrés très-ennemis de Berne, dans une embuscade près du Schœnenberg, & il en tua 700. Il ne remporta pas de moindres avantages sur la Noblesse & sur les Comtes, dont les villes, les forteresses & les châteaux furent pris pour la plupart, rasés, ou brûlés, & le fauxbourg de Fribourg, nommé Galter, réduit en cendres. On ne fit la paix qu'en 1444. & cela d'une manière fort honorable pour la ville de Berne. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'elle fut conclue de part & d'autre par Erlach, qui avoit été nommé tuteur des jeunes Comtes de Nydau, Rodolphe & Jaques, fils du Comte qui fut tué devant Laupen, ce qui est une marque de l'estime qu'a-

qu'avoient pour lui, & ceux de son parti, & ses ennemis. Parvenu à un âge fort avancé, il fut assassiné dans son château de Reichenbach, l'an 1460. par son gendre, de Rudentz, du pais d'Underwald, qui avoit eu avec lui quelque différend. * *Manuscrits. Suppl. Al. de Bâle.*

ERLAND, Archevêque de Lunden. Il étoit auparavant Evêque de Roschild, & parvint à l'Archevêché de Lunden en 1254. Ce fut le premier des Evêques de Roschild, qui accorda à la ville de Coppenhague les immunités & les privilèges dont elle jouit depuis, & que tous ses successeurs confirmèrent jusques à l'an 1284. qu'elle passa de la puissance des Evêques dans celle des Rois de Danemarck, qui en firent la capitale de leur Roiaume. Le Roi Christophle I. fut irrité de l'élection d'Erland, principalement parce qu'il avoit été élu sans sa participation. C'étoit l'usage, dans ce tems-là, que les Evêques fissent confirmer leur élection par le Prince, autrement ils étoient tenus à toutes les charges du Roiaume, même à marcher à la guerre, comme les autres vassaux de la Couronne. Il n'y avoit que des lettres particulières du Prince, qui pussent l'en exempter. Erland, fier du crédit qu'il avoit auprès du Pape, à qui il s'étoit fait connoître au Concile de Lyon, aima mieux envoyer jusques à Rome, pour chercher sa confirmation, que de la demander au Roi. Il y en a qui veulent que le Pape lui ait envoyé des lettres pour confirmer cette élection, & que le St. Siège fit ensuite ses efforts pour s'attirer la confirmation des Evêques de ce Roiaume. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'Erland, après la réponse de Rome, introduisit de nouveaux usages dans son diocèse, sans le consentement du Roi, & changea la plupart des statuts de l'Eglise de Scanie. Tout cela indisposa extrêmement le Roi contre le Prélat; mais le Monarque dissimula son ressentiment. Pour mortifier l'Archevêque, le Roi donna une déclaration, par laquelle il ordonnoit à tous ses sujets de Scanie de se conformer aux anciens usages, promettant sa protection contre ceux qui voudroient les contraindre d'en agir autrement. Erland sensible à cet affront, chercha à s'en venger. Le Roi aiant convoqué une assemblée des Etats-Généraux à Niwbourg pour le mois de mars 1256. Erland s'avisait d'assembler un Concile national à Wedel, dans le diocèse de Ripen, & prétendit, en écrivant au Roi, que l'assemblée Ecclésiastique devoit précéder celle des Etats. Cette démarche déplut au Roi, qui ne fit aucune réponse au Prélat qui assembla son Concile. Le but de cette assemblée fut de faire un décret, par lequel il étoit ordonné de faire cesser le service divin dans le Roiaume, & de mettre les Eglises en interdit, si un Evêque venoit à être maltraité par les ordres du Roi, ou de quelque Seigneur jusques à ce que l'Evêque offensé reçût une entière satisfaction. Le décret fut envoyé au Pape Alexandre, qui le confirma le 3. octobre 1257. Après la tenue du Concile, les Prélats se rendirent au lieu où les Etats s'assembloient. L'Archevêque de Lunden voulant s'excuser & le Clergé de ce qu'ils venoient si tard, le Roi irrité se contenta de répondre à ce discours par ces mots de Virgile : *Tardè venerunt Bubulci*; les bouviers sont venus tard. Le Roi indiqua une nouvelle assemblée à Wardingbourg, où il fit lire les accusations qu'il formoit contre l'Archevêque. Outre les griefs, tirés de son élection, & du décret qui avoit été fait dans le Concile de Vedel, l'Archevêque fut accusé, entr'autres, d'avoir traité en public le Roi de brigand; d'avoir fait soulever le peuple contre le Roi & l'Etat; d'avoir fait renverser les bancs du Roi & de la Reine dans l'Eglise métropolitaine de Lunden; d'avoir refusé au Roi l'entrée de la ville de Coppenhague, après qu'il eut été repoussé de devant Skelfkor, par le Général Meldorp. Les Seigneurs, qui avoient été gagnés par Erland, supplièrent le Roi de pardonner le Prélat pour le bien de la paix. Le Roi n'en voulut rien faire; mais l'affaire fut simplement renvoyée. Le Roi se trouvant à Lunden en 1257. se reconcilia avec l'Archevêque qui, peu après, se brouilla de nouveau avec le Monarque. Le Roi étant revenu à Lunden avec toute sa Cour, cita l'Archevêque,

qui osa dire, qu'il ne reconnoissoit point le Roi pour Juge dans les matières Ecclésiastiques, mais le Pape seul; qu'ainsi il ne répondroit point aux accusations dont on le chargeoit. Le Roi modéra sa colère, & ordonna à toute l'assemblée de se rendre dans l'Eglise métropolitaine. Là il fit lire les anciens réglemens entre les Rois & les Evêques. L'Archevêque dit, après la lecture, qu'il ne pouvoit en admettre qu'une partie, & que le Pape jugeroit du reste. Les Seigneurs, qui accompagnoient le Roi, dirent que, si le Clergé ne vouloit pas se soumettre à ces ordres, il falloit le priver des décimes. Huit jours après, le Roi aiant demandé à l'Archevêque de lever l'excommunication qu'il avoit lancée contre quelques Officiers, il répondit, qu'il le feroit à condition que ces Officiers s'obligeraient, par serment, de faire tout ce que l'Eglise leur ordonneroit. Ce refus porta le Roi à revoke tous les privilèges accordés au Clergé; mais l'Archevêque excommunia l'Officier qui lui signifioit l'ordre du Roi. Plus que cela, il y eut un soulèvement à Lunden, excité par le Clergé, & les révoltés prirent le nom de Coccarle, pour marquer qu'ils étoient les défenseurs de l'Eglise & des Prêtres. Les troupes du Roi dissipèrent ces rebelles; mais l'Archevêque assembla un Concile à Coppenhague, où l'on excommunia ceux qui s'opposoient au décret fait à Vedel, & qui tenoient le parti du Roi. Le Roi de Danemarck voulant régler ses différens avec la Suède, il se tint des conférences à Atorp, sur les frontières de la Hallande. L'Archevêque de Lunden s'y trouva en qualité de Primat de Suède. Le Roi fit de nouvelles plaintes contre l'Archevêque, & nomma des Commissaires pour le juger; mais tout ce que l'on fit pour appaiser & terminer ces différends, fut inutile par l'obstination d'Erland, qui occasionna de nouveaux troubles dans le Roiaume. Il se forma deux partis, l'un pour le Roi & l'autre pour l'Archevêque. Le Roi aiant en 1258. assemblé les Etats à Odenfée, pour y faire couronner son fils Eric, le Prélat empêcha les Evêques de s'y trouver, desorte qu'il falut que les Sénateurs fissent la cérémonie du couronnement qui s'exécuta à Coppenhague au mois de novembre. On donna le conseil au Roi de faire arrêter l'Archevêque avec les Evêques, qui lui étoient attachés. Le coup étoit hardi. Nicolas Erland, frère de l'Archevêque, mais rempli de sentimens de fidélité pour le Roi, se chargea de la commission, & l'exécuta le 5. février 1259. Plusieurs Prélats furent arrêtés; mais les autres jettèrent un interdit sur le Roiaume, dont le Roi appella au Pape. Le Roi mourut peu après, empoisonné par Arnefest, Evêque d'Arhus, dans un repas, & plusieurs dirent même que ce fut par une hostie consacrée. Eric VII. étant monté sur le trône, l'Archevêque fut mis en liberté. Le Prélat, toujours intraitable, ne voulut entendre à aucun accommodement, refusa de se rendre dans son diocèse, se retira en Suède, d'où il écrivit au Pape pour lui demander satisfaction de l'injure qu'on lui avoit faite. La Reine aiant été prise par le Duc Eric, après une victoire qu'il avoit remportée, Erland rentra dans le Danemarck, & se rendit dans la Juthie méridionale, pour engager le Duc à referrer d'avantage la Reine captive. La Reine, aiant été délivrée, écrivit au Pape Urbain IV. contre l'Archevêque. Le Pape convaincu, par les raisons de la Reine, écrivit à Erland pour l'engager à quitter un Archevêché qu'il avoit ruiné, & il ajouta plusieurs plaintes contre sa conduite; mais Clément IV. aiant succédé à Urbain en 1264. l'Archevêque se rendit à Rome, pour faire modérer les conditions que lui avoit imposées son prédécesseur. En 1273. le Concile de Lyon, assemblé par le Pape Grégoire X. termina ces longs différens en 1274. & l'on régla, après bien des débats, que le Roi rendroit son amitié au Prélat, & lui donneroit quinze mille marcs d'argent pour l'indemniser des pertes qu'il avoit faites. Le Roi se vit à l'abri de paier cette somme, l'Archevêque étant mort, la même année, dans l'Isle de Rugen, avant que d'être rentré dans le Danemarck. * Des Roches, *histoire du Danemarck*, tom. III. p. 408. &c. tom. IV. p. 5. &c.

ERLAND, Archidiacre de Lunden, fut choisi unanimement en 1274. pour succéder à l'Archevêque, dont il est parlé dans l'article précédent. Le nouveau Prélat se mit d'abord en chemin pour aller chercher le Pallium à Rome. L'Empereur le fit arrêter & le retint quelque tems prisonnier, sous prétexte, qu'il avoit tramé quelque chose contre son élection & contre les intérêts de l'Empire. Pendant qu'il étoit dans les fers, il écrivit à son Eglise d'une manière fort Chrétienne pour lui marquer son innocence, & pour lui défendre expressément de chercher à le délivrer par aucune rançon. „ Pour moi, dit-il, en finissant, je ne fais pas assés de cas de la vie pour m'attacher à la mienne, qui ne peut désormais être de longue durée. J'aime bien mieux que ma vie soit exposée à quelque péril, faute de rançon, que de voir qu'elle donne occasion à fouler la liberté commune. Fasse le ciel, que ma mort puisse être de quelque usage pour l'Eglise, à qui ma vie n'a été d'aucune utilité, quand elle m'a eu pour Chef. Il est du devoir d'un Evêque de mourir du moins pour son peuple, s'il ne peut pas vivre pour lui. “ Erland recouvra sa liberté; mais sa santé étoit si fort affoiblie, qu'il mourut environ un an après son retour en Danemarck. * Des Roches, *histoire du Danemarck*, tom. IV. p. 29. &c.

ERME ou ERMINON, (St.) Evêque & Abbé de Laubes. Il étoit issu d'une famille noble entre les François. Il naquit au territoire de Laon, dans une ville qui retient aujourd'hui son nom. Après avoir été instruit dans les lettres & dans la connoissance des Stes. Ecritures, il fut ordonné Prêtre par l'Evêque Madelguaire. Sa vie étoit si exemplaire que St. Urfmar, Evêque & Abbé de Laubes, n'omit rien pour l'attirer dans son monastère. Erme se rendit à ses sollicitations, le prit pour modèle & fut son successeur. Il montra beaucoup de vigilance & de zèle pour remplir tous ses devoirs, sans que la considération des Grands pût l'en détourner. On nous dit qu'il avoit le don de Prophétie, & qu'il avoit prédit la grandeur future de Pepin, fils de Charles Martel. Il ne vit pas l'accomplissement de cette prédication, étant mort le 25. avril de l'an 737. Il avoit composé un ouvrage en vers sur les vertus de St. Urfmar. Cet écrit, qui n'existe plus, étoit divisé suivant les lettres de l'alphabet. * *Histoire littéraire de la France*, tom. IV. pag. 62.

ERMENTAIRE, Moine de l'Abbaie de Nermoutier en Poitou, fondée par St. Philibert, & non de Jumièges, comme l'a cru le Père Mabillon, vivoit dans le IX. siècle, & se distingua par sa science & par sa vertu. Hilbod, second Abbé de ce monastère, lui ayant ordonné d'écrire les miracles de St. Philibert, dont il étoit témoin oculaire, ou qu'il apprenoit de gens dignes de foi, Ermentaire obéit, & composa son premier livre des miracles ou des translations de St. Philibert, avec l'histoire de la première translation du corps de ce Saint à Dée ou Grandlieu, faite le 7. de juin 836. Il joignit à ce premier livre l'ancienne vie du Saint Confesseur, & le présenta à l'Abbé Hilduin, vers l'an 840. le priant dans une préface qu'il avoit mise à la tête des deux ouvrages, d'obtenir du Roi Charles, le Chauve, dont il étoit comme le Grand-Aumônier, quelque autre lieu de refuge pour sa Communauté; car il parut bientôt qu'ils n'étoient pas fort en sûreté à Dée, & qu'ils seroient obligés d'en sortir pour éviter la fureur des Normands. Mais la mort de Louis, le Débonnaire, étant survenu, & Hilduin ayant quitté son fils Charles, le Chauve, & d'ailleurs étant mort quelques mois après, les Moines de Saint Philibert ne purent rien obtenir. Mais en 845. on leur céda le petit monastère de Cunaud, & encore quelques autres Eglises dans la fuite. Ermentaire fut élu Abbé après la mort de l'Abbé Axène dès l'an 860. ou à la fin de 859. & ce fut depuis son élévation qu'il composa un second livre des miracles de St. Philibert. Ce fut l'an 863. On croit qu'il mourut l'année suivante. Il avoit été cinq ans Abbé. * *Voies l'histoire de l'Abbaie de St. Philibert de Tournus*,

par Mr. Juenin, p. 34. 36. & 37. Le P. Mabillon, *annal. ordin. St. Benedict.* tom. II. *Suppl. de Paris.*

ERMITE, (Daniel l') naquit à Anvers vers l'an 1584. de parens Protestans, & de la même famille, à ce que l'on assure, que le fameux Pierre-l'Ermite, si connu dans l'histoire des Croisades. Joseph-Juste Scaliger, ayant conçu de l'estime & de l'amitié pour lui, le recommanda à Casaubon, & celui-ci, sur cette recommandation, travailla en 1603. à le faire entrer en qualité de Précepteur chés Mr. de Montaterra. La chose étoit presque conclue, lorsque l'Ermite eut entrée chés Mr. de Vic, qui se préparoit à l'Ambassade de Suisse. Dès le premier entretien qu'ils eurent ensemble, Mr. de Vic lui parla de religion, & le gagna à la Catholique. Il l'emmena après cela en Suisse, & ce voiage donna occasion à l'Ermite de composer en Latin une relation de ce pais. Etant ensuite passé en Italie, il voulut en visiter les principales villes. Il étoit à Rome en 1606. & Gaspar Scioppius, qui l'y vit, parle en de très mauvais termes d'un voiage qu'il fit à Tivoli avec les deux frères Rubens, & deux autres Flamans. Peu de tems après, il se retira à Sienne, où l'Archevêque Ascagne Piccolomini, à qui il fit sa cour, l'ayant recommandé à Silvio Piccolomini, Grand-Chambellan du Duc de Florence, ce Prince, à qui il se fit connoître par ce moien, le prit à son service & le mit au nombre de ses Secrétaires. Il n'avoit encore que 24. ans, lorsqu'il fut chargé en 1608. de faire à la Cour de Florence un discours en forme d'Epithalame, pour le mariage de Cosme de Medicis, fils aîné du Grand-Duc Ferdinand, avec la Princesse Marie-Madelaine d'Autriche. Ce discours, qui fut aussitôt imprimé, lui attira les applaudissemens, & l'admiration de tout le monde, & lui procura une pension de la Cour de Florence. L'année suivante 1609. il fit encore l'éloge funèbre du Grand-Duc Ferdinand, & il le fit avec le même succès. Le nouveau Grand-Duc ayant député Coloreto vers les Princes d'Allemagne, pour leur faire part de la mort de son père, choisit l'Ermite pour l'accompagner dans ce voiage, parce qu'il favoit l'Allemand, que son Envoié ignoroit. Ils allèrent d'abord trouver l'Empereur Rodolphe II. à Prague. Julien de Medicis, qui résidoit en cette Cour, en qualité d'Envoié ordinaire du Grand-Duc, les reçut chés lui; mais à peine y furent-ils, qu'ils reçurent ordre de n'en point sortir, jusqu'à ce qu'on les avertit du jour qu'ils auroient audience de l'Empereur. Comme il se passa plusieurs mois sans qu'on leur signifiat rien, & qu'ils s'ennuioient d'un délai, qui leur paroissoit affecté, ils se préparoient à partir, lorsque de grand matin, le jour même qu'ils avoient fixé pour leur départ, on les envoya quérir pour l'audience. L'Empereur les reçut fort bien, & ils furent ensuite traités par Baltasar de Zuniga, Comte de Monterey, Ambassadeur d'Espagne, par le Nonce Caëtan, & par le Landgrave de Leichtenberg. Ils passèrent ensuite à Dresde, & de-là à Torgau, où Christiern II. Duc de Saxe, tenoit les Etats. Ce Prince les fit manger à sa table, & l'Ermite remarqua, qu'il y en avoit alors sept cent dressées dans son palais pour toute la Cour, & qu'on les servoit toutes ensemble au son d'une trompette. Ils allèrent ensuite à Berlin, où se trouvoient alors à la Cour du Marquis de Brandebourg, le Marquis d'Anspach, & le Landgrave de Hesse. Ce dernier, que l'Envoié de Toscane visita comme les deux autres, fut choqué de ce que le Grand-Duc ne lui donnoit dans ses lettres que le titre d'Excellence, pendant qu'il traitoit le Marquis de Brandebourg d'Altesse; mais on trouva moien de l'appaiser en rejetant la faute sur le Secrétaire qui avoit écrit les lettres. Au reste, il fit beaucoup d'amitié à l'Ermite, avec lequel il prit plaisir à parler diverses langues; car il favoit le Grec, le Latin, l'Espagnol, l'Italien, & le François, étoit habile dans la Philosophie, & dans les belles Lettres, & possédoit même assés de Théologie. La Cour du Prince Louis d'Anhalt, où ils allèrent ensuite, leur parut moins Allemande qu'Italienne par les manières. L'Ermite reçut de lui une chaîne d'or, comme il en avoit eu une du Duc de Saxe. Après

Après avoir visité les Electeurs de Trèves & de Maïence, ils allèrent à Heidelberg; mais ils n'y purent voir l'Electeur Palatin, qui étoit alors cruellement tourmenté de la goutte. Le Duc de Wirtemberg les reçut assés fièrement à Stoutgard, parce que son Envoïé à Florence en étoit revenu, sans avoir eu le présent qu'on fait ordinairement à ceux, qui ont ce titre. Ils le furent mieux à Ulm, à Nuremberg, ensuite à Neubourg, par le Comte Palatin, Philippe-Louis; mais sur-tout à Augsbourg, où Marc Veller étoit alors Bourguemaitre. L'Ermite écrivit delà le premier décembre à Camille Guidi la relation de son voiage, depuis son arrivée à Prague. Etant depuis retourné en Italie, il mourut à Livourne, l'an 1613, âgé d'environ 29. ans. Swertius attribue sa mort à une maladie honteuse, qui étoit le fruit de ses débauches; ce qui rendroit croïable une partie du mal que Scioppius a dit de lui. D'autres ont mieux aimé dire qu'on l'empoisonna.

CATALOGUE DE SES OUVRAGES.

1°. *Panegyricus Cosmo Medices, Ferdinandi filio, Magno Hetruria Principi, dictus, cum Maria Magdalena Austriaca nuptiarum sacris initiaretur*, Florentiæ 1608. in 4. 2°. *Epitaphium, sive laudatio in funere Ferdinandi Medices, Magni Hetruria Ducis; ad divi Laurentii Jussitio ejus dicta idibus martiis* 1609. 3°. *Iter Germanicum, sive Epistola ad Equitem Camillum Guidum, scripta de legatione ad Rudolphum Casarem Augustum, & aliquot Germania Principes*, Lugd. Bat. 1637. in 16. 4°. *De Helvetiorum, Rhetorum, Sedunensium, situ, Republica, & moribus, epistola ad D. Ferdinandum Gonzagam, Mantua Ducis filium*, Lugd. Batav. Elzevir, 1627. in 24. Cette relation est curieuse. 5°. *Ad Janum Gruterum, cum antiquas inscriptiones eederet, carmen*; 6°. *Aulica vita ac civilis libri IV. ejusdem opuscula varia, cura Joannis Georgii Grævii, Ultrajecti* 1701. in 8. 7°. *Epistola nobilissimi & litteratissimi viri Patavio ad Gasparem Scioppium Romam scripta*, 1610. in 4. Cette lettre est fort rare. L'Ermite y prend la défense de Joseph Scaliger contre Scioppius, qui le refusa à sa manière, c'est-à-dire, avec emportement. 8°. *Avvertimenti civili di Ascanio Piccolomini, estrati da i primi VI. libri degli annali di Cornelio Tacito, dati in luce da Daniele l'Heremita*, in Fiorenza 1690. in 4. Valerii Andreae *biograph. Belgica. Francisci Sweertii Athen. Belgica. La préface que Grævius a mise à la tête de ses œuvres*. Bayle, *Diction. Cet article est tiré d'une Bibliothèque manuscrite des voyageurs*. Nicéron, tom. XXIX. Cet article remplacera celui qui est dans le *Dict.*

ERMITES de l'Ordre de St. Paul, premier Ermite en Hongrie. Eusébe de Strigonie est le fondateur de cet Ordre. Il se retira dans la solitude de Pifilia en 1246. & son Ordre prit le nom de St. Paul Ermite, après qu'il se fut uni avec les Ermites de Patach, & qu'il eut pris leur règle, qui leur avoit été donnée en 1215. par Barthélemi, Evêque des Cinq-Eglises en Hongrie. Ladislas, Evêque des Cinq-Eglises, confirma cette nouvelle Congrégation l'an 1252. L'Evêque de Wefprim voiant que ces Religieux n'avoient pas assés de revenus, pour observer la règle de St. Augustin, sans être obligés de mendier, leur en prescrivit une nouvelle l'an 1263. Après la mort d'Eusébe, André, Evêque d'Agria, donna encore une nouvelle règle à ces Ermites l'an 1297. qu'ils ont gardée jusques à l'an 1308. que le Cardinal Gentilis, aiant été envoïé Légat en Hongrie, par le Pape Clément V. leur permit de suivre la règle de St. Augustin qu'ils observent encore aujourd'hui, & de dresser des constitutions, qui furent approuvées par le Pape Jean XXII. Le Père Héliot remarque cependant, que la bulle de ce Pape, donnée à Avignon au mois de novembre 1319. ne fait aucune mention de ce Cardinal, & qu'il paroît que ce fut le Pape, qui leur fit cette concession de la règle de St. Augustin à la prière de Charles II. Roi de Hongrie. Outre cela le Pape leur permet d'élire un Général & les exemta de paier la dime des terres qu'ils possédoient. Cet

Supplément. Tom. II.

Ordre s'est étendu en Hongrie, en Pologne, en Autriche, en Croatie, dans la Souabe. Il étoit autrefois très-puissant. Le couvent de St. Laurent n'avoit pas moins de cinq cens Religieux. Le Pape Grégoire XI. par une bulle du 12. septembre 1371. leur accorda, à la prière de Louis, Roi de Hongrie, l'exemption de la juridiction des Ordinaires, & les mit sous la protection du St. Siège. Boniface IX. leur donna tous les privilèges des Chartreux par un bref de l'an 1390. Martin V. confirmant tous ces privilèges en 1417. défendit à tous les Religieux de cet Ordre de passer dans un autre d'une aultérité égale, & même plus aultère, sans la permission du St. Siège. Clément X. en 1676. ordonna qu'il y auroit des études établies dans huit couvens de cet Ordre. Cet Ordre est divisé en cinq provinces, qui sont celles de Hongrie, d'Allemagne, & de Croatie, unies ensemble, de Pologne, d'Istrie & de Suède. Lorsque le Général est Hongrois, il réside ordinairement à Nôtre-Dame de Jall; lorsqu'il est d'Allemagne & de Croatie, il demeure à Cepoglan, & lorsqu'il est Polonois, à Czes-tochovic. Il a voix dans les Etats de Hongrie, & séance parmi les Prélats. * *Mémoires envoïés par le R. P. Matthieu Craffen, Procureur-Général de cet Ordre en Cour de Rome*. Héliot, *hist. des Ordres Religieux* &c. tom. III. ch. 42.

ERMOLDUS NIGELLUS, Historien & Poète. Dans la préface d'un poème qu'on a de lui, il se nomme Ermoldus Nigellus. Le savant Mr. Muratori soutient, par plusieurs preuves, que c'est le même qu'Ermenaldus, Abbé d'Aniane. Quelque tems avant l'an 826. Ermoldus eut le malheur d'être disgracié de l'Empereur Louis, le Débonnaire, qui l'envoia en exil à Strasbourg. Là il chercha quelque consolation dans la Poésie, & composa un poème à l'honneur de ce Prince, où il lui demande son élargissement. Il le lui fit présenter en 826. & l'on croit, qu'il obtint alors sa liberté. Il rentra si avant dans la faveur de Louis, que ce Prince en 834. le députa à Pepin, son fils, Roi d'Aquitaine, pour faire restituer aux Eglises ce qu'on leur avoit enlevé dans l'étendue de son Roïaume. En 835. il obtint de l'Empereur Louis un privilège en faveur de son monastère. Le Poème d'Ermoldus est en vers élégiaques & divisé en quatre livres. Le principal sujet que le Poète traite, sont les guerres & les autres actions plus mémorables de Louis le Débonnaire, ce qui a acquis à Ermoldus les titres de Poète & d'Historien. Mr. Muratori a fait imprimer ce poème, pour la première fois, à la tête de la seconde partie du second volume de sa collection des Historiens d'Italie, sur une copie d'un manuscrit de la bibliothèque de l'Empereur, envoïée par Mr. Garelli, son premier Médecin & Bibliothécaire. * *Histoire littéraire de la France*, tom. IV. p. 520. &c.

ERMSLEBEN, petite ville du Cercle de la basse Saxe en Allemagne, dans la Principauté d'Anhalt, sur la rivière de Selke, au sud-est de Quedlinbourg, & au nord-ouest de Mansfeld. * *Dict. de Holl.*

ERNEE, ou ERRENEE, petite ville de France au Maine & sur les confins de la Bretagne; à quatre lieues de Fougères & à quatre de Vitray, sur une petite rivière de même nom. C'est un membre dépendant du Duché de Maienne. On tient qu'elle a pris le nom d'une sainte fille, qui vivoit sous le règne de Clotaire, & qui fut inhumée en ce lieu. Outre la paroisse qui contient cinq cens quarante feux, il y a un couvent de Bénédictines, & un hôpital, fondé en 1297. par Richard Morin, Prêtre, qui lui donna tous ses biens. Il est gouverné par un Administrateur électif & par quatre Hospitalières. On trouve à Ernee juridiction, grénier à sel & hôtel de ville. * *Baudrand, édit. de 1705. Piganiol, descr. de la France*, tom. V. p. 144. La Martinière, *Dict. géogr.*

ELECTEURS ECCLESIASTIQUES ET ARCHEVEQUES.

ERNEST, Archevêque de Cologne, fils puîné d'Albert V. Duc de Bavière, naquit en 1554. Il fut en 1565. Evêque de Freisingen, en 1573. d'Hildesheim,

R r r r

en

en 1580. de Liège, & en 1586. de Munster. Il avoit été élu Archevêque de Cologne dès l'année 1583. mais il ne put d'abord être mis en possession de l'Archevêché, parce que Gebhard Truchses, qui avoit été déposé, se mit en état de faire une vigoureuse défense; ce qui obligea les Chanoines à prendre cinq mille Espagnols à leur service. Quoique Gebhard, après avoir perdu Bonne par trahison, eût été contraint, l'année d'après, de prendre la fuite, la guerre des Pays-Bas causoit à Ernest un très-grand embarras, en ce que Martin Schenck, Général des Hollandois dans ces quartiers-là, s'étoit emparé de Bonne, & troubloit l'Archevêché sans lui donner de relâche. Ainsi Ernest alla trouver le Duc de Parme, qui commandoit pour lors dans les Pays-Bas, pour le prier de lui accorder du secours; mais comme il tarda quelque tems à marcher, Ernest résolut de retourner en Bavière. Comme le Pape n'approuva pas sa retraite, il se vit obligé de continuer la guerre, jusques à ce que par-là il se fut procuré du repos. En 1601. il fit déclarer pour son Coadjuteur Ferdinand, son neveu, & mourut en 1612. à Arensburg en Westphalie. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Strada, de bello Belg. P. II. Iffelt, de bello Colon. Chytræus, Sax. Dict. de Holl.*

ERNEST, Archevêque de Magdebourg & Evêque d'Halberstadt, fils d'Ernest, Electeur de Saxe, & d'Elisabeth, fille d'Albert III. Duc de Bavière, naquit en 1466. parvint en 1476. à l'Archevêché de Magdebourg & trois ans après, à l'Evêché d'Halberstadt. En 1477. il eut de grands démêlés avec la ville de Halle, & son père se vit par-là obligé de reprimer, par la force, cette ville, dont il se rendit maître le 28. juillet, ou, selon d'autres, le 20. sept. 1478. L'année suivante, il tint une assemblée des Etats du pais au château de Giebichenstein, où entre autres choses, il fut résolu de bâtir dans Halle le Fort-Maurice pour tenir cette ville en bride. Le 17. juin de la même année, il en posa la première pierre, & le 25. mai 1484. cette citadelle fut entièrement achevée. Cependant les habitans d'Halberstadt, s'étoient soulevés contre leur Evêque, qui, avec le secours de son père, les mit à la raison, dans les années 1482. 1484. & 1486. En 1488. il eut un grand différend avec la ville de Magdebourg; mais il fut terminé par le Duc Albert, son oncle. En 1492. il chassa les Juifs de la ville de Magdebourg. En 1501. il fournit des troupes auxiliaires à Jean, Roi de Danemarck, contre le Dithmarsen. L'année suivante, il bénit le mariage de Joachim I. Electeur de Brandebourg, avec Elisabeth, fille de Jean, Roi de Danemarck. Il fit bâtir partout de superbes édifices, & entr'autres la Chapelle, qui est sous les tours de l'Eglise cathédrale de Magdebourg, dans le même état, où elle se trouve encore aujourd'hui. Il mourut à Halle le 30. août 1512. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Adam Remp. Calendar. Sax. Amerbach, chron. Magdeb. Seckendorf, hist. Luther. Brotuff. Hondorf. Wilke, Saxe. Nepos. Diction. de Hollande.*

ERNEST, Archevêque de Saltzbourg, troisième fils d'Albert IV. Duc de Bavière, & de Cunegonda, fille de l'Empereur Frédéric III. naquit l'an 1500. Il n'avoit encore que huit ans quand son père mourut, & il eut la mortification de voir que Louïs, qui n'étoit que le cadet de Guillaume, fils aîné d'Albert, qui contre la volonté du père vouloit, que selon la raison de droit l'aîné lui succédât, s'empara d'une grande partie du Duché, & ne lui laissa rien du tout. Après s'être rendu habile dans la Jurisprudence & dans les Mathématiques, il fit en France un voyage incognito. Depuis cela il fut en 1517. élu Evêque de Passau. Dans le tems de la Réformation, il s'unit avec ses frères, & employa tous les moyens imaginables pour empêcher la doctrine de Luther d'entrer dans son diocèse, & cela fut causé qu'après la mort de Matthieu Langius, il eut l'Archevêché de Saltzbourg, dont il se démit en 1554. pour passer le reste de ses jours dans le Comté de Glatz, qu'il avoit acheté en Bohême, & où il goûta, jusques en 1560. les douceurs de la solitude. Après sa mort Albert V. Duc de Bavière, hérita de ce Comté. * *Gr. Dict.*

Univ. Holl. Adlzreit. P. II. lib. X. sur l'an 1516. Dict. de Holl.

ERNEST, premier Archevêque de Prague, issu de la noble famille de Pardowitz, parvint en 1344. à la dignité d'Archevêque de Prague, dont il avoit été quelque tems Evêque. Sa probité & ses autres loüables qualités lui attirèrent une telle estime, que non seulement l'Empereur l'employa dans les plus importantes négociations, mais que même, après la mort d'Innocent VI. il eût été élevé au Pontificat, s'il n'eût été étranger. Dans le tems qu'il étoit à Bautzen auprès de l'Empereur, il tomba dans une maladie mortelle, qui l'obligea à se faire transporter dans le château de Radnitz, où il mourut bien-tôt après. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Balbini miscell. Boh. dec. I. liv. IV. Hagecii chron. Boh.*

ELECTEURS ET DUCS DE SAXE.

ERNEST, Electeur de Saxe, le chef de la branche Ernestine, fils de Frédéric II. surnommé le Pacifique, & de Marguerite, Archiduchesse d'Autriche, naquit le 25. mars de l'an 1441. Dans ses jeunes ans il fut enlevé du château d'Altenbourg, avec son frère Albert, par un certain Kuntz de Kaufungen, & ses complices, à qui la trahison d'un marmiton fournit les moyens de faire un tel coup, pendant l'absence de l'Electeur Frédéric, & dans le tems que tous les domestiques étoient yvres. Lorsque Kuntz menoit le jeune Albert vers la Bohême, il rencontra dans un bois, près d'Elterlein, un charbonnier à qui ce Prince trouva le moyen de faire connoître, qu'il étoit le fils de Frédéric le Pacifique, Electeur de Saxe, & qu'il avoit été enlevé secrètement par Kuntz de Kaufungen. Ce charbonnier, assisté de ses camarades, fit Kuntz prisonnier, & mit le Prince en liberté. Guillaume de Mosen & Guillaume de Schoonveld, deux des complices de Kuntz, aiant appris que le Prince Albert avoit été délivré de sa captivité, renvoierent aussi d'eux-mêmes Ernest, qui de son côté leur promit sûreté pour leur vie. Albert avoit beaucoup d'inclination pour la guerre; mais Ernest aimoit la vie tranquille, & cherchoit tous les moyens de se la procurer. Quand il fut Electeur, il garda la même inclination, & ne renonça au repos que, quand il y étoit contraint malgré lui. Il travailla efficacement, de concert avec Jean, Marquis de Brandebourg, à étouffer d'abord la guerre, qui en 1478. s'étoit allumée entre Matthias, Roi de Hongrie, Casimir, Roi de Pologne, & Wladislas, Roi de Bohême, & qui auroit causé beaucoup de préjudice à l'Allemagne. Il pacifia aussi quelques broüilleries, qui étoient survenues avec l'Evêque d'Halberstadt. Il vécut avec son frère en bonne amitié, malgré la différence de leurs passions. En 1472. ils achetèrent la Principauté de Sagan de Jean, dernier Duc de Silésie, pour la somme de 55000. florins d'or de Hongrie, & l'Electeur Ernest en fut investi, deux ans après, par Matthias, Roi de Bohême. En 1477. ils achetèrent aussi du Baron de Biberstein les Seigneuries de Sorau, Beskau & Storkau, pour 62000. florins d'or. Son frère Albert, fit un voyage dans la Terre-Sainte, & Ernest alla à Rome, où il reçut du Pape Sixte IV. une rose d'or & un baiser. Quelque pacifique que fût Ernest, il ne souffroit pas qu'on l'offensât impunément. Il le fit voir entre autres aux habitans de Quedlinbourg, qui s'étoient soulevés contre Hedwige, leur Abbessé & sœur d'Ernest. Il se joignit à son frère Albert, & ils prirent cette ville en 1477. l'abandonnèrent au pillage des soldats, & en rendirent le gouvernement héréditaire à leur maison. La populace de Halle n'étant pas contente du fils d'Ernest, qui étoit Archevêque de Magdebourg, & aiant excité un tumulte dangereux avec les principaux, au sujet des salines, Ernest marcha contre cette ville, & s'en rendit le maître. Il fit aussi subir la même peine à ceux d'Halberstadt, qui s'étoient révoltés contre cet Archevêque, qui étoit leur Seigneur, & contre le Sénat. La ville d'Erfurt, qui s'étoit emparée de plusieurs châteaux & villages, qui appartenoient aux Ducs de Saxe,

Saxe, en qualité de Seigneurs fonciers de la Thuringe, & qui s'étoit de plus rebellée contre Albert, Archevêque de Maience, fils de l'Electeur Ernest & frère de l'Archevêque de Magdebourg, fut mise à la raison en partie par les armes, en partie par un accord. Comme Ernest ne cherchoit qu'à rendre son peuple heureux, il vit avec plaisir la découverte d'une mine d'argent près de Sneeberg. En 1483. il dégagea pour la somme de 10400. florins le Comté, situé dans le cours de la petite Géra, & plusieurs autres villages. Deux ans après, il s'accommoda avec son frère au sujet de leur héritage, dans lequel ne furent pas compris les biens attachés à l'Electorat; il eut pour son partage la Thuringe, & Albert eut la Misnie. Depuis cela, il ne vécut pas une année entière, & mourut dans le château de Colditz le 26. août de l'an 1486. *Voies sa femme & ses enfans à l'art. de SAXE.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spangenberg, *Sax. chron. Fabric. in reb. Misnia, & orig. Sax.* Albin. *Meisnif. land-chron.* p. 205. 268. 271. 272. Peckenstein, *theatr. Sax.* fol. 149. & suiv. Bojemus, *in vita Alberti III.* Spener, *sylloge*, p. 338. & suiv. Clauder, *stemma Saxon.* Muller, *annales Saxon.* p. 21. 30. & suiv. *Dict. de Holl.*

ERNEST, surnommé le Pieux, Duc de Saxe & chef de la branche de Gotha, naquit l'an 1601. Il n'avoit encore que cinq ans, quand il perdit son père, Jean, Duc de Saxe-Weimar. Sa mère Dorothee-Marie, fille de Joachim-Ernest, Prince d'Anhalt, prit de grands soins de son éducation. Après s'être perfectionné dans tous les exercices qui conviennent à un Prince de son rang, il entra au service de Gustave-Adolphe, Roi de Suède, & se trouva à la prise de Koenigshoven, de Schweinfurt, & de Wurtzbourg. En 1632. il eut part à la bataille qui se donna près du Lech, qu'il passa avec son régiment, & obligea l'ennemi à abandonner le bord de la rivière. Il donna aussi des preuves de sa valeur, dans le combat de Lutzen, faisant perdre beaucoup de monde au Général Pappenheim qui s'étoit acharné contre lui. Il remit en ce tems-là les négociations de paix sur le tapis, & fit plusieurs courses dans cette vûe, mais inutilement. Après la paix, conclue à Prague en 1635. il quitta le service, & s'appliqua à mettre son pais en bon état. Après la mort de son frère Albert en 1644. il eut la moitié de la Principauté d'Eisenach; & après celle de Frédéric-Guillaume en 1672. il hérita des terres d'Altembourg & de Cobourg; mais il en céda, de son bon gré, quelque partie à la ligne de Weimar. Ernest étoit un brave Prince, ayant grand soin des Eglises & des écoles. Il s'appliqua aussi à étendre le Luthéranisme. Il obtint du Czar de Moscovie pour les Protestans l'exercice libre de leur religion. Il entretenoit commerce de lettres avec le Patriarche d'Alexandrie, & envoia l'an 1663. Jean-Michel Wansleben en Egypte, pour aller delà dans l'Abyssinie, afin qu'il lui fit un fidèle rapport de l'état des Chrétiens dans ce pais-là; mais cet Envoyé prit à Rome, en s'en retournant, l'habit de Religieux chés les Dominicains. Il eut aussi long-tems un Abyssin à sa Cour, afin d'entretenir, par son moyen, commerce de lettres avec l'Empereur d'Abyssinie. La forte envie qu'il avoit de voir fleurir la religion Luthérienne, le porta à seconder de toute sa force Nicolas Hunnius dans l'établissement d'un certain Collège de Théologie, & dans cette vûe il envoia en 1670. le Prince Albert, son fils, à plusieurs Cours; mais cette affaire n'eut point de suite. *Voies sa femme & ses enfans à l'art. de SAXE.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Eyring, *Vita Ernesti Pii.* Ludolphe, *théâtre & hist. d'Ethiopie*, en Allemand. Muller, *annal. Sax.* Spener, *sylloge.* Imhof, *N. P. Dict. de Holl.*

ARCHIDUCS D'AUTRICHE.

ERNEST, dit de Fer, à cause de sa force extraordinaire, Archiduc d'Autriche, fils de Léopold, surnommé le Pieux, ou le beau Gendarme, Comte de Tirol, & de Viride ou de Viridis, fille de Barnabon, Duc de Milan, naquit en 1377. Dans sa jeunesse il

alla à Bologne en Italie, pour y poursuivre ses études. Après la mort de son frère Guillaume, en 1406. il se chargea avec son frère Léopold, surnommé le Gros & le Superbe, de la tutèle d'Albert, son fils. Dans le même tems on fit le partage de la succession, par lequel Albert eut l'Autriche; Léopold, les terres renfermées dans la Souabe, dans l'Alsace & dans la Suisse; Ernest, les Duchés de Stirie, de Carinthie & de Carniole; & Frédéric, le Comté de Tirol. L'année suivante, il survint entre Léopold & Ernest de grands démêlés au sujet de la tutèle; mais ils firent ensuite une convention, qui à la vérité ne fut pas de durée. Car Frédéric de Waldsee, fidèle Ministre d'Ernest, ayant été traîtreusement assassiné, Ernest ne put s'empêcher de concevoir contre son frère Léopold un soupçon, qui, la même année, fut suivi de quelques hostilités: mais cette brouillerie fut terminée au commencement de l'an 1409. Ensuite les trois frères Léopold, Frédéric & Ernest avec Albert, leur neveu, résolurent de faire entre eux le partage des thésors amassés, pendant plusieurs années, par leurs ancêtres, comme ils avoient déjà fait celui des terres. En 1410. Ernest & son frère, Frédéric, eurent un grand différend avec le Duc de Bavière, touchant le commerce du sel à Indal; mais il fut provisionnellement assoupi pour un an & demi par Eberard, Archevêque de Saltzbourg. L'année suivante, Ernest alla visiter la Terre-Sainte. Comme, pendant son absence, son frère Frédéric fut, à l'instance de l'Empereur Sigismond, excommunié par le Concile de Constance, & que, durant ce tems-là, ses terres avoient beaucoup à souffrir, & de l'Empereur & de plusieurs autres, Ernest à son retour, s'empara du Comté de Tirol, & justifia auprès de l'Empereur cette démarche, dont Frédéric ne fut pas content. Mais ils s'accommodèrent en 1416. Il mourut huit ans après, à Gratz en Stirie. *Voies ses femmes & ses enfans à l'art. d'AUTRICHE.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Roo, *annal. Austr.* Fugger, *le miroir d'honneur*, en Allemand. Cuspinianus, *in Austria.* Valvafor, *Carniole.* *Dictionnaire de Holl.*

ERNEST, Archiduc d'Autriche, troisième fils de l'Empereur Maximilien II. naquit à Vienne le 15. juin 1553. Dans sa jeunesse, il fut envoyé avec Rodolphe, son frère aîné, à la Cour d'Espagne, où on lui avoit destiné une des filles de Philippe II. qui changea de sentiment aussi-tôt qu'il se vit père d'un Prince, de sorte qu'Ernest s'en retourna en Allemagne l'an 1571. Sous le règne de l'Empereur Rodolphe, son frère, il fut Gouverneur de la haute & basse Autriche, & après la mort de l'Archiduc Charles, il le fut aussi de l'Autriche intérieure. Le Roi d'Espagne lui donna, en 1592. le Gouvernement des Pais-Bas, où il arriva le dernier de janvier de l'an 1594. Mais il ne travailla guères ni à faire la paix, ni à poursuivre la guerre, se contentant de se faire voir à Bruxelles, avec un train magnifique, par où il contracta beaucoup de dettes, & se rendit méprisable aux Espagnols & à ceux de leur parti. Il fit aussi beaucoup de tort à sa réputation, en subornant des assassins pour tuer le Prince Maurice; ce qui pourtant ne lui réussit pas. Il s'offrit pour médiateur entre le Roi d'Espagne & les Etats; mais il ne put parvenir à son but. Il tenoit une pauvre conduite dans les affaires tant pour la paix que pour la guerre, & n'avoit pas la capacité de remédier au moindre petit désordre. Ainsi le Roi Philippe, bien loin de retirer quelque avantage de son gouvernement, n'en reçut que du préjudice. Ce fut sous sa régence que les Espagnols perdirent la ville de Groningen; mais le défaut d'argent dont on le laissoit manquer, en fut en partie la cause. Pendant son séjour dans les Pais-Bas, il fut presque toujours indisposé, & son mal augmenta si fort au mois de février de l'année 1595. qu'il en mourut le 20. Son corps ayant été ouvert après sa mort, on lui trouva une pierre dans les reins, & un ver en vie, qui avoit rongé les parties voisines. Il finit sa vie dans la quarante-deuxième année de son âge. Parmi les fautes qu'il fit au préjudice du Roi d'Espagne, on raconte, que lorsque Verdugo étoit occupé au siège de Cœverden, il le fit citer pour comparoître devant

lui, & rendre compte des contributions, qu'il avoit tirées de la Frise, & des autres deniers, qui avoient passé par ses mains. Il est vrai que de tout cet argent il n'en étoit venu que fort peu au profit des Pais-Bas, & à l'avancement de la guerre: car Verdugo l'avoit envoie en Espagne; mais de là même il faut conclurre, que c'étoit une grande imprudence à l'Archiduc, d'offenser d'une manière si choquante, un Officier d'un si grand nom, & si aimé des gens de guerre, sur-tout dans un tems, où il en avoit le plus de besoin. Il fit encore une plus grande faute, en ôtant le commandement à Verdugo, Officier expérimenté, pour le donner au Comte Frédéric, qui n'avoit point d'expérience. En 1593. le Roi Philippe proposa à ceux de la Ligue en France, d'élire pour Roi l'Archiduc Ernest, auquel il donneroit en mariage sa fille, Isabelle-Claire. Mais cette proposition ne fut pas du goût des François, & ce mariage n'eut pas lieu, quoiqu'il s'en flattât encore dans le tems qu'il prit en main les rênes du gouvernement des Pais-Bas. Peut-être que l'Empereur Rodolphe y formoit des obstacles, par ce que ne pouvant se résoudre à épouser cette Princesse, il en envioit la possession à un autre. Le chagrin que cela lui donna, & celui de se voir méprisé des Espagnols & de ceux des Pais-Bas, parce qu'il n'étoit bon ni pour la guerre, ni pour la paix, contribua extrêmement à faire empirer son mal. C'étoit d'ailleurs un Prince paisible, doux, civil & d'un bon cœur; mais en même tems si grave qu'on ne l'a presque jamais vû rire. Si ses vertus n'étoient pas éclatantes, on peut du moins dire qu'il n'avoit point de vices. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Thuanus, *hist.* lib. I. c. 109. 112. Meteren, *histoire des Pais-Bas*, en Flamand, feuillet 331. &c. Sleidan, P. III. lib. XIX. & XX. *Dict. de Holl.*

DUCS DE BAVIERE.

ERNEST, fils de Jean, Duc de Munich, & de Cathérine, fille de Meinard, Comte de Gortz & Comte Palatin de Carinthie. En 1393. le Duc Jean l'installa aussi bien que son frère, Guillaume, dans la possession des terres, qui leur appartenoient, & après la mort du père, qui arriva, quatre ans après, les deux frères vécurent en bonne intelligence. Il ne demandoit pas mieux que de vivre en repos avec ses cousins; mais Louïs, son cousin germain, surnommé le Barbu, lui causa beaucoup d'embarras. Ce fut par ses intrigues que les Magistrats de Munich, le chassèrent avec son frère Guillaume, de leur ville, dans laquelle ils ne rentrèrent que trois ans après, par le moien du peuple, qui leur étoit demeuré fidèle. Il commença à régner avec un peu plus de tranquillité; mais cela ne dura pas long-tems, parce que Louïs, par sa fierté, donna occasion à de nouveaux troubles. Environ l'an 1430. l'Empereur l'envoia en Lithuanie, pour mettre sur la tête de Vitolde, la couronne de ce pais-là; mais il en fut empêché par les Polonois, qui avoient occupé tous les passages. Il fut, au rapport d'Aventin, le premier, qui porta le titre de Duc de Bavière, par la Grace de Dieu; mais la Chronique de Reigersberg témoigne que dès l'an 1141. le Duc Léopold avoit porté ce titre. On remarque de lui, qu'en 1436. du consentement du Magistrat de Straubingen, il fit prendre la maîtresse de son fils, nommée Agnès Bernauer, fille d'un barbier d'Augsbourg, & la fit depuis cela noier dans le Danube, parce qu'elle parloit avec trop d'insolence. Mais pour lui faire une espèce de réparation, il fit bâtir à sa mémoire une Chapelle pour y dire tous les jours la Messe. Il mourut le dernier juin de l'an 1437. *Voies sa femme & ses enfans dans l'art. de BAVIERE.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Andree Presbyteri, *chron. Duc. Bav.* Aventinus, *annales Bojorum*, lib. VII. Adlzreit. *annales.* Spener *filloge*, p. 271. *Dict. de Holl.*

ERNEST, fils d'Albert IV. *Voies ERNEST*, Archevêque de Saltzbourg.

ERNEST, fils d'Albert V. *Voies ERNEST*, Archevêque de Cologne.

MARQUIS DE BRANDEBOURG.

ERNEST I. Marquis de Brandebourg, fils de l'Electeur Joachim Frédéric, & de Cathérine, fille de Jean, Marquis de Custrin, naquit le 13. avril 1583. & fut un jumeau du Prince Joachim. Aiant perdu son père en 1608. il se tint chés l'Electeur, Jean Sigismond, son frère, & lorsque son cousin Frédéric, Marquis de Brandebourg, mourut en 1611. il fut fait à sa place Commandeur de l'Ordre de St. Jean dans la Marche de Brandebourg, en Saxe, en Poméranie & dans la Principauté de Wenden. Deux ans auparavant, le dernier Duc de Juliers, de Clèves & de Berg, étant mort sans héritiers, l'Electeur Jean Sigismond, se mit en possession de ce pais-là, & y établit pour Stadhouder, son frère Ernest. Il s'y rendit en 1610. & y embrassa la religion Réformée. Son exemple fut suivi des autres Marquis de Brandebourg, & même de l'Electeur Jean-Sigismond. Le Comte Palatin de Neubourg, nommé Wolfgang-Guillaume, prétendit avoir part à cette succession. Là-dessus l'Archiduc Léopold voulut s'en assurer; mais Ernest fit à Dortmund, au nom de son frère, un accord avec le Palatin, par l'entremise de Maurice, Landgrave de Hesse-Cassel, de sorte qu'ils prirent ensemble l'administration de ces trois Etats, & s'opposèrent de concert à l'Archiduc Léopold, qui fut enfin contraint de se retirer, lorsqu'il vit la ville de Juliers, prise par les Hollandois en 1610. sous le commandement du Prince Maurice. Les Commissaires Impériaux, qui étoient à Cologne, tâchèrent d'étouffer toutes ces broüilleries, & avancèrent même fort le traité à Juterbock en 1611. mais ils ne purent venir à bout de leur dessein, à cause du refus du Palatin de Neubourg. Là-dessus l'Electeur de Brandebourg & celui de Saxe, firent un accord ensemble. Dans ce tems-là le Roi de France & Ernest travaillèrent à un accommodement entre les Magistrats d'Aix & les bourgeois, qui faisoient profession de la religion Luthérienne. Ernest fit fortifier Mulheim; mais la ville de Cologne obtint de l'Empereur Matthias, une défense de continuer cet ouvrage. L'année suivante, il alla trouver son frère à Berlin, & y mourut le 18. sept. 1613. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Meteren. Schaddæus, *contin. Sleid.* P. IV. liv. II. §. 38. Rentsch, p. 486. 487. Pfeffinger, sur l'an 1613. *Dict. de Holl.*

ERNEST II. Marquis de Brandebourg, fils de Jean-Georges, frère de l'Electeur Jean-Sigismond, & par conséquent neveu du précédent, & d'Eve-Christine, fille de Frédéric, Duc de Wirtemberg, naquit à Jägersdorf le cinquième janvier 1617. Son père aiant pris le parti de Frédéric V. Electeur Palatin, il fut obligé de se retirer avec sa mère, & de se réfugier chés le Duc de Wirtemberg, où il apprit ce qui convient à un Prince. D'abord il voulut prendre le parti des armes; mais il changea de résolution, & fit en 1635. le voiage de France, & l'année d'après celui d'Italie, qu'il a lui-même couché par écrit en François. Après s'être tenu quelque-tems à Genève & à Ratisbonne, il retourna en France, d'où en 1637. il passa en Angleterre, en Hollande, & en Danemarck, où il demeura quelque-tems à la Cour du Roi, Christian IV. En 1638. il fit un troisième voiage en France, & traversa la Bourgogne & la Suisse, pour retourner dans le Wirtemberg. L'année suivante, il alla en Hollande, d'où il se rendit premièrement à Gluckstad, pour s'y aboucher avec le Roi de Danemarck, ensuite à Dantzick, & enfin en 1641. à Königsberg auprès de l'Electeur Georges-Guillaume, qui mourut la même année. Son successeur Frédéric-Guillaume, lui donna la charge de Stadhouder de la Marche de Brandebourg, de laquelle il s'acquitta avec beaucoup de gloire & de réputation. Il étoit naturellement un peu sujet à la melancolie, à laquelle d'autres accidens s'étant joints, il mourut en 1642. sans avoir été marié. Il s'étoit engagé à épouser Lotifse-Charlotte, fille aînée de l'Electeur Georges-Guillaume, mais la mort l'empêcha de remplir ses engagements. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ, *chron.* pag. 765. Rentsch, p. 919. & suiv. *Dictionnaire de Holl.*

DUCS DE BRUNSVIC-LUNEBOURG.

ERNEST, Duc de Brunsvic-Lunebourg, Seigneur Régent du Pais de Gottingen, étoit fils du Duc Albert, surnommé le Gras, & de Richse, fille de Magnus, dit le Débonnaire, Duc des Hérules & des Vandales. En 1342. il assista son frère Albert, Evêque d'Halberstadt, contre ses ennemis, & donna de grandes preuves de sa valeur. Après la mort de Magnus, arrivée en 1373. Ernest s'empara en qualité de tuteur, des villes de Brunsvic & de Lunebourg, & les garda pendant huit années. La même année, il s'engagea avec le Gouverneur de Magdebourg dans un rude combat, où il fut fait prisonnier avec soixante Chevaliers, & les plus riches bourgeois de Brunsvic; mais il fut relâché à la prière de ceux de Magdebourg, par l'Archevêque, auquel il paia pour sa rançon 4000. marcs. Il mourut en 1379. *Voies sa femme & ses enfans à l'art. de BRUNSVIC. * Gr. Dict. Univ. Holl. Bunting, Brunf. chron. Spener, sylloge. Dict. de Holl.*

ERNEST de Zell, second fils de Henri de Lunebourg, & de Marguerite, fille d'Ernest, Electeur de Saxe, naquit le 26. juin de l'année 1479. L'Electeur Frédéric de Saxe, son oncle maternel, l'envoia avec son frère, Henri-Othon, à l'Académie de Wittenberg, & les confia tous deux à la conduite de Georges Spalatin. Après y avoir été quelque-tems, & y avoir entendu Martin Luther, sur la Théologie, & Henning Gœclen, sur la Jurisprudence, il alla en France par ordre de son père. Mais comme les broüilleries s'augmentoient de plus en plus en Allemagne, il quitta la France, pour venir veiller à l'administration de ses Etats. Aussi-tôt après son retour, il travailla à y introduire la religion Luthérienne, & à ériger par-tout des écoles. Ensuite étant allé en 1530. à la diète d'Augsbourg, il refusa d'assister à la procession, où se trouvèrent les autres Electeurs, signa la Confession d'Augsbourg, & pour la sûreté de ses Etats, il entra dans la Ligue de Smalcalde. Pour cette raison-là, l'Empereur lui refusa long-tems l'investiture. Il rendit à ses Alliés de grands services, contre Henri, le Jeune, Duc de Brunsvic. Long-tems auparavant, savoir en 1525. il avoit travaillé à apaiser la révolte des païsans, & il tâcha dix ans après de faire rentrer dans leur devoir les Anabaptistes de Munster. Deux ans avant cela, il avoit eu quelque démêlé, avec ceux de Lunebourg, au sujet du droit de propriété du monastère de St. Michel; mais ils furent terminés par les changemens, arrivés dans la religion. Il nettoia les grands chemins de voleurs. C'étoit un Prince doué de toutes les belles qualités de l'esprit & du corps. Il aimait les Savans, & donna sur-tout des marques de sa bienveillance à Urbain Regius, qu'il avoit emmené avec lui de la diète d'Augsbourg, & qu'il fit son Ministre & Surintendant des Eglises du pais de Lunebourg. Il mourut le onzième janvier de l'an 1546. qui fut aussi celui de la mort de Luther. Il étoit né à Ultzen, la même année que Melancthon, & dans la même maison, laquelle devint dans la suite un Collège. *Voies sa femme & ses enfans à l'art. de BRUNSVIC, à la branche de LUNEBOURG. * Gr. Dict. Univ. Holl. Melancthon, in oratione in obitum Ernesti. Pantaleon, Profopogr. P. III. p. 147. Bunting, Brunsv. chron.*

ERNEST, Duc de Brunsvic, Seigneur d'Eimbeck & de Grubenhagen, fils de Philippe, l'Ancien, & de Cathérine, fille d'Ernest, Comte de Mansfeld, naquit en 1518. & fut, dès ses jeunes ans, élevé dans la pratique de toutes les vertus. Après s'être tenu quelque-tems chés ses parens, les Comtes de Mansfeld, il se rendit à la Cour de Jean-Frédéric, Electeur de Saxe, & dans le tems qu'il fut à Wittenberg, il alla entendre avec beaucoup d'affiduité les prédications de Luther & des autres Professeurs. Dans la guerre de religion, il se rangea du parti de l'Electeur de Saxe, & se trouva aussi en 1546. à la bataille de Gingen, & l'année suivante à celle de Mulberg, où il fut fait prisonnier avec l'Electeur. Il fut relâché, bientôt après, & dès que le Duc Philippe, son père, fut mort,

il prit les rênes du gouvernement, & fit de bons réglemens. En 1557. il se trouva à la bataille de St. Quentin contre les François, à la tête d'un régiment; mais il y perdit son frère. Il mourut le deuxième avril 1567. *Voies sa femme & ses enfans à l'art. de BRUNSVIC. * Gr. Dict. Univ. Holl. Thuanus, hist. lib. II. IV. XLI. Buntings, Brunf. chron. 92. Spener, sylloge. Dict. de Holl.*

ERNEST-AUGUSTE, Duc de Brunsvic-Lunebourg, Electeur & Evêque d'Osnabrug, fils du Duc Georges & d'Anne-Eléonor, fille de Louis, Landgrave de Hesse-Darmstadt, naquit le dixième nov. 1629. Après la mort de son père, arrivée en 1641. il se rendit à l'Académie de Magdebourg, où il fut revêtu de la dignité de *Rector Magnificentissimus*. L'année d'après il fit un voyage en Hollande & en Angleterre. En 1646. il alla en France, d'où il passa en Espagne, & après avoir parcouru toute l'Italie & vû les Isles de Sicile & de Malthe, il retourna dans son pais. Il y fut fait Coadjuteur de Magdebourg, où il avoit une place de Chanoine dès l'année 1638. Ensuite, il fit avec son frère plusieurs voyages en Italie. Il eut en chemin une fièvre chaude, qui, à son arrivée à Vienne en 1657. fit désespérer de sa vie. Cependant il en réchapa, & dès qu'il fut rétabli, il retourna en son pais. Après la mort du Cardinal François-Guillaume, de Wartemberg, il fut, en vertu de la paix de Munster, fait Evêque d'Osnabrug. Il choisit Iborg, pour en faire le lieu de sa résidence. Il travailla de toutes ses forces à assoupir les différens, survenus après la mort du Duc Christian-Louis, entre les Ducs Georges-Guillaume, & Jean-Frédéric. En 1665. il vint à bout de faire la paix entre l'Angleterre & les Etats-Généraux des Provinces-Unies, & fit avec les derniers à Nieubourg une alliance défensive. Mais comme l'irruption des François dans les Pais-Bas Espagnols fit naître de nouveaux troubles, il fit alliance avec le Danemarck, le Brandebourg & la Hollande pour conserver la tranquillité publique. Pour donner à la République de Venise des preuves de la reconnaissance qu'il avoit des honnêtetés qu'il en avoit reçues, il lui envoya pour le secours de Candie un corps de troupes, choisies sous le commandement de Josias, Comte de Waldeck, qui étoit encore au service des Vénitiens, lorsque la ville de Candie se rendit en 1669. En 1671. il fit de nouveau un voyage en Italie. A son retour, il affranchit ses sujets des passages & des marches que la guerre de la France contre la Hollande pouvoit causer. Et comme les ennemis venoient en grande quantité dans le Palatinat, il fit une alliance avec l'Empereur, l'Espagne & les Etats-Généraux. En 1675. il assiégea & prit la ville de Trèves, après avoir entièrement défait le secours commandé par le Maréchal de Créqui. L'année d'après il marcha contre Maltricht, & en 1677. contre Charleroi. En 1678. il se trouva à la bataille de St. Denis. En 1679. il survint un nouveau différend entre le Danemarck & la ville de Hambourg; mais il trouva le moyen de le terminer heureusement par le traité de Pinneberg. Son frère Jean-Frédéric, étant mort, la même année, à Augsbourg, il reçut l'hommage de la Principauté de Calenberg & fit sa résidence à Hanovre. En 1683. il envoya en Hongrie 3600. hommes, qui contribuèrent beaucoup à la prise de Neuhausel, & à la victoire remportée près de Gran sur les Turcs. Dans les années suivantes il envoya de nouveaux secours aux Vénitiens, & mit fin aux troubles survenus avec la ville de Hambourg. En 1688. les François aiant fait une irruption en Souabe & en Franconie, il mena en personne un corps de 8000. hommes sur le Rhin, & fit en 1689. rétablir le Duc de Holstein-Gottorp, par le traité d'Altena. Il forma alors le dessein de venir en Brabant au secours de l'Espagne avec un corps de 8000. hommes; mais l'irruption des François dans la Souabe, l'obligea à joindre son armée à celle des Alliés devant Maïence, & hâta par sa présence la reddition de cette place; après quoi il retourna dans les Pais-Bas Espagnols. En 1692. il envoya à l'Empereur un corps de 5000. hommes pour servir contre les Turcs, & en même tems, selon les

conditions du traité, fait avec l'Angleterre & la Hollande, 8000. hommes dans les Pais-Bas Espagnols. Tant de services signalés lui firent obtenir la même année la dignité d'Electeur. Environ, dans le même tems, il entra dans la grande alliance conclue entre l'Empereur & les Etats-Généraux en 1689. Il envoya en 1696. dans les Pais-Bas 4000. hommes, & en 1697. 6000. outre ceux dont on a parlé. Il envoya la même année au congrès de Ryfwick un Ambassadeur, qui contribua beaucoup à la conclusion de la paix. Il mourut, peu de tems après, le 23. janvier 1698. *Voies sa femme & ses enfans à l'article de BRUNSWIC. * Gr. Dict. Univ. Holl. Personalia Churfurst. Ernesti Augusti. Meyer, calendrier d'Ernest-Auguste, en Allemand. Dict. de Holl.*

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

ERNEST, Landgrave de Hesse-Cassel, & le premier de la branche de Rheinfels, fils de Maurice, & de Julienne, Comtesse de Nassau-Dillenburg, naquit le huitième décembre 1623. En 1648. servant dans l'armée de Hesse, il fut fait prisonnier près de Geseke par Lamboy, un des Généraux de l'Empereur, & eut par-là occasion de converser avec les Jésuites. Comme ils lui faisoient toute sorte de difficultés sur la religion, il prit le parti d'ouvrir à Rheinfels en 1651. une conférence, à laquelle furent invités pour le parti Catholique entre autres le fameux Père Valérien, Capucin, & pour le parti Protestant, Pierre Haberkorn & Balthasar Meisner. La conférence étant terminée, il embrassa ouvertement, avec son épouse Marie-Éléonor, fille de Philippe-Reinhard, Comte de Solms, la religion Romaine à Cologne. Il donna des raisons de son changement dans un écrit dédié au Baron de Boinebourg, & réfuté ensuite par Dorcheus & d'autres. En 1666. il publia un ouvrage avec le titre de *Catholicus Discretus*, contenant des pensées & des réflexions libres & modérées sur l'état présent des affaires de religion dans le monde. Il y fait voir qu'il n'est pas fort éloigné des sentimens de ceux qui ne reconnoissent que la religion naturelle, de sorte que son livre ne lui fit pas beaucoup d'honneur même chés les Catholiques-Romains. André Kuhn opposa à ce livre son *Discretus Catholicus Autocatacritus*, & d'autres y firent aussi des réponses. En 1658. il succéda à son frère Herman, & fit plusieurs voyages en Italie. En 1672. il fut proposé pour être Général de l'armée, que l'on devoit lever pour la sûreté de l'Empire; mais il ne voulut pas accepter cet emploi. Après la mort de sa femme, arrivée en 1689. il épousa de la main gauche la fille d'un Officier subalterne, laquelle fut appelée Madame Ernestine. Il mourut à Cologne le 12. mai de l'an 1693. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Brouweri annal. Trevir. lib. XXVI. Acta Georgii Calixti & Ernesti Landgr. edita per Frid. Ulr. Calixtum. Spener, sylloge. Imhof, N. P. lib. IV. c. 7. Caroli in memor. eccles. saculi XVII. lib. VI. cap. 12. & 16. Arnold, hist. de l'Eglise &c. P. II. liv. XVII. ch. 3. §. 9. Dict. de Holl.*

MARQUIS DE BADE.

ERNEST, Marquis de Bade, & le premier de la branche de Dourlac, fils du Marquis Christophle & d'Otilie, fille de Philippe, le Jeune, Comte de Catzenelnbogen, naquit le septième octobre 1482. En 1536. il fit, avec son cousin, un traité par lequel aucun des deux ne pouvoit aliéner les terres du Marquisat, ni faire aucun déshonneur à la famille par un mariage inégal. Il étoit fort estimé de l'Empereur Maximilien I. auquel il envoya un Ambassadeur en 1510. dans le tems qu'il épousa Elisabeth, fille de Frédéric, Marquis de Brandebourg-Anspach. Il mourut le sixième février de l'an 1553. *Voies ses femmes & ses enfans à l'art. de BADE-DOURLAC. * Gr. Dict. Univ. Holl. Basilius, in addit. ad chron. Nanclev. Pantaleon, prosopogr. P. III. Spener, sylloge. Schurtzfleisch, dissert. de reb. Badens. Dict. de Holl.*

ERNEST-FREDERIC, Marquis de Bade-Dour-

lac, fils de Charles II. & d'Anne, fille de Robert, Comte Palatin du Rhin, naquit le 17. oct. 1560. Dans le partage de la succession, il eut Hochberg, & la Seigneurie de Rothelin. Son frère, Jaques, qui peu de tems avant ce partage avoit embrassé la religion Romaine, étant venu à mourir, Ernest, en qualité de tuteur, se chargea de l'administration. Le Prince Ernest-Jaques, son pupille, né après la mort de son père, étant mort le 21. mai 1591. il lui succéda, & abolit la religion Romaine que son frère Jaques avoit introduite dans ses Etats. Il s'appliqua fort à faire du bien à son pais, & fonda une école illustre à Dourlac, avec un certain fonds, pour y entretenir dix étudiants. Il orna aussi le lieu de sa résidence de plusieurs beaux bâtimens. Il auroit embrassé la religion Réformée, s'il eût vécu plus long-tems. Il épousa Anne, fille d'Edzard, Comte d'Off-Frise, & veuve de Louis, Electeur Palatin; mais il n'en eut point d'enfans. Il mourut le 14. avril 1604. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Thuanus, hist. lib. XCIX. CIV. & CIX. Lunderpius, continuat. Sleidani, tom. II. p. 618. 875. 964. Chytraeus, in Saxon. lib. XXIX. Spener, sylloge. Schurtzfleisch, in reb. Badens. Dict. de Holl.*

PRINCES D'ANHALT.

ERNEST, fils de Georges I. fut, en 1496. reçu avec ses deux frères, Georges & Ludolphe, dans la confrérie de St. Antoine. C'étoit un brave Prince, qui maintenoit fort bien son pais. Il mit en 1506. la première pierre à l'Eglise Luthérienne de Dessau, à laquelle son frère Rodolphe, un des Généraux des troupes Impériales, contribua une grande partie, prise du butin qu'il avoit fait sur les Vénitiens. En 1511. il rendit à Joachim, fils de Jean, Electeur de Brandebourg, les villes de Cobus & de Peitz, que son père avoit engagées après avoir reçu l'argent, qu'il avoit avancé sur cette hypothèque. Il mourut le 15. juin de l'an 1516. Il avoit épousé Marguerite, Princesse très-renommée par sa piété & par ses vertus, fille de Henri, Duc de Munsterberg en Silésie. Il en eut trois fils, savoir Jean, Georges & Joachim, qui ont tous trois fort avancé la Réformation de Luther. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Brotuff, Anhalt. chron. lib. VI. c. 15. Sagittarius, in hist. Princip. Anhalt. c. 27. Spener, sylloge. Dict. de Holl.*

ERNEST, fils de Christian l'Ancien, & d'Anne, fille d'Arnould, Comte de Bentheim & de Teckelmbourg, naquit le 19. mai 1608. à Amberg, dont son père étoit Stadhouder pour l'Electeur Palatin. En 1618. on l'envoya à Brieg en Silésie, où il fut élevé avec le fils de Jean-Christian, Duc de Lignitz & de Brieg. Mais comme en 1621. après la bataille de Prague, les affaires de l'Electeur Palatin allèrent en décadence, Ernest fut rappelé à Stade par son père, qui Pemmena en Suède, où il se fit connoître à Gustave-Adolphe. De-là il vint en Holstein, alla en 1622. dans les Pais-Bas, & se jeta dans la ville de Berg-op-Zoom, dans le tems qu'elle étoit assiégée par le Général Espagnol Spinola. En 1623. il alla avec son frère aîné, Christian, en Danemarck, & la même année encore en Italie, où il fit d'abord quelque séjour à Padoüe, ensuite à Florence; après quoi il visita les principales villes & Cours d'Italie. En 1625. étant de retour, il fut de la part de toute la Maison d'Anhalt envoyé en Ambassade vers l'Electeur de Saxe, en 1627. à l'Empereur Ferdinand II. & trois fois au Général Wallstein, qui eut tant de satisfaction de toutes ses démarches que, lorsqu'en 1628. il vint le joindre au siège de Stralsund, il lui offrit un régiment de cavalerie. Ernest l'accepta, & marcha à la tête vers l'Italie pour aller contre le Duc de Mantoue. Mais aiant à son retour remarqué qu'on devoit prendre les armes contre les Protestans, il quitta le service de l'Empereur, pour entrer dans celui de Jean-Georges, Electeur de Saxe. En 1632. il fut envoyé avec son régiment de cavalerie, au secours de Gustave-Adolphe à l'armée, proche de Nuremberg, où il tomba dans une dangereuse maladie, dont il fut, bientôt après, rétabli. Ensuite il alla avec le Roi de Suède en Saxe, & se

& se trouva à la fameuse bataille de Lutzen, où aiant été mortellement blessé, il se fit porter à Naumbourg, où il mourut le 3. décembre 1632. dans la 24. année de son âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Becmann, *hist. Anhalt. Dict. de Holl.*

AUTRES PRINCES ET COMTES DU
NOM D'ERNEST.

ERNEST, Prince du St. Empire Romain, Comte de Holstein-Schawembourg, naquit le 24. septembre de l'année 1569. Il étoit fils d'Othon, Comte de Holstein-Schawembourg, & d'Elisabeth-Ursule, fille du Duc Ernest de Brunsvic-Lunebourg. Dans sa jeunesse on l'envoia à Helmsstadt, où il fit ses premières études. Ensuite il fit un voyage en France, & deux en Italie, & se perfectionna dans les sciences qui lui convenoient. Après cela, il demeura quelque-tems à la Cour de Hesse, parce qu'étant le plus jeune de ses frères, & que son second frère exerçoit la Régence, il n'avoit pas beaucoup à dépenser. Mais quand il épousa Hedwige, la fille du Landgrave de Hesse-Cassel, il eut selon l'accord, fait à Minden en 1595. les quatre Bailliages de Saxenhagen, de Hagembourg, de Bockloh & de Mesmerode, & par conséquent tout le bas Comté de Schawembourg. Mais ce ne fut que pour quinze ans. Il fit sa résidence à Saxenhagen. Ses quatre frères, Herman, Adolphe, Antoine & Othon, étant morts sans enfans, il acquit la possession de tout le Comté, avec le Comté de Pinneberg en Holstein, qui en dépendoit, & comme il étoit bon économe, il augmenta considérablement ses richesses, & par conséquent son pouvoir & son crédit. Il s'acquitta d'une manière louable de l'administration de ses Etats, & choisit d'habiles gens pour ses Ministres, parmi lesquels se trouvoient Ewérad de Weyhe, Melchior Goldast de Haymensfeld, &c. Il fit faire de beaux bâtimens à Stadthagen, à Buckebourg & à Pinneberg. En 1610. il convertit le cloître des Franciscains en une école illustre, qui devint, en peu de tems, fort célèbre, de sorte qu'Ernest résolut de la changer en Académie, & il en obtint en 1619. le privilège de l'Electeur Palatin, qui étoit alors Vicaire de l'Empire, confirmé l'année d'après par l'Empereur Ferdinand II. Il transporta sa nouvelle Académie de Stadthagen à Rintelen, & la dédicace en fut faite le 17. juillet 1621. En 1619. il obtint pour lui & pour ses successeurs, de l'Empereur Ferdinand II. le titre de Prince, & se fit nommer Prince de Holstein-Schawembourg. Mais le Roi de Danemarck ne voulut pas souffrir, qu'il portât ce titre, & s'en plaignit à l'Empereur, alléguant pour raison que, dans le tems, que Christian I. Roi de Danemarck, de la maison d'Oldenbourg, acquit, par la mort des Comtes de Holstein de la ligne de Schawembourg, la possession du Holstein, les Comtes de Schawembourg s'étoient défaits de toutes prétentions sur ce Duché, & ne tinrent qu'en fief des Rois de Danemarck, comme Ducs de Holstein, ce qu'ils possédoient dans le Comté de Pinneberg. L'Empereur demeura dans les intérêts d'Ernest, & le Roi de Danemarck, voyant que l'Empereur n'étoit pas en état d'affister son compétiteur, se jeta dans le Comté de Schawembourg, & contraignit Ernest à passer un accord, par lequel il s'obligeoit de lui paier 50000. écus, & de renoncer au titre de Prince ou Duc de Holstein, se contentant de celui de Prince du St. Empire Romain, Comte de Holstein-Schawembourg. Le titre de Prince s'éteignit avec sa vie, puisqu'il n'eut point d'enfans de sa femme. Il mourut le 18. janvier 1622. & eut pour successeur son neveu, Juste-Herman. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lotichii *rer. German.* tom. I. lib. XII. c. 4. Winckelman, *Hessif. chron.* P. IV. c. 7. Lundorpii *acta publica*, tom. II. lib. VI. c. 28. Meteren, *hist. des Pais-Bas. Théâtre de l'Europe*, tom. I. sur l'an 1619. p. 504. Lucæ, *Graven-saal*, p. 540. & suiv. Spangenberg, *théâtre*, liv. V. ch. 53. p. 289. & suiv. Luning, *archives de l'Empire*, part. Ipec. contin. de Holstein, p. 58. 61. *Dict. de Holl.*

ERNEST, Comte de Mansfeld, Marquis de Caf-

telnuovo & de Boutillière, fils naturel de Pierre-Ernest, Comte de Mansfeld, Gouverneur de Lutfelbourg, & légitimé par l'Empereur Rodolphe II. naquit en 1585. fut élevé, dans sa jeunesse, à la Cour d'Ernest, Archiduc d'Autriche, Gouverneur des Pais-Bas, & envoyé fort jeune en Hongrie, pour apprendre le métier de la guerre sous Charles, Comte de Mansfeld, son frère. Il servit ensuite l'Empereur & le Roi d'Espagne dans les guerres de Hongrie & des Pais-Bas; mais il eut dans ce service quelque mécontentement, soit parce qu'on lui avoit rabattu de ses gages, soit parce qu'on ne songeoit point à l'avancer. Ainsi il se retira du service d'Espagne, & conserva toujours dans le cœur une grande haine contre les Espagnols. En 1609. il prit service sous l'Archiduc Léopold; mais il entra après dans l'Union, & servit ensuite Charles-Emanuel, Duc de Savoie, contre l'Espagne, & le Duc, pour le récompenser de ses services, le fit Marquis de Castelnovo. Après la paix, il alla en Allemagne avec deux mille hommes, pour rendre service à Frédéric, Electeur Palatin, qui l'envoia l'an 1618. en Bohême au secours de ceux, qui dans ce Roiaume s'étoient soulevés contre la Maison d'Autriche. Les Bohémiens lui donnèrent à Prague la charge de Grand-Maitre de l'artillerie, & de Général d'infanterie. Il prit ensuite la ville de Pilsen, & fut mis à cause de cela au ban de l'Empire en 1619. par l'Empereur Matthias; mais les Bohémiens le reçurent au nombre des Princes du pais. Il avoit reçu auparavant quelque échec près de Rotelitz, dans une rencontre avec le Général Bucquoy; mais il fut bien, peu de tems après, prendre sa revanche. Cette même année, les Bohémiens voulurent se donner un Roi, & Ernest, comme membre des Etats de Bohême, donna sa voix au Duc de Savoie, qui, à ce qu'il l'assuroit, devoit embrasser la religion Protestante, comme il l'avoit fait lui-même, quoiqu'il eût été élevé dans la religion Romaine. Environ dans le même tems les Bohémiens lui donnèrent le cloître de Codischau, & deux petites villes avec quelques villages, qui lui rapportoient un grand revenu. Cependant l'Electeur Palatin fut élu Roi de Bohême; mais il perdit bientôt après ce Roiaume par la perte de la bataille de Prague, qui se donna en 1620. & où Ernest ne se trouva pas. Après cela, il défendit long-tems les villes de Pilsen & de Thabor, & le Roi Frédéric le nomma pour son Général en Bohême; mais l'Empereur Ferdinand mit sa tête à prix, promettant une grosse somme d'argent à quiconque pourroit le lui livrer mort ou vif. Pilsen se rendit en 1621. à l'Empereur, & Ernest n'étant pas en état de tenir tête au Général Tilly, se retira avec son armée dans le haut Palatinat, & battit sur les frontières quelques troupes de Tilly & de Wurtzbourg. Tilly marcha avec les troupes Impériales & Bavaoises vers le haut Palatinat; mais Ernest se retira dans le bas Palatinat & dans l'Evêché de Spire. En 1622. il ravagea l'Alsace, assiégea sans succès la ville d'Elfas-Zabern, & fut mis au ban de l'Empire pour la seconde fois par l'Empereur Ferdinand II. Cela ne l'empêcha pas de rentrer dans l'Evêché de Spire, & après que le Roi Frédéric eut joint son armée à la sienne, ils battirent les Bavaois près de Mingelsheim, prirent Ladenburg d'assaut, & secoururent Haguenau. Ces heureux succès reveillèrent le courage de ses troupes qui étoient mal païées, & les animèrent à le suivre promptement & de bon cœur. Là-dessus il tomba sur Louis, Landgrave de Hesse-Darmstadt, qui tenoit le parti de l'Empereur, & le fit prisonnier avec Jean, son fils; mais ils furent relâchés à certaines conditions. Ensuite il joignit son armée avec celle de Christian, Duc de Brunsvic & Evêque d'Halberstadt, traversa l'Alsace, la Lorraine & le Hainaut, pour entrer dans le Brabant, parce qu'il voioit que les affaires de l'Union alloient mal, & que d'ailleurs il ne trouvoit aucun accès auprès de l'Empereur, à qui il avoit inutilement offert ses services, après l'avoir auparavant prié de renvoier son ban. Sa marche dans les Pais-Bas se fit dans le tems qu'on s'y attendoit le moins, & s'exécuta par conséquent avec assés de facilité; mais elle fut fort préjudiciable aux lieux qui se trouverent sur son passage, parce que

ses soldats ne vivoient que du butin & du pillage qu'ils faisoient. Le Duc de Bouillon se servit de l'occasion, & voulut persuader à Ernest, & à Christian de marcher au secours des Réformés. L'approche de ces deux Généraux ne donna pas peu d'inquiétude au Roi de France. Le Duc de Nevers tâcha de les faire entrer au service du Roi; mais Ernest prit le parti de se rendre directement dans les Pais-Bas. Il trouva contre son attente le Général Espagnol Gonsalve de Cordoue, rangé en bataille derrière une hauteur près de Fleurus pour lui couper le passage. Les soldats de Mansfeld n'avoient pas en six semaines de tems passé la nuit à couvert, & n'ayant point vu de pain depuis une quinzaine de jours, ils avoient été contraints de se nourrir de fruits, de sorte qu'ils étoient tous fatigués, & la plupart malades. Cependant Ernest hazarda le combat, & défit entièrement les Espagnols, qui perdirent leur canon & leurs équipages, & qui, parce qu'on ne s'acharna pas à les poursuivre, s'attribuèrent la victoire. Mais comme les troupes du Comte de Mansfeld manquoient de vivres, il se hâta de gagner les Pais-Bas Unis; mais il perdit en chemin bien du monde. Il arriva tout à propos pour se trouver à la levée du siège de Berg-op-Zoom, assiégée par le Général Espagnol Spinola. Il assista aussi avec le Prince d'Orange à l'infructueuse tentative sur Anvers. Dans la même année, après avoir couru grand risque de se noier, il arriva en Allemagne, où il prit, chemin faisant, Dorsten & d'autres places de Westphalie, & entra dans le Comté d'Oost-Frise. Pendant ce tems-là, Christian, Duc de Brunsvic, fut battu par le Général Tilly, & son armée, dont une partie prit service chés les Hollandois, fut entièrement dissipée. Mais comme ces gens-là étoient accoutumés au pillage, on leur donna bien-tôt leur congé. Herman-Othon, Comte de Stirum, mena ceux qui voulurent continuer de servir, en Oost-Frise vers le Comte de Mansfeld, qui leur permit toute sorte d'insolences. Le Général Tilly voulut, dans la suite, l'aller attaquer; mais il le trouva si bien retranché près de Stuckhausen, qu'il ne put en approcher. Outre cela le Comte de Mansfeld avoit reçu un secours de quelques mille François. Mais comme on n'avoit pas en main l'argent pour les paier, il survint un grand désordre dans cette armée. Les habitans de l'Oost-Frise perdirent enfin patience, & après avoir en vain demandé à l'amiable qu'on les délivrât de ces fâcheux hôtes, ils vouloient prendre les armes; mais les Etats-Généraux portèrent, par leur entremise, Ernest à quitter le pais moyennant une somme de trois cens mille francs, & de congédier ses troupes. Il le fit; mais il garda encore quelques gens, qui à la fin se débandèrent. Après cela, il se retira en France, où l'on craignoit de plus en plus la puissance de la Maison d'Autriche, & pria le Roi de vouloir soutenir l'Electeur Palatin. Cela lui aiant en quelque manière été promis, il passa en Angleterre, où on lui fit une fort bonne reception, accompagnée de riches présens & de la charge de Général dans cette guerre. Là-dessus il fit ses préparatifs, & passa en Hollande avec quelques troupes Angloises, qu'il remit au Prince d'Orange, pour s'en servir dans l'entreprise, formée de faire lever le siège de Breda. La seconde fois qu'il passa en Angleterre, il fit naufrage & courut grand risque de perdre la vie. Il se sauva pourtant; mais avec perte de presque tout son équipage. En 1625. il retourna en Allemagne, ravagea l'Archevêché de Cologne, se tint cependant quelque tems entre Hambourg & Lubeck, & prit son chemin vers la basse Saxe, où il se joignit au Roi de Danemarck. En 1626. il tâcha de se rendre maître du fort, qui est dans le voisinage de Dessau; mais il fut repoussé avec grande perte par le Général Wallstein. Il fut plus heureux dans la Marche de Brandebourg, & il résolut de faire une diversion en Silésie & en Moravie, & même en Hongrie. Il y fut principalement porté par Bethlem Gabor, Prince de Transilvanie, qui se mettoit en état de se défendre contre l'Empereur. Ernest reçut du Roi d'Angleterre un renfort de 3000. Ecoffois, & du Roi de Danemarck un de deux mille; à quoi se joignit un grand nombre de

ceux qui avoient été chassés des pais héréditaires de l'Empereur, de sorte qu'il se mit en marche avec de considérables forces, pour entrer dans la Silésie, & pousser jusqu'en Moravie. Cette expédition fut très-funeste à ces pais-là, parce que ces troupes ne recevant point de solde, ne subsistoient que de ce qu'elles pilloient. Les Impériaux, sous la conduite du Général Wallstein, se mirent à ses trousses; mais il fut si bien prendre ses mesures, qu'il gagna Jablonka, par où l'on passe de Moravie en Hongrie par les montagnes, dans le tems que les Impériaux croioient le tenir enfermé. On lui envoya ensuite de Hongrie 4000. chevaux à sa rencontre, & Jean-Ernest, Duc de Saxe-Weimar, vint aussi le joindre avec une armée de 12000. hommes. Mais Ernest s'apercevant que le Prince de Transilvanie étoit en traité avec l'Empereur, il donna son artillerie à ce Prince, & ses troupes au Duc Jean-Ernest, & au Général Carpezan, dans le dessein de se rendre à Venise par la Turquie, & de s'abandonner ensuite à la fortune. Mais étant venu à Vracovitz, petite ville de la Bosnie, il fut surpris d'une maladie, qui le coucha dans le tombeau le 20. novembre 1626. Son corps fut porté & enterré à Spalatro dans la Dalmatie. Les exploits de cet Ernest de Mansfeld ont causé de l'étonnement à tout le monde, puis qu'après avoir été souvent battu, il avoit toujours des ressources imprévues. On dit, qu'il est le premier qui ait introduit l'usage des dragons dans la guerre. Cet art. doit remplacer celui qui est dans la *Dict.* à MANSFELD, (Ernest de) * *Gr. Dict. Univ. Holl. Acta Mansfeldica.* Puffendorf, *rer. Suec.* lib. I. c. 48. p. 18. Ludolphe, *théâtre sur l'an 1626.* p. 314. & suiv. Meteren, *hist. des Pais-Bas.* Schadeus, *in contin. Sleidani*, P. IV. lib. VIII. Le Vassor, *hist. du règne de Louis XIII.* tom. IV. liv. XIX. *Théâtre de l'Europe*, tom. I. sur l'an 1618. *Dict. de Hollande.*

ERNEST-CASIMIR, Comte de Nassau, Catzenelnbogen, Vianden & Dietz, naquit à Dillenburg, le 22. décembre 1573. Il étoit fils de Jean, surnommé le Vieux, Comte de Nassau, & d'Elisabeth, fille du Landgrave Georges de Lichtenberg. Il fit ses premières études à Siégen, les continua dans l'école illustre de Herborn, & les acheva dans l'Académie de Bâle. De-là il alla à Genève, & ensuite en France, & vint enfin auprès de son frère aîné, le Comte Guillaume-Louis, à Groningue. Il résolut de servir sous lui contre les Espagnols; mais il eut tout d'abord le malheur d'être fait prisonnier dans une bataille par les Espagnols en 1595. avec son frère, le Comte Philippe, & Ernest, Comte de Solms, & mené à Rhinberg, où les deux autres Comtes moururent. Pour lui, il fut relâché moyennant une rançon de dix mille florins. Ensuite il fut fait Capitaine d'infanterie au service des Etats-Généraux, & il se trouva à Hulst avec sa compagnie, lorsque les Espagnols en firent le siège. En 1597. il eut part aux sièges & à la prise des villes de Rhinberg & de Lingén sous le commandement du Comte Maurice de Nassau, & en 1598. il accompagna en France la veuve de Guillaume, Prince d'Orange, dont la fille Charlotte-Brabantine fut mariée à Claude de la Tremoille. Après son retour dans les Pais-Bas, il fit la campagne avec le Comte Maurice contre l'Amirante de Castille. En 1600. après avoir aidé à prendre le fort St. André, il fut envoyé en Flandre avec le Prince Maurice, prit, chemin faisant, un château & un fort, & commanda l'avant-garde en Flandre. Dans un combat avec les troupes de l'Archiduc Albert, il reçut quelque échec; mais le lendemain il eut occasion de s'en venger, dans une bataille, qui se donna entre les deux armées, & où la victoire fut de son côté. Dans les années suivantes, il se trouva à la prise de plusieurs villes, & en 1605. à la bataille contre le Général Espagnol Trivulce. Il fut fait, la même année, Gouverneur de Rhinberg. En 1606. il assiégea & prit la ville de Lochem. Après la mort de son père, qui arriva cette année, il eut pour son partage le Comté de Dietz. Ensuite, du consentement des Etats, il se rendit auprès de Henri-Jules, Duc de Brunsvic, pour l'aider de

de ses services dans le siège de Brunsvic. Ce fut alors qu'il se maria avec la fille de ce Duc, nommée Hedwige. Dans la même année, il fut gratifié par les Etats-Généraux de l'emploi de Général de leur armée, de la charge de Gouverneur de Gueldre, & du Comté de Zutphen, & en 1610. de celle de Gouverneur de la province d'Utrecht. En 1612. il alla, au nom des Etats, recevoir Frédéric V. Electeur Palatin, qui alloit en Angleterre pour y épouser une Princesse Angloise, & le conduisit à la Haie. Dans la suite, son beau-frère Frédéric - Ulric, Duc de Brunsvic - Lunebourg, aiant en 1615. assiégé la ville de Brunsvic, donna à Ernest-Casimir le commandement de son armée; mais les Etats-Généraux refusèrent de le laisser aller; parce qu'ils avoient des égards pour la ville de Brunsvic. Son frère, le Comte Guillaume-Louis de Nassau étant mort en 1620. il fut fait à sa place Stadhouder de Frise. Depuis que la trêve de douze ans fut expirée en 1621. Ernest-Casimir acquit beaucoup de gloire, dans toutes les occasions, qui se présentèrent pour le service de l'Etat. En 1622. il aida à prendre Berg-op-Zoom, & enleva Steenwyck aux Espagnols. En 1623. il pourvut à la sûreté de Brème contre les entreprises du Général Tilly, & le Prince Maurice le déclara pour son héritier & son successeur à la Principauté d'Orange, en cas que son frère, le Prince Frédéric - Henri, ne laissât point d'héritiers. En 1626. il fit la conquête d'Oldenzeel, & appaisa le tumulte, survenu à Leeuwarden. Il se trouva en 1628. à la prise de Grol, & commanda en 1629. une armée à part contre Henri, Comte de Berg, qui avoit fait une irruption dans le Vélau avec un corps de troupes Impériales & Espagnoles, & il l'obligea à se retirer. Il eut aussi, dans cette même année, part au siège, & à la conquête de la ville de Bois-le-Duc. En 1632. il marcha contre Venlo, avec le Prince Frédéric-Guillaume, qui, avant la reddition de la place, l'envoia contre Ruremonde; mais le second jour du siège, comme il descendoit de cheval pour entrer dans la tranchée, il fut blessé à la tête d'un coup de mousquet, dont il mourut, environ trois heures après, au grand regret de l'Etat, du Prince Frédéric-Henri, & surtout de la province de Frise, dont il étoit Stadhouder. Ce malheur arriva le 2. juin. On embauma son corps, qui fut porté à Leeuwarden. L'on garde encore par rareté dans le palais du Prince le chapeau, au travers duquel il reçut le coup. *Voies sa femme & ses enfans à l'article de NASSAU-DILLEMBOURG, qui a pris le nom de Dietz. * Gr. Dict. Univ. Holl. Haræus, annal. Ducum Brabantia, tom. III. Van Reyd, de Groot & van den Sande, hist. des Pais-Bas. Bizot, hist. métallique de Hollande, p. 176. Dict. de Holl.*

ERNEST-RUTH-DANS, *Voies RUTH-DANS.*

ERNESTI, (Jérôme) d'Erfurt, fut d'abord Professeur en langues Orientales à Konigsberg, & ensuite Ministre à Bartensteins. Il mourut le 8. avril 1657. On a de lui : *Compendiosa Grammatica Hebraea introductio. * Gr. Dict. Univ. Holl. Dict. de Holl.*

ERNESTI, (Jean-Christophe) Théologien Luthérien, né le onzième janvier 1662. fut d'abord Ministre à Plaue près d'Arnstadt, ensuite au grand & petit Bruchteren & enfin à Tenstadt, & Docteur en Théologie à Wittenberg. Il mourut le onzième août 1722. On a de lui : *Disputationes de Bibliis polyglottis; De antiquo excommunicandi ritu; De Euseb. Pamphil. De dialogis Doctor. vet. Ecclesia; De absoluto reprobationis decreto, &c. * Gr. Dict. Univ. Holl. Dict. de Holl.*

ERNSTIUS, (Henri) & non pas ERNELTIUS, comme il est nommé dans l'édition de Bâle, ni ERNESTIUS, comme il se trouve dans la dernière de Hollande, naquit à Helmstadt le 16. février 1603. Créé Docteur en Droit, il se rendit en Danemarck, où Oliger Rosencrans lui confia l'éducation de ses fils, & ensuite le fit voyager avec l'un d'eux en Allemagne, en France, en Italie, en Angleterre & en Hollande. En 1635. il fut fait Professeur en Droit & en Morale dans l'Académie de Sora. Finalement en 1661. le Roi Frédéric III. le fit Conseiller de la Cour & de la Chan-

Supplément. Tome II.

cellerie, & Affecteur du Tribunal suprême. Il fut ajoint à ceux qui étoient établis pour mettre en ordre le Droit Danois. Ce Jurisconsulte estimé pour ses lumières & sa piété, mourut à Copenhague le 7. avril 1665. On trouve la liste de ses ouvrages dans Alb. Bartholin *in Judice scriptorum Danicorum*, & dans Mollerus, *Hypomnematum* p. 237. &c. & *in Spicilegio Hypomn.* p. 18. & 19. Les ouvrages manuscrits qu'il a laissés, & qui sont en état d'être imprimés, se trouvent encore en plus grand nombre. Entre les ouvrages publiés on donne la préférence aux suivans : *Variarum observationum libri duo; Valerius Probus ex manuscriptis auctus & emendatus; Anonymi Genealogia & series aliquot Regum Danie cum notis; Introductio ad veram vitam; Sabbatismus seu de studiis diebus festis convenientibus; Observationes ad Antiquitates Etruscas Inghirami.* Cet ouvrage qu'il publia étant encore jeune, le fit passer pour Plagiaire, parce que l'on découvrit qu'il étoit paré du travail de Pagninus Gaudentius. *Sophos Asophos, seu de re summa omniumque difficillima, nempe vera Philosophia. * Manuscripts communiqués. Alb. Thura, idea hist. litter. Danorum, p. 201.*

EROTIDIES, fête, célébrée à Thespies à l'honneur de Eros ou de Cupidon. * Montfaucon, *Ant. expl.* tom. II. p. 216.

ERP, (Henriette d') fille de qualité, fut Abbessé du couvent de Vrouwenklooster, au fauxbourg d'Utrecht. Elle succéda dans cette dignité à Gertrude de Groenestein, le lendemain de la fête de St. Gilles en 1503. Elle mourut le 26. décembre de l'an 1548. Elle écrivit en Hollandois les Annales de son couvent, que Matthæus a publiées dans le tome I. de ses *Analecta veteris avi.* A l'an 1539. elle fait mention de Jean d'Erp, son frère. * Casp. Burmanni *Trajectum eruditum*, p. 94.

ERP, beau village de la Mairie de Bois-le-Duc, dans le quartier de Peelland, a donné son nom à la noble famille des Seigneurs d'Erp. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Dict. de Holl.*

ERPACH, famille de Comtes. Les Comtes d'Erpach, qui possèdent la charge d'Echançon héréditaire auprès de l'Electeur Palatin, prétendent tirer leur origine d'Eginard ou Eginhart, qui, à ce qu'on dit, épousa Emme, fille de Charlemagne. Il est certain qu'il en est fait mention dans les premiers tournois; mais la véritable souche de cette race doit se fixer dans la personne de Conrad, le Vieux, qui étoit fort célèbre en 1332. Il eut quatre fils, savoir Gerlac, Jean, Conrad & Evérard, dont le premier, qui fut Evêque de Worms, mourut en 1332. mais le second a continué la postérité.

JEAN, Comte d'Erpach, fils de Conrad, le Vieux, eut deux fils, savoir Jean, Chanoine & Archidiacre de Wurtzbourg, & Conrad, qui suit.

CONRAD, Comte d'Erpach, fils de Jean, vivoit en 1357. Il épousa la Baronne de Freybourg, & il en eut Evérard, qui suit.

EVERARD, Comte d'Erpach, fils de Conrad, épousa Elisabeth, Comtesse de Catzenelnbogen, de laquelle il eut Conrad, qui suit.

CONRAD, Comte d'Erpach, fils d'Evérard, vivoit vers l'an 1482. Il épousa Marguerite de Bickenbach, de laquelle il eut, 1.) Othon, marié à Amélie, Comtesse de Wertheim; 2.) Philippe, qui suit.

PHILIPPE, Comte d'Erpach, fils de Conrad, épousa Marguerite, Comtesse de Hohenlo. Outre trois filles, dont deux furent mariées à des Comtes, & la troisième, Eve, à Sigismond, Baron de Zwartzenbourg, il en eut encore deux fils, savoir, 1.) Erasme, qui eut trois filles, Anne, Cathérine & Marguerite, toutes trois mariées à des Comtes; 2.) Georges, qui suit.

GEORGES, Comte d'Erpach, fils de Philippe, épousa Cordule, Comtesse de Haag, de laquelle il eut Evérard, qui suit.

EVERARD, Comte d'Erpach, Seigneur de Bickenbach, épousa une Comtesse de Wertheim, de laquelle il eut, 1.) Marguerite, mariée au Comte de Rheineck, qui étoit le dernier de sa Maison; 2.) Georges, qui mourut en 1569. 3.) Valentin; 4.) Evérard, qui suit.

S s s s

EVE-

EVERARD, Comte d'Erpach &c. fils d'Évêrard, né en 1551. épousa Marguerite N. de laquelle il eut quatre filles, & un fils, nommé Georges, qui suit.

GEORGES, Comte d'Erpach &c. fils d'Évêrard, eut quatre femmes, toutes de race de Comtes. Il n'eut point d'enfants de la première. La seconde, qui étoit Anne, fille de Frédéric-Magnus, Comte de Solms, lui donna sept filles & deux fils. Les sept filles furent, 1.) Marguerite, mariée à Louis-Évêrard; 2.) Anne-Amélie, au Rhingrave Frédéric; 3.) Elisabeth, à Henri de Limbourg; 4.) Agathe, à Georges-Frédéric, Marquis de Bade-Dourlac; 5.) Anne, à Philippe-Georges, Comte de Leiningen; 6.) Agnès, à Henri de Blawen; 7.) Barbe, morte sans avoir été mariée; 8.) Frédéric-Magnus, qui eut deux fils morts jeunes; 9.) Louis, qui de sa femme Julienne, Comtesse de Waldeck, eut Julienne, mariée à Jean-Philippe, Wiltgrave & Rhingrave; Frédéric-Magnus; Godefroi, & Georges-Frédéric, tous morts sans enfans. De sa troisième femme il eut cinq enfans, tous morts en bas âge. De sa quatrième, nommée Marie, Comtesse de Barby & veuve de Josias, Comte de Waldeck, il eut quatre filles, toutes mariées à des Comtes, & un fils, nommé Georges-Albrecht, qui suit.

GEORGES-ALBRECHT, Comte d'Erpach, fils de Georges, naquit le 16. déc. 1597. Il eut trois femmes. La première fut Madelaine, Comtesse de Nassau. Il en eut 1.) Ernest-Louis, né en 1626. & mort en 1627. le 29. mai; 2.) Louise-Albertine, née en 1628. & morte en 1645. 3.) Georges-Ernest, né en 1629. marié en 1656. avec Charlotte-Christine, Comtesse de Hohenlo & de Schillingfurst, morte sans héritiers en 1669. 4.) Marie-Charlotte, née en 1631. mariée à Jean-Ernest, Comte d'Isembourg; 5.) Anne-Philippine, née en 1632. & morte l'année suivante. Sa seconde femme fut Anne-Dorothee, Baronne de Limbourg, qui mourut en couche de deux jumeaux. La troisième femme fut Elisabeth-Dorothee, fille de Georges-Frédéric, Comte de Hohenlo, de laquelle il eut 1.) en 1636. Georges-Frédéric, mort en 1653. 2.) en 1641. Christine-Elisabeth, mariée à Salentin-Ernest, Comte de Manderfeldt; 3.) en 1643. Georges-Louis, qui suit; 4.) en 1644. Georges-Albrecht, mort l'année d'après; 5.) en 1646. Georges, tué en 1678. au service des Hollandois, après avoir eu deux filles de sa femme Louise-Anne, Comtesse de Waldeck & d'Eulembourg; 6.) en 1648. Georges-Albrecht, qui suit après son frère Georges-Louis.

GEORGES-LOUIS, Comte d'Erpach, fils de Georges-Albrecht, épousa Amélie-Catherine, fille de Philippe-Théodore, Comte de Waldeck, & il en eut 1.) Henriette, née le 27. sept. 1665. & morte deux jours après; 2.) Henriette-Julienne, née le 15. oct. 1666. 3.) Philippe-Louis, Colonel au service des Etats-Généraux, Chevalier de l'Ordre de St. Jean, né en 1669. le 10. juin; 4.) Charles-Louis, né en 1670. le 16. juin; 5.) Georges-Albert, né le premier juillet 1671. & mort le même jour; 6.) Amélie-Mauritiane, née en 1672. & morte deux ans après; 7.) Frédéric-Charles, né le 26. avril 1673. & mort le lendemain; 8.) Willemine-Sophie; 9.) Madelaine-Charlotte; 10.) Guillaume-Louis; 11.) Amélie-Catherine; 12.) Frédérique-Caroline, & 13.) Ernest. Ils sont tous morts peu de tems après leur naissance. Le père mourut le 30. avril 1693. & la mère le 14. janvier 1697.

GEORGES-ALBRECHT, Comte d'Erpach, frère du précédent, & fils de Georges-Albrecht, Lieutenant-Colonel dans les troupes du Cercle de Franconie, naquit après la mort de son père le 16. février 1648. Il épousa en 1671. Anne-Christine-Dorothee, fille de Philippe-Godefroi, Comte de Hohenlo-Waldembourg, & il en eut 1.) en 1673. le sixième nov. Christiane-Sophie-Dorothee, mariée en 1695. à Frédéric-Caton, Comte de Hohenlo-Oeringen; 2.) en 1675. le onzième janvier Philippe-Frédéric, mort le 25. juillet de la même année; 3.) en 1677. le 14. septembre, Philippe-Charles, qui en 1698. épousa Charlotte, fille de Jean-Théodore, Comte de Kunowitz; 4.) en 1679. le 12. février, Dorothee-Elisabeth, morte incontinent après sa naissance; 5.) en 1680. le 30. nov. Charles-Guillaume, qui en 1708. épousa Anne-Marie-

Ernestine, fille d'Ernest-Guillaume de Salisch, Lieutenant-Général au service des Etats-Généraux, & qui mourut le 27. sept. 1714. laissant une fille, nommée Anne-Sophie-Christine; 6.) en 1681. le 27. déc. Ernest-Frédéric-Albert; 7.) en 1683. Frédérique-Albertine, mariée à Frédéric-Evêrard, Comte de Hohenlo, & morte le 19. janvier 1709. 8.) en 1686. le 19. juillet Georges-Guillaume; 9.) en 1687. le premier nov. Georges-Albert, Capitaine de cavalerie dans les troupes de Hesse-Darmstadt, mort le 20. déc. 1706. 10.) en 1689. le 23. avril, Henriette-Julienne-Caroline; 11.) en 1691. le 16. janvier Georges-Auguste; & 12.) en 1694. le 26. déc. Christian-Charles. De cette famille étoit issu Théodoric, qui fut Electeur de Maïence depuis 1435. jusqu'en 1459. Il étoit fils de Wolfgang-Schenck d'Erpach, & de la Baronne de Winsberg. * *Gr. Diët. Univ. Holl. Spener, in opere herald. Part. spec. lib. II. c. 23. Bucelin. in Stemmatographia. Rittershusius, in exeg. Hist. General. Imhof, N. P. liv. VIII. c. 3. Souverains de l'Europe, tome II. p. 441. Diët. de Holl.*

ERRANS, (Jérôme) Capucin de Sicile, étoit un savant Jurisconsulte, avant que d'entrer en Religion. Dès qu'il fut Religieux, il se signala par sa sagesse & par une vie exemplaire, de sorte qu'il fut, de tems en tems, honoré des premiers emplois de son Ordre, & qu'il en devint enfin Général en 1587. Il gouverna avec une louable discrétion tous ceux, qui étoient dans sa dépendance, joignant la science à l'intégrité de la vie. Il mourut au commencement de 1610. On a de lui, *Expositio P. S. in Regulam N. Francisci, in qua plurima & singulares difficultates ac questiones solide & clare examinantur & resolvuntur.* * *Gr. Diët. Univ. Holl. Bibliotheca Sicula. Diët. de Holl.*

ERRANS, (Vincen) Sicilien de Castriboni, membre de l'Académie des Curieux, étoit dans son plus grand lustre vers l'an 1603. C'étoit un homme d'un esprit pénétrant & versé dans plusieurs sciences. On ne fait pas, qu'il y ait autre chose de lui qu'une Comédie, imprimée à Palerme en 1603. chés Jean Antoine de Francis, & qui a pour titre, *Ingrami d'amore.* * *Gr. Diët. Univ. Holl. Biblioth. Sicula. Diët. de Holl.*

ERRIC, Prince de Vaudemont & frère du Cardinal Charles de Vaudemont. Après la mort du Cardinal en 1587. qui étoit Evêque de Toul, le Duc de Lorraine envoya un Gentilhomme aux Chanoines du Chapitre, pour les prier d'élire Mr. de la Vallée, Gouverneur du Prince Erric. On ne doutoit pas que le dessein du Duc ne fût de faire tomber cet Evêché, par résignation, au Prince Erric, dès qu'il seroit en âge. Les Chanoines, sans déférer aux volontés du Duc, élurent Thierry Thiriet, Chanoine-Chantre de leur Eglise; mais le Pape Sixte V. sollicité par le Roi, la Reine & le Duc Charles, donna l'Evêché à Mr. de la Vallée. En 1593. Boucher, Evêque de Verdun, étant mort, les Chanoines élurent de Remberviller, leur confrère. Le Pape encore, sans avoir égard à leur élection, nomma le Prince Erric de Lorraine. Erric s'opposa à ce qui avoit été fait par le Chapitre. L'affaire fut long-tems plaidée devant la Rote, qui finalement jugea, que les villes & pais de Metz, Toul & Verdun n'étoient pas d'Allemagne, ni compris dans les Concordats Germaniques. Mr. de la Vallée, Evêque de Toul, se présenta le 23. du mois de juin pour prendre possession de l'Evêché de Verdun au nom du Prince Erric, & le lendemain il se rendit à la maison de ville, pour prendre possession du temporel, & pour faire le serment accoutumé. Le Magistrat y consentit, à condition de se pourvoir au plutôt auprès de Sa Majesté Impériale, pour faire ses reprises & obtenir l'investiture du temporel. Le 19. avril 1594. les Magistrats écrivirent à l'Empereur d'accorder l'investiture au Prince Erric par procureur. L'Empereur leur fit réponse, qu'ils devoient regarder le siège vacant jusques à ce que l'Evêque eût fait ses reprises. Erric n'avoit pas encore reçu l'investiture le 8. avril 1595. qu'il fit présenter au Chapitre ses provisions du Pape pour l'Evêché. Les Chanoines répondirent, qu'ils ne pouvoient pas consciencieusement les approuver.

prouver. Le 27. juillet se voiant contraints à recevoir Erric par un monitoire du Pape, ils députèrent vers le Prince Erric, pour lui faire des représentations, qui aiant été inutiles, les Chanoines reçurent Erric pour Evêque sous les protestations qu'ils avoient faites, *de vi & metu*. L'Evêque de Verdun fut toujours fort attaché au parti de Henri IV. quoiqu'il fût frère du Duc de Mercœur, qui avoit pris le parti de la Ligue. Erric alla à Rome en 1596. dans le dessein de se faire Jésuite; mais le Pape n'y voulut pas consentir, & les Prélats Romains l'en dissuadèrent fortement, lui représentant que, demeurant dans le monde & dans l'état Ecclésiastique, il pourroit faire beaucoup plus pour la gloire de Dieu, qu'il ne feroit dans une Société monastique. Il partit de Rome le 12. février 1597. On présenta un mémoire au Roi en 1601. dans lequel on se plaignoit, que l'Evêque de Verdun s'étoit livré entièrement aux Jésuites, qui faisoient donner les emplois à leurs Congréganistes, & qu'il feroit expédier de leur interdire les confessions & de supprimer leur Congrégation; mais on n'eut aucun égard à ces demandes. Erric aiant reçu en 1603. un mandement Impérial, qui lui marquoit, à quoi lui & la ville de Verdun avoient été cottisés dans la diète de Ratisbonne; le Roi écrivit à l'Evêque, qu'il ne prétendoit pas que l'on païât de telles contributions, pendant que la ville de Verdun se trouveroit sous la protection de la France. L'Evêque & les Députés de la ville allèrent à Paris en 1608. pour faire de très humbles représentations au Roi, qui furent inutiles. Erric & un Député du Chapitre partirent, l'année suivante, pour Rome dans la vue d'implorer la protection du Pape. Ils en revinrent en 1610. avec des lettres pour le Roi, qui fut tué cette année-là. La Cour de France fort occupée se contenta de dire, que le Roi étoit résolu de les maintenir dans leurs droits. On croit, que ce fut dans ce voyage de Rome que l'Evêque de Verdun obtint du Pape Paul V. la permission de se faire Capucin; mais sa santé trop foible l'empêcha d'exécuter ce dessein. Il se contenta de fonder en 1612. avec Mr. d'Ourches, Prieur de Varengeville, le couvent des Capucins de St. Nicolas. Erric jouissoit encore en 1608. des droits de Régale, & il faisoit battre de la monnoie. Le Roi Henri IV. le fit prier le 8. juillet de cette année, de les lui céder. Erric y consentit; mais, en même tems, il demanda au Roi les Abbaies de St. Paul de Verdun, & de Trois-fontaines en Champagne. Il songeoit dès lors à quitter son Evêché, & cette année le Duc de Lorraine envoya le Sr. de Myon au Roi de France, pour le prier de permettre au Duc Erric de résigner en faveur de son neveu, Charles de Lorraine, fils de Henri de Lorraine, Comte de Chaligny. Louis XIII. appuïa fortement cette demande auprès du Pape Paul V. qui ne consentit qu'à peine de donner l'Evêché de Verdun à un jeune Prince de dix-huit ans. Le Prince Erric mourut à Nancy le 27. avril 1623. & fut enterré dans le couvent des Capucins de St. Nicolas, avec l'habit de cet Ordre. Il s'étoit fort employé à procurer la réforme de l'Ordre de St. Benoît en Lorraine. Il l'introduisit d'abord dans ses Abbaies de St. Vanne & de Moienmoutier, & en 1610. dans son Abbaie de Beaulieu.

* D. Calmet, *hist. de Lorraine* tom. III. p. 91. &c.

ERSKINE, illustre famille d'Ecosse, qui tire son nom du château d'Erskine, situé dans la Baronnie de Renfrey. Henri d'Erskine vivoit en 1226. sous le règne d'Alexandre II. Jean l'un de ses descendans, fut créé Chevalier en 1322. par Robert I. à cause de la valeur qu'il fit paroître contre les Anglois. Il fut père de Robert, qui rendit de très-grands services au Roi David II. lorsqu'il perdit sa liberté dans la bataille près de Durham. Il fut nommé en récompense, premier Chambellan, & Gouverneur des châteaux de Stirling, d'Edinbourg & de Dunbarton. Ce Monarque le chargea aussi d'une Ambassade en France. Robert contribua beaucoup, après la mort du Roi, arrivée en 1370. à ce que Robert II. montât sur le trône d'Ecosse, & il mourut l'an 1385. laissant deux fils, Thomas & Nicolas Erskine de Kinoul. Thomas, l'aîné, qui fut créé Chevalier par

par Robert II. & envoyé, par ce Roi & par Robert III. son successeur, Ambassadeur en Angleterre, eut de Jeanne, fille du Chevalier Edouard Keith de Sinton, Robert Erskine. Ce dernier servit le Roi Jaques I. pendant sa détention en Angleterre, avec une fidélité inviolable. Le Comte de Mar étant mort en 1436. il forma des prétentions sur la moitié du Comté, à cause de sa mère, & en prit le titre; mais il ne put pas parvenir à la posséder, étant mort en 1453. Thomas, son fils, poursuivit les prétentions de son père; mais il ne réussit pas. Etant mort en 1503. il laissa de Jeanne, fille du Comte de Morton, Alexandre, son successeur, qui devint, sous Jaques IV. membre du Conseil privé, & Gouverneur du château de Dunbarton, & il eut Robert de Christiane, fille de Robert, Lord de Crichton. Robert fut tué en 1513. dans la bataille près de Flodden, & laissa d'Elisabeth, fille de Georges Campbel de Loudon, entr'autres Jean, qui étant Gouverneur du château de Stirling, fut chargé de l'inspection sur le jeune Roi Jaques V. de même que, dans la suite, sur sa fille Marie, qu'il conduisit en France l'an 1584. Il se distingua beaucoup dans ses Ambassades à la Cour de France & d'Angleterre, & fut père, par Marguerite, fille d'Archibald, Comte d'Argyle, de trois filles & de cinq fils. Robert, l'aîné des fils, fut tué à la bataille de Pinkey. Le second, nommé Thomas, qui fut employé dans plusieurs députations, mourut sans héritiers. Jean & Alexandre continuèrent leur famille.

I. ALEXANDRE Erskine de Gogar, quatrième fils de Jean, eut de Marguerite, fille de Georges Lord-Hume, Thomas, qui fut élevé avec le Roi Jaques VI. duquel il se fit si fort aimer, qu'il le créa en 1603. Baron de Dirleton, en 1606. Vicomte Fenton, & en 1619. Comte de Kelly dans le Comté de Fife. Il devint outre cela Chambellan du Roi, Capitaine de la garde Angloise & Chevalier de la Jarretière, & laissa d'Anne, fille de Gilbert Ogiboy de Burie, les deux fils suivans. 1.) Thomas, mort garçon. 2.) Alexandre, qui succéda à son frère, & qui fut pris en 1651. par les ennemis du Roi dans la bataille près de Worcester, décéda en 1677. laissant de son épouse, Anne, fille d'Alexandre, Comte de Dumfermling, trois filles & deux fils. Charles, le cadet, fut Héraut d'armes. Alexandre, l'aîné, Comte de Kelly &c. fut père par Marie, fille de Jean Dalziel de Glenæ, d'Alexandre, son successeur, qui mourut en 1710. Il laissa d'Anne, fille de Collin Lindfay, Comte de Balcarras, Alexandre Erskine, Comte de Kelly, Vicomte Fenton, Lord Petenween & Baron de Dirleton, vivoit encore l'an 1728.

II. JEAN Erskine, troisième fils de Jean, dont on a parlé ci-dessus. Son père étant mort, la Reine Marie le nomma en 1553. quoiqu'il fût encore fort jeune, Gouverneur du château d'Edinbourg, & depuis Conseiller intime. La même Reine le créa Comte de Mar, & lui confia l'éducation de Jaques VI. né en 1566. Il ne contribua pas peu à ce qu'il fut couronné le 29. juin, & il fut chargé en 1571. de la Régence du Royaume. Jean mourut le 28. octobre 1572. & laissa d'Annabelle, son épouse, fille de Guillaume Murray de Tullibardin, un fils dans le bas âge, nommé Jean, second Comte de Mar. Ce dernier fut envoyé, en 1601. Ambassadeur en Angleterre, & créé par Jaques VI. lorsqu'il monta sur le trône d'Angleterre, en 1603. Chevalier de la Jarretière, Conseiller intime & Grand-Trésorier d'Ecosse. Il remplit cette dernière charge, pendant l'espace de 15. ans, & eut de sa première épouse, Anne, fille de David, Lord Drummond, Jean, son successeur, & de la seconde, Marie, fille d'Esme Stuart, Duc de Lennox, plusieurs enfans, entre lesquels se sont distingués principalement Jaques & Henri.

A.) JEAN Erskine, fils de Jean, second Comte de Mar, qu'il eut de son premier mariage, reçut en 1610. l'Ordre de la Chevalerie du Bain, succéda à son père dans la qualité de Comte de Mar, & devint ensuite Conseiller intime & Gouverneur du château d'Edinbourg. Il mourut en 1656. après avoir beaucoup souffert de la part des ennemis de la Maison du Roi,

& fut père, par Jeanne, fille de François Hay, Comte d'Errol, de Jean, quatrième Comte de Mar. Ce dernier demeura fidèle à son Roi, pendant la guerre intestine, & ne laissa point d'enfans de sa première épouse, Marie, fille de Wauthier Scot, Comte de Buccleigh, pendant que la seconde, nommée Marie, fille de Georges Mackenzie, Comte de Seaforth, lui donna trois filles & un fils, du nom de Charles. Il fut cinquième Comte de Mar, membre du Conseil intime sous Charles II. & sous Jaques II. Colonel d'un régiment d'infanterie. Il mourut en 1689. & laissa de Marie, son épouse, fille de Georges Maule, Comte de Panmure, entr'autres ces trois fils 1.) Henri, le cadet, fut tué en 1707. à la bataille d'Almanza. 2.) Jaques, le second, devint Lord Justicier Clerk, sous le règne d'Anne; 3.) Jean, l'aîné, Comte de Mar, dont il sera parlé dans un article séparé, mourut en exil l'an 1732. Il avoit épousé d'abord Marguerite, fille de Thomas Hay, Comte de Kinoul, & en 1714. François, fille d'Evelin Pierpont, Duc de Kingston. La dernière lui donna une fille, & la première un fils, nommé Jean, qui étoit en 1732. dans les troupes de France.

B.) JAQUES Erskine, fils aîné du second lit de Jean, Comte de Mar, dont on a parlé, épousa en 1601. Marie, fille unique & héritière de Robert Douglas, Comte de Buchan, par où il devint Comte de Buchan. Il fut Chambellan de Charles I. & laissa Jaques, qui épousa Marie, fille de Guillaume Ramsey, Comte de Dalhousie. Elle lui donna Guillaume, troisième Comte de Buchan, qui mourut garçon en 1695.

C.) HENRI Erskine, second fils du deuxième mariage de Jean, Comte de Mar, devint Lord Cardross, par son épouse, Marie Stuart. Son petit-fils, nommé aussi Henri, épousa N. fille & héritière de Jaques Stuart de Kirkhill, & eut d'elle David Erskine, Lord Cardross d'Auchterhouse, qui devint Comte de Buchan, après la mort de son oncle Guillaume, qui arriva en 1695. & qui étoit encore en 1728. Lord Lieutenant des provinces de Stirling & de Clackmannon. Il fut, sous le règne de Guillaume III. & d'Anne, membre du Conseil privé, s'opposa, de toutes ses forces, au traité d'union entre l'Angleterre & l'Ecosse, & fut un des 16. Pairs, qui assistèrent au premier Parlement de la Grande-Bretagne, convoqué par Georges I. Il eut 16. enfans de son épouse, François, fille & héritière de Henri Fairfax de Hurst, dont vivoient encore en 1728. trois fils & trois filles. * *The Brit. comp.* tom. II. p. 212. 228. 280. Suppl. Al. de Bâle.

ERSKINE, (Jean) Comte de Mar, Lord Erskine, Garioch & Alloway, Gouverneur héréditaire & Capitaine du château de Stirling, étoit fils aîné de Charles, Comte de Mar, & de Marie fille de Georges Maule, Comte de Panmure. Il étoit si fort considéré de la Reine Anne, qu'elle le nomma non-seulement Assesseur du Conseil intime & Colonel d'un régiment d'infanterie, mais de plus Chevalier du Chardon & Secrétaire d'Etat. Il fut en 1707. du nombre des Commissaires, qui réunirent l'Angleterre avec l'Ecosse, & occupa, dans le premier Parlement de la Grande-Bretagne, une place entre les 16. Pairs Ecossois. Ses fidèles services lui valurent en 1709. une pension de 2000. livres, & il fut obligé d'accepter le 1. septembre 1713. pour la troisième fois, la charge de Secrétaire d'Etat. La Reine étant morte, il chercha à placer le Prétendant sur le trône, & le proclama publiquement, le 16. septembre 1715. Roi d'Angleterre & d'Ecosse. Mais le combat s'étant livré, le 13. novembre suivant près de Scheriff-Moor, à une petite distance de Dumblaine, il fut battu par Jean Campbel, Duc d'Argyle, qui commandoit les troupes du Roi. Le Prétendant se rendit en Angleterre, & aborda le 23. décembre près de Dundée; mais les troupes qu'ils avoient ramassées, ne purent se soutenir, ce qui engagea le Comte de Mar à se retirer à Montros, & à prendre la fuite le 15. février 1716. Ils abordèrent, le Prétendant & lui, le même soir en Flandres près de Gravelines, & passèrent incessamment en France. Il voulut aller secrètement

en Hollande l'an 1719. mais il fut arrêté à Genève, à la requisition du Résident Anglois. Remis en liberté, il alla à Paris, où il mena une vie fort retirée. Attaqué finalement d'hydropisie, il fit le voyage d'Aix pour y prendre les bains; mais la cure fut si peu efficace, qu'il mourut en 1732. On dit que le Prétendant l'avoit créé, à son arrivée en Ecosse, Comte d'Alloway, Marquis de Stirling, & Duc de Mar. Voyez l'article précédent au sujet de son épouse & de ses enfans. * *The Brit. comp.* tom. II. p. 218. Suppl. Al. de Bâle.

ERWIN, Architecte célèbre, sur la fin du XIII. siècle & au commencement du XIV. a travaillé pendant 28. années à l'Eglise cathédrale de Strasbourg, depuis l'an 1277. jusques à l'an 1305. & cet édifice a été entièrement bâti sur ses desseins. * Félibien, *recueil de la vie & des ouvrages des plus célèbres Architectes*, liv. IV. *Dict. de Holl.*

ERYCE ou ERYX, ville ancienne de Sicile entre Drepane & Palerme. Elle étoit célèbre par deux endroits; par un temple fameux, dédié à Venus, qu'on appelloit Erycine, & par la guerre d'Amilcar Barca contre les Romains, qui la prit, après deux ans de siège, où les deux partis épuisés firent des prodiges de valeur. Entre les choses rares, dit-on, qui distinguoient le temple de Venus sur la montagne d'Eryce, on plaçoit le grand autel, sur lequel, quoiqu'il fût tout à découvert, la flamme se conservoit, nuit & jour, sans que l'on vit ni braises, ni cendres, ni tisons, sans que la rosée se séchât, & que les herbes discontinuassent de renaître toutes les nuits. * Polybe, liv. I. ch. 13. avec les commentaires du Chevalier de Folard, qui critique Baudrand sur ce qu'il dit d'Eryx.

ERYX, ancien nom de la côte, sur laquelle étoit située la ville Eryce ou Eryx si fameuse par le temple de Venus, qui prit de là le surnom d'Erycine que les Poètes Latins lui ont donné. Solin dit; il y a en Sicile deux hautes montagnes, l'Etna, & l'Eryx, la première est consacrée à Vulcain, & l'autre à Venus. Polybe place Eryx entre Drepane & Palerme; la ville étoit au sommet, & on y abordoit difficilement. Elle étoit déjà bien déchue aussi bien que son temple du tems de Strabon. Cette montagne est aujourd'hui nommée Monte St. Juliano ou Monte di Trapani, & la ville Trapani del Monte, pour la distinguer de Trapani qui est sur le rivage de la mer. * Danet, *Antiquités Grecques & Romaines*. Th. Corn. *Dict. géogr.* La Martinière, *Dict. géogr.*

ESCADRON, c'est ainsi que l'on nomma les Révoltés de Hoogstraate, ville & Comté du Brabant. Ils faisoient des courses sur les terres de l'Archiduc. Il y avoit un grand ordre entre ces révoltés. Non-seulement ils avoient leurs Officiers, leur Conseil & un Elu, qui étoit comme leur Général; mais ils avoient aussi un seau, où l'on voioit sept serpens entortillés les uns dans les autres, montrant leurs têtes & leurs langues, avec cette devise Italienne, *Tutto è oro e Sa Eccellenza in nostro favore*; pour dire que tout leur bien consistoit en or & dans la faveur de son Excellence le Prince Maurice. Voici quelles étoient leurs principales loix & leurs usages. Ils ne recevoient personne, que sur de bons témoignages, & ceux qui leur paroisoient se joindre trop tard à eux, recevoient souvent des coups de bâton. Pour être reçu parmi eux, il falloit jurer sur la Croix, qu'on observeroit leurs loix & leurs ordonnances, & se soumettre aux peines de ceux qui y contrevenoient. Telles étoient celles-ci; que celui qui se déshabillerait pour s'aller coucher, auroit trois tours d'estrapade; que celui qui n'accourroit pas, quand on donneroit l'alarme, recevrait des coups de bâton; que ceux qui s'endormiroient en faisant la garde, auroient l'estrapade; que ceux qui déroberaient, passeroient par les armes; que ceux qui donneraient une fausse alarme, auroient l'estrapade; que ceux qui entreprendroient de s'enfuir, seroient pendus; que ceux qui jureroient ou blasphémeroient, seroient pendus au gibet, dans un panier, pendant vingt-quatre heures, sans manger ni boire; que ceux qui se battoient, passeroient par les piques, jusqu'à ce qu'ils en

en mourussent ; que ceux qui s'entrepairoient à Poreille, seroient bâtonnés ; que ceux dans la maison de qui on verroit de la lumière à neuf heures, ou qui s'enyvveroient, auroient l'estrapade, ou seroient pendus au gibet dans un panier ; que ceux qui se déshabilleroient, pour coucher avec leurs femmes, ou qui manqueroient d'aller à la garde à l'heure marquée, auroient l'estrapade ; que ceux qui s'iroient coucher en fermant leur porte, souffriroient la même peine, & seroient censurés ; que ceux qui porteroient des lettres au château, auroient l'estrapade ; que ceux qui recevroient quelque présent en secret, seroient cassés & punis ; que ceux qui joueroient aux cartes, ou à quelque autre jeu semblable, seroient mis au panier. L'Archiduc donna sept mille hommes de pied & trois mille chevaux, pour aller attaquer les mutins dans Hoogstrate au mois de juillet 1603. Le Prince Maurice vint au secours de l'Escadron, comme il l'avoit promis, & les troupes de l'Archiduc se retirèrent. Pendant que Maurice étoit devant Bolduc, les Etats firent un nouveau traité avec l'Escadron, & Maurice lui accorda la ville de Grave, pour y demeurer à certaines conditions. L'année suivante l'Archiduc fit offrir aux révoltés de leur faire paier les trois quarts de ce qui leur étoit dû, & de leur laisser les châteaux de Carpen & de Hoogstrate avec de l'artillerie, jusques à ce qu'ils fussent paies en entier. Mais ils ne voulurent pas se contenter de ces offres. Ils demandoient Maeltrich, Venlo & Ruremonde pour places de sûreté, & quelques Officiers de distinction pour otages. Peu après l'Archiduc leur aiant accordé presque tout ce qu'ils demandoient, ils remercièrent les Etats de leur protection, & remirent Grave. Une partie de ces mutins s'engagea dans les troupes de l'Archiduc, d'autres passèrent au service des Etats, & des troisièmes se sauvèrent avec l'argent, qu'ils avoient reçu, craignant d'être punis tôt ou tard. C'est ainsi que cette révolte fut terminée. * *Le Clerc, hist. des Provinces-Unies, tom. I. p. 224. &c.*

ESCALIN, (Antoine) dit le Capitaine Paulin, *lisés* dit le Capitaine Poulin ou Polin. *Effacés* qu'il servit aux guerres de Toscane, de Corse & ailleurs ; qu'en 1557. il fut destitué de sa charge de Général des galères, & qu'il mourut en 1574. *Au lieu de cela, lisés* : Antoine Escalin se signala le 15. d'août 1545. en attaquant l'armée navale des Anglois. Depuis, s'étant laissé engager au fac de Cabrières & de Mérindol de la même année 1545. il fut arrêté prisonnier, & destitué en 1547. de sa charge de Général des galères. Après trois ans de prison, aiant été déclaré innocent, par arrêt du Conseil privé du Roi du 13. février 1551. il fut rétabli dans la charge qu'on lui avoit ôtée, & servit dans les guerres de Toscane & de Corse. Il fut encore destitué en 1557. & ne fut rétabli pour la seconde fois qu'en 1566. Il mourut d'hydropisie le 30. mai 1578. âgé de quatre-vingts ans. * *Suppl. de Paris.*

ESCALIS, famille noble de Provence. Quelques Historiens François ont dit que cette Maison étoit originaire d'Angleterre, parce qu'ils ont vu le nom de Scalies en divers endroits de l'Histoire d'Angleterre ; mais à lui donner une origine étrangère, il y a plus de vraisemblance qu'elle est originaire d'Italie, puis que, dans le Royaume de Naples & dans Florence, il y a eu des familles du nom de Scalis, qui florissoient dans le XIV. siècle, & il est assuré que Léonard de Scalis de Afflicto, qui fut Juge-Mage de Provence, & établi Commandant dans la Province en l'absence du Grand-Sénéchal, par lettres du 12. de janvier 1376. étoit Italien ; & c'est de lui que la Maison d'Escalis de Provence tire son origine ; mais quoi qu'il en soit de cette origine, il est assuré que le nom des uns & des autres étoit écrit de même en deux mots séparés de Scalis, que dans la suite on l'a écrit d'Escalis, & quand on l'a voulu mettre en François, on a écrit d'Escales. Il y a plus de 200. ans, que cette famille étoit au rang des plus nobles de la ville de Marseille. Michel d'Escalis, fils de Pierre d'Escalis, rendit de grands services à la Couronne contre les prétentions que la Maison de Lorraine avoit sur cette province, en récompense

desquels il eut les revenus des Tabliers de la ville de St. Maximin, par lettres du 4. d'avril de l'an 1481. & fut plusieurs fois Député de la ville de Marseille, pour des affaires très-importantes, comme il paroît particulièrement par un mandement des Consuls au Trésorier de cette ville, de paier la dépense, que nobles Michel de Scalis, & Montolieu de Montolieu avoient faite dans la ville d'Aix, où ils avoient été envoyés vers le Gouverneur, & vers les Officiers du Conseil éminent du Roi pour la conservation des privilèges & des libertés de la ville de Marseille. Cet acte est du 19. de décembre 1491. dans lequel Michel de Scalis, & Montolieu de Montolieu sont qualifiés du nom d'Ambassadeurs. Michel d'Escalis fit son testament l'an 1496. Il avoit épousé Antoinette de Marin, cousine germaine du grand Palamèdes de Fourbin, Seigneur de Soliers, Vicomte du Martigues, & Gouverneur de Provence, de laquelle il eut entre autres enfans Jaques d'Escalis, qui quitta la ville de Marseille pour s'établir dans Aix, où le Roi Charles VIII. le fit Conseiller en tous ses Conseils, par lettres, données à Laval le 19. d'octobre 1491. & le pourvut d'un office de Conseiller au Conseil éminent de Provence, par lettres patentes, données à Plaisance le 21. d'octobre 1494. Ce Conseil éminent jugeoit souverainement & en dernier ressort, comme le Parlement, & il dura jusqu'à l'établissement du même Parlement. Jaques d'Escalis avoit épousé à Marseille dès le 16. de juin 1484. Cathérine d'Alberta, de laquelle il eut entre autres enfans François d'Escalis, Seigneur de Confenade, qui fut marié l'an 1519. avec Andriève de Mathieu, fille de Pierre Matey ou Mathieu, Seigneur du Revest de Brouffe, Conseiller au Parlement, de laquelle il eut entre autres enfans Artus & François d'Escalis. François, destiné pour être Chevalier de Malte, sur le point de faire ses preuves, fit donation de tous ses biens à son frère Artus le 6. de mai 1550. Artus d'Escalis, Seigneur d'Estoblon, de Bellegarde, de St. Julien-d'Asse, & de Confenade, fut reçu dans l'office de Maître-Rational en la Chambre des comptes le 6. févr. 1551. & épousa le 21. juin 1552. Madelaine Doria, de laquelle il eut Marc-Antoine, Pierre, Jean & Henri d'Escalis, lesquels commencèrent à prendre le nom d'Escales ; mais comme eux & leurs descendants sont plutôt connus sous le nom d'Escalis, que sous celui d'Escales, on continuera à les mettre sous leur ancien nom. Marc-Antoine continua la postérité ; Jean & Henri furent reçus Chevalier de Malte, l'un l'an 1583. & l'autre l'an 1584. Ils furent tous deux Commandeurs, & moururent lorsqu'ils étoient sur le point d'être Grand-Croix. Pierre, Seigneur de St. Louis fut reçu Conseiller aux comptes l'an 1596. & laissa de Louise de Guiran, sa femme, des Seigneurs de la Brillane, Jean, Melchionne, & Sibylle d'Escalis. Melchionne épousa Henri de Covet, Seigneur de Marignane ; Sibylle épousa Jérôme Duranti, ou de Durand, Conseiller aux comptes ; & Jean, Seigneur de St. Martin, fut Viguier de Marseille l'an 1638. & mourut premier Procureur du pais l'an 1644. Il avoit épousé Gabrielle d'Escalis, sa cousine, de laquelle il n'eut point d'enfans, & par là cette branche fut finie. Marc-Antoine d'Escalis, Seigneur de Bras, de St. Julien, d'Estoblon, & de Bellegarde, fils aîné d'Artus, fut premièrement Conseiller au Parlement, puis Président, & enfin premier Président par lettres du 15. de juin 1616. à la place de Guillaume de Vair qui fut tiré de ce Parlement pour être fait Garde-seaux de France, & qui se démit en sa faveur de l'office de premier Président, qu'il exerça pendant cinq ans, & laissa d'Hortense de Bourdon, sa femme, Dame de St. Pons, Sextius, Claire & Gabrielle d'Escalis. Claire fut mariée à Jean-Baptiste de Puget, Seigneur de Barbentane ; & Gabrielle épousa Jean d'Escalis, Seigneur de St. Martin, son cousin germain, comme il a été dit ci-dessus. Sextius d'Escalis, leur frère, Baron de Bras, Seigneur de St. Julien, d'Estoblon, de Bellegarde, fut Seigneur de St. Martin, par la mort sans enfans de Louis d'Escalis, son cousin & son beau-frère, & eut la Baronnie d'Ansoûis, en vertu du testament de Gaspar de Sabran du 14. mai 1614. avec obligation de porter le nom de Sabran. Il fut Capitaine-Lieutenant de la compagnie des Gen-

darmes de Mr. le Maréchal de Vitri, lors Gouverneur de Provence; 1. Consul d'Aix aux années 1630. 1647. 48. 49. & 50. & Viguiier de Marseille l'an 1636. Lors de son dernier Consulat il s'exposa pour soulager le peuple affligé du mal contagieux, duquel il fut lui-même atteint, & il en mourut, fort regretté du peuple, dont il avoit gagné le cœur par son grand zèle pour le bien public. Il avoit contracté trois fois mariage, premièrement l'an 1620. avec Antoinette du Faur, fille de Henri du Faur, Baron de la Fitte & de Scarabel, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Maître des requêtes de son hôtel; mais il ne l'épousa pas, ce mariage aiant été rompu à cause de la mort du Président de Bras son père, & parce que Henri du Faur, auquel il avoit résigné son office de premier Président, ne put avoir l'agrément du Roi. Il épousa ensuite l'an 1626. Marguerite de Brancas, fille de Henri de Brancas, Baron de Ceresse, de laquelle il n'eut point d'enfants, ce qui l'obligea à se remarier avec Madelaine de Gérente, laquelle lui apporta la terre de Bras dans la Viguerie de St. Maximin; & comme il avoit déjà l'autre terre de Bras d'Assé, dans la Viguerie de Digne, on disoit, qu'il devoit être le plus puissant homme du pais, puis qu'il avoit les deux Bras de Provence. Henri d'Escalis de Sabran, Baron de Bras, & d'Anfousis, issu de ce dernier mariage, a été Conseiller, puis Président en ce Parlement, & s'étant démis de cet office, s'est retiré en son château d'Anfousis. Il a été marié deux fois; premièrement l'an 1653. avec Gabrielle d'Ancezune, sœur du Duc de Caderouffe, & en secondes nocés l'an 1670. avec Thérèse d'Albertas, des Seigneurs de St. Maime & de Daufin, aiant eu des enfans de ses deux femmes. Il porte d'or, au grifon de gueules, au bâton de sable brochant sur le tout. * Briançon, nobiliaire de Provence, tom. II.

ESCARS. La maison de la Perusse, dite d'Escars, &c. *Il faut corriger & ajouter ce qui suit.*

I. GAUTIER de la Perusse, dit d'Escars, Seigneur de la Vauguyon, & Sénéchal (non d'Auvergne, mais) de Périgord & de la Marche, qui vivoit en 1480. eut de Marie (non d'Andrée) de Montberon, Dame de Vaireignes, qu'il avoit épousée en octobre 1498. (non 1451.) fille de Louis de Montberon, Seigneur de Fontaines Chalendray, & de Radegonde de Rochechouart-Mortemart, sa première femme.

III. JEAN d'Escars, Prince de Carenci, Comte de la Vauguyon, &c. lequel fut père de Louis, Comte d'Amanzé mort le 25. février 1706. *lisés le 15.* Marie-Josèphe, sa fille aînée, n'épousa pas Anne de la Queille, mais Gilbert de la Queille; Louise, sa seconde fille, fut mariée à Pierre de Galien, non Pierre de Galeans.

V. JACQUES d'Estuert de Caussade Lucrèce, sa fille cadette, fut mariée en 1658. à Annet d'Escars.

FRANÇOIS Comte d'Escars, &c. *Il est dit qu'il eut pour dernier enfant de son premier mariage avec Claude de Beaufremont, Susanne d'Escars. On s'est trompé. Susanne ne fut que du second lit, fille de François d'Escars, & d'Habeau de Beauville, sa seconde femme, de qui vinrent 1. Anne d'Escars, Baron d'Exideuil, mort sans alliance en 1600. & Susanne, dont nous parlons, qui fut mariée en 1598. avec Charles, Seigneur de Cazillac, Baron de Cessac.*

JACQUES d'Escars, fils puîné de Jaques d'Escars, & de Jeanne Jourdain de l'Isle, &c. & de Madelaine de Chalon, *lisés* & de Marie de Chalon. * *Suppl. de Paris.*

ESCHENBACH, (André-Christian) nâquit à Nuremberg le 24. mars 1663. Après avoir étudié à Altorf, & être devenu en 1684. Maître ès Arts & Poète Laureat, il alla à Jéna, & y enseigna, en qualité d'Adjoint de la Faculté de Philosophie, les Humanités avec beaucoup de succès, & s'y distingua par les thèses qu'il fôutint. Il fit ensuite le voyage d'Allemagne & de Hollande, & lorsqu'il fut de retour, il secourut son père, qui étoit Pasteur du fauxbourg de Wehrd à Nuremberg. Mais ce dernier aiant appris, que son fils employoit plus de tems aux belles Lettres qu'à la Théologie, & aiant trouvé presque toujours sur sa table les œuvres de Platon, il en témoigna quelque

mécontentement, les lui enleva & mit la Bible à leur place. Eschenbach, qui avoit entretenu un commerce de lettres avec les plus savans hommes de son tems & s'étoit fait connoître par de savans ouvrages, fut appelé par le célèbre Magliabechi, sous des conditions très-avantageuses, à la direction de la bibliothèque du Grand-Duc de Florence, & avec permission de professer librement sa religion. Il auroit accepté cette vocation, s'il n'eût été appelé en même tems à l'inspection des Alumnes & à la charge d'Oeconome à Altorf, charge dont il prit possession en 1691. Il fut appelé, quatre ans après, à Nuremberg, comme Diacre de l'Eglise de St. Marie, & pour remplir la chaire de Professeur en Eloquence, en Poésie, en Histoire & en Grec dans le Gymnase d'Ægide, charges auxquelles fut joint en 1705. le Pastorat de Ste. Claire. Il fut obligé, par les circonstances, où il se trouva, au commencement des fonctions de ses premiers emplois, à se défaire d'une bonne partie de sa belle & rare bibliothèque. Il mourut le 24. sept. 1722. Plusieurs savantes dissertations d'Eschenbach, parurent en 1705. pour la première fois, & en 1729. pour la seconde, à Nuremberg in 8. Son *Epigenes sive Commentarius in Fragmenta Orphica*, fut publié à Nuremberg l'an 1702. in 4. & a été fort estimé par les connoisseurs en ce genre d'étude. Outre cela il a pris soin d'une nouvelle édition des Poèmes d'Orphée & des *Particula Græca* de Devarius, & a traduit en Allemand des réflexions sur quelques livres de la Ste. Ecriture par Mr. d'Allix, & la lettre Italienne sur le Phosphore minéral de Bologne par le Comte de Marigli. On trouve quelques lettres d'Eschenbach dans le tome V. des *Amanitates litterariae* de Schellhorn. Il a écrit lui-même sa Vie, qui fut ajoutée aux sermons, qui furent publiés après sa mort. * *Suppl. Al. de Bâle.*

ESCHENBACH, petite ville de Franconie, dans l'Evêché d'Aichstat, au nord-ouest d'Aichstat, dont elle est éloignée d'environ dix lieues, & à peu près au sud-ouest de Nuremberg à la distance de huit à neuf lieues. Elle appartient au Grand-Maitre de Mergentheim ou Mariendal. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Dict. de Holl.*

ESCHENBACH, petite ville appartenante au Marquis de Bareith avec le furnom de Snabelweide, dans la Franconie vers les confins du Palatinat. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Dict. de Holl.*

ESCHENBACH, Abbaie de Suisse dans le Canton de Lucerne, fondée par les Barons d'Eschenbach, qui lui ont donné leur nom. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Paff. Franc. rediv. Stumpf, chron. de Suisse, en Allemand. Spangenberg, Adelsp. P. II. Dict. de Holl.*

ESCHENBACH, nom d'une ancienne famille noble du Canton de Lucerne. Dans le XII. siècle, il y eut de cette famille trois frères, favoir Conrad, Abbé de Murbach, Ulrich, Prévôt de Lucerne, & Gauthier, fondateur de l'Abbaie de Capell. Gauthier est aussi connu pour avoir eu part au meurtre de l'Empereur Albert I. Depuis ce tems-là, jusques à sa mort, il se tint caché sous la condition de père ou de berger, & ne se fit connoître qu'à son lit de mort. Spangenberg dit qu'à cause de cet assassinat, toute la famille d'Eschenbach fut exterminée, & qu'on abattit tous les châteaux, qui lui appartenoient. Cependant en 1325. il y en eut un de cette race, nommé Herman, Evêque de Coire. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Dict. de Holl.*

ESCHENBACH, (Wolfram d') musicien renommé, & maître à chanter au commencement du XIII. siècle à la Cour de Herman, Landgrave de Hesse. Sous le nom de Parcifal il écrivit en vers un gros livre touchant l'Empereur Louis, le Débonnaire. Il étoit bien de race noble; mais non de celle des Barons d'Eschenbach, dont on parle dans l'article précédent. * *Dict. de Holl.*

ESCHER, très-ancienne famille de Patriciens, aujourd'hui des plus florissantes à Zurich. Ils demeu- roient anciennement sur le bord du Rhin, aux environs de Kayserstuhl, & furent d'abord Gentilshommes & Vaffaux des Comtes de Habsbourg, ensuite Officiers

Officiers des Evêques de Constance & Baillis à Klingnaw & Kayserstuh. Jaques Escher fit en 1190. un prêt considérable sur la ville de Kayserstuh. Jean en fut Bailli en 1269. Conrad en 1320. & Jean en 1350. Ce dernier eut quatre fils. Henri fut Chanoine à Zurzac en 1383. Erhard Bailli à Rumicken; Henri & Jean, les deux cadets, se firent recevoir bourgeois de Zuric du tems des troubles que causa l'alliance des Suisses contre les Ducs d'Autriche. C'est en leur personne que se partagea, en deux branches, la famille des Eschers. Jean, qui devint bourgeois de Zuric en 1384. eut pour fils Gottfried, appelé communément Gœtz, qui fut créé Chevalier à Rome l'an 1433. par l'Empereur Sigismond, qui lui donna des armes nobles, portant un loup-cervier couronné, ce qui a fait donner à ses descendans, jusques à aujourd'hui, le nom de *Luchs-Escher*; le mot de *Luchs* signifiant en Allemand un loup-cervier. Henri, son fils, fut aussi créé Chevalier en 1459. par l'Empereur Frédéric III. & Jean-Jaques, son petit-fils, en 1494. par l'Empereur Louis XII. Roi de France, lors de la prise de Gènes, en récompense de sa valeur. Jean devint Bourfier l'an 1541. & fut chargé de deux Ambassades; la première au Roi de France, & la seconde à la diète d'Augsbourg. Jean fut aussi fait Bourfier en 1587. & Député auprès du Duc de Savoie & du Roi de France. Jean-Pierre, après s'être bien distingué dans les guerres de Suède, & avoir servi plusieurs Princes & Seigneurs, devint Capitaine des gardes du Comte de Mansfeld, & depuis Colonel au service de Venise. Jean-Caspar & Jean-Henri furent Lieutenants-Colonels au service de l'Electeur de Saxe.

Jean, frère de Gœtz Escher, dont on a parlé, fut un des Schwertlers, qui se distinguèrent dans l'ancienne guerre de Suisse, & qui fondèrent la *Schnecken-gesellschaft* (la Société dite des Escargots). Rodolphe, son fils, fut fait Colonel dans la guerre de Souabe, lorsque les Alliés Suisses marchèrent en 1499. dans le Hegow contre l'Empereur Maximilien, & devint Bourguemaitre la même année. Nicolas, son petit-fils, renonça à la bourgeoisie, s'en alla à Bâle & à Seckingen, & fut tué devant Metz, étant Capitaine. Il avoit épousé auparavant une Griebbe de Buningen, ce qui fit que ses descendans possédèrent la Seigneurie de ce nom en Alsace, & c'est de là que sort la branche des Eschers de Buningen. Jean-Bernard, fils de Nicolas, étoit membre du couvent & Lieutenant à Rhynau. Warnier, son petit-fils, devint Colonel & Commandant à Villingen, & fut créé Chevalier par l'Empereur Ferdinand II. qui lui donna de très-belles armes, en conséquence de ses bons services. Il y en eut un de cette famille qui reçut en fief de l'Empereur Joseph, les Judicatures de Hofheim.

Ceux que l'on nomme aujourd'hui *Glass-Escher*, qui n'ont pas moins figuré que les autres dans le gouvernement de Zuric, descendent de Henri Escher, dont on a parlé, qui devint, de même que son frère, bourgeois de Zuric en 1385. Jean-Conrad, devint Bourfier en 1572. Rodolphe, son frère en 1569. Obmann des couvens. Marc, fils de ce dernier, Capitaine en France, fut créé Chevalier, & Jean-Conrad, son petit-fils, devint Statthalter en 1624. Henri & Jean-Gaspard, ses petits-fils, furent tous deux Bourguemaitres, & le premier en 1678. Le dernier faisant en 1698. l'inauguration du nouvel hôtel de ville de Zuric, parla de 80. Ambassades, dont il avoit été chargé jusqu'alors de la part de l'Etat, ayant assisté en 1663. au nom du Corps des marchands, en qualité d'Envoïé, au renouvellement solennel de l'alliance avec le Roi Louis XIV. à Paris. Il fut Député en 1687. auprès du même Monarque au sujet des affaires de Genève, & il soutint à cette occasion, avec beaucoup d'honneur, la réputation de la nation Suisse. Il mourut en 1710. à l'âge de 84. ans, laissant 5. fils, dont trois entrèrent dans le grand Conseil & deux dans le petit, savoir Jean-Jaques, qui remplit en même-tems la charge de Bourfier, & Jean-Rodolphe, qui remit l'an 1689. en qualité de Député, au Roi Guillaume III. la lettre de félicitation que lui avoient écrite les Cantons Evangéliques, au sujet de son avènement à la Couronne de Grande-Bretagne. Il fut élu Con-

feiller en 1714. par une élection libre, après avoir administré, comme l'avoient fait son père & son frère, le Bailliage de Kybourg. Jean-Conrad, un des petits-fils du Bourguemaitre, & fils de Jean-Conrad, devint membre du Conseil en 1731. Deux autres de ses petits-fils par Jean, savoir Jean-Conrad & Henri, furent faits Tribuns de la même Tribu, & le premier devint Statthalter en 1734. Jean, le troisième, membre du grand Conseil, forma un magnifique cabinet de médailles & de curiosités.

Jean-Jaques, frère du Bourguemaitre, devint Conseiller à sa place l'an 1678. & fréquenta assidûment le Conseil pendant 16. ans, quoiqu'il eût perdu sa vue. Quelques-uns de ses fils entrèrent dans le grand Conseil, & Jean entra dans le grand, en 1711. Il avoit déjà été envoïé l'an 1707. en Députation à Genève, à l'occasion des troubles qui y régnoient; en 1712. il fut Commandant à Bremgarde & en 1713. Représentant à Bâle. Jean-Gaspard, dont on a parlé, fut Bourguemaitre depuis l'an 1691. jusqu'en 1696. Jean-Conrad, Jean-Gaspard & Jean-Jaques, ses fils, devinrent membres du petit Conseil, & le dernier fut créé Bourguemaitre en 1711. Il contribua beaucoup en 1712. à éteindre le feu de la guerre, qui s'étoit allumée entre les Suisses à l'occasion du Toggenbourg. Il mourut le 19. mai 1734. & laissa un fils unique, Jean-Gaspard, qui s'acquît une estime générale, par les différentes Ambassades, dont il fut chargé, & desquelles il s'acquitta avec beaucoup d'honneur, entr'autres en 1712. au Collège de l'Empire à Ratisbonne, ensuite pour terminer les troubles des Grisons & d'Appenzell, & ceux qui s'étoient excités pour la seconde fois à Genève. Tous ces services lui valurent en 1740. la charge de Bourguemaitre. Il publia à l'occasion de son Ambassade de Ratisbonne, une instruction exacte des libertés des Toggenbourgeois.

Jean-Jaques, petit-fils du Bourguemaitre Jean-Gaspard l'aîné, & fils de Jean-Conrad, devint membre du Conseil en 1731. & l'année suivante Inspecteur des bâtimens de la ville. Jean-Louis, autre petit-fils de Jean-Gaspard, fut élu en 1726. membre du Conseil & Bailli à Frauenfeld. Jean-Conrad, neveu du Bourguemaitre Gaspard, entra dans le petit Conseil, dès l'an 1706. fut envoïé en 1712. Représentant à Berne, pendant la guerre du Toggenbourg, & devint Bourfier la même année.

Erhard, un des Eschers de la famille des Luchs, qui décéda en 1689. publia une description du lac de Zuric, de même que de la fondation de l'Etat & du gouvernement de la ville de Zuric. Marc, qui fut Juge, composa un *Chronicon Helveticum*, en deux tomes, & mourut en 1612. Jean-Rodolphe, Bailli d'Einrieden, fut Auteur d'un pareil ouvrage, qui s'étendoit jusques à l'an 1607. & qui entroit dans un détail circonstancié de l'origine de la célèbre Société ou Confrérie de l'Escargot, nommée les Bœcke ou Schwertlers, & il décéda en 1609. * Erh. Dyrsteler, *geschlecht-buch*. Ejsfd. *manuscripta*.

ESCHIL, Archevêque de Lunden, sous le règne de Waldemar I. Roi de Danemarck. Pendant les troubles du Roïaume, Eschil avoit envoïé en dépôt en France une grosse somme d'argent avec plusieurs effets précieux. Il fit retirer son argent & ses effets, lorsqu'il vit que la guerre alloit s'allumer en France. Les gens de l'Archevêque, qui portoient son trésor, furent volés sur la route de Holstein. Cette perte toucha sensiblement Eschil, qui pria le Roi de faire usage de son autorité pour lui faire rendre, ce qui lui avoit été enlevé, promettant de céder une partie, de ce qui seroit recouvré. Le Monarque n'écouta pas favorablement la demande de l'Archevêque. L'on prétend même qu'il lâcha quelque raillerie, qui choqua si vivement Eschil, qu'il alla jusques à publier, que le Roi avoit été d'intelligence avec les voleurs. Un autre événement acheva de brouiller Eschil avec Waldemar. L'Archevêque refusa de reconnoître, & même il excommunia un Evêque, que le Pape Victor avoit nommé avec l'agrément du Roi pour le siège de Sleswick. Eschil chargea Gerhard, Abbé d'Esfrom de déclarer au Roi qu'il le regardoit comme fauteur du schisme occasionné

caſionné par Alexandre III. & Victor, & comme ennemi de l'Egliſe. L'Archevêque, avec les François, tenoit pour Alexandre, au lieu que Waldemar étoit pour Victor, appuié de l'Empereur. La hauteur avec laquelle Gerhard parla au Roi, lui attira cette réponſe ;
 » Votre Maître a pu boire le ſang des Rois mes prédéceſſeurs, & il ſoupire aujourd'hui après le mien.
 » Mais j'ai reçu du ciel une épée pour faire rentrer les rebelles dans leur devoir. » Ce diſcours épouvanta l'Archevêque, qui, pour pourvoir à ſa ſûreté, ſe retira dans la Wermie. Le Roi palla aſſiéger dans la fortereſſe qu'Eſchil avoit fait bâtir dans le marais de Lothra, & qui portoit le même nom. Les uns, dit Mr. des Roches, tiennent qu'elle avoit été bâtie ſur les anciennes ruines de la ville de Sabourg, & d'autres que c'eſt l'Elleholm d'aujourd'hui. Le ſiège fut difficile, & Waldemar vint à bout de cette place importante plus par la ruſe que par la force. Le Roi paſſa enſuite en Scanie, & ſe rendit maître de toutes les places fortes du diocèſe de Lunden. L'Archevêque affoibli par tant de pertes, demanda la permiſſion de venir faire ſes ſoumiſſions au Monarque, dont il obtint de nouveau la bienveillance ; mais à condition que l'Archevêque cédât au Roi une grande partie de ſes biens que ſes prédéceſſeurs avoient donné à l'Egliſe de Lunden. Eſchil avoit fait vœu de viſiter les ſaints lieux. Il partit en 1162. dans la vûe d'accomplir ſon vœu. Il paſſa par Rome, pour voir le Pape Alexandre III. pour lui déclarer tout ce qu'il avoit fait en ſa faveur, & pour lui demander conſeil ſur ce qu'il devoit faire dans la fuite. Nôtre Hiſtorien ne nous dit point ce qui arriva à l'Archevêque juſques en 1177. Ce fut alors qu'il ſit part au Roi du deſſein qu'il avoit formé d'abdiquer ſon Archevêché, & de ſe retirer en France, pour y finir ſes jours dans l'Abbaie de Clairvaux. Le Prince conſentit finalement aux deſirs du Prélat, qui ſit un voiage en France. Il n'y demeura pas long-tems. Il revint en Danemarck, l'année ſuivante, & il eut le cruel chagrin de voir que ſes petits-fils, Charles, Canut & Bénédicte, avoient conſpiré contre le Roi, & s'étoient vûs forcés à prendre la fuite. Cela ne l'empêcha pas d'aller ſaluer le Roi, qui étoit à Wibourg, qui lui ſit un accueil favorable, & qui lui donna des vaiſſeaux pour ſe retirer en Scanie. Eſchil aiant fait demander au Roi la grace pour ſes petits-fils, fut refusé. Ce refus joint à ſon âge avancé, lui cauſa une maladie, que l'on crut mortelle. Il ſe rétablit enſin, & aſſiſta à la cérémonie du mariage d'une fille du Roi. Après que les reſoiuiſſances furent paſſées, Eſchil reprit le deſſein de quitter ſa dignité. Il ſit un diſcours d'adieu à ſes peuples, qui leur ſit verſer des larmes. Forcé en quelque ſorte de nommer ſon ſucceſſeur, il nomma Abſalom, Evêque de Roſchild. Enſuite il partit pour la France, & ſe retira auprès de St. Bernard dans l'Abbaie de Clairvaux. Il y mourut en 1182. Il avoit fondé dans le Danemarck, des revenus de ſon patrimoine, cinq monaſtères, ſavoir Hareſwald, Eſſerom, Bekeschow, Turnmedorp & Eſom, tous de l'Ordre de St. Bernard. * Des Roches, *hiſt. du Danemarck*, tom. III. pag. 36. &c.

ESCHYLE, Poète Grec, &c. *En parlant des tragédies de ce Poète, on cite ainſi, les deux premières, Prométhée à l'attache ; les ſept Preux devant Thèbes. Les titres ſont plus ſimples : il faut ſeulement Prométhée ; les ſept devant Thèbes . . . Dans les citations, on allègue mal Plutarque, en diſant, Plutarch. De modo legendi Poët. inter opuſc. mor. & in ſyſpoſiac. liſes, Plutarch. in ſyſpoſiac. de modo legendi Poëtis inter opuſcula moralia. Ajoutés que Mr. l'Abbé Sallier de l'Académie Françoisé & de celle des Inſcriptions & belles Lettres, a donné des éclairciſſemens ſolides ſur la tragédie d'Agamemnon par Eſchyle. Cette pièce ſe trouve dans les Mémoires de l'Académie des belles Lettres, tom. VIII. * *Suppl. de Paris.**

ESCLAVES de la vertu, Ordre de Chevalerie. L'Impératrice Eléonore de Gonzagues, veuve de Ferdinand III. l'inſtitua l'an 1662. Il ne devoit être compoſé que de trente Dames d'une nobleſſe diſtinguée, outre les Princesſes dont le nombre n'étoit point limité. L'Impératrice leur donna pour marque de leur

Ordre une médaille d'or, représentant un ſoleil dans une couronne de laurier avec cette légende, *Sola ubi que triumphat.* Cette médaille étoit attachée à une chaîne d'or, en forme de bracelet, qu'elles portoient au bras au-deſſus du coude. Elles devoient avoir cette médaille dans les jours de cérémonie, & les autres jours elles portoient ſeulement une médaille plus petite, attachée à un ruban noir. Elles promettoient d'obſerver les règles, & les ſtatuts de cet Ordre, qui furent dreſſés par l'Impératrice, Chef de l'Ordre. En cas de mort d'une de ces Chevalières, ſes héritiers devoient rendre à cette Princeſſe la grande médaille, & pouvoient conſerver la petite en mémoire de l'honneur, que leur famille avoit reçu d'avoir eu une Chevalière de cet Ordre. * Héliot, *hiſt. des Ordres Relig.* &c. tom. VIII. ch. 68.

ESCOLATE, bourg de Normandie au diocèſe de Séez. Il eſt ſitué à quatre lieux de la ville de ce nom ſur la rivière de Sarthe dans une plaine fertile en grains. Outre la paroiſſe il y a un Prieuré ſimple dans ce bourg. * Th. Corn. *Diſt. géogr.*

ESCOMAN, (Jaqueline de Voier d') fut d'abord au ſervice de la Reine Marguerite de France, & entra depuis dans celui de la Marquiſe de Verneuil. Elle dit qu'elle avoit appris de Charlotte Tillet, confidente de la Marquiſe, le complot de Ravailiac, ſur l'aſſaſſinat de Henri IV. & que la Marquiſe, de même que les Ducs d'Epéron & de Guiſe en étoient les auteurs. Elle voulut le découvrir non ſeulement à la Reine Marguerite, mais de plus au Roi lui-même & à Marie, ſon épouſe ; mais on la renvoia comme étant une femme imprudente, & elle ne fut point du tout écoutée. Mais Henri IV. aiant été aſſaſſiné, elle accuſa devant le Parlement dans un manifeſte, inſéré dans le Recueil des pièces hiſtoriques & curieufes, imprimé à Delft l'an 1611. les perſonnes dont on vient de parler, & elle le ſit avec un ſi grand air de vraieſſemblance, que le Parlement ſe vit en ſuſpens. On approfondit la choſe, & on trouva que ce qu'elle avoit dit, avoit quelque fondement, comme on peut le conclure de l'aveu qu'en ſit le premier Préſident d'alors. Mais comme le Duc d'Epéron étoit, dans ce tems, fort bien à la Cour, & qu'on ne vouloit pas l'offenſer, on prononça finalement une ſentence, qui portoit, que l'on prendroit d'ultérieures informations, qu'on remettrait en liberté les accuſés, qu'on aſſoupiroit le procès, & que l'Escoman ſeroit enfermée pour le reſte de ſes jours entre quatre murailles, après la conſiſcation de ſes biens. * *Mémoires pour l'hiſtoire de France. Mémoires de la Régence de Marie de Médicis.* Le Long, p. 444. 922. *Suppl. Al. de Bâle.*

ESCOſSE. Ajoutés à la fin de la ſuite chronologique des Rois de cet Etat, avant voies STUART, ce qui ſuit. 1727. Georges II. du nom, Duc de Brunſwic-Hanover. * *Suppl. de Paris.*

ESCOUBLEAU, Maifon. *Corrigés & ajoutés ce qui ſuit.* Maurice d'Escoubleau, ajoutés Sieur de Sourdis . . . Dame de Coutery, liſés Dame de Courtery . . . mère du même Pierre, liſés mère d'un autre Pierre. * *Suppl. de Paris.*

ESCOUBLEAU DE SOURDIS, (Madelaine) Abbeſſe de Nôtre-Dame de Saint Paul-lès-Beauvais, &c. On la dit dans le *Diſt.* née en 1585. & morte âgée de quatre-vingts-deux ans. Elle étoit née en 1581. le 22. de juillet, & mourut le 10. d'avril 1665. âgée de quatre-vingts-quatre ans. * *Suppl. de Paris.*

ESCOULOUBRE, petite ville de France ſur les frontières de Rouſſillon au midi d'Aleth, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieux, & à l'orient de Perpignan à la diſtance d'onze ou de douze lieux. * *Diſt. de Holl.*

ESCOYEUX, ville de France dans la Saintonge ; elle eſt ſituée dans une plaine aſſés près d'un grand bois à deux lieux de la ville de Thoré.

Ce lieu n'eſt compté que pour un bourg de 240. feux dans le dénombrement de la France, & ſe trouve dans l'Election de St. Jean d'Angeli, Généralité de la Rochelle. * Th. Corn. *Diſt. géogr.* La Martinière, *Diſt. géogr.*

ESCUROLLES, petite ville de France dans le Bourbonnois sur la rivière d'Annelot ou d'Andelot, au midi de Moulins, dont elle est éloignée d'environ huit lieues. * *Diët. de Holl.*

ESCYPOUR, petite ville d'Asie sur la route de Diarbekir à Alep, à une journée de chemin de la première. Elle est presque toute ruinée. Il y a une forteresse, comme une petite montagne toute revêtue de pierres aussi belles que du marbre; mais tout y tombe en ruine & il n'y habite personne. * Paul Lucas, *voiage au Levant*, tom. II. c. 11.

ESDRIN, (Nicolas) Comte de Sérin; *Voies* dans le *Diët.* SERIN, (Nicolas).

ESFARAIN, ville d'Asie dans la province de Khorasan. Elle est située, selon les tables Arabiques, à 91. degrés & 5. min. de longitude, & à 36. degrés 55. min. de latitude. Cette ville est fameuse par le grand nombre d'Ecrivains & autres personnes illustres qu'elle a fournis. Le Traducteur de l'histoire de Timur-Bec, nomme cette ville Esferain, & dit qu'on l'appelle autrement *Elmebredgan*; elle est, dit-il dans une note, au milieu du chemin entre Nichabour & Jorjan, & dépend de Nichabour. Il s'accorde pour la longitude avec Mr. d'Herbelot; mais il ne donne que 36. degr. 44. m. de latitude. Naffir-Eddin met 55. m. comme Mr. d'Herbelot. Mr. Grave dans sa traduction Latine des tables de cet Arabe, écrit Esfarayin. * Herbelot, *biblioth. orient.* La Martinière, *Diët. géogr.*

ESFIGIAB, ville d'Asie dans la Transoxane, de la juridiction de celle de Schafche. Les tables Arabiques lui donnent 99. degr. 50. min. de longitude, 43. degr. 36. min. de latitude: ses murailles sont de deux lieues de tour, & enferment quantité de jardins arrosés d'eaux courantes. Cette ville est entre celles de Tharaz & d'Osbaniketh, à une journée environ de chemin de l'une & de l'autre. Abulfeda varie un peu dans sa position, & remarque aussi-bien qu'Al-Bergendi, qu'elle a donné plusieurs Docteurs au Musulmanisme. * La Martinière, *Diët. géogr.*

ESGER JUL, d'abord Evêque d'Arhus, & ensuite Archevêque de Lunden, succéda à l'Archevêque Isarn, Italien. Le nouvel Archevêque aiant eu quelque différend avec le Roi Eric VIII. ce Prince porta ses plaintes au Pape, qui en 1316. condamna l'Archevêque à paier au Roi, dans l'espace de dix ans, une somme de cinq mille marcs d'argent. Il lui fit défense de rien tramer contre le Souverain, de ne point mettre de Gouverneur dans l'Isle de Bornholm, à l'insu du Roi, ni contre son consentement, & enfin il lui ordonnoit de promettre par serment, de ne point donner de retraite sur ses terres, aux personnes que le Roi auroit bannies de ses Etats. Le Roi aiant taxé en 1318. chaque charrué des gens de la campagne à un marc d'argent, sans en exempter ni les Nobles, ni les Ecclésiastiques, Esger refusa son suffrage pour la levée de cet impôt; mais voyant qu'il n'étoit pas assez fort pour empêcher qu'il ne fût levé, il prit le parti de sortir du Roiaume, tant pour se mettre à l'abri de la colère du Roi, que pour marquer au peuple qu'il désapprouvoit cette taxe. Il se joignit au Duc Christophle, qui mécontent étoit sorti du Danemarck, & tous deux se jetterent entre les bras des Ducs Eric & Waldemar, frères du Roi de Suède, & ils tâchèrent de les animer contre le Roi de Danemarck. L'Archevêque ordonna même à son Chapitre de Lunden d'excommunier le Roi Eric; mais les Chanoines refusèrent de lui obéir. Le Roi Eric étant mort en 1319. l'Archevêque partit pour Rome, & se plaignit au Pape de ce que le Roi l'avoit contraint de quitter le Roiaume, & de ce qu'il lui avoit enlevé l'Isle de Bornholm par la force des armes. Il revint, l'année suivante, avec le Nonce du Pape Jean XXII. qui exhortoit fortement le Roi Christophle II. qui avoit succédé à Eric, de rétablir l'Archevêque dans son diocèse, & de lui rendre l'Isle de Bornholm. Le Roi, qui avoit reçu des services de l'Archevêque, & qui ne vouloit point se brouiller avec le Pape, accorda tout ce qu'on lui demanda, & même au-delà. C'est ce que l'on voit par les lettres que le Roi donna à Roschild, le mercredi après

Supplément. Tom. II.

la fête de St. Barthélemi. L'Archevêque se brouilla de nouveau avec le Roi, entra dans la révolte d'Oluffson, & lui donna du secours. Le Roi fit marcher des troupes pour faire le siège de Hammershaus, & pour s'emparer de toute l'Isle de Bornholm. Cela fut exécuté. L'Archevêque ne survécut pas long-tems à ce désastre, & mourut l'année suivante 1325. * Des Roches, *hist. du Danemarck*, tom. IV. p. 133. &c.

ESLAMIAT, ce mot en Arabe signifie le Musulmanisme, & par rapport à la Géographie, il se prend dans le même sens que le mot de Chrétienté. L'étenduë de l'Esiamiat, ou Islamisme du tems d'Ebn Aluardi, Géographe Arabe, qui vivoit l'an 385. de l'Hégire, de J. C. 995. étoit depuis la ville de Farganah dans la province Transoxiane, jusqu'au rivage maritime de l'Yemen ou Arabie heureuse sur l'Océan vers la ville d'Aden; c'est ainsi que l'on prend sa longueur, qui comprend cinq mois entiers de Caravane. Sa largeur est depuis le pais de Roum, qui est la Natolie jusqu'à Mansourat ou Sourate aux Indes dans le Decan, & cet espace contient cinq mois de chemin. Dans toute cette étenduë on ne comprend point la partie occidentale depuis l'Egypte le long de l'Afrique jusques en Espagne, dit le même Auteur, parce que cette partie de l'Islamisme, qui est comme la manche dans un habit, est resserrée vers le septentrion par la mer méditerranée, & au midi par le pais des Nègres, qui n'ont pas encore reçu la religion Mahométane. Ebn-Aluardi fait encore un plus grand détail de cette contrée, lorsqu'il dit que pour mesurer sa longueur on va de Farganah en Khorassan, de Khorassan au Gebal, qui est l'Iraque Persienne, de celle-ci à l'Iraque Arabique ou Babylonienne, puis en Arabie jusques aux bords de la mer d'Yemen.

Sa largeur commence dans l'Asie mineure, ou pais des Grecs, duquel on passe en Syrie, de là en Mésopotamie, puis dans l'Iraque Arabique ou Chaldée, de cette province en Perse, de Perse en Kerman, & du Kerman à Sourate aux Indes.

Cependant, si vous comptés sa manche, dont nous avons déjà parlé, il y a depuis Acha Almagreb, qui est à l'extrémité de l'Afrique jusques en Egypte, 90. journées, puis l'Egypte jusqu'à l'Iraque Arabique 30. depuis l'Iraque jusqu'à Balkhe en Khorassan 60. & de Balkhe à Farganah 20.

Abdallah Al Banna, dit Mocdeffi, c'est-à-dire, natif de Jérusalem, a fait un ouvrage intitulé: *Bedi Filmalek al Esiamiat*, c'est-à-dire, ce qu'il y a de merveilleux & d'admirable dans toutes les provinces du Musulmanisme.

Pour mieux connoître l'étenduë de ce pais, il faut considérer que, depuis le tems qu'Ebn Aluardi a écrit, la plus grande partie des Indes, en y comprenant les Roiaumes de Visapour & de Golconde, est devenue Mahométane. Il est vrai que les Mahométans ont perdu l'Espagne; mais ils ont beaucoup gagné du côté de la Grèce, de la Hongrie & de la Tartarie. * La Martinière, *Diët. géogr.*

ESOPE, Auteur Grec d'une Histoire romanesque d'Alexandre le Grand. Dans le *Dictionnaire historique* on dit qu'il y a beaucoup d'apparence, que ce roman a été forgé durant les siècles de la Barbarie. Cependant le Patriarche Eutychieus, tom. I. de ses Annales, pag. 288. rapporte des fables qui se trouvent dans cet ouvrage d'Elope. Or Eutychieus vivoit dans le X. siècle, & même vers le commencement. Mr. Bayle dit qu'il y a un exemplaire imprimé en lettres Gothiques de cette Histoire romanesque à la bibliothèque du Roi de France. *Voies* sa Lettre 254. dans l'édition procurée par Mr. Desmaizeaux. *Suppl. de Paris.*

ESPAGNE, en Latin *Hispania*, Roiaume, &c. *Ajoutés ce qui suit à la fin de la suite chronologique des*

DERNIERS ROIS D'ESPAGNE.

<i>Commencement du règne</i>	<i>Durée du règne.</i>
1724. Louis I.	sept mois & 13. jours.
Mort à Madrid le 31. août 1724. âgé de dix-sept ans.	
1724. Philippe V. remonte sur le trône. * <i>Suppl. de Paris.</i>	

ESPAGNE, Maison dans le haut Languedoc. *Corrigés ce qui suit.* L'ancien Vicomté de Coferans, *lisés par-tout* Conserans. Bourniquel, *lisés* Burniquel. Cieura, *lisés* Sievras. Peguillan, *lisés* Puiguillem. Palliez, *lisés* Pallas. . . . On dit que Jaques Matthieu d'Espagne maria sa fille unique en 1570. à Henri de Noailles, Comte d'Agen. Ce mariage se fit en 1578. non en 1570. & Henri de Noailles étoit Comte d'Ayen, non d'Agen. * *Suppl. de Paris.*

ESPARBEZ DE LUSSAN, famille. *Corrections & additions à faire à cet article.*

S E I G N E U R S D E F E U Q U A .

V. FRANÇOIS d'Esparbez. . . . Annibal d'Esparbez, Seigneur de Lunport, *lisés* de Limport.

S E I G N E U R S D ' A U B E T E R R E .

IX. JEAN-HENRI-BOUCHARD d'Esparbez de Luffan, *ajoutés* Marquis d'Aubeterre.

COMTES D'AUBETERRE ET DE JONZAC.

VIII. PIERRE-BOUCHARD d'Esparbez. . . . épousa Julie-Lucine de Sainte-Maure, Dame de Jonzac; *lisés* Julie-Michelle, &c. dont il a eu Pierre-Louis-Joseph, qui fut.

IX. PIERRE-LOUIS-JOSEPH d'Esparbez de Luffan, Comte de Jonzac, &c. a épousé le 27. mars 1713. Marie-Françoise Henault, fille de Jean-Remi Henault, Secrétaire du Roi, Greffier du Conseil & Fermier général de Sa Majesté, & de Françoise Ponton. * *Suppl. de Paris.*

ESPARRON, dans la Viguerie de St. Maximin en Provence, dit Esparron de Pallières, fut érigé en Vicomté environ l'an 1379. Le Vicomte en fit hommage le 14. mai 1386. Cette terre est possédée par la Maison d'Arcussia. * Briançon, *Nobiliaire de Provence*, tom. I. p. 224.

ESPEISSES, (Jaques Faye d') *Voies* FAYE.

ESPEN, (Zéger-Bernard van) savant Jurisconsulte & célèbre Canoniste, né à Louvain le 9. juillet 1646. Après son cours de Philosophie, où il se distingua, & quelques années de Théologie, dégoûté des épines de la Scholastique, il s'attacha à l'étude de la discipline ancienne & moderne. Aiant reçu l'Ordre de Prêtrise en 1673. & le bonnet de Docteur en Droit, deux ans après, il vécut jusqu'en 1702. dans le Collège du Pape (Adrien VI.) avec M. Mrs. Van-Viane & Huygens, Docteurs en Théologie d'un grand mérite. Humble, simple, frugal, aimant les pauvres, à qui il donnoit les revenus de sa chaire & une partie de son patrimoine, il ne se fit remarquer que par sa candeur & sa piété, ne se montra au public que par ses écrits, & fut consulté de tous côtés, même par les tribunaux de justice, par les Evêques & par quelques Souverains. Il perdit la vue à l'âge de soixante-cinq ans par une cataracte, qui ne fut levée que deux ans après, & il n'en fut ni moins guai ni moins appliqué à l'étude. Divers adversaires lui suscitèrent, malgré son extrême modération, des traverses plus pénibles. En 1707. le Père Désirant, Augustin, lui supposa & à d'autres Ecclésiastiques de mérite, des lettres & d'autres actes remplis de projets criminels en matière de religion & d'Etat, que ce Religieux avoit fait écrire par un jeune Notaire. Ces pièces furent déclarées par sentence d'une Jointe extraordinaire établie à ce sujet, inventées à plaisir, fausses, scandaleuses & séditieuses, & le Père Désirant fut banni des Etats de son Souverain. En 1719. aiant été accusé par Mr. Govarts, Vicaire Apostolique de Bois-le-Duc, d'avoir enseigné que la juridiction contentieuse des Evêques n'est que précaire, il se pourvut au grand Conseil de Malines, dont Mr. Govarts étoit membre, & y obtint une sentence, qui le justifioit pleinement. En 1725. il fut attaqué de nouveau sur ce que dans un écrit sur le Sacre des Evêques, où il réfute en particulier le Docteur Damen, il avoit paru approuver comme canonique le Sacre de Mr. Steenoven, Archevêque d'Utrecht. Cet écrit en forme de lettre, fut imprimé en Hollande sans l'aveu de l'Auteur, avec une préface de l'Editeur, sous le titre de *Responsio episto-*

laris, &c. Après plusieurs procédures, le Recteur de l'Université rendit le 7. février 1728. une sentence contre Mr. Van-Espen, sans prononcer sur le fond de la cause. Ce Docteur crut, que l'on avoit dessein de l'arrêter; il se retira à Maestricht, puis à Amersfort dans la province d'Utrecht, où il mourut le 2. octobre 1728. dans la quatre-vingt-troisième année de son âge. Cette retraite ne fit pas perdre à l'Empereur la bonne opinion, que Sa Majesté Impériale avoit toujours eue de Mr. Van-Espen; car plus de trois mois après, c'est-à-dire, le 24. mai 1728. ce Prince donna à Guillaume Metternich, imprimeur de Cologne, un nouveau privilège, signé de la propre main de Sa Majesté, pour imprimer tous les ouvrages de ce savant Auteur. Le plus considérable est son *Fus ecclesiasticum universum*, qui est généralement estimé. Il y a fait un supplément qui parut à Paris en 1729. avec privilège, & une approbation de Mr. Nouët, accompagné d'un commentaire abrégé sur Gratien. Il a donné outre cela plusieurs ouvrages sur des matières particulières, dont les principaux sont: *De peculiaritate & Simonia; De officiis Canonicorum; Tractatus historico-canonicus in Canones; De censuris; De promulgatione legum ecclesiasticarum; De recursu ad Principem; Vindicia resolutionis Doctorum Lovaniensium pro ecclesia Ultrajectensi.* Il n'a pas mis son nom à ce dernier ouvrage, parce qu'il parut dans le tems qu'on le poursuivoit le plus vivement, à cause qu'il avoit écrit en faveur de l'Eglise d'Utrecht. On a aussi imprimé toutes les pièces de son procès avec Mr. Govarts, & toutes celles de son dernier procès. On trouve en particulier sa lettre à l'Empereur au sujet de son oppression & de sa retraite, avec un mémoire détaillé sur sa retraite, l'un & l'autre en François & imprimés in 4. La lettre est de Maestricht le 14. juin 1728. Sa déclaration sur le formulaire & la bulle *Unigenitus*, du 15. mai 1727. a aussi été rendue publique. Ses œuvres ont été imprimées cinq fois, une à Louvain, trois en Allemagne, & une fois à Rouen. On assure qu'il s'en fait actuellement (en 1735.) une édition à Venise. Mais on peut dire qu'aucune de ces éditions n'est complète, parce qu'il paroït toujours quelque nouvel ouvrage de l'Auteur. Il a laissé en mourant des manuscrits considérables, qui sont en état de voir le jour, & qui contiennent des *Dissertations & réflexions sur les Canons anciens & nouveaux.* * Le Père Désirant, ou *Histoire de la fourberie de Louvain. Equitas sententia Parlamenti Mechlinensis. Causa Espeniana. Très-humbles remontrances du Docteur Van-Espen à Sa Majesté Impériale & Catholique.* *Suppl. de Paris.*

ESPERNAI, ville de France dans la Champagne. Cette ville est petite; mais la situation qui est sur la rivière de Marne, en est tout à fait agréable. Elle est à 7. lieues de Châlons en tirant du côté de Paris. C'étoit autrefois une assez bonne place, qui avoit de bons fossés pleins d'eau, de bons remparts & de bonnes murailles flanquées de tours, de distance en distance; mais ces fossés sont à présent la plupart comblés & secs, & ces tours presque entièrement ruinées. Espernai n'étoit autrefois qu'un château, ou maison de plaisance, qui du tems de Clovis, premier Roi Chrétien, appartenoit à Enlage, Gentilhomme François, qui étant coupable du crime de lèse-Majesté, que l'histoire ne marque point, obtint sa grace du Roi, par l'entremise de St. Rémi, auquel ce Prince ne pouvoit rien refuser. Ce Gentilhomme, pour expier en quelque manière une si grande faute, se priva de cette maison qu'il aimoit beaucoup, & tant par un esprit de pénitence que par reconnaissance envers St. Rémi, il en fit une donation à ce saint Prélat: qui ne voulant pas la recevoir sans récompense, lui fit présent à son tour de cinq mille livres, qui étoit alors une très-grande somme, qu'il tira du trésor de l'Eglise de Rheims. Espernai servit ainsi à augmenter le domaine de cette Eglise, & de lieu de plaisance à St. Rémi & à ses successeurs, qui alloient y prendre l'air, en certains tems de l'année.

Tel étoit alors l'état du château d'Espernai. Quelques tanneurs y aiant été attirés par la commodité du petit ruisseau, nommé Cabry, qui en est proche, & qui

& qui sépare la Champagne de la Brie, ils y firent quelques habitations, qui s'augmentèrent dans la fuite & devinrent une petite ville, dont les Comtes de Champagne s'emparèrent depuis, à cause de la situation & de la commodité de son passage sur la rivière de Marne.

Pendant les courses que les Normands faisoient autrefois si fréquemment en France, un parti de leurs troupes entra dans le pais Remois, & le ravagea entièrement. Hincmar, Archevêque de Rheims, se réfugia à Espernai, & y fit porter le corps de St. Remi. Foulques, un de ses successeurs, y fit construire une citadelle, qui fut démolie par le commandement de Charles, le Chauve. Gervais qui succéda à Foulques, la rétablit; mais elle fut encore détruite en 923. La ville d'Espernai passa ensuite dans la Maison d'Herbert II. du nom, Comte de Vermandois, & premier Comte de Champagne, & de Robert, son fils, second Comte de Champagne, qui après s'être rendu maître de la ville de Troies, entra dans le diocèse de Rheims, où il prit plusieurs places, ensuite de quoi l'Archevêque fut obligé de lui céder Espernai, Fimes & Vertus, pour sauver les autres lieux du domaine de Rheims, à condition d'en faire foi & hommage aux Archevêques de Rheims. Ce traité fut confirmé par les bulles des Papes Alexandre III. Clément III. & Innocent III. Eudes II. du nom, Comte de Champagne, fit bâtir un château à Espernai, dont il reste très-peu de chose. Cette terre fut réunie à la Couronne, en 1284. Philippe, le Bel, avant qu'il fut parvenu à la Couronne, en fit hommage à l'Archevêque de Rheims. Cette terre passa ensuite à la Maison d'Orléans, & elle ne fut réunie à la Couronne qu'en l'année 1531. par le décès de Louïse de Savoie, mère du Roi François I. Le domaine en fut néanmoins donné, dès la même année, par usufruit au Duc de Guise, après lui au Maréchal Strozzi, & ensuite à Marie Stuart, Reine de France & d'Ecosse, veuve du Roi François II. Après la mort de laquelle ayant été réunie à la Couronne, elle fut aussi-tôt aliénée par le Roi Henri III. Il y a eu encore plusieurs ventes, dont la dernière fut sous le règne de Henri IV. en 1601. Enfin en l'année 1641. cette terre fut donnée avec les Duchés de Château-Thierry & d'Albret, le Comté d'Evreux & autres terres considérables, à Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, Duc de Bouillon, en échange des Principautés souveraines de Sedan & Raucourt: & quoique, par le contract qui en a été fait, on ait accordé à ce Prince & à ses successeurs la faculté d'établir des Officiers pour rendre la justice en son nom, après la mort de ceux qui exerçoient alors ces offices au nom du Roi, cela n'a point encore été exécuté, & la justice se rend toujours au nom du Roi dans le Bailliage & la Prévôté d'Espernai.

Espernai est une Châtellenie, qui fait partie du Duché de Château-Thierry, érigé en faveur de François, Duc d'Alençon, quatrième fils du Roi Henri II. par lettres patentes du 7. février 1560. vérifiées en Parlement le 2. mars suivant. La ville d'Espernai ayant été occupée par les Espagnols, du tems de la Ligue, Henri IV. crut, qu'il étoit du bien de ses affaires de s'en saisir, à cause de l'importance de son passage. Il vint à Châlons, d'où il alla par eau se rendre à Espernai, qu'il assiégea & qu'il prit après une vigoureuse résistance en l'année 1592. Le Maréchal de Biron y fut tué, en voulant reconnoître la place, le Roi ayant dans ce moment la main sur son épaule; ce coup lui fut tiré du haut du clocher ou d'une tour, appelée maintenant la tour du Collège. * Baugier, *Mémoires de Champagne*, tom. I. p. 282. La Martinière, *Dict. géogr.* Cet article doit remplacer celui qui est dans le *Dict.*

ESPESSES, Avocat-Général sous Henri III. Roi de France. Le Duc de Guise avoit proposé en 1588. de recevoir en France le Concile de Trente pour s'en faire un mérite à la Cour de Rome. Le Roi qui découvroit les vûes du Duc, voulut que l'on tint une conférence sur cette matière importante. L'Avocat-Général parla le premier dans cette conférence. Il établit ces deux maximes. La première, que les Papes

n'avoient aucun droit de rien commander dans les pais soumis à la Couronne de France, ni de rien statuer en matière de juridiction civile, & que, s'ils le faisoient, nulle personne, même Ecclésiastique, n'étoit obligée de s'y soumettre. 2°. Que quoiqu'on reconnût en France le Pape pour le Chef de l'Eglise, on n'y avoit jamais admis cette puissance absolue & sans bornes qu'il exerçoit ailleurs. Lorsqu'il vint à tirer les conséquences de ces deux principes, & à montrer que plusieurs articles du Concile de Trente y étoient contraires, le Cardinal Pierre de Gondi l'interrompit, & lui reprocha d'être plus subtil que savant en Théologie. Espesses, choqué de ce discours, repliqua qu'il se tiendroit vaincu, si celui qui le taxoit d'ignorance, pouvoit seulement décliner son nom en Latin selon les règles de la Grammaire. Le Cardinal fit semblant de ne l'avoir pas entendu & se tut. L'Archevêque de Lyon prit la parole & osa avancer, que les libertés de l'Eglise Gallicane n'étoient que des inventions de l'esprit humain pour saper l'autorité du St. Siège, sous le prétexte spécieux de soutenir le bien de l'Etat. L'Avocat-Général, sensiblement piqué, dit comme en colère, qu'il avoit toujours fait profession ouverte de la véritable & ancienne religion; qu'il n'avoit jamais donné lieu de le soupçonner du contraire; qu'il n'avoit jamais été au préche à Toulouse, ni fréquenté les assemblées des hérétiques, ni participé en aucune manière à leurs mystères. L'Archevêque eut la bouche fermée, parce que tout cela le regardoit, ayant embrassé les sentimens des Réformés, pendant qu'il étudioit en Droit à Toulouse, & qu'on lui avoit reproché, qu'il ne les avoit abandonnés que pour s'avancer dans l'état Ecclésiastique. Espesses ne traita pas mieux le Sr. de Lanfac, qui voulut prendre la parole. L'assemblée fut des plus confuses; on s'échauffa; on en vint aux injures; on fut contraint de finir. Les uns sortirent en colère, & les autres en riant de la scène, qui venoit de se passer. Le Roi fut charmé de cette issue. * Le P. Daniel, *hist. de France*, tom. VI. p. 241. &c.

ESPINAL, la ville d'Epinal, ou Espinal, en Latin *Spinalium*, est située dans le Canton de Lorraine, nommé Chaumantais, en Latin *Calvomontensis pagus*, qui s'étend au loin dans les montagnes de Vosge, & qui est ainsi nommé à cause des hauteurs de ses montagnes, dont la plupart sont chauves, *calvi*, & dégarnies de bois, & produisent des pâturages pour le bétail pendant l'été. Espinal est bâti sur la rive septentrionale de la Moselle, environ à cinq lieues de Remiremont, & à quatre de Châtel-sur-Moselle. Thierry I. du nom, Evêque de Metz, qui a gouverné cette Eglise depuis l'an 964. jusqu'en 984. ayant fait bâtir un château en cet endroit, où il paroît qu'il y avoit déjà un village, nommé Spinal, le fortifia pour servir de défense contre les incursions des Bourguignons. Ensuite il y bâtit un monastère, & y transféra le corps de St. Goeric, Evêque de Metz & successeur de St. Arnoù, qu'il tira de son tombeau, qui étoit dans l'Eglise de St. Symphorien, située pour lors hors des murs de la ville de Metz. Il y ajouta, pour illustrer sa nouvelle ville d'Espinal, un marché, & la fabrique de la monnoie; ceci arriva vers l'an de J. C. 960.

Adalbéron I. du nom, Evêque de Metz, successeur immédiat de l'Evêque Thierry, dont nous venons de parler, affectionnoit le lieu d'Espinal, & y faisoit souvent sa résidence, y établit d'abord une Compagnie de Clercs, puis un monastère de Religieuses, qui observoient la règle de St. Benoît, & qui faisoient l'office auprès du corps de St. Goeric. Ce monastère fut enrichi par les Evêques de Metz, & leurs biens furent confirmés par les Empereurs, les Papes & les Evêques de Toul. La première Eglise d'Espinal fut dédiée par St. Gérard, Evêque de Toul, qui est mort en 994. & comme cette Eglise se trouva trop petite, on l'abattit, & on en bâtit une autre qui fut dédiée par le Pape St. Léon IX. mort en 1054. L'observance de la règle de St. Benoît s'étoit déjà beaucoup relâchée dans le monastère d'Espinal vers l'an 1294. & Conrade, Evêque de Toul, ayant entrepris de les réduire à leur ancienne régularité, elles y formèrent op-

position, & se défendirent sur un usage ancien, qu'elles soutenoient avoir trouvé dans leur monastère. Aujourd'hui elles passent pour Chanoinesses, & on ne reçoit dans leur Chapitre, que des Demoiselles d'une noblesse bien prouvée.

Quant à la ville d'Espinal, elle a été dès le commencement du diocèse de Toul, mais de la juridiction temporelle de l'Evêque de Metz. Etienne de Bar, Evêque de Metz, qui a siégé depuis l'an 1120. ou 1121. jusqu'en 1163. reprit de force sur Thierry, Duc de Lorraine, la tour de Moron d'Espinal; & comme le Seigneur Voué d'Espinal s'étoit emparé du château de la même ville, & ne vouloit pas obéir au Prélat, Etienne, aidé du même Duc Thierry, assiégea le château & l'emporta. Alors l'Evêque, pour récompense de ce service, investit le Duc de la Vouerie d'Espinal; mais Thierry IV. frère du Duc Matthieu, aiant été élu Evêque de Metz en 1171. le Duc Matthieu rendit à l'Evêché de Metz la Vouerie d'Espinal. Jacques de Lorraine, qui a été Evêque de Metz depuis l'an 1238. jusqu'en 1260. fortifia & la ville & le château d'Espinal de bonnes murailles & d'autres fortifications. Le Duc Ferri III. en 1272. aiant joint ses troupes avec celles du Duc de Bar, forma le siège d'Espinal &, malgré la vigilance de Laurent, Evêque de Metz, qui étoit venu au secours, emportèrent la place, & en 1272. les Voués, Chevaliers, bourgeois & toute la Communauté d'Espinal, engagèrent la ville & le domaine d'Espinal à Thibaut, Comte de Bar, au nom de l'Evêque de Metz, jusqu'à ce que Laurent, Evêque de Metz, auroit fait sa paix avec l'Evêque, & que ce Prélat auroit païé ce qu'il lui devoit.

Raoul de Coucy, Evêque de Metz, fut reconnu pour Souverain par ceux d'Espinal en 1413. & ce Prélat engagea la moitié de la ville & du bien d'Espinal au Duc de Lorraine, Charles III. en 1345. moiennant une certaine somme d'argent. Il l'engagea ensuite à Enguerrand de Coucy, Comte de Soissons, pour une autre somme en 1390. Enfin il engagea la moitié de la ville & Châtellenie de Remberviller & du ban d'Espinal au même Duc Charles, & en 1395. il lui engagea encore la moitié de l'autre moitié de Remberviller. Vers l'an 1426. les bourgeois d'Espinal secoururent le joug, & ne voulurent plus reconnoître pour Souverain Conrad Bayer de Poppart, Evêque de Metz. Ce Prélat les assiégea, & les força de lui remettre les clefs de la ville. Quelque tems apres, aiant voulu faire sur eux quelque imposition, ils se mutinèrent de nouveau, mirent le Prélat hors de leur ville, & l'obligèrent de leur accorder la permission de se mettre sous la garde & protection de René d'Anjou, Duc de Bar. Ce Prince déclara, par un acte, daté du premier janvier 1429. qu'à la prière de l'Evêque de Metz, Seigneur direct de la ville d'Espinal, il avoit promis de décharger les bourgeois de leur serment, lorsque la succession au Duché de Lorraine lui seroit ouverte, par la mort du Duc Charles de Lorraine, son beau-père.

En 1444. le Roi de France, Charles VII. étant venu en Lorraine, ceux d'Espinal lui envoièrent leurs Députés à Nancy, pour lui offrir de le reconnoître pour leur Souverain. Le Roi accepta leur soumission, se rendit à Espinal avec le Roi René, fit placer les armes de France sur les tours, & on dressa un acte de cette cession, le onzième de septembre 1444. après quoi les bourgeois prêtèrent serment de fidélité au Roi Charles.

Thiebaut de Neu-châtel, Maréchal de Bourgogne, aiant demandé au Roi Louis XI. la ville d'Espinal & ses dépendances, pour la joindre à d'autres Seigneuries qu'il avoit aux environs, Louis la lui accorda sans peine, & en fit expédier ses lettres en 1464. mais les bourgeois d'Espinal refusèrent de le recevoir & de le reconnoître, & députèrent au Roi pour le supplier de ne les pas mettre hors de sa Ste. Couronne. Le Roi leur fit récrire le 21. jour de juillet 1465. que son intention n'avoit jamais été de les livrer au Maréchal de Bourgogne, & leur envoya pour Gouverneur le Sr. de Gisors, qui, quelque tems apres, leur notifia les ordres du Roi, pour recevoir le Maréchal; mais ils le refusèrent, fermerent leurs portes, firent leurs oppo-

sitions, en appellèrent au Parlement, députèrent au Roi à Montargis, & lui exposèrent leurs raisons. Le Roi y eut égard, les déchargea de leur serment de fidélité, & leur permit de choisir quel Prince ils voudroient pour les protéger. Le Duc Jean de Calabre, qui étoit présent, s'offrit aux Députés d'Espinal, qui l'agrèrèrent, & depuis ce tems-là, ils sont demeurés sous la Souveraineté des Ducs de Lorraine, malgré toutes les poursuites des Evêques de Metz, qui ont continué, pendant plus de deux cens ans, à réclamer contre cette cession.

Espinal fut prise par Charles, le Hardi, Duc de Bourgogne, en 1475. & ce Prince y fit son entrée en armes à la tête de toute sa Noblesse; mais elle rentra bien-tôt sous l'obéissance du Duc de Lorraine. Durant les dernières guerres de Lorraine, sous le Duc Charles IV. Espinal fut prise & reprise par les François sur les Lorrains, & par les Lorrains sur les François, jusqu'à ce qu'enfin le château de cette ville fut démolé de même que les autres châteaux de ce pais. * *Manuscripts.* Cet art. servira de Suppl. à celui qui est dans le *Dic.*

ESPINAL, Abbaie. Sur les commencemens de cette communauté Religieuse *Voies* l'article précédent. Le Chapitre d'Espinal est composé de vingt-une Dames Chanoinesses, y compris l'Abbesse, qui possède vingt-cinq prébendes. Elle est élective, de même que la Doïenne. L'Abbesse nomme la Secrette. Les Dames d'Espinal sont en possession de nommer ou apprébender des nièces, qui sont des espèces de Coadjutrices, destinées à leur succéder. Pour être reçues dans leur Chapitre, il faut faire preuve de seize quartiers de noblesse d'épée. Charlotte de Léoncourt, Abbesse d'Espinal, institua, dans son Chapitre, une espèce d'Ordre de Chevalerie; les Dames portent une médaille faite en forme de Croix de Malthe, aiant d'un côté l'image de la Vierge, & de l'autre celle de St. Goëric. Le Pape a confirmé cet établissement. Ces Dames vivent en Chanoinesses, chacune dans son logis particulier. Elles conservent toutes fois la mémoire de leur ancien état, & font encore l'Office de St. Benoît les jours de sa fête & de sa translation, avec beaucoup de dévotion & de solemnité. Tous les ans à Pâques, les Dames d'Espinal demandent à leur Abbesse la permission de se choisir un Confesseur, de demeurer en leur particulier, & de retenir leur propre. Voici la formule de ces demandes & réponses. En remettant leurs clefs à l'Abbesse, elles lui disent: *Madame, je vous rends mon propre, permettez moi de me choisir un Confesseur à mon gré, de sortir pour une journée, de vendre & d'acheter pour mes nécessités; je veux ou je souhaite de vivre & de mourir sous votre obéissance.* L'Abbesse répond en rendant les clefs; *Ma sœur, ou ma fille, je vous rends votre propre; je vous donne permission de vous choisir un Confesseur à votre gré, de sortir pour un jour, & revenir le même jour, d'acheter & vendre pour vos nécessités.* La sentence qui confirme cet usage, est datée de Rome le lundi 14. janv. 1630. indict. 3. la septième année du Pontificat d'Urbain VIII. Le tout confirmé par arrêt contradictoire, donné au Conseil de S. A. R. Léopold I. Voici la liste Chronologique des Abbeses.

1. Dicirburhis, depuis l'origine de l'Abbaie jusqu'après l'an 1003.
2. Adeleide, en 1090.
3. Haceca, en 1128.
4. Berthe, vivoit en 1140. morte le 13. janvier.
5. Hozca, en 1173. Elle avoit quatorze Religieuses composant son Chapitre, & cinq Chapelains pour les desservir.
6. Aciche. Peut-être la même que la précédente, vivoit en 1180.
7. Sibylle, vivoit en 1184. & 98. fonda les Chanoines qui desservent l'Eglise d'Espinal.
8. Hadey, dénommée dans un titre de Foulq de Ville sur Ilon, scellé par Seherus, Abbé de Chaumoufey, en 1235.
9. Clémence d'Autrey, en 1291. vivoit encore en 1325.
10. Jeanne, dénommée dans un titre de l'an 1316.
11. Villemette de Ville, vivoit en 1340. & 73. Jean-

12. Jeanne d'Ogéville, en 1373. & 84.
13. Cathérine de Blamont, en 1384. & 1404. élue Abbessé de Remiremont en 1404. & morte en 1408. Elle prenoit encore la qualité d'Abbessé d'Espinal en 1408. morte le 6. des ides d'août.
14. Marguerite de Contr'eglise, en 1404.
15. Jeanne d'Almoncourt, en 1420.
16. Valburge-Cathérine de Blamont, en 1420. 39.
17. Alix d'Almoncourt, en 1440. jusqu'en 1460. morte le 4. septembre.
18. Adeline de Menoux, depuis 1460. jusqu'en 84.
19. Nicole de Domp-Martin, depuis 1484. jusqu'en 1528. fut élue Abbessé de Remiremont en 1428. & choisit pour Coadjutrice Alix de Domp-Martin.
20. Alix de Domp-Martin, depuis 1428. jusqu'à sa mort, arrivée en 1558.
21. Jolande de Bassompierre, depuis 1558. jusqu'en 1621. Elle fonda les Minimes d'Espinal. Elle étoit née à Bassompierre l'an 1536. fut appréhendée à Espinal en 1540. fut reçue Abbessé en 1558. mourut le 21. avril 1621. Elle avoit choisi pour Coadjutrice
22. Claude de Bassompierre de Cuffigny, sa nièce. Elle fut appréhendée à l'âge de deux ans, fut Abbessé en 1621. tint l'Abbaie quatorze ans, mourut le premier novembre 1635. âgée de soixante-six ans.
23. Marguerite de Bassompierre, depuis 1635. jusqu'en 39. qu'elle fit sa démission, & se maria.
24. Cathérine de Livron de Bourbonne, depuis 1639. morte le 25. octobre 1645.
25. Charlotte Marguerite de Lénoncourt, élue en 1645. morte à Noël en 1698. C'est elle qui introduisit cette espèce d'Ordre de Chevalerie que portent les Dames d'Espinal.
26. Félicité d'Hunolstein, élue en 1699. morte en 1719.
27. Anne-Elisabeth, Comtesse de Ludres, élue le 24. février 1719. gouverne actuellement (en 1728.) cette Abbaie avec toute la sagesse & le zèle que l'on peut désirer dans une Dame de sa naissance & de son mérite. * D. Calmet, *histoire de Lorraine*, à la page 105. de la liste Chronologique, &c.

ESPINAY, Maison. *Corrections & additions à faire à ce qui regarde cette Maison.*

XI. ROBERT d'Espinau I. du nom, &c. On dit que le Duc Jean VI. fut enlevé près de Chanfontceau, ce lieu se nomme Chantocœux.

XIV. RICHARD d'Espinau, &c. On lui donne entr'autres enfans Guillaume, Evêque de Laon. Ce Prélat n'étoit point fils de ce Richard.

XVI. HENRI d'Espinau, &c. Il est dit qu'Anne, la dernière de ses enfans, fut mariée à Jaques de Beauvau, Seigneur de Ligny, *lisés* Seigneur de Tigny.

XVII. GUI d'Espinau II. du nom, &c. épousa François, fille de Jean, Seigneur de Villeblanche, non de Villefranche. * *Suppl. de Paris.*

ESPINAY-SAINT-LUC, Maison de Normandie, &c. *Corrigés & ajoutés ce qui suit à cette généalogie rapportée dans le Dictionnaire.*

GUILLAUME II. père de Geofroi, Capitaine du château d'Argues (& non d'Arques, comme il est dit dans le Dictionnaire,) qui épousa Jeanne de Courcy, non de Coucy, dont il eut entr'autres enfans Guillaume, qui fut.

GUILLAUME d'Espinau, Seigneur de Bosguerout, &c. épousa 1.) en 1451. Marie d'Augerville, dont il eut Gui d'Espinau, *tige des Seigneurs de Bosguerout, rapportée ci-après, & non de Bosguerout;* 2.) en 1470. Alix de Courcy, laquelle étant veuve, acquit en 1499. les terres de St. Luc & de la Charmoie, pour Robert d'Espinau son fils, *tige des Seigneurs de St. Luc.*

BRANCHE DE SAINT LUC.

VI. ROBERT d'Espinau, &c. Eustache d'Espinau, dernier enfant de Robert d'Espinau, ne fut point Ecuier du Roi, comme on l'a dit; il étoit Ecclésiastique.

VII. VALERAN d'Espinau. ... épousa 1.) Rénée du Mont, Dame de Surville; 2.) le 7. mai 1553. Marguerite de Groucher, fille de Charles, Seigneur de Gribouval. Du premier lit il eut Antoinette d'Espinau, Dame de Surville, mariée à Michel d'Estournel, & non d'Estournel, Gouverneur de Peronne, Mondidier & Roie, &c. Susanne d'Espinau, mariée à Antoine d'Estournel, &c. Seigneur de Plainville, frère de Michel d'Estournel, &c. Du second lit il eut François, qui fut.

VIII. FRANÇOIS d'Espinau, dit le Brave de St. Luc, rapporté dans le *Moréri*: il faut seulement remarquer que Jeanne de Cossé qu'il épousa, étoit fille de Charles de Cossé I. de ce nom, & non II. & qu'Artus son second fils, nommé à l'Evêché de Marseille, est mis au nombre des Commandeurs de l'Ordre du St. Esprit, de la promotion du 31. décembre 1619. & qu'il étoit mort en 1618. selon le *Gallia Christiana.*

IX. TIMOLEON d'Espinau, Maréchal de France, &c. Henriette de Bassompierre, première femme de Timoleon d'Espinau, Maréchal de France, ne mourut pas, comme on l'a dit, le 19. de janvier 1632. après une maladie de sept ans: c'est Marie-Gabrielle de la Guiche, sa seconde femme, qui mourut ce jour-là & après une telle maladie: Henriette étoit morte dès le mois de novembre 1609. Anne d'Espinau, fille de cette Henriette & de Timoleon d'Espinau, se fit Religieuse à St. Pierre de Reims, & eut ensuite l'Abbaie d'Estival, qu'elle quitta par humilité pour se faire Religieuse Feuillantine à Paris.

XI. FRANÇOIS d'Espinau III. du nom, &c. N. de Rochecouart: *lisés* François de Rochecouart; il n'a pas pris le titre de Vicomte, mais celui de Marquis.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BOISGUEROUT.

VI. GUI d'Espinau, n'étoit pas fils du second lit de Guillaume, mais du premier.

VII. OLIVIER d'Espinau, épousa 1.) Charlotte de Pontchet, *lisés* de Ponches.

VIII. LOUIS d'Espinau, épousa 1.) Charlotte Dique, *lisés* d'Isques: 2.) Jaqueline de Reimeswale, *lisés* de Rymerwale: elle étoit veuve de Henri Perreau, Seigneur de Castillon.

IX. MARTIN d'Espinau, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. ... fille de René, Seigneur de Croifette, *lisés* la Croifette.

XII. PIERRE d'Espinau II. du nom, &c. N. Chevalier d'Espinau, *lisés* Nicolas-Hercule, &c.

XIII. FRANÇOIS d'Espinau, Marquis de Boisguerout, &c. épousa Marie-Anne d'O, fille aînée de Gabrielle-Claude d'O, & non François-Gabrielle, fille de René-Claude d'O. Sa mère étoit Marie-Anne, & non Elisabeth-Madelaine de la Vergne de Guileragues. * *Suppl. de Paris.*

ESPINOUSE, Marquisat au diocèse de Riez en Provence. Il fut érigé au mois de mai 1651. en faveur d'Honoré de Coriolis, Baron de Courbières, Seigneur d'Espinoûse, de Vaumène, de St. Jeannet, & de Chenettes, Président au Parlement d'Aix, en considération de ses services & de ceux du Baron de Courbières, son fils, qui se distingua à la bataille de Rethel. * Briançon, *Nobiliaire de Provence*, tom. I. p. 197.

ESPRIT, (Jaques) dont on n'a dit que deux mots dans le Dictionnaire, naquit à Beziers le 22. octobre 1611. A l'âge de dix-huit ans, il vint à Paris joindre son frère aîné, qui étoit Prêtre de l'Oratoire. Il entra dans la même Congrégation le 16. septembre 1629. Il s'y appliqua, pendant quatre ou cinq années, à l'étude des belles Lettres & de la Théologie. Après quoi aiant eu occasion de se faire connoître à l'hôtel de Liancourt & à l'hôtel de Ramboüillet, il fut ébloui par des idées d'ambition, qui le rappellèrent dans le monde. Il avoit toutes les qualités propres à y plaire, & le Duc de la Rochefoucauld, Auteur de ces maximes si connues, l'aïant goûté, se fit un plaisir de le produire par-tout. Mr. le Chancelier Seguier voulut le posséder à son tour; il lui donna sa table,

cinq cens écus de pension, & lui procura de plus une pension de deux mille livres sur une Abbaie, & un brevet de Conseiller d'Etat. Mais en 1644. quelques mauvais offices qu'on lui avoit rendus auprès du Chancelier, l'engagèrent à se réfugier de nouveau au Séminaire de St. Magloire, sans qu'il voulût néanmoins reprendre l'habit de l'Oratoire. Mr. le Prince de Conti, qui pensoit alors sérieusement à se donner à Dieu, & qui alloit fréquemment à St. Magloire, eut lieu d'y connoître Mr. Esprit, dont la conversation & les manières lui furent si agréables, qu'il lui donna un logement dans son hôtel, avec mille écus de pension. Peu de tems après Mr. Esprit, qui n'avoit jamais voulu s'engager dans l'état Ecclésiastique, forma le dessein de se marier; & comme il n'avoit pas de quoi assurer le douaire d'une femme, le Prince de Conti lui fit une promesse de quarante mille livres assignées sur le Comté de Pezenas; & Madame de Longueville lui donna quinze mille livres argent comptant. Quand Mr. le Prince de Conti alla dans son Gouvernement de Languedoc, où il est mort, Mr. Esprit l'y suivit par reconnoissance, & y devint ami si intime du Gouverneur, que toutes les affaires, petites & grandes, passaient par ses mains. On assure que voyant que ce Prince faisoit par-tout d'abondantes aumônes, il lui remit les quarante mille livres qu'il lui avoit données, en lui disant qu'elles feroient mieux en des mains si généreuses, qui répandoient si libéralement dans le sein des pauvres. Après avoir perdu Mr. le Prince de Conti en 1666. il se tint le reste de ses jours en Languedoc, uniquement occupé à bien élever sa famille, qui consistoit en trois filles, qu'il avoit eues de Genèveve Bollain, son épouse, dont deux ont été mariées, & l'autre est morte dans un couvent. Il mourut à Beziers le 6. juillet 1678. Il étoit en liaison avec ceux qui brilloient le plus de son tems en qualité de beaux Esprits, comme Sarasin, Benferade, Voiture. Dans la fameuse dispute des Uranins & des Jobelins, il se déclara pour les derniers. On a parlé de ses ouvrages dans le Dictionnaire, où l'on cite des lettres de Mr. Esprit, dont cependant Mr. l'Abbé d'Olivet ne dit rien dans ses notes sur l'Histoire de l'Académie Française de Mr. Pellisson, ni dans la liste des ouvrages de Mr. Esprit. Il dit seulement qu'on attribue à ce dernier la traduction du Panegyrique de Trajan, par Pline, qui a passé sous le nom d'un frère de Mr. l'Abbé Esprit, lequel étoit aussi Abbé. C'est sans doute à ce dernier que l'on doit donner pareillement des *Maximes Politiques mises en vers*, qui ont été imprimées en 1669. à Paris. C'est un excellent recueil de maximes pour l'éducation d'un Prince. L'Auteur les avoit faites pour Mr. le Dauphin. La préface indique un petit nombre des meilleurs ouvrages qui ont été faits sur le même sujet. * *Voies l'Histoire de l'Académie Française de Mr. Pellisson*, avec les notes de Mr. d'Olivet, qui a continué cette histoire; *Mémoires du tems*; Préface de la *traduction du Panegyrique de Pline*, par Mr. de Sacy, de l'Académie Française. *Suppl. de Paris*. Nicéron, tom. XV.

ESPRIT, (Saint) Ordre de Chevalerie, &c. *Corrigés & ajoutés ce qui suit dans la suite Chronologique des Chevaliers de l'Ordre du St. Esprit; rapportée dans le Dict.*

CHEVALIERS de la promotion de 1583.

Réné de Rochefort, Baron de Fiolles, *lisés* Baron de Frolois.

Bernard, *ajoutés* de Nogaret, Seigneur de la Vallette, &c.

Promotion de 1585.

Louïs de Berton, Seigneur de Grillon, *lisés* de Grillon.

Jean d'O, Seigneur de Menou, *lisés* de Manou.

PRELATS. Promotion de 1619.

Bertrand d'Eschaux, *lisés* Bertrand de Chaux.

CHEVALIERS de la même promotion.

Charles d'Albret, *lisés* Charles d'Albert, Duc de Luines.

Joachim de Berangreville, *lisés* de Bellengreville.

Melchior Mitte, Marquis de St. Caumont, *lisés* de St. Chaumont.

Promotion de 1633.

Jean de Mouchy, *lisés* de Monchy.

PRELATS. Promotion de 1661.

François-Adhemar de Monteuil, *lisés* de Monteil, CHEVALIERS de la même promotion.

Philippe de Clerembaud, *ajoutés* Comte de Palluan, Promotion de 1682.

Louïs Dauphin de France, *lisés* Dauphin de Viennois. La même faute se trouve sous l'an 1695.

Promotion de 1688.

Réné Martin, Comte d'Arfi, *lisés* Réné Martel, Marquis d'Arcy.

Ajoutés ce qui suit avant Officiers des Ordres du Roi.

CHEVALIERS.

1725. Le premier janvier.

Marie-Thomas-Auguste Goion, dit le Marquis de Matignon, Baron de Briquebec, Comte de Bombon, de Montjay & d'Ormois, Brigadier des armées du Roi. Il avoit été proposé dans le Chapitre, tenu le 3. juin 1724. à la place de Charles-Auguste de Matignon, Maréchal de France, son père, qui avoit demandé pour lui cette grace au Roi; de sorte qu'il faut ôter ce Maréchal du nombre des Chevaliers reçus en 1724.

1725. Le 22. juillet.

Stanislas-Nicolas Leszczynski, né Comte de Lesno, ci-devant Palatin de Pologne, & Général de la Grande-Pologne, élu Roi de Pologne & Grand-Duc de Lithuanie en 1704. & couronné en 1705. fut proposé dans un Chapitre tenu à Chantilly, pour être Chevalier de l'Ordre du St. Esprit, dont le cordon & la croix lui furent envoyés en même tems pour les porter en attendant qu'il pût recevoir le collier. Il se revêtit de ces marques d'honneur pour la première fois le 2. août suivant.

1726. Le premier janvier.

Michel Tarlo de Teczin & Ozekarzowitz, Comte de Melztyn & de Zakliczyn, Polonois, créé Lieutenant-Général des armées du Roi le 20. décembre 1725. avoit signé le contrat de mariage du Roi, au nom de la Reine & du Roi son père, le huit août précédent, & avoit été ensuite proposé pour l'Ordre du Saint-Esprit le 12. du même mois. Il mourut à Blois le 24. novembre 1727. âgé d'environ cinquante ans.

1728. Proposés le premier janvier, & reçus le 2. février.

Louïs-Auguste de Bourbon, Prince de Dombes, né le 4. mars 1700. Colonel-Général des Suisses & Grisons en survivance du 16. mai 1710. & Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi de la province de Languedoc, aussi en survivance, du 11. mai 1720. déclaré Maréchal de camp au mois de juin 1734.

Louis-Charles de Bourbon, Comte d'Eu, né le 15. octobre 1701. Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi de la province de Guienne, & Grand-Maître de l'artillerie de France en survivance, du 16. mai 1710. aussi déclaré Maréchal de camp au mois de juin 1734.

Louïs de St. Simon, Duc & Pair de France, Grand d'Espagne de la première classe, Gouverneur des villes & citadelle de Blaie, Grand-Bailli & Gouverneur de Senlis, Capitaine des villes & château de Pont-Saint-Mexance, & du Mesnil-les-Ponts, Capitaine & Concierge du château de Fécamp, né le 22. juillet 1678. ci-devant Conseiller au Conseil de Régence, & Ambassadeur extraordinaire en Espagne.

Antoine-Galton-Jean-Baptiste, Duc de Roquelaure, Marquis de Biran, &c. Maréchal de France, & Commandant en chef pour le Roi dans la province de Languedoc.

Yves, Marquis d'Alègre & de Tourzel, Comte de Meillaud, Seigneur d'Oisry, Montaigu, St. Flour-le-Châtel, Aurouze, Aubusson, &c. Maréchal de France, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi des villes, pais & Evêchés de Metz & de Verdun, & Gouverneur particulier de la ville & citadelle de Metz & de Moienvic, mort à Paris le 9. mars 1733. âgé d'environ quatre-vingts ans.

Louïs

Louis, Comte de Gramont, né le 29. mai 1689. Brigadier des armées du Roi du premier février 1719. & Gouverneur de Ham en Picardie du mois de mai 1721. ci devant Colonel du régiment de Bourbonnois, puis Colonel de celui de Vermandois au mois d'août 1733. & fait Maréchal de camp à la promotion du 20. février 1734.

1728. Proposés le 2. février, & reçus le 16. mai.

Jaques-Henri de Lorraine, Prince de Lixen, né le 24. mars 1698. Mestre de camp d'un régiment de cavalerie au service du Roi par commission du 6. mars 1719. & Grand-Maitre de la Maison du Duc de Lorraine depuis 1721. fait Brigadier des armées du Roi le 20. février 1734. & tué le 2. juin suivant au camp devant Philipsbourg.

Alexandre, Duc de la Rochefoucauld & de la Rocheguyon, Pair de France, né le 29. septembre 1690. Grand-Maitre de la garde-robe du Roi, Brigadier de ses armées du premier février 1719. & ci-devant Mestre de camp d'un régiment de cavalerie.

Louis-Antoine-Armand, Duc de Gramont, Pair de France, Souverain de Bidache, Sire de Lesparre, Seigneur de Guiche, Louvigny, &c. né le 20. mars 1688. Colonel du régiment des Gardes Françaises, Gouverneur & Lieutenant-Général du Roiaume de Navarre & pais de Béarn, Gouverneur de Baïonne, de St. Jean-Pié-de-Port, du château & tour de Pau, &c. fait Maréchal de camp le 27. avril 1727.

François-Joachim-Bernard Potier, Duc de Gesvres, Pair de France, né le 29. septembre 1692. premier Gentilhomme de la Chambre du Roi en survivance, Grand-Bailli de Valois, Gouverneur & Capitaine des chasses du château de Monceaux aussi en survivance, Brigadier des armées du Roi du premier février 1719. & Gouverneur de la ville de Paris pareillement en survivance en 1722. ci-devant Mestre de camp d'un régiment de cavalerie.

Paul-François de Bethune, Duc de Charost, Pair de France, né le 9. août 1682. Capitaine des gardes-du-corps du Roi en survivance, Lieutenant-Général des provinces de Picardie, Boulonnois, anciennes conquêtes du Haynault, Gravelines & pais reconquis, & Gouverneur de Calais & de Dourlens aussi en survivance, Maréchal de camp des armées du Roi du premier février 1719.

François d'Harcourt, Duc & Pair de France, né le 4. novembre 1690. Capitaine d'une compagnie des gardes du corps du Roi, & Lieutenant-Général au Gouvernement de la Franche-Comté, fait Maréchal de camp le 27. avril 1727. & Lieutenant-Général des armées du Roi le premier août 1734.

Réné-Mans de Froulay, Comte de Tessé, Vicomte de Beaumont & de Fresnay, Grand d'Espagne, Lieutenant-Général au Gouvernement des provinces du Perche, Maine & Laval, Lieutenant-Général des armées du Roi du 8. mars 1718. & premier Ecuier de la Reine.

Louis-Armand de Brichanteau, Marquis de Nangis, né le 27. septembre 1682. ci-devant Colonel du régiment du Roi infanterie, Lieutenant-Général des armées de Sa Majesté du 8. mars 1718. Gouverneur de Salées en Rouffillon en 1719. & Chevalier d'honneur de la Reine en 1725.

1729. Le premier janvier.

Louis-François-Armand de Vignerot du Pleffis, Duc de Richelieu & de Fronzac, Pair de France, né le 13. mars 1696. Colonel d'un régiment d'infanterie, l'un des petits-vieux corps depuis 1718. & Brigadier des armées du Roi de la promotion du 20. février 1734. ci-devant Ambassadeur extraordinaire à la Cour Impériale, fut proposé le premier janvier, & admis le 4. avril 1728. Il fut reçu à son retour de Vienne.

1729. Le 25. avril.

Ferdinand, Prince des Asturies, né le 23. septembre 1713.

Charles Infant d'Espagne, Duc de Parme & de Plaisance, Prince héréditaire de Toscane, né le 20. janvier 1716.

Ces deux Princes avoient été proposés dans un Chapitre tenu à Versailles le 14. décembre 1727.

Joseph-Marie de Benavides Carillo Tellez Giron, VII. Duc d'Offone, Grand d'Espagne de la première classe, ci-devant Ambassadeur extraordinaire en France, né le 25. mai 1685. Il avoit été proposé dans un Chapitre, tenu au Louvre à Paris le 22. janvier 1722. & admis dans un autre Chapitre le 20. mai 1725. Il est mort à Madrid le 18. mars 1733.

Emanuel-Dominique de Benavides, d'Aragon, la Cueva, Biedma, d'Avila, Corella, X. Comte de Sant-Itevan ou St. Etienne del Porto, Grand d'Espagne, Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté Catholique, son premier Ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire au Congrès de Cambrai, né à Palerme le 31. décembre 1682.

Alonse-Manrique de Solis & Vivero, Duc del Arco, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'or, Grand & premier Ecuier du Roi d'Espagne, premier Gentilhomme de sa Chambre: lui & le précédent furent proposés le 3. juin 1724. & admis le 20. mai 1725.

Antoine-Giudice, Duc de Giovenazzo, Prince de Cellamare, Seigneur Napolitain, Grand d'Espagne, né en 1657. Chevalier de l'Ordre militaire de St. Jacques, Commandeur de Guadalerza & d'Avellino, & en dernier lieu de Caravaca dans l'Ordre de St. Jacques, Gentilhomme de la Chambre du Roi, du Conseil de son cabinet, & premier Ecuier de la Reine d'Espagne, Gouverneur & Capitaine-Général de la vieille Castille, ci-devant Ambassadeur extraordinaire en France sous le nom de Prince de Cellamare. Il avoit été proposé le premier janvier 1728. Il mourut à Seville le 16. mai 1733. à l'âge de soixante-dix-sept ans. *Voies GIUDICE dans ce Supplément.*

Ces six derniers furent reçus dans l'Eglise métropolitaine de Seville par le Roi d'Espagne, en vertu des pouvoirs qui lui avoient été envoyés de France.

1731. Proposés le premier janvier, & reçus le 2. février.

Charles-Eugène de Levis, Duc & Pair de France, Comte de Charlus & de Saignes, Lieutenant-Général des armées du Roi du 18. février 1708. aussi Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourbonnois, Gouverneur des ville & citadelle de Mefieres, & en dernier lieu de Bergue, & Commandant-Général pour le Roi dans le Comté de Bourgogne. Il mourut à Paris le 9. mai 1734. dans la soixante-cinquième année de son âge.

Christian-Louis de Montmorency-Luxembourg, Prince de Tingry, Comte souverain de Luxe, Comte de Beaumont en Gatinois, Seigneur de Dollot, né le 9. février 1675. Lieutenant-Général au Gouvernement de la Flandre-Françoise, Lieutenant-Général des armées du Roi du 30. septembre 1708. & Gouverneur de Valenciennes.

Alexis-Madelaine-Rosalie de Châtillon, Baron d'Argenton, dit le Comte de Châtillon, né le 24. septembre 1690. Grand-Bailli de la Préfecture Roiale d'Hagenau, Mestre de camp Général de la cavalerie légère de France, Lieutenant-Général des armées du Roi du premier août 1734.

Henri-Camille, Marquis de Beringhen, de Châteauneuf & d'Uxelles, premier Ecuier du Roi, ci-devant Mestre de camp d'un régiment de cavalerie, Lieutenant-Général pour Sa Majesté au Gouvernement de Bourgogne, & Gouverneur de Chalon-sur-Saone, né le premier août 1693.

1731. Proposés le premier janvier, & reçus le 13. mai.

Jean-Batiste de Durfort, Duc de Duras, Marquis de Blanquefort, Comte de Rozan, Baron de Pujols, né le 28. janvier 1684. Lieutenant-Général des armées du Roi du 31. mars 1720. & Commandant-Général dans la haute & basse Guienne, nommé Gouverneur du Château-Trompette à Bourdeaux au mois d'août 1734.

François-Marie de Broglio, Comte de Revel, Baron de Ferrières, né le 11. janvier 1671. appelé le Comte de Broglio, Lieutenant-Général des armées du Roi du 30. mars 1710. Directeur-Général de la cavalerie, Gouverneur de Montdauphin, & Ambassadeur extraordinaire en Angleterre; déclaré Maréchal de France le 29. juin 1734.

Philippe-Charles de la Fare, Comte de Laugère, ap-

appelé le Marquis de la Fare, né en 1685. Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, Maréchal de camp des armées du Roi du 10. avril 1720. Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, Commandant en cette province, Gouverneur d'Agde & d'Alais, autrefois Capitaine des gardes du feu Duc d'Orléans, Régent en France.

1733. *Le premier janvier.*

Melchior de Polignac, Cardinal-Prêtre du titre de Sainte Marie des Anges aux Thermes de Dioclétien, Archevêque d'Auch, Abbé des Abbaies de Bonport, diocèse d'Evreux; de Begard, diocèse de Treguier; de Mouzon, diocèse de Reims; de Saint Pierre de Corbie, diocèse d'Amiens; & d'Anchin, diocèse d'Aras; l'un des quarante de l'Académie Française, &c. ci-devant chargé des affaires de France à Rome, né le 11. octobre 1671. avoit été proposé le 16. mai 1728. & admis le premier janvier 1729.

Louis de Bourbon, Prince de Conti, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi du haut & bas Poitou, né le 13. août 1717. proposé dans un Chapitre, tenu à Versailles le premier juin 1732. Il a été déclaré Maréchal de camp au mois de juin 1734.

1733. *Commandeurs proposés le 2. février & reçus le 24. mai.*

Armand-Pierre de la Croix de Castries, Archevêque d'Albi, sacré le 29. octobre 1719. Abbé des Abbaies de Vallemagne, diocèse d'Agde, & de St. Pierre du Monestier St. Chaffre, diocèse du Puy, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Conseiller du Conseil de conscience, autrefois Aumônier ordinaire de feu la Dauphine, mère du Roi, & premier Aumônier de feu la Duchesse de Berri.

Henri-Oswald de la Tour en Auvergne, des Ducs de Bouillon, né le 5. novembre 1671. Archevêque de Vienne, sacré le 10. mai 1722. Abbé & Général de l'Ordre de Clugny, Abbé Commanditaire des Abbaies de St. Sauveur de Rhedon, diocèse de Vannes; de Conches, diocèse d'Evreux; & de Notre-Dame de la Valasse, diocèse de Rouen; Prieur de Souvigny, Chanoine & Grand-Prévôt de l'Eglise cathédrale de Strasbourg, Chanoine de celle de Liège, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, premier Aumônier du Roi, charge pour laquelle il a prêté serment de fidélité le 18. décembre 1732.

Chevaliers proposés, admis & non encore reçus.

Alvare-Bazan de Navia Osorio, Marquis de Santa-Cruz, de Marcenado, Vicomte de Puerto, Lieutenant-Général des armées du Roi d'Espagne, son Ministre à la Cour de Turin, puis son second Plénipotentiaire au Congrès de Soissons, & ensuite son Ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire à la Cour de France, & établi Gouverneur d'Oran en Afrique après la conquête de cette place, devant laquelle il a été tué dans une sortie le 21. novembre 1732. Il avoit été proposé pour l'Ordre du St. Esprit le 3. juin 1724. & admis le 20. mai 1725.

Conrad-Alexandre, Comte de Rottembourg en Brandebourg, né le 26. février 1684. Brigadier des armées du Roi du 20. octobre 1716. ci-devant Mestre de camp d'un régiment de cavalerie Allemande au service de Sa Majesté, reçu Chevalier d'honneur-d'épée au Conseil souverain d'Alsace le 27. août 1717. & Chevalier des Ordres militaires & hospitaliers de N. D. du Mont-Carmel & de St. Lazare de Jérusalem le 25. février 1721. Envoié extraordinaire du Roi à la Cour de Berlin, puis second Ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire au Congrès de Soissons, & enfin nommé Ambassadeur extraordinaire en Espagne au mois d'octobre 1730. fut proposé le premier janvier 1731. & admis le 13. mai suivant. Il a été nommé Maréchal de camp le 20. février 1734. & a obtenu son rappel d'Espagne la même année.

1734. *Chevaliers proposés le 13. juin.*

Charles-Louis-Auguste Fouquet de Belleisle, Comte de Gisors, Andely, Vernon, Lihons, &c. né le 22. septembre 1684. Mestre de camp Général des dragons du 5. juillet 1709. Lieutenant-Général des armées du Roi du 23. décembre 1731. & Gouverneur

de la ville & citadelle de Metz & du pais Meffin, du mois de mars 1733.

Jean-Hercules de Roffet de Rocozel de Ceilles, Marquis de Perignan, né à Ceilles au diocèse de Beziers le 6. juillet 1683. nommé Gouverneur d'Aigues-mortes au mois de septembre 1729. neveu par sa mère & filleul d'André-Hercules de Fleury, Cardinal, ancien Evêque de Frejus, Grand-Aumônier de la Reine & Ministre d'Etat.

Nota. Outre le Duc del Arco, le Marquis de Santa-Cruz, & le Comte de Sant-Iltevan, il y eut encore deux autres Seigneurs Espagnols, qui furent proposés dans le Chapitre du 3. juin 1724. Ces deux Seigneurs, qui sont morts avant que d'être reçus, étoient

Antoine Osorio Moscoso Phélices de Gufman Mejia, d'Avila Mendoza Roxas Manriquez de Zuniga Velasco, & Aragon, Marquis d'Atorga, Comte d'Altamira, Duc de San-Lucar la Grande, Marquis de Leganes, de Velada, d'Almazan, de Poza, d'Ayamoto, de Villemanrique, de Mairena & Morata, Comte de Tristemara, de Lodosa, de Sainte Marie de Nieva & d'Aziarcolar, Seigneur de Billatoro, Sergeant-Major de la grande-garde du Roi Catholique, Chanoine de la sainte Eglise de Léon, Régidor perpétuel de toutes les villes & bourgs, qui peuvent voter dans l'Assemblée des Etats, Capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes de Castille, Alcade de la maison Roiale & parc du Buenretiro, & Sommelier du corps de Sa Majesté Catholique. Il mourut à Madrid le 3. janvier 1725. dans la trente-cinquième année de son âge, avant d'avoir été admis;

Et François-Marie Spinola, Duc de St. Pierre, Prince de Molfetta, Grand d'Espagne, Capitaine-Général des armées du Roi Catholique, ci-devant Majordome-Major de la Reine I. douairière d'Espagne, Gouverneur & Capitaine-Général du Royaume de Valence, & en dernier lieu Gouverneur de l'Infant Dom Charles. Ses preuves furent admises le 2. février 1725. & la permission de porter la croix & le cordon, jusqu'à ce qu'il eût prêté le serment & reçu le collier, lui fut accordée en même tems. Ce Seigneur mourut à Aranjuez à la fuite de la Cour le 15. mai 1727. dans la soixante-huitième année de son âge.

Il n'y a point eu de changement dans les Officiers de l'Ordre du Saint-Esprit depuis l'année 1724. à l'exception de Jean Hallé, Heraut-Roi-d'armes, qui a vendu cette charge à Christophe-Etienne Gueffier, qui en a été pourvu par lettres du premier juin 1732.

Le 28. mai 1730. il fut tenu à Fontainebleau un Chapitre de l'Ordre du St. Esprit, dans lequel il fut fait un nouveau règlement, suivant lequel il fut arrêté qu'aucun Officier de l'Ordre, en vendant sa charge, ne pourroit en conserver les honneurs qu'après l'avoir exercée, pendant vingt années; que le cordon ne se transféreroit plus à un autre, comme il s'étoit ci-devant pratiqué; les quatre principales charges de l'Ordre furent fixées à deux cens mille livres; & pour dédommager ceux qui étoient titulaires, il fut ordonné qu'on paieroit à chacun d'eux une somme de cent mille livres. * *Suppl. de Paris.*

ESQUILLE, rivière de l'Amérique septentrionale dans l'Acadie, où elle se décharge dans le Port-Royal. On l'a appelée ainsi d'un petit poisson de la grandeur d'un éperlan, qui s'y pêche en quantité. On y pêche aussi du harang dans la saison, & plusieurs autres fortes de poissons, qui y sont en abondance. Cette rivière a près d'un quart de lieue de largeur en son entrée, où il y a une Isle qui peut avoir demi-lieue de tour, & qui est remplie de pins, de sapins, de trembles & de bouleaux, comme tout le reste du terroir. Il y a deux entrées en cette rivière, l'une du côté du nord, l'autre au sud de l'Isle. Celle du nord est la meilleure. Les vaisseaux y peuvent mouiller l'ancre, à cinq, six, sept, huit & neuf brasses d'eau; mais il faut se garder de quelques basses fort dangereuses qui sont près de l'Isle, & contre le continent. La mer y monte quinze ou seize lieues, & la rivière ne sauroit porter bateaux guère plus avant au-dedans des terres. En ce lieu elle a environ soi-

xante pas de largeur, & on y trouve une brassé & demie d'eau. Depuis son embouchure jusques-là, il y a un grand nombre de prairies; mais elles sont inondées aux grandes marées, y aiant quantité de petits ruisseaux qui traversent d'une part & d'autre, par où des bateaux & des chaloupes peuvent aller de pleine mer. * Champlain, *voies*, P. I. liv. II. ch. 2. Th. Corneille, *Dict. géogr.*

ESSARS. (Nicolas de Herberay, Sieur des) *On en a parlé dans le Dictionnaire historique, ajoutés* qu'il mourut en 1558. Il n'a traduit que les huit premiers livres de l'Amadis. La lecture de ce Roman, dit Mr. de la Monnoie, dans ses notes sur les opuscules de Colomiés, a toujours passé pour dangereuse; & l'on peut voir là-dessus le sixième discours politique du Sieur de la Noüe. *Dans le même article on dit*, qu'un Auteur François, qu'on ne nomme point, dit dans du Verdier, &c. *il falloit dire*, Abel Matthieu & du Verdier de Vauprivas, &c. Abel Matthieu étoit de Chartres; & le livre où il parle de la traduction de des Essars est son Devis de la Langue Françoisé. Pour du Verdier, c'est dans sa Bibliothèque, que tout le monde connoit, qu'il en parle. * *Suppl. de Paris.*

ESSARTS, (Charlotte des) après avoir été maîtresse d'Henri IV. & avoir contracté un mariage clandestin avec le Cardinal de Guise, épousa en 1630. le Maréchal de l'Hôpital, connu aussi sous le nom de du Hallier. Elle se mêla un peu trop des affaires qui regardent la politique, comme on le peut voir dans l'exemple que l'on en va donner. Elle avoit un fils au service du Duc de Lorraine, appelé le Chevalier de Rémorantin, qu'elle avoit eu du Cardinal de Guise. Elle crut que le moyen d'élever ce fils, étoit de travailler à la reconciliation du Duc avec le Roi, & de le faire rétablir dans ses Etats. Mr. du Hallier, pressé par sa femme de s'employer en cette négociation, remontra au Roi & au Cardinal de Richelieu, que dans la conjoncture, où se rencontroient les affaires de Sa Majesté, il lui sembloit qu'il seroit de son service de retirer le Duc d'avec les Espagnols par quelque traité. Madame du Hallier de son côté, joignant ses remontrances à celles de son mari, fit savoir à la Princesse de Cantecroix, que le Duc avoit épousée, quoiqu'il eût encore une autre femme, que son intérêt particulier étant de se voir bientôt Souveraine, elle devoit employer toute son adresse à persuader au Duc de ne pas refuser la paix, & le recouvrement de ses Etats. On entra donc en traité de part & d'autre, & la paix fut conclue à St. Germain en 1641. Le Duc se croiant lezé par cet accord, & se trouvant trop foible pour résister aux troupes du Roi de France, se retira avec ses troupes entre Sambre & Meuse. Pour colorer cette retraite, il dépêcha un courier au Cardinal de Richelieu, par lequel il l'avertissoit que ce qui l'obligeoit à se retirer, n'étoit pas qu'il eût dessein de violer son traité; mais que la crainte que Madame du Hallier lui avoit donnée, qu'il avoit dessein de le faire arrêter, en étoit l'unique cause. Pour justifier que cette crainte n'étoit pas fondée en l'air, il lui envoya un billet écrit de la main de cette Dame à la mère Supérieure des filles de la Congrégation de Nancy, nommée Angélique & sa confidente, par lequel elle la prioit de lui faire savoir, que les ombres que ses déportemens donnoient à la Cour de France, y faisoient songer aux moyens de se saisir de sa personne. Le Cardinal fut si piqué de la hardiesse qu'avoit eue Madame du Hallier de donner cet avis, que son mari, qui étoit alors occupé au recouvrement des petites places de Lorraine, & attaché au siège de Châtel-sur-Moselle, reçut ordre du Roi, par un courier exprès, d'envoyer sa femme dans une de ses maisons, de changer le Major de la garnison de Nancy, & de mettre en sa place un nommé Belcastel, qui n'étoit pas de ses amis, & qu'aussi-tôt après la réduction de la place, il allât rendre à la Cour compte de ses actions & de celles de sa femme. Mr. du Hallier, obéit exactement aux ordres du Roi, & comme il en avoit toujours été aimé, & estimé d'une fidélité incorruptible, il fut renvoyé, quelque tems après, en

Supplément. Tome II.

Lorraine, avec ordre d'achever de reprendre toutes les places que l'on avoit rendues au Duc, & de les remettre sous le pouvoir de Sa Majesté. Pour sa femme, de l'ambition de laquelle on avoit pris sujet de défiance, elle fut obligée de rester dans la maison où elle avoit été reléguée. * *Mémoires du Marquis de Beauveau*, liv. II. p. 70. & suiv. de l'édition de 1688. à Cologne chés Pierre Marteau. *Dict. de Holl.*

ESSEN, (*Additions.*) St. Ulfride, Evêque d'Hildesheim, fonda dans le Duché de Bergue l'an 860. le monastère d'Essen. Il l'enrichit si considérablement, qu'il a entreteu jusques à cinquante-deux Religieuses de l'Ordre de St. Benoît, & vingt Chanoines qui dépendoient de cette Abbaie, dont les biens qui avoient diminué, furent rétablis par l'Abbesse Théophanie, fille du Comte Palatin Ehrenfried de Braweiler. Les Dames de ce Chapitre sont pour le moins Barones. Les Ducs de Bergue étoient autrefois les Protecteurs de cette Abbaie. L'Electeur de Brandebourg leur a succédé comme Comte de la Marck. L'Abbesse prend ces titres, Abbesse par la grace de Dieu de l'Abbaie Impériale & séculière d'Essen, Comtesse d'Ost-Frisé & de Rietberg, Dame d'Essen, de Stedsdorff & de Witmund. Elle réside dans le cloître d'Essen. Elle fournit pour son contingent, comme Princesse d'Empire, deux cavaliers, & 13. fantassins. Dans la ville d'Essen, il y a liberté de religion. * *Les Souverains*, tom. I. p. 288. Héliot, *hist. des Ordres Religieux &c.* tom. VI. p. 430. Heiff. *hist. de l'Empire*, tom. III. pag. 56.

ESSENAY, ville de la haute Egypte, située à vingt ou vingt-cinq lieues de la forteresse de Naasse, de l'autre côté du Nil, en le descendant. On y voit un fort beau temple des anciens Egyptiens, qui est encore tout entier. Il est peint par-tout, à l'exception de quelques endroits que le tems a effacés, & les colonnes sont chargées de figures hieroglyphiques. C'est une chose déplorable, qu'un bâtiment si superbe ne serve présentement qu'à mettre des chameaux, des bœufs & des chèvres. Il y a en ce lieu-là trois Prêtres des Chrétiens Coptes, qui ont deux Eglises, dont l'une est dédiée à la Vierge, & proche delà un bâtiment, qui paroît avoir été autrefois un grand monastère. Ste. Hélène, mère du grand Constantin, l'avoit fait bâtir, en l'honneur des Chrétiens, à qui les Lieutenans de l'Empereur Dioclétien avoient fait souffrir le Martyre. La tradition porte, que le nombre en fut si grand, que leurs corps, qui furent laissés sur la terre, pendant quelques jours, couvroient plus d'un quart de lieue de pais. Autour de ce monastère sont quantité de tombeaux d'un fort beau travail, que la même Ste. Hélène a fait élever pour rendre honneur à ces saints Martyrs. * Paul Lucas, *voies au Levant*, tom. I. ch. 13. * Th. Corn. *Dict. géogr.*

ESSERIS ASCHALLI, Géographe Arabe, *Voies EDRISI* (Al), dans le *Dict.*

EST, Maison, l'une des plus illustres de toute l'Italie, &c. *Corrigés & ajoutés ce qui suit, à la généalogie de cette Maison, rapportée dans le Dictionnaire.*

DUCS DE MODENE ET DE REGGIO,
de la Maison d'EST.

XIX. FRANÇOIS d'Est II. du nom, Duc de Modène, &c. La date de son mariage avec Marguerite-Marie Françoisé Farnésé est de 1692. & non de 1691.

XVIII. RENAUD d'Est, actuellement Duc Régent de Modène & de Reggio, Marquis d'Est, Prince de Carpi, de Correggio & de la Mirandole, né le 25. avril 1655. *Ajoutés* que Clément-Jean-Frédéric d'Est, Prince de Modène, son second fils, Colonel d'un régiment de cuirassiers au service de l'Empereur, qui lui avoit été donné au mois de mai 1723. & Prieur du Prieuré de la Mirandole, mourut à Vienne en Autriche la nuit du 13. au 14. avril 1727. d'un violent accès de fièvre, dont il fut attaqué dans le tems qu'on le croioit hors de danger d'une maladie qu'il venoit d'avoir. Il étoit dans la vingt-septième année de son âge, étant né le premier septembre 1700. Son corps fut transporté le 17. au soir suivant à l'Eglise paroissiale de Notre-Dame des Ecois, pour y rester en

V V V V

dépôt

dépôt jusqu'à ce qu'il fût transporté à Modène. Il faut aussi ajouter pour troisième fille au Duc Régent de Modène, Henriette d'Est, née le 27. mai 1702. qui a été mariée à Modène le 5. février 1728. avec Antoine Farnèse, dernier de sa Maison, Duc de Parme & de Plaisance, & qui fit son entrée solennelle à Parme le 19. juillet suivant. Elle est restée veuve sans avoir eu d'enfants, le 20. janvier 1731.

XIX. FRANÇOIS-MARIE d'Est, Prince héréditaire de Modène, né le 2. juillet 1698. & nommé Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or par l'Empereur le 29. novembre 1731. a eu de son mariage avec Charlotte-Aglaié d'Orléans, un Prince né le 18. novembre 1723. mort à Reggio, après trois jours de maladie, le 16. juin 1725. & transporté à Modène, pour y être inhumé dans le tombeau de sa Maison; Marie-Thérèse-Félicité d'Est, née à Reggio à cinq heures du soir le 6. octobre 1726. un Prince, né à Modène le 22. novembre 1727. une Princesse, née à Gènes le 7. février 1729. & un Prince, né à Modène le 14. juillet 1730. & mort à Reggio le 12. juillet 1731.

*MARQUIS DE SAINT MARTIN, ET
DE BORGOMANERO de la Maison
d'EST.*

XVIII. SIGISMOND-FRANÇOIS d'Est, Marquis de St. Martin, &c. appelé le Marquis d'Est, &c. ajoutés qu'il mourut à Modène, après trois jours de maladie, le 28. août 1732. à l'âge de quatre-vingts-quatre ans.
* *Suppl. de Paris.*

ESTAIN, ou ETAIN, ville de France au Duché de Bar, dans les Etats du Duc de Lorraine, avec titre de Prévôté & sur les confins du Verdunois. La ville d'Estain est ancienne, puisqu'elle étoit déjà fondée sur la fin du septième siècle, & appartenoit à un particulier, après la mort duquel elle échut par succession à son fils Léodinus, ou Luituvinus, Archevêque de Trèves, qui donna Estain avec son ban ou territoire, au monastère de St. Euquaire de Trèves, par ses lettres, datées de la douzième année du Roi Childébert (ou de l'an de J. C. 706.) dont l'original subsiste encore aujourd'hui. Les Moines de St. Euquaire aiant jouti cinq cens ans d'Estain, l'Abbé Jaques, du consentement de son couvent, donna à perpétuité l'an 1221. la ville & le ban d'Estain, au Chapitre de l'Eglise collégiale de Ste. Marie-Madelaine de Verdun, & l'année suivante 1222. les Chanoines de la Madelaine donnèrent en échange aux Moines de St. Euquaire la ville de Mackre, qui étoit à leur bienfaisance; à quoi Théodoric de Wède, Archevêque de Trèves, & son Chapitre consentirent. L'Abbé de St. Euquaire aiant envoyé ordre aux Juges & aux habitants d'Estain, de reconnoître à l'avenir pour Seigneurs les Chanoines de la Madelaine, ceux-ci aiant pris possession, ne purent jouir paisiblement de leur nouvelle acquisition; car ils furent troublés par Henri, Comte de Bar, qui disoit avoir des prétentions sur Estain, dont on ignore le fondement; mais les Chanoines transigèrent avec lui l'an 1224. & lui cédèrent la propriété de la ville d'Estain & ses dépendances, ne se réservant que le patronage de l'Eglise, les dimes, les terrages, ou champarts, avec un droit d'usage dans les bois de la Seigneurie, & à la charge que le Comte de Bar ne pourroit transmettre Estain si-non à ses successeurs, Comtes de Bar ou de Briei; mais comme le Chapitre se plaignit d'avoir été lezé dans ce traité, le Comte en fit un autre l'an 1228. par lequel il donna à ces Chanoines une plus grande récompense. Depuis ce tems-là les Comtes ou Ducs de Bar, ont toujours jouti d'Estain, qui a été restitué au Duc de Lorraine, en exécution du traité de Riswick.
* Longueruë, *descr. de la France*, P. II. p. 187. La Martinière, *Dict. géogr.*

ESTALE, (Grotte de l') grotte en Egypte dans une montagne, qui est à demie lieuë de la ville de Siouth. Voici comment la décrit le Sr. Paul Lucas, dans son Voyage de la haute Egypte, où il dit qu'on monte environ 500. pas pour trouver cette belle grotte, qui est, dit-il, si grande qu'il y pourroit tenir

plus de 600. cavaliers rangés en bataille. Elle est, dit-il, taillée à la pointe du ciseau & soutenue par de gros pilliers quarrés du même roc. On a pratiqué dans cette grotte plusieurs espèces de petits sofas, pour s'y reposer, & il paroît encore, par quelques vestiges qui y restent, qu'on y avoit peint plusieurs divinités; mais le tems a presque tout effacé. Cette grotte n'est pas la seule qu'il y ait dans cette montagne. Il y en a plusieurs autres encore plus belles que celle-là; elles sont rangées les unes auprès des autres avec des portes en symmétrie, sur lesquelles on voit encore aujourd'hui plusieurs bas reliefs des anciens dieux d'Egypte. Il y en a qui ont un bâton à la main, comme s'ils avoient été destinés à en garder l'entrée. On avoit pratiqué dans ces grottes plusieurs appartemens & quelques puits. Mais ce qu'il y avoit de plus admirable, c'est qu'au bout on avoit creusé des catacombes, où il y avoit un grand nombre de momies. Le voyageur cité dit, que la crainte de se perdre dans ces vastes lieux l'empêcha de pouvoir les parcourir entièrement. J'y vis, poursuit-il, plusieurs tombeaux, creusés dans le roc, & un grand nombre de bas reliefs, presque tous défigurés par l'avarice des Arabes, qui avoient cru y trouver quelque trésor. J'en traitai dans plus de 200. de ces grottes, toutes plus singulières les unes que les autres, & je puis assurer qu'il y en a plus de mille. J'étois ravi en admiration en songeant au tems & nombre infini d'ouvriers qu'il a fallu employer pour l'exécution d'un ouvrage si difficile; car je ne crois pas, qu'il y ait, dans le reste du monde, de monument, qui marque plus la puissance de ceux qui y ont fait travailler. Comme cela paroît surpasser toute croiance, il n'est pas étonnant, que les gens du pais s'imaginent, que c'est l'ouvrage des démons, qui y avoient caché des trésors immenses, & que les figures qu'on y voit, étoient des Talismans, par la vertu desquels ils étoient conservés. Que les Savans décident, en quel tems & à quel usage on avoit creusé tant de grottes si vastes & si bien travaillées.
* La Martinière, *Dict. géogr.*

ESTAMPES, noble & ancienne Maison, originaire du Berri, &c. *Corrigés & ajoutés ce qui suit à la généalogie de cette Maison, rapportée dans le Dictionnaire.*

I. ROBERT d'Estampes I. du nom, Seigneur de Salbris, &c. Jean I. d'Estampes, ajoutés Seigneur de St. Ciergues des Roches & de la Ferté-Nabert, & effacés qu'il a été la tige de la branche des Seigneurs de la Ferté-Nabert.

IX. CHARLES d'Estampes, Marquis de Mauni & de la Ferté-Imbaut, &c. A la fin de ce degré on lit N.... du Pleffis-Châtillon, fille de N.... Comte de Nonant, *lisez* Jeanne-Marie du Pleffis-Châtillon, fille de Jaques, Comte de Nonant.

BRANCHE D'ESTAMPES-VALENÇAY.

VI. JEAN d'Estampes, Seigneur de Valençay, &c. Sara d'Haplaincourt, fille unique & héritière de Jean, Seigneur d'Haplaincourt, &c. *lisez* Sara d'Haplaincourt, fille unique & héritière de Jean, Seigneur d'Haplaincourt, &c.

VII. JACQUES d'Estampes II. du nom, Marquis de Valençay, Seigneur d'Haplaincourt, *lisez* Seigneur d'Haplaincourt, &c. fille d'Oudart Blondes, *lisez* fille d'Oudart Blondel.

VIII. DOMINIQUE d'Estampes, Seigneur de Valençay, &c. 2.) Henri d'Estampes, *lisez* 2.) François-Henri d'Estampes, &c. 3.) Hippolyte d'Estampes, &c. *Réformés* ainsi ce qui regarde son fils. Il eut pour fils Henri-Hubert d'Estampes, Marquis de Valençay, Seigneur de Guépeau, qui épousa le 30. septembre 1715. Marie-Philibert Amelot, sœur de Jean-Jaques Amelot, Seigneur de Chaillou, Conseiller d'Etat ordinaire, Intendant des finances, & l'un des quarante de l'Académie Française, & fille de Denis-Jean Amelot, Seigneur de Chaillou & de Châtillon-sur-Indre, Maître des requêtes honoraire de l'hôtel du feu Roi, &c. Henri-Hubert d'Estampes mourut à Paris le 11. de mai 1734. âgé de quarante-neuf ans, six mois & onze jours.

IX. HENRI

IX. HENRI d'Estampes, *lisés IX. FRANÇOIS-HENRI d'Estampes.* * *Suppl. de Paris.*

ESTAMPES, Maïson &c. *Outre les corrections qui se trouvent dans l'article précédent, voici un mémoire que l'on nous a envoie, tel qu'il est.*

IX. CHARLES d'Estampes, Marquis de Mauny &c. *Corrigés cet article depuis ces mots, fille de Louis, Seigneur de Droué, & ajoutés comme il suit, morte le 14. septembre 1726. De ce mariage sont fortis: 1.) Louis Roger, qui suit; 2.) Jean-Baptiste, Comte d'Estampes, Guidon des Gendarmes d'Orléans, tué à la bataille d'Hochstedt en 1704. après avoir combattu vaillamment, & eu trois chevaux tués sous lui. 3.) Charles-Philippe, qui a fait la branche des Comtes d'Estampes, rapportée ci-après. 4.) Louise-Charlotte, épouse de Maximilien, Comte de Fiennes, Lieutenant-Général des armées du Roi; 5.) & 6.) Marie-Françoise Berthe, & Marie-Angélique, Religieuses.*

X. LOUIS-ROGER d'Estampes, Marquis de Mauny, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, mort le 28. décembre 1719. ayant épousé Marie-Elisabeth Dirk d'Augres, remariée à Monsieur de St. Gilles, Gentilhomme de Normandie. Leur fils unique est;

XI. LOUIS-ROGER, Marquis d'Estampes & de Mauny, né le 2. novembre 1711. lequel a épousé 1.) en 1728. Angélique d'Estampes de Valençay, fille de François-Henri d'Estampes, Marquis de Valençay, & d'Angélique-Françoise de Raymond, elle est morte la même année; 2.) le 4. mars 1734. Marguerite-Lidie de Bec-de-Lièvre, fille de Louis, Marquis de Cany, & de Marie-Anne Costé de St. Suplix, la seconde femme. De ce mariage il a eu 1.) Louis d'Estampes, né le 4. décembre 1734. 2.) Hector-Joseph, né le 5. sept. 1736. 3.) Louise-Marguerite, née le 28. mars 1738. 4.) Agathe-Hyacinthe, née le 23. octobre 1739.

BRANCHE DES COMTES D'ESTAMPES.

X. PHILIPPE-CHARLES, Comte d'Estampes troisième fils de Charles d'Estampes, Marquis de Mauny, & de Marie de Regnier, fut d'abord Chevalier de Malthe, puis Comte d'Estampes & Guidon des Gendarmes d'Orléans, après la mort de son frère, Jean Baptiste. Il est décédé au mois de mars 1737. ayant épousé en juin 1709. Jeanne-Marie du Pleffis-Châtillon, fille de Jaques, Comte de Nonant, dont il a eu 1.) Louis-Auguste, Comte d'Estampes, Marquis de la Ferté-Imbaut, Colonel d'un régiment d'infanterie, décédé en 1737. & ayant été marié en 1732. avec Thérèse Geoffrin, dont il a laissé une fille unique, nommée Thérèse-Charlotte d'Estampes; 2.) Louis-Auguste, Comte d'Estampes, Colonel-Lieutenant du régiment de Chartres, mort sans alliance le 14. février 1742. 3.) Achilles d'Estampes, Chevalier de Malthe, mort en 1738. 4.) Pauline, morte en 1740. 5.) Sophie, née en 1731.

ESTAMPES, (Léonor d') second fils de Jean d'Estampes, Seigneur de Valençay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes du Roi, & Conseiller d'Etat, & de Sara d'Haplaincourt, fille unique & héritière de Jean, Seigneur d'Haplaincourt, fit ses études d'Humanités & de Philosophie à Paris au Collège de Navarre. Aiant embrassé l'état Ecclésiastique, il fut nommé, étant encore fort jeune, à l'Abbaie de Bourgueil-en-Vallée, Ordre de St. Benoît, au diocèse d'Angers. Ce fut en cette qualité qu'il fut député, avec l'Evêque d'Angers, pour les Etats-Généraux dans la Sénéchaussée d'Anjou l'an 1614. Il y fit un écrit pour montrer que les Abbés Commendataires devoient précéder les Doiens des Chapitres. Après la mort de Philippe Hurault, son cousin, arrivée l'an 1620. il fut nommé Evêque de Chartres, & il remplit ce siège jusqu'en 1641. qu'il fut transféré à l'Archevêché de Reims. Mr. de Launoy, dans son Histoire du Collège de Navarre, recule cette translation de plusieurs années, en la mettant en 1647. Elle donna lieu à plusieurs écrits, où l'on parla un peu librement sur ce sujet. Léonor eut aussi l'Abbaie de St. Martin de Pontoise, Ordre de

Supplément. Tome II.

St. Benoît, au diocèse de Rouen, & quelques autres bénéfices. Il mourut à Paris le 8. avril 1651. âgé de soixante-trois ans. Il passoit pour assés bon Prédicateur: du moins René-Gautier le dit-il, dans l'épître dédicatoire à ce Prélat, par laquelle il lui présente sa traduction de l'Espagnol en François du Traité de l'Oraison, du Chartreux Molina. Gautier ajoute aux qualités de Léonor d'Estampes celle de Docteur de Sorbonne; mais il s'est trompé. Ce Prélat voulut vers 1610. être membre de la Maison de Navarre; mais n'ayant pas pris les degrés nécessaires pour cela, il ne put y parvenir. Outre l'écrit dont on a parlé plus haut, l'on a encore de ce Prélat un Poème Latin à l'honneur de la Sainte Vierge, divisé en quatre livres, & imprimé à Paris en 1605. chés Etienne Prévotau. En 1627. il publia à Paris le Rituel de son Eglise. En 1625. il fut chargé d'écrire en Latin une lettre aux Cardinaux au nom des Archevêques du Roïaume, touchant la convocation des Conciles provinciaux. Il en fut chargé par l'avis & le conseil de l'Assemblée générale du Clergé de France, tenue à Paris. Cette lettre est datée du 13. décembre 1625. Elle a été imprimée, dès ce tems-là, en Latin, & en François de la traduction du Sieur Pelletier. Dom Liron ne parle ni de l'une, ni de l'autre, dans sa Bibliothèque Chartraine. Elles se trouvent dans un recueil de pièces imprimées en 1626. à Paris chés Antoine Etienne. En 1626. il fit la Remontrance du Clergé de France assemblé à Paris, faite au Roi Louis XIII. le 13. février. Elle se trouve dans le tome V. des Mémoires du Clergé, édition de 1675. chés Léonard. Pendant cette même assemblée, les Prélats aiant pris connoissance de deux livres, l'un intitulé: Admonition à Louis XIII. Roi de France & de Navarre; l'autre: Les Mystères politiques; & les aiant trouvé répréhensibles, Léonor d'Estampes fut chargé d'en dresser la censure, qui est du 13. de décembre, & qui se trouve dans le Mercure François, tome II. p. 1068. Ce décret aiant déplu à quelques autres Prélats, ils en firent un autre plus court & qu'ils publièrent sans date. Le Parlement prit connoissance de cette affaire, & le 21. janvier 1626. il rendit un arrêt portant défense à toutes personnes de s'assembler pour faire une autre délibération que celle du 13. décembre. Il s'en fit néanmoins une nouvelle, qui fut cassée & annullée par deux arrêts. Cette conduite engagea enfin les Evêques de Chartres & de Soissons à faire une seconde déclaration, où ils consentent de recevoir celle du 26. février, pourvu que les Evêques qui l'avoient dressée, reconnussent; 1.) Que pour quelque cause & occasion, que ce puisse être, il n'est permis de se rebeller & prendre les armes contre le Roi. 2.) Que tous les sujets doivent obéir au Roi, & que personne ne les peut dispenser du serment de fidélité. 3.) Que le Roi ne peut être déposé par quelque puissance que ce soit, ni sous quelque prétexte & occasion que ce puisse être. L'année précédente 1625. dans l'Assemblée du Clergé, dont on a déjà parlé, Léonor d'Estampes fut encore chargé de dresser une lettre au nom de ladite assemblée, pour demander au Pape Urbain VIII. la Béatification de François de Sales, Evêque de Genève. Il la fit en Latin, & elle fut traduite en François par le Sieur Pelletier. L'une & l'autre, l'original & la traduction, furent imprimés la même année. Dom Liron a encore oublié cette pièce dans sa bibliothèque Chartraine, où il ne parle pas non plus des Itatuts Synodaux imprimés à Reims en 1645. qui sont encore de ce Prélat, alors Archevêque de Reims: ce qui montre que Mr. de Launoy a eu tort de reculer jusqu'en 1647. sa translation de l'Evêché de Chartres au siège de Reims. M. de Sainte-Marthe font beaucoup d'éloge de ce Prélat dans leur Gallia Christiana. * *Voyés aussi Mr. de Launoy, dans son Histoire Latine du Collège de Navarre, tom. II. & D. Liron, dans la Bibliothèque Chartraine, citée dans cet article, &c.* * *Suppl. de Paris.*

ESTANG de Bages, *Rubrensis Lacus*, étang de France au bas Languedoc, qui est long de trois lieues du nord au sud, & par où passe un canal de l'Aude, qui vient de la ville de Narbonne, ce qui fait qu'on

V V V V 2

l'ap-

Pappelle aussi l'Estang de la Robine, & souvent l'Estang de Sigean, à cause du bourg de ce nom; qui en est proche, ainsi que celui de Bages, & il se rend dans la mer Méditerranée par le passage, dit le Grau de la Nouvelle. * La Martinière, *Dict. géogr.*

ESTANG de Maguelone, *Volcarum stagna*, c'est un étang, ou plutôt un lac de France, au bas Languedoc, proche de la ville ruinée & de l'Isle de Maguelone, sur la côte de la mer Méditerranée. Il s'étend à une demie lieue de la ville de Montpellier, & est proprement la partie du milieu de ce grand étang, qui est en long de l'orient à l'occident l'espace de près de quinze lieues depuis les environs d'Aigues-mortes jusques à Agde. Sa partie au levant s'appelle l'Estang de Peraut, à cause du château de ce nom, & aussi l'Estang de Mauguio, & sa partie au couchant est dite l'Estang de Thau. On appelle autrement cet étang l'Estang de Latte, & l'Estang de Languedoc. Il reçoit les rivières de Lez, de Vidourle, & le canal de la Radelle, qui vient d'Aigues-mortes. Il se décharge dans la mer, ou plutôt dans le golfe de Lyon, par le canal, nommé le Grau de Palavas. * Le même.

ESTANG de Villers, étang de France dans le Berry aux environs de la petite ville de Linières, à dix lieues de Bourges. C'est un des plus grands que l'on puisse voir, puisque lorsqu'il est dans son plein, il a sept ou huit lieues de tour. * Piganiol, *descr. de la France*, tom. VI. p. 4. La Martinière, *Dict. géogr.*

ESTANG. Cette famille est une des plus anciennes de la ville d'Arles, puisqu'elle peut produire des titres depuis 500. ans; car on trouve un Raimond de l'Estang qui l'an 1190. fut caution à une donation, que Guillaume de Pourcelet, & Pourcelet des Pourcelets, son frère, firent à la Maison du Temple de St. Giles. Il eut pour successeur Roland de l'Estang, qui fut élu Podestat de la ville d'Arles l'an 1238. & qui exerçoit encore cette charge l'an 1243. La ville d'Arles se gouvernoit pour lors en République, & toute l'autorité souveraine résidoit en la personne du Podestat. Guillaume de l'Estang, apparemment son petit-fils, vivoit aux années 1286. & 1297. & il est nommé dans l'Histoire entre les principaux Gentilshommes de la ville d'Arles. La descendance est prouvée depuis ce Guillaume, dont le fils Imbert de l'Estang, fit son testament l'an 1347. dans lequel il se dit fils de Guillaume, & institue Guillaume second, son fils, héritier. Celui-ci rendit de grands services à la Reine Jeanne, pour les intérêts de laquelle aiant été pris par ses ennemis, il fut obligé de promettre une grosse rançon, & de laisser pour ce sujet son fils en otage; mais cette Princesse, pour récompenser ses fideles services, & lui donner moyen de retirer son fils d'entre les mains de ses ennemis, lui donna la jouissance du péage d'Arles, & de quelques autres droits qu'elle avoit à Arles, à Tarascon, & au lieu de Notre-Dame de la Mer, jusqu'à ce qu'il fut entièrement acquité de cette dette. Les lettres de ce don furent expédiées à Naples le 16. de mai 1370. Jean de l'Estang ou de Parade, fils de Guillaume second, fit son testament l'an 1455. en faveur de Guillaume III. son fils. Celui-ci fit hommage de sa terre de Parade, autrement dite la Pourcellette, à l'Archevêque d'Arles l'an 1463. & fut père d'Honoré de l'Estang, premier du nom. Celui-ci eut deux fils, Boniface & Guillaume de l'Estang. Guillaume fut Chevalier de Rhodès, & il étoit déjà Commandeur l'an 1510. Boniface de l'Estang, son frère, épousa l'an 1517. Antoinette de la Tour, fille d'Honoré-Réné de la Tour, Seigneur de Romoules, dont Honoré de l'Estang, second du nom, qui fut Viguier d'Arles l'an 1564. & qui avoit épousé l'an 1536. Perrette de Martin des Seigneurs de Puillobier. Il y eut de ce mariage quatre fils, Ardoüin, Honoré, Louis & Gaucher de l'Estang. Gaucher fut reçu Chevalier de Malthe l'an 1554. Honoré continua la postérité; Louis fut Aumônier des Rois Henri III. & Henri IV. & Abbé de Fontaine-Jean; & Ardoüin fut pourvu de la charge de Viguier de son père l'an 1567. & marié l'an 1570. avec Anne d'Aiguières, des Seigneurs de Mejane, dont une fille, Marguerite de l'Estang, mariée à Valentin de Grille. Honoré de l'Estang, troi-

sième du nom, frère puiné d'Ardoüin, eut de Cathérine de Renoard, sa femme, Robert de l'Estang, marié l'an 1608. avec Jeanne de Pourcelet des Seigneurs de Maillane, dont Jaques de l'Estang, Sieur de Parade, qui l'an 1637. épousa Habeau de Sade, des Seigneurs d'Aiguières, de laquelle il a eu Guillaume & Pierre de l'Estang. Pierre fut reçu Chevalier de Malthe l'an 1669. Guillaume, son frère, Sieur de Parade, fut Conseiller au Parlement d'Aix, & marié avec Angélique de Simiane, de laquelle il a eu des enfants, qui font le 13. degré, à ne le prendre que depuis Guillaume premier. Cette famille porte d'or à un lion d'azur, lampassé, & armé de gueules, supports & cimier, des lions d'or. * Briançon, *nobiliaire de Provence*, tom. II.

ESTARKE, ville de Perse, dans le Farfistan ou la Perse proprement dite, & c'en est une des plus anciennes villes. Tavernier lui donne 78. d. 40. m. de longitude & 30. degrés 15. m. de latitude. Il ajoute qu'elle étoit autrefois la capitale de tout le pais, qu'elle est très-bien bâtie avec de hautes murailles. Son terroir est abondant en vignes & en dattiers; mais les habitans du lieu ne font pas pour cela beaucoup de vin, & ils convertissent la plus grande partie de leurs raisins en vin cuit & en une espèce de raisiné. Ils font grand commerce de leurs dattes, qui se transportent en divers lieux, & cette ville n'est guère éloignée de Schiras, que de dix ou douze lieues. * Tavernier, *voiage de Perse*, liv. III. Th. Corneille, *Dict. géogr.*

ESTAVAYER, ou STAVAYE', ville du Canton de Fribourg en Suisse. On croit que le Chef de la 7me. légion des Vandales, qui envahirent le Pais-de-Vaud, & se le partagèrent dans le cinquième siècle, en fut le fondateur. Elle ne fut cependant ceinte de murailles qu'en l'an 890. par Louis, fils de Boson, dit l'Aveugle, Roi de Bourgogne. Madame de Chalon-Bourgogne, Baronne de Vaud, augmenta ses privilèges en 1330. & quelques années après, elle échût aux Comtes de Savoie. Cette ville s'est rendue mémorable dans l'Histoire du Pais-de-Vaud de ces derniers tems, par le fameux revers que lui attira la résistance qu'elle fit aux Suisses, qui vinrent avec une armée, pour tirer raison de certaines vexations, commises de la part de Jaques de Savoie, Comte de Romont, sur quelques-uns de leurs sujets. Quoique tout le pais se rendit presque sans coup férir, Estavaier refusa constamment d'ouvrir ses portes, desorte que les Suisses furent obligés d'en former le siège, & les alliés ne contoiient pas encore de se rendre, lorsque trois cens hommes de la Châtellenie de Cudrefin, qui étoient venus au secours de la place, craignant, qu'étant prise d'assaut, ils ne fussent enveloppés dans le massacre, vû que les habitans persistoient à vouloir tenir ferme, se retirèrent de nuit & descendirent par les murailles du côté du lac avec des échelles de cordes, desquelles les alliés profitèrent pour entrer dans la ville, où ils firent main basse sur la bourgeoisie, dont une partie cependant se retira, à la faveur du lac, à Yverdun & à Grançon. Peu de ceux qui restèrent, eurent la vie sauve, & treize cens personnes périrent par le fer de l'ennemi. Ceci se passa en 1475. quelque-tems avant la bataille de Grançon. Elle fut depuis rendue aux Ducs de Savoie, jusques à ce qu'en 1536. les troupes de Berne s'étant emparées de tout le pais circonvoisin, ceux d'Estavaier, pour être conservés dans leur ancienne religion, prièrent l'Etat de Fribourg de les recevoir sous sa domination, lequel y tient, pour les gouverner, un Officier, qui prend le titre d'Advoier. Cette ville est entourée d'affés bonnes murailles avec leurs parapets, & a plusieurs tours de distance en distance, sur quelques unes desquelles il y a de l'artillerie. Son château, appelé le château de Chenaux, est affés bien fortifié. Il est assis sur un roc escarpé du côté du lac de Neufchâtel, & entouré des trois autres côtés de fortes murailles, flanquées de quatre grosses tours, avec quelques ouvrages extérieurs construits à l'antique en forme de demi-lune, le tout environné de fossés, qui se peuvent remplir d'eau dans le besoin. La situation d'Estavaier est très-agréable, aiant d'un côté une grande plaine très-fer-

tile, & de l'autre le lac de Neufchâtel, au milieu de la côte orientale duquel cette ville est située. Sa place, élevée sur une haute terrasse, laquelle forme un bastion angulaire au bord du même lac, fournit un des plus charmans points de vûe de l'Europe, selon le témoignage de tous les voyageurs. Outre qu'en regardant seulement vers l'occident, l'on y découvre six Souverainetés, il se présente encore du même côté, à la juste portée de l'œil, quatre villes & plus de quarante gros villages bien bâtis & placés par étage, de distance en distance, sur un rideau en forme de croissant, orné de tout ce qui peut rendre un paysage des plus accomplis. * Ruchat, *hist. abrégée du Pais-de-Vaud. Mémoires dressés sur les lieux.* Cet art. qui a été envoyé remplacera celui qui est dans le *Dict.*

ESTAVAYER, ancienne Maison, qui autrefois a possédé la Seigneurie de la ville, dont elle porte le nom. Cono d'Estavaier tenoit, dans le douzième siècle, sa terre de son pur & franc alleu. L'on comptoit alors jusqu'à soixante-six fiefs, qui en dépendoient; mais depuis que le Pais-de-Vaud fut tombé sous la domination des Comtes de Savoie, soit par devoir de naissance, ou pour quelques inféodations particulières, Aimos, Guillaume & Pierre d'Estavaier, se font reconnus Nobles & Francs de Louis de Savoie, Baron de Vaud, en 1340. sans toutefois préjudicier à la franchise de leur terre. Cette Maison a produit, de tous tems, des hommes illustres, qui se font rendus fameux dans la Cour des Ducs de Savoie & dans les armées des Rois de France. Elle est divisée à présent en deux branches. L'aînée réside à Fribourg & a pour chef Laurent d'Estavaier, Seigneur de Lully, Maréchal de camp es armées du Roi de France, & premier Capitain dans ses gardes Suisses. La cadette est établie à Soleure, où elle tient rang parmi les familles les plus illustres. Ces deux branches ont occupé, pendant très-long tems, le Gouvernement des Principautés de Neufchâtel & de Vallangin sous les Princes François. François-Henri d'Estavaier, Seigneur de Molondens, moderne Conseiller d'Etat de la ville & République de Soleure, en étoit Gouverneur, lorsque cette Souveraineté passa en 1707. sous la domination de Sa Majesté Prussienne. * *Cet article a été envoyé.*

ESTE, en Latin *Ateste*, petite ville d'Italie dans l'Etat de la République de Venise, au Padoüan & aux confins du Vicentin, sur le Bacciglione, au pied des monts de Padoüe & près de Monfèlice. On croit que c'est de là que sont nommés les Princes de la Maison d'Est, qui sont Ducs de Modène & de Reggio. Cette place est à quinze milles de Padoüe au midi, avec un vieux château. Cette ville étoit autrefois Episcopale & suffragante d'Aquilée. * Baudrand, édit. 1705. La Martinière, *Dict. géogr.*

ESTEING, Maison noble & ancienne, dont on a parlé dans le *Dictionnaire historique.* *Ajoutés & corrigés ce qui suit.*

II. DIEU-DONNE' d'Esteing, &c. *Ajoutés* que cette Maison porte les armes de France par concession du Roi Philippe-Auguste, un des descendants de Hugues Capet, Chef de la troisième race. Philippe-Auguste aiant été renversé de dessus son cheval à la bataille de Bovines en 1214. Deodat ou Dieu-donné d'Esteing, l'un des vingt-quatre Chevaliers commis à la garde de la personne du Roi, aida à tirer ce Prince du péril où il étoit, & sauva aussi l'écu du Roi où étoient peintes ses armes. En récompense de ce service, Philippe lui permit de porter les armes de France, avec un chef d'or pour brisure.

III. GUILLAUME d'Esteing II. du nom, épousa, dit-on, en secondes nocés Douce, fille de Gui, Seigneur de la Roche-Régnier, & de Marguerite de Montlaur, *lisés* Seigneur de la Roche en Régnier dans le Vivarais, & de Jordane de Montlaur.

IV. RAIMOND d'Esteing I. du nom, épousa Richard de Severac, fille de Gui & de Gaillarde de Bourniquet, *lisés* de Bourniquet.

V. GUILLAUME d'Esteing III. du nom, épousa en 1319. Ermengars de Peyre, non Ermengarde ou Emnarde de la Peire.

VI. RAIMOND d'Esteing II. du nom, eut.... Emnarde, *lisés* Emnarde, mariée.... à Pons de Cardillac, non de Cardillac.

VIII. BEC ou BEGON d'Esteing,.... épousa Jeanne, *lisés* Marguerite.... femme de Jean de Levezou, *lisés* Levezou.... Guillaume de Montalt, *lisés* Montal.

VIII. GUILLAUME d'Esteing, second fils de Jean d'Esteing I. du nom, &c.... épousa Jeanne de Pourpières, *lisés* de Propières.

X. GUILLAUME ou GUILLET d'Esteing.... épousa Anne, fille de Raimond, Seigneur d'Esparron, *lisés* d'Esparron.... Arnoul de Landorre, *lisés* Arnaud de Landore.... François de Solarges, *lisés* de Solages.

X. LOUIS d'Esteing, fils de GASPARD I.... épousa Marguerite de Comborn, fille de Jeanne de Maignelais, de la Maison d'Haluin. C'est une faute: Jeanne se nommoit de Maignelers, & n'étoit point de la famille d'Haluin.

XIII. JEAN d'Esteing III. du nom.... mourut le 30. d'octobre, *lisés* le 13.... femme de Georges de Villemur, Comte de Paliez, *lisés* de Pailhez.

XIV. JEAN-LOUIS Comte d'Esteing, laissa pour fille.... Gilberte, mariée à Gilbert de Langeac, Comte de Dalet, non de Lanjac, Comte d'Alet.

XIV. FRANÇOIS d'Esteing II. de ce nom.... avoit pris alliance en 1616. non en 1626. avec Marie de Buffi, Baronne de Meurville, de Spoid, fille du Marquis de Dinteville, non du Marquis d'Inteville.

XV. JOACHIM, Comte d'Esteing. *Ajoutés* qu'il a beaucoup travaillé à rechercher les antiquités de sa Maison, dont il a dressé d'amples mémoires. Cette recherche, qu'il faisoit avec beaucoup d'affection, l'engagea à parler souvent de la concession des fleurs de lys, dont on vient de parler. On crut qu'il en parloit avec trop de complaisance, & c'est à quoi Mr. Boileau Despreaux fait allusion dans sa cinquième satire qu'il composoit alors, & où il dit:

*Je veux que la valeur de ses aïeux antiques
Ait fourni de matière aux plus vieilles chroniques,
Et que l'un des Capets pour honorer leur nom,
Ait de trois fleurs de lys doté leur écusson, &c.*

Joachim, Comte d'Esteing, épousa 1°. le 11. août 1650. Claude-Catherine le Boux, *ajoutés*, qui mourut le 13. avril 1657. 2°. le neuf novembre 1672. Anne de Catelan, &c. Du premier lit il a eu Denis d'Esteing, Cadet dans les gardes du corps, mort le 6. avril 1675. Joachim, Prieur de St. Amant, &c.

XVII. CHARLES-FRANÇOIS-MARIE, Marquis d'Esteing, &c. *Ajoutés* qu'il mourut avant l'âge de quarante ans, vers l'an 1728. Il a épousé en 1716. N. Martel, &c. *lisés* Damoiselle Henriette-Madelaine-Julie de Martel-Fontaine, fille de Henri-Martel, Comte de Fontaines, premier Ecuier de Madame la Duchesse d'Orléans. La Marquise d'Esteing est morte à Paris âgée de trente-sept ans, le 19. mai 1733. Elle étoit demeurée veuve, & n'avoit profité de sa liberté que pour vivre dans une grande piété & dans l'exercice des bonnes œuvres.

BRANCHE D'ESTEING - SAILLANS.

XV. JEAN d'Esteing, Baron de Saillans, &c. Marie-Claire, neuvième de ses enfans, ne fut point Religieuse, comme on l'a dit, elle fut mariée avec Jean-Gaspard de Montboissier de Beaufort-Canillac, Vicomte de Dienne; Catherine, dixième des enfans du même Jean d'Esteing, & celle qui fut Religieuse chés les filles de Ste. Marie à Thiern; Anne-Marie, fut l'onzième, & n'épousa point le Sieur de Montboissier, Marquis de Canillac; le douzième enfant fut Charlotte d'Esteing, &c.

XVI. GASPARD d'Esteing, &c. épousa Philiberte de la Tour de St. Vidal. Il eut.... Eléonor, mariée, non le 15. mais le 16. mars 1708. à Charles le Gendre, &c. Charlotte, Abbesse de Bonlieu, & les autres, nommés audit article.

XVII. CHARLES-FRANÇOIS d'Esteing..... épousa 1°. Charlotte-Marguerite-Catherine du Bellay, fille de Charles, Comte de Bellay, Seigneur de la Pallu & du Buart, & de Catherine-Rénée de Jaucourt de Villar-

larnoult, Dame de la Baronnie de la Forêt. * *Suppl. de Paris.*

ESTERP, Abbaie de France dans le Limoufin, en Latin *Stirps*, selon Mr. Baillet, qui ajoute que le vulgaire prononce Eter. MMs. Baudrand & Piganiol de la Force disent, que le nom Latin est *Stirpum*; le premier met auprès de cette Abbaie un village de même nom. Mr. Corneille fait un bourg de ce village. Mr. Delisle qui écrit Lesterp, n'y met qu'une Abbaie, à l'orient d'été & à une lieuë & trois quarts (de vingt au degré) de Confolens. Mr. Corneille met la fondation de cette Abbaie en 1090. Mr. Piganiol de la Force la met en 1057. Il ajoute que l'Esterp est à huit lieuës de Limoges, de l'Ordre de St. Augustin & de la Congrégation de Ste. Geneviève. Ni l'un, ni l'autre n'a marqué juste le tems de la fondation d'Esterp, s'il est vrai ce qu'on lit dans la vie de St. Gautier, qu'il en fut fait Abbé vers l'an 1032. & qu'il y mourut l'an 1070. * La Martinière, *Dict. géogr.*

ESTERRE, contrée de l'Isle de St. Domingue, & le principal quartier de Léogane, dans la partie méridionale de ce que les François possèdent dans cette Isle. * La Martinière, *Dict. géogr.*

ESTERRE, (P) bourg dans le quartier de même nom, à trois lieuës de la petite rivière. Le chemin qui y conduit est de six à sept toises de large, tiré au cordeau, dont les côtés sont bordés de plusieurs rangs de citronniers plantés en haies, qui font une épaisseur de trois à quatre pieds, sur six à sept pieds de hauteur, taillés par les côtés & par le dessus, comme on taille les bûis ou la charmillé, ce qui les rend si forts & si épais, qu'ils sont impénétrables à toutes sortes d'efforts. Les maisons & habitations que l'on trouve le long de ces magnifiques chemins, ont de belles avenues, de grands arbres, chênes, ou ormes, plantés à la ligne & entretenus avec soin, & quoique les maisons qui terminent ces avenues, n'aient rien de grand, ni de superbe, pour la matière & pour l'architecture, elles ne laissent pas de plaire beaucoup, parce qu'elles ont du bon goût & quelque chose des maisons de Noblesse de France. Le terrain est tout plat & uni, la terre est grasse, bonne, & profonde. Le bourg est bien plus considérable que celui de la petite rivière, la plupart des maisons sont de charpente à deux étages, occupées par de riches marchands, bon nombre d'ouvriers, de cabarets, de magasins pour les habitans, qui composent plusieurs rues droites, larges, & bien percées. Tout ceissent dans ce bourg de la politesse du quartier, qui est celui du beau monde, la demeure du Gouverneur, le lieu où se tient le Conseil de la colonie, & où les habitans sont les plus riches. L'Eglise paroissiale n'est pas magnifique, mais propre; c'est un bâtiment de charpente de quatre-vingts pieds de long sur trente de large. Elle est un peu hors du bourg. * Labat, *voies aux Isles Françaises de l'Amérique*, tom. II. p. 215. La Martinière, *Dict. géogr.*

ESTIUS, (Guillaume) *Ajoutés à ses ouvrages, dont on a parlé à son article*, un excellent discours Latin, que cet habile Professeur prononça le 23. avril 1587. La matière en est singulière, le sujet est *Contra avaritiam scientia*; c'est-à-dire, contre ceux qui ne sont éclairés que pour eux, qui renferment leurs lumières dans leur cabinet, & qui refusent de les communiquer au dehors, soit au public en général par de solides écrits, soit aux particuliers par les avis & les conseils. On trouve ce discours à la fin d'un ouvrage de François Van Viane de Bruxelles, Professeur Royal en Théologie dans l'Université de Louvain, intitulé: *Traктatus triplex de ordine amoris*, in 8. à Louvain en 1687. Feu Mr. Richard Simon, a avancé que le Docteur Estius approchoit des sentimens des Calvinistes, & qu'il s'y montroit favorable dans ses ouvrages sur l'Écriture-Sainte. Ce reproche a même été confirmé par le Censeur de Mr. Simon, dans sa Critique de la Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques de Mr. Dupin, tom. II. ch. 10. * *Suppl. de Paris.*

ESTOILLE, (Pierre de P) un des ancêtres de

Claude l'Estoille de l'Académie Française, (*Voies son art. dans le Dict.*) avoit embrassé l'état Ecclésiastique & l'étude du Droit, dans laquelle il s'est très-distingué. Il professoit le Droit à Orléans sous l'Evêque Jean d'Orléans, dit depuis le Cardinal de Longueville, & il eut pour écolier vers l'an 1529. le fameux Jean Calvin. Pierre de l'Estoille fut aussi Chanoine de Sainte-Croix & de St. Aignan de la même ville, Official de l'Evêque, & Archidiacre de Sully. Le Roi François I. ayant connu son mérite, le tira de l'Université d'Orléans pour le faire Conseiller du Parlement de Paris, & ensuite Président d'une des Chambres des enquêtes du même Parlement. C'étoit en 1537. *Suppl. de Paris.*

ESTOILLE, (Pierre de P) de la famille du précédent, & père de Claude de l'Estoille de l'Académie Française, fut Grand-Audencier en la Chancellerie de Paris, & mourut en 1611. Il est très-connu par son *Journal du règne de Henri III.* tiré de ses mémoires manuscrits, & imprimé depuis sa mort en 1621. in 4. & in 8. Ce Journal commence au mois de mai 1574. & finit au mois d'août 1589. Il a été réimprimé avec des additions dans le Recueil des pièces, servant à l'histoire de Henri III. en 1662. 1693. 1699. 1706. & depuis encore en 1719. par les soins de feu Mr. Godefroi, Directeur de la Chambre des comptes de Lille; cette dernière édition est en deux volumes in 8. à Cologne, sous ce titre: *Mémoires pour servir à l'histoire de France, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans ce Roiaume depuis 1515. jusqu'en 1611.* Le premier contient le *Journal de Henri III.* Le second la *Suite des mémoires de l'Estoille*, à l'exception de ce qui s'est passé depuis mars 1594. jusqu'en juillet 1606. Ce défaut a été réparé en 1732. par l'impression du *Journal du règne de Henri IV.* par le même Pierre de l'Estoille, qui contient cette omission, avec une suite du même jusqu'en 1611. en deux volumes in 8. * *Mémoires du tems. Préface de Mr. Godefroi, & du Journal de Henri IV.* Le Long, *bibliothèque historique de la France*, pag. 422. & 446. Notes de Mr. l'Abbé d'Olivet, sur l'éloge de Claude de l'Estoille, dans la nouvelle édition de *l'histoire de l'Académie Française* de Mr. Pélisson. *Suppl. de Paris.*

ESTOUTEVILLE, Maison de Normandie, &c. Dans le *Dictionnaire historique* on a fait les fautes suivantes qu'il faut corriger ainsi.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUSSEBOSC.

XI. ROBERT d'Estouteville, Seigneur d'Aussebofc, Lamerville, &c. . . . 2.) Antoine le Vernier, *lifs* le Venier.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE TORCY.

X. NICOLAS, dit Colart d'Estouteville, Seigneur de Torcy, Estoutemont, Beyne, &c. . . . & de Blanche de Broie, *lifs* de Braie.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE VILLEBON.

XI. BLANCHET d'Estouteville, Seigneur de Villebon, la Gaine, Mondoucet, &c. . . . & de Jeanne, Vicomtesse de Chartres, *lifs* Vidameffe de Chartres. * *Supplément de Paris.*

ESTRABONNE. La Maison d'Estrabonne a possédé jusqu'à son extinction, une Baronnie, dont le chef-lieu porte le nom de *Strabona* en Latin, & que l'on appelle Estrabonne. L'on tient que les chefs des trois Rois y ont resté quelque tems en dépôt, lorsque l'Empereur Frédéric premier les tira de Milan, pour les faire porter à Cologne, & comme l'on demande la guérison des écrouelles par leur intercession, l'on a cru, que les Seigneurs d'Estrabonne avoient reçu le don d'en guérir en touchant les malades, & qu'ils l'avoient communiqué à la Maison d'Aumont dans laquelle ils ont fini.

Guichard d'Estrebonne est au nombre des Barons du Comté de Bourgogne, dans une charte de l'Abbaie de Beaume de l'an 1123.

I. GERARD, Sire d'Estrebonne, nommé dans une charte de l'Abbaie de Bese, vivoit en 1162. suivant un titre de l'Eglise métropolitaine.

II. GUI, Sire d'Estrebonne, vivoit en 1189. suivant un autre titre de la même Eglise.

III. EUDES, Sire d'Estrebonne, est encore nommé avec Jaques, son fils, dans un titre de l'an 1203.

IV. JAQUES, Sire d'Estrebonne, est encore nommé en des titres de 1226. & 1229. après quoi l'on perd la suite de deux générations.

VII. JEAN, Sire d'Estrebonne, premier du nom, mentionné dans un titre de l'an 1312.

VIII. GUILLAUME, Sire d'Estrebonne, premier du nom, Chevalier, qui vivoit en 1316. eut pour fils de N. de Vaite, Jean, qui suit; Estienne, Abbessé de Courcelles; Guillemette mariée à N. de Bouclans, & Perrette à Pierre de Monclé.

IX. JEAN, Sire d'Estrebonne, Seigneur d'Avane, second du nom, mariée à Guillemette de Ray, eut pour fils Jean, qui suit; suivant son testament de l'an 1411. dans lequel il dit, qu'il veut être inhumé au tombeau de ses prédécesseurs, dans l'Eglise du Grand-Mercé, Paroissiale d'Estrebonne.

X. JEAN, Baron d'Estrebonne, & Seigneur d'Avane, troisième du nom, marié à N. de Montagu, eut Guillaume, qui suit, & Claudine, Dame de Remiremont, nommée dans le testament de Cathérine de Vaite, aussi Dame de Remiremont.

XI. GUILLAUME, Baron d'Estrebonne, Seigneur d'Avane, Nolay & St. Loup, second du nom, Chevalier, Chambellan du Duc Philippe, le Bon, mourut le 22. octobre 1453. & fut inhumé dans l'Eglise de Mont Roland-lez-Dole, où il est représenté en relief. Il avoit épousé en premières noces, Marguerite de Rougemont, & en secondes noces N. de Vienne. Ses enfans furent Jean, & Cathérine, qui suivent.

XII. JEAN, Baron d'Estrebonne, Seigneur d'Avane &c. quatrième du nom, étoit encore en tutèle en 1457. il mourut bien-tôt après, laissant les biens de sa famille à Cathérine sa sœur, mariée à Jaques d'Aumont, Seigneur de Chappes, Gouverneur de Châtillon pour le Duc Philippe, & son Chambellan. La Maison d'Aumont a possédé dès-lors les terres d'Estrebonne & d'Avane jusqu'en 1720. qu'elles furent vendues.

Estrebonne portoit d'or au lion d'azur.

* Dunod, nobiliaire de Bourgogne, p. 134.

ESTREES, Maison. Corrigés ce qui suit.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE VALIEU ET DE COEUVRES.

VIII. FRANÇOIS-ANNIBAL d'Estreées II. du nom, Duc d'Estreées, &c. Madelaine de Lionne, mourut le 18. septembre 1684. 7.) Diane-Françoise-Thérèse d'Estreées, mourut non en octobre, mais le 11. novembre 1707.

VIII. VICTOR-MARIE, Comte d'Estreées, commanda en 1704. non en 1705. la flotte sous le Comte de Toulouse, au combat de Malaga, qui fut livré le 24. août de la même année. * Suppl. de Paris.

ESTREHAM, petit port de mer de France, dans la basse Normandie, en Latin *Estrehamum*, diocèse de Baieux, avec un titre de Baronnie. Il est à l'embouchure de l'Orne, dans la mer, trois grandes lieues au-dessous de Caen, à deux de Notre-Dame de la Délivrande, & à un peu plus de la ville de Dive. La tour de la paroisse est assez haute, & on voit de-là fort loin sur la mer. Ses habitans s'occupent à la pêche & au labourage. L'Abbessé de la Trinité de Caen est Baronne d'Estreham, où il y a un siège d'Amirauté. Cette Baronnie comprend trois Paroisses, outre celle d'Estreham, savoir Colville, St. Aubin & Benonville. * Mémoires dressés sur les lieux en 1702. Th. Corn. Dict. géogr. Cet art. remplacera celui qui est dans le Dict.

ESTREPAGNI, gros bourg de France au Vexin

Normand. Il est situé au milieu d'une belle campagne sur une petite rivière, qui tombe dans l'Epte à Neaufle. Il est entre les villes de Gisors & d'Andeli à trois lieues de l'une & de l'autre, à neuf ou dix de Rouen, avec titre de Seigneurie & une haute justice. Comme il est fermé de murailles, il pourroit passer pour une petite ville. Son Eglise paroissiale a pour Patrons St. Jean & les SS. Martyrs Gervais & Protas, & il y a un Prieuré de Bénédictines. On fait dans ce bourg un assez gros commerce de grains, & de plusieurs denrées. On y tient marché tous les mardis & une foire le 29. d'août, jour de la décollation de St. Jean. Les filles y travaillent à la dentelle. Il y a dix-neuf paroisses, qui relèvent de la Seigneurie d'Estrepagni, qui a long-tems appartenu à des Princes, & qui n'est éloignée que d'une lieue de la forêt de Lions. Dans son voisinage on voit les belles maisons d'Heudicour, du Til & autres. Quoiqu'Estrepagni soit enclavé dans le diocèse de Rouen, il dépend néanmoins de l'Evêque de Lisieux pour ce qui regarde le spirituel, par une exemption particulière, de même que l'Eglise collégiale & paroissiale de St. Cande-le-viel, dans Rouen même. * Mémoires dressés sur les lieux en 1703. Th. Corn. Dict. géogr.

ESTREU, ou ESTRUM, en Latin *Strumense Monasterium*, est une Abbaie de Bénédictines près d'Arras. On prétend qu'elle étoit déjà fondée vers le tems de Charlemagne; mais qu'ayant été ruinée par les Normans, elle fut rétablie environ l'an 1088. par Gérard II. Evêque d'Arras, qui la dota de plusieurs revenus, & que Fulfende, qui mourut l'an 1126. en fut la première Abbessé; que plusieurs filles nobles y prirent l'habit Religieux, sous la règle de St. Benoît; qu'elles y donnèrent leurs biens, & que l'Evêque Lambert obtint du Pape Paschal II. la confirmation de leurs règles & de leurs possessions. Elles avoient, à peu près, les mêmes pratiques que celles de Bourbourg & de Messine; mais elles furent réformées par Gui de Sene de Rochechouart, Evêque d'Arras, qui leur dressa des constitutions, qu'elles suivent à présent, & qui furent imprimées à Arras en 1679. Elles ne peuvent recevoir que des Demoiselles, conformément à leur fondation, & n'en doivent recevoir qu'autant que les revenus de la maison suffisent pour les entretenir. Au commencement du Carême, chaque Religieuse fait un mémoire de tout ce qu'elle a dans sa cellule pour le présenter à la Supérieure. Elle se met à genoux devant l'Abbessé, en lui disant; „ Madame, je „ rends à Dieu, à St. Benoît & à vous tout ce que „ je tiens sous le vœu d'obéissance, vous suppliant „ très-humblement, de me pardonner ce en quoi je „ vous ai offensé. “ L'Abbessé est obligée d'aller manger au Réfectoire, à certains jours, & les autres jours elle tient table dans son appartement, où elle reçoit les externes. Elle y a pour compagne sa Chapelaine, & elle y peut appeler quelquefois des Religieuses de la Communauté. La charité envers les pauvres leur est recommandée, & elles doivent, tous les jours, nourrir une pauvre femme dans la maison. * Gazet, hist. eccl. des Pais-Bas & constitutions de l'Abbaie d'Estrem. Piganiol, descr. de la France, tom. III. p. 32. Héliot, hist. des Ordres Religieux &c. tom. VI. ch. 40.

ESTUQUE, province d'Afrique dans le Biledulgerid. C'est un quartier de villes & de châteaux, où il y a plus de 40. habitations de Bérébères. La principale se nomme Tarquez, & a un château sur un petit tertre, où demeure le Checque. Le pais est tout coupé de rochers; mais il est fertile en orge, & l'on y nourrit force troupeaux de chèvres, dont les habitans font leur principal trafic. Ce sont des Bérébères de la tribu de Muçamuda, qui en ont encore d'autres pour voisins. Ils logent comme eux dans des maisons, & ont des villes & des châteaux. Les plus considérables sont ceux d'Ydaguazinguel, d'Ydaubaquil, de Deursémugt & d'Hilela, qui sont les plus puissans de la contrée. * De la Croix, hist. d'Afrique, tom. II. Th. Corn. Dict. géogr.

ESUS, c'est le nom que les Gaulois donnoient au premier de leurs prétendus divinités, & non pas celui de Mars, que ces peuples appelloient Camulus. Esus signifie

signifie *dieu*, en langue Hetrufque, & par-là les Gaulois entendoient un être distingué des autres, à qui ils donnoient par excellence le nom de dieu. Ils lui confacroient le chêne, ou plutôt ils honoroient ce dieu dans le culte qu'ils rendoient à cet arbre. Ils n'attribuoient point d'actions particulières à ce dieu; c'étoit leur dieu inconnu & fans nom, & il y a bien de l'apparence qu'ils avoient intention d'honorer en lui le Dieu, qui apparut à Abraham auprès du chêne de Mambré, c'est-à-dire, le Dieu des Juifs, le vrai Dieu; mais ces idées étoient peu distinctes en eux. Le culte qu'ils lui rendoient, confiftoit à être honoré dans le chêne, à recevoir des sacrifices, dont les victimes étoient des hommes, à n'être représenté sous aucune figure humaine, & à recevoir tous les honneurs qu'on lui déferoit dans un bois épais & touffu. On peut voir la description d'un de ces bois dans le troisieme livre de la Pharfale de Lucain. La voici telle que Breueuf l'a décrit dans sa traduction de ce Poète.

*On voit auprès du champ * une forêt sacrée,
Formidable aux humains, & des tems révéree,
Dont le feuillage sombre & les rameaux épais
Du dieu de la clarté font mourir tous les traits.
Sous la noire épaisseur des ormes & des hêtres,
Les Faunes, les Sylvains, ou les Nymphes champêtres,
Ne vont point accorder aux accens de la voix
Le son des chalumeaux ou celui des hautbois.
Cette ombre destinée à de plus noirs offices,
Cache aux yeux du soleil ses cruels sacrifices,
Et les vœux criminels qui s'offrent en ces lieux
Offensent la nature en révéant les dieux.
Là, du sang des humains, on voit suer les marbres,
On voit fumer la terre, on voit rougir les arbres...
Là de cent dieux divers les grossières images
Impriment l'épouvante & forcent les hommages;
La mousse & la pâleur de leurs membres hideux
Semblent mieux attirer les respects & les vœux.
Sous un air plus connu la divinité peinte
Trouveroit moins d'encens & feroit moins de crainte...
Là d'une obscure source il coule une onde obscure,
Qui semble du Cocyte emprunter la teinture;
Souvent un bruit confus trouble ce noir séjour,
Et l'on entend mugir les rochers d'alentour, &c.
Les voisins de ce bois si sauvage & si sombre
Laissent à ses démons son horreur & son ombre,
Et le Druide craint en abordant ces lieux
D'y voir ce qu'il adore, & d'y trouver ses dieux.*

* Marfeille.

* Dom Martin, Bénédictin, de la religion des Gaulois, liv. II. chap. 2. 3. &c. *Bibliothèque Française* ou *Histoire littéraire de la France*, tom. XIV. P. I. art. 1. Lucain, *Pharf.* liv. III. *Suppl. de Paris.*

ETANCHE, Abbaïe de l'Ordre des Prémontrés, en Latin *Stagnum*, ou *Stagnetum*, à cause des étangs dont elle est environnée, est à une lieuë de Hattonchâtel, & à deux lieuës de St. Mihiel. On ignore le tems précis de sa fondation; mais ce fut vers l'an 1138. ou 1140. du tems d'Alhéron de Chiny, Evêque de Verdun. Cette Abbaïe étoit de la filiation de celle de Beaulieu. Deux Seigneurs, nommés Bertaut, & Albert le Loup, son neveu, donnèrent la place, nommée Faveroles, pour bâtir ce monastère, comme il paroît par la bulle d'Alexandre III. datée de l'an 1180. pour confirmer les biens de l'Etanche.

Le Prieuré de Benoite-vaux est une dépendance de l'Abbaïe de l'Etanche. C'étoit originairement une Cense, donnée par Adalbéron de Chiny, Evêque de Verdun; c'est aujourd'hui un pèlerinage fameux en l'honneur de la Sainte-Vierge, qui y a, dit-on, opéré plusieurs miracles.

ABBES DE L'ETANCHE.

1. Bonardus, vivoit vers l'an 1180. Il obtint la confirmation du Pape Alexandre III. dont on a parlé.
2. Othon, en 1190.
3. Gérard, en 1193.
4. Hebbert, ou Helbert, en 1197.
5. Varnier, en 1240.
6. Jean, en 1259.

7. Thiebaut, en 1267.
 8. Jean II. en 1279. & 1281.
 9. Nicole, en 1298.
 10. Gérard, en 1339.
 11. André, en 1385.
 12. Walbin, en 1407.
 13. Jean d'Amance, en 1427.
 14. Michel Lambanet, en 1467.
 15. Jean de Moley, en 1485.
 16. Jean Dannel, en 1493.
 17. Georges de Venieul, mourut en février 1512.
 18. Didier le Vigneron, mourut en janvier 1520.
 19. Asselin Guérin, céda son Abbaïe à son neveu en 1548.
 20. Asselin Guérin, le jeune, mourut au mois d'août 1553.
 21. Germain Triquart, mourut en 1576. en avril.
 22. Didier Collot, mort en 1588. en avril.
 23. Thomas Jannon, mort le 23. août 1694.
 24. Firmin Trompette, mort le 3. de février 1626.
 25. Jean Trompette, fut fait Coadjuteur en 1625. se démit de son Abbaïe en 1670. mourut en 1671. Il mit la Réforme dans son Abbaïe, en 1626.
 26. Macaire Guinet, fut élu en 1670. se démit en 1672. entre les mains de
 27. Dominique Calot, qui en prit possession le 27. janvier 1673.
 28. Edmond Maclot, mort en septembre 1711. a gouverné plusieurs années.
 29. Joseph Boucquard, fut élu la même année.
- * D. Calmet, *hist. de Lorraine*, tom. III. dans la liste Chronologique, p. 107. & 108.

ETANCHE, Abbaïe de femmes de l'Ordre de Cîteaux. Elle est située entre la ville de Neuf-château & le Châtelet. Elle fut fondée vers l'an 1148. par le Duc Matthieu, fils de Simon I. & d'Adeleide, laquelle s'étoit retirée dans l'Abbaïe du Tart près de Dijon, & où elle mourut en odeur de sainteté.

LISTE DES ABBESSES DE CE MONASTERE.

1. Mabile, première Abbesse, morte en 1178.
2. Agnès, vivoit en 1223.
3. Adeline, en 1253.
4. Ameline de Fignois, en 1285.
5. Felice, en 1295.
6. Clémence, en 1318.
7. Marguerite de Donvart, en 1327.
8. Anne de Bétancourt, en 1333.
9. Agnès de Moncel, en 1337.
10. Jeanne de Nancy, en 1357.
11. Jeanne de Monse, ou de May, en 1357.
12. Peronne de Bulgnéville, en 1367.
13. Cathérine de Beauffremont, en 1370.
14. Béatrix du Châtelet, en 1422.
15. Agnès de Haronel, en 1436.
16. Jaqueline de Gombervaux, en 1449.
17. Béatrix du Châtelet, en 1528.
18. Mahaut de Sorcy, en 1533.
19. Marguerite Défarmoises, en 1548.
20. Claude Défarmoises, en 1556.
21. François Défarmoises, en 1579.
22. Claude de Jussey, en 1609.
23. Antoinette de Vigneule, en 1621.
24. Marguerite Lallemand, en 1636.
25. Peronne de Vallerot, en 1665.
26. Anne de Tavagny, en 1700.
27. Gabrielle de Pointe, en 1725.

* Le même dans le même endroit.

ETATS. Ce mot se dit par rapport au Gouvernement des sept provinces du Pais-Bas, connus sous le nom de Provinces-Unies. Chaque province a ses propres Etats, qui prennent le nom de Nobles Puiffances, à l'exception de la Hollande, qui porte celui de Nobles Grandes Puiffances. Toutes ces provinces qui composent l'union, envoient à la Haie leurs Députés, qui composent un Collège sous le nom d'Etats-Généraux des Provinces-Unies, qui prennent le titre de Hautes Puiffances. * *Diët. de Holl.*

ETIENNE IV. ou V. fut élu Pape, après la mort de Léon III. l'an 816. Il étoit d'une famille noble. Dès sa première jeunesse, il fut mis dans le palais Patriarcal de Latran, & élevé par les soins du Pape Adrien. Léon III. connoissant la vertu & l'humilité d'Etienne, l'ordonna Sous-Diacre; & le voyant s'appliquer, de plus en plus, à l'étude des choses spirituelles, il lui conféra le Diaconat, dont il exerça les fonctions avec une approbation si générale, qu'il fut élu, tout d'une voix, dès que le Pape Léon fut mort. Incontinent après son ordination, il fit prêter serment de fidélité à l'Empereur Louis, le Débonnaire, par tout le peuple Romain; ce qui montre, dit notre Historien, que la souveraineté de Rome n'appartenait, ni au Pape, ni à Bernard, Roi d'Italie. En même tems, il envoya deux Légats en France, pour donner part à l'Empereur de son ordination, & lui témoigner, qu'il désiroit aller voir, en tel lieu qu'il lui plairoit. Il suivit ses Légats, & se mit en chemin vers le commencement d'août.

L'Empereur Louis ayant appris cette nouvelle, ordonna à son neveu, Bernard, Roi d'Italie, d'accompagner le Pape; & envoya au-devant des Ambassadeurs pour le servir & le conduire à Reims, où il résolut de le recevoir. Quand il fut qu'il approchoit, il envoya au-devant Hildebalde, Archi-Chapelain, Théodulphe, Evêque d'Orléans, à qui le Pape donna le *Pallium*, Jean, Archevêque d'Arles, & plusieurs autres Ecclesiastiques en habit de cérémonie. Enfin, l'Empereur s'avança lui-même à mille pas du monastère de St. Remy. Ils descendirent tous deux de cheval. L'Empereur se prosterna à terre, & le Pape le releva. Ils se saluèrent en Latin; l'Empereur dit: *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur*; & le Pape répondit: *Béni soit Dieu, qui nous a fait voir de nos yeux un second David*. Ensuite s'étant embrassés, ils marchèrent à l'Eglise, l'Empereur soutenant le Pape de sa main. On chanta le *Te Deum*; le Pape & l'Empereur prièrent long-tems en silence, puis le Pape se leva, & chanta, à haute voix, avec son Clergé les louanges ou acclamations de prières pour l'Empereur, qu'il conclut par une oraison. On entra ensuite dans la maison. Le Pape exposa à l'Empereur les causes de son voyage, que l'Histoire ne rapporte point. Ils prirent ensemble du pain & du vin en forme de bénédiction. L'Empereur retourna à Reims, & le Pape demeura à St. Remy, qui étoit hors de la ville. Le lendemain, l'Empereur invita le Pape à manger, lui fit un repas magnifique, & de grands présens. Le troisième jour, le Pape invita l'Empereur, & lui donna aussi des présens qu'il avoit préparés, & à l'Impératrice & aux Seigneurs, & le lendemain qui étoit dimanche, le Pape, avant la Messe, sacra de nouveau l'Empereur, lui mit sur la tête une couronne d'or, enrichie de pierreries, qu'il avoit apportée exprès, & une autre à Irmeingarde, qu'il nomma Impératrice. Tant que le Pape séjourna en France, il conféra tous les jours avec l'Empereur sur les affaires de l'Eglise. Il obtint tout ce qu'il lui demanda, & retourna chargé de présens beaucoup plus considérables que ceux qu'il avoit faits à l'Empereur. Avant que de reprendre le chemin de Rome, il obtint que ceux, qui avoient attenté à la personne de Léon III. auroient la liberté de retourner dans leur patrie. Le Pape Etienne V. mourut le troisième mois après son retour de France à Rome, c'est-à-dire, le 22. de janvier 817. après avoir tenu le siège seulement sept mois. Il fut enterré à St. Pierre. En une ordination au mois de décembre, il avoit fait neuf Prêtres & quatre Diacres; & d'ailleurs il consacra cinq Evêques en divers lieux. On lui attribue un décret, touchant l'ordination des Papes, par lequel il est ordonné de ne les consacrer qu'en présence des Députés de l'Empereur; mais quelques Auteurs sont d'opinion, que ce décret est d'Etienne VII. * *Histoire des Papes de 1732.* tom. II. p. 3. Cet art. remplacera celui qui est dans le *Diz.*

ETIENNE, (St.) ancienne Abbaie de la ville de Dijon, dont l'Eglise a été autrefois la première & la seule dans l'ancienne ville de Dijon, fut bâtie, à ce

que l'on prétend, l'an 343. c'est-à-dire, aussitôt que l'exercice de la religion Chrétienne fut permis librement, & que l'on commença à bâtir des Eglises publiquement dans les lieux, où il n'y avoit auparavant que des cryptes ou Chapelles sous terre. L'an 443. cette Eglise fut du nombre de celles, auxquelles les Evêques, assemblés à Besançon, distribuèrent une partie du sang qui étoit coulé d'un os du bras de St. Etienne, & que Célidonius, Archevêque de cette ville, avoit reçu de l'Empereur Théodose, le Jeune. Cette Eglise de St. Etienne fut desservie, dans son premier état, par des Clercs, tirés de la Cathédrale de Langres, & ces Clercs vivoient en communauté. C'est ce que Mr. l'Abbé Fyot prouve au long dans l'Histoire qu'il a faite de cette Eglise, & qui a été imprimée en 1696. *in folio*, à Dijon: cette communauté de Clercs avoit été établie, & fut entretenue & gouvernée par les Evêques de Langres, dont la ville de Dijon a dépendu pour le spirituel jusqu'à ces derniers tems. Cette Eglise a passé par trois états différens, & elle est aujourd'hui dans un quatrième. Elle a d'abord été desservie, comme on vient de le dire, par une Congrégation de Clercs logeans, & vivans en commun; à ce premier état a succédé celui d'une Abbaie de Clercs-Chanoines, & à celui-ci le titre d'une Abbaie de Chanoines Réguliers, depuis mise en Commende, & enfin sécularisée, & en 1725. unie à l'Evêché de Dijon, qui a été démembré de celui de Langres, & dont la bulle d'érection n'est néanmoins que du 9. avril 1731. sous le Pontificat de Clément XII. Le premier état de l'Eglise de St. Etienne a été depuis l'an 343. jusqu'à l'an 1113. pendant lequel tems elle a eu pour Prévôts ou Abbés Betto I. Agenus, Baldo, Betto II. Helgaudus, Hélie, Garnier I. Raterius, Teudon, Béraud, Garnier de Mailly II. du nom, Garnier, le Riche III. du nom, Garnier de Blaisi IV. du nom, treizième Abbé ou Prévôt. Dans le second état, depuis l'an 1113. jusqu'en 1613. durant lequel espace la règle de St. Augustin a été mise & observée dans cette Eglise, elle a eu vingt-six Abbés réguliers, dont le dernier a été Antoine Chambellan, d'une bonne & ancienne famille de Dijon, mort le 17. décembre 1509. Le premier Abbé commendataire fut Claude de Hufson de Tonnerre, fils de Charles de Hufson, Comte de Tonnerre, & d'Antoinette de la Trimouille; & le dernier, qui fut le neuvième, a été André Frémyot, qui après avoir tenu cette Abbaie en qualité d'Abbé commendataire ou d'Administrateur perpétuel, commença le 24. décembre 1613. de la tenir en qualité d'Abbé titulaire séculier; ensuite de la publication de la bulle de sécularisation de cette Eglise, octroyée par le Pape Paul V. André Frémyot mourut le 13. mai 1641. & l'Abbaie de St. Etienne passa successivement à Jaques de Nuchese III. du nom, & à Claude Fyot, qui n'est mort qu'en 1721. & dans le tems que l'on parloit déjà d'unir cette Abbaie à l'Evêché que l'on avoit dessein de former à Dijon, ainsi que nous le voions exécuté. *Suppl. de Paris.*

ETIENNE de Bar, Evêque de Metz, avoit succédé en 1120. à l'Evêque Théogèse. Etienne étoit fils de Thierry I. du nom, Comte de Montbéliard, de Bar, de Monçon & de Ferrète. Sa mère étoit Ementrude, fille de Guillaume II. surnommé *Trebardie*, Comte de Bourgogne, & sœur du Pape Calixte II. Lorsqu'Etienne fut élu Evêque de Metz, il demeuroit dans l'Archevêché de Vienne en Dauphiné. L'Evêché de Metz étant vacant en 1120. Calixte, à la sollicitation du Comte de Bar, son beau-frère, y nomma Etienne, & lui donna le titre d'Archevêque. Mais comme le Schisme subsistoit encore entre le Pape & l'Empereur Henri V. & que la ville de Metz avoit épousé le parti de l'Empereur, Etienne, au-lieu d'aller prendre possession de son Evêché, demeura auprès de Calixte, & l'accompagna dans tous ses voyages en différentes villes de France, & assista avec lui aux Conciles de Toulouf & de Reims. Brunon, Archevêque de Trèves, prit ombrage de la qualité d'Archevêque que l'on avoit donnée à Etienne, sur tout celui-ci ayant refusé de venir recevoir du Métropolitain la consécration Episcopale, disant,

qu'ayant la qualité d'Archevêque, il ne relevoit point de lui. Tout cela engagea Brunon de porter ses plaintes aux pieds du Pape, qu'il trouva à Autun. Après les fêtes de Noël il le suivit à Cluny, où le Pape lui fit expédier une bulle le 3. janvier 1120. qui lui confirme tous ses privilèges. Brunon satisfait retourna à Trèves, & Étienne suivit le Pape à Rome, qui y arriva le 3. de juin. Callixte y sacra son neveu Evêque de Metz, lui accorda l'usage du Pallium, sa vie durant, & le nomma Cardinal. Étienne partit de Rome, & arriva en Lorraine en 1122. Il apprit là, que les bourgeois de Metz étoient résolus de lui fermer les portes, sous prétexte qu'il n'avoit pas encore reçu l'investiture du temporel des mains de l'Empereur. Étienne se vit donc obligé de demeurer dans quelques unes de ses terres hors de Metz. Mais la paix entre le Sacerdoce & l'Empire aiant été conclue en 1122. l'Empereur Henri V. aiant renoncé à donner l'investiture par l'anneau & le bâton pastoral, & s'étant contenté de la donner par le sceptre, Étienne fit son entrée dans la ville de Metz, & prit possession de son temporel. Pendant la durée du Schisme, plusieurs s'étoient emparés des biens qui appartenoient à l'Evêché; Étienne fortifié du secours de son frère Renaud, Comte de Bar, reprit, en peu de tems, ce qu'on avoit usurpé sur son Eglise. Étienne assista en 1125. à la diète de Maience, où l'on élut pour Empereur Lothaire, Duc de Saxe. Ce Prélat appuié de l'autorité de Lothaire & des forces de Renaud, son frère, revint à Metz, & s'y fit reconnoître Prince Régalien, obligeant les bourgeois de restituer ce qu'ils avoient usurpé sur le temporel de l'Evêché. Il ferma de murailles le bourg de Remberviller, & soutenu par le Comte Frédéric, son frère, il retira des mains du Duc Matthieu les châteaux de Lucelbourg & de Hombourg, dont il fit présent à son Eglise. Il acheta le bourg de Vivier, & ce que le Duc de Limbourg possédoit en Rocroy, & il reprit par les armes les châteaux de Mirebaux & de Fanquemont. Il fit encore plusieurs autres expéditions militaires, & reconcilia le Comte Renaud, son frère, avec Adalbéron, Evêque de Verdun. Toute la province se réjouit de cette réunion, & St. Bernard félicita Étienne d'avoir fait cette bonne action. Cette lettre de St. Bernard montre, que, Étienne avoit fait une association spirituelle pour la continuation des prières avec St. Bernard, & la Communauté de Clairvaux. Étienne se croisa l'an 1146. & l'année suivante, Louis VII. Roi de France, avec quelques Seigneurs, arriva à Metz. Étienne s'étant préparé au voyage de la Terre-Sainte, par quantité d'œuvres de libéralité qu'il fit aux Eglises & aux monastères, accompagna le Monarque. Étienne fut de retour en 1149. Peu après, il fonda l'Abbaie d'Autrey, qu'il donna aux Chanoines Réguliers de St. Augustin. Nous ne parlerons pas ici de quantité d'autres fondations Religieuses, ni de plusieurs actions de cet Evêque. Ceux qui seront curieux d'entrer dans ce détail, seront satisfaits de l'exactitude du judicieux Historien, que nous avons devant les yeux. Étienne se trouva en 1156. à l'Assemblée de Colmar, & ne contribua pas peu à inspirer à l'Empereur des sentimens pacifiques, pour terminer le schisme qui agitoit l'Eglise. Ce Prélat étant tombé malade en 1163. se fit revêtir de l'habit de Clairvaux, & mourut le 29. déc. Il fut enterré dans la Cathédrale à côté droit du chœur. On ouvrit son tombeau en 1521. & l'on y trouva entr'autres une croix, sur l'un des côtés de laquelle il étoit écrit en Latin, *Etienne, Evêque de la Ste. Eglise de Metz, est mort le 4. des calendes de janvier; & de l'autre côté, l'an depuis l'Incarnation onze cent soixante-trois.* Il eut pour successeur son neveu Thierry III. fils de Renaud Comte de Bar. L'Evêque Étienne eut cinq frères & deux sœurs. 1.) Thierry II. du nom, Comte de Montbéliard & de Bar. 2.) Louis, Comte de Monçon. 3.) Renaud, qui fut Comte de Bar, après la mort de Thierry, son frère. 4.) Frédéric, Comte de Ferrète. 5.) Guillaume de Montbéliard. L'aînée de ses sœurs fut mariée à Herman, Comte de Salm en Ardenne, & la seconde, nommée Gunthilde, fut première Abbessse du monastère de Bi-

blisheim, fondé par le Comte Thierry, son frère. Elle a le titre de Sainte. * D. Calmet, *hist. de Lorraine*, tom. II. p. 71. &c.

ETIENNE de la Chapelle, LVI. Evêque de Meaux, succéda à Hugues en 1161. sur la fin. Il étoit frère de Gautier, Seigneur de la Chapelle en Brie & de Villebeon, Chambellan de Louis VII. & de Philippe-Auguste, & on lui donne aussi quelquefois le surnom de Paris, du lieu de sa naissance. Il eut trois neveux, qui furent Evêques comme lui, Pierre de Némours, Evêque de Paris; Étienne de Némours, Evêque de Noion, & Guillaume de Némours, qui fut dans la suite Evêque de Meaux. Étienne de la Chapelle fut d'abord Chanoine de l'Eglise de Sens, & assista en cette qualité au couronnement de Louis VII. & de la Reine Adèle, sa femme, fille de Thibaud IV. Comte de Champagne. Il fut nommé par le Pape Alexandre III. avec Guillaume, Archevêque de Sens, & l'Abbé de Val-Secret, pour réformer l'Abbaie de St. Victor de Paris, & pour pacifier les différends, élevés entre le Comte de Névers & l'Abbaie de Vezelai. Étienne fut très-jaloux de conserver le droit qu'il tenoit de ses prédécesseurs de battre monnoie à son coin, & il soutint avec fermeté les droits de son Eglise contre les Abbaies de Rebais & de Jouarre, qui se prétendoient exemptes de l'ordinaire. Il eut aussi quelques procès avec l'Abbaie de Faremoutier. En 1171. il passa à l'Archevêché de Bourges, après la mort de Pierre de la Châtre; mais il se retira vers l'an 1174. dans l'Abbaie de St. Victor de Paris, où il acheva le reste de ses jours dans de grands sentimens de piété. Il mourut en 1177. au mois de janvier. * Dom du Pleffis, *histoire de l'Eglise de Meaux*, tome II. liv. II. *Suppl. de Paris.*

ETIENNE, fondateur de l'Abbaie d'Obafine. Il étoit de parens d'une condition médiocre dans le Limousin. Après avoir fait ses études, il fut ordonné Prêtre, après quoi il se retira avec un compagnon dans la solitude d'Obafine, où, en peu de tems, il eut plusieurs disciples. Il y fonda un monastère, & reçut la bénédiction Abbatale l'an 1142. de Géraud, Evêque de Limoges. L'Abbé Étienne fit venir dans son monastère des Religieux de Dalane, pour instruire les siens des observances de Cîteaux. Ces maîtres usèrent de rigueur. Les Religieux s'en plainquirent à l'Abbé, qui les exhorta à la patience. Le Pape Eugène se trouvant à Cîteaux, Étienne l'y alla voir, pour obtenir, par son moien, d'être agrégé à cet Ordre. Le Pape le recommanda à l'Abbé Rainard, qui le présenta aux Abbés, assemblés en Chapitre général, où il fut agrégé à l'Ordre. Étienne vécut jusques au 8. mars 1159. L'Abbaie d'Obafine est la quinzième fille de Cîteaux. * Héliot, *hist. des Ordres Religieux*, tom. V. ch. 33.

ETIENNE, de Vesc, que l'on nomme mal Vers ou Vest, étoit du Languedoc & de basse naissance. Mais c'étoit un homme habile à faire sa cour. Il fut d'abord valet de chambre de Charles VIII. Roi de France, lorsqu'il étoit Dauphin. Il entra fort avant dans ses bonnes grâces par ses assiduités, ses complaisances & ses manières agréables. Il devint Sénéchal de Baucaire & Chambellan. Il eut toujours un grand ascendant sur l'esprit de son maître. Ce fut lui, avec Guillaume Briçonnet, qui inspira au Roi Charles VIII. le dessein de la conquête de Naples. Après cette conquête Étienne de Vesc eut en 1495. le Gouvernement de Gaiette, & la Surintendance des finances. * Daniel, *hist. de France*, tom. IV. p. 494. &c.

ETIENNE, famille noble de Provence. Pour faire comprendre l'ancienneté & la Noblesse de la Maison des Seigneurs de Mimet, & des Seigneurs de Lioux, & autres du nom d'Étienne, en Provençal d'Estève, & en Latin Stephani, il suffit de rapporter un titre qui justifie qu'il y a plus de 400. ans que cette Maison étoit non-seulement au rang des Nobles, mais encore des Chevaliers, qu'on exprimoit en ce tems-là par le mot de *Milites*. Ce titre qui est dans les Archives du Roi à Aix au Régistre de Charles II. lettre B. fol. 40. nous apprend que Raimond Pourcelet, Conseign. de Lambesc, aiant fait Chevalier

lier Pierre d'Etienne de Lambesc, & le fils de son frère, parce qu'ils tiroient leur origine d'ancêtres Chevaliers, & les aiant exemptés des tailles; Charles II. Roi de Sicile & Comte de Provence, confirma le tout par lettres patentes de l'an 1307. L'on prouve la descendance de cette Maison depuis ce Pierre d'Etienne, jusqu'à ceux qui vivent à présent; car Hugues d'Etienne, son fils, qualifié noble Damoiseau, aiant acquis la quatrième partie de la Seigneurie de Lambesc, il en fit hommage au Comte de Provence le 12. d'avril de l'an 1325. Dans cet acte il se dit fils de Pierre d'Etienne, Chevalier. Guillaume d'Etienne, fils d'Hugues, comme Seigneur de Lambesc l'an 1352. donna à nouveau bail divers biens, assis dans le ressort de sa Seigneurie. Raimond d'Etienne, fils de Guillaume, & Seigneur de Lambesc, fut aussi Seigneur de Venelles, & en cette qualité, par un acte de l'an 1379. il paroît qu'il devoit faire hommage au Comte de Provence. Il donna aussi des biens à nouveau bail à Lambesc aux années 1418. & 1433. Il s'allia par mariage avec une des plus illustres Maisons de la province; car il épousa Tomasse de Forcalquier, fille d'Antoine de Forcalquier, Seigneur de Viens, dont les prédécesseurs avoient été Comtes souverains de Forcalquier; & de ce mariage il eut Berenger, Geofroi, & Marguerite d'Etienne. Marguerite épousa l'an 1454. Noble Antoine Faudran de Lambesc; Berenger continua la postérité des aînés, & Geofroi fit la branche des Etiennes de Lambesc, de laquelle est chef Gaspard d'Etienne, marié avec Marie de Ruffi, duquel Geofroi d'Etienne, qui fit son testament l'an 1482. étoit le cinquième aieul. Berenger d'Etienne, Seigneur de Venelles, laissa Guillaume, second du nom, Seigneur de Venelles, qui fit son testament l'an 1481. & fit héritier Berenger d'Etienne, second du nom, son fils, Seigneur de Venelles. Celui-ci épousa l'an 1501. François de Chauffegros, fille de Boniface de Chauffegros, & petite-fille de Guillaume de Chauffegros, Seigneur de Mimet, de Lioux, & de Gardane, Maître-Rational de la grande Cour Royale à Aix, & de ce mariage il y eut Esprit & Jean d'Etienne. Esprit fut Seigneur de Venelles, & on ignore s'il eut postérité; Jean d'Etienne son frère eut les Seigneuries de Mimet & de Lioux, & fut obligé de porter le nom & les armes de Chauffegros, qui sont *d'or à une jambe de gueules*: Il fut Viguiier de Marseille l'an 1575. se signala, pendant les guerres de la Ligue, tenant le parti du Roi, aiant eu à cette occasion son château de Mimet pillé. Il laissa de Blanche Genas sa femme, des Seigneurs d'Aiguilles, Cosme d'Etienne Chauffegros, Seigneur de Mimet, mort sans enfans; Gaspard d'Etienne Chauffegros, aussi Seigneur de Mimet qui a fait la branche des Seigneurs de Mimet, laquelle subsiste en la personne de Louis, Jean, & Cosme d'Etienne, ses enfans, Seigneurs de Mimet; & Honoré d'Etienne-Chauffegros, Seigneur de Lioux, a fait l'autre branche, qui possède la Seigneurie de Lioux en partie, & qui subsiste en la personne d'un autre Cosme d'Etienne, Seigneur de Lioux, marié depuis l'an 1653. avec Lucrece de Coriolis. Les armes de cette famille sont, *d'azur à trois bandes d'or; supports, deux grifons d'or; cimier, un bust d'homme avec son chapeau, chargé de quelques plumes*, qu'ils disent être un Albanais, en mémoire de ce que leur origine est d'Albanie. * Briançon, *Nobiliaire de Provence*, tom. II.

ETIENNE, famille noble de Provence. La famille des Seigneurs de St. Jean de la Sale, & de Montfuron, du nom d'Etienne, différente de la précédente, remonte jusques à Jean d'Etienne, frère d'André d'Etienne, & tous deux enfans d'Honoré d'Etienne. André fut premièrement Chanoine de l'Eglise de Saint Sauveur, puis nommé à l'Archevêché d'Aix, par brevet du Roi Charles IX. du 26. mars 1569. Il fut mis en possession du temporel de cet Archevêché au mois de décembre suivant, & il en jouit durant quelque tems. Il fit bâtir cette belle Chapelle qui est derrière le maître-autel de cette Eglise, qui a du depuis servi de sépulture à tous ceux de cette famille, & où l'on voit ses armes dans un écusson de bronze, avec un très-beau gril de la même matière. Jean

d'Etienne, son frère, avoit épousé dès l'an 1527. Antorone de Meiran, des Seigneurs d'Ubaie, de laquelle il eut quatre filles mariées à quatre des principaux Magistrats de la ville d'Aix, & un seul fils, François d'Etienne, Seigneur de St. Jean de la Sale, & de Montfuron, qui fut un des plus grands personnages de son tems. Il étoit grand par ses richesses, n'y aiant pas pour lors dans la province de Maifon plus puissante que la sienne. Il fut grand par ses emplois, puisqu'il fut premièrement Conseiller au Parlement d'Aix, reçu l'an 1572. puis Président aux enquêtes à Paris, & ensuite premier Président aux enquêtes du Parlement de Provence, reçu l'an 1575. & enfin Président à mortier en ce même Parlement, reçu l'an 1585. Il fut grand par son alliance avec l'une des plus grandes Maisons de la province, puisqu'il épousa l'an 1576. Honorée de Pontevez, sœur du grand Pompée de Pontevez, Seigneur du Buoux, & fille de Gabriel de Pontevez & d'Anne de Sade. Il fut encore plus grand par son éminent faveur, & par les rares qualités de son esprit. Ses belles & doctes décisions qu'on a fait imprimer, après sa mort, publient encore son mérite, non-seulement dans tous les Parlemens de France; mais encore dans les pais étrangers. Après avoir fait son testament le 25. de septembre 1593. il mourut le deux d'octobre suivant, dans la ville d'Avignon, où les affaires de la Ligue l'avoient obligé de se retirer. Son corps fut mis en dépôt dans l'Eglise de Saint Agricole d'Avignon, & la pompe funèbre ne fut faite qu'une année près dans l'Eglise métropole de Saint Sauveur à Aix; mais avec une magnificence extraordinaire; car il y eut une Chapelle ardente, 2. chœurs de musique, deux cens flambeaux, portés par autant de pauvres, vêtus de noir, le Parlement y fut en corps, & un nombre infini de personnes de qualité voulurent assister à ces funérailles. Il laissa plusieurs enfans, entre lesquels André & Gabriel ont eu postérité, & une fille, qui fut mariée à Hubert de Castelane, Seigneur de Salernes. André d'Etienne, Seigneur de St. Jean, fut Viguiier d'Aix, & marié l'an 1515. avec Marquise d'Arcussia, dont Charles & François d'Etienne. François, Sieur de Montfuron, après avoir passé sa jeunesse à la Cour & à la suite de feu Monsieur le Duc d'Orléans, duquel il étoit Gentilhomme ordinaire, se retira dans une de ses terres, sans avoir voulu se marier, & Charles, Seigneur de St. Jean, Conseiller aux comptes, épousa Louïse de Villeneuve, dont il n'eut que deux filles, dont l'une fut mariée à Joseph Martini, Trésorier-Général de France, lequel a eu par ce moiien la terre de St. Jean de la Sale, & l'autre fut mariée au Sieur Henri de Riquet de la ville d'Aix. Cette terre de St. Jean, à une lieue de la ville d'Aix, a été surnommée de la Sale, à l'occasion des anciens peuples qui habitoient au voisinage d'Aix, appellés Saliens, lesquels aiant bâti dans ce terroir un temple à leurs faux dieux, & les premiers Chrétiens du pais, aiant dédié ce même temple à l'honneur de St. Jean Bâtiste, il a depuis toujours retenu le nom de St. Jean de la Sale ou des Saliens; c'est pourquoi tous les anciens titres l'appellent *Sanctum Johannem à Saliis*.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE ROUSSET ET DE PRUNIERES, en Dauphiné.

Gabriel d'Etienne de St. Jean, frère puiné d'André, fut Seigneur de Montfuron & d'Aurons, Conseiller, & Président aux enquêtes du Parlement d'Aix, & enfin, Président à mortier au même Parlement, reçu l'an 1621. Il épousa l'an 1618. Philippe de Rouffet, Dame de Rouffet & de Prunieres en Dauphiné, laquelle étant veuve, donna sa maison d'Aix pour en faire un couvent de Religieuses Bernardines, où elle & une de ses filles prirent l'habit. Elle avoit laissé deux fils, François & Joseph d'Etienne qui se sont établis en Dauphiné. François épousa en 1647. Habeau de Moreton, des Seigneurs de Chabrillan en Dauphiné, de laquelle il a eu un fils, Louis d'Etienne, Seigneur de Vaugine, Conseiller au Parlement de Dauphiné. Joseph d'Etienne, Seigneur de Prunieres & de Rouffet, fils puiné de Gabriel, se maria dans la Maison des Seigneurs d'Avançon en Dauphiné. Cette famille porte *de gueules à une bande*

de d'or, accompagnée en chef d'un gland d'or, tigé & feuillé de même, & en pointe d'un besan aussi d'or, au chef confus d'azur, chargé de trois étoiles d'or. * Le même.

ETIENNE, famille noble de Provence. La famille des Seigneurs du Bourguet, Villemurs, & de la Galinière, du nom d'Etienne, portent leurs armes différentes des familles précédentes; savoir d'azur à une face d'or, accompagnée de trois besans d'argent, deux en chef & un en pointe.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE VILLEMURS.

Cette branche remonte jusques à Etienne d'Etienne, qui l'an 1569. fut Conseiller du Roi, & Contrôleur général ancien des finances, & qui acquit la Seigneurie de Villemurs l'an 1583. Il étoit fils de Philibert d'Etienne, & laissa de Marguerite de St. Jaques, sa femme qu'il avoit épousée dès l'an 1540. deux fils, Philibert, second du nom, & François d'Etienne, Seigneurs de Villemurs, qui ont fait chacun une branche dans Aix. Philibert fut Conseiller au Parlement, & marié avec Anne de Bermond, fille de Boniface de Bermond, Seigneur de Penafort, & de la Galinière, Conseiller & Doien du Parlement, dont Etienne d'Etienne, Seigneur de Villemurs, marié l'an 1628. avec Isabeau de Savin, fille de Pierre Savin, Seigneur du Chailar, de laquelle est issu Pierre d'Etienne, Seigneur de Villemurs, & de la Galinière, ci-devant Grand-Prévôt des Maréchaux dans cette province.

François d'Etienne, Seigneur en partie de Villemurs, frère de Philibert second, fut pourvu de l'office de Contrôleur-Général ancien des finances qu'avoit son père, & épousa Blanche de Gérente, fille de Jean-Baptiste de Gérente, Seigneur de la Bruère, dont Charles d'Etienne, reçu l'an 1619. dans l'office de son père, & eut de Marie de Durand, sa femme, Jean-François d'Etienne, Seigneur de Villemurs, reçu Conseiller aux comptes l'an 1644. qui de Claire de Rians a laissé Jean-François d'Etienne, Seigneur de Villemurs, qui se maria l'an 1674. avec Diane de Blacas, des Seigneurs d'Aups & de Vérignon.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU BOURGUET.

Cette branche de même nom & armes que celles des Seigneurs de Villemurs, descend de Joseph-Etienne, Seigneur du Bourguet, qui fut pourvu l'an 1582. de l'office de Greffier en chef civil du Parlement d'Aix, & qui eut deux fils, Jean & Etienne d'Etienne. Jean l'an 1603. eut l'office de Greffier, & fut père de Paul d'Etienne, Seigneur du Bourguet, reçu l'an 1640. dans le même office, & qui de Lucrece de Vintimille, des Seigneurs du Luc, a laissé Jean d'Etienne, Seigneur du Bourguet, pourvu l'an 1661. du même office que son père, son aïeul, & son bis-aïeul ont exercé. Etienne d'Etienne, autre fils de Joseph d'Etienne, fut pourvu l'an 1649. d'un office de Conseiller en ce Parlement, & marié avec Françoise de Rabasse, fille de Louis-François de Rabasse, Seigneur de Vergons, Procureur-Général au même Parlement, dont il a laissé Pierre d'Etienne, Sieur du Bourguet, & Conseiller au Parlement. * Le même.

ETIENNE, (Charles) naquit à Paris, au commencement du XVI. siècle, d'Henri Etienne I. & fut le cadet de Robert Etienne. (Voyez leurs articles dans le Dict.) Son père le fit élever avec beaucoup de soin, & il se rendit si habile dans les belles Lettres, que Lazare de Bayf, le prit pour être Précepteur d'Antoine, son fils, & l'emmena avec lui en 1540. en Allemagne, où il alloit en qualité d'Ambassadeur. Il s'appliqua aussi à la Médecine, & s'y fit recevoir Docteur à Paris. Les occupations que lui donna la pratique de cette science, ne l'empêchèrent pas de suivre la profession de son père, & d'être Imprimeur du Roi. Comme il est plus connu, par la gloire qu'il a acquise en ce genre, & par ses ouvrages, que par les circonstances de sa vie, on n'en peut dire que peu de chose. Il mourut à Paris l'an 1564. âgé d'environ 60. ans, laissant une fille, nommée Nicole Etienne, dont Jacques Grevin, Médecin de la Duchesse de Sa-

voie, devint amoureux, & qu'il rechercha en mariage; mais ce Médecin étant venu à mourir le 5. novembre 1570. âgé de 29. ans, elle fut mariée à Jean Liebaut, Docteur en Médecine. Elle étoit savante, & composa plusieurs Poésies Françaises, & une Apologie pour les femmes contre ceux qui les méprisent. Mais tout cela n'a point été imprimé. Voyez son article dans le Dict.

CATALOGUE DE SES OUVRAGES.

1°.) *Caroli Stephani de re vestiaria libellus ex Bayfio excerptus*, Paris. Rob. Stephanus, 1535. in 8. 2°.) *De vasculis libellus ex Bayfio excerptus*, Paris. Rob. Stephanus, 1535. in 8. 3°.) *Car. Stephani de re hortensi libellus*, Paris. Rob. Steph. 1535. in 8. Cet ouvrage augmenté fut réimprimé en 1545. 4°.) *Seminarium sive plantarium*, Paris. Rob. Steph. 1536. in 8. 5°.) *Car. Stephani de Latinis & Græcis nominibus arborum, fructuum, herbarum, piscium & avium liber, ex Aristotele, Theophrasto, Dioscoride, Galeno, Aëtio, Paulo Aeginetta, Actuario, Nicandro, Atheneo, Opiano, Eliano, Plinio, Hermolao Barbaro, & Joanne Ruellio, cum Gallica eorum nominum appellatione*, Paris. Rob. Stephanus, 1536. in 8. 6°.) *Vinetum, in quo varia vitium, uvarum, vinorum antiqua Latina, vulgariaque nomina; item ea quæ ad vitium consuetudinem & culturam ab antiquis reirustica Scriptoribus expressa sunt, ac bene recepta vocabula, nostra consuetudini præsertim commoda, brevi ratione continentur*, Paris. apud Franciscum Stephanum, 1537. in 8. 7°.) *Arbustum, Foniculus, Spinetum*, Paris. Rob. Steph. 1538. in 8. 8°.) *Sylva, Frutetum, Collis*, Paris. apud Franc. Stephanum, 1538. in 8. 9°.) *Catonis disticha de moribus, cum Latina interpretatione & accentibus, & epitome Erasmi in singula disticha. Hæc in gratiam Riverii sui cursim obiibat Carolus Stephanus. Et dicta Sapientum Græcia, aliis sententiis explicata, & vulgaribus versibus reddita*, Paris. Rob. Stephanus 1538. in 8. 10°.) *De recta Latini sermonis pronuntiatione & scriptura libellus*, Paris. Franc. Stephanus, 1538. in 8. 11°.) *Natura nominum, pronominum, verborum, infinitivorum, gerundiorum & supinorum, participiorum, præpositionum & interjectionum. Omnes ex Prisciano in gratiam Henrici Stephani à Carolo Stephano collecta*, Paris. 1540. in 8. 12°.) *P. Terentii Afri Comici Andria; omni interpretationis genere, in adolescentulorum gratiam facilius effecta*, Paris. apud Simonem Colinæum & Franciscum Stephanum, 1541. in 4. It. *adjectus est index Latinarum & Gallicarum distichorum*, ibid. 1547. in 8. 13°.) *Première comédie de Terence, intitulée l'Andrie, traduite en prose Française par Charles Etienne; avec un bref recueil de toutes les sortes de jeux qu'avoient les anciens Grecs & Romains, & comment ils usent d'iceux*, Paris, Gilles Corrozet, 1542. in 16. 14°.) *Natura adverbiorum ex Prisciani sententia*, Paris. 1542. in 8. 15°.) *Pratum, Lacus Arundinetum*, Paris. apud Simonem Colinæum & Fr. Stephanum, 1543. in 8. 16°.) *De dissectione partium corporis humani libri tres, à Carolo Stephano, Doctore Medico, editi una cum figuris, & incisionum declarationibus à Stephano Riverio, Chirurgo, compositis*, Paris. apud Simonem Colinæum, 1545. in fol. Ce livre traduit en François fut imprimé en 1546. in fol. 17°.) *Les abusés, Comédie des Professeurs de l'Académie Siennoise, nommés Intronati, célébrée es jeux d'un Carême-prenant à Sienne, traduite de Tuscan par Charles Etienne*, Paris. 1540. 18°.) *De nutrimentis ad Bayllium libri tres*, Paris. Rob. Stephanus, 1550. in 8. 19°.) *Abrégé de l'histoire des Vicomtes & Ducs de Milan, le droit desquels appartient à la Couronne de France, extrait en partie du livre de Paulus Fovius; avec les portraits d'aucuns d'iceux*, Paris, Charles Etienne, 1552. in 4. 20°.) *Discours des histoires de Lorraine & de Flandres*, Paris, Charles Etienne, 1552. in 4. 21°.) *Les voyages de plusieurs endroits de la France en forme d'Itinéraire, & les fleuves de ce Roiaume*, Paris, 1553. in 8. 22°.) *Prædium rusticum in quo cujusvis soli, vel culti, vel inculti, plantarum vocabula ac descriptiones, earumque conservedarum atque excolendarum instrumenta suo ordine describuntur*, Paris. C. Stephanus, 1554. in 8. 23°.) *Paradoxes, ou propos contre la commune opinion, débattus en forme*

de déclamations forenses, pour exciter les jeunes esprits en causes difficiles, Paris, Charl. Etienne, 1554. in 8. 24°.) Paradoxe que le plaider est chose très-utile, Paris, Charl. Etienne, 1554. in 8. 25°.) *Latine Lingua cum Græca collatio ex Prisciano & probatissimis quibusque Autoribus, per locos communes litterarum, partium orationis, constructionis, ac totius Grammatices*, Paris. Car. Steph. 1554. in 8. 26°.) *Caroli Stephani Dictionarium Latino-Græcum; in quo singula dictiones ac locutiones Latine Græcis vocibus ac sententiis præmissæ, magnum utriusque Lingue commercium indicant. Hujus autem plurima pars ex Budæi vigiliarum reliquiis excerpta est*, Paris. Car. Steph. 1554. in 4. 27°.) *Dictionarium Latino-Gallicum, postrema hac editione valde locupletatum*, Lutetiae, Car. Stephanus, 1552. in fol. 28°.) *Car. Stephani Thesaurus Ciceronis*, Paris. apud eundem, 1556. in fol. 29°.) *Dictionarium poëticum, quod vulgò inscribitur Elucidarius carminum, multo quam ante hac emendatius*, Paris. Car. Steph. 1559. in 8. 30°.) *Dictionarium Historicum, Geographicum & Poëticum*, Autore Carolo Stephano, Genève 1566. in 4. Ce livre a été réimprimé souvent & en divers endroits. 31°.) *Petit Dictionnaire François-Latin*, Paris. 1559. in 4. 32°.) *Ciceronis opera, ex editione Caroli Stephani*, Paris. apud ipsum in fol. quatre tomes. * Maittaire, *Stephanorum historia*. Nicéron, tom. XXXVI. Cet article est plus complet que celui qui est dans le *Dict.*

ETIENNE, (Henri) imprimeur, père de Robert I. du nom. Ajoutés qu'il mourut à Lyon sur la fin de l'an 1520. & que sa veuve épousa peu après Simon de Colines. * *Suppl. de Paris.*

ETIENNE, (Robert) fils de Henri, &c. Il faut ajouter ici qu'on l'a accusé, sans preuves, d'avoir enlevé les caractères de l'imprimerie Royale de Paris: Mr. Maittaire dans son Histoire Latine des Etiennes, a justifié sa mémoire sur ce fait. * *Suppl. de Paris.* Ce qui détruit entièrement, dit le P. Nicéron, cette accusation contre Robert Etienne, c'est que ses ennemis n'en ont jamais fait la moindre mention; qu'il n'en a jamais été question qu'après un silence de 68. ans, & que Robert Etienne & ses enfans qui ont demeuré à Genève, ne se font jamais servis de caractères fondus dans ces matrices. S'il a été brûlé, ce n'est point pour vol; mais parce que c'étoit alors la coutume de brûler les hérétiques. * Nicéron, tom. XXXVI. p. 251. Mr. Antoine Birr, de Bâle, Licentié en Médecine & très-habile Philologue, vient de donner une très-belle édition du *Thesaurus Latine Lingue*, en IV. tom. in fol. plus correcte & plus ample que celle de Londres de 1734.

ETIENNE, (Paul) fils de Henri II. ajoutés; cet imprimeur mourut à Genève l'an 1627. âgé d'environ soixante ans. On a de lui un volume in 8. de traductions en vers Latins de diverses épigrammes, tirées de l'Anthologie, & quelques poésies Latines de son invention, données sous le titre de *Juvenilia*. * *Suppl. de Paris.*

ETIENNE, (Robert III. du nom,) étoit fils de Robert II. & petit-fils de Robert I. Il tint l'imprimerie depuis l'an 1598. jusqu'en 1628. mais il n'eut point celle de son père qui étoit échûe à Patisson. Cependant ses impressions ne laissent pas que d'être belles. Joseph Scaliger les loue beaucoup dans sa lettre à Charles Labbé du 26. février 1607. dans laquelle il lui parle de l'édition que ce Robert avoit faite des épigrammes que lui, Scaliger, avoit traduites de Martial. Robert n'étoit pas seulement habile dans ce qui regardoit sa profession, il avoit aussi une grande connoissance du Grec & du Latin, & il a composé quelques ouvrages. On connoît de lui la traduction, imprimée chés lui-même l'an 1629. de la Rhétorique d'Aristote, dont néanmoins il n'avoit traduit que les deux premiers livres, le reste aiant été achevé par un de ses neveux, nommé aussi Robert. Mr. Fabricius, p. 121. du lib. III. de sa Bibliothèque Grèque, met cette traduction l'an 1529. ce qui a été cause que Mr. Maittaire l'a donnée à Robert Etienne I. du nom, dans le catalogue des impressions de cet imprimeur. Il faut encore remarquer que Robert III. pour se dis-

tinguer d'avec son père, avoit coutume de mettre ces lettres R. F. R. N. au-devant de ses éditions Latines, ce qui signifie *Roberti filius, Roberti nepos*. * Baillet, *Jugemens des Savans, avec les notes de Mr. de la Monnoie*, tom. I. p. 362. Fabricius & Maittaire, aux endroits cités. *Suppl. de Paris.*

ETIENNOT DE LA SERRE, (Dom Claude) né à Varennes, diocèse d'Autun, se consacra solennellement à Dieu dans l'Ordre de St. Benoît, de la Réforme de St. Maur, le 13. mai 1658. âgé de dix-neuf ans. Après ses études de Théologie, il fut mis au Séminaire de Pontlevois, à quelques lieues de Blois, & appelé en 1670. à St. Martin de Pontoise, ou en essayant son génie porté à l'étude de l'Histoire, sur celle de cette Abbaie, il fit tant de recherches que son recueil fut plutôt l'Histoire de tout le Vexin-François, que celle du monastère de Saint Martin. Cet ouvrage, encore manuscrit, se conserve en trois petits volumes in folio à Pontoise même. Cet essai aiant été fort goûté des Supérieurs, on envoya Dom Etiennot dans plusieurs provinces du Roiaume pour y recueillir toutes les pièces qu'il pourroit déterrer & qui seroient propres à composer de bons mémoires pour une Histoire de l'Ordre de St. Benoît, à laquelle la Congrégation avoit alors dessein de faire travailler. Dom Etiennot commença par le diocèse de Bourges, & pendant les années 1673. & 1674. il fit un recueil de trois volumes in folio. Les deux premières parties sont dédiées à Dom Vincent Marfolle, un des plus saints, des plus habiles pour le gouvernement, & des plus zélés pour les Lettres qu'ait eus la Congrégation. Dans l'épître dédicatoire, Dom Etiennot exprime sa passion pour l'étude par ce vers:

Immoriòr studiis & amore senesco sciendi.

Pendant les mêmes années 1673. & 1674. il fit un recueil de quatre volumes in fol. des antiquités Bénédictines du diocèse de Poitiers. En 1675. il en donna deux sur les diocèses d'Angoulême & de Saintes. En 1676. six sur les diocèses de Limoges, du Puy, de Périgueux, de Sarlat & Clermont. En 1677. trois sur les diocèses de St. Flour, de Lyon & du Bellay. En 1679. & 1680. cinq sur le Languedoc, la Gascogne & le Comtat. En 1682. un sur le diocèse d'Orléans. Outre ces immenses recueils, il en fit pendant les mêmes années un autre, qu'il finit en 1684. & qui est de seize volumes in fol. sur toute l'Aquitaine, sur les antiquités qui ne regardoient pas l'Ordre de St. Benoît, &c. en sorte qu'en onze ans il recueillit & écrivit quarante-cinq volumes in folio, presque tous de sa main. On trouve dans ces recueils quantité de titres de fondations, de chroniques entières ou extraites, d'éloges de grands hommes, d'ouvrages ou de fragmens d'ouvrages non imprimés, de bulles & de lettres de Papes, de Conciles, de diplômes, &c. Enfin, tout ce qu'il y a de plus curieux & de plus intéressant pour le Roiaume en général, & pour les familles illustres & les monastères. Un grand nombre de ces pièces est accompagné de notes très-judicieuses, qui supposent un goût exquis, une grande justesse d'esprit & un grand fonds d'érudition. C'est sur ce trésor amassé par cet habile Religieux, qu'ont travaillé en particulier tous ceux qui jusqu'à présent se sont occupés dans l'Ordre de St. Benoît à donner l'Histoire générale de cet Ordre, ou quelque partie de cette Histoire. Le P. Mabillon lui est redevable d'un grand nombre de pièces rares, dont il a fait le principal ornement de ses Annales & de sa Diplomatique. Le P. de Sainte-Marthe a trouvé de grands secours dans ces collections pour son *Gallia Christiana*. Elles ont été utiles à Dom le Nourri & à beaucoup d'autres, & le seront encore à ceux qui viendront après ces Savans. Dom Etiennot joignoit à toutes les parties d'un homme de Lettres, une dextérité merveilleuse pour les affaires. C'est ce qui le fit choisir en 1684. pour Procureur-Général de la Congrégation en Cour de Rome; & pendant quinze ans qu'il géra les affaires de son Corps dans cette ville, il ne cessa d'obliger tous ses confrères, & particulièrement ceux de l'Abbaie de St. Germain des Prés, qui étoient occupés à la Litterature. Il fut très-consideré

Géré des trois Papes, sous lesquels il vécut à Rome, Innocent XI. Alexandre VIII. Innocent XII. & il n'y avoit point de Cardinaux, avec qui il ne fût lié. Le Cardinal Sluse, Secrétaire des brefs du Pape, le fit son Secrétaire François, c'est-à-dire, pour les affaires qu'il étoit obligé d'expédier pour la France. Alexandre VIII. avoit avec lui de fréquentes conversations particulières. Innocent XII. le mit de la Congrégation *Super disciplina Regularium*. Dom Etiennot conserva toujours une grande modestie & une piété solide au milieu de ces honneurs & de ces distinctions. Une attaque d'apoplexie l'enleva de ce monde le 20. juin 1699. à Rome, où il fut enterré dans l'Eglise des Minimes de la Trinité di Monti. Le Cardinal d'Aguirre aiant appris sa mort, en pensa mourir lui-même de douleur. On trouve dans le premier volume des œuvres posthumes des Pères Ruinart & Mabillon, six lettres de Dom Etiennot, dont cinq sont écrites au sujet de l'ouvrage de Dom Mabillon sur le culte des Saints inconnus; dans la sixième Dom Etiennot fait au Père Mabillon l'histoire de la bibliothèque de St. Benoît sur Loire. Dom Mabillon lui a souvent écrit, & ce fut à lui en particulier qu'il adressa cette belle lettre Latine, qu'il se crut obligé d'écrire touchant la contestation, que sa dissertation du culte des Saints inconnus avoit excitée. * *Eloge historique de Dom Claude Etiennot*, par Dom Vincent Thuillier, dans le premier volume des *Oeuvres posthumes du Père Mabillon*, p. 338. Dom le Cerf, *biblioth. histor. & crit. des Auteurs de la Congrégat. de St. Maur, &c. Suppl. de Paris*.

ETIVAL, Abbaie de l'Ordre des Prémontrés située dans les montagnes de Vosge, près la rivière de Meurthe, entre Saint Diey & Ravon, doit son origine à Bodon, Evêque de Toul, qui siégea depuis l'an 666. jusqu'en 675. On ignore, s'il la fonda avant ou après son Episcopat. On croit qu'il y établit d'abord des Clercs au nombre de douze. D'autres tiennent qu'il y mit premièrement des Religieux, auxquels succédèrent des Religieuses, puis des Clercs séculiers, & enfin des Prémontrés, qui la possèdent aujourd'hui depuis l'an 1146. Nous allons donner la liste des Prévôts & des Abbés de cette Abbaie, tirée de Ruyr dans ses antiquités de Vosge.

1. Gontier, Prévôt, vivoit en 973.
2. Lambert, en 1061.
3. Titimare, en 1114.
4. Conrade, en 1122.
5. Henri, en 1140.

ABBES PREMONTRÉS.

1. Gilbert, en 1147.
2. Hugues, vivoit en 1150. 54. & mourut en 1158.
3. Vautier ou Gautier de Rieval, en 1158. 60. 72.
4. Vernier ou Varnier, ou Bernier, en 1176. 78. 80. 83.
5. Thierry, en 1278. mort le 13. des cal. de juin.
6. Gérard I. en 1299.
7. Louis en 1306.
8. Gérard II. en 1304. 6. 8. 12. mort, dit-on, le premier avril 1327.
9. Richard, en 1317.
10. Demange ou Dominique I. en 1329. 33.
11. Albert d'Onville, mort en 1337. le 13. décembre.
12. Pierre, vivoit en 1347. & 52.
13. Dominique II. en 1358. 75.
14. Guillaume de Luneville, mort en 1422. le 15. mai.
15. Thierry Dumoulin, mort le 13. juin 1441.
16. Dominique III. de Merivalle, mort le 5. octobre 1450.
17. Gérard III. de Sceie, mort le 4. des Ides de septembre, c'est-à-dire, le 10. de septembre 1475.
18. Gérard IV. mort le 12. des cal. de mars 1481.
19. Pierre de Courcelles, mort le 4. mai 1485.
20. François Fagneze de Raon, mort en 1515. après trente ans de gouvernement, le 5. des ides d'avril, ou le 9. avril.
21. Jean Féal, neveu du précédent, ne gouverna que dix-huit mois, mort le 13. nov. 1516.

22. Didier, Bannier de Sauffures, gouverna pendant vingt-sept ans, mort le 3. de février 1554.
23. Antoine Saffreti de Moien-moutier, mourut la même année le 11. mars 1554.
24. Jean de Maizières, mort le 17. mai 1581.
25. Antoine Doridan de Remberviller, gouverna pendant vingt-huit ans, mort le 23. mars 1609.
26. Didier Froüard de Ravon ou de Baccarat, gouverna pendant huit ans, mort le 24. mai 1617.
27. Jean Froüard de Baccarat.
28. Epiphane Lotuis.
29. Simon Godin.
30. Charles-Louis Hugo. * *D. Calmet, hist. de Lorraine*, tom. III. dans la liste Chronologique, p. 107.

ETOLE, ornement Ecclésiastique. C'est une grande bande d'étoffe, chargée de trois croix, qui pend depuis le cou jusques aux pieds. Les Prêtres la portent sur leur aube en célébrant la Messe, & alors elle est croisée sur leur estomac. Les Diacres la portent en écharpe sur leur épaule gauche. On met le bout de l'étole sur la tête, quand on dit un Evangile pour quelque personne. Les Evêques ont prétendu que les Curés ne devoient point paroître devant eux avec l'étole. L'usage de l'étole a commencé avec celui de l'aube. Les Prêtres la portoient toujours autrefois, même en prêchant, comme le témoigne Alcuin. De-là vient qu'on l'a appelée aussi en Latin *Orarium* de *Orare*, parce qu'ils étoient les Orateurs de l'Eglise. En Flandre & en Italie on prêche encore avec l'étole. Dans l'onzième Concile de Tolède en 675. on défend aux Prêtres de dire la Messe ou de recevoir la Communion, sans avoir l'*Orarium* ou l'étole sur les deux épaules & croisée sur la poitrine. *Voies le traité de du Thiers, Curé de Champrond sur l'étole.* * *Dict. de Trévoux*, D. Calmet, *hist. univ.* tom. VII. p. 28.

ETOLE, (Ordre de P.) C'est un Ordre de Chevalerie des Rois d'Aragon. On ne fait, qui est l'auteur de cet Ordre militaire, ni en quel tems il fut institué. Il n'en est point parlé avant le règne d'Alphonse V. Roi d'Aragon, qui monta sur le trône l'an 1416. L'Abbé Justiniani conjecture que cet Ordre est plus ancien, puis qu'en 1237. Sigismond, Roi de Hongrie, aiant fait alliance avec le Roi d'Aragon, ils conclurent entr'eux, qu'ils pourroient donner mutuellement leurs Ordres de l'Etole & du Dragon. Ainsi Justiniani croit, que cet Ordre fut institué en Aragon en même tems que celui de la Bande en Espagne, qui le fut vers l'an 1332. * Justiniani, tom. II. ch. 56. *Dict. de Trévoux*, Héliot, *hist. des Ordres Religieux &c.* tom. VIII. p. 294.

ETTMULLER, (Michel) célèbre Médecin, naquit à Leipzig le 26. mai 1644. Après y avoir étudié de même qu'à Wittenberg, & avoir fait un voyage en Italie, en France, en Hollande & en Angleterre, il prit le bonnet de Docteur dans sa patrie, devint Aécenseur de la Faculté de Médecine, Professeur ordinaire en Botanique & extraordinaire en Chymie & en Anatomie. Il mourut à la fleur de son âge l'an 1683. après avoir mal réussi dans une opération chymique, qui lui causa une maladie fort dangereuse. Ses ouvrages furent publiés d'abord séparément, & depuis tous ensemble, par les soins de Michel-Ernest Ettmuller, son fils. En voici quelques-uns. *Institutiones Medicae; Collegium Chymicum & Pharmaceuticum; De praescribendis formulis; Dissertationes &c.* On imprima toutes les œuvres d'Ettmuller à Naples, l'an 1728. en cinq volumes *in folio*. Son fils a donné l'histoire de sa vie dans une lettre à Schroeckius. * *Stoll. hist. der medicinischen gelehrth.* §. 235. *Suppl. Al. de Bâle*.

ETTMULLER, (Michel-Ernest) Docteur en Médecine, Médecin de l'Empereur & Comte Palatin, naquit le 26. août 1673. Il étoit fils du précédent & de Marguerite Bose. A peine eut-il atteint l'âge de 10. ans, qu'il perdit son père. Après avoir posé de bons fondemens dans le Gymnase de Zittau & d'Akenbourg, il alla à Wittenberg l'an 1692. Il y étudia avec beaucoup de soin la Philosophie, & y disputa sous Vegetus de *maculis in sole visis*. De Wittenberg il s'en retour-

tourna dans sa patrie, & y devint Maître ès Arts, après quoi il se voïa à la Médecine. Il eut pour Précepteurs Bohn, Lang, Ortlob, Paulus, des instructions desquels il profita à un tel point, qu'il fut jugé digne en 1697. de recevoir le bonnet de Docteur. Il employa ensuite deux années à voyager, & il revint chés lui, après avoir parcouru les principaux endroits de l'Allemagne, de l'Angleterre & des Pais-Bas. Le Conseil de Leipzig le nomma Médecin du Lazareth. Il devint en 1702. Professeur extraordinaire en Médecine, & en 1706. en Anatomie & en Chirurgie. On lui conféra en 1719. après la mort de Bohn, la Profession ordinaire de Physiologie, & en 1724. celle de Pathologie, après avoir été Recteur l'année précédente. Il fut nommé en 1730. Directeur de l'Académie de Léopold-Charles. Il épousa en 1712. la veuve de Pierre Treckelius, Conseiller de Weiffensels, nommée Madelaine-Sophie Rüdinger, de laquelle il eut une fille unique, qui mourut fort jeune. Il décéda le 25. septembre 1732. La République des Lettres lui est redevable de l'édition de tous les ouvrages de son père, qu'il fit imprimer à Francfort sur le Meyn l'an 1708. Il a fourni un grand nombre de pièces au *Miscell. Nat. Cur.* & aux *Acta Erudit. Latin-Allemands.* Voici outre cela quelques-uns de ses ouvrages; *Dissertatio de tactu sensuum externorum; De singultu*, dissertation qu'il soutint en 1697. sous Bohnius, pour le degré de Docteur; *Dissert. de variolis*, en 1700. *De corpore humano sympathetico*, qui parut à Amsterdam l'an 1715. in 4. *Programma de eo, an Medicus deceat esse sectarius?* 1702. *Orat. in quantum Medicina dici queat conjecturalis?* *Programma* an. 1719. *De diligentia Hippocratis continuanda, & Oratio de sistematum noxis in Medicina; Dissertatio de Medico mendace; De agrote mendace; De effectu musices in homine; De tormentis & penis sustinendis; De circuiatione sanguinis in fœtu; De questione, an planta venenata ante lapsum extiterint? De virtus circa somnum & vigilias; De vigiliis involuntariis; De natura medica; De divinationibus Medicis; Epistola problematica de ovario novo-adversaria Anatomico-Medico-Chirurgica.* * *Nova Act. Erudit.* 1733. p. 140. &c. Suppl. Al. de Bâle.

EU, ville de Normandie. Dans le Dictionnaire on appelle Tréport, qui est proche de cette ville, un petit village: c'est un gros bourg, avec un port, & une Abbaye de Bénédictins de la Congrégation de St. Maur. * *Suppl. de Paris.*

EU, (le Comté d') comprend plus de cinquante paroisses, & Blangi, Criel & le Tréport en dépendent. Il faisoit autrefois partie du pais de Caux, & s'appelle en Latin dans les anciens livres *Comitatus Aucensis*, & en vieux François le Comté d'Aou, ou d'ow. Il est séparé de la Picardie par la rivière de Bresle, & n'appartient en rien à cette province. Ce Comté fut érigé par Richard I. Duc de Normandie vers le milieu du X. siècle, en faveur de Guillaume, son fils naturel. Les mâles descendans de ce Comte ont possédé la même terre jusqu'à la fin du XII. siècle. * *Longuerue, descr. de la France, P. I. La Martinière, Dict. géogr.*

EVANCE, Evêque de Vienne en Dauphiné. Il succéda à Philippe dans le gouvernement de cette Eglise quelque tems après l'an 573. Il fut mis au rang des Sts. Evêques. En 581. il se trouva au premier Concile de Macon, & quatre ans après, au second qui fut tenu dans le même endroit. En 583. il assista au cinquième de Lyon, & l'année suivante au quatrième de Valence. Dans les trois premiers il soucrivit le second des Métropolitains, qui se trouvèrent dans ces assemblées. Il mourut, selon Grégoire de Tours la 11. année de Childebert, Roi d'Austrasie l'an 586. de J. C. Dans quelques Martyrologes sa fête est marquée au 13. de janvier, & dans d'autres au 3. de février. Il y a une lettre, sous le nom d'Evance, contre ceux qui prétendoient que le sang des animaux est immonde, quoiqu'ils ne regardassent pas de la même manière leur chair. Les Savans ont cru que cette lettre étoit de nôtre Evance; mais Mr. Bafnage, qui a fait réimprimer cette lettre avec le recueil entier de Canisius, prouve qu'elle vient d'un Abbé, nommé

Evance, qui n'écrivoit qu'au VII. siècle. D. Mabilon croit que l'Auteur de cette lettre est Evance, Abbé de Troclar au diocèse d'Albi. Il y a eu un Evance Archidiacre de Tolède, vers l'an 630. & un Evance Ambassadeur de Childebert II. auprès de l'Empereur Maurice, qui fut tué en se rendant à Constantinople. * *Histoire littéraire de la France*, tom. III. p. 345. & 653. & 458. N. Chorier, *Nobiliaire du Dauphiné*, tom. I. p. 194.

EVANGILE Eternel. Ce livre, rempli de maximes impies & blasphématoires, étoit l'ouvrage des Moines Mendians. Ce mystère fut dévoilé par Guillaume de St. Amour, qui le combattit dans un livre intitulé: *Les périls des derniers tems.* Ce livre fit grand bruit. L'Université de Paris envoya des Députés à Rome au Pape Alexandre IV. & les Mendians, protégés par le Roi St. Louis, plaidèrent leur cause devant le Pape, qui voulant ménager ce Corps, se contenta de faire brûler secrètement l'Evangile Eternel. Pour l'ouvrage du Docteur Guillaume de St. Amour, il fut brûlé publiquement, non qu'il renfermât quelque hérésie; mais parce qu'il dévoiloit les infamies détestables des Religieux Mendians. * *Histoire des Papes de 1733.* tom. III. p. 222.

EUBOEA, ville de la Macédoine, selon Etienne, le Géographe. Il dit que les Insulaires qui s'y en allèrent, furent nommés Abantes. Le même Auteur dit, qu'il y avoit aussi dans l'Argie un lieu, nommé Eubœa. Il paroît par un passage de Strabon qui parle de ces deux Eubœes, tant de celle de Macédoine que de celle d'Argie, que cette dernière étoit une colline, ou un tertre, *Λόφος*; & Pausanias met dans le même pais une montagne, nommée Eubœa; & sans doute c'étoit la même chose. Strabon donne aussi le même nom à un lieu de l'Isle de Corcyre, & à un autre de l'Isle de Lemnos. * *La Martinière, Dict. géogr.*

EUCCHARISTIE, (*Additions.*) Il y a plusieurs Communions Chrétiennes, qui donnent la Communion aux enfans. C'est l'usage de tous les Grecs, que l'Eglise Latine regarde comme schismatiques. C'est celui des Arméniens, des Maronites, des Coptes, des Abyssins & des Moscovites. Les Eglises de Bohême communioient les enfans. Aeneas Sylvius le dit dans une lettre qu'il écrivoit en 1431. & les Calixtins, attachés à cette coutume, en demandèrent la continuation au Concile de Bâle en 1438. qui la leur refusa. Le Concile de Trente anathématisa ceux qui donnent la Communion avant l'âge de discrétion. *Sess. 21. ch. 4. can. 4.* „ Le Saint Synode, est-il dit, enseigne „ que les enfans, qui n'ont point encore l'usage de „ la raison, ne sont obligés, par aucune nécessité, à „ la Communion Sacramentale de l'Eucharistie, parce „ qu'à cet âge ils ne peuvent perdre la grace, qu'ils „ ont acquise d'être les enfans de Dieu, lorsque, par „ le lavement du Bâteme, ils ont été régénérés & „ sont devenus membres du corps de Christ. Cependant „ il ne s'enfuit pas, qu'on doive condamner l'Antiquité, „ qui quelquefois, en certains endroits, observe „ cet usage. Car bien que les Sts. Pères le fissent „ pour des raisons qui étoient bonnes, dans leur siècle, „ il faut croire, sans hésiter, qu'ils ne le firent par „ aucune nécessité qu'ils y visent pour le salut. „ On croit, que les enfans communioient encore dans „ le tems du Concile de Latran en 1217. puisque le Concile „ ordonnant à tous les Chrétiens de se confesser „ avant que de communier, il restreint cet ordre aux „ personnes qui sont en âge de discrétion. Suivant St. „ Augustin, l'Eglise de son tems croioit que l'usage des „ deux sacremens étoit nécessaire au salut des enfans. „ *Nullus, dit-il, qui se meminit Catholica Fidei Christianum, „ negat aut dubitat parvulos, non accepta gratia „ regenerationis in Christo, sine cibo carnis ejus & sanguinis „ potu, non habere in se vitam, ac per hoc pena sempiterna obnoxios.* *Epist. 106.* * *La bibliothèque raisonnée*, tom. X. p. 365. dans l'extrait du livre de Jaques Pierre, Ministre à Exeter, imprimé à Londres en 1728. où il ramasse plusieurs considérations en faveur de l'ancienne pratique de communier les enfans.

EUCOLLE, (François) a donné au public, deux pié-

pièces de théâtre, dont l'une est intitulée *Soter gloriosus* ou *Christ triomphant*; & l'autre, *Esther*; *Proverbia Gallico - Flandrica*. * Valère André, *biblioth. Belgica*, p. 228. *Diët. de Holl.*

EUDÉS, le plus jeune des fils de Robert III. dit le Dévot, Roi de France, ne se contentant pas de la part qu'on lui avoit donnée dans l'héritage de son père, se souleva contre Henri I. son frère, qui le prit & le fit garder à Orléans. Dans la fuite Henri le relâcha, & prit en lui une telle confiance qu'il lui donna une partie de l'armée à commander, dans la guerre contre Guillaume, Duc de Normandie, dans laquelle Eudes fut vaincu. * *Gr. Diët. Univ. Holl. Diët. de Holl.*

EUDÉS, Comte de Paris; &c. Dans le *Dictionnaire historique* on dit qu'en 889. il tailla en pièces dix mille Normands près du bois de Montfaucon; les Historiens les plus exacts en comptent dix-neuf mille.

EUDÉS, (Jean) qui a donné le nom à une Congrégation de Prêtres, qui s'est répandue en plusieurs diocèses de France, que l'on nomme Eudistes, (*Voies dans le Diët. EUDISTES*.) étoit né à Rye, près d'Argenton, petite ville de basse Normandie, du diocèse de Sées, le 14. novembre (le P. Héliot dit, au mois de décembre) 1601. Il étoit frère aîné du célèbre Historien Eudes de Mezerai, & fils d'Isaac Eudes, qui professoit la Chirurgie dans son pays. Jean fit ses études à Caen sous les Jésuites, & l'an 1625. le 25. mars, le Père de Berulle, depuis Cardinal, le reçut dans sa Congrégation, dans laquelle il est demeuré environ dix-huit ans, où il s'appliqua à s'instruire & à se former. Il sollicita au bout de quelques années la Supériorité de la maison de Caen, qui fut accordée à ses vives instances. Il sortit de la Congrégation de l'Oratoire le 19. mars 1643. pour y travailler plus efficacement à un nouvel établissement, qu'il avoit projeté depuis quelque tems. Mais comme on craignoit alors ces nouveaux établissemens, il ne parla d'abord que d'une maison qu'il désiroit avoir à Baieux, pour y former des Prêtres à l'esprit Ecclésiastique; mais sans aucun dessein, dit-il, de former une nouvelle Congrégation. La suite a fait voir, que son projet alloit plus loin; & ce fut inutilement que les Pères de l'Oratoire présentèrent plusieurs requêtes contre ses dessein. Sa Congrégation s'est enfin formée sous le nom de Congrégation de Jésus & Marie. Elle est plus connue sous celui d'Eudistes. Il en commença l'établissement à Caen, & le fit approuver par Jaques d'Angennes, Evêque de Baieux, le 14. de janvier 1644. Edouard Molé, successeur de ce Prélat, fit fermer la Chapelle qu'il avoit à Caen, dans l'intention de détruire cet établissement. Mais l'Abbé de Sainte-Croix, son frère, lui ayant succédé sur le siège de Baieux, le rétablit comme auparavant. François Servien, successeur de l'Abbé de Sainte-Croix, établit même un Séminaire chés les Eudistes en 1652. & leur en donna la direction, sous condition d'entretenir douze Prêtres pour desservir les paroisses de son diocèse dans le tems du départ, & de s'employer aux Missions. Cette Congrégation s'est principalement étendue en Normandie, où elle a des maisons à Lisieux, à Evreux, à Coutances, à Baieux, à Caen: on en érige une actuellement (en 1735.) pour eux dans la ville de Paris. Le Père Eudes, qui s'étoit acquis par la prédication une réputation, qui ne fit que croître avec le tems; mais qu'il auroit eu peut-être de la peine à soutenir de nos jours, où les talens de la chaire ont été portés si loin, ne tarda pas à être recherché, & son nouvel institut y gagna. On lit dans la vie de Mezerai, son frère, que celui-ci lui joua un tour, qui attira au Père quelques mortifications. Feu Mr. Huët, ancien Evêque d'Avranches, qui avoit été lié particulièrement avec le Père Eudes, le loue dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, & dans ses *origines de Caen*: quoique, dans ce dernier ouvrage, il en fasse un portrait assez singulier. Ce chef des Eudistes mourut à Caen le 19. août 1680. dans sa soixante-dix-neuvième année. Dès que dans la ville on eut appris la nouvelle de sa mort, il y eut un tel concours de peuple pour

Supplément. Tom. II.

le voir, qu'on eut beaucoup de peine d'avoir la liberté de l'enterrer. Le P. Héliot lui donne de grandes vertus, & il remarque que son principal soin avoit été de former les Prêtres de sa compagnie, à quoi il n'avoit rien négligé. Il est Auteur de la *Dévotion* & de l'*Office du Cœur de la Vierge*. Ce livre fut imprimé, pour la première fois, en 1650. il l'a été depuis en 1663. & a souffert beaucoup d'oppositions & de contradictions, principalement à cause de la nouveauté de la dévotion, & de plusieurs principes qu'on y a justement blâmés. Il a fait plusieurs écrits au sujet de Marie des Vallées, fille d'un pauvre paysan du diocèse de Coutances en basse Normandie, morte en 1656. Le Père le Long, de l'Oratoire, dit que l'histoire de la vie de cette fanatique, qui est demeurée manuscrite, en trois volumes in 4. est le chef-d'œuvre des ouvrages du Père Eudes. Elle fut faite du vivant même de Marie des Vallées, & fut achevée en 1655. Le Père Eudes en laissa prendre des copies; on y a ajouté le chapitre, qui contient la mort de cette fille. * Huet, dans son *Commentaire*, p. 352. & dans ses *origines de Caen*, p. 239. & suiv. & 429. & suiv. *Vie de Mezerai*, par la Roque, où il se trouve de faits sur le Père Eudes, que nous n'avons pu rapporter ici. Le Long, *biblioth. histor. de la France*, p. 892. col. 2. *Mém. manuscrits. Suppl. de Paris*. Héliot, *hist. des Ordres Religieux* &c. tom. VIII. ch. 21.

EUDOXE, aïeul d'Anatolius, l'un des Compilateurs du *Digeste* & le père de Léontius, tous deux Jurisconsultes, fut lui-même fort habile dans la Jurisprudence. Il vivoit sous l'Empereur Théodose, le jeune, & il fut Préfet du Prétoire environ l'an 429. * Taifand, *vies des Jurisc.* &c. p. 178.

EVE, Recluse de Liège près de St. Martin. Elle étoit l'amie particulière de Julienne, Religieuse hospitalière à Mont-Cornillon. Julienne prétendoit avoir vû en 1208. lorsqu'elle étoit en oraison, la lune pleine; mais avec une petite brèche, & qu'il lui avoit été révélé, qu'il manquoit une fête dans l'Eglise, savoir celle du St. Sacrement. Lorsque le Pape Urbain IV. fut élevé sur le trône, Eve, qui l'avoit fort connu, pendant qu'il étoit à Liège, le fit solliciter pour l'établissement de cette fête. Plusieurs personnes zélées se joignirent à elle pour porter l'Evêque Henri, d'en écrire au Pape, qui se rendit à ces sollicitations. Le Pape envoya sa bulle à Eve avec une lettre du 8. septembre 1264. où il lui annonce l'accomplissement de ce qu'elle avoit tant désiré. „ Nous vous envoyons, dit le Pape, le cahier qui contient l'Office de cette fête, & nous voulons que vous en laissiez volontiers prendre copie à toutes les personnes qui le désireront. „ Cet Office avoit été dressé par St. Thomas d'Aquin. * Fleuri, *histoire ecclésiast.* tom. XVIII. pag. 42.

EVECHÉS.

Liste des Evêchés qui subsistent aujourd'hui, distribués selon l'ordre des Provinces, & rangés sous leurs Archevêchés.

Province de ROME.

ARCHEVECHE.

Noms. *Tems de leur fondation.*
ROME, Capitale de l'Eglise Romaine, Premier siècle.

EVECHÉS.

Ostie, II. siècle.
Velitri, qui fut érigé en Evêché dans le IV. siècle, fut uni à Ostie dans le XI. siècle.

Cisterna, (en Latin Tres Tabernæ) fondé aussi dans le IV. siècle, avoit été uni à Velitri dans le VI. siècle.

Porto, (Portus Augusti) II. siècle. L'Evêché de Sainte Rufine, érigé dans le III. siècle, lui fut uni dans le XII. s.

Sabine, (Cures Sabini) résidoit à Castro-Correse dans le V. siècle, & depuis le XV. la résidence est à Magliano.

Palestrine, (Præneste)

III. siècle.

Y y y y

Fref.

Noms.	Tems de leur fondation.
<i>Frescati</i> , (Tusculum)	VI. siècle.
<i>Albano</i> , (Albanum)	V. f.
<i>Tivoli</i> , (Tibur)	V. f.
<i>Alatri</i> , (Alatrium)	V. f.
<i>Veroli</i> , (Verulæ)	VI. f.
<i>Ferentino</i> , (Ferentinum)	V. f.
<i>Anagni</i> , (Anagnia)	IV. f.
<i>Signi</i> , (Signia)	V. f.
<i>Terracine</i> , (Terracina) III. siècle; la résidence de l'Evêque est à Sessa.	
<i>Sutri</i> , (Sutrium)	IV. f.
<i>Cornète</i> , (Cornuetum)	IV. f.
<i>Viterbe</i> , (Viterbium)	XII. f.
<i>Citta Castellana</i> , (Falera ou Falisci)	V. f.
<i>Orviette</i> , (Urbs Vetus)	VI. f.
<i>Aquapendente</i> , (Acula)	XVII. f.
<i>Bagnarea</i> , (Balneum Regis)	VI. f.
<i>Riète</i> , (Reate)	V. f.
<i>Terni</i> , (Interamnia)	V. f.
<i>Narni</i> , (Narnia)	VI. f.
<i>Amelia</i> , (Ameria)	V. f.
<i>Todi</i> , (Tuder)	V. f.
<i>Spolète</i> , (Spoletum)	V. f.
<i>Città di Pieve</i> , (Civitas Plebis)	XVII. f.
<i>Peroufè</i> , (Perusia)	V. f.
<i>Città di Castello</i> , (Tifernum Tiberinum)	V. f.
<i>Affise</i> , (Assisium)	VI. f.
<i>Foligni</i> , (Fulginium)	V. f.
<i>Nocera</i> , (Nuceria)	V. f.
<i>Ancone</i> , (Ancona)	III. f.
<i>Lorète</i> , (Lauretum)	XVI. f.
<i>Osimo</i> , (Auximum)	VI. f.
<i>Fefi</i> , (Æfis)	V. f.
<i>Camerin</i> , (Camertium)	V. f.
<i>Ascoli</i> , (Asculum Picenum)	V. f.

Province de FERMO.

A R C H E V E C H E'.

FERMO, (Firmum) fait Evêché dans le V. siècle, érigé en Archevêché dans le XVI. siècle.

E V E C H E' S.

<i>Macerata</i> , (Livia Ricina)	XIV. f.
<i>Ripa Transone</i> , (Ripa Traffonia)	XVI. f.
<i>Montalto</i> , (Mons Altus)	XVI. f.
<i>Sanseverino</i> , (Septembeda) étoit Evêché dès le VI. siècle, & après une interruption il fut rétabli dans le	XVI. f.

Province d'URBIN.

A R C H E V E C H E'.

URBIN, (Urbinum) fait Evêché dans le VI. siècle, érigé en Archevêché dans le XVI. f.

E V E C H E' S.

<i>Fossobrino</i> , (Forum Sempronii)	IV. f.
<i>Senigaglia</i> , (Senogallia)	IV. f.
<i>Fano</i> , (Fanum Fortunæ)	V. f.
<i>Pesaro</i> , (Pisaurum)	V. f.
<i>Montefeltro</i> , (Feretrum) XII. siècle, réside à Pen-nade-Billi depuis le	XVI. f.
<i>Urbanea</i> , (Castrum Durantis)	XVII. f.
<i>Santo Angelo Papale</i> , (Callium)	IV. f.
<i>Gubio</i> , (Eugubium)	IV. f.

Province de FLORENCE.

A R C H E V E C H E'.

FLORENCE, (Florentia) Evêché dans le III. siècle, érigé en Archevêché dans le XV. f.

E V E C H E' S.

<i>Fiesole</i> , (Fiesulæ)	V. f.
<i>Borgo di San Sepulchro</i> , (Biturgia)	XVI. f.
<i>Pistoie</i> , (Pistorium)	X. f.
<i>Areffo</i> , (Aretium)	III. f.
<i>Cortone</i> , (Cortonium) VI. siècle, rétabli dans le	XIV. f.

Noms	Tems de leur fondation.
<i>Monte Pulciano</i> , (Mons Politianus)	XVI. siècle.
<i>San-Miniato-al-Tedesco</i> , (Miniatum Teutonis)	XVII. f.
<i>Colle</i> , (Collis)	XVI. f.
<i>Volterra</i> , (Volaterræ)	V. f.

Province de SIENNE.

A R C H E V E C H E'.

SIENNE, (Siena) IV. siècle, érigé en Archevêché dans le XV. f.

E V E C H E' S.

<i>Pienza</i> , (Cortinium)	XV. f.
<i>Chiusi</i> , (Clusium)	IV. f.
<i>Monte Alcino</i> , (Mons Alcinoi)	XV. f.
<i>Massa</i> , (Massa Veternensis) l'Evêché de Piombino y a été transféré.	
<i>Grossette</i> , (Ruxella)	VI. f.
<i>Soana</i> , (Soana)	V. f.

Province de PISE.

A R C H E V E C H E'.

PISE, (Pisæ) III. siècle, érigé en Archevêché dans le X. f.

E V E C H E' S.

<i>Luques</i> , (Luca)	X. f.
Les autres Evêchés de la province de Pise sont dans l'Isle de Corse: on en parlera plus bas.	

Province de CHIETI.

A R C H E V E C H E'.

CHIETI, (Theate) V. siècle, érigé en Archevêché dans le XVI. f.

E V E C H E' S.

<i>Ortona</i> , (Ortona ad Mare) V. siècle, rétabli dans le	XVI. f.
<i>Teramo</i> , (Aprutium)	V. f.
<i>Città di Penna</i> , (Pinna)	V. f.
<i>Città Ducale</i> , (Civitas Calienfis)	XVII. f.
<i>Aquila</i> , (Aquila)	XIII. f.
<i>Sulmone</i> , (Sulmone)	V. f.
<i>Marfi</i> , (Marfi) réside à Piscina,	XVI. f.

A R C H E V E C H E' de LANGIANO.

LANCIANO, (Lancianum) érigé en Archevêché dans le XVI. siècle. Il n'a point de Suffragans.

Province de CAPOUE.

A R C H E V E C H E'.

CAPOUE, (Capua) II. siècle, érigé en Archevêché dans le X. f.

E V E C H E' S.

<i>Caserte</i> , (Caserta)	X. f.
<i>Calviun</i> , (Cales)	X. f.
<i>Teano</i> , (Teanum Sidicinum)	V. f.
<i>Cajasso</i> , (Cajatia ou Calatia)	X. f.
<i>Carinola</i> , (Celenna)	XI. f.
<i>Sessa</i> , (Suessâ)	V. f.
<i>Gâete</i> , (Caieta)	V. f.
<i>Fundi</i> , (Fundi)	V. f.
<i>Aquino</i> , (Aquinum) réside à Pontecurvo,	V. f.
<i>Venafri</i> , (Venafrum)	V. f.
<i>Ifernâ</i> , (Æfernâ)	V. f.
<i>Sora</i> , (Sora)	V. f.

Province de NAPLES.

A R C H E V E C H E'.

NAPLES, (Neapolis) II. siècle, érigé en Archevêché dans le X. f.

E V E C H E' S.

<i>Aversa</i> , (Adversa)	XI. f.
---------------------------	--------

Noms.	Tems de leur fondation.
<i>Pozzol</i> , (Puteoli)	III. siècle.
<i>Cerra</i> , (Acerra)	V. f.
<i>Nola</i> , (Nola)	IV. f.
<i>Ischia</i> , (Ænaria) Isle,	VI. f.

Province de **SORRENTO**.

ARCHEVECHE'

SORRENTO, (Surrentum) IV. siècle, érigé en Archevêché dans le XI. f.

EVECHE'S.

<i>Massa</i> , (Maffa Lobrensis)	XI. f.
<i>Vico</i> , (Vicus Arquensis)	XIII. f.
<i>Castel à mare di Stabia</i> , (Castellum Stabienfe)	V. f.

Province d'**AMALFI**.

ARCHEVECHE'

AMALFI, (Amalfitum) VI. siècle, érigé en Archevêché dans le XI. f.

EVECHE'S.

<i>Minori</i> , (Regina Minor)	XI. f.
<i>Scala</i> , (Scala)	XI. f.
<i>Littere</i> , (Litteranum)	XI. f.
<i>Capri</i> , (Caprea) Isle,	XI. f.

Province de **SALERNE**.

ARCHEVECHE'

SALERNE, (Salernum) IV. siècle, érigé en Archevêché dans le X. f.

EVECHE'S.

<i>Cava</i> , (Cava)	XIV. f.
<i>Nocera di Pagani</i> , (Nuceria Paganica)	X. f.
<i>Sarno</i> , (Sarnum)	X. f.
<i>Nusco</i> , (Nuscum)	X. f.
<i>Acerno</i> , (Acernum)	X. f.
<i>Campana</i> , (Campania)	X. f.
<i>Capacio</i> , (Caput Aqueum)	X. f.
<i>Marfico</i> , (Marficum)	X. f.

Province de **BENEVENT**.

ARCHEVECHE'

BENEVENT, (Beneventum) II. siècle, érigé en Archevêché dans le XI. f.

EVECHE'S.

<i>Santa Agatha di Gothi</i> , (Agathopolis)	X. f.
<i>Avellino</i> , (Abellinum)	X. f.
<i>Monte Marano</i> , (Mons Maranus)	X. f.
<i>Ariano</i> , (Arianum)	X. f.
<i>Trevico</i> , (Vicus)	X. f.
<i>Afcoli di Satriano</i> , (Afculum Satrianum)	X. f.
<i>Bovino</i> , (Bovinum)	X. f.
<i>Lucera</i> , (Luceria)	X. f.
<i>Volturnara</i> , (Voltuaria)	X. f.
<i>San Severo</i> , (Fanum Sancti Severi)	XVI. f.
<i>Larina</i> , (Larina)	X. f.
<i>Termoli</i> , (Termula)	X. f.
<i>Guardia al Feres</i> , (Alferia)	X. f.
<i>Trivento</i> , (Triventum)	X. f.
<i>Boiane</i> , (Bovianum)	V. f.
<i>Alifa</i> , (Allipha)	V. f.
<i>Telese</i> , (Telese) réside à Cerrito,	X. f.

Province de **CONZA**.

ARCHEVECHE'

CONZA, (Compfa) X. siècle, érigé en Archevêché dans le XI. siècle. L'Archevêque réside à San-Menna.

EVECHE'S.

Santo Angelo di Lombardi, (Angelopolis Longobardorum) XI. f.

Supplément. Tome II.

Noms.	Tems de leur fondation.
<i>Muro</i> , (Murum)	XI. siècle.
<i>Lacedonia</i> , (Alcedonia, feu Aquilonia)	X. f.

Province de **SIPONTO**.

ARCHEVECHE'

SIPONTO, (Sipontum) St. Michel du Mont Gargarn, V. siècle, érigé en Archevêché dans le XI. siècle, réside à Manfredonia.

EVECHE'S.

<i>Troie</i> , (Troja Æca)	V. f.
<i>Vesti</i> , (Bestia)	XII. f.

ARCHEVECHE' de NAZARETH.

NAZARETH, érigé en Archevêché titulaire, réside à Barlette, & n'a point de Suffragans.

Province de **TRANI**.

ARCHEVECHE'

TRANI, (Tranum) II. siècle, érigé en Archevêché dans le X. f.

EVECHE'S.

<i>Biseglia</i> , (Vigilia)	
<i>Andri</i> , (Andria)	X. f.

Province de **BARI**.

ARCHEVECHE'

BARI, (Barium) IV. siècle, érigé en Archevêché dans le X. f.

EVECHE'S.

<i>Jovenazzo</i> , (Jovenatium)	X. f.
<i>Molfetta</i> , (Melphitum)	X. f.
<i>Bitetto</i> , (Bitettum)	X. f.
<i>Ruvo</i> , (Rubetum)	V. f.
<i>Monervino</i> , (Minervinum)	X. f.
<i>Lavello</i> , (Lavellum)	X. f.
<i>Bitonto</i> , (Bituntum)	X. f.
<i>Conversano</i> , (Cuperfanum)	V. f.
<i>Monopoli</i> , (Monopolis)	X. f.
<i>Polignano</i> , (Polinianum)	X. f.

Province d'**ACERENZA**.

ARCHEVECHE'

ACERENZA, (Acheruntia) VI. siècle, érigé en Archevêché dans le XI. siècle, réside à Matera.

EVECHE'S.

<i>Venosa</i> , (Venusia)	V. f.
<i>Melfi</i> , (Melfitum)	V. f.
<i>Monte Peloso</i> , (Mons Pelusius)	XV. f.
<i>Potenza</i> , (Potentia)	V. f.
<i>Turfi</i> , (Turfia)	XII. f.
<i>Gravina</i> , (Gravina)	XI. f.
<i>Tricarico</i> , (Tricaricum)	XI. f.

Province de **TARENTE**.

ARCHEVECHE'

TARENTE, (Tarentum) VI. siècle, érigé en Archevêché dans le XI. f.

EVECHE'S.

<i>Castellanetta</i> , (Castania)	XI. f.
<i>Motula</i> , (Motula)	XI. f.
<i>Oria</i> , (Uria)	VI. f.

Province de **BRINDES**.

ARCHEVECHE'

BRINDES, (Brundisium) VI. siècle, érigé en Archevêché dans le XI. f.

EVECHE'S.

<i>Ostuni</i> , (Ostunum)	XI. f.
---------------------------	--------

Y y y y 2

Pro-

Noms. Temps de leur fondation-

Province d'OTRANTE.

A R C H E V E C H E'.

OTRANTE, (Hydruntum) VI. siècle, érigé en Archevêché dans le X. siècle

E V E C H E' S.

<i>Castro</i> , (Castrum)	X. siècle.
<i>Alessano</i> , (Alescanum)	
<i>Ugento</i> , (Ugentum)	X. f.
<i>Gallipoli</i> , (Gallipolis)	VI. f.
<i>Nardo</i> , (Neritum)	XV. f.
<i>Lecce</i> , (Aletia)	III. f.

Province de ROSSANO.

A R C H E V E C H E'.

ROSSANO, (Rossanum) XI. siècle, érigé en Archevêché dans le XII. f.

E V E C H E' S.

<i>Bisignano</i> , (Besidianum)	XI. f.
---------------------------------	--------

Province de COSENZE.

A R C H E V E C H E'.

COSENZE, (Cusentia) VI. siècle, érigé en Archevêché dans le XI. f.

E V E C H E' S.

<i>Martorano</i> , (Marturanum)	XI. f.
<i>San-Marco</i> , (Fanum Sancti Marci)	XI. f.
<i>Cassano</i> , (Cassanum)	X. f.

Province de SANSEVERINO.

A R C H E V E C H E'.

SANSEVERINO, (Siberina) VII. siècle, érigé en Archevêché dans le X. f.

E V E C H E' S.

<i>Strongoli</i> , (Strongylus ou Petelia)	X. f.
<i>Umbriatico</i> , (Umbriaticum)	X. f.
<i>Cerenza</i> , (Geruntia)	X. f.
<i>Belcastro</i> , (Bellicastrum)	X. f.
<i>Isola</i> , (Infula)	VII. f.

Province de REGIO.

A R C H E V E C H E'.

REGIO, (Regium Julium) I. siècle, érigé en Archevêché dans le IX. f.

E V E C H E' S.

<i>Bove</i> , (Bova)	IX. f.
<i>Girace</i> , (Hieracium)	IX. f.
<i>Oppido</i> , (Oppidum Mamertum)	IX. f.
<i>Mileto</i> , (Miletum)	XI. f.
<i>Nicotera</i> , (Nicotera)	XI. f.
<i>Tropea</i> , (Trophæa)	X. f.
<i>Nicastro</i> , (Neocastrum)	IX. f.
<i>Squillace</i> , (Scyllatium)	V. f.
<i>Cantazaro</i> , (Cantazarum)	XII. f.
<i>Crotone</i> , (Croto)	VI. f.

Province de PALERME.

A R C H E V E C H E'.

PALERME, (Panormus) V. siècle, érigé en Archevêché dans le XI. f.

E V E C H E' S.

<i>Gergenti</i> , (Agrigentum)	V. f.
<i>Mazara</i> , (Mazara)	XI. f.
<i>Malte</i> , (Melita) Isle, V. siècle, réside à Medine	V. f.

Noms. Temps de leur fondation.

Province de MONTRE'AL.

A R C H E V E C H E'.

MONTRE'AL, (Mons Regalis) XII. siècle, érigé en Archevêché dans le même siècle. XII. siècle.

E V E C H E' S.

<i>Catane</i> , (Catania)	V. f.
<i>Syracuse</i> , (Syracufæ)	IV. f.

Province de MESSINE.

A R C H E V E C H E'.

MESSINE, (Messana) V. siècle, érigé en Archevêché dans le XII. f.

E V E C H E' S.

<i>Cifalù</i> , (Cephalèdia)	XII. f.
<i>Patti</i> , (Pactæ)	XII. f.
<i>Lipari</i> , (Liparæ) Isle, uni à Patti dans le XII. siècle, séparé dans le	XIV. f.

Province de CAGLIARI.

A R C H E V E C H E'.

CAGLIARI, (Calaris) IV. siècle, érigé en Archevêché dans le VI. f.

Province d'ORISTAGNI.

A R C H E V E C H E'.

ORISTAGNI, (Arborea) XII. f.

E V E C H E' S.

<i>Aleze</i> , (Lefà)	XVI. f.
-----------------------	---------

Province de TORRE.

A R C H E V E C H E'.

TORRE, (Turris Libiffonis) IV. siècle, érigé en Archevêché dans le XI. siècle; l'Evêque réside à Salfari.

E V E C H E' S.

<i>Castel Aragonese</i> , (Castellum Arragonense)	XVI. f.
<i>Algheri</i> , (Algharia)	XVI. f.
<i>Bofa</i> , (Bofa)	XII. f.

Evêchés de CORSE, sous l'Archevêché de PISE.

Mariana, (Mariana) VII. siècle; réside à Bastia XVI. f.*Nebio*, (Nebium) VII. siècle; réside à St. Florent.

Province de MILAN.

A R C H E V E C H E'.

MILAN, (Mediolanum) II. f.

E V E C H E' S.

<i>Bergame</i> , (Bergamum)	IV. f.
<i>Bresse</i> , (Brixia)	IV. f.
<i>Cremone</i> , (Cremona)	IV. f.
<i>Lodi</i> , (Laus Pompeja)	IV. f.
<i>Pavie</i> , (Ticinum)	IV. f.
<i>Vigevano</i> , (Vigevanum)	XV. f.
<i>Novare</i> , (Novara)	IV. f.
<i>Vercell</i> , (Vercellæ)	III. f.
<i>Casal</i> , (Casale Sancti Evasii)	XV. f.
<i>Alse</i> , (Alsta Pompeja)	IV. f.
<i>Alexandrie de la Paille</i> , (Alexandria à Palea)	XII. f.
<i>Tortone</i> , (Dertona)	IV. f.
<i>Albe</i> , (Alba Pompeja)	V. f.
<i>Aqui</i> , (Aquæ Statellinæ)	IV. f.
<i>Savona</i> , (Savona)	VI. f.
<i>Vinimille</i> , (Intemelium)	VI. f.

Noms. Temps de leur fondation.

Province de TURIN.

ARCHEVECHE.

TURIN, (Taurinum) III. siècle, érigé en Archevêché dans le XV. siècle.

EVECHES.

Ivrée, (Eporedia) IV. f.
 Saluses, (Salutia) XVI. f.
 Fossano, (Fons Sanus) XVI. f.
 Mondovi, (Mons Vici) XIV. f.

Province de GENES.

ARCHEVECHE.

GENES, (Genua) IV. siècle, érigé en Archevêché dans le XII. f.

EVECHES.

Bobio, (Bobium) V. f.
 Brugnât, (Apruniatum) X. f.
 Sarzana, (Serifana) XV. f.
 Noli, (Naulum) XII. f.
 Albenga, (Albinganum)

Province de RAVENNE.

ARCHEVECHE.

RAVENNE, (Ravenna) III. siècle, érigé en Archevêché dans le VI. f.

EVECHES.

Cesenne, (Cesenna) III. f.
 Cervia, (Ficocle) VI. f.
 Rimini, (Ariminum) III. f.
 Sarsina, (Sarfina) V. f.
 Bertinoro, (Petra Honorii) XIV. f.
 Forlì, (Forum Livii) VII. f.
 Faenza, (Faventia) III. f.
 Imola, (Forum Cornelii) IV. f.
 Ferrare, (Ferraria) VII. f.
 Comacchio, (Comacula) V. f.
 Rovigo, (Rodigium) X. f.

Province de BOULOGNE.

ARCHEVECHE.

BOULOGNE, (Bononia) II. siècle, érigé en Archevêché dans le XVI. f.

EVECHES.

Modène, (Mutina) IV. f.
 Regio, (Regium Lepidi) IV. f.
 Parme, (Parma) V. f.
 Borgo San-Donnino, (Burgum Sancti Donnini) XVI. f.
 Plaisance, (Placentia) IV. f.
 Creme, (Crema) XVI. f.

Province de VENISE.

ARCHEVECHE.

VENISE, (Venetia) VIII. siècle, érigé en Patriarcat dans le XVI. f.

EVECHES.

Chioggia, (Fossa Clodia) X. f.
 Torcello, (Turricellum) V. f.
 Caorle, (Crapula) VI. f.

Province d'AQUILE'E.

ARCHEVECHE.

AQUILE'E, (Aquila) II. siècle, érigé en Archevêché dans le IV. siècle, en Patriarcat dans le VI. siècle; réside à Udine dans le Frioul depuis le XII. f.

EVECHES.

Trieste, (Tergeste) VI. f.

Noms. Temps de leur fondation.

Capo d'Istria, (Caput Istriæ) VI. siècle.
 Citra Nova, (Civitas Nova) VI. f.
 Pedena, (Petinum) V. f.
 Parenzo, (Parentium) III. f.
 Pola, (Pietas Julia) V. f.
 Concorde, (Concordia) VI. siècle, réside à Porto Gruaro, VI. f.
 Ceneda, (Ceneta) réside à Serraval, IV. f.
 Belluno, (Bellunum) III. f.
 Feltri, (Feltrium) III. f.
 Trevisé, (Tarvisium) III. f.
 Padoue, (Patavium) III. f.
 Vicenze, (Vicentia) III. f.
 Verone, (Verona) III. f.
 Mantoue, (Mantua) VIII. f.
 Come, (Comum) VI. f.
 Trente, (Tridentum) dans le Tirol, III. f.
 Laubac, (Labacum) dans la Carniole, XV. f.

EVECHES DE FRANCE.

Province de LYON.

ARCHEVECHE.

LYON, (Lugdunum) II. f.

EVECHES.

Macon, (Matisco) V. f.
 Chalon sur Saone, (Cabillonum) IV. f.
 Autun, (Augustodunum Æduorum) IV. f.
 Langres, (Lingones) IV. f.
 Dijon, (Divio) XVIII. f.

Province de ROUEN.

ARCHEVECHE.

ROUEN, (Rothomagus) III. f.

EVECHES.

Baieux, (Bajocasses) IV. f.
 Avranches, (Abrincæ) IV. f.
 Evreux, (Ebroicum) III. f.
 Lisieux, (Lexovium) V. f.
 Coutances, (Constantia) IV. f.
 Sées, (Sagium) IV. f.

Province de TOURS.

ARCHEVECHE.

TOURS, (Turones) III. f.

EVECHES.

Le Mans, (Cenomanum) III. f.
 Angers, (Andegavum) IV. f.
 Nantes, (Nannetes) IV. f.
 Dol, (Dolum, Diablintes) IX. siècle, érigé en Archevêché dans le IX. siècle, réduit en Evêché dans le XI. f.
 Saint Malo, (Maclovium) XII. f.
 Vannes, (Venetia) VI. f.
 Saint Brieux, (Fanum Sancti Brioci) IX. f.
 Saint Paul de Leon, (Leonia Offisium) VI. f.
 Quimpercorentin, (Corifopitum) IX. f.
 Treguier, (Trecorium) IX. f.
 Rennes, (Rhedones)

Province de SENS.

ARCHEVECHE.

SENS, (Senones) III. f.

EVECHES.

Troie, (Trecæ) IV. f.
 Auxerre, (Antiffiodorum) IV. f.
 Nevers, (Nivernæ) III. f.
 Bethléem, réside à Clameci, Evêque titulaire XIII. f.
 Cet Evêché est dans le territoire d'Auxerre.

Noms. *Temps de leur fondation.**Province de PARIS.*

A R C H E V E C H E '.

PARIS, (Parisi, ou Lutetia Parisiorum) III. siècle, érigé en Archevêché dans le XVII. siècle; l'Archevêque est Duc & Pair, &c.

E V E C H E ' S.

<i>Meaux</i> , (Meldæ)	III. siècle.
<i>Chartres</i> , (Carnutes)	III. f.
<i>Blois</i> , (Blesæ)	XVII. f.
<i>Orléans</i> , (Aureliæ)	III. f.

Province de BESANCON.

A R C H E V E C H E '.

BESANCON, (Vesontio) III. f.

E V E C H E ' S.

<i>Bellei</i> , (Bellicium) dans le Bugei,	V. f.
<i>Lausanne</i> , (Laufanium) en Suisse, VI. siècle; réside à Fribourg depuis le	XVI. f.
<i>Bale</i> , (Basileæ) en Suisse, VI. siècle; réside à Porentrui depuis le	XVI. f.

Province de TREVES.

A R C H E V E C H E '.

TREVES, (Augusta Trevirorum) en Allemagne, III. siècle; Electeur de l'Empire & Chancelier dans les Gaules.

E V E C H E ' S.

<i>Mets</i> , (Metæ)	III. f.
<i>Toul</i> , (Tullum Leucorum)	IV. f.
<i>Verdun</i> , (Virodunum)	IV. f.

Province de REIMS.

A R C H E V E C H E '.

REIMS, (Remi) III. f.

E V E C H E ' S.

<i>Soissons</i> , (Suessiones)	IV. f.
<i>Châlons sur Marne</i> , (Catalaunum)	III. f.
<i>Senlis</i> , (Sylvanectum)	III. f.
<i>Laon</i> , (Laudunum)	V. f.
<i>Noyon</i> , (Noviodunum)	VI. f.
<i>Beauvais</i> , (Bellovacum)	III. f.
<i>Amiens</i> , (Ambianum)	III. f.
<i>Boulogne</i> , (Bononia) VIII. siècle, rétabli dans le	XVI. f.

Province de CAMBRAI.

A R C H E V E C H E '.

CAMBRAI, (Cameracum) IV. siècle, érigé en Archevêché dans le

E V E C H E ' S.

<i>Arras</i> , (Atrebatum)	VI. f.
<i>Tournai</i> , (Tornacum)	III. f.
<i>Saint Omer</i> , (Fanum Sancti Audomari)	XVI. f.
<i>Namur</i> , (Namurcum)	XVI. f.

Province de BOURGES.

A R C H E V E C H E '.

BOURGES, (Bituriges) III. f.

E V E C H E ' S.

<i>Limoges</i> , (Limovices)	III. f.
<i>Tulles</i> , (Tutela)	XIV. f.
<i>Clermont</i> , (Claromons)	III. f.
<i>Saint Flour</i> , (Floropolis)	XIV. f.
<i>Le Puy</i> , (Podium Anicium)	VI. f.

Noms. *Temps de leur fondation.**Province d'ALBY.*

A R C H E V E C H E '.

ALBY, (Albige) III. siècle, érigé en Archevêché dans le

E V E C H E ' S.

<i>Cahors</i> , (Cadurcum)	III. f.
<i>Mande</i> , (Mimate)	V. f.
<i>Rhodès</i> , (Ruthena)	V. f.
<i>Vabres</i> , (Vabræ)	XIV. f.
<i>Castres</i> , (Caltrum Albiensium)	XIV. f.

Province de BOURDEAUX.

A R C H E V E C H E '.

BOURDEAUX, (Burdigala) III. f.

E V E C H E ' S.

<i>Agen</i> , (Agennum)	IV. f.
<i>Perigueux</i> , (Petrocorium)	IV. f.
<i>Sarlât</i> , (Sarlatum)	XIV. f.
<i>Angoulême</i> , (Engolismæ)	IV. f.
<i>Saintes</i> , (Santones)	IV. f.
<i>Poitiers</i> , (Pictavium)	IV. f.
<i>La Rochelle</i> , (Rupella)	XVII. f.
<i>Luçon</i> , (Lucionia)	XIV. f.
<i>Condom</i> , (Condomum)	XIV. f.

Province d'AUCH.

A R C H E V E C H E '.

AUCH, (Augusta Aufciorum) IV. siècle, érigé en Archevêché dans le

E V E C H E ' S.

<i>Lectoure</i> , (Lectoracum)	VI. f.
<i>Bazas</i> , (Vasatum)	VI. f.
<i>Aire</i> , (Aturum)	VI. f.
<i>Baïone</i> , (Baiona)	IX. f.
<i>Lescar</i> , (Lascura)	V. f.
<i>Oleron</i> , (Elorona)	VI. f.
<i>Tarbes</i> , (Tarba)	V. f.
<i>Cominges</i> , (Convenæ)	V. f.
<i>Conserans</i> , (Conseranum)	V. f.
<i>Acqs</i> , (Aquæ)	

Province de NARBONNE.

A R C H E V E C H E '.

NARBONNE, (Narbona) III. f.

E V E C H E ' S.

<i>Carcassonne</i> , (Carcasso)	IV. f.
<i>Alet</i> , (Aletium)	XIV. f.
<i>Eln</i> , (Helena) en Rouffillon, IV. siècle; réside à Perpignan.	
<i>Agde</i> , (Agatha)	V. f.
<i>Béziers</i> , (Biterræ)	IV. f.
<i>St. Pons de Tomiers</i> , (Fanum S. Pontii Tomerica)	XIV. f.
<i>Lodève</i> , (Luteva)	V. f.
<i>Montpellier</i> , (Mons Pessulanus)	XVI. f.
<i>Nîmes</i> , (Nemausus)	V. f.
<i>Alais</i> , (Alesia)	XVII. f.
<i>Usès</i> , (Ucetia)	

Il faut remarquer, que Perpignan est aujourd'hui Suffragant de Tarragone, ville Archiépiscope de Catalogne.

Province de TOULOUSE.

A R C H E V E C H E '.

TOULOUSE, (Tolosæ) III. siècle, érigé en Archevêché dans le

E V E C H E ' S.

<i>Pamiers</i> , (Apamiæ)	XIII. f.
<i>Saint Papoul</i> , (Fanum Sancti Papuli)	XIV. f.

Rieux,

Noms.	Tems de leur fondation.
<i>Rieux</i> , (Rivi)	XIV. siècle.
<i>Lombes</i> , (Lombardia)	XIV. f.
<i>Montauban</i> , (Mons Albanus)	XIV. f.
<i>Lavaur</i> , (Vaurum)	XIV. f.
<i>Mirepoix</i> , (Mirapincum)	XIV. f.

Province d'AIX.

ARCHEVECHE'

AIX, (Aquæ Sextiæ)	IV. f.
E V E C H E S.	
<i>Fréjus</i> , (Foro-Julium)	IV. f.
<i>Ries</i> , (Reii)	V. f.
<i>Apt</i> , (Apta)	IV. f.
<i>Sisteron</i> , (Seguftero)	V. f.
<i>Gap</i> , (Vapincum)	V. f.

Province d'ARLES.

ARCHEVECHE'

ARLES, (Arelate)	III. f.
E V E C H E S.	
<i>Marseille</i> , (Maffilia)	III. f.
<i>Toulon</i> , (Tolonium)	IV. f.
<i>Orange</i> , (Arausio)	IV. f.
<i>Saint Paul Trois-Châteaux</i> , (Fanum Sancti Pauli Tricastinum)	V. f.

Province d'AVIGNON.

ARCHEVECHE'

AVIGNON, (Avenio) III. siècle, érigé en Archevêché dans le	XV. f.
E V E C H E S.	
<i>Cavaillon</i> , (Cabellio)	VI. f.
<i>Carpentras</i> , (Carpentoracte)	VI. f.
<i>Vaison</i> , (Vasio)	IV. f.

Province de VIENNE.

ARCHEVECHE'

VIENNE, (Vienna Allobrogum)	III. f.
E V E C H E S.	
<i>Genève</i> , (Geneva) réside à Anneci depuis le	XVI. siècle ; la fondation est du
<i>Grenoble</i> , (Gratianopolis)	IV. f.
<i>Valence</i> , (Valentia)	IV. f.
<i>Die</i> , (Dea)	IV. f.
<i>Viviers</i> , (Vivarium)	V. f.
<i>Saint Jean de Maurienne</i> , (Mauriana)	III. f.

Province d'EMBRUN.

ARCHEVECHE'

EMBRUN, (Ebrodunum)	IV. f.
E V E C H E S.	
<i>Digne</i> , (Dinia)	V. f.
<i>Senes</i> , (Sanitium)	V. f.
<i>Grasse</i> , (Grassa)	XIII. f.
<i>Vence</i> , (Venciæ)	IV. f.
<i>Nice</i> , (Nicæa)	V. f.
<i>Glandève</i> , (Glandate)	V. f.

Province de TARENTEISE.

ARCHEVECHE'

TARENTEISE, (Tarentesia) IV. siècle, érigé en Archevêché dès le	VIII. f.
E V E C H E S.	
<i>Aoste</i> , (Augusta Salasiorum)	V. f.
<i>Sion</i> , (Sedunum) en Suisse,	VI. f.
On met encore au nombre des Evêchés de France,	

Noms. Tems de leur fondation.
celui de Strasbourg sous l'Archevêché de Maïence; & celui de Quebec en Canada, qui est dépendant du St. Siège.

EVECHES D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL.

Province de TOLEDE.

ARCHEVECHE'

TOLEDE, (Toletum) III. siècle, érigé en Archevêché & en Primatie dans le

V. siècle.

EVECHES.

<i>Cordoue</i> , (Corduba)	III. f.
<i>Faën</i> , (Gienna)	XIII. f.
<i>Cartagène</i> , (Cartago Nova) Métropole	III. siècle, réduite en Evêché VII. siècle, rétablie à Murcie
<i>Cuença</i> , (Concha)	XIII. f.
<i>Siguença</i> , (Saguntia)	XII. f.
<i>Ségovie</i> , (Segobia)	V. f.
<i>Ojma</i> , (Oxoma)	V. f.
<i>Valladolid</i> , (Vallisoletum)	XVI. f.

Province de VALENCE.

ARCHEVECHE'

VALENCE, (Valentia) V. siècle, érigé en Archevêché dans le

XV. siècle.

EVECHES.

<i>Origuella</i> , (Orcellis)	XV. f.
<i>Majorca</i> , (Majorica) Isle, VI. siècle, rétabli dans le	XIII. siècle; réside à Palma, capitale de l'Isle.

Province de BURGOS.

ARCHEVECHE'

BURGOS, (Burgi) XI. siècle, érigé en Archevêché dans le

XVI. siècle.

EVECHES.

<i>Palencia</i> , (Palentia)	V. f.
<i>Calaborra</i> , (Calagurris)	VI. f.
<i>Pampelone</i> , (Pampelona, Pampeïopolis)	V. f.

Province de TARRAGONNE.

ARCHEVECHE'

TARRAGONNE, (Tarraco)

IV. f.

EVECHES.

<i>Tortose</i> , (Dertosa)	V. f.
<i>Barcelone</i> , (Barcino)	IV. f.
<i>Lerida</i> , (Ilerda)	VI. f.
<i>Girone</i> , (Gerunda)	V. f.
<i>Vic</i> , (Vicus Aufonæ) VI. siècle, rétabli dans le	IX. siècle.
<i>Solfone</i> , (Solfona)	XVI. f.
<i>Urgel</i> , (Urgellum)	V. f.

Province de SARRAGOCE.

ARCHEVECHE'

SARRAGOCE, (Cæsar-Augusta) IV. siècle, érigé en Archevêché dans le

XIV. siècle.

EVECHES.

<i>Huesca</i> , (Osca)	V. f.
<i>Jacca</i> , (Jacca)	XI. f.
<i>Balbastro</i> , (Balbastrum)	XII. f.
<i>Albarasin</i> , (Lobetum)	XII. f.
<i>Segorbe</i> , (Secobriga)	V. f.
<i>Teruel</i> , (Terulum)	V. f.
<i>Taraçona</i> , (Turiaso)	V. f.

Province de SEVILLE.

ARCHEVECHE'

SEVILLE, (Hispalis)

III. f.

EVE-

Noms. *Temps de leur fondation.*

E V E C H E S.

Cadis, (Cades) Isle. VI. siècle.
Guadix, (Acci, Guadixium) V. f.

Province de GRENADE.

A R C H E V E C H E.

GRENADE, (Granata, Iliberis) IV. siècle, érigé
 en Archevêché dans le XV. f.

E V E C H E S.

Malgues, (Malaca) IV. siècle, rétabli dans le XV. f.
Almeria, (Almeria Abderæ) V. f.

Province de COMPOSTELLE.

A R C H E V E C H E.

SAN JAGO DI COMPOSTELLA, (Compostella)
 XI. siècle, érigé en Archevêché dans le XII. f.

E V E C H E S.

Tui, (Tude) V. f.
Orenze, (Auria) VI. f.
Lugo, (Lucus Augusti) V. siècle, érigé en Arche-
 vêché dans le VI. réduit en Evêché dans le VII. f.
Mondonedo, (Mindonia) VI. f.
Oviedo, (Ovetum) VII. siècle, érigé en Archevêché
 dans le IX. réduit en Evêché dans le X. f.
Leon, (Legio) IV. f.
Astorga, (Asturica) IV. f.
Zamora, (Zamora) XII. f.
Salamanque, (Salmantica) VI. f.
Ciudad-Rodrigo, (Rodericopolis) XII. f.
Avila, (Abula) V. f.
Coria, (Cauria) VI. f.
Plaisance, (Placentia)

Province de LISBONNE.

A R C H E V E C H E.

LISBONNE, (Uliffipo) V. siècle, érigé en Arche-
 vêché dans le XIV. f.

E V E C H E S.

Conimbre, (Conimbria) VI. f.
Leiria, (Leiria) XVI. f.

Province de BRAGUES.

A R C H E V E C H E.

BRAGUES, (Braccara) III. f.

E V E C H E S.

Miranda, (Miranda) XVI. f.
Porto, (Portucale) V. f.
Lamego, (Lamecum) V. f.
Viseo, (Vifeum) VI. f.
La Guarda, (Gardia) XI. f.

Province d'EVORA.

A R C H E V E C H E.

EVORA, (Ebor) III. siècle, érigé en Archevêché
 dans le XVI. f.

E V E C H E S.

Elvas, (Elva, Alba) XVI. f.
Portalegre, (Portus Alacris) XVI. f.
Algarve, (Algarbia) dont la résidence a été succes-
 sivement à Olfonaba, à Silves & à Faro; sa fondation
 est du V. f.

E V E C H E S D'ALLEMAGNE

E T D E S P A Y S - B A S.

Province d'UTRECHT.

Noms. *Temps de leur fondation.*

A R C H E V E C H E.

UTRECHT, (Trajectum ad Rhenum) VII. siècle,
 érigé en Archevêché dans le XVI. siècle, n'a pas actuel-
 lement d'Evêque consacré.

E V E C H E S.

L'Archevêché d'Utrecht a eu pour Suffragans les Evê-
 chés suivants:

Deventer, (Daventria)
Groningue, (Groninga)
Leuwarden, (Leoardia)
Harlem, (Harlemum)
Middelbourg, (Middelburgum)

Ces Evêchés ont été supprimés par les Hollandois:
 mais il y a encore un Chapitre à Harlem qui repré-
 sente l'Evêque.

Province de MALINES.

A R C H E V E C H E.

MALINES, (Mechlinia) XVI. f.

E V E C H E S.

Ruremonde, (Ruremonda) dans le Duché de Guel-
 dres, XVI. f.
Bois-le-Duc, (Sylva Ducis) l'Evêché a été supprimé
 par les Hollandois.

Anvers, (Antuerpia) XVI. f.
Bruges, (Brugæ) XVI. f.
Gand, (Gandavum) XVI. f.
Ipres, (Ipræ) XVI. f.

Province de COLOGNE.

A R C H E V E C H E.

COLOGNE, (Colonia) IV. f.

E V E C H E S.

Munster, (Monasterium) VIII. siècle. Il est Evêché
 & Principauté de l'Empire en Westphalie.
Osnabruc, (Osnabrucum) VIII. siècle.
Liège, (Leodium) VIII. f.

Province de BREME.

A R C H E V E C H E.

BREME, (Brema) VIII. siècle, érigé en Arche-
 vêché dans le IX. siècle; mais cet Archevêché a été
 érigé en Principauté séculière par la paix de Munster,
 & cédé à la Couronne de Suède sous le titre de Du-
 ché. Les Evêchés de *Lubeck*, de *Radzebourg* & de
Sverin, ont été aussi supprimés par la paix de Munster.

Province de MAGDEBOURG.

L'Archevêché de même nom fondé dans le X. siècle,
 a été supprimé par la paix de Munster.

Les Evêchés de *Havelsberg*, (Havelsberga) fondé
 dans le X. siècle.
 de *Brandebourg*, (Brandeburgum) dans le X. f.
 de *Mersbourg*, (Merfoburgum) dans le X. f.
 de *Naumbourg*, (Naumburgum) dans le XI. f.
 de *Meissen*, (Misna) dans le X. siècle, ont été sup-
 primés par la paix de Munster.

Province de MAYENCE.

A R C H E V E C H E.

MAYENCE, (Moguntia) III. siècle; l'Evêque est
 Electeur & Chancelier pour l'Allemagne.

E V E C H E S.

Vormes, (Vormatia Vangionum) IV. f.
Spira, (Spira Nemetum) IV. f.

Noms.	Tems de leur fondation.
<i>Constance</i> , (Constantia)	VI. siècle.
<i>Coire</i> , (Curia)	IV. f.
<i>Augsbourg</i> , (Augusta Vindelicorum)	IV. f.
<i>Aichstat</i> , (Quercetum)	VIII. f.
<i>Wurtzbourg</i> , (Herbipolis)	VIII. f.
<i>Bamberg</i> , (Bamberga)	XI. f.
<i>Paderborn</i> , (Paderborna)	VIII. f.
<i>Hildesheim</i> , (Hildeshemium)	IX. f.
<i>Strasbourg</i> , (Argentoratum)	V. f.
Les Evêchés d' <i>Halberstat</i> & de <i>Ferden</i> ont été supprimés par la paix de Munster.	

Province de SALTZBOURG.

ARCHEVECHE.

SALTZBOURG, (Juvavia) VIII. f.

EVECHES.

<i>Vienne</i> , (Vienna)	IV. siècle, rétabli dans le XIV. f.
<i>Passau</i> , (Patavia)	V. siècle, érigé en Archevêché dans le VIII. siècle, réduit en Evêché dans le IX. f.
<i>Ratisbonne</i> , (Ratisbona)	VI. f.
<i>Frisingue</i> , (Frisinga)	VIII. f.
<i>Brixin</i> , (Brixino)	VIII. f.
<i>Lavant</i> , (Lavantum)	XIII. f.
<i>Gurcs</i> , (Gurcum)	XI. f.
<i>Secou</i> , (Secovium)	XIII. f.
<i>Neustat</i> , (Neostadium)	XV. f.

Province de PRAGUE.

ARCHEVECHE.

PRAGUE, (Praga) X. siècle, érigé en Archevêché dans le XIV. f.

EVECHES.

<i>Leutmeritz</i> , (Litomerium)	XVII. f.
<i>Coningsgratz</i> , (Reginogradecium)	XVII. f.
<i>Olmuts</i> , (Olomucium)	XI. f.

EVECHES DE HONGRIE, de DALMATIE, & des Isles adjacentes.

Province de GRAN.

ARCHEVECHE.

GRAN, (Strigonium) XI. siècle.

EVECHES.

<i>Vaccie</i> , (Vaccia)	XI. f.
<i>Eger</i> , (Agrida)	XI. f.
<i>Niria</i> ou <i>Ereitra</i> , (Nitria)	XI. f.
<i>Raab</i> ou <i>Favarin</i> , (Javarinum)	XI. f.
<i>Vesprim</i> , (Vesprimium)	XI. f.
<i>Cinq-Eglises</i> , (Quinque Ecclesiae)	XI. f.

Province de COLOCZA.

ARCHEVECHE.

COLOCZA, (Coloffæ) XI. f.

EVECHES.

<i>Zagrab</i> , (Zagrabia)	XII. f.
<i>Szerem</i> ou <i>Zirmish</i> , (Sirmium) Archevêché dans le IV. siècle, réduit en Evêché dans le	XII. f.
<i>Bosnie</i> , (Bosnia) réside à Jaicza,	XI. f.
<i>Chonad</i> , (Canadium)	XI. f.
<i>Varadin</i> , (Varadinum)	XI. f.
<i>Bacon</i> , (Bacovia) en Valachie,	XVII. f.

Province de ZARA.

ARCHEVECHE.

JARA, (Jadera) IV. siècle, érigé en Archevêché dans le XII. f.

Supplément. Tome II.

Noms.	Tems de leur fondation.
-------	-------------------------

EVECHES.

<i>Arbo</i> , (Arba) Isle,	IX. siècle.
<i>Veglia</i> , (Velia) Isle,	IX. f.
<i>Ojera</i> , (Aufara) Isle,	IX. f.

Province de SPALATRO.

ARCHEVECHE.

SPALATRO, (Spalatum) VII. f.

EVECHES.

<i>Tran</i> , (Tragurium)	IX. f.
<i>Sebenico</i> , (Sibenicum)	IX. f.
<i>Scardona</i> , (Scardona)	XII. f.
<i>Nona</i> , (Enona)	IX. f.
<i>Zegna</i> , (Signia)	XII. f.
<i>Tine</i> , (Tinia Querca)	XI. f.
<i>Macarsca</i> , (Macarsca)	XI. f.
<i>Lezina</i> , (Pharos) Isle,	XII. f.
<i>Modrusc</i> , (Corbavia)	XII. f.

Province de RAGUSE.

ARCHEVECHE.

RAGUSE, (Ragusium) VII. siècle, érigé en Archevêché dans le XI. f.

EVECHES.

<i>Trebigno</i> , (Tribulium)	XI. f.
<i>Stagno</i> , (Stagnum Zaculmia)	XI. f.
<i>Norenta</i> , (Stephanum)	IX. f.
<i>Curjola</i> , (Corcyra Melana) Isle,	
<i>Rifano</i> , (Rofaneum) XI. siècle, réside à Castel Novo.	

Province d'ANTIVARI.

ARCHEVECHE.

ANTIVARI, (Antibarium) IX. siècle, érigé en Archevêché dans le XI. f.

EVECHES.

<i>Scutari</i> , (Scodra)	VI. f.
<i>Polati</i> , (Pulatæ)	X. f.
<i>Drivasto</i> , (Drivastum)	X. f.
<i>Dolcigno</i> , (Dulcinium)	
<i>Catara</i> , (Catarum)	XI. f.
<i>Budoa</i> , (Butua)	XII. f.

Province de CORFOU.

ARCHEVECHE.

CORFOU, (Corcyra) Isle, érigé en Archevêché Latin dans le XIV. f.

EVECHES.

<i>Zante</i> , (Zacynthus) Isle,	XIII. f.
<i>Cephalenie</i> , (Cephalenia) Isle, XIII. siècle, uni à Zante.	

Province de NAXIA.

ARCHEVECHE.

NAXIA, (Naxia) Isle, érigé en Archevêché Latin dans le XIII. f.

EVECHES.

<i>Andro</i> , (Andros) Isle,	XIII. f.
<i>Tine</i> , (Tinia) Isle,	XIII. f.
<i>Santerini</i> , (Therassia) Isle,	XIII. f.
<i>Milo</i> , (Melos) Isle,	XIII. f.
<i>Siro</i> , (Scyros) Isle,	XIII. f.
<i>Schio</i> , (Chium) Isle,	XIII. f.

EVECHES

DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Province de CANTORBERI.

Z z z z

AR-

Noms. Temps de leur fondation.

A R C H E V E C H E'.

CANTORBERI, (Cantuaria) VI. siècle.

E V E C H E' S.

Londres, (Londinum) III. f.
Winchester, (Vindonia) VII. f.
Rocheſter, (Roſi) VII. f.
Eli, (Elis) XII. f.
Norwic, (Nordovicum) XI. f.
Peterborough, (Petroburgum) XVI. f.
Lincolne, (Lindocolnia) XI. f.
Lichfield, (Lichfeldia) VII. ſiècle; réſide à Coventri depuis le XII. f.
Vorcheſter, (Vigornia) VII. f.
Hereford, (Herefordia) VII. f.
Glocheſter, (Gloceſtria) XVI. f.
Oxford, (Oxonium) XVI. f.
Chicheſter, (Ciceſtria) XI. f.
Salisberi, (Sarum) XI. f.
Exceſter, (Exonium) XI. f.
Wels, (Wellſiæ Fontes) X. ſiècle; réſidoit à Bath.
Briſtol, (Briſtolium) XVI. f.
Landaf, (Landavia) V. f.
Saint Davis, (Menevia) IX. f.
Bangor, (Bangorium) VI. f.
Saint Afaph, (Afaphopolis, Elvia) VI. f.

Province d'Y O R C K.

A R C H E V E C H E'.

YORCK, (Eboracum) III. f.

E V E C H E' S.

Durham, (Dunelmia) VII. f.
Carlisle, (Carleclum) XII. f.
Cheſter, (Cheſtria) XII. f.
Mon, (Mona) Isle, V. ſiècle. L'Evêque réſide à préſent à Ruffin, capitale de l'Isle.

Province de S A I N T A N D R E'.

A R C H E V E C H E'.

SAINT-ANDRE', (Andreapolis) IX. f.

E V E C H E' S.

Edimbourg, (Edimburgum) XVII. f.
Dumblain, (Dumblanium) XII. f.
Dunkeld, (Dunkeldinum) VII. f.
Brechin, (Brechinium) XII. f.
Aberdon, (Aberdonia) XII. f.
Mourai, (Moravia) XI. ſiècle; réſide à Elgin.
Roffe, (Roſſiæ) XII. ſiècle; réſide à Chanonri.
Catnes, (Catania) XI. ſiècle; réſide à Dornok.
Isles Orcades, (Orcades) V. ſiècle; réſide à Kirkeval.

Province de G L A S C O U.

A R C H E V E C H E'.

GLASCOU, (Glaſcovia) VI. ſiècle, rétabli dans le XI. ſiècle, érigé en Archevêché dans le XV. f.

E V E C H E' S.

Witerne, (Candida Caſa) VI. ſiècle, rétabli dans le XI. f.
Lifmore, (Liſmoria) XIII. f.
Sodore, (Sodora) Isle, VI. ſiècle, uni à Man XII. ſiècle, rétabli XV. ſiècle; réſide à Colmkil.

Province d' A R M A C H.

A R C H E V E C H E'.

ARMACH, (Armacha) V. f.

E V E C H E' S.

Doune, (Dunum) V. f.
Londonderi, (Deria) XII. f.

Noms. Temps de leur fondation.

Rafoe, (Rafoa) VII. ſiècle.
Clogher, (Clogora) V. f.
Ardac, (Ardacum) V. f.
Meath, (Middia) XII. ſiècle; réſide à Ardbrach.

Province de D U B L I N.

A R C H E V E C H E'.

DUBLIN, (Dublinium) IX. ſiècle, érigé en Archevêché dans le XII. f.

E V E C H E' S.

Fernes, (Fernæ) VI. ſiècle; réſide à Vexford, XI. f.
Kilkenni, (Cella Canici ou de Tamico) XII. f.
Kildare, (Cella Darizæ) VI. f.

Province de T O A M.

A R C H E V E C H E'.

TOAM, (Tuamum) V. ſiècle, érigé en Archevêché dans le XII. f.

E V E C H E' S.

Clonfert, (Clonferta) VI. f.
Achonri, (Achada) VI. f.
Elfin, (Elfinium) V. f.
Finibo ou Kelfenor, VI. f.

Province de C A S H E L.

A R C H E V E C H E'.

CASHEL, (Caſſilia) X. ſiècle, érigé en Archevêché dans le XII. f.

E V E C H E' S.

Limeric, (Liminiacum) VII. f.
Vaterford, (Vaterfordia) XI. f.
Corc, (Corcagia) VII. f.
Killalo, (Cella Moluani) VI. f.
Ardart, (Ardferta ou Kerria) VI. f.

E V E C H E' S DE P O L O G N E.

Province de G N E S N E.

A R C H E V E C H E'.

GNESNE, (Gneſna) X. ſiècle, Primat de Pologne, érigé en Archevêché dans le XV. f.

E V E C H E' S.

Cracovie, (Cracovia) X. f.
Poſnanie, (Poſnania) X. f.
Ploko, (Plocum) X. f.
Uladiſlau, (Uladiſlavia) XII. f.
Culm, (Culmia) XIII. ſiècle; réſide à Colmenzée.
Varmie, (Varmia) XIII. ſiècle; réſide à Fraumberg.
Lufac, (Luccoria) XIII. f.
Vilna, (Vilna) XIII. f.
Samogitie, (Samogitia) XV. ſiècle; réſide à Midnie.
Smolenſco, (Smolenscum) XVII. f.
Breſlau, (Vratiſlavia) en Siléſie, XI. f.
Camin, (Caminum) en Poméranie, XII. ſiècle.
 Cet Evêché a été ſupprimé dans le XVI. f.

Province de L U V O U.

A R C H E V E C H E'.

LUVOU, LEOPOL, (Leopolis) XIV. ſiècle, érigé en Archevêché dans le XV. f.

E V E C H E' S.

Premiſlau, (Premiſlia) XIV. f.
Chelm, (Chelmia) XIV. f.
Kiou, (Kiovia) XV. f.
Caminiac, (Camenecium) XV. f.

EVECHE'S

Noms. Temps de leur fondation.

EVECHE'S DE DANEMARCK.

Province de LUNDEN.

ARCHEVECHE.

LUNDEN, (Lundis) en Schonen, XI. siècle, érigé en Archevêché dans le XII. f.

EVECHES.

Roschild, (Roschildia) X. f.
 Odenzée, (Othonium) dans l'Isle de Funen, X. f.
 Arhusen, (Arhusia) X. f.
 Alborg, (Alburgum) XII. f.
 Viborg, (Viburgum) XI. f.
 Rippen, (Ripa) X. f.
 Slesvic, (Slesvicum) X. f.

Province de DRONTEIN.

ARCHEVECHE.

DRONTEIN, (Nidrosia) X. siècle, érigé en Archevêché dans le XII. f.

EVECHES.

Bergen, (Bergæ) XI. f.
 Anslø, (Ansløa) XI. f.
 Staffanger, (Staffangria) XI. f.
 Hola, (Høla) X. f.
 Scalhøt, (Scalhøta) X. f.

EVECHES DE SUEDE.

Province d'UPSAL.

ARCHEVECHE.

UPSAL, (Upsalia) X. siècle, érigé en Archevêché dans le XII. f.

EVECHES.

Arhøsen ou Vesteras, (Arhøfia) X. f.
 Stregnes, (Stregnesia) XI. f.
 Lincopen, (Lincopia) IX. f.
 Vexio, (Vexia) X. f.
 Scara, (Scara) X. f.
 Abo, (Aboa) XII. f.
 Viburg, (Viburgum) XII. f.

Province de RIGA.

ARCHEVECHE.

RIGA, (Riga) XII. siècle, érigé en Archevêché dans le XIII. f.

EVECHES.

Derpt, (Dorpatum) XIII. f.
 Revel, (Revalia) XIII. f.
 Hapsel, (Hapselia) réside à Arnsperg, XIII. f.
 Curlande, (Curlandia) réside à Pilten, XIII. f.

EVECHES D'AFRIQUE,

sous l'Archevêché de LISBONNE.

Centa, (Septa) dans le Roiaume de Fez en Barbarie, IV. siècle, rétabli dans le XV. f.
 Angra, (Angra) dans l'Isle de Tercère, XV. f.
 Funchal, (Funchal) dans l'Isle Madère, XV. f.
 Ribera Grande, (Ripa Magna) dans les Isles du Cap Verd, XVI. f.
 San Thome, (Fanum Sancti Thomæ) Isle sous la ligne, XV. f.
 Loanda, (Loanda) sur la côte d'Angola, XVI. f.
 San Salvador, (Soteropolis) capitale du Congo, Roiaume allié aux Portugais, XV. f.

Sous l'Archevêché de SEVILLE.

Ciudad di Palmas, (Civitas Palmarum) dans les Isles de Canaries, XV. f.

Supplément. Tom. II.

Noms. Temps de leur fondation.

EVECHE'S D'ASIE.

Province de GOA.

ARCHEVECHE.

GOA, (Goa) dans l'Inde deçà le Gange, XVI. siècle. Il est Archevêché & Primat des Indes.

EVECHES.

Cochin, (Cochinum) dans l'Inde deçà le Gange, XVI. f.
 Meliapur, (Meliapora) dans l'Inde deçà le Gange, XVI. f.
 Malaca, (Malaca) dans l'Inde de là le Gange, XVI. f.
 Macao, (Mocaum) sur la côte de la Chine, XVI. f.

ARCHEVECHE D'ANGAMALE.

ANGAMALE ou DE LA SERRA, (Angamala) réside à Craganor, dans l'Inde deçà le Gange, XVI. siècle, sans Suffragans.

Province de MANILE.

ARCHEVECHE.

MANILE, (Manila) dans les Isles Philippines, n'est Archevêché que depuis le XVI. f.

EVECHES.

Nouvelle Segovie, (Nova Segovia) XVI. f.
 Caceres de Camerina, (Cafera) XVI. f.
 Nombre de Giesu, (Nominis Jesu) XVI. f.

EVECHE'S DE L'AMERIQUE.

Province de SAN-SALVADOR.

ARCHEVECHE.

SAN-SALVADOR, (Soteropolis) XVI. siècle, érigé en Archevêché dans le XVII. f.

EVECHES.

Saint Louis de Maranban, (Maranhania) XVII. f.
 Olinde de Pernambuco, (Olinda) XVII. f.
 Saint Sebastien de Rio Janeiro, (Fanum S. Sebastiani) XVII. f.

Province de LA PLATA.

ARCHEVECHE.

LA PLATA DE LOS CHARCAS, (Argentea) XVI. siècle, érigé en Archevêché dans le même siècle.

EVECHES.

La Paz de Chuquiaga, (Pax) XVI. f.
 Santa Crus de la Sierra, o de Baranca, (Fanum Sanctæ Crucis) XVI. f.
 L'Assomption de Paragai, (Paraguai) XVI. f.
 Saint Michel del Estero, (Fanum Sancti Michaelis de Matta) XVI. f.
 La Trinité de Buenos Aires, (Fanum Sanctæ Trinitatis) XVI. f.

Province de SANTA FE.

ARCHEVECHE.

SANTA FE DI BOGOTA, (Sanctæ Fidei) XVI. siècle, érigé en Archevêché le même siècle.

EVECHES.

Propayen, (Popayanum) XVI. f.
 Carthagène, (Carthago Nova) XVI. f.
 Santa Marta, (Fanum Sanctæ Marthæ) XVI. f.

Province de LIMA.

Z z z z 2

AR-

Noms.

Tems de leur fondation.

A R C H E V E C H E'.

LIMA ou LOS REYES, (Lima) XVI. siècle, érigé en Archevêché le même siècle.

E V E C H E S.

<i>Guamangua</i> , (Guamangua) réside à St. Jean de la Vittoria,	XVI. f.
<i>Cusco</i> , (Cuscum)	XVI. f.
<i>Arequipa</i> , (Arequipa)	XVI. f.
<i>Truxillo</i> , (Trugillum)	XVI. f.
<i>San-Francisco de Quito</i> , (Quitum)	XVI. f.
<i>San-Fago de Chilé</i> , (Chilum)	XVI. f.
<i>La Conception de Chilé</i> , (Conceptio) réside à Impériale,	XVI. f.
<i>Panama</i> , (Panama)	XVI. f.

Province de S A I N T D O M I N G U E.

A R C H E V E C H E'.

SAINT DOMINGUE, (Dominicopolis) XVI. f. érigé en Archevêché dans le même siècle.

E V E C H E S.

<i>La Conception de la Vega</i> , (Vega) XVI. siècle, uni à St. Domingue dans le	XVII. f.
<i>San-Fago de Cuba</i> , (Cuba)	XVI. f.
<i>Saint-Jean de Port-Ric</i> , (Portus dives)	XVI. f.
<i>Venezuela</i> , (Venetiola)	XVI. f.
<i>Truxillo</i> , (Turrus Julia) XVI. siècle, transféré à Valladolid de Commiaga dans le	XVII. f.

Province de M E X I Q U E.

A R C H E V E C H E'.

MEXIQUE, (Mexicum) XVI. siècle, érigé en Archevêché & Primat des Indes occidentales dans le même siècle.

E V E C H E S.

<i>Los Angelos de Tlascala</i> , (Angelopolis)	XVI. f.
<i>Antequera de Guaxaca</i> , (Antiquera)	XVI. f.
<i>Valladolid de Mechoacan</i> , (Mechoacanum)	XVI. f.
<i>Merida de Fucatan</i> , (Jucatanum)	XVI. f.
<i>Chiapa</i> , (Chiappa)	XVI. f.
<i>San-Fago de Guatimala</i> , (Guatimala)	XVI. f.
<i>Leon de Nicaragua</i> , (Legio)	XVI. f.
<i>Guadalajara de Xalisco</i> , (Xaliscum)	XVI. f.
<i>Durango</i> , (Durandum)	XVII. f.
<i>Santa Fé de novo Mexico</i> , (Mexicum novum)	XVII. f.

E V E C H E' de C A N A D A.

Quebec, (Quebecum) dont on a parlé à la fin des Evêchés de France. Sa fondation est du XVII. siècle. * *Suppl. de Paris.*

EVEILLARD, (François) Juge de la Prévôté d'Angers, étoit fils d'André Eveillard, Conseiller au Présidial de la même ville, & d'Anne Ayrault, frère de Pierre Eveillard, Conseiller au même Présidial, Auteur du livre de la Jurisdiction du Présidial. François Eveillard, Sieur des Seillons & de Pignerolles, succéda à l'office de Lieutenant de la Prévôté que Claude Ménard avoit exercée; mais Nicolas Martineau, Juge du même siège, qui avoit une grande idée de sa probité & de ses connoissances, l'engagea d'accepter son office, & de céder le sien à Nicolas Martineau, son fils, qu'il ne jugeoit pas capable de remplir l'office de Juge. Cet accommodement se fit le 28. mai 1627. & Martineau, le père, n'eut pas lieu de se repentir du choix qu'il avoit fait pour le remplacer. François Eveillard a fait un Commentaire, par demandes & par réponses, sur la coutume d'Anjou, qui est assez estimé. Il fut marié deux fois, & eut de sa seconde femme François Eveillard, Président de la Prévôté, père de François Eveillard, qui fut reçu Conseiller au Parlement de Bretagne le 9. avril 1688. & qui fut lui-même père de François-Pierre Eveillard, qui a été reçu Conseiller au même Parlement le 16.

octobre 1724. * *Mémoires manuscrits. Suppl. de Paris.*

EVEILLON. (Jaques) *Substitués cet article à celui qui se trouve dans le Moréri.* Eveillon, né à Angers l'an 1582. de Jaques Eveillon, Echevin de cette ville, dignité qui procuroit alors la noblesse, & de Claudine Thibouff. Il fut choisi au sortir de ses études pour régenter la Rhétorique à Nantes, quoiqu'il fut encore fort jeune. Il remplit ensuite, pendant treize ans, la Cure de Soulerre, près d'Angers, & après ce terme, il fut fait successivement Chorrocteur ou Chevecier de la Trinité d'Angers, & Curé de Saint Michel du Tertre. Il remplit peu de tems ces deux postes. Guillaume Fouquet, Evêque d'Angers, connoissant son mérite, voulut l'avoir auprès de lui, & le fit en 1620. Chanoine de la Cathédrale & son Grand-Vicaire. Eveillon travailla, par ordre de ce Prélat, à la réformation du Bréviaire & du Rituel d'Angers. Charles Miron, qui succéda l'année suivante à Mr. Fouquet, ayant eu de grands démêlés avec son Chapitre, Mr. Eveillon prit la défense du Chapitre, & composa en son nom une réponse au factum de l'Evêque, qui est une pièce recherchée. Le Chapitre d'Angers se servit encore de sa plume dans une autre occasion, pour répondre à Mr. de Launoi qui avoit ôté à St. Grégoire de Tours la vie de St. Maurille, & avoit traité de fabuleux tout ce que l'on dit de la vie, de la résurrection & de l'existence même de St. René. La réponse du Chapitre d'Angers, composée par Mr. Eveillon, est intitulée: *Epistola Capituli Andegavensis pro sancto Renato, Episcopo suo, adversus disputationem duplicem Joannis Launoi.* Elle parut in 8. à Angers en 1650. L'Auteur dit, dans sa préface, que cette apologie paroîtroit incessamment en François pour la satisfaction de ceux qui n'entendent pas le Latin. On ne croit point qu'il ait exécuté sa promesse. Claude de Reuil qui fut Evêque d'Angers, après Charles Miron, honora Eveillon d'une confiance particulière, qu'il lui adressoit toutes les affaires les plus importantes de son diocèse, & il n'eut pas moins d'autorité sous Henri Arnauld, successeur de Mr. de Reuil. Il étoit si justement avare de son tems, que malgré tant d'occupations, il étoit très-exact à l'office, & donnoit beaucoup à son cabinet. Il fit en 1645. un voiage à Rome avec Philippe Galet, zélé réformateur de l'Abbaie de Toussaints d'Angers. Il avoit une grande connoissance des Conciles, des Pères, du Droit-Canon & de la langue Grèque. Sentant que sa mort approchoit, il fit son testament, où il n'oublia pas les pauvres qu'il avoit toujours regardés comme ses enfans, & pour lesquels il s'étoit dépouillé de toute sorte de commodités. Comme on lui reprochoit un jour de ce qu'il n'avoit point de tapisserie chés lui, il répondit: „ Lorsqu'en hiver j'en tre dans ma maison, les murs ne me disent pas „ qu'ils ont froid; mais les pauvres qui se trouvent „ à ma porte tout tremblans, me disent qu'ils ont „ besoin de vêtemens. “ Il légua sa bibliothèque aux Jésuites de la Flèche. C'étoit toute sa richesse. Il mourut au mois de décembre 1651. âgé de soixante-dix-neuf ans. Outre les ouvrages de sa composition, dont nous avons parlé dans cet article, on a encore de lui un traité Latin, de *Processionibus ecclesiasticis, in quo earum institutio, significatio, ordo & ritus explicantur*, à Paris en 1641. in 8. On voit à la tête un beau mandement de Claude de Reuil, Evêque d'Angers. De *recta psallendi ratione*, à la Flèche en 1646. in 4. Un *Traité des excommunications & monitoires*, où il réfute l'opinion allés commune que l'excommunication ne s'encourt qu'après la fulmination de l'aggrave. La matière des excommunications & des monitoires est aussi traitée à fond dans cet ouvrage; mais il y a trop négligé ce qui regarde l'ancien droit, & l'usage de l'Eglise des premiers siècles. Cet ouvrage a été imprimé à Angers en 1651. in 4. & réimprimé à Paris en 1672. in 4. Il est dédié à Henri Arnauld, Evêque d'Angers. Le portrait de Mr. Eveillon a été gravé en 1672. par Landry. * *Nicéron, mémoires*, tom. XIV. & XX. p. 76. *Dupin, biblioth. des Auteurs ecclésiast. du XVII. siècle*, tom. XI. *Le Clerc, biblioth. du Richelet. Suppl. de Paris.*

EVELYN, (Jean) Anglois, qui a écrit dans sa langue maternelle: *History of the 3. late famous impostors*, Londres 1669. in 8. *Discursum de arboribus sylvestribus, &c.* ibid. 1664. *Tract. de arboribus frugiferis*, ib. 1666. *Calendarium Hortense*, ib. *Parallel of the ancient Architecture with the moderne*, ib. 1664. a metrical version and. notes on *Lucretius his first boock de rerum natura*, ib. 1656. in 8. * Hyde. Suppl. Al. de Bâle.

EVENIUS Apolloniate, père du devin Deiphone, étoit d'Apollonie dans le sein Jonique. Dans cette ville il y avoit des brebis, consacrées à Apollon, que l'on faisoit paître de jour le long du fleuve, qui descend du mont Lacmon & qui, après avoir arrosé les campagnes d'Apollonie, se jette dans la mer près du port Oric. De nuit ces brebis étoient rassemblées dans une caverne, peu éloignée de la ville. Les personnes les plus distinguées d'Apollonie, soit par leurs richesses, soit par leur naissance, gardoient, tour à tour, ces brebis, parce que les Apolloniates, en conséquence d'un oracle, en faisoient un très-grand cas. Le tour d'Evenius, pour garder les brebis, étant venu, il eut le malheur de s'endormir &, pendant ce tems-là, les loups étant entrés dans l'antré, égorgèrent soixante brebis. Evenius appercevant ce désastre crut devoir le taire, & s'imagina que personne n'en fauroit rien, s'il achetoit des brebis pour remplacer celles qui avoient été déchirées par les loups. Mais les Apolloniates apprirent ce qui étoit arrivé, & condamnèrent Evenius à perdre la vûe, pour le punir de son défaut de vigilance. Après cette punition les Apolloniates furent punis à leur tour. Leurs troupeaux ne se multiplioient point, & leurs terres étoient stériles. Ils avoient des troupeaux à Dodone & à Delphes. Ils eurent recours aux devins pour savoir d'eux la cause de ces sinistres changemens. Il leur fut répondu, que c'étoit pour les punir d'avoir privé injustement Evenius de la vûe, puisque c'étoit Apollon lui-même qui avoit envoie les loups carnassiers, & que les Apolloniates ne seroient point affranchis du châtement, jusques à ce qu'ils eussent fait à Evenius la satisfaction, qu'il exigeroit d'eux, & qu'après cela ils devoient lui faire un tel présent, qui le fit regarder comme heureux de la plupart des hommes. Les Apolloniates, taissant la réponse, chargèrent quelques-uns de leurs citoïens d'agir de la manière, qui leur paroîtroit la plus convenable à l'égard d'Evenius. Ceux-ci se rendirent chés Evenius, lui parlèrent de différentes choses, & finalement ils tombèrent sur la triste situation, où il se trouvoit. Sans lui rien dire de la réponse de l'oracle, ils lui demandèrent ce qu'il exigeroit des Apolloniates, en dédommagement de sa vûe, s'ils vouloient le lui donner. Evenius dit qu'il demanderoit deux possessions qu'il leur marca, qui étoient les deux plus belles de tout le territoire d'Apollonie, & outre cela la maison la plus commode de la ville. A ces conditions, dit-il, je ferai satisfait. Alors les Députés lui dirent; les Apolloniates, en conséquence de l'oracle, vous accordent votre demande. Evenius fut fâché d'apprendre qu'on l'avoit joué. Cependant les Apolloniates lui achetèrent les possessions demandées, & Apollon y ajouta le don de deviner, par où Evenius devint très-célèbre. * Herodotus, lib. IX. cap. 91. 92. & 93.

EVENLODE, petite rivière d'Angleterre, fort des confins des Comtés de Warwick & de Gloucester, entre dans celui d'Oxford, qu'il traverse du nord-ouest au sud-est, & se jette dans la Tamise à deux ou trois lieues au-dessus d'Oxford. * *Dict. de Holl.*

EVENTAIL. Dans la célèbre Abbaie de St. Philibert de Tournus, & dans le monastère de Prouille, de l'Ordre de St. Dominique, on voit un éventail singulier dont les Diacres se servoient autrefois, pour empêcher les petits animaux volans de tomber dans le calice. Durant en parle dans son livre *De ritibus Ecclesiasticis*. On l'appelloit en Latin *Flabellum*, & le même Durant assure que deux Diacres le tenoient de chaque côté de l'autel. Cet éventail a à peu près la même figure que ceux dont se servent aujourd'hui les Dames, excepté qu'il a beaucoup plus d'étendue,

& que le manche en étoit fort long. Autour de celui qui se conserve dans l'Abbaie de Tournus, on lit ces vers en gros caractères.

D'un côté:

*Flaminis hoc donum regnator summe polorum
Oblatum puro pectore, sume libens.
Virgo parens Christi voto celebraris eodem;
Hic coleris pariter tu, Filiberte, sacer.
Sunt duo qua modicum confert estate flabellum:
Infestas abigit muscas & mitigat aestum;
Et sine dat radio munus gustare ciborum.
Propterea calidum qui vult transire per annum,
Et tutus cupit ab atris existere muscis,
Omni se studeat estate munire flabello.*

Autour de l'éventail sont représentés les Saints, dont voici les noms: *Sancta Lucia, Sancta Agnes, Sancta Cacilia, Sancta Maria, Sanctus Petrus, Sanctus Paulus, Sanctus Andreas.*

De l'autre côté:]

*Hoc decus eximium pulcro moderamine gestum
Condecet in sacro semper adesse loco.
Namque suo volucres infestas flamine pellit
Et strictim motus longius ire facit.
Hoc quoque flabellum tranquillat excitat auras
Aestum dum eructat ventum, excitatque serenum;
Fugat & obscenas importunasque volucres.*

Au-dessus des figures on lit: *Judex Sanctus Mauritius, Sanctus Dionysius, Sanctus Philibertus, Sanctus Hilarius, Sanctus Martinus Levita.*

Sur la première pomme du manche, au-dessus des quatre figures en relief: *Sancta Maria, Sancta Agnes, Sanctus Philibertus, Sanctus Petrus.*

Sur la seconde: *Johel me Sancta fecit in honore Maria.* Ce Johel est le nom de celui qui a fait cet éventail. * *Voies l'histoire de l'Abbaie de Tournus, par l'Abbé Juénin*, pag. 44. 45. 46. Le Père Martenne, *voiage littéraire*, tom. I. p. 232. *Suppl. de Paris.*

EVENUS. *Supplés cet article à celui qui est dans le Moréri.* Evenus, Poète élégiaque, étoit de l'Isle de Paros. On fait qu'il fleurit vers la XCIX. Olympiade, environ quatre cens seize ans avant Jésus-Christ, parce qu'il eut pour disciple l'Historien Philistus, qui favorisa le parti du premier Denys. Eratosthene & Suidas font mention d'un autre Evenus aussi de Paros, & Poète élégiaque, mais plus ancien; & l'on croit que c'est celui qui désespérant d'atteindre le ravisseur de sa fille, qu'il avoit poursuivi jusques sur les bords du Lycormas, se précipita dans ce fleuve & lui donna son nom. Quoiqu'il en soit de cette histoire, qui est contredite par Porphyre & par Eustathe, l'ancien Evenus est le moins célèbre du côté de la Poésie. C'est au second que l'on attribue les divers fragmens, qui ont passé jusqu'à nous sous le nom d'Evenus. Ils sont peu considérables, & ne suffisent point pour faire juger du mérite d'Evenus, dont on doit lire le nom au lieu d'Evhémér dans l'Anonyme, imprimé à la suite du Censorinus. Evenus avoit composé, entr'autres poésies, des érotiques ou élégies amoureuses, qu'il avoit dédiées à un certain Eunomus que l'on ne connoit plus. Platon, dans le Phédrus, fait d'Evenus un Poète médiocre, qui avoit seulement mis en vers certaines règles du genre judiciaire, desquelles il étoit l'inventeur. Socrate, dans le Phédon, n'en fait aussi qu'un Sophiste, ennemi de la vraie Philosophie. Cependant Philippe de Thessalonique qui, après Méléagre, a travaillé au recueil intitulé: *Anthologie*, a assigné le laurier à Evenus. * *Voies dans le tome VIII. des Mém. de l'Académie des Inscriptions & belles Lettres une Dissertation sur les Élégiques Grecs*, par Mr. Souchai, de la même Académie. *Suppl. de Paris.*

EVEQUE universel. Jean le Jeûneur, Patriarche de Constantinople, prit ce titre dans le Concile, assemblé en cette ville l'an 589. Dès que le Pape Pélagie II. eut appris, il envoya des lettres, par lesquelles, de l'autorité de St. Pierre, il cassa les actes de ce Concile, & défendit au Diacre, qui étoit son Nonce auprès de l'Empereur, d'assister au service avec le

Patriarche, condamnant absolument le titre d'Evêque universel, comme trop orgueilleux, & indigne d'un Evêque quel qu'il fût. Le Patriarche Jean continua à prendre le titre qu'on lui contestoit. St. Grégoire, qui avoit succédé à Pélage II. lui en fit parler, deux fois, par son Nonce, & voyant que cela étoit inutile, il lui écrivit le premier de janvier 598. & il le prie de rejeter ce titre nouveau & de ne pas prêter l'oreille aux flatteurs, qui le lui donnoient. Surquoi le P. de Ste. Marthe fait cette remarque, dans son Histoire de Grégoire, le Grand, liv. III. ch. 1. " Il est aisé de voir, dit-il, quel monstre ce seroit dans la religion Chrétienne, qu'un tel Evêque œcuménique. " Un Evêque ne peut-être proprement universel, qu'à l'exclusion des autres. Si son Episcopat s'étend dans toute la terre, il ne faut point d'autre Evêque que lui. Or cela est directement opposé à l'écriture Ste., qui témoigne que le St. Esprit a établi, non un seul Evêque; mais les Evêques, au pluriel, pour gouverner l'Eglise de Dieu, & ces paroles montrent, que la pluralité des Evêques est d'institution divine. " L'Empereur Maurice, soutenant la prétention de son Patriarche, écrivit en sa faveur au Pape. Mais St. Grégoire ne mollit point & répondit à l'Empereur, avec autant de respect que de force, que Jean, le Jeûneur, auroit en lui un redoutable adverfaire, s'il ne renonçoit au titre qu'il prenoit. St. Grégoire écrivit aussi, sur le même sujet, une lettre commune à Euloge d'Alexandrie, & à St. Athanase d'Antioche, où il leur défend de donner, à qui que ce soit, le titre d'Evêque universel. Boniface III. fit solliciter Phocas en 606. pour en obtenir le titre d'Evêque universel, contre lequel St. Grégoire s'étoit si fortement récrié. Phocas accorda la demande, & déclara Rome le Chef de toutes les Eglises. Sous le Pape Jean XIX. élu l'an 1024. le Patriarche de Constantinople, de concert avec l'Empereur Basile, essaya d'obtenir le consentement du Pape Jean, pour se donner le titre d'Evêque universel dans l'Eglise orientale, comme le Pape le prenoit dans toute l'Eglise. Pour cet effet il envoya des Députés à Rome chargés de grands présens. Les Grecs furent d'abord écoutés, & l'on tâcha de leur donner secrètement ce qu'ils demandoient; mais la chose s'étant divulguée dans l'Italie & en France, on en murmura d'une telle force, que les Grecs furent renvoyés sans avoir obtenu l'objet de leurs desirs. * *Histoire des Papes*, de 1732. tom. I. p. 348. &c. tom. II. p. 324.

EVEQUE titulaire. On nomme Evêque titulaire celui qui n'a que le titre de l'Evêché, dont il porte le nom. Anciennement on disoit que ce n'étoit pas être Evêque de n'avoir pas été ordonné sous le titre d'un Evêché. De là vient que *titulaire*, & *ordinaire*, étoit la même chose. La première origine des Evêques titulaires vient de ceux, qui, après avoir gouverné, quelque-tems, leurs Eglises, en avoient été chassés par les Barbares. Après que ces Eglises eurent été enlevées, on ne laissa pas d'ordonner des Evêques avec les mêmes titres, parce que l'on présuinoit que l'on pourroit, dans la suite, recouvrer ces Eglises aliénées. Zonare parle d'Evêques titulaires, qui n'étoient tels, que parce qu'ils avoient renoncé à leurs Evêchés, par un trop grand amour pour le repos, & qui, malgré cela, prétendoient jouir des honneurs & des privilèges de l'Episcopat. A ces différentes espèces d'Evêques titulaires Balsamon ajoute ceux, qui, par un prétendu amour pour la solitude & la pénitence, embrassoient la vie monastique, sans perdre les marques brillantes de leur première dignité. Le Concile de Constantinople, tenu sous Photius, leur déclara que la dignité Episcopale étoit incompatible avec l'humilité de la profession Religieuse. Ainsi il fut défendu aux Evêques de se faire Moines, si ce n'est qu'ils se dépouillassent des glorieux ornemens de l'Episcopat. Le Pape Clément V. défend d'ordonner des Evêques titulaires sans la permission du Siège Apostolique, & il inflige des peines aux Religieux, qui se feront laissés entraîner par la vanité à demander & à prendre un titre si contraire à leur profession. Le 2me. Concile de Ravenne condamna les Evêques vagabonds, in-

connus, ignorans de la langue du pais. Cependant malgré cela, on ne laissa pas de souffrir plusieurs de ces Evêques. Le Concile de Latran, sous Léon X. permit aux Cardinaux; qui avoient des Eglises cathédrales en commende, de gouverner ces Eglises par des Evêques titulaires. Le Concile de Trente n'est pas contraire à celui de Latran; mais il condamne toutes les ordinations, faites par des Evêques titulaires, sans la permission de l'Evêque Diocésain, de quelques privilèges dont ils pussent être soutenus pour autoriser leurs entreprises. L'Evêque est suspendu de ses fonctions pour un an, s'il vient à violer ce décret, & celui qu'il a ordonné pour tout autant de tems qu'il plaira au Diocésain. Pie V. fit un décret pour interdire la création des Evêques titulaires, si ce n'est pour les Eglises cathédrales, commises aux Cardinaux, & où cette coutume est déjà reçue, avec une pension au moins de deux cens écus, assignée sur les revenus de l'Evêché. * Thomassin, *disc. anc. & nouv. de l'Eglise*, tom. I. ch. 27. & 28.

EVEQUE, (Antoine P) Prêtre de Bapaume dans l'Artois, a mis au jour un livre, qui a pour titre: *Enchiridion Catholicon*, & dans lequel il expose la forme, la nécessité & l'utilité de la prière. * Valère André, *biblioth. Belgica. Dict. de Holl.*

EVEQUE, (Olivier P) Prêtre, Aumônier du Roi, Protonotaire du St. Siège, né à Sablé en 1545. fils d'Etienne l'Evêque, Sieur de la Richeraie, Licentieux-Loix & Avocat de Sablé, & d'Olive le Peintre, quitta sa patrie à l'âge de vingt-deux ans, & s'en alla à Rome à l'exemple du Cardinal Cointerel, son compatriote. Il y fut d'abord domestique d'un Prélat Napolitain, dont il gagna tellement l'affection, que ce Prélat le fit exécuter de son testament. L'Evêque fut obligé pour cette raison d'aller à Naples, où il fit un long séjour. De retour à Rome, n'étant encore que simple Clerc tonsuré, il acheta sous le Pontificat de Grégoire XIII. l'Office des Ecritures du Notariat de la Rote. L'acte du traité est du 26. avril 1584. & l'Evêque y prend la qualité de *Sacri Palatii Apostolici causarum Notarius*. Dans un autre du 11. avril 1598. sous le Pontificat de Clément VIII. il se qualifie *Scutifer Apostolicus*. En 1602. après quarante ans de séjour en Italie, il demanda & obtint de Clément VIII. la permission de retourner en France. Clément le fit Protonotaire Apostolique, & le donna au Cardinal Aldobrandin, son neveu, qu'il envoioit Nonce en France. Quelques années auparavant, le Roi Henri IV. l'avoit fait Aumônier ordinaire du Roi. En 1603. le 26. de juillet il fit son testament à Paris. L'année précédente il présenta aux habitans de Sablé la fondation qu'il vouloit faire d'un Collège dans ladite ville, & les statuts qu'il avoit dressés lui-même; & les habitans agréèrent & cette fondation & ces statuts. L'Evêque fit aussi de grands dons à l'hôpital de Sablé, & mourut dans cette ville le 10. mai 1605. Il y fut enterré dans l'Eglise de Notre-Dame devant l'autel des trois Mariés. * *Voies la continuation manuscrite de l'Histoire de Sablé, par l'Abbé Ménage. Suppl. de Paris.*

EVEQUES vagabonds; *Voies VACANTIVI.*

EVERARD. (Nicolas) *Additions & corrections à cet art. qui est dans le Dict. à NICOLAI*, (Everard). Il naquit vers l'an 1461. à Gripskerke, dans l'Isle de Walcheren en Zélande, & dans le voisinage de Middelbourg, ce qui lui a procuré le surnom de *Middelburgensis*. Après ses premières études, il se tourna du côté du Droit, & il fut reçu Docteur à Louvain le 11. juin 1493. Il fut d'abord Official de Henri de Bergh, Evêque de Cambrai, Résident à Bruxelles, & Chanoine de l'Eglise collégiale de St. Gui d'Anderlecht, qui est dans un des fauxbourgs de cette dernière ville. Cela montre qu'il avoit d'abord embrassé l'état Ecclésiastique; mais ensuite il l'abandonna pour se marier. Du Moulin l'appelle *vir doctissimus*. Mort à Malines où l'enterra dans l'Eglise de Ste. Marie, où l'on mit cette épitaphe :

Clarissimo Domino Nicolao Everardo Middelburgensi, summi Consilii Prasidi, marito carissimo, patrique pientissimo, uxor liberique cum lacrymis posuere. Vixit ann. 70. Obiit anno, a salute restituta, 1532. V. idus augusti.

“ Jura velut tenebris jam dudum offusa jacebant,
 “ Pœneque Lethæe sub pede mortis erant.
 “ Astræa ad Grudios rediit te vindice campos,
 “ Juraque Romani quæ coluere patres.

Nicolas Grudius, & Jean second, deux de ses fils, firent des piéces en vers sur la mort de leur père. Voici quelques vers de la piéce de Jean second, où il fait parler son père.

*Ipse meos annos, vita sine labe, peregi;
 Exiguumque mei tellus obscura recondit,
 Cœtera tam parva non compeſcuntur in urna.
 Pars sed in æthereas sedes, natalitia regna,
 Cessit, pars fama nivea plaudentibus alis
 Ingenti vehitur ventura in secla triumpho.*

* Forster, *hist. Juris civilis*, lib. III. c. 41. Simon, *bibl. hist. des Auteurs du Droit*, tom. I. Taifand, *les vies des Jurisc. anc. & mod.* p. 178. Nicéron, *mémoires*, tom. XVI.

EVERARD, (Gilles) Médecin d'Anvers a donné au public: *Commentarium de herba Panacea, quam alii tabacum, alii petum, aut nicotianam vocant; De Mechiaca radice.* * Valère André, *biblioth. Belgica. Dict. de Holl.*

EVERARD, (Bernard) natif d'Armentières en Flandres, a publié une comédie sainte, qui a pour titre *Salomon*; & quelques autres piéces de Poésie. * Valère André, *biblioth. Belgica. Dict. de Holl.*

EVERARD, (Embert) d'Arendonk en Brabant, Docteur en Théologie à Louvain, célèbre Prédicateur, fut Curé de l'Eglise de St. Jaques, & ensuite de celle de St. Pierre. Dans l'édition des œuvres de St. Augustin, en dix volumes, Evérard travailla au septième, & les autres furent commis aux soins de différentes personnes. Il mourut en 1604. le sixième juin. * Valère André, *bibl. Belgica. Dictionnaire de Holl.*

EVERARD, (Martin) de Bruges, Médecin & Mathématicien, a mis en lumière, *Ephemerides Meteorologica.* * Valère André, *biblioth. Belgica. Dict. de Holl.*

EVERARD, Anglois, vivoit dans le XI. siècle. Il étoit neveu de l'Evêque de Peterborough, & comme il passoit pour l'homme du Roiaume le plus brave, & qui entendoit le mieux le métier de la guerre, les mécontents, qui vouloient secouer le joug insupportable de Guillaume, le Conquérant, le mirent à leur tête. Il avoit été banni sous le règne d'Edouard pour certains excès qu'il avoit commis dans le voisinage, & il s'étoit retiré en Flandres, où sa valeur lui avoit acquis beaucoup de réputation, & procuré de grands emplois. La mort de son père l'ayant fait retourner en Angleterre, pour recueillir sa succession, il trouva que ses biens avoient été donnés à un Gentilhomme Normand. Il en demanda la restitution, & n'ayant pu l'obtenir par la voie de la justice, il en chassa l'étranger, qui en étoit en possession. Ce fut précisément dans cette conjoncture, que, s'étant rendu à Ely, qui étoit le rendez-vous des mécontents, pour s'y mettre à couvert du ressentiment du Roi, les mécontents le reconnurent pour Chef. Comme il avoit une haute réputation, & que ceux qui marquoient du courage & de la fermeté, étoient autant redoutés de Guillaume, que ceux qui n'osoient lui résister, en étoient méprisés, il ne causa pas peu d'inquiétude à ce Prince. L'honneur que venoit de recevoir Evérard, l'ayant animé d'une nouvelle ardeur, & du désir de faire voir qu'il n'en étoit pas indigne, il fit tous les préparatifs nécessaires pour une vigoureuse défense, prévoyant bien qu'il ne seroit pas longtemps dans ce lieu, sans y être attaqué. Pendant qu'il se pourvoit de munitions de guerre & de bouche,

il fit fortifier avec soin les endroits de l'Isle les plus accessibles, & prit toutes les autres précautions, qui pouvoient augmenter les difficultés d'un siège. Guillaume sachant, à quel homme il avoit à faire, se hâta, autant qu'il lui fut possible, d'aller l'attaquer, dans l'espérance de le surprendre avant qu'il fût bien préparé. Mais Evérard avoit déjà pourvu à lui disputer l'entrée de l'Isle, en faisant construire, dans le marais, un château de bois, qui ne pouvoit être attaqué, & qui défendoit la seule avenue, par laquelle on pouvoit aller aux assiégés. Malgré ces difficultés, qui paroissent insurmontables, Guillaume s'opiniâtroit à ce siège, ou plutôt à ce blocus. Il espéroit de réduire les mécontents par la famine, & de les avoir tous à sa discrétion, la même cause qui l'empêchoit de s'approcher, mettant aussi un obstacle invincible à leur fuite. C'étoit dans cette vue, qu'il avoit fait élever dans le marais une chaussée longue de deux mille pas, par le moien de laquelle il étoit aux assiégés toute espérance de secours. Cependant, quoiqu'il eût déjà consumé beaucoup de tems à ce siège, il n'en étoit pas plus avancé, parce que les révoltés avoient fait un amas prodigieux de vivres. Ce retardement lui causoit une extrême inquiétude, tant par rapport à l'affaire même dont il s'agissoit, qu'à cause qu'il l'empêchoit d'aller s'opposer au Roi d'Ecosse, qui avoit pris ce même tems pour faire irruption dans les provinces du nord de l'Angleterre. Enfin, dans le tems qu'il commençoit à désespérer du succès de son entreprise, un heureux conseil le tira de cet embarras. Le monastère d'Ely aiant hors de l'enceinte de cette Isle beaucoup de terres, d'où il tiroit ses principaux revenus, on conseilla au Roi de s'en saisir, afin de réduire les Moines à l'obéissance, par la crainte de les perdre. Il n'eut pas plutôt suivi ce conseil, & distribué ces terres à ses Courtisans, que Thurstan, Abbé de ce monastère, ne pouvant résister aux clameurs de ses Moines, chercha les moiens de recouvrer ce qui lui avoit été enlevé. Il n'en trouva point de plus propre que de se procurer la faveur du Roi par un service considérable. Dans cette vue, il fit offrir secrètement à ce Prince, de lui remettre l'Isle d'Ely entre les mains, avec tous ceux qui y étoient renfermés, & de lui paier mille marcs d'argent, à condition que les biens saisis seroient rendus au monastère. Cette offre aiant été acceptée avec joie, l'Abbé exécuta sa promesse; mais les Historiens ont négligé de nous informer, de quels moiens il se servit pour y réussir. Quoiqu'il en soit, les mécontents se virent contraints par la perfidie de cet Abbé, de se soumettre à la clémence du Roi, n'y aiant point eu de condition stipulée pour eux. Le seul Evérard échapa, s'étant ouvert un chemin, Pépée à la main, à travers les troupes du Roi, qui gardoient un certain passage. * Mr. de Rapin-Thoyras, *hist. d'Angleterre*, tom. II. liv. VI. p. 34. 35. & 36. *Dict. de Holl.*

EVERARDI, (Nicolas) en Hollandois *Klaas Evertzen*, naquit à Amsterdam. Il fut un des Savans de son tems, aussi bien que célèbre Jurisconsulte, & fut, pendant 35. ans, Professeur en Droit à Ingolstadt, & Conseiller privé de Guillaume, Duc de Bavière, & de son fils Albert V. Dans la fuite il fut, à cause de sa capacité, nommé par l'Empereur Charles-Quint pour Conseiller dans la Chambre Impériale de Spire. Il s'acquitta de cette charge avec honneur les quatre dernières années de sa vie, & mourut dans une vieillesse fort avancée. On a de lui: *Isagoge ad Jurisprudentiam; De testibus & fide instrumentorum; Disputatio Juridica de Regalibus; Centum argumentandi modi; Theses de prohibitione alienationis facta per testatorem in ultima voluntate, &c.* Il eut trois fils, Nicolas, Gaspard & Georges, tous trois Jurisconsultes. L'aîné des trois professa avec beaucoup d'applaudissement le Droit Canon à Ingolstadt, pendant 28. ans, & mourut en 1586. âgé d'environ 50. ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Sweertii Athena Belgica*, fol. 575. & 576. Valère André, *bibl. Belgica*, p. 684. *Description d'Amsterdam*, en Hollandois, fol. 862. *Dict. de Holl.*

EVERDINGEN, (Albert) peintre célèbre, second fils du Secrétaire Jean Everdingen, & frère de César

César d'Everdingen, peintre renommé, naquit à Alkmaar en 1621. Il eut pour maîtres Roland Savry, & ensuite Pierre Molyn de Harlem, & fit sous eux de si grands progrès, qu'ils se faisoient un plaisir de le reconnoître pour leur disciple. On trouve à Amsterdam & ailleurs quantité de belles pièces de sa façon, qui témoignent son habileté dans la peinture, non dans une partie seulement, mais en général. Il excelloit sur-tout dans les paysages du nord. Ce qui lui donna occasion de s'y attacher, ce fut d'avoir été jetté par une tempête sur les côtes de Norwège, où il fut, malgré lui, obligé de faire quelque séjour. Il avoit beaucoup d'application à la peinture, étoit fort assidu aux exercices de la religion, & fort avantage de côté de l'esprit. Il mourut au mois de novembre de l'an 1675. & laissa trois fils, dont deux s'adonnèrent à la peinture. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Houbraken. Dict. de Holl.*

EVERDINGEN, (César d') naquit à Alkmaar en 1606. Il fut habile dans la peinture, & avoit un pinceau flateur. Parmi les belles pièces qu'on a de lui, on relève sur-tout les deux portes des orgues d'Alkmaar, où il a représenté le triomphe de David après la victoire, qu'il avoit remportée sur Goliath. On ne fait pas, en quelle année il a fait cette pièce; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a fait en 1648. le modèle du buffet d'orgue pour l'Architecte Jaques de Kampen, qui en a été l'ordonnateur; on garde encore ce modèle à la maison de ville d'Alkmaar. On voit aussi de sa façon une grande pièce excellente, qui représente la Noblesse & le Conseil de guerre de la bourgeoisie. Les personnages en sont de grandeur naturelle, & le tout est travaillé avec tant d'art, qu'il ne faudroit que cette seule pièce pour immortaliser sa mémoire. Il mourut en 1679. âgé de 73. ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Houbraken. Dict. de Holl.*

EVERDINGEN, (Jean d') naquit à Alkmaar, fut habile dans la peinture, dans laquelle il s'exerçoit plus pour l'honneur que pour le profit, puisqu'il étoit pourvu d'une charge, qui pouvoit seule fournir à sa subsistance. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Houbraken. Dict. de Holl.*

EVERDON, (Silvestre d') étoit Chancelier d'Angleterre, lorsqu'il fut élu en 1246. Evêque de Carlisle, emploi dont il ne prit possession que le 5. février de l'année suivante, parce qu'il ne put pas s'y résoudre, plutôt à cause de son peu de capacité, qui lui fut reprochée depuis publiquement. Car ayant signé en 1253. avec d'autres Evêques & Archevêques, la requête au Roi Henri III. par laquelle ils demandoient qu'on ne donneroit plus d'emplois Ecclésiastiques à des étrangers, ou à des personnes incapables de les remplir, le Roi le fit aussi-tôt ressouvenir, comment il étoit parvenu à l'Episcopat au préjudice de plusieurs autres sujets beaucoup plus dignes de cette charge que lui. Il lui fit, en même tems, comprendre que, conformément à son système, il devoit renoncer à cette dignité. Mais Everdon ne se laissa pas ébranler. Il mourut cependant, l'année suivante, d'une chute qu'il fit de dessus un cheval fort vif, & qui l'écrasa. * *Godwin. de Episcop. Angl. P. II. p. 146. Suppl. Al. de Bale.*

EVERGETÆ, ancien peuple de l'Asie dans le voisinage de la Drangiane. Au lieu de ce nom, on li-soit autrefois dans Pline *Argeta*, auquel le R. P. Hardouin a substitué le vrai nom, sur l'autorité de Strabon, qui dit qu'Alexandre, le Grand, sortant de la Drangiane alla chés les Evergètes. Or Pline, à l'endroit cité, joint ensemble les Dranges & les Evergètes, ce qui est d'autant plus remarquable en cet endroit, qu'il ne suit point l'ordre alphabétique, qu'il affecte quelque fois. Les anciens conviennent que ce fut Cyrus, qui leur donna le nom d'Evergètes, c'est-à-dire, un nom équivalent; car ce mot est Grec, & exprime dans cette langue celui d'*Orosanga*, dont se servoient les Perses, & tous deux signifient en François bienfaiseurs & bienfacteurs. Diodore de Sicile dit, que Cyrus, celui qui transporta aux Perses l'Empire des Mèdes, s'étant engagé dans un désert, où les vivres venant à manquer, la famine fut si affreuse

dans son armée, que ses soldats étoient réduits à se nourrir de la chair de leurs camarades, les Arimaspes lui amenèrent trente mille chariots de vivres, & que ce secours inespéré ayant sauvé l'armée, Cyrus, par reconnaissance, voulut qu'à l'avenir ils fussent exempts de toutes sortes de tributs, les combla de marques de sa libéralité, & leur changea leur ancien nom d'Arimaspes en celui d'Evergètes. Alexandre étant arrivé chés eux, éprouva à son tour leur honnêteté, & leur marqua sa gratitude. Strabon dit de même, mais sans aucune circonstance, qu'Alexandre passa du pais des Dranges à celui des Evergètes. Justin s'accorde avec lui sur ce point, & Arrien dit aussi qu'on les nomma Evergètes, parce qu'ils lui avoient fait plaisir; mais il prétend, qu'ils se nommoient auparavant Agriaspes, ce qui peut être une faute des copistes, qu'il a été d'autant plus facile de faire, que ces deux mots ne diffèrent que par la transposition & le changement d'une seule lettre. * *La Martinière, Dict. géogr.*

EVERS, (Guillaume) ainsi nommé de la Seigneurie d'Evre, dans le Comté de Buck en Angleterre, descendoit d'un fils puiné du Baron de Werkwork dans le Comté de Northumberland. Henri VIII. le fit Capitaine de la ville & château de Barwick sur la Tweede, & ensuite, l'an 25. de son règne, il le créa Baron du Roiaume. Son fils aîné Ralph s'étant signalé, dans la défense de Scarborough, & ayant rendu de grands services sur les frontières d'Ecosse, on lui accorda, selon le conseil du Duc de Northfolck, autant de terre qu'il pourroit en conquérir sur les Ecois. Il se mit aussi-tôt en marche avec quatre mille hommes, pour entrer en Ecosse; mais il fut battu & tué par le Comte d'Aran. Son petit-fils Guillaume étant mort sans enfans, son titre échut à Georges Evre, son parent, qui mourut aussi sans enfans en 1672. & laissa son titre à Ralph, son frère. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Dugdales Baronage. Dict. de Holl.*

EVERSDYK, famille noble de Hollande, qui s'est éteinte par la mort de Gervais d'Eversdyk. Le premier de cette race, qui ait été fait noble, fut Antoine d'Eversdyk, fils de Michel, Conseiller à la Haie en 1450. & favori du Comte de Charolois, fils de Philippe, le Bon, Duc de Bourgogne, Comte de Hollande, &c. qui devint ensuite lui-même Duc & Comte sous le nom de Charles, le Hardi, le Guerrier, ou le Téméraire, & qui l'annoblit par lettres patentes, confirmées par l'Empereur Frédéric III. à Nieuftad en Autriche, dans le mois d'octobre de l'année 1465. Il épousa Cornélie de Nienhoven, & il en eut; 1.) Jean, Chanoine de Geervliet; 2.) autre Jean, qui épousa Mathilde van der Mye, dont il eut Antoine; Thomas, Carme à Harlem; Adam; Henri; Vincent; Jean & Arendine ou Adriane; 3.) Adrien, qui épousa Belle Gerrits, fille d'Egmont, & qui en eut Gertrude, Religieuse dans le couvent de Ste. Agathe à Delft; Marie, mariée à Adrien de Borssèle, Chevalier & Châtelain de Woerden, mort sans enfans; Wendelmont, mort sans enfans; Cornélie, Religieuse dans le couvent de Ste. Agathe; Marguerite, mariée à Pierre de Teilingen, Maître des comptes à la Haie; 4.) Antoine, qui fut; 5.) Marguerite, mariée à Gérard de Nyveld, Chevalier, avec lequel elle eut douze enfans; 6.) Cathérine, mariée à Jaques d'Almonde, Chevalier & Conseiller à la Haie. Antoine d'Eversdyk, fils d'un père de même nom, qui fait le sujet de l'article précédent, & de Cornélie de Nienhoven, épousa Marie de Raaphorst, de laquelle il eut; 1.) Antoine, qui fut; 2.) Adrien, Moine Régulier de Rugge, près de la Brille; 3.) Marguerite, mariée à Jean, frère bâtard de Charles, Duc de Gueldre, d'où sont venus des enfans. Antoine d'Eversdyk, du nom de son père, épousa Guillemine de Raashorn, dont il eut; 1.) Antoine, Maître d'hôtel de Charles, Duc de Gueldre, mort sans avoir été marié; 2.) Gervais, mort sans avoir été marié, & le dernier des mâles de cette race; 3.) Marguerite d'Eversdyk, mariée à Frédéric de Voorst, Seigneur de Keppel, Noble de la province de Gueldre, qui eut d'elle deux filles, savoir Cathérine de Voorst, mariée à Corneille van der Houve, & Marie de Voorst, mariée à Charles van der Houve,

ve, frère de Corneille; 4.) Elisabeth, Religieuse à Renchem. * *Diction. de Hollande.*

EUFRENIUS, (Albert) d'Amsterdam, Médecin & Poète, publia dans sa première jeunesse *Erotica, Basia, Coma & Silva*, imprimé à Leide en 1601. in 8. * Valère André, *bibl. Belgica*, p. 37. *Diſt. de Holl.*

EUGENDE (St.) ou OYAN; *Voies dans le Diction. OYEND, & ajoutés aux autorités, l'hist. litt. de la France*, tom. III. p. 60. &c.

EUGENE, usurpateur de l'Empire Romain. *Supplés cet article à celui qu'on lui a donné dans le Dictionnaire historique.* Après que le Comte Arbogaste eut fait périr l'Empereur Valentinien II. le 15. mai de l'an 392. dans la vingt-unième année de son âge, & la dix-septième de son règne, comme il aimoit mieux gouverner l'Empire qu'être Empereur, il fit déferer cette qualité à Eugène, avec qui il avoit concerté la conjuration. Eugène étoit un Rhéteur, qui n'avoit guères d'autre talent que celui de l'éloquence; mais Arbogaste lui promettoit son bras. Eugène de son côté tâcha d'attirer à lui les idolâtres, en favorisant le Paganisme aux dépens de la religion Chrétienne qu'il professoit. St. Ambroise eut le courage de lui écrire pour lui en faire des reproches. L'usurpateur conduisit son armée sur le Rhin, fit la paix avec les petits Rois des Francs & des Allemands, & aiant passé les Alpes, s'empara de Milan. Théodose aiant appris ces nouvelles, marcha au-devant de lui, eut d'abord du dessous; mais aiant eu recours à Dieu, il livra à Eugène une bataille, où l'usurpateur fut vaincu. La plupart de ses troupes mirent les armes bas, & demandèrent quartier. Théodose l'accorda, à condition qu'on lui livreroit Eugène. On courut aussi-tôt pour s'en saisir, & comme il vit venir à lui des cavaliers à toute bride, il leur demanda, s'ils lui amenoient Théodose? *Non*, lui répondirent-ils, mais nous vous menons à lui. Aussi-tôt on le dépouilla des ornemens Impériaux, & on le conduisit à Théodose, les mains liées derrière le dos. Ce Prince le regardant avec un air de mépris, lui reprocha son usurpation & la mort de Valentinien. Eugène se jeta aux pieds de son vainqueur, & employa tout son art de Rhéteur pour tâcher de le fléchir; mais tandis qu'il étoit en cette posture, ses propres soldats lui tranchèrent la tête. C'étoit le 6. septembre de l'an 394. * *Voies le Comte Marcellin, dans sa chronique; Idace; Prosper, en leurs chroniques; Zozime, dans son histoire; Théodoret, dans son histoire, liv. V. ch. 24. Orose, &c. Suppl. de Paris.*

EUGENE-FRANCOIS de Savoie, Comte de Soissons, Chevalier de la Toison d'or, Conseiller d'Etat, Généralissime des armées de l'Empereur, Président du Conseil de guerre, & Vicaire-Général en Italie, naquit à Paris (d'autres disent à Toulouse) le 13. octobre 1663. d'Eugène-Maurice, Comte de Soissons, & de Dona-Olympia Mancini, nièce du Cardinal Mazarin. Ce jeune Prince donna de bonne heure des marques de beaucoup d'esprit, & l'on prit un grand soin de cultiver ces qualités naissantes. Destiné à l'Eglise, il fut mis sous la direction d'un Docteur de Sorbonne. A l'âge de sept ans, il fut pourvu de deux Abbayes. Il perdit son père à l'âge de dix ans. Depuis lors il se dégoûta de la qualité d'Abbé, & se sentit une véritable inclination pour les armes. Dès qu'il fut hors de tutèle, il remercia Louis XIV. des dignités Ecclésiastiques dont il l'avoit favorisé, & le pria de lui accorder un régiment. De Louvois n'aimoit pas Eugène, naturellement un peu fier, & qui n'étoit nullement propre à ramper devant un Ministre. Les Monarques se laissent assés souvent inspirer par leurs Ministres. Eugène fut refusé, & on lui fit sentir que, vû la foiblesse de son tempérament, l'Eglise lui convenoit mieux que les armes. Cette mortification fut bien-tôt suivie de la disgrâce de Dona Olympia. Eugène, piqué du refus qu'il avoit essuïé & de la disgrâce de sa famille, protesta devant quelques-uns de ses amis, qu'il iroit servir ailleurs, & qu'il ne reparoitroit en France, que les armes à la main. Il partit en 1683. avec les Princes du Sang de France, pour servir dans l'armée des Impériaux en Hongrie contre

les Turcs. L'Empereur Léopold le reçut fort bien, & ne tarda pas à lui donner un régiment de dragons, pour se l'attacher. Il se distingua fort dans cette guerre, & fut blessé en 1684. au siège de Bude, que l'on fut contraint de lever. Cette place fut prise en 1686. & Eugène n'y contribua pas peu par sa bravoure. Dans le tems que l'armée Impériale étoit campée aux environs de Pentenelle, un courier apporta au Prince Eugène le brevet de Major-Général. Au mois de janvier 1687. il fit un tour à Venise avec divers Seigneurs; mais il fut de retour à Vienne le 16. mars. Dans le combat de Mohatz le 12. août 1687. le Prince Eugène monta le premier sur le retranchement des Turcs, en enleva le croissant, & y arbora l'aigle Impériale. Il fut chargé de porter à l'Empereur la nouvelle de cette victoire. Le Monarque lui donna son portrait enrichi de diamans, & l'éleva à la dignité de Lieutenant-Veld-Maréchal. En 1688. il se trouva à la prise de Belgrade, & y fut blessé. La guerre s'étant déclarée entre l'Empereur & la France, le Prince Eugène fut envoyé à la Cour de Turin en 1689. pour entraîner le Duc de Savoie dans le parti des Alliés contre la France, & il réussit dans cette délicate négociation. Il servit en Italie & se trouva le 18. août 1690. au combat de Staffarde, qui se donna contre ses avis. Les troupes du Duc de Savoie furent battues; mais le Prince Eugène, quoique blessé, rallia les fuyards & fit une belle retraite. L'année suivante il sauva Coni, & cet événement fut immortalisé par une médaille. Ce fut lui qui inspira au Duc de Savoie le dessein de porter la guerre dans le Dauphiné, & il obtint de l'Empereur l'agrément de ce projet. Lorsque l'armée des Alliés eut pénétré dans le Dauphiné en 1692. le Prince Eugène disoit au Prince de Commerci en badinant; *Ne l'avois-je pas bien dit; que je ne rentrerois en France que les armes à la main?* Les troupes Impériales firent de grands ravages, brûlèrent & pillèrent près de quatre-vingts villes ou bourgs, châteaux & villages. Plusieurs inconveniens engagèrent le Duc de Savoie à repasser les monts. Le Duc étant tombé malade très-dangereusement, déclara le Prince Eugène Régent de ses Etats, pendant la minorité de son successeur. Le 15. mai 1693. le Prince Eugène fut fait Général-Veld-Maréchal. Le 4. octobre se donna, contre les avis du Prince Eugène, le combat de la Marfaille, où le Maréchal de Catinat remporta la victoire. Le Duc de Savoie fit sa paix avec la France en 1696. & le Prince Eugène lui écrivit une lettre, pour lui faire sentir, combien il en étoit mécontent, & combien elle pouvoit lui être préjudiciable. Louis XIV. persuadé, par une fatale expérience, du mérite distingué de cet Abbé, auquel on avoit refusé un régiment, chercha à le détacher du parti de l'Empereur. Il lui fit offrir le bâton de Maréchal de France, le Gouvernement de Champagne, & 20000. pistoles de pension annuelle. Quelques brillantes que fussent ces offres, elles n'ébranlèrent point la fidélité du Prince Eugène, qui se mit à la tête de l'armée de Hongrie pour défendre l'Empire contre les Turcs. Il gagna contre eux le 11. septembre 1697. la fameuse bataille de Zenta, qu'il crut devoir donner, malgré l'ordre exprès de l'Empereur de ne risquer aucun combat. Cette victoire occasionna une médaille. Les envieux de la gloire d'Eugène, ne manquèrent pas de criminaliser la défobéissance de ce Prince aux yeux de l'Empereur. Le Comte Caprara sollicitoit l'Empereur à le mettre au Conseil de guerre; mais l'Empereur lui répliqua; *à Dieu ne plaise que je prête l'oreille à vos suggestions, & que j'envisage comme criminel un Prince, à qui moi & l'Empire avons tant d'obligations.* De retour à Vienne, l'Empereur le fit arrêter, apparemment pour la forme; mais il se justifia si bien, qu'il retourna commander les troupes en Hongrie, avec un pouvoir illimité. La paix fut conclue avec les Turcs le 26. janvier 1699. Pendant le loisir de la paix, le Prince se livra à la lecture & à la culture d'un superbe jardin, qu'il fit faire dans l'enceinte de Vienne.

La mort de Charles II. Roi d'Espagne, replongea l'Europe dans la guerre. Le Conseil de l'Empereur opinoit à ne pas poursuivre des droits qu'on ne pou-

voit soutenir. Le Prince Eugène parla avec tant de force, qu'il fit changer à l'Assemblée de sentimens, & la guerre fut résoluë & déclarée en 1701. Il fut chargé du commandement de l'armée en Italie. Il gagna la bataille de Carpi le 9. juillet; mais il y fut blessé. Peu après, il gagna celle de Chiari contre le Maréchal de Villeroi, qui avoit remplacé Catinat. En 1702. il fit prisonnier le Maréchal de Villeroi dans Crémone; cependant le Prince Eugène ne put garder cette place, où il avoit été introduit. Le Maréchal de Vendôme fut envoyé en Italie, & peu après, au mois d'août 1702., se donna la bataille de Luzara. Elle fut sanglante, & les deux partis s'attribuèrent la victoire. Le Prince se rendit à Vienne en 1703. & fut déclaré Président du Conseil de guerre. Ragotski & Berezerzy, aiant excité une révolte en Hongrie, le Prince Eugène fut chargé de marcher contre eux. Dès qu'il parut, les rebelles se dissipèrent. Il se trouva le 13. août 1704. à la bataille d'Hochstedt, où, avec le Duc de Marlborough, il acquit une gloire immortelle, par la victoire la plus complète & de la plus grande conséquence. La campagne suivante le Prince eut le commandement en Italie. Le 16. août se donna la bataille de Cassano, & suivant les lettres du Prince Eugène à l'Empereur & à Marlborough, la victoire s'étoit déclarée pour les Impériaux. Le Prince étoit encore à Vienne en 1706. pour solliciter du secours pour l'armée d'Italie, lorsque le Duc de Vendôme, supérieur en troupes, livra bataille auprès de Calcinato aux Impériaux, commandés par le Général Reventlau, & les battit. Le Duc de Savoie, assiégé dans sa capitale, couroit le risque de la voir tomber entre les mains des François, lorsque le Prince Eugène accourut à son secours. Après une des plus belles marches, où il falut surmonter un grand nombre d'obstacles, il battit les François, qui étoient restés dans leurs lignes, contre le sentiment du Duc d'Orléans, & fit lever le siège le 7. septembre. Cette action mémorable rétablit entièrement les affaires des Alliés en Italie. Peu après le Prince Eugène fut déclaré Gouverneur-Général du Milanois, & il fit reconnoître le Roi Charles III. pour Souverain de cet Etat. On offrit au Prince en 1707. la dignité de Lieutenant-Général à la place du Prince Louis de Bade; mais il la refusa, & demeura en Italie, suivant les desirs & les sollicitations du Duc de Savoie. La même année se fit, de la part des Alliés, l'entreprise sur Toulon, mais qui, heureusement pour la France, fut sans succès. Le Prince aiant fait repasser le Var à ses troupes le 30. août, alla assiéger Suze, qui se rendit le 3. octobre. Dans les commencemens de l'année 1708. il fut chargé de diverses négociations à la Haie & ailleurs, après quoi il se mit à la tête de l'armée, qui devoit agir sur la Moselle. Le 11. juillet se donna la bataille d'Oudenarde, où le Prince Eugène & le Duc de Marlborough battirent les Généraux François, le Duc de Bourgogne & le Maréchal de Vendôme. Le Prince Eugène alla assiéger Lille, & l'arracha d'entre les mains du Maréchal de Boufflers, qui la défendit vigoureusement. Cette importante place se rendit le 31. octobre. Dès le commencement de ce siège, le Prince Eugène courut risque d'être empoisonné par une lettre qu'il reçut de la poste. Le Prince aiant jetté cette lettre à terre, après les premiers symptômes d'éblouissement, dit au Général Dopf, que ce tour n'étoit pas le premier, qui lui fut arrivé. Le Maréchal de Villars remplaça Mr. de Vendôme en Flandres, en 1709. Il se donna un sanglant combat à Malplacet le 11. juillet. Le Prince Eugène y fit des prodiges de valeur, & quoique blessé à la tête d'un coup de mousquet, il attendit la fin du combat. Le champ de bataille resta aux Alliés; mais ils le paierent bien chèrement. L'Empereur Charles VI. engagea le Prince Eugène de passer à Londres au commencement de l'année 1712. pour régler de quelle manière il falloit s'y prendre au congrès d'Utrecht & se conduire pendant la campagne suivante. Il ne parut pas, que la Reine & le Ministère eussent pour ce grand Prince tous les égards, auxquels il avoit lieu de s'attendre. Il repassa la mer, au mois d'avril, & après s'être abouché en Hollande & avec le Comte de Sinzendorff &

les États-Généraux, il partit pour Tournai, dans la vûe de se mettre à la tête de l'armée. Il prit le Quénoi. Les Anglois, commandés par le Duc d'Ormond, se séparèrent des Alliés le 17. juillet, après quoi arriva l'affaire de Dénain, où le Comte d'Albemarle fut battu par le Maréchal de Villars & fait prisonnier. La paix entre l'Empereur & la France fut signée à Rastadt le 6. mars 1714. par le Prince Eugène & le Maréchal de Villars, tous les deux Plénipotentiaires.

Les Turcs aiant fait la guerre contre les Vénitiens, l'Empereur s'y intéressa. Le Prince Eugène proposa en 1716. d'envoyer aux Vénitiens le Comte de Schlemberg. Pour lui, il alla prendre le commandement de l'armée en Hongrie. Il battit le Grand-Vizir à Peterwaradin, assiégea & prit Temesvar, d'où le Bassa sortit le 13. octobre. Le Pape écrivit des lettres de félicitation à l'Empereur & au Prince Eugène. Le 8. novembre l'Evêque de Raab fit la fonction de couvrir le Prince du chapeau bénit, & de lui ceindre l'épée bénite que le Chevalier Rafoni lui avoit apporté de Rome. La campagne suivante, il entreprit le siège de Belgrade. Il fut assiégé dans son camp par les Turcs; mais il les battit au mois d'août, & la ville fut forcée à se rendre. Le Prince, chargé de lauriers, se rendit à Vienne, & fut fait Gouverneur-Général des Pais-Bas. Une trêve de 24. ans fut conclue avec la Porte le 21. juillet 1718.

La mort d'Auguste II. Roi de Pologne, arrivée le 1. de février 1733. vint troubler le repos du Prince Eugène & celui de l'Europe. Il fut obligé en 1734. de prendre le commandement de l'armée sur le Rhin. Il tenta de faire lever le siège de Philisbourg; mais il vit aisément que l'entreprise étoit trop périlleuse. Il se contenta de harceler & de fatiguer l'armée Française. Après avoir mis ordre aux quartiers d'hiver, il se rendit le 10. octobre à Vienne. Le mois suivant, il apprit la nouvelle de la mort d'Eugène-Jean-François, son neveu, qui devoit être son héritier. Cette perte le toucha sensiblement. La paix aiant été conclue, le Prince ne laissa pas de vaquer aux affaires de l'Etat. Mais chargé d'années, épuisé par de si longs travaux, il tomba malade au mois de janvier 1736. L'Empereur chargea son premier Médecin, le Chevalier Carelli, du soin de veiller à la conservation du Prince. Mais la mort, qui ne plie pas sous les desirs des Monarques, termina la longue & glorieuse carrière du Prince Eugène la nuit du 20. au 21. du mois d'avril. Voici le portrait que son Historien nous en trace. Le Prince Eugène, quoique d'une taille médiocre, étoit bienfait de sa personne. Il avoit le tour du visage un peu long, le teint brun & tel qu'il convient à un guerrier; les yeux noirs, vifs & pleins de feu, la bouche ni petite ni grande. Il la tenoit presque toujours ouverte. Son nez étoit bienfait quoiqu'un peu long. Son visage étoit maigre, & ses joues un peu enfoncées. Ses cheveux étoient noirs, & il les porta jusques à ce qu'il commença à grisonner. Il avoit naturellement l'air grave & sérieux; mais il faisoit être gai. Lorsqu'il se faisoit voir aux troupes, il avoit quelque chose de grand & de majestueux dans sa personne, qui imprimoit du respect & aux soldats & aux Généraux. Il étoit aimé des troupes, parce qu'il tâchoit de ne les laisser manquer de rien. Il étoit libéral sans être prodigue. Il aimoit les beaux arts, & plusieurs Savans étoient ses pensionnaires. Il avoit de la religion sans être bigot. Il détestoit le zèle persécuteur. Il avoit l'esprit orné, le jugement droit, parloit peu, mais avec beaucoup de justesse. Il ne médisoit de personne, ne louoit que le vrai mérite, étoit discret & pardonnoit aisément à ses ennemis. Il évita le mariage; mais il n'avoit rien moins que de l'aversion pour le sexe. La passion qui faisoit taire toutes les autres, étoit celle de la guerre. Il étoit infatigable dans les travaux militaires, infatiable de gloire, entreprenant, hardi, rusé, & presque toujours heureux dans ses entreprises. * *Histoire du Prince Eugène par Mr. L. C. D. C. 1739. Bibliothèque Française, tom. XXXII. dans l'extrait de l'histoire de ce Prince en V. volumes 1740. Histoire de Charles VI. Empereur. Histoire de Louis XIV. par Mr. de la Hode.*

Le Chevalier de Folard, dans ses *commentaires sur Polybe*, tom. III. p. 307. &c. où il fait un long parallèle entre le Prince Eugène & le Duc de Vendôme. Voyez l'article HUCHTENBURG, (Jean) peintre célèbre, qui a peint, en dix tableaux, les principales batailles du Prince Eugène.

EUGENE-JEAN-FRANCOIS, Prince de Savoie, de Soissons, Chevalier de la Toison d'or, Général-Veld-Sergent au service de l'Empereur, & Colonel d'un régiment d'infanterie, étoit fils unique d'Emmanuel-Thomas, Prince de Savoie & de Soissons, & de Thérèse-Anne-Félicité, fille de Jean-Adam-André, Prince de Lichtenstein. Il naquit le 23. sept. 1714. Il fut élevé, pour la plupart, à la Cour du Roi de Sardaigne, Victor-Amédée, qui le regardoit comme son propre enfant, à cause des talents tout particuliers qu'il faisoit paroître, & qui lui donna l'Ordre de Chevalerie de l'Annonciade. L'Empereur lui donna le 29. novembre 1731. celui de la Toison d'or, après quoi il se rendit à Vienne en 1732. & y obtint un régiment de cuirassiers. Il fit la même année un tour en Hongrie, & la suivante, il alla voir les Cours de Dresde & de Berlin, où on lui fit tous les honneurs imaginables. Eugène quitta la Cour de Prusse à la fin du mois de juillet, & se rendit incessamment à Vienne, où l'Empereur le nomma, malgré sa jeunesse, Général-Veld-Sergent. Il joignit encore, avant la fin de cette année, l'armée sur le Rhin, & donna, dans toutes les occasions, des preuves de sa valeur. L'on avoit déjà la plus forte espérance de voir revivre en sa personne le grand Eugène, son oncle, lorsqu'attaqué d'une fièvre chaude, il en mourut à Manheim la nuit du 23. au 24. nov. 1734. Il fut enseveli dans cette ville. On lui avoit promis l'an 1732. en mariage, par un traité conclu avec le Cardinal Camille Cibo, la Princesse de Massa, nommée Marie-Thérèse-Françoise, & on lui avoit assigné pour dote, à de certaines conditions, toute la Principauté de Massa. * *Acta publica*. Suppl. Al. de Bâle.

EUGUBIO, (Jaques) Réformateur du Tiers Ordre de St. François. Il avoit fait d'abord profession parmi les Pères de l'Observance; mais le désir de la perfection dans la vie monastique le porta à se joindre aux premiers fondateurs de la Congrégation des Capucins. Ces derniers ayant été persécutés, Jaques Eugubio rentra chés les Pères de l'Observance. Leur conduite ne lui paroissant pas assez mortifiée, il obtint du Pape Paul III. la permission d'aller prêcher au milieu des infidèles. Cependant il s'arrêta en Sicile, & il prêcha dans la ville de Trapani avec tant de force, que plusieurs personnes le prièrent de leur marquer l'institut qu'elles devoient suivre. Il leur proposa celui du Tiers Ordre de St. François, dont il n'y avoit que trois couvens en Sicile. Il fit même profession de cet Ordre, auquel il ajouta plusieurs austerités, après en avoir obtenu la permission de ses Supérieurs. Il jeta les fondemens de sa Réforme dans une solitude, appelée la Trope, sur une montagne escarpée, proche de l'ancienne ville d'Eryx, dans la vallée de Mazara, où il fit prendre un habit rude à ses disciples, & les fit aller nus pieds, ce qui fut cause qu'on les nomma Gli Scalzi ou les Déchaussés du Tiers Ordre de St. François. Après que le Pape Paul III. eut approuvé cette Réforme en 1540. ils demeurèrent encore cinq ou six ans dans ce lieu champêtre. Plusieurs raisons les ayant obligés à changer, le même Pontife leur permit en 1546. de se retirer au pied du mont St. Julien, proche de la ville de Trapani, où le Chevalier André de Fradelle leur fit bâtir un fort beau couvent, dans lequel Clément VIII. ordonna en 1600. que l'on établit le Noviciat. Eugubio ayant beaucoup collecté par ses prédications dans la ville de Trapani, eut de quoi fonder un monastère de Religieuses du même Ordre sous le nom de la Sainte Trinité, qui est devenu si considérable, qu'on le nomme la grande Abbaie. Eugubio fut persécuté; mais soutenu par le Cardinal del Carpio, Protecteur de l'Ordre. Après sa mort, arrivée l'an 1561. Eugubio alla à Rome, & obtint de Pie IV. que tous les monastères de sa Congré-

Supplément. Tome II.

gation seroient soumis au Cardinal Protecteur, & qu'ils ne pourroient être visités que par le Provincial des Conventuels. Eugubio eut à souffrir sous Pie V. de la part du Provincial des Observantins dans la Sicile, il fut même emprisonné; mais il fut relâché peu après. Eugubio ayant demeuré plus de trente-trois ans dans la Congrégation, qu'il avoit réformée, le Pape Pie V. lui ordonna de quitter l'habit du Tiers Ordre de St. François pour reprendre celui des Capucins, parmi lesquels il mourut à Rome. * *Francisc. Bordon, chronologia Frat. & Soror. tertii Ord. Sancti Francisci*. Hélot, *hist. des Ordres Religieux &c.* tom. VII. ch. 32.

EULALIE, Sainte & Martyre, étoit de Mérida au Royaume de Portugal. Dès sa jeunesse elle se tourna du côté d'une piété fervente, s'éloignant des amusemens de son âge & des ornemens, que son sexe recherche avec trop de passion. On étoit charmé de voir dans une fille de douze ans des vertus dignes des personnes avancées en âge. Dans la persécution, excitée par Dioclétien, Eulalie ne put voir sans horreur, que l'on voulut engager les Chrétiens à sacrifier aux idoles, & son zèle la portoit à éclater; mais sa prudente mère crut devoir la mettre en sûreté & la retirer à la campagne. Eulalie ne put être tranquille à l'abri des dangers, auxquels elle voyoit que ses frères en Christ étoient exposés. Elle s'échape & sort de la maison. Elle fit tant de diligence pour s'enfuir pendant la nuit, qu'elle arriva à Mérida au lever du soleil. Elle se rendit au palais, & abordant le Gouverneur, elle lui reprocha la fureur, avec laquelle on traitoit les Chrétiens, qui ne vouloient pas sacrifier aux idoles. Eh bien! lui dit-elle, puisque vous cherchez des Chrétiens, je suis Chrétienne, l'ennemie implacable de vos idoles. Le Gouverneur, irrité par ce discours, ne laissa pas de mettre tout en œuvre, pour engager Eulalie à abandonner le Christianisme; mais elle ne répondit à tous ces discours flatteurs, qu'en abattant l'idole, & en foulant aux pieds les gâteaux qu'on lui offroit. Les bourreaux la saisirent, la dépouillèrent, la déchirèrent de coups sans qu'elle marquât la moindre foiblesse. Finalement elle perdit sa vie au milieu des flammes. Prudence, qui nous a conservé l'histoire d'Eulalie dans son hymne 3me. parle de la sorte du lieu de sa sépulture.

*Nunc locus emerita est tumulo
Clara colonia Vettonia,
Quam memorabilis annis Ana
Præterit, & viridante rapax
Gurgite mœnia pulchra lavit.*

*Hic ubi marmore perspicua
Atria lumnat alma nitor,
Et peregrinus & indigena,
Reliquias, cineresque sacros
Servat humus veneranda sinu.*

*Tecta cornu super rutilant
De laquearibus aureolis,
Saxaque casa solum variant
Floribus ut rosalia putes,
Prata rubescere multimodis.*

*Carpite purpureas violas,
Sanguineosque crocos metite,
Non caret his genialis hiems,
Laxat & arva tepens glacies,
Floribus ut cumulet calathos.*

*Ista comantibus è foliis
Munera, virgo puerque date,
Ast ego ferta choro in medio,
Texta feram pede dactylico
Vilia, marcida, festa tamen.*

*Sic venerariet ossa liber,
Ossibus altar & impositum,
Illa Dei sita sub pedibus
Prospicit hæc, populosque suos
Carmine propitiata fovet.*

* Voyez aussi les véritables actes des Martyrs par D. Thierry Ruinart de la version de Mr. Droüet de Maupertuis, tom. II. p. 199. où cet hymne est traduit d'une manière très poétique.

EUL-CHI, Empereur de la Chine, étoit le fils cadet de l'Empereur Chi-Hoang-Ti, le second de la qua-

trième Dynastie. Ce dernier se voyant près de sa fin, écrivit une lettre à son fils aîné, qu'il déclaroit son successeur, & la remit à son second fils avec les sceaux de l'Empire pour les lui remettre. Eul-Chi ne songea, après la mort de son père, qu'à frustrer son aîné de la succession au trône. Il en fit l'ouverture à Liffé, premier Ministre du défunt, qui rejetta d'abord la proposition. Mais amorcé ensuite par son propre intérêt, il entra dans les vûes de l'usurpateur, & par son autorité il entraîna presque tous les suffrages. L'aîné voulut rassembler des troupes; mais c'étoit trop tard. Cette démarche fut regardée comme un crime de lèse-Majesté, & il reçut l'ordre de se donner la mort. Eul-Chi choisit pour son Colao ou premier Ministre le plus grand ennemi de la famille de Tsin, qui étoit celle de l'Empereur; mais il avoit su cacher cette haine sous les apparences d'une grande affection pour celui qu'il vouloit perdre. Le Colao lui conseilla de casser tous les Ministres & les Gouverneurs, établis par son père, & qui seuls pouvoient mettre obstacle à la vie voluptueuse qu'il se proposoit de mener, parce, disoit-il, que les jours de l'homme sont fort courts. Eul-Chi crut ce mauvais conseil, qui, joint aux grands impôts dont on chargea les peuples, pour satisfaire aux dépenses immenses du Monarque, excita un murmure universel. Un des Généraux de l'armée leva le premier l'étendard de la révolte, & engagea toutes ses troupes à reconnoître pour Empereur le fils de celui, qu'on avoit injustement privé du trône. Ce Général pensoit à se faire lui-même Roi de Tsin, & voulut s'emparer d'une place de ce Royaume; mais le Gouverneur aiant appelé à son secours Licou-Pang, célèbre aventurier, le Général fut obligé de se retirer. L'Empereur enlevé dans les plaisirs, & guidé par les conseils perfides de son Ministre, ne pensa point à remédier au désordre, qui augmentoit tous les jours, de sorte que dès la seconde année d'Eul-Chi, l'Empire se vit démembré, & plusieurs provinces s'érigèrent en Royaumes. Le plus puissant fut celui de Tsin, qui s'attacha Licou-Pang, dans la vûe d'aller attaquer l'Empereur dans sa capitale. Eul-Chi arma, mais ses troupes furent battues par celles du Roi de Tsin. L'armée Impériale passa même dans le parti des révoltés. Le Colao craignant d'être puni de sa perfidie, fit assassiner l'Empereur dans le palais, après trois ans de règne, & dans la 24. année de son âge. Ensuite le Colao fit monter sur le trône Ing-Vang, petit-neveu de l'Empereur. * Le P. du Halde, *descr. de la Chine* &c. tom. I. p. 370. &c.

EULÉE, (l') rivière d'Asie dans la Susiane. On ne doute point, que ce ne soit la même que le Vlai, nommé dans la Prophétie de Daniel. Pline dit, qu'il baignoit la citadelle de Suse. Hérodote nomme Choasphe le fleuve qui passoit à Suse. C'est ce qui a fait naître une dispute entre les Savans, savoir si l'Eulée & le Choasphe sont une même rivière, ou deux rivières différentes. Pline qui les fait venir l'une & l'autre de la Médie, les distingue en faisant tomber le Choasphe dans le Pasitigris, avec lequel il se répand dans les lacs de la Chaldée, & il fait couler l'Eulée dans le lac de Charax, dans lequel le Pasitigris se décharge aussi. Strabon rapporte un autre sentiment, qui est celui de Polyclète, à savoir que le Choasphe, l'Eulée, & aussi le Tigre se joignent dans un certain lac, & vont ensemble à la mer. Ainsi Polyclète distingue ces rivières, & dit de leur sortie dans un même lac presque la même chose que Pline, excepté que ce dernier est un peu plus embrouillé dans ce qui regarde son Pasitigris & les lacs de la Chaldée, comme il les appelle. Saumaïse croit au contraire, que l'Eulée & le Choasphe sont la même rivière, nommée d'une manière près de sa source, & d'une autre, lorsqu'elle sort de dessous la terre, où elle se cache un intervalle de chemin. Car Pline dit, l'Eulée aiant sa source dans la Médie, & se cachant dans un souterrain d'un espace médiocre, en ressort et traversant le Mésobatené, fait le tour de la forteresse de Suse. Mais comme il ne se cache qu'un court espace, on pourroit avec Saumaïse douter, s'il n'a pas un de ces

deux noms depuis sa source jusqu'à l'endroit, où il se perd sous la terre, & un autre nom depuis l'endroit, où il recommence à paroître. On ne peut pas nier qu'il n'ait deux sources. Ptolomée lui en donne deux, l'une dans la Susiane à 35. d. de latitude, l'autre dans la Médie à 38. d. de latitude. Que dirons-nous à cela? dit Saumaïse. L'Eulée auroit-il sa source dans la Médie, se cacheroit-il ensuite pour reparoître dans la Susiane? il n'y a rien de plus vraisemblable. Ce sentiment peut être fortifié de plusieurs raisons. Ce que l'on dit du Choasphe, convient à l'Eulée. Hérodote dit, qu'il passe à Suse, que les Rois n'usent point d'autre eau que de la sienne, que même après l'avoir fait bouillir, ils en portoient avec eux une provision, lorsqu'ils faisoient de longs voïages. Pline dit de même de l'Eulée, qu'il entoure la forteresse de Suse & le temple de Diane, lequel est en grande vénération à ces peuples, que lui-même il en est fort estimé, que les Rois ne boivent point d'autre eau, & que pour cela ils en portent fort loin. Il fait venir de la Médie le Choasphe & l'Eulée. Ptolomée, qui ne parle que de l'Eulée, ne connoît point le Choasphe, & il n'est pas rare qu'une rivière ait deux noms, comme l'Isler & le Danube, Vierra & Visurgis, l'un près de sa source, l'autre plus loin. Il y a bien de la difficulté touchant la manière, dont cette rivière arrive à la mer. Pline dit: le lac que forment l'Eulée & le Tigre auprès de Charax & ailleurs; le Tigre reçoit le Choasphe qui vient de la Médie. Mais Ptolomée donne à l'Eulée une embouchure dans la mer, à peu près de 50. milles d'Allemagne, de l'embouchure orientale du Tigre; il fait plus, il fait couler entre le Tigre & l'Eulée une rivière qu'il appelle Mosæe. Cela fait une contradiction. D'ailleurs Arrien dit, que l'on coupa un canal de communication entre le Tigre & l'Eulée. Ils n'étoient donc pas si éloignés, l'un de l'autre, car comment auroit-on pu creuser un si long canal & le rendre navigable? Voici les passages d'Arrien. Aiant fait aborder sa flotte au pais des Susiens, il monta sur ses vaisseaux avec des soldats armés de boucliers & avec l'avant-garde, il s'avança vers la mer, descendant l'Eulée, & quand il fut près de l'embouchure, par laquelle cette rivière se jette dans la mer, laissant la plupart de ses vaisseaux & ceux qui étoient endommagés, il s'avança lui-même avec les barques les plus légères, & navigea par mer depuis l'Eulée jusqu'à l'embouchure du Tigre. Les autres navires se rendirent par l'Eulée dans le canal, que l'on a mené du Tigre jusqu'à cette rivière, & entrèrent ainsi dans le Tigre. Le même Auteur ajoûte peu après; Alexandre aiant doublé par mer tout l'espace du golfe Persique entre l'Eulée & le Tigre, remonta cette dernière rivière jusqu'à son camp; c'est-à-dire, jusqu'au lieu, où Epheltion étoit avec l'armée. On voit par ce récit d'Arrien, que l'Eulée est une rivière qui coule jusqu'à la mer, où elle a son embouchure indépendante; qu'outre cela elle communiquoit au Tigre par un canal. On voit de plus que ce canal de communication ne devoit pas être fort éloigné de l'embouchure de ces deux rivières. Ceci posé, il est difficile de comprendre, comment entre l'Eulée & le Tigre il y avoit le fleuve Mosæe, à qui Ptolomée donne une embouchure dans la mer, & comment il pouvoit traverser ce canal dont les eaux se seroient écoulées par son lit, de sorte qu'il n'auroit plus été navigable. Peut être que Ptolomée a manqué d'exactitude, & que le Mosæe se repandoit dans le Tigre, ou dans l'Eulée, au-dessus du canal. C'est le doute de Cellarius, de qui on a emprunté presque tout cet article. * La Martinière, *Dist. géogr.*

EUMENE ou **EUMENIUS**, Orateur célèbre dans le IV. siècle. Il étoit Grec d'origine, comme son nom le fait assez voir; mais il étoit né à Autun, comme il le dit lui-même dans ce beau panegyrique, qu'il prononça à Trèves l'an 309. en présence du grand Constantin. L'an 311. il harangua encore devant ce Prince à Trèves de la part des habitans d'Autun, que Constantin venoit d'honorer de sa visite, & à qui il avoit laissé des marques de sa bonté & de son attention. Eumenius professa long-tems la Rhétorique dans

dans cette ville, & il fut toujours en grande estime auprès de Constantin, comme il l'avoit été auprès de Constantius Chlorus, père de ce Prince, mort en 306. Eumenius en a fait le panégyrique. Il prononça aussi un discours en présence de Ricciovarus, ou plutôt Riccius Varus, Préfet de la Gaule Lyonnoise, pour engager ce Préfet à faire relever en faveur de la jeunesse Gauloise les écoles publiques, dont on avoit confié le soin à Eumenius lui-même. Ces écoles avoient été ruinées par ces fameux brigands, connus sous le nom de Bagaudes, & Eumenius, pour faciliter le rétablissement qu'il demandoit, offrit généreusement au public les vingt-six mille deux cents cinquante livres de pension qu'il recevoit pour son salaire, *sexcenta millia nummum*; Casaubon prétend qu'on doit lire *sexagena*, ce qui ne fait pas la dixième partie; mais il se trompe: Eumenius, comme un des premiers Secrétaires des Empereurs, devoit avoir un salaire beaucoup plus considérable. On a recueilli ce qui nous reste d'Euménius dans les *Panegyrici veteres*, donnés par le Père de la Baune, Jésuite. * *Voies les Auteurs de l'Histoire Romaine*. Le Père Colonia, *hist. littéraire de Lyon*, tom. I. P. II. p. 116. Dom Bernard de Varenne. *Théatin, histoire de Constantin*, p. 65. & 75. *Suppl. de Paris*.

EUMENIA, ville de la grande Phrygie, selon Strabon, Ptolomée & Etienne le Géographe. Elle portoit le nom d'Eumène, son fondateur, selon Eutrope. Plin dit qu'elle étoit sur le Cludrus, rivière qui tomboit dans le Caistre ou dans le Méandre; car cette rivière n'est pas assez connue pour que l'on sache, où elle aboutissoit. Elle est nommée Eumenia dans Plin, Ptolomée & Eutrope, & dans la Notice de Hierocles; mais dans Etienne, le Géographe, & dans la plupart des Notices ecclésiastiques, elle est nommée Eumeneia. C'étoit une ville Episcopale, & ces Notices la mettent dans la Phrygie Capatienne. Il est bon au reste d'avertir que, lorsque Strabon dit: les environs d'Amorium & d'Eumenia, que ses interprètes Latins rendent par *Regio circa Amorium Eumeniamque*, il ne faut pas l'entendre, comme si cet Auteur avoit mis ces villes proche l'une de l'autre. Au contraire ces villes étoient assez éloignées; mais il faut les séparer en disant les environs d'Amorium & ceux d'Eumenia.

Cellarius, de qui on a emprunté la plus grande partie de cet article, met cette ville dans la Phrygie, & croit, qu'elle n'étoit point différente de celle de la Carie, de laquelle Plin dit, qu'elle étoit sur le Cludrus; le R. P. Hardouin parle dans la même supposition. Etienne le Géographe les distingue, & compte trois Eumenies. 1.) Eumenie dans la Phrygie; 2.) Eumenie dans la Carie, & 3.) Eumenie près de l'Hircanie. Plin fournit une 4.) dans la Thrace sur les confins de la basse Mœsie. * *La Martinière, Dict. géogr.*

EUMERIUS I. autrement **EMMELIUS**, **EUMELIUS**, **EMMETIUS**, **EMMERIUS** & **EVEMERIUS**, Evêque de Nantes en Bretagne. Il assista sur la fin de son Episcopat au premier Concile de Valence sur le Rhône l'an 374. C'est le premier Evêque de Nantes, dont l'époque soit certaine. On dit que ce fut vers ces tems-là, que St. Hilaire bâtit St. Lupien dans le bourg de Ratiate, que quelques-uns veulent être le bourg de Rezay, & d'autres le lieu qu'on appelle St. Viau, dans le pais de Retz, tout ce qui est aujourd'hui du diocèse de Nantes, au-delà de la Loire, étant alors de l'Aquitaine & du diocèse de Poitiers. * *Suppl. de Paris*.

EUMERIUS II. autrement **EVEMERIUS**, **EMELIUS** & **EUMELIUS**. Cet Evêque de Nantes assista au Concile d'Orléans de l'an 541. Il avoit été marié, & depuis son Episcopat, il ne vécut avec sa femme que comme avec sa sœur, ainsi que l'ordonnent les Canons. Fortunat de Poitiers lui donne de grandes louanges. Ruricius l'ainé, Evêque de Limoges, mort vers l'an 530. en parle dans une de ses lettres, & Trojanus, Evêque de Saintes, qui mourut l'an 532. lui a écrit en réponse à cette question: *Si on pouvoit baptiser celui qui doutoit l'avoir été?* * *Le même*.

EUNA, c'est ainsi que la rivière Ain, dont *Voies*

l'art. dans le *Dict.* est nommée dans une ancienne chronique de l'Abbaie de St. Claude, où on lit:

*Nam aqua Eunæ, terminat à parte orientali,
Regnum quoque Burgundia à Regno Arelatenfi.
Sunt in fine Tabonarum, duo lapides erecti,
Quibus dicti Principatus, fuerunt distincti.*

* *Dunod, hist. du Comté de Bourgogne*, tom. II. p. 67.

EUNOSTUS, fils d'Elieus, & petit-fils de Céphise & de Sciade, fut appelé Eunostus, du nom d'Eunosta, Nymphé qui eut soin de son éducation. Ochna, une des filles de Colonus, aiant ensuite conçu de l'amour pour lui, sans pouvoir en obtenir ce qu'elle vouloit, elle fit accroire à Ochemus & à Léon, ses frères, qu'Eunoste avoit tenté de lui faire violence, & ce dernier étant venu les trouver pour se plaindre des poursuites de leur sœur Ochna, ils le tuèrent sans l'entendre. Elieus les fit ensuite renfermer dans une prison; mais Ochna découvrit finalement tout le mystère, & ses frères aiant été obligés de vider le pais, elle se précipita du haut d'un rocher. On bâtit à l'honneur d'Eunoste une Chapelle, dont l'entrée fut toujours fermée aux femmes. Ceux de Tanagre avoient tant de soin de les en empêcher, que lorsqu'il leur arrivoit quelque accident, ils ne manquoient pas de s'informer, si quelque personne du sexe étoit entrée dans la Chapelle. * *Plutarque, quest. Grèq. 40. Suppl. Al. de Bâle*.

EUNUQUES en Perse. Depuis Schah-Abas, le Grand, les Eunuques avoient toujours été renfermés dans l'enceinte du Haram, & bornés à la garde du lit du Prince, & non à celle de son trône. La seule charge considérable qu'on leur donnoit, étoit la garde des trésors & l'administration des finances. C'étoit une ancienne maxime du gouvernement, de n'admettre aucun Persan au nombre des Eunuques. Il paroît, qu'on se relâcha de cette règle sous le règne de Schah-Soleiman, puisque Tavernier rapporte, que celui qui commandoit dans la forteresse de Lar, lorsqu'il y passa en 1665. étoit Persan, & qu'il avoit obtenu son Gouvernement par la faveur de son frère, qui étoit Meter ou valet de Chambre du Roi. Or cette charge est toujours près de la personne du Roi, & qui le suit par tout où il va. Les Eunuques s'achetoient à grand prix dans leur plus tendre jeunesse. On en paioit pour l'ordinaire cinquante tomans, c'est-à-dire environ trois mille livres argent de France. Dès qu'ils étoient dans le Haram, on les y élevoit avec tout le soin & la délicatesse possibles. Au dehors ils ne paroissent jamais à cheval, qui leur étoit interdit, mais à pied ou sur des mules, ou sur des ânes. La populace les accompagnoit de huées, ce qui ne déplaisoit pas au Prince, qui croioit, que par-là ils seroient plus attachés à sa personne.

Sous le règne de Schah-Hussein le sort des Eunuques changea de face. Ils ne parurent plus en public qu'avec un équipage brillant, qui apprit à les respecter. Ils se firent gloire de leur état de mutilation, jusques à faire publier, au nom du Roi, un édit qui défendoit de chaponner les poulets, comme si c'eût été avilir le caractère d'Eunuque, que de le conférer à ces animaux. Schah-Soleiman étant attaqué de la goutte, fut retenu dans le lit pendant deux années. Il s'accoutuma si fort à ne voir que des Eunuques, & il fut si sensible à leurs soins empressés, qu'il leur donna toute sa faveur. Il donna à l'Eunuque Chogia-Drak la Surintendance générale du gouvernement du Roiaume, & il s'acquitta fort bien de son emploi. Dès que le Roi fut rétabli, il établit un Conseil de ses principaux Eunuques, qu'il rendit supérieur à tous les Ministres. Comme ils aidèrent à Schah-Hussein à monter sur le trône de son père, ils eurent un pouvoir excessif, & tout ce qu'il y avoit de considérable, passoit uniquement par leurs mains. Leur Sénat decidoit de tout en Souverain. Ces Eunuques, qui auroient dû n'être pas avides de richesses, ne laissant aucune postérité, étoient cependant fort avarés, & les emplois ne se donnoient plus qu'à prix d'argent. Ceux qui s'étoient ruinés pour arriver aux emplois, vexoient le peuple à leur tour, pour avoir de quoi se rembourser & se maintenir dans leurs postes.

Les Eunuques étoient de deux espèces, des blancs & des noirs. Le Sénat des Eunuques étoit composé de ces deux espèces, qui avoient toutes les deux contribué à l'élevation de Schah-Husseïn. Ces Eunuques formoient deux partis, par une secrète jalousie, les uns contre les autres. Et les noirs & les blancs aspiraient à procurer à leur espèce toute l'autorité. Chacune de ces deux factions avoit ses créatures & ses partisans parmi les Grands de la Cour & dans les troupes. Cette division affoiblit le Roiaume, & ouvrit la porte aux Ag-huans qui s'en emparèrent. * *Histoire de la nouvelle révolution de Perse*, tom. I. p. 31. &c.

EUNUQUES dans l'Empire de la Chine. Sous le règne de Ling-Ti, vingt-quatrième Empereur de la 5^{me}. Dynastie, la puissance des Eunuques étoit devenue si grande, qu'ayant découvert que plusieurs Grands de l'Empire avoient machiné leur perte, ils s'en vengèrent & les firent tous mourir. Sous l'Empereur Te-Tsong, le neuvième de la 13^{me}. Dynastie, la puissance des Eunuques devint si redoutable, & leur insolence fut poussée si loin, que de tous côtés on ne vit que révoltes contre l'Empereur, qui fut obligé d'augmenter ses armées, pour contenir les peuples. Après la mort de l'Empereur Mo-Tsong, les Eunuques qui étoient tout puissans, placèrent sur le trône King-Tsong, son fils, qu'ils ne laissèrent régner que deux ans. Ils le tuèrent à l'âge de dix-huit ans, & mirent à sa place son frère Ven-Tsong. Ce Prince, qui affectionnoit les gens de Lettres & les personnes de mérite de son Empire, ne pouvoit souffrir la puissance usurpée des Eunuques. Il prit de secrètes mesures pour s'en défaire. Mais ayant découvert les embûches qu'on leur préparoit, ils se jettèrent avec tant de furie sur les Ministres, & sur les gardes du palais, qu'ils en massacrèrent plus de mille. Plusieurs familles furent totalement éteintes. L'Empereur étant mort de chagrin, & des excès, qu'il avoit fait en beuvant pour s'étourdir sur son état, les Eunuques ne placèrent pas son fils sur le trône, mais son frère, nommé Vou-Tsong. L'Empereur Tchao-Tsong le 19^{me}. de la 13^{me}. Dynastie pensa aussi à l'abaissement des Eunuques. Ceux-ci s'en étant aperçus, entrèrent avec des soldats dans le palais, & renfermèrent le Prince dans un appartement écarté, où ils ne laissèrent qu'un trou dans la muraille, pour lui donner les alimens nécessaires. Tchou-Ven, chef des brigands, fut invité par le Colao ou le premier-Ministre de venir au secours de l'Empereur, contre les Eunuques. Le Prince délivré porta un édit, par lequel il ordonnoit d'exterminer les Eunuques, & d'en réserver seulement trente des plus jeunes pour les plus vils emplois du palais. Plusieurs centaines d'Eunuques furent égorgés. Ming-Tsong, le second Empereur de la 15^{me}. Dynastie, exclut les Eunuques des emplois publics. Ils rentrèrent en crédit sous Hoi-Tsong, 8^{me}. Empereur de la 19^{me}. Dynastie. Il donna même à quelques-uns d'eux des Souverainetés, qui ne s'accordent qu'à ceux de la famille Royale, ou à des hommes d'un rare mérite, & qui ont rendu de grands services. * *Le P. du Halde, descr. de la Chine &c.* tom. I. p. 402. &c.

EVOCATIONS, ou cérémonies, dont les Romains se servoient, pour inviter les dieux tutelaires des villes qu'ils assiégeoient de quitter cette place. Ils ne croioient pas de se rendre maîtres de la ville sans cela, & quand même ils auroient cru pouvoir la prendre, ils s'imaginoient que c'auroit été un grand crime de prendre les dieux captifs avec la ville. Macrobe nous a conservé un formulaire d'évocation, dont le Général des Romains se servoit en assiégeant Carthage. La voici. „ Si c'est un dieu, si c'est une déesse, sous „ la garde de laquelle est le peuple & la ville de Car- „ thage, je vous prie instamment, vous qui avés pris „ cette ville & ce peuple sous votre tutèle, je vous „ conjure & je vous demande en grace d'abandonner „ le peuple & la ville de Carthage, de quitter toutes „ ses demeures, temples, lieux sacrés, de les délaisser, „ de leur inspirer la crainte, la terreur & l'oubli, & „ de vous retirer à Rome chés notre peuple, que nos „ demeures, nos temples, nos choses sacrées, & notre „ ville vous soient plus agréables. Faites nous enten-

dre que vous êtes mon protecteur, celui du peuple „ Romain & de mes soldats. Si vous faites cela, je „ m'engage, par un vœu, à vous fonder des temples & „ des jeux. „ Tite-Live parle de l'évocation faite par „ Camille, en ces termes. „ C'est sous votre conduite, „ ô Apollon Pythique, & par l'instigation de votre di- „ vinité, que je marche pour détruire la ville de Vé- „ jes, & je vous offre la dixième partie du butin que „ j'y ferai. Je vous prie aussi Junon, la Reine, qui „ demeurés présentement à Véjes de nous suivre dans „ notre ville, qui, dans peu de tems, doit être à vous, „ où l'on vous bâtira un temple digne de vous. „ Enée dans Virgile représente les dieux, comme ayant „ abandonné leurs temples & la ville, liv. II. v. 351. „ & 352.

*Excessere omnes, adytis arisque relictis,
Dii quibus imperium hoc steterat. . . .*

De peur que l'on ne pût évoquer les dieux tutelaires de Rome, les Romains en cachoient soigneusement le nom. Il y en avoit qui enchaînoient les simulacres de leurs dieux, afin de les retenir par-là; c'est ce que Plutarque dit des Tyriens. Pline dit, que les Toscans évoquoient la foudre, quand ils croioient d'en avoir besoin, pour se défaire de quelque monstre, ou de quelque ennemi. A leur imitation le Roi Numa évoqua souvent; mais Tullus Hostilius l'ayant évoquée, sans se servir des rites nécessaires, fut lui-même frappé de la foudre, & en mourut. * *Macrobii, Saturn. III. c. 9. Montfaucon, Ant. expl. tom. II. p. 239. Pitisci Lexicon in voce Deus.*

EVODE, Evêque d'Uzale en Afrique au commencement du cinquième siècle, étoit un ancien ami de St. Augustin. L'Evêque Sévère lui écrivit l'an 418. comme aux autres Evêques, pour lui apprendre la conversion de cinq cens quarante Juifs, qui abattirent leur Synagogue, & édifièrent une Eglise, non-seulement à leurs dépens; mais de leurs propres mains. Quelques reliques de St. Etienne ayant été transportées en Afrique, à la sollicitation de quelques Moines d'Uzale, l'Evêque Evode les alla prendre la même année 418. dans un lieu fermé, où on les avoit déposées, & les plaça dans son Eglise dans un lieu fermé. On mit devant la mémoire de St. Etienne un voile, donné par un homme inconnu, où le Saint étoit peint portant sur ses épaules une croix, de la pointe de laquelle il frappoit la porte de la ville, & en chassoit un dragon. Cette peinture, dit Mr. de Fleuri, dans une Eglise est remarquable. Evode avoit séparé une partie des reliques, pour les transporter en l'Eglise d'un lieu, nommé le Promontoire, qu'il avoit retirée des Donatistes; mais Dieu, à ce que l'on dit, fit connoître par deux révélations, que cette translation lui étoit désagréable. On récite un très-grand nombre de miracles, faits par l'attachement de ces reliques. Pour en conserver la mémoire, Evode les fit rédiger par écrit par un de ses Clercs, choisissant seulement ceux qui étoient les plus connus. On lisoit publiquement ce récit à la fête de St. Etienne, & après la lecture de chaque miracle, on cherchoit dans le peuple la personne guérie. On la faisoit passer au milieu de l'Eglise, marchant toute seule, elle montoit les degrés de l'Abside, & y demouroit quelque tems debout pour être vûe de tout le monde. St. Augustin parle de quelques-uns de ces miracles, & surtout d'un enfant, qui fut ressuscité pour recevoir le bâtème, & qui mourut après l'avoir reçu. * *Fleuri, hist. eccl. tom. V. p. 493.* Cet art. remplacera les trois lignes inutiles, qui sont dans le *Dist.*

EVOLA ou **LEVOLA**, en Latin *Ligula & Amasenus*, petite rivière de la campagne de Rome, en Italie. Elle traverse les marais Pontins, & se décharge dans la mer Toscane à la Torre de l'Evola, à deux lieux du cap Circello, du côté du levant. * *Maty, Dist. géogr. Dist. de Holl.*

EUPALINUS de Mégare, fils de Naustrophus, célèbre Architecte, travailla pour les Samiens. Ils lui donnèrent la conduite d'un aqueduc qu'ils firent faire, & que l'on regardoit comme l'un des plus grands travaux, que les Grecs eussent entrepris jusques alors, tant à cause qu'il s'étendoit fort loin, que parce qu'il

qu'il fallut percer une montagne très-haute pour le faire passer au travers. * Félibien, *recueil de la vie & des ouvrages des plus célèbres Architectes*, liv. I. *Dict. de Holl.*

EUPATORIA, ville du Pont au confluent des rivières l'Iris & le Lycus. Strabon dit, que son premier fondateur lui avoit donné son nom, & l'avoit appelée Eupatoria : elle n'étoit pas encore achevée, lorsque Pompée le Grand, la peupla & lui donna un territoire, & la fit nommer Magnopolis. * La Martinière, *Dict. géogr.*

EUPHORION de Chalcis en Eubée. *Ajoutés ce qui suit à ce que l'on a dit de ce Poète dans le Dictionnaire historique.* Euphorion étoit fils de Polymète, & prit le goût de la poésie sous Archébule. Il composa différens ouvrages, dont Meursius nous a donné une liste assez exacte, excepté qu'il lui attribue l'*ἀποδιδύσκον*, qui est d'Euphorien, le Tragique, fils d'Eschyle. Euphorion de Chalcis a publié des mélanges sous le titre de *Mopsopies*, parce que l'Attique, ainsi nommée autrefois, lui en avoit fourni la matière. Cornélius Gallus en avoit traduit une partie, & Parthenius en transporta dans ses Erotiques les histoires d'Harpalyce, de Trambelus, de Cizycus & d'Apriate. Il est vraisemblable, que ces histoires qui représentoient les effets tragiques de l'amour, étoient écrites en vers élégiaques, & comme elles paroissent fort touchantes, on se faisoit un plaisir de les chanter; car Euphorion a eu ses Rapsodes, aussi-bien qu'Homère. Quintilien recommandoit la lecture d'Euphorion, & l'Empereur Tibère se le proposa pour modèle dans la composition de ses poésies Grecques : il voulut même que son portrait & ses ouvrages fussent placés dans les bibliothèques publiques. Mais si Euphorion a eu ses partisans, il a eu aussi ses censeurs, & des censeurs illustres. Pausanias lui reproche d'avoir péché contre les règles de la vraisemblance. Lucien l'accuse d'aimer les détails, & les longues descriptions. Cicéron dit, que ses poésies sont obscures, & un autre Ecrivain les compare aux énigmes des disciples de Pythagore, qui appelloient la mer les larmes de Saturne, & il ajoute que ces poésies étoient le supplice des Grammairiens. Helladius lui reproche enfin d'avoir fabriqué de nouveaux mots, à l'imitation du premier Denis, qui en avoit rempli ses tragédies, & d'avoir allié des termes, dont l'union ne rendoit point sa pensée. * Meursius, *in not. ad Hellad.* Pausanias, *in Phocicis.* Cicéron, lib. II. de *Divin.* St. Clément d'Alexandrie, *in Stromat.* lib. V. &c. Mr. l'Abbé Souchay, de l'Académie des Inscriptions & belles Lettres, dans sa première dissertation sur les Poètes élégiaques, au tom. VII. des *Mémoires* de ladite Académie. *Suppl. de Paris.*

EUPHRATAS, Evêque de Cologne dans le IV. siècle. *Dans le Dictionnaire historique on revoque en doute, après la plupart des Critiques, le Concile de Cologne, que l'on dit avoir été tenu en 346. & où l'on prétend qu'Euphratas fut déposé & condamné pour avoir soutenu les erreurs de Photin.* Mr. Fleuri ne fait aucune mention de ce Concile. Baronius prétend qu'il est supposé, & son sentiment est le plus commun. Cependant le Père Longueval, Jésuite, l'admet dans le livre II. du tom. I. de son Histoire de l'Eglise Gallicane. Ses preuves sont, que les éditeurs des Conciles ont inséré les actes de celui-ci, & que Loup, Abbé de Ferrières, en avoit eu connoissance. La première raison ne prouve rien, parce qu'une pièce n'est pas censée authentique, uniquement parce que des collecteurs de pièces l'insèrent dans leurs recueils. L'édition des Conciles du Père Hardouin en particulier contient plus d'une pièce dont la fausseté a paru évidente à l'Auteur de l'avis des censeurs nommés pour examiner cette édition, & à Mr. Salmon dans son traité de l'étude des Conciles. La seconde preuve n'est guères plus décisive. Loup de Ferrières parle à la vérité de ce Concile dans sa Vie de St. Maximin, chap. 5. page 281. mais cet Abbé vivoit dans le IX. siècle, & le Concile dont il s'agit, devoit être renvoyé au IV. s'il étoit vrai qu'on l'eut tenu.

Aussi Mr. Baluze, dans ses notes sur cet endroit de Loup de Ferrières, avoué-t-il que ce qu'il en dit, n'ôte pas les difficultés sur la réalité de l'existence de ce Concile. L'on a au contraire des raisons plus fortes pour montrer, que ce Concile est chimérique. 1°. On y suppose Euphratas, condamné en 346. comme partisan de Photin, & déposé parce qu'il avoit refusé de reconnoître ses erreurs, & dès l'année suivante 347. on trouve son nom parmi ceux qui ont souscrit au Concile de Sardique. 2°. Parmi les souscripteurs du prétendu Concile de Cologne on trouve 1.) Saint Saintin de Verdun, & le catalogue des Evêques de cette Eglise n'en reconnoît qu'un de ce nom, qu'il dit avoir été compagnon de St. Denis. 2.) On y voit St. Simplicie d'Autun; mais comme ce Prélat étoit certainement Evêque d'Autun en 418. comme il est prouvé par la vie de St. Germain d'Auxerre, est-il probable qu'il occupoit déjà ce siège en 346.? 3.) Il n'y avoit point alors de St. Didier à Langres, comme on en trouve un à s'en tenir à ces mêmes souscriptions. Le Père Longueval convient lui-même de la plupart de ces difficultés, quoiqu'il n'en paroisse point frappé. * *Suppl. de Paris.*

EUPHRONE, Evêque d'Autun dans le V. siècle, fut un des plus saints Prélats de son tems. Etant Prêtre de l'Eglise d'Autun, il fit bâtir la Basilique de St. Symphorien, où il se forma un monastère, qui est devenu célèbre; mais qui n'est plus aujourd'hui qu'un Prieuré Conventuel, possédé par les Chanoines Réguliers de Sainte-Geneviève. Il succéda à Léonce dans l'Episcopat. Comme il joignoit l'érudition à la piété, il écrivit une lettre au Comte Agrippin sur les signes & les prodiges, qui avoient paru au ciel dans les Gaules à la Pâque de l'an 452. & qui annonçoient à l'Empire de nouveaux malheurs, qui ne furent pas long-tems à éclater. Talafius, Evêque d'Angers, lui ayant aussi écrit, de même qu'à Loup, Evêque de Troies, pour les consulter sur les leçons, qu'on devoit faire lire dans l'Office des veilles des fêtes les plus solennelles, sur la continence des Clercs inférieurs, & sur quelques cérémonies de l'Eglise; ces deux Prélats répondirent en commun à leur confrère, par une lettre qui montrait leur érudition. Ils disent entr'autres, que les leçons qu'on lit la veille de Pâques, doivent être sur la Passion, celles de la veille de Noël sur la Nativité, &c. que ces veilles doivent durer toute la nuit, ou du moins jusques vers le point du jour. Cette lettre est imprimée dans le tom. I. des Conciles de France, page 122. Voyés aussi Idace dans sa Chronique, &c. Euphrone fut enterré dans son Eglise de St. Symphorien, où l'on voit encore aujourd'hui son corps. * *Suppl. de Paris.*

EUPLIUS, Diacre de l'Eglise de Catane en Sicile, l'an 101. de J. C. sous l'Empire de Dioclétien. Calvisien, Gouverneur de Sicile, donnoit une audience particulière dans son cabinet, lors qu'Euplius, se trouvant dans l'anti-chambre, s'écria : *je suis Chrétien, je souhaite mourir pour J. C.* Le Gouverneur le fit entrer. Euplius étant entré, les Evangiles à la main, Calvisien lui dit de lire quelque chose de ce livre. Il l'ouvrit, & lut ces paroles : *Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le Royaume du ciel est à eux.* L'ayant ouvert une seconde fois, il lut ce passage : *Celui qui veut venir après moi, qu'il se charge de sa croix, & qu'il me suive.* Après quelques questions, auxquelles il répondit avec beaucoup de fermeté, il fut mis à la torture, & interrogé de nouveau. Comme il persista courageusement à soutenir la vérité, Calvisien prononça, après avoir pris les avis du Conseil, qu'Euplius subiroit la peine portée par l'édit, pour avoir gardé les Ecritures, & les avoir lues au peuple contre les défenses des Empereurs. Il fut condamné à avoir la tête tranchée. On lui attachait au cou le livre des Evangiles, qu'il avoit lors qu'il fut arrêté. Un crieur public marchoit devant lui, disant à haute voix; *Euplius, Chrétien, l'ennemi des dieux & de l'Empereur.* Etant arrivé au lieu, où l'exécution se devoit faire, il se mit à genoux, pria long-tems, & présenta sa tête au bourreau, qui la lui abattit du premier coup. Les Chrétiens enlevèrent son corps,

corps, qu'ils enlevèrent après l'avoir embaumé. St. Grégoire, Pape, fait mention des reliques de ce Martyr, dans sa lettre à Félix, Evêque de Messine. * Ruinart, *les véritables actes des Martyrs*, tom. II. p. 111.

EUPRAXIUS, Gouverneur de Calabre. Il avoit fondé à Rossane un monastère de filles, qui étant tombé en ruine, lors qu'Eupraxius fut retourné à Constantinople, St. Nil avoit pris soin de le rétablir. Toutefois des gens mal intentionnés dirent à Eupraxius, que Nil avoit pillé ce monastère, ce qui lui fit écrire des lettres menaçantes contre le Saint. Il revint en Calabre comme Gouverneur, & tous les Abbés de la province vinrent avec des présens le complimenter, & lui demander sa protection. Il n'y eut que Nil, qui n'y alla point, & demeura en paix dans son monastère, priant Dieu pour le salut du Gouverneur; ce qui augmenta beaucoup son indignation, & il cherchoit les moyens de la satisfaire. Mais il lui vint un ulcère, qui le tourmenta, pendant trois ans, & lui consuma les parties, que l'on ne nomme point, avec une infection insupportable. Il reconnut, que c'étoit la punition de ses débauches; se repentit de ses emportemens contre le saint Abbé, & l'envoia prier de le venir voir, & lui donner sa bénédiction. Le saint homme se fit prier long-tems, pour l'humilier à son tour, & n'y alla qu'au bout de trois ans, lorsqu'il fut que le mal attaquoit déjà les parties nobles. Le Gouverneur lui embrassa les pieds, fondant en larmes, & Nil l'aïant relevé, il lui fit la confession de tous ses péchés, & le conjura de lui donner l'habit monastique, disant qu'il avoit fait vœu d'être Moine. Le Saint lui répondit: tous ceux qui ont péché après le baptême, sont obligés, sans aucun vœu, à embrasser la pénitence; mais quant à vous donner l'habit, je ne suis qu'un simple Moine, sans aucun Ordre Ecclésiastique. Voici un Métropolitain, c'étoit celui de St. Séverine, voici des Evêques & des Archimandrites, c'est à eux d'accomplir vôtre souhait. Toutefois Eupraxius le pria tant, qu'il lui coupa les cheveux de sa main, & le revêtit de l'habit monastique en présence des Evêques & des Abbés. Alors le Gouverneur les pria à manger, & les servit à table lui-même, tant il se trouva de force. Puis il distribua de sa main aux pauvres tout ce qu'il avoit, ou le légua aux Eglises. Il affranchit tous ses esclaves, & mourut trois jours après, plein de componction & d'espérance. Il avoit fait Nil exécuter de son testament; mais le saint homme ne voulut point s'embarasser dans tant d'affaires, & s'en déchargea sur le Métropolitain. * Fleuri, *hist. eccl.* tom. XII. p. 231.

EVRE-LES-TOUL, Abbaie de l'Ordre de St. Benoît. On ignore le tems précis de la fondation de l'Abbaie de St. Evre; mais on sait qu'elle est une des plus anciennes de Lorraine. St. Evre, Evêque de Toul, mort après l'an 500. en avoit commencé l'Eglise, apparemment sous l'invocation de St. Maurice; mais ne l'aïant pu achever, les Evêques, ses successeurs, qui y mirent la dernière main, la consacrerent, dit-on, sous le nom de ce saint Evêque, qui y fut enterré, de même que la plupart de ses successeurs, jusqu'à l'Evêque Ludelme, qui vivoit en 898. lequel choisit sa sépulture dans sa Cathédrale. Albauld, successeur de St. Evre, acheva l'Eglise, & y assembla des hommes pieux, qui y vivoient selon la forme Apostolique décrite dans les actes des Apôtres.

1. Le premier Abbé de St. Evre que nous connoissons, est Apollinaire, qui vivoit au sixième siècle, en 579. Il étoit aussi Abbé d'Agaune, & de St. Bénigne de Dijon.
2. Claude-Robert, dans son Gallia Christiana, p. 65. de l'appendix, rapporte que dans un catalogue manuscrit des Abbés de St. Bénigne de Dijon, il est dit à la marge, que St. Tranquille, ou Tranquillin, second Abbé de cette Abbaie, étoit aussi Abbé de St. Evre. Il est parlé de ce Saint dans le Martyrologe de l'Eglise Gallicane, au 15. de mars.
3. Frotaire, Religieux de Gorze, puis Abbé de St. Evre, & enfin Evêque de Toul, réforma l'Abbaie de St. Evre en 836. & mourut en 840.
4. Etienne, vivoit en 841.

5. Léonard, Chorévêque, obtint en 845. de l'Empereur Lothaire, la propriété de l'Abbaie de St. Maurice, ou de St. Evre.
6. Fulbert, en 884.
7. Etienne, en 890.
8. Sigideus, en 916.
9. Archambaud, en 936. 942. 943. & 945.
10. Humbert, venu de l'Abbaie de Gorze. * *Vita B. Joh. Gorz.*, p. 383. fut le premier Abbé de l'Abbaie de St. Vanne, en 952. * *Spicil.* tom. XII. p. 262. étoit Abbé de St. Evre, en 963.
11. Gauzelin, ou Gofelin, sous St. Gérard, en 974.
12. Robert, vivoit en 968. & 974.
13. Guillaume, Abbé de St. Bénigne de Dijon, étoit aussi Abbé de St. Evre, en 1028.
14. Widric I. en 1034.
15. Herbert, a souscrit à une charte pour St. Mansuy en 1036.
16. Vidric II. a souscrit à la charte de fondation du Prieuré de Deuilly, sous Brunon, Evêque de Toul, l'an 1044.
17. Fulcrade, vivoit en 1057. a souscrit à la charte d'Udon, Evêque de Toul, contre ceux de Varengeville.
18. Widric III. en 1061. & 1065.
19. Hugo, ou Wido, 1069. 70. 71. 72. 74. 80. Le Prieuré de Châtenoy fut fondé du vivant de cet Abbé par la Duchesse Hadvide.
20. Albéric, en 1073. * *Titre de St. Michel.* Ce fut apparemment après sa mort, qu'arrivèrent les difficultés pour établir un Abbé, dont parle le Pape Pascal II.
21. Richard, en 1076. peut-être le même qu'Evrard, qui se trouve es années 1083. & 86.
22. Widric IV. ou Guiric, ou Quirin, ou Quirice, ou Guarin; car on croit que tout cela signifie le même personnage, fut Abbé depuis l'an 1097. jusques vers l'an 1117. (Si c'est le même, Brunon, Archevêque de Trèves, en fait encore mention en 1119.)
23. Pierre, en 1119. 22. 23. & 24.
24. Durand, ou Evrard, 1126. 27. 30. 31. 36. 37. 40. 43. 46.
25. Hugues, ou Hufson, 1147. 48. 51. 52. 63. 69. 70. 72. 74. 76.
26. Richard, vivoit en 1184. 88. 89. 90. 93.
27. Garin ou Varin, vivoit en 1196. 97. 1203. 1206. 11. 19. 27. Il fut fait Evêque de Toul en 1228. & abdiqua en 1230.
28. Geoffroy, étoit Abbé en 1229. 30. 33. Il mourut avant l'an 1238. qui est celui de la mort de Jean d'Apremont, Evêque de Metz, qui contribua à l'élection de Baudouin, successeur de Widric dans l'Abbaie de Senones.
29. Widric V. avoit succédé à Henri, Abbé de Senones, & aïant été transféré à l'Abbaie de St. Evre, il eut pour successeur à Senones l'Abbé Baudouin. Richer, tom. III. *Spicil.* p. 384. & seq. Widric étoit Abbé de St. Evre, en 1238. 44. 46.
30. Viard, Abbé de St. Evre, en 1252. 54. 58.
31. Pierre II. du nom, vivoit en 1260. 62. 63.
32. Gautier ou Wautier, ou Vatie, étoit Abbé de St. Evre en 1267. 74. 79. Il s'étoit démis de l'Abbaie, & s'étoit retiré à Champenoux en 1288. *Je Vautier, qui j'a fus Abbé de St. Evre, demeurant à Champenoux.* * *Titre du Prieuré de Lay.*
33. Hugues II. vivoit en 1280. 82. 83. 85. 86. 87. 88. & 89.
34. Durand, en 1284. * *Titre de Chaumosey.*
35. Radulphe, vivoit en 1290. 91. 93. 97.
36. Hugues III. vivoit en 1298. & en 1300.
37. Gérard, étoit Abbé en 1303. 7. 8.
38. Guillaume, ou Villaume, vivoit en 1314. 15. 17. fut assassiné par les gens d'Aubert, Seigneur de Toulon, en 1320.
39. Pierre III. élu en 1320. mort en 1323.
40. Hugues IV. fut envoyé à Rome en 1325. par Amedée de Genève, Evêque de Toul, 1324.
41. Guillaume de Roziars, élu en 1328. vivoit en 1342. 49. 51. mort en 1359. comme l'inscription, qui est sur son tombeau, en fait foi.

42. Vautier, ou plutôt Vautrin de Faviers, élu en 1359. vivoit en 1365. 71. 98. On trouve dans le catalogue des Abbés de St. Evre un Walterus, qui est sans doute le même que Vautrin de Faviers; car il donna en 1377. une quittance de cinquante petits florins d'or aux bourgeois de Toul. On a aussi trouvé son nom dans une charte pour Châtenoy de l'an 1375. & dans une autre pour Deuilly de l'an 1401. qui pourroit bien être celui de sa mort. Ainsi cet Abbé auroit gouverné l'Abbaïe, pendant quarante-deux ans; ce qui n'est pas impossible.
43. Hermant d'Ogeviller, étoit Prieur de Flavigny, en 1392. & Abbé de St. Evre en 1403. & 5. assista au Concile de Constance en 1414. & 15. Il fut enterré dans la nef de l'Eglise de l'Abbaïe en 1433. *Nécrologe.
44. Vautier, ou Vautrin de Châtenoy, vivoit en 1433. Nicolas de Valfracourt, Prieur de Deuilly, Prieuré dépendant de l'Abbaïe de St. Evre, résigna en 1468. son Prieuré entre les mains de Vautier, Abbé de St. Evre, & en même tems Vautier résigna son Abbaïe à Nicolas de Valfracourt, moyennant la réserve d'une pension viagère de soixante livres. Il fut enterré devant la porte du chœur de l'Eglise de l'Abbaïe en 1469. le 31. janvier. Nicolas de Valfracourt vivoit en 1480. *Charte d'Antoine de Neu-châtel, Evêque de Toul. Il doit être mort en 1495. car l'inscription qui est sur son tombeau, quoiqu'effacée, & même mutilée à l'endroit du milliaire, porte ces paroles, qui sont encore assez lisibles, & dont le chiffre qui reste, est très-bien marqué..... & XV. le jour de Pâques XX. d'avril. Priés Dieu pour ly. Amen.
45. Guillaume Gautier, vivoit en 1501. 4. 9. il étoit Abbé commendataire. Le Duc René II. l'employa à diverses négociations. Le Nécrologe porte qu'il fut enterré au milieu de l'Eglise, le 30. avril; mais l'année n'y est point marquée.
46. Baltasar du Châtelet, Abbé de St. Evre & de St. Vincent de Metz, vivoit en 1520. 27. mort en 1528. *Nécrologe. Il fit unir en 1512. le Prieuré de Bainville aux menfes Abbatiale & Conventuelle.
47. François de Stainville, fit la translation des reliques de St. Evre en 1527. mais il n'est pas certain, si ce fut en qualité d'Abbé. Il mourut Prieur de St. Evre, en 1537.
48. Jean, Cardinal de Lorraine, résigna l'Abbaïe de St. Evre à Claude Pénicier, en.....
49. Claude Pénicier étoit Abbé de St. Evre en 1535. 36. 43. Il mourut en 1552. *Nécrologe.
50. Jaques Baudoir, fut choisi Coadjuteur en 1547. Claude Pénicier vivoit encore en 1556. Cet Abbé & son successeur font enterrés dans l'Eglise du Prieuré de Bainville aux miroirs.
51. Adrien Baudoir, succéda à son oncle. Il vivoit en 1556.
52. Jaques de Tavagny, Profès de St. Evre, jouit de l'Abbaïe, depuis l'an 1558. jusqu'en 1596. C'est lui qui a rebâti l'Eglise de l'Abbaïe, que l'on voit aujourd'hui.
53. Louis de Tavagny, fut Coadjuteur de son oncle, & sacré Evêque de Christopole, & Suffragant de Toul. Il fut Abbé depuis l'an 1596. jusqu'à sa mort, arrivée le 7. août 1643.
54. Marc-François de Cicon, nommé en 1643. par le Roi T. C. mourut le 4. février 1663.
55. D. Humbert Rolet, élu Abbé, prit possession en 1644. & fut débouté par arrêt du grand Conseil, rendu la même année en faveur de Mr. de Cicon.
56. Nicolas-François de Lorraine, en 1663.
57. D. Hilarion de Bar, élu en 1663. jouit pendant quelque-tems.
58. Charles de Castellan, Abbé commendataire, nommé en 1663. ou 1664. mourut le 28. novembre 1677.
59. Claude-François du Châtenet de Puisegur, nommé par le Roi en 1677.

*D. Calmet, *hist. de Lorraine*, tom. III. au commencement dans la liste Chronologique, pag. 103.

On a de Frotaire, troisième Abbé de St. Evre, deux *Supplément. Toms II.*

chartes en faveur de cette Abbaïe, dont l'une est peut-être un des plus anciens monumens de ces hommages singuliers, qui devinrent si communs dans les siècles du bas âge. Pour reconnoissance des donations, que Frotaire avoit faites à ce monastère, il veut que les Moines donnent, tous les ans, à l'Evêque de Toul un repas au jour de la fête de St. Evre, avec un cheval de la valeur de trente sols, ou le prix en espèces, un bouclier, une lance, deux cuirs, deux cilices, c'est-à-dire deux furtous, & en tems de guerre une charette attelée de bœufs. Il faut se souvenir, disent les judicieux Bénédictins, que les Evêques étoient alors guerriers. **Hist. litter. de la France*, tom. V. pag. 56.

EVRE, (St.) ou APER, Evêque de Toul, succéda à St. Ours. Il naquit de parens nobles & Chrétiens à Trancol, au diocèse de Troie en Champagne. Le Clergé & le peuple le demandèrent pour Evêque, & il fut comme forcé d'accepter l'Episcopat. Son principal caractère étoit la miséricorde envers les pauvres. Il se dépouilla souvent de ses habits pour les revêtir. On dit qu'étant à Châlons sur Saone, il délivra trois prisonniers par ses prières. Pendant que St. Evre étoit en prières, les chaînes des prisonniers se rompirent, & les portes de la prison s'ouvrirent d'elles-mêmes. On conservoit encore ces chaînes dans l'Abbaïe de St. Evre, au X. & au XI. siècles. On les mettoit sur le cou des possédés pour leur procurer la guérison. Il jeta les fondemens de l'Eglise, qui fut, dans la suite, consacrée à sa mémoire, après avoir eu long-tems pour Patrons St. Maurice, & ses compagnons, Martyrs de la Légion Thébéenne. Il ne put l'achever, & il fut enterré, étant mort au commencement du sixième siècle, après sept ans d'Episcopat. Son culte est très-ancien & très-fameux dans le diocèse de Toul, où il y a diverses Eglises consacrées sous son nom. St. Evre avoit une sœur, nommée Aprone, qui mourut à Troie en Champagne en odeur de sainteté. St. Gérard, Evêque de Toul, mort en 994. acheta les reliques de Ste. Aprone à grand prix d'argent, & les mit en partie dans sa Cathédrale, & en partie dans l'Eglise d'Evre. *D. Calmet, *hist. de Lorraine*, tom. I. p. 294.

EVREUX. *Corrigés ce qui suit dans la généalogie des Comtes d'EVREUX, rapportée dans le Dictionnaire.*

ROBERT de Normandie, &c. RICHARD épousa la veuve de Roger de Toëne, *lisés de Toëny.*

SEIGNEURS DE BEAUMONT,
puis Comtes de LERIN, bâtards de la Maison
d'EVREUX.

XVII. LOUIS de Beaumont III. du nom. Sa femme se nommoit Briande de Manrique, & étoit fille de Pierre de Manrique de Lara, Duc de Najera, & de Guiomare de Castro.

XVIII. LOUIS de Beaumont IV. du nom. Sa femme se nommoit Aldonce de Cardonne, fille de Ferdinand Folch II. Duc de Cardonne, & de Françoise Manrique de Lara. **Suppl. de Paris.*

EURIPIDE, Poète Grec. *Dans le Dictionnaire on dit seulement qu'il naquit à Salamine, & ce sentiment paroît le plus vrai. On pouvoit néanmoins faire remarquer, que les Savans ont été partagés sur ce sujet. Harpocracion & Suidas prétendent qu'il naquit à Phlye, bourg de la Grèce. Barnes, Jean-Albert Fabricius & plusieurs autres le font naître à Phluie, que l'on distingue du premier, & qui étoit aussi un bourg de l'Attique. On ajoute qu'il nous reste une vingtaine de pièces d'Euripide, il n'en reste que dix-neuf, & l'on fait qu'il avoit fait quatre-vingts-douze tragédies. **Suppl. de Paris.**

EVROUL, (Saint) étoit un homme de qualité de la Cour du Roi Childebert, dans le VI. siècle. Détrompé du monde qu'il avoit beaucoup aimé, il engagea sa femme à se faire Religieuse, distribua son bien aux pauvres, & se retira avec trois compagnons dans la forêt d'Onche au diocèse de Lisieux. On prétend, que sa piété & le bruit de sa retraite firent une

si vive impression, qu'en peu d'années il eut un si grand nombre de disciples, que l'on vit jusqu'à quinze cens cellules autour de la sienne. Le saint homme bâtit jusqu'à quatorze monastères tant d'hommes que de filles. Celui d'Ouche qui porte aujourd'hui son nom au diocèse de Lisieux, est le plus célèbre. Il y mourut âgé de plus de quatre-vingts ans le 29. décembre, la douzième année de Childebert, c'est-à-dire, l'an 587. si c'est Childebert, le Jeune. Quelques exemplaires de la Vie de ce Saint, écrites par un de ses disciples, marquent la douzième année de Clotaire II. ce qui désigneroit l'an 596. Il ne faut pas le confondre avec un autre St. Evroul, qui fut, à ce qu'on prétend, Abbé de l'Oroër dans le Beauvoisis, ensuite de St. Fuscien proche d'Amiens, & enfin de St. Lucien de Beauvais. On ne convient pas du tems, où vécut ce dernier, qui est honoré comme un des Patrons de la ville de Beauvais. * *Voies l'Histoire de l'Eglise Gallicane*, liv. VI. &c. *Suppl. de Paris.*

EUSAN, petit pais de France, qui fait partie du bas Armagnac en Gascogne. Eauſe en est la capitale. Les villes de la Basside & de Casaubon, qui ont été démantelées, & qui ont titre de Baronnie, en dépendent, aussi bien que Maucret, qui est la seconde de l'Eulan, & la ville de Brétagne, qui ont toutes deux des citadelles. Il y a un Gouverneur particulier dans le pais. * Davity, *Gascogne*. Th. Corneille, *Dict. géogr.*

EUSDALE, en Latin *Eskia & Evia*, province d'Ecosse, comprise dans celle d'Eschedale. Elles ne sont comptées que pour une province, & n'ont ensemble qu'environ douze mille de long & huit de large. Elles sont bornées au levant par la petite rivière de Tarraff. La province d'Eusdale est la plus orientale des deux, & tire son nom de la rivière d'Eus ou Ewfs, qui Parroſe du nord au sud, & se jette dans l'Esck. * Béeverel, *délices de l'Ecosse*, &c. pag. 1166.

EUSEBE de Strigonie, fondateur des Ermites de St. Paul, premier Ermite en Hongrie. Il naquit à Strigonie en Hongrie de parens nobles, qui faisoient profession du Christianisme. On le destina aux études; mais dès-lors il montra son penchant pour la solitude, suivant la société de ses compagnons d'école & leurs divertissemens. Il fit un si grand progrès dans les sciences que ce fut une des raisons, qui jointe à sa piété & à sa naissance, le firent pourvoir d'un Canonat dans l'Eglise de Strigonie. Il se distingua beaucoup dans le Chapitre par ses vertus, & par l'assiduité à remplir tous ses devoirs. Souhaitant de rompre entièrement avec le monde, il se rendit chés l'Archevêque de Strigonie, pour remettre entre ses mains la dignité de Chanoine, & pour lui demander la permission de se retirer, ce qui ne lui fut accordé qu'avec peine. Ceci arriva en 1246. & Eusebe aiant distribué ses biens aux pauvres, choisit pour sa retraite la solitude de Pisilia, qui étoit une forêt proche Zante, dans le territoire de Strigonie. Il demeura là dans une caverne avec quelques compagnons de son goût, qui l'avoient suivi. Leur réputation fit du bruit, & plusieurs se rendirent auprès d'Eusebe pour embrasser le même genre de vie. On prétend qu'il eut une vision, qui lui ordonna de quitter la vie solitaire pour vivre en commun avec les compagnons. Il les assembla en 1250. & bâtit une petite Eglise près des cavernes, où ils habitoient. On joignit ensuite un monastère à cette Eglise, dédiée en l'honneur de Ste. Croix de Pisilia. C'est-là qu'il mourut le 20. janvier 1270. * Héliot, *hist. des Ordres Religieux* &c. tom. III. ch. 42. *Voies ERMITES* dans ce Supplément.

EUSEBE, Evêque de Césarée, dans le IV. siècle, &c. *Ajoutés à ce que l'on a dit de ses ouvrages dans le Dictionnaire*, qu'en 1725. Jean-Albert Fabricius a donné en Grec & en Latin dans sa Bibliothèque des Auteurs qui ont écrit pour & contre la vérité de la religion Chrétienne, la préface du livre *De la démonstration Evangélique*, composée par cet Ancien, les premiers chapitres du premier livre, & la conclusion du

dernier, qui manquent dans toutes les éditions. * *Suppl. de Paris.*

EUSEBE, Evêque de Nantes en Brétagne, vivoit en 461. Il assista cette année-là au Concile de Tours, & mourut la même année ou la suivante. Il y a lieu de croire, qu'il est Auteur de quelques homélies qui se trouvent dans la Bibliothèque des Pères, sous le nom d'un Eusebe, qui, dans ces tems-là, étoit Evêque dans les Gaules, & dont on ne dit point le siege. * *Suppl. de Paris.*

EUSEBE, Evêque de Paris à la fin du VI. siècle, succéda à Ragnemode. Après la mort de ce dernier, Faramode, son frère, fit ses diligences pour lui succéder; mais Eusebe, à force de préſens, gagna les suffrages. C'étoit un marchand, Syrien de nation, qui n'étoit venu en France que pour négocier, & qui trouvant cette porte ouverte à son ambition, & en état de réussir, en comblant de présens la Reine Frédégonde, devint Pasteur d'un troupeau qu'il étoit indigne de conduire. Ce fut l'an 595. que se fit cette élection Simoniaque, qui eut de fort mauvaises suites. Car Eusebe, dit St. Grégoire de Tours, chassa toute l'école de son prédécesseur, les Maîtres de Grammaire, d'écriture sainte & de Morale, avec les Lecteurs & les autres Officiers de l'Evêché, pour mettre en leur place des Clercs de sa nation. Ce fut un spectacle affés singulier de voir un Clergé Syrien à Paris, & l'on peut juger, si cette Eglise en fut bien gouvernée. Eusebe ne vécut pas long-tems après ce changement, & Faramode qui avoit ambitionné sa place avant lui, l'occupa après sa mort. St. Grégoire de Tours ne nous en apprend rien, parce qu'il finit son histoire peu après la mort de Ragnemode. Quelques années auparavant, il y avoit eu un autre Eusebe, aussi Evêque de Paris, prédécesseur immédiat de St. Germain. Ce fut cet Eusebe qui éleva St. Cloud à l'Ordre de Prêtrise, & qui l'ordonna. Il avoit succédé à Saffaracus, lequel assista au V. Concile d'Orléans en 549. * Gérard du Bois, *hist. Eccl. Paris.* lib. III. cap. 5. p. 131. Dom Montfaucon, *monumens de la Monarchie Française*, tom. I. p. 131. Grancelas, *histoire de l'Eglise de la ville & de l'Université de Paris*, tom. I. pag. 131. & suiv. & pag. 101. 102. *Suppl. de Paris.*

EUSTACHIUS, (Jean-Thomas) très-pieux & très-savant Evêque de Larine, naquit de parens nobles à Troie dans la Pouille, le 7. juin 1575. Jean Martin, son père, fut un célèbre Philosophe, & Sulpice, sa mère, étoit de la famille de Tutii. Jean-Thomas étudia dans l'Oratoire de St. Nérius à Naples, & entra dans l'Ordre de ce Saint l'an 1592. Il fit déjà paroître alors une sainteté exemplaire, qu'il augmenta tous les jours par une vie austère. Il se rendit les Pères de l'Eglise fort familiers, pendant qu'il étudia en Théologie, & il apprit affés les langues orientales, pour entendre les livres sacrés en langue originale. Après avoir passé environ 20. ans à Naples en prêchant, & étant sur le chemin de Lorette, il reçut la nouvelle que le Pape Paul V. l'avoit nommé à l'Evêché de Larine. Il fit d'abord quelque difficulté d'accepter cette dignité, parce qu'il avoit fait un vœu, de ne point entrer dans aucune charge, avant que d'avoir consulté auparavant là-dessus son Père Confesseur. Mais le Pape lui leva ce scrupule, en le dégageant de son vœu. Le Cardinal Robert Bellarmine le sacra Evêque l'an 1612. Il remit ensuite sur un bon pied le Séminaire des Clercs, fit plusieurs visites, & remplit son Episcopat, pendant quatre ans, avec toute l'exactitude possible, au bout desquels il se retira dans son Oratoire de Naples, où il mourut le 1. janvier 1641. On rapporte qu'il fit des miracles pendant sa vie, & après sa mort. Il avoit un respect tout particulier pour les Saints, & sur-tout pour la Vierge, à l'honneur de laquelle il bâtit deux Chapelles. Les ouvrages qu'il a laissés sont: *Liber Ecclesiarum, imaginum ac titulorum B. Virginis; De observantia, invocatione & imitatione ejusdem* &c. * Baccius, *in vita Joannis Juvencialis Ancini* IV. pag. 340. Toppi, *bioblioth. Napolitana*. Ughellus, *Ital. sacr.* tom. VIII. p. 306. *Suppl. Al. de Bâle.*

EUSTATHE MELENE. Ce Gouverneur étoit si riche, qu'il se vit en état de traiter magnifiquement l'Empereur Basile, & de défraier son armée pendant plusieurs jours. Il crut de faire par-là sa cour au Monarque; mais il se rendit suspect. Basile crut qu'il y avoit du danger, qu'un simple Gouverneur fût en état de faire une telle dépense. Sans lui témoigner cependant la défiance que lui causoient ses richesses, il l'engagea à venir faire sa résidence à Constantinople, & lui donna une charge qui l'attachoit à la Cour, afin d'examiner de près toutes ses démarches. Eustathe étant mort, Basile confisqua ses grands biens, se persuadant qu'il ne les avoit acquis que par de mauvaises voies. * Echard, *hist. Rom.* tom. XII. p. 90. sous l'an 989.

EUTAN, lac d'Afrique au pais des Nègres. Il est à quatre lieues de Tandos, village qui appartient à un Seigneur, vassal du Roi de Juala. Il a sept lieues & demie de long, trois quarts de lieue de large & cinq ou six pieds de profondeur. Dans les saisons pluvieuses ce lac est fort poissonneux & reçoit plusieurs torrens, qui tarissent au fort de l'été, de même que le lac, de sorte qu'on peut y passer à pié sec. Alors on trouve au fond des petites cornes qu'ils nomment Simbos, qui servent de monnoie à Angola. * De la Croix, *hist. d'Afrique*, tom. II. Th. Corneille, *Dict. géogr.*

EUTHALITES ou **NEPHTALITES**, peuples voisins des Perses, du côté de la ville de Gorgo. Ils sont ordinairement compris sous le nom de Huns, quoiqu'ils ne soient pas de cette nation, & qu'ils n'aient aucune habitude avec elle. Perose, Roi de Perse, aiant succédé à Vararane en 478. déclara la guerre aux Euthalites. S'étant trop avancé dans leur pais, il fut obligé de promettre avec serment de ne leur jamais faire la guerre, & de se prosterner devant leur Roi. Pour se tirer de cet embarras & ne pas paroître s'humilier devant ce Monarque, il usa de subtilité. Il se prosterna devant le Prince tourné du côté de l'orient dans le lever du soleil, afin qu'il parût qu'il adoroit, non le Prince, mais le soleil, à la manière des Perses. * D. Calmet, *hist. univ.* tom. VI. pag. 143.

EUTHERE, rivière, qui arrose la Syrie, & que quelques-uns appellent Valania, & les autres Valana. Elle sort du mont Liban, & passant sous la ville de Valanie, anciennement Balania, elle va se perdre dans la mer assés près de là. Elle sert de bornes à la Syrie & à la Phénicie. On prend dans cette rivière de fort grandes tortues qui y montent de la mer. * Davity, *Syrie.* Th. Corneille, *Dict. géogr.*

EUTHYMNES, Géographe & Historien, appelé mal-à-propos par les uns Euthymanès, & par d'autres Eumenidès, ou Eudimenès, ou Euridemès. Aristide, Senèque, le Philosophe, St. Clément d'Alexandrie, Plutarque & plusieurs autres en parlent, & ne l'appellent qu'Euthymenès. On croit qu'il étoit de Marseille. Il florissoit vers la CXII. Olympiade, plus de trois cens vingt ans avant le commencement de l'ère Chrétienne. On prétend que Marseille l'envoia pour reconnoître les pais du Sud, & l'on voit dans Senèque, qu'il avoit navigé sur la mer Atlantique. Euthymenès écrivit sa relation en Grec, qui étoit la langue de son pais, où le Latin n'étoit pas encore connu, & cet ouvrage l'a fait mettre au nombre des Géographes. Il y discouroit aussi en Physicien & en Philosophe des causes de plusieurs choses extraordinaires, comme du débordement du Nil, sur quoi il a été réfuté par Senèque. Cette relation s'est perdue depuis le siècle de Senèque, & il ne nous reste plus aucun écrit de cet Auteur, qui, à ce qu'on prétend, avoit beaucoup composé. * Voyés Fabricius, dans sa *bibliothèque Grèque*, tom. IV. St. Clément d'Alexandrie, dans ses *Strom.* Senèque, en plusieurs endroits. *L'Histoire littéraire de la France*, tome I. &c.

EUTHYMIUS, Abbé, personnage d'une sainte vie, & défendeur du Concile de Chalcedoine contre les Eutychiens, vivoit dans le cinquième siècle. Les plus excellens Anachorètes de son tems furent ses disciples.

Supplément. Tome II.

cles, & l'Auteur de sa vie raconte des miracles qu'il faisoit avec autant de facilité, que les autres font les actions communes de la vie. L'Impératrice Eudoxie le consulta, & il la retira, par ses réponses, des erreurs, où le Moine Théodose l'avoit jettée. Il mourut, l'an 472. la quatre-vingt-dix-neuvième année de sa vie, dont il en avoit passé soixante-huit dans les austérités, sans qu'elle peussent affoiblir, ni qu'il eut perdu une dent. * St. Cyrille, *en sa vie, rapportée par Surius*, au 20. janvier A. C. 451. 455. 477. *Dict. de Holl.*

EUTICUS, (Henri) célèbre Médecin, vivoit vers l'an 1494. Il étoit natif de Franconie. Outre ses œuvres de Médecine, il a écrit un livre intitulé: *Scommata*, une satyre contre les Sophistes, & contre les ennemis des belles Lettres, & *Laudes Beatae Mariae Virginis*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Trithème, de *Script. eccles.* *Dict. de Holl.*

EUTROPE, Historien fort connu. On en a déjà parlé dans le *Dictionnaire*; mais cet article mérite quelques corrections & quelques additions. 1°. On dit qu'Eutrope étoit un Sophiste Italien; c'est d'après Suidas & quelques autres, qu'on lui donne ce titre; mais il est mal fondé. Un Historien qui a rempli des emplois considérables, qui s'est distingué dans les armées, & qui ne paroît point avoir jamais professé publiquement les Lettres pour les enseigner aux autres, ne mérite point le titre de Sophiste. A l'égard de ce qu'on ajoute, qu'il étoit Italien, Symmaque, son contemporain & son ami, fait entendre dans quelques-unes des sept lettres qu'il lui a écrites, qu'il étoit Gaulois, & même ou de Bourdeaux, ou de quelque autre endroit d'Aquitaine du côté de Basas; & le même Symmaque dit positivement, qu'il avoit des terres contigues à celles du Consul Aufone, fils de Jule, qui avoit ses biens dans cette province. 2°. Eutrope, sans être Médecin de profession, avoit écrit sur la Médecine, comme nous l'apprend Marcel, le Médecin, qui écrivoit au commencement du V. siècle. Mais de tous ses ouvrages il ne nous reste que son abrégé de l'histoire Romaine, écrit en Latin & divisé en dix livres. Le premier commence à Remus & à Romulus; le second à l'an 365. de la fondation de Rome; le troisième à la première guerre Punique; le quatrième à celle contre Philippe, Roi de Macédoine; le cinquième à la défaite des Consuls Marcus Manilius & Quintus Cæbio, vaincus par les Cimbres, les Teutons & autres; le sixième au Consulat d'Emilius Lepidus & de Quintus Catulus, l'an de Rome 675.; le septième à la mort de César & à l'avènement d'Auguste à l'Empire; le huitième au règne de Néron; le neuvième à celui de Maximin I. le dixième enfin à celui de Constantine Chlore & de Galère Maxime, & finit à Jovien inclusivement. Ce fut sous l'Empire de Valentinien & de Valens, & par l'ordre de celui-ci, qu'Eutrope composa son abrégé. Il l'avoit fini par conséquent avant l'an 375. qui est l'année de la mort de Valentinien. Nous en avons une belle traduction Française avec des notes, par l'Abbé Lezeau, imprimée à Paris. A l'égard de la traduction Grèque, que l'on dit que Pænius avoit faite, bien des Savans prétendent qu'elle n'a jamais existé. Ceux qui désireront voir un détail des éditions différentes de l'histoire d'Eutrope, peuvent consulter la Bibliothèque Latine de Jean-Albert Fabricius, tome I. liv. III. & l'histoire Littéraire de la France, par Dom Rivet & quelques autres Bénédictins de la Congrégation de St. Maur, tom. I. Part. II. Fabricius donne à Eutrope le prénom de Flavius, sur le témoignage de Charles Sigonius, & de Balthazar Boniface; mais ce prénom ne se trouve point dans les éditions d'Eutrope qui ont précédé ces deux Savans, non plus que dans les meilleurs manuscrits. Fabricius convient lui-même de l'un & de l'autre. Il conjecture aussi que Suidas auroit pu appeler Eutrope Italien, parce qu'il a écrit en Latin, & qu'ainsi on auroit eu tort de le croire, sur ce témoignage, véritablement Italien de nation. 3°. Ce qu'on dit dans le *Dictionnaire historique*, que Paul Diacre a fait des dix livres d'Eutrope, les onze premiers de son Histoire mêlée, en y ajoutant seulement

B b b b 2

quel-

quelque chose, n'est pas exactement vrai. Paul Winfroi, Diacre d'Aquilée, ne s'est pas contenté d'ajouter quelque chose : ses additions sont considérables, & d'ailleurs il retrancha beaucoup de choses d'Eutrope, & en transposa beaucoup d'autres. Il le continua aussi en huit livres, qui conduisent jusqu'à l'Empereur Léon l'Isaurien, & à la déposition de St. Germain, Patriarche de Constantinople, après les premières années du VIII. siècle. A l'exemple de Winfroi, Landulphe Sagax, ou un autre Auteur inconnu, entreprit aussi de continuer cette histoire, & y fit des additions qui vont jusqu'à l'an de Jésus-Christ 806. L'ouvrage ainsi refondu & augmenté, contient vingt-quatre livres, & porte le titre d'Histoire mêlée. * *Suppl. de Paris.*

EUTYCHIEN, fut un des plus puissans favoris de l'Empereur Héliogabale. Il avoit l'esprit badin, enjoué & bouffon, & c'est par cette raison qu'on le surnommoit Comacon, qui en Grec signifie *plaisant*. L'Empereur le fit Préfet du Prétoire, & ensuite Consul. Eutychien s'accommodoit à toutes les inclinations de son bienfaiteur, & ressembloit en cela aux Courtisans ordinaires, qui ne sont pour la plupart que les singes de leurs maîtres. Voiant aussi que la Princesse Mœsa avoit la principale autorité dans l'esprit du Prince, il chercha à lui plaire, & à gagner ses bonnes grâces, afin de se conserver toujours lui-même dans les dignités, où on l'avoit élevé, & de monter à de plus hautes s'il étoit possible. Mœsa fut celle qui porta Héliogabale à adopter son cousin Alexien. Cette Princesse habile prévoyoit qu'un Prince aussi léger & aussi extravagant que son petit-fils, ne régneroit pas long-tems, & auroit une triste fin. C'est pour cela que, pour sa sûreté & pour celle de sa Maison, elle lui persuada d'adopter son cousin, & de le faire César, quoiqu'il ne fût alors âgé que de douze ou treize ans; & Eutychien ne manqua pas de paroître approuver son ambition & ses dessein, parce qu'il ne vouloit pas se voir privé de ce qu'il possédoit, au cas qu'Héliogabale vint à périr. * *Voies Dion. & l'Histoire Romaine d'Echard, tome VI. de la traduction Française. Suppl. de Paris.*

EWAIPANOMES. Le Chevalier Raleigh assure que ce sont des peuples, qui habitent le long des fleuves Atoica & Caroa, belliqueux, habiles à tirer de l'arc, & qui n'ont point la tête sur les épaules, mais à la poitrine, & la bouche au dessus avec une grande chevelure qui flotte sur leurs épaules. Raleigh, qui ne paroît en parler que par un oui-dire, avance que c'est ainsi qu'en parlent les peuples voisins, & sur-tout les enfans d'Aromaya & de Capuri. Plin & Isidore de Seville ont parlé d'hommes de cette espèce. Le premier les place en Asie, & le second dans la Libye. St. Augustin lui-même assure, qu'il avoit vû, de son tems, de semblables hommes, peints dans une mosaïque, qui se trouvoit à Carthage dans la rue de Mars. * De Thou, *histoire*, tom. VIII. p. 711. de l'édition de Hollande.

EXALTATION de la Ste. Croix. Cette Congrégation fut établie l'an 1632. par plusieurs personnes zélées, dans la vûe de propager la religion Romaine. L'Archevêque Jean-François de Gondi l'approuva, & elle fut ensuite confirmée par un bref du Pape Urbain VIII. du 3. juin 1634. & autorisée par des lettres patentes de Louis XIII. du mois de mars 1635. Elle ne subsista pas long-tems. * Héliot, *hist. des Ordres Religieux*, &c. tom. VIII. ch. 12.

EXCESTER, Evêché. (*Additions.*) Voici la liste de ses Evêques depuis Henri VIII. jusques à aujourd'hui. En 1519. John Voysey, nommé autrement Harman, résigna en 1551.

- 1551. Miles Coverdale, déposé par Marie.
- 1553. John Voysey, rétabli par Marie.
- 1555. James Turbeville, déposé en 1559.
- 1560. William Alley, Professeur en Théologie.
- 1570. William Bradbridge, Prof. en Théologie.
- 1579. John Wolton, Professeur en Théologie.
- 1594. Gervase Babington, Evêque de Landal, fut transféré à Worcester l'an 1597.
- 1598. William Cotton, Prof. en Théologie.

- 1621. Valentin Cary, Prof. en Théologie.
- 1627. Joseph Hall, Professeur en Théologie, fut transféré à Norwich en 1641.
- 1642. Ralf Brounrigg, Professeur en Théologie, mourut en 1659.
- 1660. John Gauden, Professeur en Théologie, fut transféré l'année suivante à Worcester.
- 1662. Seth Ward, Professeur en Théologie, transféré à Salisbury l'an 1667.
- 1667. Antoine Sparrow, Professeur en Théol. fut promu à l'Evêché de Norwich en 1676.
- 1676. Thomas Lamplugh, Pr. en Th. fut avancé en 1688. à l'Archevêché d'Yorck.
- 1689. Jonathan Trelawny, Professeur en Théologie, Baronnet, & Evêque de Bristol, parvint à l'Evêché de Winchester en 1707.
- 1707. Offspring Blackhall, Prof. en Théologie.
- ... Lancelot Blackbourn, Professeur en Théologie, fut transféré à Yorck.
- 1724. Etienne Welton, vivoit encore en 1740. * *Annales varii. Regist. Rymer. Le Neve. Bentham. Chamberlaine. Suppl. Al. de Bâle.*

EXEA, ville d'Espagne dans le Roïaume d'Aragon. Elle est située proche de l'Ebre, sur les frontières de Navarre, à neuf lieues de Saragosse en allant vers Pampelune. * Davity, *Aragon. Th. Corneille, Dict. géogr.*

EXIDEUIL, petite ville de France dans le Périgord. Elle est située sur la rivière de Louhour, à huit lieues de la ville de Périgueux, vers les frontières du Limosin. * Th. Corneille, *Dict. géogr.*

EXONABA, ville ancienne de la Lusitanie, qu'on a aussi appelée Ossonaba & Onaba. C'est celle du Roïaume des Algarves qu'on nomme aujourd'hui Estombar. * Th. Corneille, *Dict. géogr.*

EXPILLI, (Claude) Président au Parlement de Grenoble, &c. *Ajoutés* qu'on a de lui quelques ouvrages en prose & en vers, entr'autres un traité de Portographe Française, *in fol.* en 1618. qu'on a imprimé ses plaidoiers à Paris en 1612. *in 4.* & qu'on lui donne dans ce recueil la qualité d'Avocat-Général au Parlement de Grenoble. * *Suppl. de Paris.*

EXTREME-ONCTION des Grecs. Ils la confèrent plus souvent aux personnes, qui sont en santé qu'aux malades. Ordinairement ils n'oignent que le front, les joues, le menton & les mains du malade, avec de l'huile commune qui n'a pas été bénite. Ensuite ils barbouillent, avec la même liqueur, toutes les chambres de la maison, en récitant quelques prières, & tracent, avec la même huile, de grandes croix sur les murailles & sur les portes, pendant que l'on chante le Pseaume XCI. Les Arméniens ne donnent l'extreme-onction qu'après la mort, & même ordinairement ce n'est qu'aux personnes sacrées; les autres en sont exclus. * Tournefort, *voïages*, tom. I. p. 123. tom. II. p. 415.

EXUPERE, Rhéteur célèbre, que plusieurs ont confondu avec Exupère, Evêque de Toulouze, & avec un Evêque de Cahors de même nom, étoit de Bourdeaux, & enseigna l'Eloquence à Toulouze & à Narbonne, où il eut pour disciples les deux Princes, Dalmace & Annibalien, petits-fils de Constance Chlore, & neveux, par leur père, de l'Empereur Constantin alors régnant. Exupère avoit été obligé de sortir de Toulouze, qui ne put long-tems être reconnoissante de son mérite; mais à Narbonne, il ne reçut que des applaudissemens, & lorsque les deux Princes, Dalmace & Annibalien, eurent été l'un déclaré César en l'an 335. & l'autre Roi de Pont & d'Arménie, ils lui procurèrent le Gouvernement ou la Présidence d'une province d'Espagne. Exupère, après avoir exercé long-tems cette charge & y avoir amassé de grandes richesses, revint dans les Gaules, & alla s'établir à Cahors, où il mourut. Les savans Auteurs de l'Histoire Littéraire de la France disent, que ce fut à Toulouze, qu'il eut pour disciples les petits-fils de Constantin. Aufone, qui en étoit mieux instruit, dit précisément que ce fut à Narbonne.

Narbo inde recepit :

*Illic Dalmatio genitos, fatalia Regum
Nomina, tum pueros grandi mercede docendi
Formasti Rhetor, &c.*

Le même Aufone fait ce bel éloge d'Exupère :

*EXUPERI, memorande mihi, facunde sine arte,
Incessu gravis, & verbis ingentibus, ore
Pulcher, & ad summam, motuque habituque venusto,
Copia cui fandi longe pulcherrima, quam si
Auditu tenuis accipere, deflata placeret :
Discussam scires solidi nihil edere sensus, &c.*

C'est dans ses Eloges des Professeurs de Bourdeaux, qu'Aufone parle ainsi, quoiqu'Exupère n'ait jamais professé dans cette ville. * *Voies encore l'Histoire littéraire de la France*, par quelques Bénédictins, tome I. Part. II. *Hist. générale de Languedoc*, tome I. page 143. *Suppl. de Paris*.

EYLERSCANS, EYDELESCANS, EILERSCHANS, EIDELERSCHANS & DYLESCANS, est un fort sur la rive gauche de la rivière d'Ems, sur les frontières des pais de Munster & de Groningue. Il appartient aux Etats-Généraux des Provinces-Unies, qui y tiennent toujours garnison. Il est au midi d'Emden, tirant tant soit peu vers l'orient, & il en est éloigné d'environ six lieues. L'Evêque de Munster, Christophle-Bernard van Galen, l'attaqua & le prit en 1663. mais les Etats le reprirent en 1664. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Dict. de Holl.*

EYNATTEN, (Maximilien d') Licentié en Théologie, & Chanoine de l'Eglise cathédrale d'Anvers pendant vingt-neuf ans entiers, a donné au public *Manuale Exorcismorum*, à Anvers, in 8. Il mourut à l'âge de 57. ans, le 29. du mois de juin de l'an 1631. * Valère André, *biblioth. Belgica*, pag. 664. *Dict. de Holl.*

EYNDIUS, (Jaques) d'une famille de Chevaliers, naquit à Delft. Il fut Capitaine de cuirassiers, & associa les Muses avec le dieu de la guerre. On a de lui : *Nugarum lib. I.* ; *Belli Flandrici lib. II.* ; *Senatus convivialis* ; *Mars exul* ; *De saltationibus Veterum* ; les Etats de Zéelande firent imprimer après sa mort : *Historia Zelandia lib. II.* Il mourut, à la fleur de son âge, le onzième de septembre en 1614. * Valère André, *biblioth. Belgica*, p. 409. *Dict. de Holl.*

EYRACHLE, lac de l'Ecosse septentrionale dans le Comté d'Athol, s'étend du nord au sud, & a communication, par le moien d'un canal, avec celui de Kennach. * *Dict. de Holl.*

EYRIEU, petite ville de France dans le Dauphiné, en Latin *Ericvum*. Elle est située à deux lieues de Vulpilière, & à quatre de Lyon, à l'orient d'hiver en allant à Grenoble. * Th. Corneille, *Dict. géogr.*

EYRING, (Elie-Martin) Pasteur & Surintendant de Rodach en Franconie, s'est fait connoître particulièrement par l'histoire de la vie du Duc de Gothe, Ernest, le Pieux. Elle parut à Leipzig en Latin l'an 1704. sous le titre de : *Vita Ernesti Pii, Ducis Saxoniae*. Antoine Teiffier en fit un extrait en François, qui fut imprimé à Berlin l'an 1707. Eyring entreprit ensuite en Allemand un ouvrage beaucoup plus étendu, où il vouloit ajouter à la vie d'Ernest celle de ses parens, de ses frères, & de ses fils. Il avoit dessein de l'intituler : *Christlicher Regenten-spiegel, &c.* mais il ne put pas venir à bout de l'achever. Il mourut le 13. octobre 1739. * *Acta hist. eccles. Part. XXI. Suppl. Al. de Bale.*

EYSELIUS, (Jean-Philippe) Médecin, né à Erfurt l'an 1652. Il fréquenta d'abord le Gymnase de cette ville, & étudia ensuite la Médecine à Jène, & à Erfurt, où il prit le bonnet de Docteur en 1680. Il alla après cela en Westphalie, & fut fait Physicien de la ville à Bockem, mais la peste aiant cessé en 1684. il s'en retourna à Erfurt, & devint en 1687. Professeur extraordinaire en Médecine, & en 1693. ordinaire en Pathologie, & obtint en même tems une place dans la Faculté. L'année suivante, il échangea la Profession de Pathologie contre celle d'Anatomie & de Chirurgie, à laquelle fut jointe ensuite la chai-

re de Botanique. Il fut reçu Maître-ès-Arts en 1713. & agrégé en 1715. à l'Académie des Curieux de la Nat. ; mais il mourut le 30. juin 1717. âgé de 65. ans. Ses ouvrages sont : *Compendium Physiologicum* ; *Comp. Pathologicum* ; *Comp. Semiologicum* ; *Comp. de formulis Medicis prescribendi* ; *Comp. Practicum* ; *Comp. Chirurgicum, &c.* qui furent réimprimés en 1718. sous le titre d'*Opera Medica & Chirurgica* ; sans parler de ses thèses, qui sont en très-grand nombre. * Motchmanni *Erfordia litterata*, Part. II. sect. 11. *Suppl. Al. de Bale.*

EYSSINGA, (Tialling d') de Frise, Jurisconsulte de Franeker, a mis au jour *Breves Commentarii in Institutionum Juris Civilis lib. IV.* à Franeker, in 4. * Valère André, *biblioth. Belgica*, p. 840. *Dict. de Holl.*

EZARO, rivière du Roiaume de Naples, en Latin *Ajarus*. Elle coule par la Calabre ultérieure, & va se jeter dans la mer Jonienne, proche de Cotrone. * Maty, *Dict. géogr.* 1701. Th. Corn. *Dict. géogr.*

EZIME, ville du pais de Tangut, dans la grande Tartarie. Elle est située au bout d'un désert de sable à douze journées de celle de Campion. * Davity, *Etats du grand Can.* Th. Corn. *Dict. géogr.*

EZONLON, fils d'Ocheutey. Les Chinois débitent, qu'il enseigna le premier l'Astrologie judiciaire, & à se servir de la charrue & de la bêche. Ils disent qu'il avoit accoutumé de faire une salade de sept des plus vénimeuses plantes que l'on pût trouver, & qu'au lieu d'en mourir, elles avoient servi à le faire vivre quatre cens ans. Ils ajoutent enfin, qu'il laissa un fils, nommé Vitey, duquel sont descendus tous les anciens Rois de la Chine. * Mandeslo, *voies*, tome II. col. 597.

EZYA, ville d'Espagne. Elle reconnoît St. Paul pour son Patron, & pour son premier maître dans la Foi Chrétienne. Il commença, dit-on, la conversion de cette ville par celle de Probus & de Xantippe, deux de ses plus nobles bourgeois. Ce dernier vit écrites en lettres d'or, sur le front de l'Apôtre, ces paroles : *Paulus Christi Praeco.* * Labat, *voies d'Italie & d'Espagne*, tom. I. p. 129.

EZZELIN. On n'a parlé que d'Ezzelin, Ecclien ou Icelin de Romain, dans le *Dictionnaire de Moréri*. On ne sera pas fâché, que l'on parle ici du grand-père & du père de ce fameux tyran. Le premier fut un homme très-riche, mais sage, discret, libéral & courageux. Il étoit même modeste, & quoique d'une fermeté inébranlable, il étoit juste sans porter la sévérité à l'excès. On l'a surnommé le Bègue, à cause de sa difficulté de parler ; mais il étoit assés instruit dans les Lettres pour le siècle où il vivoit, qui étoit le XII. depuis la naissance de Jésus-Christ. Il fut choisi pour conduire l'armée des Chrétiens contre les Païens, apparemment du tems des Croisades, & il y donna de grandes marques de valeur. Il y soutint un combat singulier contre un Païen d'une grandeur surprenante, & qui, comme un autre Goliath, défioit chacun de combattre seul contre lui : ce que personne n'osoit entreprendre. Mais Ezzelin accepta le défi, & en présence de toute l'armée, il combattit & terrassa ce nouveau géant. Cette action lui acquit beaucoup de gloire. De retour à Vicence qui étoit, comme on croit, sa patrie, il y eut le premier rang & la souveraine autorité, dont il ne se servit que pour le bien des peuples. Il reprima sévèrement plusieurs factieux, qui entreprirent de brouiller l'Etat sous son Gouvernement, & il empêcha les mauvais effets que leur passion pouvoit produire. Il fit d'abord beaucoup de peine à l'Empereur Frédéric I. en combattant contre ce Prince à la tête des Lombards, qui l'avoient choisi pour leur chef. Mais ensuite la paix aiant été faite vers l'an 1183. il obtint de cet Empereur son amitié pour lui, & beaucoup de privilèges pour les Lombards eux-mêmes. Depuis ce tems, il fut toujours très-attaché à Frédéric, & il empêcha qu'il ne fût rien fait au préjudice de la paix, dont on vient de parler, & dont les Lombards lui avoient à lui seul l'obligation. Le reste de sa vie fut fort tranquille, & comblé des prospérités passagères de ce monde.

Il eut pour successeur dans le Gouvernement de Vicence, son fils Ezzelin, père d'Albéric & d'Ezzelin de Romain. Héritier des bonnes qualités de son père, on dit qu'il le surpassa par son éloquence & par ses richesses. Cependant en 1194. il se forma contre lui un parti, qui le fit bannir de Vicence avec tous ceux, qui lui demeurèrent attachés, & toute la ville & les environs en furent troublés. Le Gouvernement de Vicence passa successivement, dans ce tems de discorde, entre les mains de plusieurs personnes qui s'expulsèrent mutuellement. Ceux de Verone, touchés de l'affliction des Vicentins, vinrent à leur secours, chassèrent un, nommé Jaques, usurpateur du Gouvernement qu'ils confièrent à Ottonelli & au Seigneur de Vermilly. Ces deux Gouverneurs eurent pour successeurs Vifredot, citoyen de Milan, sous lequel Ezzelin s'efforça de rentrer dans Vicence par la voie des armes. Il s'y forma en effet un parti qui grossit, dans la fuite, par l'union d'Azon, sixième Marquis d'Est, & du peuple de Padoüe, qui se joignirent à lui. Les Vicentins furent vaincus : il y eut deux mille d'entre eux qui furent faits prisonniers. Les vaincus appellèrent alors à leur secours ceux de Verone, qui mirent en fuite les Padoüans & tous les Alliés d'Ezzelin. Pour empêcher leur propre perte, qu'ils craignoient beaucoup, les Padoüans rendirent tous les captifs qu'ils avoient faits, ce qui irrita tellement Ezzelin qu'il les abandonna. Peu de jours après, la paix fut conclue dans la ville de Verone, entre ceux de Vicence & Ezzelin, à qui l'on rendit plusieurs forts qu'il avoit possédés. Mais les Padoüans s'étant emparés d'Onaria & de ses dépendances, dont celui-ci avoit porté le nom jusqu'alors, parce que c'étoit peut-être le lieu de sa naissance, il prit le surnom de Romain, que ses enfans ont porté après lui. Cette ac-

tion des Padoüans augmenta sa haine pour eux. Il se déclara aussi contre Azon, Marquis d'Est, le dépouilla du Gouvernement de Verone, & mit en fuite les Alliés de ce Marquis. Mais la victoire ayant changé, quelque tems après, Ezzelin fut pris lui-même par le Marquis Azon, qui néanmoins lui rendit la liberté avec beaucoup de bonté. Mais peu reconnoissant de cette faveur, il alla trouver l'Empereur Othon VI. auprès duquel il tâcha de desservir le Marquis d'Est. L'Empereur ayant pris connoissance de leur différend, s'employa à faire la paix entre eux. Ezzelin assista au couronnement d'Othon, qui le mena avec lui à Rome, où il fut pour cette cérémonie, & peu de tems après son retour, les Vicentins furent condamnés de payer à ce Prince soixante mille livres de deniers de Verone. Ezzelin promit de payer lui-même cette somme, si l'on vouloit le rétablir dans le Gouvernement de Vicence. L'Empereur Othon y ayant consenti, ordonna à Guillaume de Lando, qui régissoit cette ville au nom de ce Prince, de céder sa place à Ezzelin, qui rentra enfin dans Vicence, où il réunit en sa faveur la plus grande partie des habitans. Quand il se vit paisible possesseur, il résolut de se consacrer à la pénitence, & ayant partagé ses biens entre ses enfans, il donna ce qu'il possédoit à Ezzelin de Romain, qui devint dans la suite un cruel tyran ; & ce qu'il avoit dans la Marche Trévifane, à Albéric, son autre fils. Pour lui il prit un habit monastique, & ne se mêla plus, au moins extérieurement, des affaires du monde. Il écrivit du lieu de sa retraite à ses enfans, pour les engager à faire la paix avec ceux de Padoüe. On ne fait point le tems de sa mort. * *Voies Gerardi Maurifii Historia; & Rolandini de Malefina Chronica, apud Ludov. Ant. Murator. tom. VIII. Scriptor. Italic. rer. Suppl. de Paris.*

